

DICTIONNAIRE
DU
BON LANGAGE

par
l'abbé N.-J. CARPENTIER

LIÉGE
1860

DICTIONNAIRE
DU
BON LANGAGE

par
l'abbé N.-J. CARPENTIER

LIÉGE
1860

The Project Gutenberg eBook of Dictionnaire du bon langage

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Dictionnaire du bon langage

Author: N.-J. Carpentier

Release date: October 10, 2013 [eBook #43926]
Most recently updated: October 23, 2024

Language: French

Other information and formats: www.gutenberg.org/ebooks/43926

Credits: Produced by Anna Tuinman, Hugo Voisard, Mark C. Orton, Hans Pieterse and the Online Distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net> (This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>)

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DICTIONNAIRE
DU BON LANGAGE ***

Au lecteur.

DICTIONNAIRE

DU

BON LANGAGE

CONTENANT

LES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE
LES RÈGLES ET LES FAUTES DE PRONONCIATION
LES LOCUTIONS VICIEUSES
LES WALLONNISMES, LES FLANDRICISMES, ETC.

par

l'abbé N.-J. CARPENTIER

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE MOYENNE DE St-BARTHÉLEMI A LIÈGE ET INSPECTEUR
CANTONAL DES ÉCOLES PRIMAIRES DU RESSORT DE LA MÊME VILLE

Ce n'est pas assez d'apprendre
à bien parler et à bien écrire; il
faut encore et avant tout
désapprendre à mal parler et à
mal écrire.



LIÉGE

L. GRANDMONT-DONDERS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

1860

Les formalités prescrites par la loi ont été remplies.

Tout exemplaire non revêtu de la griffe de l'auteur sera réputé contrefait.

A. J. Carpentier

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X
Y Z

PRÉFACE.

La difficulté de se corriger des vices de prononciation et de langage est un fait généralement reconnu par les hommes de l'enseignement, et par les personnes qui ont fait une étude quelque peu approfondie de la langue française. L'un des plus grands écrivains dont s'honore la littérature française, se fondant sur son expérience personnelle, ne craint pas de dire qu'il est rare que l'on se défasse entièrement de la rouille du provincialisme, à moins que l'on n'ait reçu de bonne heure, là où la langue se parle le mieux, c'est-à-dire dans la capitale, une éducation soignée.

A quoi faut-il attribuer cette infériorité du provincial dans l'usage de la langue?

Nous pensons qu'une des causes principales de ce fait, sinon la principale, est que, jusqu'à présent, l'on ne s'est pas assez attaché, dans l'enseignement de la langue maternelle, à signaler les taches qui en ternissent la pureté dans la bouche ou sous la plume de ceux qui la parlent ou l'écrivent. Cette partie *négative*, et pourtant essentielle, d'un cours complet de langue française a été, il faut le dire, singulièrement négligée dans nos écoles primaires et nos établissements d'instruction moyenne. Sans doute les bons traités de prononciation, les bonnes grammaires et les bons dictionnaires ne nous manquent point. Grâce à ces guides éclairés, nous parvenons à connaître les règles du bon langage; mais n'est-il pas vrai que ces manuels, pour la plupart, oublient trop qu'ils s'adressent à des personnes qui ont à se corriger des défauts originels de terroir? Ce n'est pas assez, à notre sens, d'apprendre à bien parler et à bien écrire; il faut encore, et avant tout, *désapprendre* à mal parler et à mal écrire.

Nous nous sommes proposé de combler cette grave lacune de l'enseignement. Nous nous adressons donc aux wallons et aux flamands, voire même aux lecteurs que notre *Dictionnaire* pourrait rencontrer en France, et nous les avertissons de prendre garde à certains défauts de prononciation qu'ils semblent ne pas soupçonner; nous leur signalons une foule d'expressions, de termes, de tournures, que réprouve le bon langage, ou que condamne un goût sûr et sévère: nous cherchons, en un mot, à les *déprovincialiser*, s'il nous est permis de parler ainsi.

Mais ce n'est que la moitié de notre tâche. Voulant donner à notre ouvrage un caractère de généralité qui en fasse un véritable manuel, même pour les personnes qui ont reçu une éducation complète, nous avons passé en revue les difficultés de la langue française. Nous avons désiré qu'à l'aide de notre *Dictionnaire* on pût trouver la solution prompte et catégorique des doutes qui se présentent journellement touchant le genre des noms, la signification de certains mots risqués, la prononciation, la synonymie, la paronymie et les règles les plus controversées de la lexicologie et de la syntaxe.

C'est assez dire que notre ouvrage offre, à chaque page, deux parties bien distinctes: une partie *négative*, destinée à signaler les vices et les fautes de langage, et une partie *positive*, qui traite sommairement des difficultés qui sont de nature à embarrasser dans la conversation et dans la rédaction.

On nous demandera peut-être pourquoi nous avons cru devoir écarter la forme du *manuel* proprement dit, pour adopter celle du *dictionnaire*.

Si l'on veut bien tenir compte de notre but, on comprendra sans peine pourquoi nous avons accordé la préférence à cette dernière forme. Nous avons eu en vue, en effet, non-seulement les élèves, mais encore les personnes qui ont terminé leur éducation. Or, si les élèves peuvent s'accommoder d'un manuel et s'en servir avec fruit, il n'en est pas ainsi des gens du monde qui demanderont surtout à trouver dans notre ouvrage un répertoire utile qu'ils puissent consulter à toute heure et sans difficulté. Il y a plus: si même nous n'avions eu en vue, en rédigeant notre *Dictionnaire*, que les élèves de nos établissements d'instruction publique, il nous eût été difficile, sinon impossible, d'adopter un ordre logique quelconque, par exemple, un plan calqué sur les grandes divisions de la grammaire. Car

enfin nous écrivons non seulement pour les élèves des écoles primaires, mais encore pour ceux qui fréquentent les cours de l'enseignement secondaire ou moyen. Or, tel plan qui eût été parfaitement approprié au degré d'instruction et d'intelligence de ceux-ci, aurait présenté pour ceux-là d'inévitables inconvénients.

Ces considérations justifient pleinement, ce nous semble, le choix que nous avons fait de l'ordre alphabétique. D'ailleurs les numéros par lesquels nous avons eu soin de distinguer nos remarques, permettront aux maîtres qui feront usage de notre *Dictionnaire* d'y joindre les avantages qui résultent d'une méthode plus logique et mieux adaptée aux besoins divers d'un enseignement gradué.

On nous reprochera peut-être d'avoir signalé certaines fautes de prononciation ou de langage, trop communes ou trop populaires. Ce reproche tombe de lui-même, si l'on veut bien ne pas oublier que nous écrivons pour les enfants des écoles primaires aussi bien que pour les élèves des établissements moyens ou pour les hommes instruits, et que, en définitive, le français est une langue à peu près étrangère pour tout le monde.

On n'est guère plus fondé, croyons-nous, à nous faire un grief de nos répétitions fréquentes. Qui ne sait, en effet, que la répétition est l'âme de l'instruction? Qui ignore que les élèves surtout ne savent bien que ce qu'on leur a fait répéter à satiété et sous toutes les formes? Nous en appelons ici à l'expérience de nos confrères dans l'enseignement.

Nous ne prétendons point donner notre *Dictionnaire* comme un code du langage de tout point irréprochable. Nous sommes des premiers à reconnaître toutes les difficultés inhérentes à la rédaction d'un ouvrage de ce genre; et partant nous conviendrons sans peine qu'il est loin encore d'avoir ce degré de perfection dont il est susceptible, et qu'une critique éclairée pourra y découvrir plus d'une lacune et y signaler peut-être des inexactitudes.

C'est pourquoi nous sommes disposé à tenir compte des observations que l'on voudra bien nous communiquer. Ces observations même nous les appelons de tous nos vœux, convaincu que nous sommes que pour arriver à faire un bon ouvrage classique, ce n'est pas trop du concours des lumières

de tous ceux qui s'intéressent au sort des lettres et aux progrès de l'enseignement.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Dictionnaire de l'Académie.

Dictionnaire universel de la langue française, par M. Bescherelle, aîné.

Nouveau Dictionnaire universel de la langue française, par M. J. Poitevin.

Dictionnaire flamand-français, etc., par l'abbé Olinger.

Dictionnaire wallon-français, etc., par J. Cambresier;—item, par L. Remacle, 2 vol.;—item, par Hubert;—Dictionnaire étymologique wallon, par Ch. Grandgagnage.

Grammaire française, par l'abbé J.-J. Péters;—item, par Poitevin, Noël et Chapsal, Napoléon Landais, Girault-Duvivier, Mauvy, etc., etc.

Cours de Prononciation, etc., par Fréd. Hennebert;—item, par L. Remacle; item, par Joseph de Malvin-Cazal;—item, par le R. P. Mansion, de la Compagnie de Jésus, etc., etc.

Synonymes français, par l'abbé Girard.

Dictionnaire synonymique de la langue française, par J.-Ch. Laveaux.

Dictionnaire des synonymes de la langue française, par M. Lafaye.

Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française, par J.-Ch. Laveaux, édition de Ch. Marty-Laveaux.

Dictionnaire raisonné des difficultés et exceptions de la langue française, par Th. Soulice et Sardou.

Dictionnaire des difficultés de la langue française, par C.-V. Boiste, édition de Ch. Nodier.

Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie, par B. Pautex.

Les Omnibus du langage, par D. Lévi Alvarès et C.-L. Merle, dernière édition de Paris.

Dictionnaire wallon-français, à l'usage des habitants de la province de Luxembourg, par J.-B. Dasnoy.

Du bon Langage et des locutions à éviter, par M^{me} la comtesse Drohojowska.

Belgicisms ou les vices de langage et de prononciation les plus communs en Belgique, corrigés, etc., par Joseph Benoit.

Le Complément des grammaires et des dictionnaires français, par le même.

Nouveau manuel de la pureté du langage, par F. Biscarat, édition de A. Boniface.

Le Langage vicieux corrigé, par B. Jullien.

Flandricismes, Wallonnismes et expressions impropres de la langue française, par un ancien professeur (M. Poyart).

Dictionnaire des locutions vicieuses, etc., par M. D. R.

Manuel de la conversation ou traité de la pureté du langage; Bruxelles, chez Deprez-Parent.

Les Omnibus liégeois.

Les Omnibus montois, par L. Dethier, typographe.

ERRATA.

Chambrale, page 65, ligne 17: lisez *chambranle*.

Chambrale, page 65, ligne 19: lisez *chambranle*.

Estompe, page 153, ligne 15, dernier mot de l'alinéa: lisez *estombe*.

Alevain, page 258, ligne 34: lisez *alevin*.

DICTIONNAIRE

DU BON LANGAGE.



A

A, prép.—Ne dites pas: *le cheval à mon père, le livre à mon frère, la fête à maman*, etc.; dites, *le cheval de mon père, le livre de mon frère, la fête de maman*.—*La barque à Caron* fait exception à cette règle. (Acad.)

2. Ne dites pas: *un ami à moi, à lui*; dites, *un de mes amis, un de ses amis*; on disait autrefois, et bien gracieusement, *un mien ami, un sien ami*.

3. Ne dites pas: *nous étions à dix à table; nous avons soupé à huit*; dites, *nous étions huit à table; nous étions huit à ce souper*, ou *nous avons soupé au nombre de huit*.

4. Ne dites pas: *il a mis son fils aux Jésuites*; dites, *chez les Jésuites*, et mieux, *au collège des Jésuites*. (Wall. et Fland.)

5. Ne dites pas: *je demeure à la rue Hors-Château; à quelle rue demeurez-vous*; dites, *je demeure dans la rue Hors-Château, ou simplement, je demeure rue Hors-Château; dans quelle rue demeurez-vous*.

6. *C'est à vous de parler*, c'est à vous qu'il appartient, qu'il convient de parler, et, *c'est à vous à parler*, votre tour de parler est venu. (Acad.)

Cependant les bons écrivains n'ont pas toujours observé cette distinction: *Dieu me l'a donné, c'est à moi à en prendre soin*. (Bernardin de Saint-Pierre.)

7. La préposition *à* s'emploie entre deux noms de nombre, lorsque le sens permet d'augmenter le premier; ainsi on dit: *il a fait cinq à six lieues; il a perdu quinze à vingt francs; il a invité trente à quarante personnes; il a perdu quinze francs et demi; il a fait cinq lieues et un quart; perdu quinze francs et demi, seize francs; invité trente et une, trente-deux personnes*, etc. —Mais lorsque le sens ne permet pas d'augmenter le premier des deux nombres, c'est la conjonction *ou* qu'il faut employer; on dira donc: *il a perdu quinze ou seize centimes; il a invité trente ou trente et une personnes*, etc.

Aa.—Les deux *a* se prononcent et sont brefs: *A-aron, Isa-ac, Ba-al*.

Abaisser.—Ne dites pas: *abaissez-vous pour ramasser ce qui est tombé*; dites: *baissez-vous*.

Abasourdir, v. a., rendre sourd, étourdir: prononcez l's dure.

Abattoir, s. m., endroit où l'on tue les bestiaux; le mot *abattage*, dans ce sens, n'est pas français.

Abattue, dans le sens de *remise, abri*, n'est pas français.

Abbaye, s. f., couvent régi par un abbé, prononcez: *Abé-î* et non *abai-ïe*.

Abbé, s'écrit avec deux *b*, et fait au féminin *abbesse*: on ne prononce qu'un *b* dans *abbaye, abbé, abbesse, abbatial*.

Abîme, s. m.: on écrit aussi, mais plus rarement, *abyrne, abymer*.

Abîmer.—Ce mot signifie gâter, et non salir, souiller, comme en wallon; vous pouvez donc dire: *mon chapeau a été abîmé par la pluie*; mais ne dites pas: *mon pantalon est abîmé par la boue*; vous direz dans ce cas: *mon pantalon est crotté, éclaboussé, sali, couvert de boue*.

Able, s. f., ablette, petit poisson; prononcez *able* (*a* bref.)

Able, terminaison qui a l'*a* long seulement dans les substantifs de deux syllabes: *diable*, *fable* (*diâble*, *fâble*), excepté *table*, qui a l'*a* bref. L'*a* est bref dans tous les autres cas: *aimable*, *blamable*, *formidable*, etc.—Les wallons sont exposés à supprimer l'*l* et à changer le *b* en *p*; les flamands de leur côté, prononcent trop souvent *bèle* au lieu de *ble*: ainsi les premiers diront: *fâpe*, *tape*, *diâpe*, *aimape*, *estimape*; les derniers diront *fâbèle*, *tâbèle*, *diabèle*, *aimabèle*, *estimabèle*. Il faut donc prononcer toutes ces lettres finales et particulièrement l'*l*, et les prononcer sans intercaler un *e* entre le *b* et l'*l*, et l'important, c'est d'y exercer impitoyablement les élèves dès leur plus tendre enfance.

Abloucner, attacher, serrer avec une boucle: ce mot n'est pas français; dites, *boucler*: *bouclez vos jarretières*. (Wall.)

Aboutonner, attacher avec des boutons: ce mot n'est pas français, dites *boutonner*. (Wall.)

Aboyer.—On ne doit pas dire: *aboyer quelqu'un ou sur quelqu'un*, mais *aboyer à, contre ou après quelqu'un*. *Un chien qui aboie aux voleurs, contre tous les passants, après tout le monde; tous ses créanciers aboient après lui*. En parlant des petits chiens, on emploie ordinairement le verbe *japper*: *le chien ne fait que japper*.

Abraham, n. pr.: prononcez *Abrahame*.

Abre, Abrer; Adre, Adrer; Avre, Avrer (terminaisons en): l'*a* est long dans ces terminaisons, *sabre*, *sabrer*, *cadre*, *cadrer*, *navre*, *navrer*. Cette règle s'applique aux dérivés de ces mots, auxquels il faut ajouter les analogues *madré*, *madrée*.

Abréviations.—Les principales abréviations sont les suivantes:

J.-C. Jésus-Christ.

N. S. Notre Seigneur.
N. S. J.-C. Notre Seigneur Jésus-Christ.
S. S. Sa Sainteté (le Pape).
S. P. Saint Père (le Pape).
S. M. Sa Majesté.
S. M. I. Sa majesté impériale (un empereur).
S. M. I. et R. Sa majesté impériale et royale.
S. M. B. Sa majesté britannique (le souverain de la Grande-Bretagne).
S. M. C. Sa majesté catholique (le souverain d'Espagne).
S. M. T. C. Sa majesté très-chrétienne (le souverain de France).
S. M. T. F. Sa majesté très-fidèle (le souverain de Portugal).
S. H. Sa Hautesse (le Sultan).
S. A. Son altesse. (Se dit d'un prince du sang ou d'un prince régnant).
S. A. I. Son altesse impériale. (Idem).
S. A. R. Son altesse royale. (Idem).
S. A. S. Son altesse sérénissime.
S. Exc. Son excellence. (Se dit d'un ministre, d'un ambassadeur).
S. Em. Son éminence (se dit d'un cardinal).
Mgr. Monseigneur. (Se dit d'un évêque, prince, etc.)
M. Monsieur.
M^e Maître. (Se dit des notaires, avoués, avocats).
MM. Messieurs.—M^{me} ou M^e Madame.
M^{lle} Mademoiselle.—M^d Marchand.
M^{de} Marchande.—N^{gt} Négociant.

Acacia, s. m., arbre: prononcez *acacia* et non *acazia*.

Acalender, mot wallon; dites: *cette boutique est bien achalandée*, et non: *acalendée*.

Accessit, s. m.—Le *t* se prononce au singulier et au pluriel: l'Académie écrit au pluriel *deux accessit*, et fait remarquer que plusieurs écrivent *des accessits*: nous admettrions volontiers cette dernière orthographe.

Accourir, **Apparaître**, **Disparaître** et **Résulter**, prennent indifféremment *avoir* ou *être*: *j'ai accouru*, *je suis accouru pour la fête*; *un*

spectre lui avait apparu, lui était apparu; mon argent a disparu, est disparu; qu'a-t-il résulté de là? qu'en est-il résulté? (Acad.)—Mais paraître, comparaître et reparaître ne prennent qu'avoir, ainsi que périr, contrevenir et subvenir: la troisième livraison de ce livre a paru; satan et ses anges ont péri par orgueil; on a subvenu à ses besoins. (Acad.)—C'est donc une faute de dire: ce livre est paru; cet ouvrage est paru depuis quinze jours.

Accroc, s. m., déchirure (le *cinq* des wallons); obstacle, embarras; on ne prononce pas le *c* final et on ne fait sentir qu'un des deux *c*: *acrô* (ô long).

Accroche, dans le sens d'*agrafe*, n'est pas français.

Acculé.—Ne dites pas *des souliers acculés*; dites *des souliers éculés*, pour signifier des souliers qui s'abaissent par derrière sur le talon.—On dit aussi: *éculer ses souliers, ses bottes s'éculent*.

A ce que.—Ne dites pas: *j'arrangerai cette affaire de manière à ce que tout le monde soit content*; dites simplement, *de manière que tout le monde soit content*.

Achéron, s. m., t. de mythol., fleuve des enfers: prononcez *achéron* et non *akéron*.

Acheter, v. a.—Ne dites pas: *j'ai acheté ma maison pour dix mille francs; j'ai vendu mon cheval pour huit cents francs*; mais dites: *j'ai acheté ma maison dix mille francs; j'ai vendu mon cheval huit cents francs*. (Wall.) Mais on dira bien: *ce négociant a acheté hier pour mille francs; j'ai vendu des meubles pour deux cents francs*.

Achever, v. a.—Prononcez *achever, ach'ver* et non *ach'fer*; il en est de même de *échevin, cheville, écheveau*, etc.—Voyez la lettre **v**.

Aclaircir, Raclaircir, ne sont pas français; c'est *éclaircir* qu'il faut dire.

Acolyte, s. m., clerc qui a reçu un des quatre ordres mineurs, nommé l'ordre des acolytes; ce mot ne figure pas dans les dictionnaires dans le sens de *enfant de chœur*; cependant, vu son usage fréquent dans notre pays, nous n'oserions pas le condamner absolument.—*Choral*, dans ce sens, n'est pas français.

Acte, s. masculin et non féminin; prononcez: *ac-te*, en faisant sentir le *t* et non *ake*; *acte de foi*, prononcez de même *pacte*, *tact*, *compact*, *entr'acte*, etc.

Actualité, s. f.—*question palpitante d'actualité*: cette expression, dit M. Francis Wey, est un des fruits de la révolution de Juillet; avant 1833, il n'était pas question de cette horrible façon de parler.

Addition.—Écrivez et prononcez les deux *d*.—Lorsqu'une consonne est doublée dans le même mot, ou se trouve à la fin d'un mot et répétée au commencement du mot suivant, les flamands n'en font ordinairement sentir qu'une; c'est une faute qu'ils doivent soigneusement éviter: ainsi ils prononceront: *adition*, *alusion*, *aluvion*, *acessit*, *colaboration*, *peti table*, *aide-camp*, au lieu de *ad-dition*, *al-lusion*, *al-luvion*, *ac-cessit*, *col-laboration*, *petite table*, *aide de camp*.

Adéquat, adj., entier, total, complet: prononcez *adekoua*.

Adjectif.—(prononcez *ad-jectif*, et non *at-jectif* ni *ag'-jectif*). Les wallons placent quelquefois abusivement l'adjectif devant son substantif; ainsi ils disent: *un neuf chapeau*, *un blanc pantalon*, *une propre chemisette*, etc.; il faut dire: *un chapeau neuf*, *un pantalon blanc*, *une chemisette propre*.

Certains adjectifs pourtant peuvent ou doivent précéder le substantif; l'essentiel est donc de bien les connaître; par ex.: on dit très-bien: *une belle maison*, *un petit livre*, *un homme grand* et *un grand homme*, etc.

Ad libitum, loc. adv., à volonté: prononcez *ad libitome*.

Administration, s. f.: ne dites pas: *on a porté hier l'administration à M. Pierre*; *M. Pierre a reçu hier l'administration*; dites: *on a administré hier M. Pierre*, *M. Pierre a été administré hier*; ou bien, *on a porté hier le viatique*, *l'extrême-onction*, *les derniers sacrements à..... M. a reçu hier le viatique*, *l'extrême-onction*, *les derniers sacrements*. (Fland.)

Adorer, v. n.—Ne dites pas: *j'adore la musique*; *j'adore les asperges*, *les petits pois*; dites: *je raffole de la musique*, *je suis friand des asperges*, *des petits pois*.

Ad patres, loc. lat., signifiant littéralement, *vers les pères: aller ad patres*, mourir; *envoyer ad patres*, faire mourir: prononcez *patrèsse*.

Age, s. masculin.—Ne dites pas: *c'est à nos âges surtout qu'il faut éviter les excès*; dites: *c'est à notre âge surtout...* Cette faute est assez commune.

2. **Age**, dans le corps ou à la fin des mots, doit se prononcer *age* et non *ache*: *âge, fromage, rivage, tapage, ménagement, déménagement*, etc., et non *ache, fromache, rivache, tapache, ménachement, déménachement*. (Wall.)—*Ache*, d'un autre côté, doit se prononcer *ache* et non *age*: *hache, vache, cravache, il crache, crachement*, etc., et non *hage, vage, cravage, il crage, cragement*. (Fland.)

Aéré, adj., qui a de l'air, qui est en bel air.—Dites: *cet appartement est bien aéré*; ne dites pas: *cet appartement est bien airé*.

Affaire (*Avoir*).—*Avoir affaire de*, c'est avoir besoin de: *j'ai affaire d'argent; j'ai affaire de vous, ne sortez pas*.

2. *Avoir affaire à quelqu'un*, suppose pouvoir, autorité, force, supériorité de la part de ceux à qui on a affaire; et dépendance, infériorité, besoin de la part de ceux qui ont affaire; celui qui veut obtenir une grâce, une faveur, *a affaire au ministre* ou *à ses commis*, et non *avec le ministre*, etc.; *il a affaire à un homme dur et méchant, à un homme plus rusé, plus fort que lui*.

3. *Avoir affaire avec quelqu'un*, suppose concours d'affaires, discussions, différends, contestations: *un commis a affaire avec le ministre; un associé a affaire avec son associé; il faut éviter d'avoir affaire avec les fripons; j'ai eu affaire avec cet homme-là au tribunal de commerce*. Remarquez qu'*avoir affaire* s'écrit en deux mots (et non *avoir à faire*) dans les quatre acceptions qui précèdent.

Affiler, Effiler.—*Affiler*, signifie donner le fil à un tranchant; *effiler*, c'est défaire un tissu fil à fil: *j'ai affilé la lame de mon canif; j'ai effilé ma cravate*.

Affligé, adj.: ce mot ne peut pas s'employer comme synonyme d'*estropié*: *c'est un estropié* (et non *un affligé*) *qui demande l'aumône*.

Agace, s. f., oiseau qu'on nomme plus communément *pie*; quelques-uns écrivent, *agasse*. (Acad.)

Agenda, s. m., carnet où l'on inscrit jour par jour ce que l'on doit faire: le plur. est *agendas*: prononcez *aginda* et non *agène-da*.

Ag, Agde, Age, Agme, Agne, Agre, Agru, toutes finales brèves, excepté le seul mot *âge*. (M. J. BENOIT, *le Complément des Grammaires*, etc.)

Agir.—Ne dites pas: *il en a mal agi avec moi*; dites: *il a mal agi avec moi*.

2. Ne dites pas: *quand il a s'agi de parler*; dites *quand il s'est agi*; dites de même: *il se fût agi, il s'était agi, il se sera agi, il se serait agi, il se fût agi, qu'il se soit agi, qu'il se fût agi*.

Agonisant: prononcez *agonizant* et non *agonis-sant*.

Ai, au lieu de *oi*.—Autrefois on écrivait: *connoître, paroître, j'aimois, il vendroit*, etc.: aujourd'hui on écrit communément: *connaître, paraître, j'aimais, il vendrait*.

Ai, Aie, Aye, (terminaisons en)—Généralement on fait trop sentir l'*i* et l'*e* des syllabes en *ai, aie, aye*. On prononce par exemple, *que j'aiïe, hai-ïe, clai-ïe, gai-ïe, pai-ïe*, etc., tandis qu'on doit dire: *que j'aî, haî, clai, gai, paî, (aî long)*. Il en est de même des mots en *oie* et en *oye*, tels que *soie, voie*, que je *croie*, etc., qu'il faut prononcer *soî, voî*, que je *croî*, etc., (*oî long*) et non: *soi-ïe, voi-ïe*, que je *croi-ïe*. (Wall.)

Aider, v. a.—*Aider quelqu'un*, c'est lui prêter plus ou moins d'assistance: *il faut aider les pauvres; aidez-le à descendre*.—*Aider à quelqu'un*, c'est, le plus souvent, l'assister en partageant ses efforts: *aidez à cet homme à soulever ce fardeau*.

Aide de camp, s. m.—Ce mot s'écrit sans trait d'union; faites sentir les deux *d*.

Aides, Aises.—*Je connais les aides, les aises d'une maison*, pour signifier les corridors, les chambres, les escaliers, la distribution d'une maison, n'est pas français; dites: *je connais les êtres*, subst. m. pl., et

prononcez l'*r* fortement, ainsi que dans toutes les finales en *dre*, *tre*, *gre*, *bre*, *fre*, *vre*, *cre*, etc.

Aigle, s'emploie au *féminin*, 1^o dans le sens d'enseigne militaire: *les aigles romaines*, (les enseignes des légions romaines); 2^o dans le sens d'armoiries: *l'aigle impériale* (les armes de l'empire d'Autriche qui sont *une aigle* à deux têtes).—Dans tout autre sens, *aigle*, s'emploie au masculin: *l'aigle fier et courageux*, *un aigle femelle*;—*c'est un aigle*, c'est-à-dire, un homme qui a un esprit supérieur.

Aiguë, (tréma), fém. de *aigu*: voyez *gu*, *guë*.

Aiguière.—Prononcez: *aighière*; de même *aiguiérée*, *anguille*. Voyez *gu*.

Aiguiser, v. a.—Prononcez l'*u* et l'*i* séparément: *aighuier* et non *aighouier*, ou *aighiser*. Il en est de même de: *aiguille*, *aiguillade*, *aiguillée*, *aiguillon*, *aiguillonner*, *aiguisement* et de tous les dérivés du mot *aigu*. Voyez *gu*.

Aile ou **Ale**, s. f., espèce de bière anglaise: prononcez *èle*:—L'Académie écrit *aile*.

Aill.—La syllabe *aill* est longue au milieu des mots qui expriment une action, une chose plus ou moins méprisable ou ridicule, tels que *brailler*, *bretailleur*, *bretailleur*, *se chamailler*, *éraillure*, *haillon*, *railler*, *railleur*, *rimailler*, *rimailleur*. Elle est brève dans les mots qui n'ont aucune signification désagréable: *ailleurs*, *caillou*, *maillot*, *paillette*, *tressaillir*, *vaillant*, *vaillance*: le mot *poulailler* a l'*a* long, parce qu'il dérive de l'ancien substantif féminin *poulaille*.

2. Les substantifs en *aille*, tous du genre féminin, ont généralement l'*a* long ainsi que leurs dérivés: *bataille*, *batailler*, (excepté *bataillon*); *paille* (les dérivés *paillasse*, *paillason* exceptés); *taille*, *tailler*, etc.; excepté *limaille*, *médaille*, *représaille*.—*Versailles*, *Noailles*, *la Fouraille*, *Aywaille*, etc., ont aussi l'*a* long.

3. Les substantifs en *ail*, tous du genre masculin, ont au contraire l'*a* doux: *ail*, *bail*, *corail*, *détail*, *éventail*, *travail*, et leurs dérivés; il faut y ajouter les noms propres: *Montmirail*, *Gail*, etc. (HENNEBERT.)

Aimer. Ce verbe exige la préposition *à* devant un infinitif: ne dites pas: *cet enfant aime de jouer, cet élève aime de lire*: dites, *cet enfant aime à jouer, cet élève aime à lire*.

2. Ne dites pas: *mon professeur aime à ce que mes devoirs soient bien écrits*; dites: *mon professeur aime que mes devoirs soient bien écrits*.

3. *Aimer mieux*, devant un infinitif rejette toute préposition: *il aime mieux jouer, il aime mieux étudier*. Cependant on peut dire également: *cet enfant aime mieux jouer qu'étudier*, et *cet enfant aime mieux jouer que d'étudier*. (Acad.)

Aux temps composés, *mieux* précède le participe passé: *j'ai mieux aimé*.

4. Prononcez *émer* et non *èmer*: il en est de même de tous les mots où *ai*, première syllabe, est suivi d'une syllabe sonore: *aisé, j'aidai*, etc.

Ain.—L'*n* des substantifs terminés en *ain* ne se lie pas avec la voyelle du mot suivant: *le pain est fort cher* (et non *le pain n'est fort cher*); *cet homme est vain et fier* (et non *vain n'et fier*).

Aine, *eine* et *ène*.—Prononcez *vène* et non *vain-ne*:—*huitaine, dizaine, douzaine, vaine, certaine, lointaine, veine, il mène, il amène*, etc. (Wall.)

Ainsi.—*Est-ce bien vrai? Oui, c'est ainsi*: on dit plutôt, dans le style familier: *c'est comme cela* ou *comme ça*, forme abrégée de *cela*.

2. *Ainsi* n'est pas toujours synonyme de *donc*: ne dites pas: *vous voilà ainsi, vous partez ainsi*; dites: *vous voilà donc, vous partez donc*.

Air, s. m.: *air frais, air chaud, air froid*: v. *avoir l'air*.

Airer, pour *aérer* est un barbarisme: *lieu aéré, aérer une pièce* et non *lieu airé*, etc.

Ajamber, Ajambée, ne sont pas français; dites: *enjamber, enjambée*.

Ajoute.—Ce mot n'est pas français, et doit être remplacé par *allonge, rallonge*, ou *addition*, suivant le sens: *mettre une allonge ou une rallonge à une jupe; la table est trop petite, mettez-y une allonge ou une rallonge*;

l'auteur a fait à son livre de nombreuses additions.—Prononcez *allon-ge*, et non: *allon-che*. Voyez les mots *prononciation* et *finale*s.

Alargir, barb.: *alargir une robe, un habit*: dites *élargir*.

Albinos, s. m. et f., race d'hommes blafards.—Prononcez *albinoce*.

Alcoran, s. m., livre sacré des Mahométans.—Ne dites pas: *l'Alcoran*, mais *le Coran*. En effet, il est à remarquer que *al* en arabe correspond à notre article *le, la*; d'où il suit que vous ne pouvez pas plus dire *l'Alcoran*, que *la labible, le lelivre, la laphume*.

Alentour, autrefois préposition, est devenu adverbe; on dira donc: *je me promène autour du parc; j'étais dans le parc, et mon ami se promenait alentour*. *Alentour* ne peut avoir de complément et doit toujours s'employer adverbialement.

2. Ne dites pas: *il travaille autour, à l'entour de sa maison, de son devoir*; dites: *il travaille à sa maison, à son devoir*.

Alentours, s. m. pl., n'a pas de sing., et signifie les lieux circonvoisins: *les alentours de Liège sont très-pittoresques*.

A l'envi, expression adverbiale qui signifie *avec émulation, à qui mieux mieux*: c'est une faute très-commune que d'écrire *à l'envie*.

Alexandre, Alexandrine, Alexandrie; l'*x* est dure dans ces mots: *Alekçandre* et non *Aleg-zandre*.

A l'honneur.—Ne dites pas: *Liège a érigé une statue à l'honneur de Grétry*; dites *en l'honneur de Grétry*.

Aller.—L'Académie admet *je vais* et *je vas*, mais elle ajoute que cette dernière forme s'emploie rarement et seulement dans le langage familier.

2. *Je fus, tu fus, il fut*, etc., pour *j'allai, tu allas, il alla*, etc., se disent très-bien, quoi qu'en pensent Lévy, Boinvilliers, Chapsal, Poitevin, Girault-Duvivier, etc.: cette forme est consacrée par l'autorité de l'Académie et de plusieurs bons écrivains, notamment Corneille, M^e de Sévigné: il ne peut donc rester l'ombre de doute sur cette question. Voyez la grammaire de M.

l'abbé Péters, n° 584, où l'auteur fait justice des raisons spécieuses de ses contradicteurs.

3. Employez: *a été*, lorsque vous croyez qu'on est de retour: *Pierre a été à l'église, mais il n'y est resté qu'un instant*. Employez: *est allé*, lorsque vous croyez qu'on n'est pas de retour. *Mon père est allé à Paris, et il y séjournera trois mois*. Le wallon ici est un bon guide.

4. Ne dites pas: *Monsieur le baron a été ici (chez nous)*; dites: *Monsieur le baron est venu ici*.

5. Ne dites pas: *je me suis en allé; on les a fait en aller*; dites: *je m'en suis allé; on les a fait partir*. Ne dites pas: *je m'y vais, mais j'y vais*.

6. Ne dites pas: *mon frère va sur vingt ans*; dites: *mon frère aura bientôt vingt ans, ou est dans sa vingtième année*.

7. Ne dites pas: *aller, voyager, revenir sur la terre, sur l'eau*; dites: *aller, voyager, revenir par eau, par terre: j'ai été à Namur et j'en suis revenu par eau*.

8. Ne dites pas: *il a voulu me faire aller*; dites: *se jouer de moi, se moquer de moi, me plaisanter, me faire poser, m'en faire accroire, selon le sens*.

9. Ne dites pas: *j'ai plusieurs endroits à aller*; dites: *je dois aller dans plusieurs endroits; j'ai plusieurs endroits à voir, à visiter; il faut que j'aille dans plusieurs endroits*.

10. *Allez! Allez!* formule aussi inconvenante que: *vous en avez menti*; dites: *vous plaisantez sans doute; parlez-vous sérieusement ou pour plaisanter; apparemment vous plaisantez*.

11. *Aller avec* veut être suivi d'un régime: ne dites pas: *vous partez, je m'en vais avec*; dites: *je m'en vais avec vous: avec* est une préposition et non un adverbe. (Wall.)

12. Ne dites pas: *comment va? comment vous va? comment va-t-il?* dites: *comment va votre santé? comment vous en va?* et mieux, *comment*

vous portez-vous? (Acad.) Ne dites pas non plus: *Comment va-t-il avec vous?* dites: *comment vous portez-vous?* (Fland.)

13. Par raison d'euphonie, on supprime ordinairement la particule *y* devant le futur *irai, iras, ira*, etc. *Ira-t-il à Rome? Il ira?* Mais ce ne serait pas une faute de l'exprimer.

Allocation, Allocution, Allodial, Allodialité, Alluvion, Allusion: dans tous ces mots, prononcez les deux *ll*.

Allonge, dans le sens d'*élan, d'escousse*, n'est pas français; ne dites pas *j'ai pris mon allonge pour sauter*; dites: *mon élan, mon escousse*.

Allonger (*s'*).—Ne dites pas: *les jours s'allongent*; dites: *les jours croissent*.

Allumer.—Ne dites pas: *allumez la lumière, le feu*; dites: *allumez la bougie, la lampe; faites du feu*.

2. *Allumer*, dans le sens d'*éclairer*, n'est pas français. (Wall.)

Almanach est masculin et se prononce *almana*. Ne dites pas *armanach* ou *almanak*; ne dites pas non plus *une almanach placante*; dites: *un almanach de comptoir*.

Aloès, s. m.—Prononcez *aloèce*.

Alors pour *ensuite*: *alors* est un adverbe de temps qui signifie: *à cette époque, dans ce temps-là*, comme quand on dit: *il était autrefois bien riche; alors il se voyait entouré de flatteurs; dans ce temps-là ou alors, nous étions heureux*. Mais on emploie abusivement *alors* pour *ensuite, puis, après, après cela*, en disant par exemple: *nous dinâmes, alors nous prîmes le café, alors nous nous promenâmes*; il faut dire: *ensuite nous prîmes le café, ensuite....* Dites encore: *nous avons été à la messe, ensuite nous sommes venus déjeuner, puis nous sommes partis*, etc., et non: *alors, alors....* Prononcez *alor* et non *alorse*.

Alouette, s. f., oiseau.—Ne confondez pas ce mot avec *luette*, morceau de chair saillant placé à l'entrée du gosier: *il a la luette enflée; remettre la luette*: et non: *il a l'alouette*, etc.—Voyez *oue*.

Amadou, subst. masculin: *votre amadou n'est pas sec* et non *votre amadou n'est pas sèche*.—Ne dites pas *amadoue*.

Amancer.—Ne dites pas: **amancer un balai**; dites *emmancher un balai*.

Amande: voyez *noix* et *noyaux*.

Amateur, s. m.—L'Académie ne reconnaît point de féminin à ce mot. Beaucoup de personnes, à l'imitation de J.-J. Rousseau, disent *amatrice*.

Amblève, rivière de Belgique, qui prend sa source en Prusse et se jette dans l'Ourthe. On doit écrire *Amblève* et non *Emblève*: 1° parce qu'on prononce invariablement *Amblève* et non *Imblève*; 2° parce que l'*a* figure dans le mot latin *Amblavia* et dans le mot *Amel* qui en est le nom allemand; 3° parce que le mot *Amblève* vient du german *Ambla*, aune (arbre) et *Ahva*, eau (rivière des aunes).—Il nous paraît donc tout-à-fait impossible de justifier la seconde orthographe (*Emblève*).

Amelette, pour *omelette* ou *amulette*, n'est pas français.

Amer, s., boisson, est masculin: *cet amer n'est pas violent*: écrivez *amer* et prononcez *amère*.

Ami, s. m.—On ne dit pas *être ami avec quelqu'un*, mais *de quelqu'un: je suis l'ami de Pierre* ou *Pierre est mon ami; je suis son ami, il est mon ami*.

Amical, **ale**, adj., n'a point de pluriel masculin (Acad.); quelques grammairiens disent *amicals*; Boiste et Boinvilliers disent *amicaux*: nous préférierions cette dernière forme, si le pluriel d'amical devenait nécessaire. (SOULICE et SARDOU).

Amict, s. masculin, sorte de linge bénit dont le prêtre se couvre les épaules: prononcez *ami* et non *emike* ni *amik-te*.

Amitié, s. f.—Prononcez *amiti-é* et non *ami-tchi-é*.—Voyez *ti*.

Amitieux.—Ce mot n'est pas français; remplacez-le par *carressant*, *aimant*, *aimable*, *affectueux*; *cet enfant est fort carressant*.

Amment, se prononce *aman* et non *an-man*: *apparamment*, *constamment*, *précipitamment*.—Il en est de même de *emment*: *récemment*, *prudemment*.

Amen: prononcez *amène*.

Amnistie, s. f., **Armistice**, s. m.—L'*amnistie* est un pardon accordé par le souverain.—L'*armistice* est une suspension d'armes: on faisait autrefois ce dernier mot du féminin.

Amont, s. m. **Aval**, s. m.—Amont est le côté (d'en haut) d'où vient la rivière; il est opposé à l'*aval*, côté vers lequel descend la rivière: *ces bateaux viennent d'amont* (descendent); *ils viennent d'aval* (ils montent).

Amour est masculin: *l'amour des mères est le plus généreux de tous les amours*; *sculpter, peindre de petits amours*.—Dans le sens de passion, il est ordinairement masculin au singulier et féminin au pluriel: *un fol amour*, *de folles amours*; et, par extension: *mon pays, mon premier amour, mes plus chères amours*.

Amouracher; ne dites pas: *enmouracher*.

An, s. m., année: ne dites pas à *la nouvel an*; dites: *au nouvel an* ou à *la nouvelle année*.

Ancêtres, subs. m. pl., ayeux, n'a pas de singulier: prononcez *ancê-tres* et non *ancète* ni *ancè-tère*.

Anche, s. féminin, tuyau pour pousser l'air dans les instruments à vent: *une anche de clarinette*.—Prononcez *anche* et non *ange*.

Anchois, s. masculin: *de bons anchois*.

Ancienne, fém. de *ancien*; prononcez *anciène* et non: *ancien-ne*.

Andain, s. m., rangée de foin qu'un faucheur coupe à la fois.

Andante, t. de musique: prononcez *andanté* et non *andante*.

Ane est masculin et fait *ânesse* au féminin: *A laver la tête d'un âne on perd sa lessive*.

Ange, s. masculin, esprit céleste: *l'ange gardien*; prononcez: *an-ge*, et non *an-che*, et appuyez fortement sur le g.

Angelus, s. m.—Ne dites pas: *sonner les angelus*; dites: *sonner l'angelus*: ce mot ne se prend pas au pluriel et se prononce *angeluce*.

Angora, s. m., chat; ne dites pas *angola*.

Anguille, s. f., poisson: prononcez *anghille*, en mouillant les *l*, et sans faire sentir l'*u*: voyez *gu*.

Anis, s. m., plante, graine, dragées: prononcez *ani* et non *anizes*.—Dites *anisette* et non *anis* pour désigner la boisson qui porte ce nom.

Annales, s. f. plur.—Faites sentir les deux *n*, *an-nales*, ainsi que dans les mots suivants: *annal*, *annaliste*, *annate*, *Anna* (subst. pr.), *annexe*, *Annibal*, *annihiler*, *annoter*, *annuaire*, *annuel*, *annuité*.

Année, s. f.—Prononcez *a-né*, *é* long, et non *an-né* ni *a-néïe*: voyez *é*, *ie* et *an*.

Anniversaire, cérémonie qui se fait le même jour chaque année, est un substantif masculin: *le second anniversaire*; *un anniversaire solennel*.

Annoté, part.—Ne dites pas: *tous les articles de mon magasin sont annotés en chiffres connus*; dites, *sont marqués*.

Anoblir et **Ennoblir**.—*Anoblir*, c'est rendre noble en donnant un titre de noblesse: *le roi l'avait anobli*. *Ennoblir*, c'est élever, donner de la noblesse: *ces sentiments vous ennoblissent*; *les beaux arts ennoblissent une langue*.—*Ennoblir*, prononcez *an-noblir* et non *a-noblir*.

Anonyme, qui est sans nom: *ouvrage anonyme*; *pseudonyme*, qui a un faux nom: *le pseudonyme de cet ouvrage est N*. (c'est-à-dire N. est un nom faux, il n'en est pas le véritable auteur).

Antechrist, s. m., en un seul mot: prononcez *antecri*;—*Christ*, Prononcez *Chris-te*;—*Jésus-Christ*, prononcez *Jésucri*.

Antichambre est féminin comme *chambre*: *une belle antichambre*.

Anticipativement: ce mot n'est pas français; dites donc, *la rétribution est de 100 frs. par an, payable d'avance ou par avance et par trimestre, et non, payable anticipativement.*

Antique est opposé à *moderne*;—*ancien à nouveau*;—*vieux à neuf*: dans une chapelle antique on voyait d'anciens règlements écrits sur de vieux parchemins.

Ao, Aon, Aou.—L'*a* est bref dans ces trois combinaisons: *cacao, chaos, Lycaon, Phaon, Pharaon*.—L'*o* est nul dans *Craon* (ville), *faon, Laon* (ville), *paon*; lisez donc *Cran, fan, Lan, pan*. Il en est de même des dérivés *faonner, paonne, paonneau, paonnier, Laonais, Craonais* qu'il faut prononcer *faner, pane, panneau, panier, Lanais, Cranais*.—C'est l'*a* qui s'élide dans *aoriste* (voyez ce mot), *août, aoûteron, curaçao, Saône* (rivière), *Saonais, Saint-Laon* (ville), *saoul, saouler* (on écrit généralement aujourd'hui *soûl, souler*) *taon* (insecte); on prononce donc *oriste* (quelques-uns prononcent *aoriste* et *saône*), *oût, oûteron, sône, curaço, Sonais, Saint-Lon, sou, souler, ton*.—L'*a* et l'*o* se prononcent dans *aorte, aortique* et dans *aoûté*, participe passé du verbe *aoûter* (qui ne s'emploie plus guère qu'à ce temps): pron. *aorte, aortique, aoûté*. (HENNEBERT).

Août, s. m., huitième mois de l'année: voyez *ao, aon, aou*.

Apercevoir, v. a., s'écrit avec un seul *p*.

Apothicaire ne se dit plus aujourd'hui; on dit *pharmacien*.

Apparution, Disparution: écrivez et prononcez, *apparition, disparition*;—cependant on dit *comparution*, action de comparaître en justice.

Appas ou **Pas**, dans le sens de *marche*, de *degré* d'un escalier, de *seuil* d'une porte, n'est pas français.

Appel, s. m.—Dites *appeau*, en parlant des instruments avec lesquels on imite le chant des oiseaux.

Appeler.—Dites *appeler* d'un jugement et non: *rappeler*.

Appendice, s. m.: on prononce *ap'paindice* et non *apandice*.

Applanter n'est pas français: ne dites donc pas: *cette prairie est applanée d'arbres*; dites: *plantée d'arbres, garnie d'arbres*.

Applaudir, v. a. et n.—*Applaudir quelqu'un ou quelque chose*, c'est, 1^o battre des mains en signe d'approbation: *on a vivement applaudi le poète; on a surtout applaudi le dernier vers*; 2^o louer: *chacun l'a applaudi d'une si bonne action; on ne peut qu'applaudir un pareil trait*. (Acad.)

2. *Applaudir à quelqu'un ou à quelque chose*, c'est l'approuver: *s'il faisait cette bonne action, tout le monde lui applaudirait; j'applaudis à votre bonne conduite*.

Appliquer, v. a.—Ne dites pas: *une amende de cinq francs est appliquée à tout membre qui, etc.*; dites, *est infligée*.

Appointements, s. m. pluriel: *ses appointements* (et non *son appointement*) *sont de 2000 frs.*: voyez *gage*.

Apprendre.—Ne dites pas: *ma sœur s'est apprise elle-même à broder*; dites: *ma sœur a appris d'elle-même à broder*.

2. On dit très-bien *j'apprends la musique* (j'enseigne) *à cet enfant*. (Acad.)

3. Ne dites pas: *j'ai appris cela auprès de lui*; dites *de lui*.

Apportez votre ami, votre frère, pour *amenez votre ami, votre frère*, est un flandricisme.

Apprenti, s. m., et non *apprentif*, fait au féminin *apprentie* et non *apprentise* ni *apprentisse, apprentive*.

Apprêt, s. m., préparatif: prononcez *aprè*.

Apprêter, v. a. et n. Ne dites pas: *cela prête à rire*, pour signifier que telle chose rend ridicule, donne à rire, donne une occasion de rire; dites: *cela apprête à rire; si vous faites telle chose, vous apprêterez à rire à tout le monde*. (Acad.)

Après.—Ne dites pas: *on demande après vous; chercher après quelqu'un*; dites: *on vous demande, chercher quelqu'un*.

2. On dit très-bien: *courir, attendre après quelqu'un*. (Acad.) Avis à certains grammairiens qui condamnent ces expressions.

3. Ne dites pas: *il est en colère, il est fâché après vous, mais ... contre vous;—il est occupé après ce travail, mais ... à ce travail*.

4. Ne dites pas: *mettez les chevaux après la voiture*; dites, *mettez les chevaux à la voiture*.

5. Ne dites pas: *la clef est après la porte*, dites, *la clef est à la porte*. (Fland.)

6. *Par après* n'est pas français; dites simplement *après*.

Après-dînée, Après-soupée sont des subst. *féminins* et s'emploient de préférence à *après-dîné, après-dîner*, ou *après-soupe, après-souper* qui sont du masculin. Le pluriel est *après-dînées, après-soupées*; l'Académie ne donne pas le plur. de *après-midi*. *Après-midi* est également du *féminin*, quoique plusieurs le fassent du *masculin*. (Acad.)

Aquatique, Aquarelle, Aquatile, Aquarium, Aqua-viva, Aquador, Aquariens, Aqua-tinta: prononcez *akouatique, akouarelle, akouatile*; etc. Voyez *qu*.

Aqueduc, s. m., canal pour conduire l'eau: prononcez *akeduc* et non *akéduc, akèduc*.

A quia, loc. adv.—Être, mettre à *quia*, être réduit, réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre: *cet élève a été dix fois à quia pendant la classe*: prononcez *akuia* et non *a kouia*. Voyez *qu*.

Aquilin, Aquilon: prononcez *akilin, akilon*. Voyez *qu*.

Ar et **Arr**, au commencement des mots, sont brefs: *arrondissement*, prononcez *arondissement*, et non *ârondissement*; *arroser, a-roser* et non *âroser*.

Arbalète, s. f.—On dit une *arbalète* et un *arbalétrier*.

Arborer, dans le sens de *d'arbres plantés*, n'est pas français: ainsi ne dites pas, *une prairie bien arborée*; dites *une prairie bien garnie d'arbres*.

Arc, s. m., **Arc de triomphe**, s. m., (sans traits d'union), prononcez *arke*.—*Arc-boutant*, *arc-bouter*, *arc-doubleau*; prononcez *arboutant*, *arboutier*, *ardoubleau*. *Arc-en-ciel* se prononce *arkenciel*, même au pluriel, qui s'écrit *arcs-en-ciel*. (Acad.) Voyez *c final*.

Archaisme, s. m.—Mot antique, tour de phrase suranné;—*archange*, s. m.;—*archéologie*, s. f., science des monuments de l'antiquité;—*archéologique*, adj.;—*archéologue*, s. m.;—*archétype*, s. m., terme didactique, original, patron, modèle;—*archiépiscopal*, *ale*, adj.;—*archiépiscopat*, s. m.;—*archontat*, s. m., dignité de l'archonte;—*archonte*, s. m., titre des principaux magistrats grecs, surtout à Athènes.—Dans tous ces mots *ch* se prononce comme *k*; partout ailleurs *arch* ou *archi* se prononce comme le *ch* français, dans *franchise*, *chemise*, etc.

Archal (*fil d'*), prononcez l'*l*.—Ne dites pas *du fil d'archat* ou *d'aréchal*, mais *du fil d'archal*.

Archelle, n'est pas français; c'est *osier* qu'il faut dire.

Ardoisier, s. m.: celui qui possède ou qui exploite une carrière d'ardoises; ne dites pas *ardoisier* pour désigner un ouvrier couvreur; mais dites *couvreur en ardoise*, comme on dit *couvreur en chaume*, *en tuile*.

Are, est un subst. masculin: *un are de terre*.

Are et **Arre**, ont l'*a* grave dans les substantifs de deux syllabes dont l'*a* n'est point initial; *gare*, *barre*, *gare*, *tare*, etc.—Ajoutez l'adjectif *rare*, le verbe *je narre* et tous les dérivés, à l'exception de *narratif*, *narration*, *narrateur*. L'*a* est moyen dans *lares*, *mare*, *phare*, *tiare*; il est bref dans les dérivés *barrique*, *barricade*, *barricader*. (HENNEBERT.)

Arêt.—Ne dites pas: *j'ai manqué d'avalier une arêt* (de poisson); dites *une arête*.

Argot, s. m.—Ne confondez pas *argot* avec *ergot*: *argot* est le jargon des filous qui n'est intelligible qu'entre eux; *ergot* est cette corne molle que les chevaux porte entre les jambes; *ergot* signifie encore une sorte de petit ongle pointu qui se trouve aux pieds de certains animaux: *les ergots d'un coq*.—Ne dites pas: *cet homme est bien argoté*, mais, *cet homme est intelligent, instruit, rusé, entend bien ses intérêts*, selon le sens.

Argus, s. m., espion domestique; prononcez *arguce*.—Voyez *s finale*.

Arlequin.—Ne dites pas *harlequin*. (*h* aspirée.)

Armes, s. f. pl.—Ne dites pas: *la garnison est sur les armes*; dites *la garnison est sous les armes*. (Wall.)

Armistice, s. m.: voyez *amnistie*.

Armoire est du féminin: *une belle et grande armoire*: les wallons font souvent ce mot du masculin.

Arrérages, s. m. pl., revenus arriérés; écrivez et prononcez *arrérages* et non *arriérages*.

Arrhes, s. f. pl., argent donné pour assurer l'exécution d'un marché verbal; le mot *errhes* pour *arrhes* n'est pas français. Voyez *rh*.

Arrière, interj.—Écrivez et prononcez *arrière* et non *errière*.

En arrière de.—C'est une faute de dire: *Ne faites pas en arrière de lui, ce que vous n'oseriez faire devant lui*; dites: *ne faites pas hors de sa présence ce que...* Mais on peut dire: *il me loue en ma présence et me déchire en arrière*. (Acad.)

2. Ne dites pas: *mettez-vous arrière de moi*; dites: *éloignez-vous, retirez-vous de moi*.

3. Ne dites pas: *ils sont retournés en arrière*, mais: *ils s'en sont retournés, ils ont rebroussé chemin*.

Arrondir, Arroser: prononcez, *arondir, aroser*.

Arsenic, s. m.—Prononcez *arsenik*. (Acad.) Devant une consonne on ne prononce pas le *c*: *l'arseni se volatilise au feu*.

Artillerie, Artilleur: mouillez les *ll*.

Artiste, s. m. et f.—Ce mot s'emploie abusivement aujourd'hui comme synonyme de *acteur, actrice*; *ce ténor est un grand acteur* et non *un grand artiste*. Voyez *t*.

As final.—L'*a* est long dans les mots terminés en *as* au singulier: *amas, bas, cas, compas, coutelas, damas, échalas, frimas, gras, lilas, ramas, repas, tas, trépas*, etc., ainsi que dans leurs dérivés *amasser, basse, casser, compasser, grasse*, etc. Pour quelques mots de cette classe, l'*a* s'est fort adouci dans le langage à la mode: ainsi pour *ananas, bras, cabas, cadenas, chasselas, cervelas, embarras, fracas, matelas, tracas, taffetas, verglas*.—L'*a* est encore long dans les noms propres *Lucas, Thomas*, comme dans ceux où l'*s* finale se prononce: *Agésilas, Damas, Epaminondas, Stanislas, Vaugelas*, etc. (HENNEBERT.)

As, subst. masculin, carte, poids, monnaie: prononcez *âce*; *les as sont égaux* et non *égales*.

Ascension, s. f., action de monter, fête: prononcez *as'sension* (prononcez les 2 *s* dures).

Ase et **Aze**, à la fin des mots, ont l'*a* long, pourvu que l'on y retrouve l'*s* douce ou le *z*: *base, case, gaze, évase, écrase, phrase*, etc., ainsi que leurs dérivés *baser, caser, gazer*, etc.; il en est de même des noms propres *Anastase, Caucase, Métastase, Pégase*, etc.

Asion, Assion, Ation (les trois terminaisons en) sont toujours graves, d'après quelques grammairiens: prononcez *persuâsion, pâssion, nâtion*, etc. Cette règle, qui comprend un grand nombre de mots (1193), ne souffrirait aucune exception. Elle serait même applicable aux dérivés où *ion* se change en *io*; ainsi *pâssionné, nâtionnal*, etc.; mais lorsque *ion* disparaît entièrement, comme dans *dominateur, natif, persuadé*, etc., l'*a* redeviendrait doux (bref). —(HENNEBERT.)

D'un autre côté, de bons grammairiens, et en grand nombre, prétendent que l'*a* des terminaisons *asion, assion, ation* est *toujours bref*. Nous pensons donc que l'une et l'autre prononciation sont bonnes; cependant, comme l'usage, à peu près général en Belgique, paraît être de faire ces sortes d'*a* brefs, nous admettrions plus volontiers la seconde prononciation, et nous croyons même, qu'à peine de s'exposer à se singulariser, il faut l'adopter, au moins dans notre pays.—Il va sans dire qu'on doit prononcer nettement *acion* et non *achon, achion*, etc.; il en est de même des finales en *ition, sion*, etc.: *transition, session*.

Asme, Aspe, Asque (terminaisons en): faites sentir l'*s* et l'*m*: *cataplasme, spas-me, enthousias-me, asth-me (as-me), jas-pe, cas-que*, etc., et non *cataplasse, spasse, enthousiasse, asse, jasse, casse*, ni *cataplam-se, enthousiam-se, am-se*, ni *cataplame, spame, enthousiame*, etc. Il en est de même des terminaisons en *isme*: *catéchisme, schisme, barbarisme*.

Aspect, s. m.—Prononcez *aspek*; prononcez de même *respect, suspect* (*respèk, suscep*); *abject* se prononce *abjekte*. Voyez *ct*.

Aspergès, s. m., goupillon, prononcez *aspergèce*.

Aspic, s. m., petit serpent venimeux: prononcez *aspik* et non *aspi*. Voyez *c final* et *broc*.

Aspiral, pour *la spirale* ou le ressort *spiral* est une faute grossière; vous direz donc: *la spirale de cette montre est cassée* et non *l'aspiral*.

Aspirer.—On dit *aspirer à quelque chose* et non *après quelque chose*; il *aspire aux honneurs* et non *après les honneurs*.

Assassiner, Assassin, Assassinat:—prononcez *assaciner, assacin, assacinat* et non *assaziner, assazin, assazinat*, ni *azaziner, azazin, azazinat*.

2. *Assassineur*, pour *assassin*, n'est pas français.

Asseoir, v. a.—Indicatif présent: *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent*; imparf.: *je m'asseyais*, etc.; fut.: *je m'assiérai*, etc.; *je m'assiérais*; *assieds-toi*, etc.; *que je m'asseye*, etc.; *s'asseyant*, etc. L'Académie reconnaît aussi pour bonne la conjugaison suivante: *Je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient; je m'assoiais*, etc.; *je m'assoirai*, etc.; *je m'assoirais*, etc.; *assois-toi, assoyons-nous, assoyez-vous; que je m'assoie*, etc.; *s'asseyant*.—Il s'ensuit que l'expression *asseyez-vous* est très-française.

Assez, doit toujours être placé devant le mot qu'il modifie; ne dites donc pas: *j'ai mangé assez, j'ai du papier assez, je suis malheureux assez*; dites: *j'ai assez mangé, j'ai assez de papier, je suis assez malheureux*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *il a eu assez avec cela*; dites: *il a eu assez de cela* ou *il en a eu assez*.

3. Ne dites pas: *il a été assez sot de se fâcher*; dites: *pour se fâcher*. (Wall.)

4. *Assez capable pour* n'est pas français; dites *capable de*. *Assez* ne va pas bien avec *capable*, excepté quand cet adjectif n'est suivi de rien et qu'il est employé pour *habile, intelligent*, etc.: ainsi l'on dit: *il est assez capable*, c'est-à-dire *assez habile*.

5. On ne dit pas non plus *capable pour*, mais *capable de*; *il est capable de tenir tête à trois hommes*.

6. *Assez suffisant, pour suffisant*, est un pléonasme ridicule, ne dites donc pas: *ce repas est assez suffisant pour dix personnes*; le mot *suffisant* rend tout à fait l'idée; *assez* est de trop; dites *ce repas est suffisant*.

Assiette à soupe, signifie assiette propre à contenir de la soupe; *assiette de soupe* signifie une assiette qui contient actuellement de la soupe; il en est de même de *verre à vin, pot à fleur*, etc., et *verre de vin, pot de fleur*.—Prononcez *a-ciette* et non *achette* ni *agette*.

Assis.—Ne dites pas: *soyez assis*, mais *asseyez-vous* ou *assoiez-vous*; ne dites pas non plus *se mettre assis* pour *s'asseoir*.

Assister signifie *donner quelques secours, secourir*, par exemple, à un mendiant; mais il ne se dit pas dans le sens *d'aider quelqu'un à faire quelque chose*; vous ne direz donc pas: *assistez-moi à porter ce fardeau*, mais *aidez-moi à...*

Assomption, s. f., fête catholique: prononcez le *p*, *assomp'cion* et non *assom'-cion*.

Assujettir, Assujettissement: prononcez *as'sujétir, as'sujétissement*.

Assurer, v. a.—*Assurer une chose à quelqu'un*, c'est affirmer, certifier cette chose: *il leur assura que le fait était vrai*. Vous ne direz donc pas: *je les ai assurés que mon père était malade*, mais *je leur ai assuré...*—*Assurer quelqu'un d'une chose*, c'est engager quelqu'un à regarder cette chose comme certaine, à y croire; *assurez-le de mon respect, de mon dévouement*; *vous pouvez l'assurer que je prendrai en mains ses intérêts*.

2. *S'assurer*, avec les prépos. *dans*, *en*, signifie établir sa confiance: *il faut s'assurer en Dieu; malheur à celui qui ne s'assure que dans ses richesses.* (Acad.)

3. *S'assurer de quelqu'un*, c'est s'assurer de sa protection, de son suffrage; il signifie aussi arrêter, emprisonner: *assurez-vous de cet homme.*

4. *S'assurer d'une chose*, c'est s'en procurer la certitude ou simplement se procurer cette chose, s'en rendre maître.

Astérisque (étoile qui indique un renvoi) est *masculin* et se prononce *astérisque* et non *astérisse*: *un astérisque indique un renvoi.* Voyez *t final*.

Asthme, s. m., maladie de poitrine, courte haleine: prononcez *asme* et non *amse*;—*asthmatique*, prononcez *asmatique*. Voyez *asme*.

At (terminaison en): voyez *t final*.

Ation (terminaison en): voyez *asion*.

Atlas, s. m.: prononcez *atlâce*: *le mont Atlas, un atlas de géographie.* V. *s finale*.

Atmosphère est un subst. *féminin*: *atmosphère chargée de vapeurs.*

Atome, s. m. (*o* sans accent circonflexe), corpuscule: prononcez *atôme* (*ô* long).

Atteindre, v. a.—Si le complément de ce verbe est un nom de personne, ce complément est toujours direct: *atteindre son ennemi; atteindre ceux qui marchent devant; il osait se flatter d'atteindre Racine.*—Si c'est un nom de chose, le complément est direct ou indirect, suivant le sens du verbe.—1^o *Atteindre*, signifiant parvenir à un terme dont on était plus ou moins éloigné: *nous atteindrons ce village dans la nuit; nous partîmes en même temps, mais j'atteignis le but avant lui; et au figuré: nous atteignons enfin le terme de nos souffrances; atteindre l'âge de raison; atteindre son but, réussir dans ce que l'on s'est proposé.*—2^o *Atteindre*, signifiant toucher à une chose assez éloignée pour qu'on ne puisse y arriver *sans effort*: *atteindre au plancher; atteindre au but; et au figuré: atteindre à la perfection; atteindre au sublime.*

Atteinte, s. f.—Ne dites pas *une atteinte d'apoplexie*, mais *une attaque d'apoplexie*.

Attelée, s. f., n'est pas français; dites *un attelage*: *il lui manque un cheval à son attelage*.

Atteler, v. a.—Ne dites pas: *il faut atteler le chien*; dites *il faut attacher...* *Atteler* signifie attacher à une voiture.

Attendre après quelqu'un se dit très-bien. (Acad.)

Attention, s. f.—Dites *avoir, faire, prêter attention*, et non *prendre, donner attention*. (Fland.)

Au.—*Au* a le son de *o* bref devant la lettre *r*: *j'aurai*, tu *sauras*, il *aura*, nous *saurons*, *aurore*, *Aurillac*, *Centaure*, *Laure*, etc.; prononcez *j'orai*, tu *soras*, il *ora*, nous *sorons*, *orore*, *Orillac*, *Centore*, *Lore*. Il n'y a point d'exception à cette règle: *vaurien* se prononce *vôrien*, parce que ce mot doit être pris pour une contraction de *vaut rien*; *Beaurevoir*, *Beauregard*, *Maurepas*, et autres noms propres semblables, n'ont aussi l'*au* long que pour une raison analogue.—*Au* a le son de *o* bref au commencement des mots devant *g* guttural ou la syllabe *to*: *augmenter*, *augurer*, *augural*, *autographe*, *autocrate*, *autorité*, *autoriser*, *Auguste*, etc.—Il en est de même devant l'articulation composée *st*: *austral*, *austère*, *austérité*, *holocauste*, *causticité*, *caustique*, *Austerlitz*, *Austrasie*, etc.—Enfin il est encore bref, par exception, dans les mots suivants: *auberge*, *aubergiste*, *audace*, *audience*, *aulique*, *aumône*, *auspice*, *autel*, *authentique*, *auxiliaire*, *cauchemar*, *cauchois*, *fauteuil*, *glauber*, *mauvais*, *mauviette*, *nauffrage*, *paupière*, *rauque*, *épaulette* (mais non *épaule*); ajoutons les noms propres *Sainte-Aulaire*, *Ausche*, *Auvergne*, *Caulaincourt*, *Paul*, *Waux-Hall*; les dérivés suivent la même prononciation.—*Pourceaugnac* a aussi l'*au* bref. (HENNEBERT.)

Auberge est du féminin: *une bonne auberge*.

Aucun et **Nul** se mettent au pluriel: 1^o lorsqu'ils sont joints à un nom qui n'a pas de singulier: *aucuns frais*, *nuls frais*; 2^o lorsque le substantif auquel ils sont joints, a, au pluriel, une signification particulière: *on ne lui a rendu aucuns devoirs*, c'est-à-dire, on ne lui a fait *aucunes funérailles*; *vous*

n'avez aucuns soins, nuls soins pour vos parents, c'est-à-dire point d'attentions pour eux; ce domestique ne reçoit aucuns gages, nuls gages, c.-à-d., ce domestique ne gagne aucun salaire, n'a point de gages.—Aucuns, d'aucuns s'emploient dans le style naïf et badin pour quelques-uns: aucuns ou d'aucuns croient que je l'ai fait de propos délibéré. (Acad.)

Augmenter. Ne dites pas: *les grains, les vins augmentent tous les jours*, pour exprimer qu'ils sont à la hausse; dites: *le prix des grains, des vins, augmente, s'élève*, etc. Voyez *diminuer*.

Aujourd'hui.—On peut dire: *on a remis l'affaire à aujourd'hui; jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. (Acad.) Prononcez *aujourd'hui* et non *aujourd'houi* ni *aujord'hui*.

Aumône, s. f. Prononcez *ômône* (les deux ô longs). Plusieurs grammairiens prononcent *omône* (le 1^{er} o bref).

Aune, arbre (quelques-uns écrivent *aulne*), est du *masculin*; *aune*, mesure, est du *féminin*.

Auparavant est adverbe: il ne peut donc avoir de régime comme *avant*, qui est préposition. Ne dites donc pas: *auparavant de partir; je suis arrivé auparavant les autres*, mais, *avant de partir; je suis arrivé avant les autres*. Mais vous direz très-bien: *il avait reçu auparavant des lettres de son père; je suis arrivé longtemps auparavant*, parce qu'ici il est adverbe.

Auprès de, Au prix de, Près de: voyez *prix*.

2. Ne dites pas: *je demeure auprès de la place St-Lambert*; dites ... *près de la place St-Lambert*.

Auspice, présage, protection, est du *masculin*; *j'ai commencé sous d'heureux auspices*: prononcez *ospice* (o bref).

Aussi... Comme, pour *aussi... que*: *cette maison-ci est pour le moins aussi belle comme la vôtre*; dites: *aussi belle que la vôtre*. (Fland.)

2. *Aussi pas*.—*Vous n'êtes pas riche et moi aussi pas; je ne l'ai pas fait aussi*; dites: *ni moi non plus; je ne l'ai pas fait non plus*. (Fland.)

Aussitôt, adv.: Ne dites pas: *il est parti aussitôt vous; je partirai aussitôt la diligence arrivée, votre lettre reçue*; dites: *il est parti aussitôt que vous; je partirai dès que la diligence sera arrivée, dès que j'aurai reçu votre lettre* ou *aussitôt après l'arrivée de la diligence, après la réception de votre lettre*.

Automne est du masc. et du fém., mais plus souvent du masculin: *un automne sec*; prononcez *otone*; mais dans *autom-nal*, faites sentir l'*m*.

Autour, prép.: voyez *alentour*.

Autre.—*Rien d'autre* est une locution vicieuse; dites: *rien autre, rien autre chose, pas autre chose*.

2. Monsieur est-il ici?—Oui.—N'y a-t-il *personne d'autre*? c'est encore une mauvaise locution; dites: *n'y a-t-il point d'autre personne, personne autre, nul autre, aucun autre*.

3. Ne dites pas non plus: *quelqu'un d'autre, quelque chose d'autre*; dites: *quelque autre, quelque autre chose*; adressez-vous à *quelque autre personne* ou à *quelque autre*;—*c'est autre chose que j'exige*.

4. Ne dites pas: *je l'ai trouvé tout autre que je pensais*; dites ... *que je ne pensais*.

5. *Nous autres, vous autres*. En espagnol, *nous* et *vous* sont toujours suivis de *autres*, même dans la conjugaison: *nous autres aimons; vous autres aimez; nous autres parlerons, vous autres parlerez*, etc. Il en est à peu près de même en wallon où l'on fait également, surtout dans certains dialectes, un trop fréquent usage de ces expressions. Le génie de la langue française n'autorise l'usage de ces expressions que dans des cas assez rares, et seulement lorsqu'on veut exprimer une opposition à d'autres personnes dont on vient de parler, ou insister particulièrement sur les mots *nous, vous*: *Je m'en vais me promener; vous autres, vous irez étudier; nos professeurs nous ont recommandé de bien étudier; nous autres* (les élèves paresseux), *nous préférons de nous amuser; les anciens ont cru que le soleil tournait autour de la terre; nous autres, nous croyons que c'est la terre qui tourne autour du soleil*.—Les Wallons ne sauraient trop se mettre en garde contre l'usage impropre ou vicieux de ces locutions.

Auxiliaire, s. m., prononcez *okcilière*, (o bref) et non *augziliaire*.

2. Plusieurs verbes prennent tantôt *avoir* et tantôt *être*, selon qu'ils expriment principalement une *action* ou principalement un *état*, en d'autres termes, selon que l'on peut faire les questions: *qu'a-t-il fait?* ou bien *qu'est-il devenu, qu'est-il, où est-il maintenant?* Ainsi on dit avec *avoir* et avec *être*: *sa fortune a augmenté rapidement* et *sa fortune est augmentée du double*;—*le prix du pain a encore baissé hier* et *le prix du pain est baissé*;—*la fièvre a cessé à minuit* et *la fièvre est cessée depuis hier*;—*le vent a changé tout à coup* et *le vent est changé*;—*les eaux ont crû rapidement* et *les eaux sont crues*;—*ce billet a échoué hier* et *ce billet est échoué depuis hier*;—*sa maladie a beaucoup empiré en peu de temps* et *sa maladie est bien empirée*;—*son bail a expiré à la St-Jean* et *son bail est expiré*;—*cet enfant a bien grandi en un an* et *cet enfant est bien grandi*;—*le baromètre a monté lentement* et *le baromètre est monté*;—*il a monté quatre fois à sa chambre pendant la journée* et *il est monté à sa chambre depuis une heure*;—*son fusil a parti tout à coup* (Acad.) et *il est parti pour Paris*;—*la procession a passé dans notre rue* et *la procession est passée depuis une heure*;—*il a sorti mais il vient de rentrer* (Acad.) et *il est sorti mais il va rentrer*;—*les poètes disent que Vulcain a tombé du Ciel pendant un jour entier* (Acad.) et *elle releva son enfant qui était tombé*.—Les exemples que nous citons ici de l'Académie, ne sont pas à imiter, attendu qu'ils nous paraissent être de véritables exceptions.—On construit également avec *avoir* ou *être* les verbes *camper, débarquer, décroître, dégénérer, diminuer, échouer, embellir, enlaidir, grossir, hausser, vieillir*, etc.

Avant, Devant.—*Avant*, se dit du temps: *je suis parti avant vous*;—*devant* se dit du lieu, de la situation: *placez-vous devant votre condisciple, devant cette porte*.

2. Ne dites pas: *avant que je parte, j'irai vous voir*; dites: *avant de partir...*

3. *Avant que*, d'après l'Académie, n'est jamais suivi de la négative: *j'irai le voir, avant qu'il parte; sauvons-nous avant que l'orage vienne*; et non *avant qu'il ne parte, avant que l'orage ne vienne*.

4. Ne dites pas: *avant que faisiez-vous*; dites *auparavant, autrefois, avant cette époque*, etc.: *avant*, étant préposition, doit toujours être suivi

d'un complément.

Avant de, Avant que de.—On dit *avant de* ou *avant que de*: *avant de venir*, ou *avant que de venir*, (Acad.); *les athlètes se frottaient d'huile, avant que de lutter*. (Id.) Ajoutons pourtant que *avant de* est préférable, et que *avant que de* nous paraît suranné.

Avant-hier.—Beaucoup de personnes prononcent mal ce mot: l'*h* d'*hier* étant muette, on doit faire sonner le *t*, et prononcer *avan-t-hier*, et non *avan-hier*, encore moins *avan-z-hier*; prononcez de même *dès hier*, (*dè zière*); cependant dans la conversation on peut dire *avan-hier*.

Avec, est une préposition qui demande un régime; c'est donc une faute de dire: *Je m'en vais à Liège, venez avec*; dites: *venez avec moi*.—Cependant l'Académie admet dans le langage familier *avec* sans régime: *il prit son manteau et partit avec*.

2. C'est encore à tort que l'on donne à *avec* le sens de *aussi*; ne dites donc pas: *mon frère a bien réussi dans ses concours et moi avec*; dites: *et moi aussi*. (Wall.)

3. *Avec* ne peut pas non plus s'employer pour *de*: ne dites pas: *que puis-je faire avec ces livres*; dites: *de ces livres*. (Wall.)

4. Ne dites pas: *avec qui parliez-vous?* dites: *à qui parliez-vous?* (Wall.)

5. Ne dites pas: *j'ai eu une maladie de cœur, j'ai beaucoup souffert avec*; dites: *j'en ai beaucoup souffert*.

6. Ne dites pas: *il est dur avec les pauvres, mais ... envers les pauvres*.

7. Ne dites pas: *vous vous ferez des ennemis avec vos plaisanteries; mais ... par vos plaisanteries*. (Wall.)

8. Ne dites pas: *je suis ami avec lui*; dites: *je suis son ami*. (Wall.)

9. Ne dites pas: *voilà les compagnons que je suis venu avec*; dites ... *avec lesquels je suis venu*. (Wall.)

10. Ne dites pas: *j'ai bien ri avec cet homme, avec cette aventure;—il vit avec le produit de sa ferme;—il est parti avec le premier convoi, avec la*

diligence;—dites: j'ai bien ri de cet homme, de cette aventure;—il vit du produit de sa ferme;—il est parti par le premier convoi, par la diligence. (Wall.)

11. Ne dites pas: *cet élève est entré au séminaire avec une année de philosophie*; dites ... *après une année.* (Wall.)

12. *Content avec cela; fâché avec cela*; dites: *je suis content de cela, fâché de cela*, ou bien, *j'en suis content, j'en suis fâché.*

13. Ne dites pas: *il est parti avec une pluie battante*; dites ... *par une pluie battante.*—On dit également: *par le temps qui court.*

14. Ne dites pas: *il va avec ceci comme avec cela*; dites: *il en est de ceci comme de cela.* (Fland.)

15. Ne dites pas: *je ne me mêle pas avec cela*, dites ... *de cela.* (Fland.)

16. Ne dites pas: *prendre quelqu'un avec le collet*; dites ... *au collet, par le collet.* (Fland.)

17. *Avec ce temps-là*: ne dites pas: *vous serez enrhumé avec ce temps-là*; dites ... *par ce temps-là.* (Fland.)

18. Ne dites pas: *j'ai fait acheter ce livre avec le messenger*; dites ... *par le messenger.* (Fland.)

19. Notez cependant que l'on peut dire indifféremment: *déjeuner, dîner, souper d'un poulet* ou *avec un poulet*; *de radis* ou *avec des radis.* (Académie, aux mots *matin* et *radis.*)

20. Prononcez *avek* et non *avè*; *avec nous* (*avèk' nous*) et non *avè nous.*

Aveine, Avoine.—On dit l'un et l'autre; *avoine*, (prononcez *avo-anne*), est plus en usage.

Aveuglement, s. m., cécité.—**Aveuglément**, (avec accent aigu) adverbe, à l'aveugle ou en aveugle: *qui agit aveuglément ne peut pas voir; il est frappé d'aveuglement.*—*Aveuglement*, perte de la vue, ne s'emploie plus aujourd'hui au sens propre; on dit *cécité*: *il a été frappé de cécité par la foudre.*

Avis, s. m.—Prononcez *avi* et non *avice* devant une consonne, et *avize* devant une voyelle: *avis au public*.

Avoir.—*Il y a*. Évitez de le multiplier, au commencement des mots, à la manière des enfants: *il y a Pierre qui m'a frappé; il y a Paul qui m'a poussé*, etc.; dites simplement: *Pierre m'a frappé, Paul m'a poussé*.—Prononcez comme c'est écrit et non *igna, ignia*.

2. Ne dites pas: *mes frères veulent avoir que cet événement soit arrivé telle année*; dites: *mes frères prétendent, soutiennent...* (Wall.)

3. Ne dites pas: *mon maître en a toujours sur moi ou à moi*; dites: *mon maître m'en veut, me gronde toujours*. (Wall.)

4. Ne dites pas: *j'ai eu ce livre à un tel*; dites: *d'un tel*.

5. *Avoir bon*.—Voyez le mot *bon*.

6. *Avoir*, impersonnel, s'emploie mal avec un verbe impersonnel; ne dites pas: *il n'y a qu'à pleuvoir, qu'à neiger*, etc.; dites: *s'il vient à pleuvoir, à neiger*. (Wall.)

7. Ne dites pas: *quelle heure avons-nous? nous avons trois heures*; dites: *quelle heure est-il? il est trois heures*.—Mais on dira bien: *quelle heure avez-vous?* pour demander quelle heure il est à votre montre.

8. Ne dites pas: *nous avons aujourd'hui le dix*; dites: *c'est aujourd'hui le dix*.

9. *Avoir peu de chose à dire chez soi*: dites: *avoir peu d'autorité, peu de pouvoir*. (Wall.)

10. Ne dites pas: *je vous redois dix centimes*.—*Oh! je les aurai bien une autre fois*; dites: *vous me les donnerez une autre fois*.

11. Ne dites pas: *l'élève qui n'aura pas eu ses devoirs, sera puni*; dites: *qui n'aura pas fait, qui n'aura pas apporté ses devoirs*.

12. *Avoir une chose dans l'œil*, pour: *voir une chose*, est un flandricisme; dites: *j'ai l'œil sur lui, là-dessus, je le surveille*.

13. Ne dites pas: *voilà une jolie montre; combien vous coûte-t-elle?*—*Je l'ai eue*; dites: *on m'en a fait cadeau*.

14. Pour l'emploi de l'auxiliaire *avoir* et *être*, voyez le mot *auxiliaire*.

15. *Avoir de quoi*, être riche ou dans l'aisance. (Acad.)

16. *Vous en aurez*, vous serez châtié, maltraité. (Acad.)

17. *Je l'aurai, je saurai bien l'avoir*, se dit en parlant d'une personne dont on espère se venger; cette manière de parler vieillit. (Acad.)—Voyez *ravoir*.

18. *Contre qui en a-t-il, en avez-vous?* c'est-à-dire, contre qui est-il, êtes-vous fâché, en colère? On dit aussi: *à qui en a-t-il?* (Acad.)

19. Mais *à qui en a-t-il, à qui en avez-vous, en avez-vous à moi*, dans le sens de: *à qui parlez-vous*, etc., sont des barbarismes.

Avoir l'air.—L'adjectif ou le participe qui suit *avoir l'air*, s'accorde avec *air* ou avec le sujet de la proposition.—Il s'accorde avec *air*, si la qualité qu'il exprime peut convenir au mot *air*: *la tuile a l'air plus gai que le chaume; cette fille a l'air hardi; cette femme a l'air hardi; cette femme a l'air méprisant*: on peut dire d'un air, d'un extérieur, qu'il est *gai, hardi, méprisant*.—Mais il s'accorde avec le sujet de la proposition, lorsqu'il exprime une qualité qui ne peut convenir au mot *air*; on dit: *elle a l'air contente; ils ont l'air fâchés; cette viande a l'air d'être fraîche; ces légumes n'ont pas l'air d'être cuits*. (Acad.) Parce qu'on ne peut pas dire d'un air qu'il est *content, fâché, frais, cuit*.

Avre, Avrer ont toujours l'a long: *cadavre, navrer*.

Avril, 4^e mois de l'année: prononcez *avrille* (*l* mouillée); prononcez de même *baril, péril*. Voyez *l mouillée*.

Ayant, part. prés.—Prononcez, *ai-iant* et non *a-yan*: l'y ici représente deux *i* qu'il faut faire sentir comme dans: *royal, moyen, citoyen*, etc.

Aye, que *j'aye*: écrivez avec un *i* simple: on ne met pas d'y devant un *e* muet. Voyez *ai, aie*.

Axiome (*o* sans accent circonflexe), s. m., vérité, maxime évidente par elle-même; prononcez *axiôme* (*ô* long). Voyez *o*.

B

B.—C'est à tort que les wallons prononcent généralement le *b* des syllabes en *be*, comme un *p*: dites donc: une *syllabe*, une *trombe*, il *tombe*, une *bombe*, un *verbe*, un *adverbe*, la *barbe*, *enjambement*; et non: une *syllape*, une *trompe*, il *tompe*, une *bompe*, un *verpe*, un *adverpe*, la *barpe*, *enjampement*.

Babil, s. m.—Prononcez *babille* en mouillant l'*l*; prononcez de même les mots suivants: *babillage*, *babillard*, *babillement*, *babiller*. Voyez *l mouillée*.

Bac, s. m., ne s'emploie pas pour *cabaret*; dites: *cet homme ne fréquente que les cabarets, les tavernes, les cabarets borgnes*.

Bacchus: prononcez l'*s* finale. Voyez *s*.

Bacon de lard, mot wallon; dites, *flèche de lard*.

Baguer, *débaguer*, *débagage*, pour transporter des meubles d'une maison à une autre, ne sont pas français; dites *déménager*. (Wall.)

Bai, **Baie**, adj., qui est d'un rouge brun: *cheval bai*; prononcez *bé* et non *bè*.

Baigner: voyez *promener*.

Baignoire, s. f.; dites *une baignoire* et non *un baignoir*.

Baille, n'est pas français; ne dites pas, *on fait des bailles quand on a faim*; mais, *on fait des bâillements*, ou *on bâille*.

2. Ne dites pas, *bâiller aux corneilles* (regarder bouche béante); dites *bayer*, et prononcez *bè-ïé*.

3. Dans *bailler*, donner, livrer par convention ou par bail, l'*a* est bref; dans *bâiller*, ouvrir involontairement la bouche, l'*a* est long et marqué d'un accent circonflexe.

Bailli, au féminin *baillive*, de l'ancien masculin *baillif*; *bailleresse* est le féminin de *bailleur* (de fonds).

Baïonnette, s. f.—On écrivait anciennement *bayonnette*.

Baise.—On ne dit pas, *donnez une baise à maman*; mais, *donnez un baiser à maman, embrassez maman*.

Baïsser, v. n.—Ne dites pas: *les jours baissent déjà en juillet*; dites, *décroissent, diminuent*.

Balance, s. f., machine à peser, s'emploie au singulier: *cette balance n'est pas juste* et non *ces balances*.

Balier, Baliure, Balieur, pour *balayer, balayure, balayeur*, sont des expressions vicieuses; prononcez *balai-ier, balai-iure, balai-ieur*.

Balziner, pour *lambiner, lanterner, muser*, est wallon.

Banal, ale, adj., trivial; il fait au plur. masc. *banaux*: *un compliment banal, des fairs banaux*.

Baptême, s. m.—Le *p* ne se prononce pas: *batême*; prononcez de même *Baptiste, baptismal, baptistaire, baptistère, baptiser, débaptiser* (changer de nom). Voyez *p*.

Barbarisme, s. m.—Il ne faut pas le confondre avec le solécisme. Il y a plusieurs sortes de barbarisme: ainsi un mot forgé, altéré ou détourné du sens que l'usage lui donne;—un adverbe employé comme une préposition;—des prépositions, des conjonctions ou d'autres mots employés ou omis mal à propos;—un nom employé à un genre ou à un nombre que l'usage lui refuse;—un verbe présenté sous une forme qui n'est pas autorisée par l'usage, par ex.: *il soye, il aye*, pour *il soit, il ait*, sont autant de barbarismes.

Prononcez *barbaris'-me* et non *barbarisse* ni *barbarim'se*.—Voyez *solécisme*.

Barbe.—On dit très-bien: *faire sa barbe, se faire la barbe, se faire faire la barbe*, comme on dit *se raser la barbe* ou simplement *se raser*. (Acad.)

Barboter, n'est pas français; dites *grommeler, marmoter*.

Barette.—*Faire barette*, expression vicieuse, connue des écoliers; dites, *faire l'école buissonnière*.

Baril, s. m.: prononcez *bari*.

Baromètre, s. masculin; dites *un baromètre* et non *baromette* ni *baronette*.

Barres, jeu d'écolier, est un substantif *féminin* qui ne s'emploie qu'au *pluriel*: *jouer aux barres*.—On ne prononce qu'une *r* ainsi que dans *barrer, barreau, barrette, barricade, barricader, barrière, barrique*.

Barthélemi et non *Barthélémi*, ni *Bartholomi, Bartholomé*; on écrit aussi *Barthélemy*.—Voyez *y*.

Bartiau.—Ne dites pas: *cet élève a fait aujourd'hui le bartiau*; dites, ... *a fait l'école buissonnière, a manqué l'école*: *bartiau* est un mot wallon du Hainaut.

Bas.—Ne dites pas: *j'ai vu cet acteur bas de la scène*, mais, *je l'ai vu hors de la scène, à la ville*.

2. Ne dites pas: *il est tombé, il s'est jeté, il a sauté en bas de son cheval, de l'échelle, de l'arbre, etc.*; dites, *à bas de son cheval*.

3. Ne dites pas: *descendre en bas, monter en haut*; dites simplement *descendre, monter*. Voyez *haut*.

4. Ne dites pas: *cette maison n'est bonne qu'à mettre bas*; dites, *qu'à mettre à bas*.

5. Ne dites pas: *j'ai mis bas ce grand garçon*; dites, *je l'ai renversé, je l'ai terrassé*.

6. Ne dites pas: *j'ai tiré l'oiseau bas* ou *en bas* (au tir à l'arc ou à l'arbalète); dites, *j'ai abattu l'oiseau*.

7. Ne dites pas: *tirez la clef bas* ou *en bas de la serrure*; dites, *tirez* ou *ôtez la clef de la serrure*.

8. Ne dites pas: *le tonneau est bas* ou *en bas*, pour signifier qu'il est vide ou presque vide; dites, *le vin, la bière, etc. est bas*, pour exprimer que le tonneau est *vide*; et dites, *le vin, la bière, etc. est au bas*, pour signifier que le tonneau est *presque vide*.

Bassin, Bourse.—Le *bassin* se dit du plat où l'on reçoit les offrandes à la messe, ainsi que du petit vase dont on se sert pour aller à la quête à l'église.—La *bourse* sert également pour la quête et se dit d'un petit sac attaché au bout d'un manche.

Bât, s. m., selle de bêtes de somme; prononcez *bâ* (*â* long);—mais l'*a* est bref dans *il bat*, 3^e pers. du prés. de l'ind. du v. *battre*.

Bateau, Tableau: prononcez *batô, tablô* (*a* bref) et non *bâtô, tâblô*.

Bâtisse, s. f., construction d'un bâtiment quant à la maçonnerie; prononcez *bâtisse* (*â* long) et non *batisse* ni *batize*; prononcez de même *bâtir, bâtiment, bâton* (*â* long).

Batiste, s. f., toile de lin très-fine; *Baptiste*, nom propre: prononcez *batis-te* et non *batisse*.

Bâtonnade, n'est pas français; dites *bastonnade*.

Battante, dans le sens de *volet*, n'est pas français: *fermez les volets* et non *les battantes*.

Beau, belle, adj.—Ne dites pas: *c'était beau pour voir*; dites, *c'était beau à voir*. (Fland.)

Beaucoup, adv.—Ne dites pas: *il y avait beaucoup de peuple au sermon*: dites, *beaucoup de monde*.

2. *Beaucoup*, dans le sens de plusieurs, ne s'emploie seul que quand il est précédé d'un déterminatif; on dit, *nous sommes beaucoup, il y en a*

beaucoup; mais on ne dira point, *beaucoup ont pensé*, c'est-à-dire, *beaucoup de personnes ont pensé*; dans ce cas, il doit toujours être suivi de *gens, personnes*.

3. *Beaucoup* est précédé de la préposition *de* quand il est après l'adjectif; ainsi on dit: *il est beaucoup plus grand*, et *il est plus grand de beaucoup*.—Prononcez *bôcou* et non *bocou* ni *bôcoupe*; le *p* se prononce devant une voyelle ou une *h* muette: *on l'a beaucoup admiré*.

Beaufays, village à deux lieues de Liège: prononcez *Beaufa-ïï* et non *Beaufai-î*, par la raison qu'il faut conserver aux noms propres leur prononciation indigène ou de la localité.

Bécasse, oiseau: prononcez *bécace* et non *bégace*.

Béchée, s. f.—Ce mot n'est pas français; il faut dire, *becquée* ou *béquée*: *cet oiseau donne la becquée à ses petits*; on dit de même *becqueter* ou *béqueter*.

Béelzébut, *Belzébut*, *Belzébut*, le diable: prononcez *Belzébute*.

Bègue.—Ne dites pas: *cet enfant bègue*, mais *cet enfant bégaye*; *bègue*, est subst. et adj.

Belge: prononcez *Bel-ge* et non *Bel-che*.

Ben pour *bien*; ne dites pas: *ce jardin est ben joli*; mais, *bien joli*.

Bénir, v. a.—*Bénir* a deux participes passés: *bénit*, *bénite* et *béni*, *bénie*. Le premier se dit de certaines choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée avec les cérémonies prescrites: *pain bénit*, *eau bénite*, *maison bénite*, *crucifix bénit*, *image*, *médaille bénite*; *les drapeaux ont été bénits*.—Le second participe a toutes les autres significations de son verbe, et s'emploie surtout en parlant des personnes: *un peuple béni de Dieu*; *l'Ange dit à la Sainte-Vierge: vous êtes bénie entre toutes les femmes* (Acad.); *toutes les nations de la terre ont été bénies en Jésus-Christ* (comblées de biens, de bénédictions par J.-C.)

Berce, pour *berceau*, n'est pas français.

Berlue, s. f., éblouissement passager; prononcez *berlû* et non *berlu-we*.

2. Ne dites pas: *cet homme a la brelue*, mais *la berlue*.

Bernique, est français: *je croyais le trouver chez lui, mais bernique!*

Berriques est un mot wallon qu'il faut traduire par *besicles* ou *lunettes*.

Besoin.—Prononcez *bezo-in* et non *bezo-an*.

2. Ne dites pas: *je n'ai rien besoin, je l'ai besoin*; dites, *je n'ai besoin de rien, j'en ai besoin*. (Fland.)

3. Ne dites pas: *voulez-vous que je vous aide?*—*Ce n'est pas besoin*; dites, *c'est inutile, ce n'est pas nécessaire*. (Fland.)

4. Ne dites pas non plus: *je n'en ai pas de besoin*; dites, *je n'en ai pas besoin*.

Beurre, s. m.—On dit une *motte* de beurre (et non *tartine*), pour signifier un morceau de beurre arrangé en forme de petit pain.

Beurré, s. m., sorte de poire fondante: *beurré blanc*.

2. *Beurrée*, s. f., tranche de pain recouverte de beurre; on dit aussi *tartine*.

Bey, gouverneur turc: prononcez *bè*.

Bibliophile, Bibliomane.—Le *bibliomane* est celui qui a la passion, la fureur de posséder des livres, non pas tant pour s'instruire que pour en repaître sa vue et se féliciter de les avoir. La bibliomanie est l'excès ou l'aberration de la bibliophilie.—Le *bibliophile* est celui qui aime sagement et honorablement les livres, qui a du goût pour les bons ouvrages et qui sait les discerner d'avec les mauvais. Les qualités du bibliophile et du bibliographe se confondent; mais quelquefois les bibliophiles les plus instruits et les plus raisonnables tombent dans la bibliomanie.

Bien, s. et adv.—Voyez le mot *rien* pour la prononciation de *bien*.

Bienfaisance, Bienfaisant.—Prononcez, mais n'écrivez pas, *bienfesance, bienfesant*.

Biez, s. m.—Ce mot ne se dit que du canal d'un moulin; dans toute autre acception il faut se servir du mot *canal*.

Bijoutière.—C'est à tort qu'on désigne sous ce nom une *modiste* ou *monteuse de modes*.

Bileux, n'est pas français, dites, *bilieux*: *cet homme est d'un tempérament bilieux*.

Bille, s. f. (*ll* mouillées), boule d'ivoire pour jouer au billard.—Petites boules de pierre ou de marbre qui servent à des jeux d'enfants; on dit quelquefois aussi *gobille* (BESCHERELLE). Voyez *chique*.

Billet, s. m.—*Billet de faire part* ou simplement *billet de part*, billet, lettre, ordinairement imprimée, par laquelle on annonce un mariage, une naissance, un décès, qui intéresse celui qui écrit; prononcez *billet*, *ll* mouillées. Voyez *mortuaire*.

Bis, *bise*, adj., brun; prononcez *bi*: *du pain bis*.

2. *Bis*, interj., encore une fois; prononcez *bice*.

Bisbille, s. f. (*ll* mouillées), querelle sur des riens; ne dites pas *bisbisse*.

Biser, dans le sens de faire de la bise, n'est pas français; dites donc *il fait de la bise*, *nous avons vent du Nord* et non *il bise*.

Bisquer, v. n., pester, être de mauvaise humeur, être vexé; ce mot figure dans les dictionnaires, mais il est populaire.

Bissextile, adj.: prononcez *bis-sex-tile* et non *bizextile*, *bizectile*, *bisek*.

Bivac ou **Bivouac**, s. m., garde en plein air; prononcez *bivaque*; il en est de même de *bivaquer*, *bivouaquer*.

Blague, s. f., est un petit sachet où les fumeurs mettent le tabac.

Blaguer, **Blagueur**, **Blague**, sont des expressions triviales et populaires; remplacez-les par *hâbler*, *hâbleur*, *hâblerie*.

Blamer, dans le sens de *flamber*, jeter de la flamme, n'est pas français; c'est un mot wallon.

Blanc.—Ce mot n'est jamais synonyme de *pâle*; ne dites donc pas d'un convalescent qu'il est encore bien *blanc*, qu'il est *blanc-mort*; dites, qu'il est encore bien *pâle*, qu'il est *pâle comme un mort*. (Wall.)

2. Ne dites pas non plus: *il est blanc comme un lait, comme un satin*; dites, *il est blanc comme lait, comme du lait, comme le lait; comme satin, comme du satin, comme le satin*.

Blanchisserie ou **Blancherie** (et non *blancherie*), le lieu où l'on blanchit la toile ou la cire.

Blette, adj. sans masculin: *poire blette*, poire molle qui n'est pas encore gâtée.

Bloc, s. m.—On prononce le *c* final, quand le mot est isolé ou à la fin d'une phrase ou lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette: *acheter toutes les marchandises en bloc* (bloque), *un bloc* (blo) *de marbre*. Voyez *c*.

Blocus, s. m., action de cerner une place; prononcez *blocuce*. Voyez *s finale*.

Blouser, v. act., tromper; *se blouser*, se tromper: ces termes sont populaires et familiers.

Bluet, s. m., (on écrit plus rarement *bleuet*), espèce de fleur bleue qui croît dans les blés; on l'appelle aussi *barbeau*: prononcez *bluè*, *bleuè* et non *blu-wet*, etc.

Boa, s. m., grand serpent; prononcez *bo-a* en deux syllabes.

Bœuf, s. m., quadrupède ruminant; prononcez *beu-fe*; on prononce au pluriel *beû*, ainsi que *bœuf gras* (*beû gras*), *bœuf salé* (*beû salé*); dans *nerf-de-bœuf* on ne prononce l'*f* que dans *bœuf*; il en est de même de *œuf* (*eufe*) et *œufs* (*eû*).

Boire.—On dit, *prendre du café, du thé, du chocolat*; on dit également *prendre* et non *boire une médecine*. Voyez *café*.

Boîte, s. f., pour ventouse, est wallon; ne dites donc pas: *on lui a mis six boîtes à la jambe*, mais, *six ventouses*.

2. Il s'emploie absolument pour *tabatière*: *une belle boîte*; prononcez *boate* et non *boète* ni *boête*.

Bon, adj., *avoir bon*, est un grossier wallonnisme; ne dites donc pas: *on a si bon, pendant l'hiver, auprès du feu*; dites, *on est si bien, il fait si bon...*

2. Ne dites pas: *mon camarade a bon de me tourmenter*; dites, *mon camarade prend plaisir, a du plaisir, s'amuse à...*

3. Ne dites pas: *comme je ne suis pas assez riche, je ne pourrais pas faire cette énorme dépense, c'est bon pour vous*; dites, *c'est bon à vous*.

4. *Pour le bon, pour de bon*, expressions usitées chez les enfants, surtout au jeu, sont des wallonnismes et doivent être remplacées par *tout de bon* ou un équivalent, comme, *pour quelque chose*; on dit également *pour rire* ou *pour rien* dans le sens contraire.

5. Ne dites pas: *ce commerçant a bon à vivre*; mais, *vit bien, vit à l'aise, est dans l'aisance*. (Wall.)

6. *Tout de bon*, sérieusement, est français: *jusqu'ici il plaisantait, mais à présent il se fâche tout de bon*, et non *pour de bon, pour le bon*, etc.

7. *Bon pour*: ne dites pas *ce fruit est bon pour manger*; mais, *à manger*; ne dites pas non plus: *cette église est belle pour voir*; mais, *à voir*: ce sont là des flandricismes.

8. Ne dites pas: *j'ai bon trois sous* ou *trois sous de bon*, pour indiquer que vous avez donné trois sous de trop, et que l'on vous doit trois sous; dites, *il me revient trois sous*. (Fland.)

9. Ne dites pas: *le dites-vous en bon?* dites, *le dites-vous sérieusement?* (Fland.)

10. On dit: *il est bon de faire, de dire* et *il fait bon faire, dire*: *il est bon de savoir modérer ses désirs; il fait bon marcher, se promener, étudier*, etc.

Bonheur, s. m.—Il n'a point de pluriel à moins qu'on ne l'emploie comme synonyme d'événement heureux: *il lui est arrivé plusieurs bonheurs en un jour*. (Acad.)

Bonhommes.—Ne dites pas: *M. est un marchand de bonhommes*; dites, *M. est un marchand de jouets, un bimbolotier*.

Boni, s. m., t. de finances; au pluriel *bonis*.

Bonne d'enfant.—Ne dites pas *garde-d'enfant* ni *garde-enfant*.

Bonnet, s. m., vêtement de tête: *bonnette* est wallon.

Bonté, s. f.—*Ayez la bonté de vous asseoir*, est une formule comique de politesse; dites, *asseyez-vous, je vous prie*.

Bordeaux, n. pr. de ville: écrivez et prononcez *Bordeaux* et non *Bourdeaux*.

Borgne, adj. et s., fait au féminin *borgne*; *borgnesse* est un terme bas et injurieux qui se dit d'une femme ou d'une fille borgne; *borgnette* n'est pas français.

Bosseler.—Ne dites pas: *j'ai bosselé ma lampe en la laissant tomber*; dites, *j'ai bossué...* *Bossuer* signifie *faire des bosses* à un métal; *bosseler* signifie travailler en bosse.

Bouc, s. m.: prononcez *bouque*.

Boucan, s. m., tapage, vacarme; ce mot est français.

Bouche.—Ne dites pas: *je le lui dirai de bouche*; mais, *de vive voix*, ou *en face, sans détours, nettement*.

2. Ne dites pas: *il a toujours la pipe en bouche*; dites, *à la bouche*. Voyez *main*.

3. D'après les exemples que donne l'Académie, on peut dire la *bouche* ou la *gueule* d'un barbeau, etc. En parlant des bêtes de somme et de trait, on dit la *bouche* d'un âne, d'un bœuf, d'un chameau, d'un cheval, d'un éléphant; on dit aussi la *bouche* d'une carpe, d'une grenouille, d'un saumon; le mot *gueule* s'applique particulièrement aux animaux carnassiers. Voyez *gueule*.

Bouchon, s. m.—Ne dites pas, *un bouchon* de cheminée; mais, *un devant* de cheminée.

Boucle, s. f.: prononcez et écrivez *bou-cle* et non *bou-que*, *blou-que* ni *boukèle*.

Bouger.—Ce verbe est neutre et ne peut avoir de régime; ne dites donc pas: *il se bouge*; mais, *il bouge*;—*ne vous bougez pas de là*; mais, *ne bougez point de là*;—*bougez-vous*; mais, *ôtez-vous*, *retirez-vous*, *faites place*;—*vous bougez tout*; mais, *vous touchez à tout*, *vous dérangez tout*.—Ainsi *bouger quelque chose* et *se bouger* sont des barbarismes.

Bouilleau pour *bouleau*.—Ne dites pas *un balai de bouilleau*, mais, de *bouleau*.

Boulancer.—Ne dites pas: *il m'a boulancé*, pour *il m'a rudoyé*, *bousculé*. (Wall.)

Boulet, s. m.—Ne dites pas, *un boulet de neige*, mais *une boule*, *une pelote de neige*; *se battre à coup de pelotes de neige*. Voyez *briquette*.

Boulette, dans le sens de balourdise, bévue, étourderie, est français, mais il est familier. Voyez *hochet*.

Boulevard, s. m.—Autrefois on écrivait *boulevard*.

Bouli et **Boulie**.—Écrivez et prononcez *bouilli* et *bouillie*, en mouillant les *ll*.

Bouloire, s. f., vaisseau de métal pour faire bouillir l'eau; écrivez et prononcez *bouilloire*.

Bouquette, mot wallon, en français *crêpe*, s. f., sorte de petite omelette faite avec de la farine de *sarrazin*: à *Liège*, on mange des *crêpes* à Noël; et non, *des bouquettes*; *j'ai acheté de la farine de sarrazin*; et non, *de la farine de bouquette*.

2. Ne dites pas: *jeu de bouquette*, mais, *jeu d'osselets*: *jouer aux osselets*.

Bourg, s. m., gros village: prononcez *bour-ke*. Cependant on ne fait pas entendre le *g* de *bourg* à la fin des mots: *Limbourg*, *Cobourg*, *faubourg*, que l'on prononce *Limbour*, *Cobour*, *faubour*.

Bourgmestre, s. m.—On prononce *bourgue-mestre* (Acad.), et non *bourkmaître*, *bourkmaïse*, *bourgue-maître*, *bourguemaisse*.

Bourse, s. f.—Ne dites pas: *je suis allé en bourse*; dites, *à la bourse*. Voyez *bassin*.

Bouteille (*ll* mouillées, et non *boutèle*).—Ne dites pas: *le médecin m'a prescrit cette bouteille*; mais, *cette médecine*, *cette drogue*, *cette potion*.

Boutique, s. f.—Ne dites pas: *mon père fait boutique*; dites, *tient boutique*, *a un magasin*, *fait commerce*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *mon domestique soigne les chevaux et fait en même temps à la boutique*; dites, *et sert à la boutique*, *s'occupe de la boutique*. (Wall.)

3. Ne dites pas non plus: *ce négociant fait dans les draps, dans les épiceries*; dites, *vend les draps, les épiceries, fait le commerce de draps*, etc. (Wall.)

Bouton, s. m.—*Le bouton d'une serrure, d'un verrou*, est la partie saillante et arrondie à l'aide de laquelle on pousse et on tire le pêne d'une serrure ou un verrou; on dit dans un sens analogue, *le bouton d'un tiroir, d'un couvercle*, etc. (Acad.) *Le bouton d'une porte* est la pièce de fer ou de cuivre qui est ordinairement de forme ronde ou ovale, et qui sert à tirer une porte à soi ou à l'ouvrir: *tournez le bouton*. (Acad.)

Boyard ou **Boïard**, seigneur russe; prononcez *bo-i-ard*.

Brader, n'est pas français; rendez ce mot par, *perdre, prodiguer, gâcher, vendre à trop bas prix*, selon le sens: *il vend sa marchandise à trop bas prix, il la gâche*.

Brahme, *Brahmane, Brahmanisme, Brahmanique*; prononcez *brâ-me, brâ-mane*, etc., sans faire sentir l'*h*.

Braire, v. n., ne se dit que du cri peu harmonieux de l'âne; c'est donc à tort que les wallons le disent des personnes.

Bras, s. m.—Ne dites pas: *elle tenait son enfant dans les bras*; dites, *dans ses bras*.

Brâs ou **Brai**, pour signifier l'orge préparée pour faire de la bière, n'est pas français; dites, *malt: en Angleterre, l'impôt sur le malt est considérable*. (Acad.) La *drèche* est le marc (le résidu) de l'orge qui a été ainsi employée.

Brasse.—Ne dites pas: *il m'a pris à brasse-corps et m'a renversé*; dites, *à bras-le-corps*.

Brasserie, s. f., lieu où l'on fait la bière; ne dites pas *brassine*.

Brave, adj.—*Un homme brave*, est un homme qui a de la bravoure, du courage; *un brave homme* est un homme honnête, bon, obligeant; il est familier dans ce dernier cas.

2.—*Brave*, subst., se dit uniquement d'un homme qui a de la bravoure; vous ne direz donc pas à un écolier: *faites vos devoirs comme un brave*; dites, *comme un sage, comme un bon écolier*, ou bien, *faites sagement, tranquillement vos devoirs*; *brave*, dans cette acception est tout-à-fait wallon.

Breloque (*battre la*).—Cette locution vicieuse est fort usitée, surtout dans le Hainaut, pour signifier *radoter*.

Brevet, s. m., **Breveter**; prononcez comme c'est écrit et non, *brévet, bréveter* ni *brefeter*.

Brichauder, Briscader.—Ces mots ne sont pas français; c'est *gaspiller, prodiguer*, qu'il faut dire.

Brick, s. m., petit navire armé; prononcez *bri-ke*; on écrit aussi, mais moins souvent, *brig*.

Brièveté, s. f.: prononcez *briè-ve-té* et non *brié-fe-té*. Voyez **v**.

Brigadier, s. m.—Prononcez l'a bref et non *brigâdier*; prononcez de même *saladier* et les autres mots de la même terminaison.

Brillant, adj.—*Un brillant éclat* est un pléonasme vicieux, car tout éclat est nécessairement brillant.

Bris, s. m., terme de palais, fracture, rupture; prononcez l's, *bri-ce*. (Acad.)

Brise-feu, s. m.; ne dites pas *un brise-feu*; dites *un écran*.

Broc, s. m., grand vase pour le vin; prononcez *brô*; le *c* ne se prononce qu'en poésie et dans la locution *de bric et de broc*. Voyez *c final*.

Brosse, pour *balai*, n'est pas français.

Brosseter, nettoyer avec la brosse, n'est pas français: dites *brosser*. (Wall.)

Brouet, s. m., bouillon au lait et au sucre; prononcez *brou-è* (deux syllabes) et non *broè* ni *brou-wet*.

Brouette, s. f.; prononcez *brou-ette* et non *brou-wette*.

2. *Faire brouette*, terme du jeu de quilles, ne rien abattre, est une expression wallonne; dites, *faire chou blanc*.

Broiement ou **Broîment**, s. m., action de broyer: prononcez *broi-ment* et non *broy-ï-ment*.

Brou, s. m., enveloppe verte des noix, des amandes et des fruits à coquille; ce mot ne s'emploie pas au pluriel. *Écale* signifie la même chose, et se dit en outre: 1^o, de certains légumes: *écales de pois*, *écales de fèves*; 2^o, de la couverture solide de l'œuf, qui porte aussi le nom de *coque* et de *coquille*: *j'ai brisé l'écale*, *la coque*, *la coquille de mon œuf*. Mais *cale* n'est français dans aucune de ces acceptions: *cales de noix*, est donc une faute grossière; écrivez et prononcez *écale* et non *écaille*.—*Cale*, s. f., se dit d'un morceau de bois, de pierre, etc. qu'on place sous un objet quelconque pour le mettre de niveau ou lui donner de l'assiette.

Brouillamini, s. m., désordre, confusion: *embrouillamini* n'est pas français.

Brouillard (*papier*); voyez *buvard* et *tache*.

Brouillasser, n'est pas français; dites, *il fait*, *il y a du brouillard*, *il bruine*.

Brouilleur.—Ne dites pas d'un mauvais écrivain, *c'est un brouilleur de papier*; dites, ... *un barbouilleur*.

Bru, s. f.—On dit ordinairement *belle fille*.

Bruit, s. m.—Voyez *mener*.

Brûler (avec un accent circonflexe), employé impersonnellement, est un flandricisme: *on sonne le tocsin, il brûle quelque part*; dites, *il y a un incendie*; ne dites pas non plus: *il a brûlé cette nuit*; mais, *il y a eu un incendie cette nuit*.

2. Ne dites pas: *mon feu brûle bien, ma lampe brûle bien*; dites, *mon feu flambe bien, ma lampe éclaire bien*.

3. *Brûler du café*, pour *rôtir, griller, torréfier du café*, est une expression wallonne et flamande tout à la fois. *Brûler du café*, signifie: *consumer du café par le feu*; or ce n'est pas là ce qu'on veut dire quand on emploie cette locution; dites donc *griller, rôtir* du café et mieux *torréfier* qui nous paraît le mot propre; *torréfaction* est l'action de torréfier.

Brûle-bout: voyez *profit*.

Brut, adj.—On prononce le *t*: *du sucre brut (brute)*.

Bruxelles, ville capitale de la Belgique; prononcez *Brucè-les*, d'après le flamand *Brussel*, et non *Bruc-celles*; ne dites pas *Bruxelaire* ni *Brusselaire*; c'est *Bruxellois* (Bru-cellois) qu'il faut dire.

Bu, ne s'emploie pas avec l'auxiliaire *être* en parlant des personnes; ne dites donc pas d'un homme ivre: *il est bu*, mais *il a bu, il est gris, il est ivre, il a une pointe, une petite pointe de vin, de liqueur*.

Bûche de bois, est un pléonasme vicieux; dites simplement, *bûche*, pièce de gros bois de chauffage; on dira pourtant *une bûche de bois de hêtre, de bois flotté*.

2. On dit *tirer à la bûchette, à la courte paille*; et non, *à la bûche*.

Buée, s. f., ancien mot français, aujourd'hui inusité; dites *lessive*.

Buffleteries, s. f., tout ce qui dans l'équipement militaire, est fait d'une peau préparée à la manière de la peau de buffle; écrivez et prononcez *buffleteries*, et non *buffeteries*.

Bure, puits de mines, est du *féminin*: *cette bure est profonde*.

Bureau.—Ne dites pas: *mon père écrit sur un bureau*; mais, *dans un bureau*.

Busculer, n'est pas français; dites *bousculer*.

Buse.—Ne dites pas: *la buse* ou *les buses du poêle*, mais *le tuyau* ou *les tuyaux du poêle*; *buse* dans ce sens est un mot wallon.

But, s. m., point où l'on vise, terme, fin; le *t* se prononce lorsque le mot termine la phrase, ou quand il est devant une voyelle ou une *h* muette.

2. Ne le confondez pas avec *butte*, s. f., qui signifie un petit tertre, une petite élévation de terre.

3. On ne *remplit* pas un but, comme on remplit un tonneau; on *l'atteint*: *il a atteint son but*.

But-à-but, loc. adv., également, sans aucun avantage de part ni d'autre; on l'emploie surtout au jeu: *jouer but-à-but*, *être but-à-but*.

Buvable, adj., est français, mais il est familier; on dit plutôt *potable*.

Buvard.—*Papier buvard* n'est pas français; dites, *papier brouillard*, pour signifier le papier dont on se sert pour faire sécher l'écriture fraîche.

2. *Le buvard*, s. m., est une sorte d'album où toutes les feuilles sont de papier brouillard, et dont on se sert pour faire sécher l'écriture fraîche.

C

C final.—Il ne se fait sentir qu'après une voyelle non nasale ou une consonne: *arsenic* (quelques-uns prononcent *arseni* contrairement à l'Académie), *bac*, *hamac*, *lac*, *bec*, *pic*, *roc*, *bouc*, *caoutchouc*, *duc*, *busc*, etc.; excepté pourtant dans *arc-boutant*, *arc-bouter*, *arc-doubleau*, *broc*, (voyez **ce mot**), *accroc*, *raccroc*, *escroc*, *estomac*, *tabac*, *lacs* (filets), *cric*, *échecs* (jeu), *porc* (on prononce ordinairement le *c* quand il est à la fin de la phrase et devant une voyelle), *marc* (poids), *Saint-Marc*, employé comme déterminatif, tels que *la place Saint-Marc*, *le lion Saint-Marc*; mais dans *saint Marc*, l'évangéliste, *Marc*, nom d'homme, le *c* se fait sentir; *amict* ne fait sentir ni le *c* ni le *t*. Dans le discours soutenu, la liaison peut avoir lieu pour les substantifs *estomac*, *instinct*, suivis d'un adjectif: *estoma-kaffaibli*,

instin-kadmirable.—Le *c* se prononce également dans les noms propres *Armagnac, Brissac, Balzac, Cavaignac* (prononcez *Cavagnac*), *Cognac, Nérac, Ravaillac*.

Ça, interjection familière, dont les wallons abusent trop souvent dans les locutions suivantes: *oui, ça! non, ça*; régulièrement il faut la supprimer.

2. *Il fera ça ou cela mieux une autre fois*, est une locution wallonne; dites, *il fera d'autant mieux... ou en revanche, il fera mieux*. (Wall.)

3. Les flamands doivent éviter de commencer leurs phrases par le mot *ça*: *ça est vrai, ça est bon, ça je dis, ça j'ai répondu, ça je ne sais pas*; ils doivent dire simplement, *c'est vrai, c'est bon, je dis cela, j'ai répondu cela, je ne le sais pas*, à moins qu'on ne veuille insister particulièrement ou établir une sorte d'opposition: *ceci est faux, cela est vrai; ceci est mauvais, cela est bon*; quant aux expressions *ça* ou *cela je dis*, etc., cette inversion n'est jamais permise en français; il faut alors recourir à une autre tournure, par ex.: *voici ce que dis, voilà ce que j'ai répondu*.

4. *Il est comme ça, c'est son caractère*, est une expression française.

Cabaret, s. m.: faites le premier *a* bref.

Cabas, s. m., petit panier; l'*s* ne se prononce pas.

2. *Aller à cabasse*, est une locution wallonne; dites, *aller bras dessus, bras dessous*.

Cabeliaud, n'est pas français; dites *cabillaud* (*ll* mouill.)

Cabus, adj. m., sans féminin, pommé; il ne se dit qu'avec le mot *chou*: *des choux cabus*; on ne prononce pas l'*s*.—*Cabusette* n'est pas français; dites *laitue pommée*.

Cacao, s. m., amande du cacaoyer, base du chocolat; prononcez *caca-o*.

Cachément, Cachettement: ces mots ne sont pas français; dites *en cachette, secrètement, en secret*.

Cacis ou **Cassis**, s. m., arbuste, liqueur; prononcez *câci-ce*.

Cacophonie, s. f., son ou accord désagréable; ne dites pas *cacaphonie*.

Cadastre, s. m.; prononcez *cadas-tre* et non *cadasse* ni *ca-das-tère*.

Cadavre, s. m., corps mort; prononcez *cada-vre* et non *cada-fe* ni *cada-vère*: *cadavre inanimé* est un pléonasme ridicule.

Cadeau, s. m.—Ne dites pas: *j'ai reçu ce livre en cadeau*; dites, *on m'a fait cadeau de ce livre*.

Cadenas, s. m., serrure mobile; ne dites pas *loquet* pour *cadenas*; le loquet en effet est une fermeture très-simple que l'on met aux portes qui n'ont pas de serrure et à celles dont le pêne est dormant; il correspond assez bien au mot wallon *cliche*, *clichette*.

2. Ne confondez pas non plus le *loquet* ou le *cadenas* avec la *targette*, qui est une petite plaque de métal, portant un verrou plat, et qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour servir à les fermer.—Prononcez *ca-d'-na* et non *ca-ne-na*.

Cadre, s. m.—Ne dites pas: *j'ai acheté de beaux cadres*, pour *de beaux tableaux*: un *cadre* n'est que la bordure du tableau, de l'estampe. Voyez *quadre*.

Café, s. m.; prononcez *café* et non *cafet*.

2. On ne dit pas, *boire le café*, mais *prendre le café*: *boire* ne se dit que des liqueurs faites pour servir de boisson, pour désaltérer, comme *l'eau*, *le vin*, *la bière*, etc. Voyez *boire*.

Cafouiller ou **Fafouiller**, pour **Farfouiller**, sont des barbarismes: *farfouiller* signifie fouiller dans quelque chose avec désordre.

Cahier, s. m.; prononcez *ca-ié*, (*h* muette) et non *ca-iet* ni *ca-hier*, en aspirant l'*h*.

Cahotement, s. m.—Ce mot n'est pas français; dites *cahot*, pour exprimer les sauts que fait une voiture sur un chemin raboteux; et *cahotage*, pour marquer l'effet, le mouvement que produisent les *cahots*.

Cahotte, s. f., mot wallon, morceau de papier roulé en pointe de manière à pouvoir contenir quelque chose, se traduit en français par *sac*,

sachet, cornet et rouleau qu'il ne faut pas confondre; on dit: un cornet de tabac, de café; un rouleau de pièces de cinq francs.

Caillé, part.; dites, *du lait caillé et une dent cariée.*

Caisse, s. f.—Ne dites pas, *une caisse de montre*; dites, *une boîte de montre.*

Câlin, adj. (l'a est long).—Ce mot signifie *flatteur, cajoleur: un petit câlin, cet homme a l'air câlin; prendre un ton câlin*; mais il ne faut pas l'employer dans le sens de *méchant* ou de *saligaud, salaud, crapuleux.* (Wall.)

Caleçon, s. m., sorte de culotte; ne dites pas, *caneton.*

Calendrier républicain.—Pendant la révolution française, la Convention voulant faire commencer l'année au jour où la république avait été proclamée, abolit l'ère vulgaire, et data l'ère républicaine du 22 septembre 1792, le jour même de l'équinoxe d'automne. Les mois, au nombre de douze, se composaient uniformément de 30 jours, et étaient rangés dans l'ordre suivant: *vendémiaire, brumaire, frimaire,—nivôse, pluviôse, ventôse,—germinal, floréal, prairial,—messidor, thermidor et fructidor.* L'année était complétée par des jours épagomènes au nombre de 5, et de 6 dans les années *sextiles*. Au lieu de la division du mois en semaines, on adoptait une division en 3 décades, dont les jours s'appelaient *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, décadi.* Le jour était divisé en 10 parties ou heures. Les noms des saints et des fêtes du calendrier grégorien étaient remplacés par une série de noms de plantes, de métaux, d'animaux, d'instruments aratoires. Exemple: *vendémiaire, primidi, raisin; duodi, safran*, etc. Le 1^{er} des jours complémentaires fut consacré à la vertu, le 2^e au génie, le 3^e au travail, le 4^e à l'opinion; le 5^e était la fête des récompenses; le 6^e, dans les années *sextiles*, la fête de la révolution. La période de 4 ans, au bout de laquelle avait lieu cette addition du 6^e jour, formait une *franciade*.—Le *Calendrier républicain* avait été imaginé par Romme. La signification de ces mois n'était vraie que pour le climat de Paris. Il a duré moins de 14 ans; sa 14^e année, commencée le 23 septembre 1805, finit le 31 décembre suivant: sur

un rapport de Laplace au Sénat, un sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII rétablit le calendrier grégorien à compter du 1^{er} janvier 1806.

(*Dictionnaire* de DEZOBRY et BACHELET).

Calotte, *gifle*, *pétard*, coup donné sur la tête ou au visage avec la main; remplacez ces mots par *taloche*, *claque*, *soufflet*: *gifle* et *calotte* pourtant figurent dans les dictionnaires, mais ils sont populaires.

Calque, s., est masculin: *un beau calque*.

Calquer, **Décalquer**, v. n.—*Calquer*, c'est transporter les traits d'un dessin sur un papier: *calquer un dessin, un plan*.—*Décalquer*, c'est reporter le calque d'un dessin sur du papier, sur une toile, sur une planche, etc.

Calville (pomme).—Dites *pomme calville* ou *pomme de calville* et non *calvine* ni *calvi*.

Camail, s., vêtement ecclésiastique, et des chanoines ainsi que des évêques en particulier; ce mot est masculin; le pluriel est *camails*.

Cambouis, s. m., graisse noire formée du vieux oing, dont on a enduit les roues; écrivez et prononcez *cambouis* et non *cambuis*.

Campagne.—Être à la campagne, c'est être en promenade à la campagne ou être dans une maison de campagne, pour y passer quelque temps; *être en campagne*, c'est être en mouvement, hors de chez soi, qu'on voyage pour son plaisir ou pour ses affaires: *quand il est à la campagne, il met tous ses gens en campagne, pour lui procurer des vivres*. Ces observations s'appliquent également aux locutions: *aller à la campagne* et *aller en campagne*.

Canaille, s. f.—Ne dites pas: *cette personne est une canaille; ce commissaire est une canaille qui mérite la potence*. Ce mot n'est pas français dans ce sens; remplacez-le selon le sens par: *un gueux, coquin, fripon; un bandit, malfaiteur, vagabond; un drôle, un maraud, un gredin, un pied-plat, un infâme, un chenapan*.—*Canaille* est un terme de mépris qui se dit de la plus vile populace: *il fut insulté par la canaille*.—Il se dit aussi des gens de toute condition pour lesquels on veut témoigner du mépris: *il nous*

traite de canaille.—Il se dit quelquefois, par plaisanterie, des petits enfants qui font du bruit, qui importunent: *faites taire cette petite canaille*.

Cangrène: voyez *gangrène*.

Caout-chouc, s. m., résine élastique; prononcez *caoute-chouke*.

Capable, adj.—On dit: *cet homme est capable de bien se battre*, et non, *à, pour se battre*; *capable* n'est jamais suivi des prépositions *à* ou *pour*.—Voyez *susceptible* et *assez*.

Capillaire, *capillarité*, *capillation*, *capillature*: prononcez les deux *ll* sans les mouiller.

Capitaine: prononcez comme c'est écrit, *capitaine* et non *captaine*.

Capot, adj., 1^o confus, interdit; 2^o terme de jeu, qui n'a fait aucune levée; cet adjectif est des deux genres et des deux nombres; ne dites donc pas d'une femme: *elle est demeurée capote*; mais *capot*.—Prononcez *capo* (*o* bref).

2. N'employez pas *capot* dans le sens de *frit*, *fricassé*, *cassé*, *brisé*, *perdu*: *cet homme est frit*; *cet argent est fricassé*; *tout est frit*; *ce vase est cassé*; *cette canne est brisée*; *cet homme est perdu* (et non *capot* ni *capote*). (Fland.)

Capote, ne se dit proprement que d'une espèce de redingote à l'usage des soldats; dans tout autre cas, servez-vous des mots *redingote*, *frac* (s. m. *un frac*).

Caprice, est masculin: *un caprice bizarre*.

Capuce, s. m.; ne dites pas: *il rabattit sa capuche sur son visage*; dites, *son capuce*, ou bien, *son capuchon*, (couverture de tête qui fait partie de l'habillement de certains religieux.)—*Capuche* n'est pas français.

Car en effet, pléon. vicieux; dites seulement, *car* ou bien *en effet*; ces deux locutions signifient la même chose.

Caracole, est un mot wallon; dites *limaçon* ou *colimaçon*.

Caramel, bonbon, est un s. m.: *aimez-vous le caramel? le caramel est bon pour le rhume; mettre du caramel dans une sauce.* (Acad.) Quoique l'Académie ne donne pas d'exemple de ce mot employé au pluriel, nous croyons pourtant qu'on peut dire *des caramels*, pour désigner les petits bonbons sucrés, de forme carrée ou oblongue, renfermés dans du papier: *cet enfant aime mieux les caramels que les dragées.*

Carbonaro, s. m., au pl., *carbonari*, nom des membres d'une société secrète d'Italie; ce mot signifie proprement *charbonnier*.

Caresse, s. f.—Ne dites pas: *donner des caresses*; dites, *faire des caresses*.

Carolus, s. m., ancienne monnaie: prononcez *caroluce* et non *carluce*.

Carotte, s. f.—*Tirer une carotte* à quelqu'un, c'est-à-dire, obtenir adroitement d'une personne ce qu'elle n'avait nulle envie de donner, est une locution basse et populaire.

Carpette, mot anglais qui n'est pas francisé; dites, *tapis de pied*, comme on dit, *tapis de table, tapis de billard*: *carpette* se dit en français d'un gros drap rayé pour emballage.

Carré, ne peut pas s'employer pour *quadrille* (sorte de danse).—*Carré* ne se dit pas non plus pour *palier*: *nous logeons sur le même palier* et non, *sur le même carré*.

Carreau, s. m.—On doit dire un *carré de papier* ou un *quart de feuille*, et non un *carreau de papier*: *écrire une note sur un carré de papier*; mais on dit, *un carreau de vitre* ou simplement *un carreau*.

Carrosse, voiture suspendue, est masculin: *un beau carrosse*.—Ne dites pas: *il roule carrosse, il roule en carrosse*; dites, *il a un carrosse, il a un équipage*.

Carrousel, s. m., tournois: prononcez *carou-zèle* et non *caroucèle*.

Cartabelle, s. f., le petit livre qui indique la manière de réciter l'office, se nomme, en français, *un directoire*; *cartabelle* ne figure pas dans les dictionnaires, mais il est usité en Belgique.

Carte, s. f.—Ne dites pas *une carte de mort*, mais *un billet de part*, *un billet d'enterrement*.

2. Ne dites pas: *ce professeur donne des leçons à un franc la carte*; dites, *à un franc le cachet*.

Carter, dans le sens de *mêler* ou de *faire les cartes*, n'est pas français; *écarter* (et non *carter*) est un terme du jeu de piquet.

Cas.—*En cas que*, *au cas que*, se disent indifféremment et sont des locutions conjonctives qui régissent le subjonctif.

2. On dit *en cas d'empêchement*, *en cas de malheur*; et non, *au cas d'empêchement*, etc.

3. *Cas (faire)*: on dit, *faire cas*, *faire grand cas*, ou *ne faire nul cas de quelqu'un* ou *de quelque chose*; on ne dit pas, *faire du cas*, *faire un grand cas de...*; toutefois, on dit très-bien: *j'en fais beaucoup de cas*.

Casaque, habillement dont on se sert comme d'un manteau, et qui a ordinairement les manches fort larges: ce mot est féminin.

Casemate, s. f., souterrain voûté d'une citadelle: prononcez *cazemate* et non *cacemate* ni *casemaque*.

Casino, s. m., société de jeu, de danse: prononcez *cazino* et non *cacino*.

Cassonade, s. f., sucre non raffiné: prononcez *cassona-de* et non *cassona-te* ni *castonnade*.

Casuel (accidentel), ne doit pas s'employer pour *cassant*, *fragile*; il faut dire: *la porcelaine est cassante, fragile*, et non *casuelle*.

Cataplasme, est masculin: *appliquer un cataplasme*; prononcez *cataplas-me* et non *catapla-me*. Voyez *asme*.

Catéchisme, s. m.: prononcez *catéchis-me* et non *catéchime*, *catéchisse*, *catéchim-se*, *catégisme*.

Catherine, n. pr.: écrivez et prononcez *Catherine* et non *Cathérine*.

Cause (à).—*A cause que*, signifiant *parce que*, est français, quoi qu'en disent MM. Chapsal et Poitevin; au mot *par*, l'Académie dit: *parce que*, à *cause que*; et au mot *cause*, elle dit: *à cause que*, *parce que*.

2. Ne dites pas: *c'est cause de vous que j'ai perdu mon livre*; dites, *c'est à cause de vous*.

3. Ne dites pas non plus: *je suis tombé, c'est vous la cause*; mais, *c'est à cause de vous* ou *c'est vous qui en êtes la cause*.

Causer, dans le sens de *parler*; ne dites pas: *je lui ai causé longtemps*; mais, *j'ai causé longtemps avec lui*; *j'ai causé avec lui de cette affaire* (et non *je lui ai causé de cette affaire*).

2. Ne dites pas: *nous nous causerons une autre fois*; dites, *nous causerons...*—*Se causer* n'est pas français.

Causette, n'est pas français; dites *causerie* ou *conversation*, selon le sens.

Causeur, fait au féminin *causeuse* et non *causeresse*.

Cave, *Esclave*, *Rave*, etc.: prononcez comme c'est écrit, et non *ca-fe*, *escla-fe*, *ra-fe*. Voyez *v final*.

Ce, **Cela**.—Ne dites pas: *cela ne vient pas à huit jours*; dites, *huit jours de plus ou de moins n'y font rien* ou *ne font rien à l'affaire*. (Fland.)

2. Ne dites pas: *c'est ce que je me plains*; mais, *c'est ce dont je me plains*.

3. Ne dites pas: *c'est moi qui a*, *c'est moi qui est*; *c'est vous qui a*, *c'est vous qui est*; dites, *c'est moi qui ai*, *c'est moi qui suis*; *c'est vous qui avez*, *c'est vous qui êtes*; *c'est nous qui avons*, *qui sommes*, etc.

4. *Ça* ou *cela* voulait bien tomber que telle ou telle chose était arrivée. —Quand on veut parler d'une circonstance favorable, d'un heureux hasard, qui arrive dans un certain temps, on dit en flamand: *ça voulait bien tomber que...* Cette expression ne peut pas s'employer en français; il faut dire par exemple: *c'était une circonstance favorable, un heureux hasard que votre frère aîné fût là pour prendre votre défense*. (Fland.)

5. Ne dites pas: *cela m'étonne que, cela ne me surprend pas que...* dites, *je m'étonne que ou je suis étonné que; je ne suis pas surpris que...*

6. *Cela va sans parler, barbar.; dites, cela va sans dire.*

7. Ne dites pas: *c'est aujourd'hui quatre mois que Jean est mort;* dites, *il y a aujourd'hui quatre mois que...* (Fland.)

8. Ne dites pas non plus: *ça été hier trois ans que...; ce sera demain six semaines que...* dites, *il y a eu hier trois ans que...; il y aura demain six semaines que...* (Fland.)

9. *C'est... c'était.*—Ne dites pas: *c'est bien étonnant que...; c'est temps de dîner; c'était dix heures, quand nous arrivâmes; c'était minuit précis, lorsque les voleurs entrèrent; c'était temps qu'il se corrigeât;* mais dites, *il est bien étonnant; il est temps; il était dix heures; il était minuit précis; il était temps qu'il se corrigeât.* (Fland.)

10. Ne dites pas: *c'est beau temps aujourd'hui;* dites, *il fait beau temps, il fait beau aujourd'hui.* (Fland.)

11. Ne dites pas: *c'est fini avec moi, avec lui;* dites, *c'est fait de moi, de lui.* (Fland.)

12. Ne dites pas: *c'est inconcevable les arbres qu'il y a dans ce jardin;* dites, *vous ne sauriez croire combien il y a d'arbres...* (Fland.)

13. Ne dites pas: *c'est certain que les enfants étaient plus soumis autrefois;* dites, *il est certain...*

14. Ne dites pas: *c'est midi, c'est six heures; il est temps que je retourne;* dites, *il est midi, il est six heures...* (Fland.)

15. Ne dites pas: *saluez ce Monsieur;* dites, *saluez Monsieur.* *Ce,* devant *monsieur, dame, demoiselle* ou devant un nom propre, est toujours injurieux. Ne dites pas: *celui-ci, celle-ci prétend que* (en parlant d'une personne présente) *cette chose est;* ce terme est impoli et inconvenant; dites, *Monsieur, Madame, Jean, Jeanne, prétend que...*

16. *C'est à vous à,* signifie ordinairement, *c'est votre tour de: c'est à vous à jouer;*—*c'est à vous de* veut dire, *c'est votre droit de: c'est à vous de*

jouer le premier; ou, c'est votre devoir de: c'est à vous de donner l'exemple.

Céleri, s. m., plante potagère: prononcez *cél'ri* et non *céléri*.

Cence, Cencier.—Ces mots ne sont guère usités; on dit plus communément, *ferme, fermier*.

Cendrisse.—Ce mot n'est pas français; dites: *cendres*.

Cens, s. m., redevance en argent: prononcez *sance*.

Censé, ée, réputé, est simplement *adjectif*: *vous êtes censé l'avoir fait*; ne le confondez pas avec *sensé*, qui a du bon sens, qui est conforme à la raison: *personne sensée, discours sensé*.

2. *Censément*, n'est pas français; ne dites pas: *il est censément docteur*; dites, *il est censé docteur*.

Cent et Vingt, prennent une *s* quand ils sont précédés d'un autre adjectif numéral qui les multiplie: *quatre-vingts enfants; ils sont quatre-vingts; deux cents hommes; ils sont deux cents*.—*Exceptions*: quoique multipliés par un autre adjectif numéral, *vingt* et *cent* sont invariables:—1° quand ils sont suivis d'un autre nombre: *quatre-vingt-un ans, quatre-vingt-deux ans, deux cent trois ans*, etc.; *Mathusalem vécut neuf cent soixante-neuf ans*.—2° Quand ils sont employés par abréviation pour *vingtième, centième*, parce qu'alors ils déterminent un substantif *singulier* exprimé ou sous-entendu: *numéro quatre-vingt, page deux cent, l'an trois cent, en dix-sept cent, l'an mil huit cent, l'an mil huit cent cinquante-neuf*, c'est-à-dire, *numéro quatre-vingtième, page deux centième, l'an mil huit centième*, etc.—*Cent*, employé pour *centaine*, devient substantif et prend la marque du pluriel: *deux cents de fagots*.

Centaure.—Ne dites pas: *ce musicien a une voix de centaure*; dites, *une voix de stentor*.—*Centaure* est un monstre fabuleux, tandis que *Stentor* est le nom d'un grec célèbre par la force de sa voix.

Centime, Décime, sont masculins comme les termes du système décimal: *un centime, un décime* (dix centimes).—*Cents* est aussi masculin: *un cents*; mais ce mot ne peut plus s'employer aujourd'hui, en Belgique, que pour désigner la monnaie hollandaise qui correspond à peu près à nos

pièces de deux centimes; remplacez donc ce mot par le mot *centime*: *deux centimes, pièce de deux centimes, cela coûte quatre centimes*, etc.

Cep, s. m., pied de vigne: prononcez *cèpe*.

Cerf, s. m., bête fauve de l'ordre des ruminants; prononcez *cerfe*, lorsqu'il est seul ou à la fin d'un mot et *cère* lorsqu'il s'appuie sur un autre mot. (POITEVIN, *Dict.*)—Dans *serf* (au fém. *serve*) on fait toujours sentir l'*f*. (Acad.)

Cerise, Cerisier.—Ne dites pas *cérise, cérisier*.

Certain, aine, adj.—*Une certaine chose*, est une chose non désignée; *une chose certaine*, est une chose vraie, sûre.

Cesser, Décesser.—*Il ne décesse de parler*, est une expression vicieuse, quoique très-commune; dites, *il ne cesse, il ne discontinue pas de parler, il ne déparle pas*.

Ceux, pr. p.—Ne dites pas: *il y en a de ceux qui parlent*; dites, *il y en a qui parlent*: prononcez *ceu* et non *ceuze*.

Ch.—Les flamands sont exposés à le prononcer comme une *s*: *un sien, un sin, il se casse, panasse, siersier, siez, sicorée*, etc., au lieu de, *un chien, il se cache, panache, chercher, chez, chicorée*, etc.—Ils ne doivent pas non plus donner à *che* le son de *ge*: *panage, cravage, il se cage, il se fâge*, pour *panache, cravache, il se cache, il se fâche*. Voyez *archaïsme* et *sch*.

Chacun.—On ne dit pas, *un chacun, un quelqu'un*; on dit simplement, *chacun, quelqu'un*.

2. Ne dites pas: *ces livres me coûtent deux francs chaque; nous avons eu dix francs chaque*; dites, *six francs chacun, ou chaque livre me coûte deux francs; nous avons eu dix francs chacun*; *chaque* est adjectif et veut toujours un substantif après lui.

Chair, s. f.—Ne dites pas: *il est noir de chair*; dites, *il a la peau noire*. Voyez *noir*.

Chaire prêchoire, barb.—Dites *chaire de vérité* ou simplement *chaire* (n'écrivez pas *chair*); ne dites pas non plus *chaise*.

Chako, s. m.: on écrit aussi *schako* et *shako*; au plur. *chakos*.

Chaland, signifie *pratique, acheteur: il a perdu ses chalands; un nouveau chaland; attirer les chalands*.

Châle, s. m., vêtement de femme: on écrit aussi, mais moins souvent, *schall* et *shall*.

Chalet, s. m., nom des maisons des paysans suisses, etc.; prononcez l'*a* et l'*e* brefs, *chalet* et non *châlet* ni *chalais*.

Chambellan, s. m., officier de la chambre du roi; ne dites pas *chamberlan* ni *chambrelan*.

Chambran, s. m., barb.; dites *chambranle* pour désigner l'encadrement de bois qui se place aux portes, aux cheminées: le *chambranle*; (masculin).

Champignon.—Dites, *il y a un champignon à la chandelle*, et non, *il y a un voleur*.

Chandeleur, s. f., fête de la Purification, 2 fév.; *la fête de la Chandeleur*; ne dites pas *la Chandeleuse*.

Chandelle de cire, pour *cierge* ou *bougie*.—Le mot *chandelle* se dit plus communément pour la *chandelle de suif*: les chandelles d'autel se nomment ordinairement *cierges* et quelquefois *chandelles*; *bougie* se dit des chandelles fines.

Changer.—Ne dites pas à une personne mouillée: *changez-vous, allez vous changer* ou *allez changer*; mais, *changez de linge, changez de chemise, changez de vêtement*.

2. *Changer pour, changer contre*: ces deux locutions se disent indifféremment: *il a changé sa vieille vaisselle pour ou contre de la neuve*.

Chanvre et **Chènevis**.—Le *chanvre* est la plante et le *chènevis* est la graine du chanvre; d'où il suit que l'on doit dire: *donnez du chènevis à votre pinson*, et non, *du chanvre*.

Chaque, adj. indéf.—Ne dites pas: *il fait un voyage chaque huit jours*; dites, *tous les huit jours*.

2. Ne dites pas: *nous jouerons chaque à tour*; dites, *tour-à-tour*. Voyez *chacun*.

Char à banc, s. m., s'écrit sans trait d'union; au pluriel *chars à bancs*.

Charcutier, s. m.—Autrefois on nommait *chaircutier*, celui qui vend de la viande de porc; aujourd'hui on dit seulement *charcutier*, *charcutière* (et non *charcuitier*, *ière*).

Chardonneret, s. m., oiseau; ne dites pas, *chardonnet*.

Charité, s. f.—*Les dames de charité*, sont les dames du monde qui concourent à une œuvre de bienfaisance; *les dames de la charité*, sont des religieuses qui soignent les pauvres, les malades, etc., et qu'on appelle ordinairement *Sœurs de la charité*.

2. Ce mot peut se mettre au pluriel dans le sens d'aumônes: *cette dame fait de très-grandes charités*; et dans cette expression proverbiale: *prêter des charités à quelqu'un*, c'est-à-dire, chercher à faire accroire faussement qu'il a dit ou fait quelque chose de mal.

Charlatan, s. m., n'a point de fém. correspondant.

Charpie, s. f., linge effilé qu'on met sur une plaie.—*Poix*, s. f., matière résineuse qui provient des pins ou des sapins: *le cordonnier enduit son ligneul de poix* (et non de *charpie*.) (Wall.)

Charrée.—Ne dites pas, *une charrée de bois*, mais, *une charretée de bois*.

Charron et **Charretier**.—Le *charron*, est un ouvrier qui fait des charriots; le *charretier* est le conducteur d'une charrette; les wallons sont exposés à employer *charron* pour *charretier*.

2. *Charretier*, s. m.; on dit au féminin, *une charretière*.

Chasse, s. f., action de chasser; prononcez *chace* (*a* bref); **Châsse**, s. f., coffre pour les reliques; prononcez *châce* (*a* long).

Chasselas, s. m., raisin; prononcez *chass'là*.

Châssis, s. m., cadre de vitrage; prononcez *châci*.

Château: voyez *maison*.

Châtier, Châtiment, Châtiabte: prononcez *châthier*, etc., â long et ié diphthongue. Voyez *ti*.

Chaud.—Ne dites pas: *j'ai chaud les mains, les pieds* ou *des mains, des pieds*; dites, *j'ai chaud aux mains, aux pieds*; ou bien, *j'ai les mains, les pieds chauds*. Il en est de même de *avoir froid*. Voyez *froid*.

Chauffer.—Dites, *échauffer* un appartement et non, *chauffer*.

Chaufferette et Couvet, ustensile pour chauffer les mains, les pieds; ne dites pas, *chauffette*.

Chausson, s. m., sorte de pâtisserie qui contient de la marmelade, de la compote ou des confitures, et qui est faite d'un rond de pâte replié sur lui-même; c'est ce qui se nomme en wallon liégeois *golzâ*.

Chauveté, s. f., état de ce qui est chauve; ce mot n'est pas français; dites *calvitie*: *cette calvitie a été causée par la maladie*.

Chef, s. m.—Ne dites pas: *j'ai dix ans de chef, d'employé*, etc.; dites, *il y a dix ans que je suis chef, employé; j'ai dix ans de service*.

Chemin de fer.—Dites: *je suis venu par le chemin de fer, par tel convoi* et non, *avec le chemin de fer, avec tel convoi*; ne dites pas non plus: *je suis venu par* ou *avec la vapeur*.

Chenal, s. m., conduit de bois ou de plomb qui recueille les eaux du toit et les porte dans la gouttière ou dans le tuyau de descente; on dit plus souvent, *chéneau*, pluriel, *chéneaux*; *chenal*, quoique l'Académie n'en dise rien, doit faire au pluriel *chenaux*.

Chenil, s. m., logement des chiens de chasse: prononcez *ch'ni* et non *chenile*.

Cheptel, s. m., bail de bestiaux; prononcez *chètèle*.

Cher, Chère, adj., s'emploie souvent comme adverbe pour modifier un verbe, et alors il est invariable: *ces étoffes sont-elles chères* (adj.)?—*je les ai payées cher*. (adv.)

Chercher après quelqu'un ou après quelque chose, est une locution vicieuse; dites, *chercher quelqu'un ou quelque chose: qui cherchez-vous?— Je cherche mon frère, je cherche ma montre.*

2. *Chercher querelle.*—Les enfants disent souvent *c'est lui qui me cherche; qui est venu me chercher; chercher*, pris dans ce sens, n'est pas français; il faut dire: *c'est lui qui me cherche querelle, qui me cherche noise, ou qui m'agace, qui me provoque.*

3 *Chercher*, ne peut pas s'employer dans le sens *d'apprendre*; ne dites donc pas: *où avez-vous cherché cette nouvelle*; dites, *où avez-vous appris cette nouvelle?*

4. Ne dites pas: *où avez-vous cherché pour ce mot?* dites, *où avez-vous cherché ce mot?* (Fland.)

5. Ne dites pas non plus, *voir après quelqu'un*; dites, *chercher quelqu'un.*

Chérif, s. m., prince chez les Arabes ou chez les Maures. Il ne faut pas le confondre avec *schérif* ou *shérif*, officier municipal en Angleterre.

Chétif insecte: prononcez *chéti-finsecte* et non *chéti-vinsecte*.

Cheval, s. m.: prononcez *cheval* en appuyant fortement sur l'e et non *jeval* ni *ch'fal*; il en est de même de *chevaux*, *cheveu*, *cheville*, *achever*, *écheveau*, *échevin*.

Chevrettes, s. f., petites écrevisses de mer; ce mot n'est pas français; dites *crevettes*: *aimez-vous les crevettes?*

Chevrons, s. m. (en wallon, *wère*), pièces de bois placées sur les *pannes* (en wallon *viennes*), et qui soutiennent les *lattes* sur lesquelles on pose la tuile ou l'ardoise; voyez *panne*.—*Chevron* se dit aussi de deux morceaux de galon assemblés en angle, que les militaires ont le droit de porter sur la manche gauche de leur habit, après un certain temps de service: *ce soldat a deux, a trois chevrons.*

Chez.—Les Wallons abusent singulièrement de ce mot; ainsi ils diront: *la servante de chez Simon*, pour *la servante de Simon*; *j'ai passé devant*

chez Pierre, pour devant la maison de Pierre; c'est un élève de chez les Jésuites, pour des Jésuites.

Chic, s. m.—*Cet homme a du chic; cet ouvrier n'a pas le chic; etc.*— Cette expression est de la dernière familiarité; on peut en dire autant de *chicard, chicarder*.

Chicaneur, euse, Chicanier, ère, adj. et s.—Le *chicaneur* aime à chicaner, principalement en affaires; le *chicanier* conteste, vétille sur les moindres choses.

Chien, s. m., animal domestique; prononcez *chi-in* et non *chian, siïn, chin*.

Chiffon de pain, gros morceau de pain, n'est pas français; dites, *quignon de pain*.

Chine.—Écrivez et prononcez *échine*: *il s'est rompu l'échine* (épine du dos).

Chiper, prendre, dérober, est français, mais il est très-populaire.

Chipote, dans le sens de *chipotier, chipotière*, n'est pas français.

Chipoteur.—Ce mot n'est pas plus français que *façonneur, tripoteur, rancuneur* ou *rancuneux*; dites, *chipotier, façonnier, tripotier, rancunier, ière*. Cependant on dit également bien *chicaneur, euse*, et *chicanier, ière*. Voyez **ces mots**.

Chique, s. m., petite boule de pierre ou de marbre qui sert à des jeux d'enfants; ce mot est wallon; dites, *bille (ll mouillées)*: *gobille* se dit quelquefois aussi pour *bille*. (BESCHERELLE.)

Chiragre, s.f.;—*chirographaire*, adj. des 2 genres;—*chirologie*, s. f.;—*chiromancie*, s. f.; *chiromancien* adj.;—*chiste*, terme de chir. (on écrit plus souvent *kyste*; ne confondez pas avec *schiste*, pierre lamellée), s. m.—Dans tous ces mots, *chi* se prononce *ki*.

Chirer, pour *déchirer*, n'est pas français.

Chirurgien: prononcez *chirurgien* et non *chirugien*, *cherurgien*, *cirugien*, *cirurgien*.

Choir, v. n. et défectif.—Il ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé *chu*, *chue*, qui se construit avec *être*: *il est chu*.

Cholédologie, s. f.;—*cholédoque*, adj., masculin sans féminin;—*choléra*, —*cholérique*,—*chondrologie*, s. f.;—*choraïque*, adj.;—*chorée*, s. m.;—*chorus*, s. m.;—*chorège*, s. m.;—*chorégraphie*, s. f.;—*chorégraphe*, s. m.;—*chorégraphique*, adj.;—*chorévêque*, s. m.;—*choriambe*, s. m.;—*chorion*, s. m.;—*choriste*, subst. des deux genres;—*chorographie*, s. f.;—*chorographique*, adj.;—*choroïde*, s. f. Dans tous ces mots, *cho* se prononce *ko*.

Choléra-morbus ou simplement **Choléra**: prononcez *koléra-morbuce*, *koléra* (Acad.)—L'Académie écrit aussi *coléra-morbus*.

Choquer, ne s'emploie pas pour signifier *pousser*, *bousculer*, *heurter*: *il m'a heurté en passant*, et non, ... *choqué*; *ces deux convois se sont heurtés*, et non ... *choqués*.

Chose, s. f.—Évitez de vous servir de ce mot pour désigner, à la manière des enfants, une personne dont vous ne vous rappelez pas le nom: *chose m'a dit*; *j'ai vu chose*; *j'ai dit à chose*.

2. Ne dites pas: *oh! Monsieur, c'était quelque chose!* ajoutez, *de beau*, *de magnifique*; ou bien dites, *c'était beau à voir*. (Fland.)

3. Ne dites pas: *il est fait la même chose que l'autre*; dites, *il est fait comme l'autre*, *absolument comme l'autre*, ou, *de même*, *tout de même que l'autre*. (Fland.)

4. Prononcez *chô-ze* (ô long) et non *choze* ni *chôte*.

5. *Chose* (quelque).—*Quelque chose* est féminin dans le sens de *quelle que soit la chose*: *quelque chose que je lui aie dite*; ou au pluriel: *quelques choses que je lui aie dites*, *je n'ai pu le convaincre*.—Il est masculin quand il signifie *une chose*: *quelque chose de fâcheux*; *quelque chose qu'il m'a dit m'a surpris*.

6. *Chose (autre).*—*Autre chose* est masculin: *quelque chose est promis, autre chose est accordé.*

Choser, n'est pas français; ne dites pas: *qu'est-ce que vous chomez là?* dites, *qu'est-ce que vous faites là?*

Choucroute, s. f., chou aigre et salé; il s'écrit sans trait d'union et en un seul mot.

Chrême, s. masculin, huile sacrée, mêlée de baume: *le saint Chrême*;—*crème* (acc. grave), s. féminin, la partie la plus grasse du lait et nom de certaines liqueurs.

Chrestomathie, s. f., choix de morceaux d'auteurs réputés classiques dans une langue morte ou étrangère: *la chrestomathie grecque de Boscha*.—Prononcez *chrestomathie* (comme *sympathie*) et non *chrestomacie*.

Chrétienté, s. f., pays chrétien; écrivez et prononcez *chrétienté* (*créthi-inté*), et non, *chrétienneté* (*créthi-ènn'té*).

Christ: on prononce l'*s* et le *t* dans ce mot: *Chris-te*; on ne les prononce pas dans *Jésus-Christ*, *antechrist*: *Jésu-cris*, *antecris*.

Chut, interj., paix, silence: prononcez *chute*.

Chute, s. f., mouvement d'une chose qui tombe, malheur, etc.: ce mot s'écrit sans accent circonflexe sur l'*u*.

Ci.—Les gens du peuple disent: *cet homme ici, ce jardin ici*; il faut dire, *cet homme-ci, ce jardin-ci* (avec le trait d'union).

2. *Ci-inclus, ci-joint*; voyez *inclus*.

Cicérone, s. m., guide des étrangers en Italie; prononcez *cicérôné* et non *tchitchérôné* ni *chichérôné*.

Cicogne, s. f., grand oiseau de passage; on prononce et on écrit aujourd'hui, *cigogne*.

Cigare, est masculin: *un cigare*, et non, *une cigare*.

Ciguë, s. f., herbe vénéneuse; prononcez *cighû* (*u* long) et non *cighe* ni *cighu-we*.

Cil, s. m., poil des paupières: prononcez *cille* (*l* mouillée). (Acad.)

Cime, s. f., le sommet d'une montagne, d'un arbre, etc.; écrivez *cime* et non *cîme*.

Cimetière, est masculin: *porter un mort au cimetière*; il faut bien se garder de prononcer *cimetchière*, *cimitière* ou *cimetié*. Voyez *ti*.

Cinq.—Devant une consonne, prononcez *cin*; *cin* francs, *cin* femmes; le *q* se fait entendre lorsque *cinq* est seul ou bien lorsqu'il est devant une voyelle ou une *h* muette et à la fin d'une phrase: *cinq arbres* (*cinque*), *cinq hommes* (*cinque*); *nous sommes cinq* (*cinque*); *cinq* (*cinque*) multiplié par *cinq* (*cinque*).

2. Ne dites pas: *en tombant j'ai fait un cinq à mon pantalon* (une déchirure); dites, *j'ai fait un accroc* (*akrô*).

Cypaye, s. m., soldat indien: prononcez *cipa-ye*, (comme *paille*) et non *cipaî*, (comme *je paie*, *tu paies*). (Acad.)

Circonspect, adj.; prononcez *circonspek*; cependant on peut aussi prononcer *circonspe*.

Ciseau, s. m. pl., instrument des couturières à deux branches, s'emploie ordinairement au pluriel: *prêtez-moi vos ciseaux*.—Cependant il s'emploie quelquefois au singulier: *on n'a pas encore mis le ciseau dans cette étoffe*; *le chirurgien lui a donné trois coups de ciseau*. (Acad.)

2. *Ciseau*, au singulier, est un instrument de menuisier.

Clair, e, adj.—Ne dites pas: *le général fit une charge le sabre au clair*; dites, *le sabre au vent*, *au poing*, *le sabre haut*, *le sabre dégâiné*.

Claquer, **Craquer**, v. n.—On dit, *claquer des mains*; *faire claquer un fouet*; *ses dents claquent*; *il claque des dents*.—On dit: *ce lit craque*; *ce biscuit craque sous la dent*.

Classe, s. f., ordre, leçon: prononcez *clâce*.

Claude: voyez *reine-claude*.

Clayon, s. m. ou **Plat d'osier**, se dit de la petite claie ronde sur laquelle on met du gâteau, de la tarte, etc.

Clef, s. f.—On prononce *clé* même devant une voyelle; quelques-uns écrivent *clé*. (Acad.)

2. Dites: *tirez la clef de la serrure* et non, *tirez la clef en bas de la serrure*.

3. Dites également: *la clef est à la porte* et non *après la porte*.

Clématite, s. f., plante; ne dites pas, *clémentine*.

Clerc, s. m., ecclésiastique, praticien; prononcez *clère*; le *c* final se prononce dans la locution: *de clerc à maître*.

Cliche, **Clichette**, s. f., mots wallons, que l'on fait trop souvent français.—Il faut le rendre, d'après ses acceptions diverses, par les mots: *loquet*, *clenche*, *clinche*, *bouton* et *targette*.

2. Le *loquet* est l'ensemble d'une fermeture très-simple que l'on met aux portes qui n'ont pas de serrure et à celles dont le pêne est dormant; il est composé d'un *battant*, d'un *mentonnet*, d'un *levier* ou *bascule* et d'un *bouton*.

3. Le *mentonnet* est la pièce de fer, fixée au chambranle de la porte, qui reçoit le bout de la clenche ou du loquet, pour tenir la porte fermée.

4. Le *levier* ou *bascule* est proprement un petit levier faisant bascule, sur lequel on appuie pour lever le loquet d'une porte; les mots *clenche* ou *clinche* correspondent très-bien à *lever* et *bascule*.

5. Le *battant* est la pièce de fer horizontale qui se lève ou se baisse à l'aide du levier et s'adapte au mentonnet pour fermer la porte.

6. Le *bouton* est une pièce de fer ou de cuivre qui est ordinairement de forme ronde ou ovale, en forme de croix brisée ou de crosse, et qui sert à tirer une porte à soi ou à l'ouvrir: *tournez le bouton* (Acad.)—N'employez pas les mots *pommeau*, *clenche*, *clinche*, *crossette* pour le mot *bouton*.

7. Le *loqueteau* est un petit loquet que l'on met ordinairement aux volets ou aux carreaux mobiles d'en haut d'une fenêtre, et auquel on attache un cordon, afin de pouvoir les ouvrir et les fermer aisément.

8. *Targette*, s. f., petite plaque de métal qui porte un verrou plat, et qu'on met aux portes, aux fenêtres, etc., pour servir à les fermer.

Client, s. m.—Les commerçants ont des *pratiques*, les hommes de loi ont *des clients*.—Prononcez *cli-an* et non *cli-ian*.

Cligne-musette, s. f., jeu d'enfants, où l'un ferme les yeux, tandis que les autres se cachent pour qu'il les cherche: *jouer à cligne-musette* ou *à la cligne-musette*.—Écrivez *cligne-musette* (trait d'union) et non *clignemusette* ni *cligne-mussette*.

Clissé, ée, adj., qui est garni, enveloppé d'une clisse (ou clayon), espèce de petite claie faite d'osier, de jonc: *bouteille clissée, gourde clissée*.

Cloaque, s. m., égout: prononcez *clo-ake* (deux syllabes).

Cloche, s. f., manteau de femme garni d'un capuchon et nommé *pelisse* dans certaines localités wallonnes.

Cloche-pied (*à*), loc. adv., sur un pied; ne dites pas: *courir à croche-pied*, mais, *à cloche-pied*.

Cloporte, s. m., insecte (en wallon *cochon de cave*, en flamand *duizendbeen*); ne dites pas *clou-à-porte*, mais *cloporte*.

Clou, s. m., petit flegmon très-douloureux qui a son siège dans la peau, est français: on l'appelle aussi *furoncle* (s. m.), surtout en terme de médecine.

Clouer et **Clouter**, ont une différence de signification bien marquée: *clouter*, c'est garnir de clous; *clouer*, c'est attacher avec des clous; d'où il suit qu'on ne peut pas dire *clouer un clou*, pas plus que *chanter un chant*; dites *mettre, placer, ficher un clou, attacher avec un clou* ou *des clous*.

2. Prononcez *clou-er*, *je cloû* et non *clou-wer, je clou-we*.

Club, s. m., société politique; prononcez *clu-be* et non *clu-pe*; plusieurs prononcent *cloube*, d'autres *clobe*. (Acad.)

Cocasse, adj. des 2 genres, plaisant, comique, ridicule; ce terme est populaire: *personne cocasse*, *vêtement cocasse*.

Code, s. m., recueil de lois; prononcez *code* (o bref) et non *côte* (o long) ni *co-te*.

Cœtera (*et*): voyez *et cœtera*.

Cœur (*Avoir*).—Ne dites pas: *qu'ai-je cœur*; *je n'en ai cœur*; dites, *que m'importe*; *cela m'est égal*, *peu m'importe*.

2. *Avoir cœur* (*cure*), est la vieille locution française *avoir cure* (habere curam), avoir soin, avoir souci de... Il est à regretter qu'elle soit tombée en désuétude; elle n'est plus usitée que dans quelques phrases familières, comme: *a beau parler qui n'a cure de bien faire*.

3. Ne dites pas: *j'ai le cœur malade*; dites *j'ai mal au cœur*.

Coi, adj., calme, tranquille; le féminin était autrefois *coie*; on ne dit plus aujourd'hui que *coite*.

2. Ce mot n'est guère usité que dans ces phrases familières: *se tenir coi*, *demeurer coi*. (Acad.)

3. La locution, *chambre coite*, (chambre bien fermée et bien chaude) a vieilli. (Acad.)

Coing, s. m., fruit astringent; on ne prononce pas le g.

Coléreux, adj.—Ne dites pas, *c'est un homme coléreux*; dites, *c'est un homme colère* ou *colérique*.

Colidor: ce mot n'est pas français; écrivez *corridor* et prononcez *coridor*.

Colla, Colle, Colli, Collo, Collu, initiales qui font toujours entendre les deux l: *collatéral*, *collation*, *collection*, *collision*, *colloque*, *collusion*.

Colle, s. f., menterie, hâblerie: *quelle colle il débite là!* ce terme est populaire.

Colophane, de la colophane, résine, est féminin; ne dites pas *colaphane*.

Colorer, Colorier.—*Colorer*, c'est donner la couleur, de la couleur: *le soleil colore les fruits; un vif incarnat colorait son visage; les raisins commencent à se colorer; le safran colore l'eau; l'art de colorer une injustice, le verre, le cristal*. Au figuré, *colorer* signifie, donner une belle apparence à quelque chose de mauvais: *colorer un mensonge; vice coloré*. —*Colorier*, c'est appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin: *je veux colorier cette lithographie; gravure coloriée; frontispice colorié; ce peintre colorie mieux qu'il ne dessine*.

Colza, s. m., chou sauvage et huile tirée de sa graine; écrivez et prononcez *colza* et non *golza*. Voyez *chausson*.

Combien.—Ne dites pas: *le combien du mois sommes-nous aujourd'hui? nous sommes le combien du mois?* mais dites, *quel quantième du mois avons-nous; quel est le quantième du mois?* ne dites pas non plus: *le quantième avons-nous; mais, quel quantième...*

2. *Combien est-ce que vous demandez pour?*—Cette manière de demander le prix d'une marchandise n'est pas française; dites, *combien vendez-vous...*

3. Ne dites pas non plus: *combien est-ce que vous avez payé pour ce livre?* dites, *combien avez-vous payé ce livre?*

Commandement, s. m., ordre.—Prononcez *comman-d'-ment* (en faisant sentir le *d*) et non *comman-n'-ment* (en remplaçant le *d* par une *n*); il en est de même de, *je demandais, je demeure, mandement, admettre, admission, administrer*, etc.

Commander.—On commande *quelque chose à quelqu'un* et l'on commande *à quelqu'un*; ne dites donc pas: *il faut savoir commander ses ouvriers; mais, à ses ouvriers*.

2. *Commander quelqu'un*, ne se dit que quand il s'agit de commandement militaire: *dix hommes furent commandés pour cette expédition; le régiment des guides est commandé par le colonel N.*—*Commander à et le*: voyez *présider*.

Comme.—Ce mot ne peut pas être employé pour *que*, à la manière des flamands; ainsi ne dites pas: *il est aussi grand comme moi; vous avez reçu autant comme moi*; dites, *il est aussi grand que moi; vous avez reçu autant que moi*.

2. *Il neige comme; vous êtes comme si gai*, sont des expressions barbares; il est bien plus simple de dire: *il paraît qu'il neige; vous me semblez ou vous m'avez l'air d'être gai*.

3. *Comme pour.*—Ne dites pas: *j'étais comme pour pleurer, comme pour mourir*; mais dites, *j'étais disposé à pleurer, j'étais sur le point de pleurer, j'allais pleurer; on aurait dit que j'allais mourir*, etc.

4. *Comme si*, ou *si*, ne doivent jamais être suivis du conditionnel (ce serait un flandricisme): *c'est comme si vous viendriez me voir; s'il aurait fait ses devoirs, il ne serait pas puni*; dites, *c'est comme s'il venait me voir; s'il avait fait ses devoirs*, etc.

5. *Comme de juste*, est un barbarisme; dites, *comme il est juste, comme il est raisonnable*, et mieux *comme de raison*.

6. *Comme il parle*, au lieu de, *à l'entendre*, est un flandricisme; ne dites donc pas: *comme il parle, on le prendrait pour le premier avocat du pays*; dites, *à l'entendre parler, on le prendrait...*

7. Ne dites pas: *il m'a dit comme ça, qu'il allait partir*: retranchez *comme ça*, qui est inutile et ridicule.

8. Ne dites pas: *comment est-ce qu'on dit, qu'on fait?* dites, *comment dit-on, comment fait-on?*

9. Ne dites pas: *si j'étais comme vous, voici ce que je ferais*; dites, *si j'étais de vous, si j'étais à votre place...*

10. *Comme tout.*—Ne dites pas: *il est sage comme tout*; dites, *il est fort sage, il est parfaitement sage*.

Commencer, Finir.—On dit, *commencer par, finir par* et non *commencer avec, finir avec*: *il commence son déjeuner par le café et finit par des fruits.*

2. *Commencer de*, désigne une action qui aura de la durée: *il avait commencé d'écrire sa lettre.*—*Commencer à*, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement: *cet enfant commence à parler, à lire; le jour commence à luire.*

Comment.—*Comment va-t-il avec vous; comment vous va; comment vous va-t-il?*—Remplacez ces expressions par: *comment vous portez-vous, comment va votre santé, comment vous en va?* (Acad.)—*Comment va-t-il avec vous*, est un flandricisme; *comment vous va* et *comment vous va-t-il*, sont des expressions incorrectes.

2. Il y a de ridicules façons de parler, auxquelles on se laisse aller quelquefois par insouciance ou par imitation; de ce nombre sont celles-ci: (*comment vous portez-vous?*) *comme vous voyez; pas mal et vous, et la vôtre; comme un homme qui vient de chez son notaire*; un spirituel magistrat, afin d'éviter un compliment banal, abordait ses amis en leur disant: *pas mal et vous?*

3. *Comment ce que.*—*Comment ce qu'on fait; comment ce qu'on dit?* locutions employées par le bas peuple; il faut dire, *comment fait-on, comment dit-on?*

4. Ne dites pas non plus: *comment est-ce qu'on raconte ce malheur? comment est-ce que cela est arrivé?* Dites: *comment raconte-t-on ce malheur? comment cela est-il arrivé?*

Commerce.—Ne dites pas: *mon frère fait commerce; mais, est dans le commerce, fait le commerce; il est commerçant, négociant.*

2. Ne dites pas: *les commerces ne vont pas; dites, le commerce ne va pas.*

3. Ne dites pas: *je fais plusieurs commerces; dites, j'ai ou j'exploite plusieurs branches de commerce.*

Commodité.—Ne dites pas: *cette famille a bien la commodité, a bien le moyen, est fortunée; mon cousin a bien la commodité de tenir un cheval;* dites, *cette famille est, vit dans l'aisance, elle est riche, elle a de la fortune; mon cousin a bien les moyens (et non le moyen) de..., est assez riche pour... Moyen*, dans le sens de *richesses*, ne s'emploie qu'au pluriel; vous ne direz donc pas avec les wallons: *mon voisin a bien le moyen;* dites, *mon voisin vit dans l'aisance, a de la fortune, etc.*

Commun, une, adj.—*Commune voix*, désigne l'unanimité des suffrages, des voix; *la voix commune* est la voix vulgaire, la rumeur publique.

Compacte, adj. des deux genres, très-resserré, peu poreux; cet adjectif s'écrit au masculin comme au féminin; prononcez *compak-te* et non *compake*.

Comparer.—On dit souvent par inadvertance: *cette étoffe, cette maison n'est pas à comparaître à celle-là;* il faut dire, *à comparer*.

2. *Comparer à, comparer avec.*—Le premier suppose une analogie, un rapport commun de ressemblance entre les deux termes. *Comparer avec* éloigne l'idée de ce rapport, de cette ressemblance: *il n'y a point d'église que l'on puisse comparer à celle de Saint-Pierre à Rome;—que l'on compare la docilité, la soumission du chien avec la fierté et la férocité du tigre.* (BUFFON.)

Comparoir, v. n., usité seulement à l'infinitif; mais il a vieilli et l'on dit aujourd'hui *comparaître*.

Comparution, s. f., action de comparaître devant le juge; ce mot s'écrit et se prononce *comparution*, quoique l'on dise *apparition* et *disparition*.

Compendium, s. m., abrégé; prononcez *conpindiome*: *un compendium de théologie*.

Comperose, s. f., vitriol; écrivez et prononcez *couperose*.

Complet, adj. fait au fém., *complète* et non *complete*.

Complètement, adv., d'une manière complète, s'écrit avec un accent aigu.

Compliment, s. m.—Ne dites pas: *allons, Monsieur, sans compliment, acceptez notre dîner*; dites, *sans cérémonie, sans façon*.—*Sans compliment*, signifie, sans flatterie: *je vous dis sans compliment que votre dessin est fort beau*.

Compris, part. passé de *comprendre*.—*Y compris, non compris*, sont invariables, comme prépositions, lorsqu'ils précèdent le substantif, et ils s'accordent avec lui lorsqu'ils le suivent: *combien y avait-il de régiments y compris l'artillerie? il a dix mille francs de revenu, non compris la maison où il loge*; ou bien, *la maison où il loge non comprise*.

Compte (*en fin de*) locution triviale, irrégulière et barbare; son équivalent consacré est, *au bout du compte*, qui n'est pas élégant. (FRANCIS WEY.)

Compter.—Ne dites pas: *il faut compter que je n'ai presque pas été me promener cette année*; dites, *à peine ai-je été me promener...* On ne prononce pas le *p* dans *compter, comptant, compte, comptoir, comptable, comptabilité*.

2. *Compter, espérer, promettre*.—Ces verbes marquent une chose à venir; on dit, *compter, espérer, promettre qu'une chose sera*; ne dites donc pas: *je compte que vous êtes sage; j'espère que vous avez bien travaillé; je vous promets que j'ai dit la vérité*; dites: *je crois que vous êtes sage; j'aime à croire, j'ai la confiance que vous avez bien travaillé; je vous assure que j'ai dit la vérité*.

3. *Compter*, dans le sens de *se proposer, croire*, ne prend point la préposition *de* devant un infinitif: ainsi vous direz: *il compte partir demain* et non *de partir* (Acad.)

4. Ne dites pas: *comptez que j'ai été malade et ne vous étonnez pas que j'aie perdu de l'embonpoint*; dites, *apprenez, sachez que j'ai été malade*.

Concetti, s. m. pluriel, pensées brillantes et sans justesse; ce mot, en France, est toujours pris en mauvaise part; le singulier est *concetto*, mais il est peu usité.

Concombre, subst., plante potagère, est masculin.

Condamner, Condamnation, Condamnable: prononcez *condaner*, *condanable*, *condanation*; l'a de *dam* est bref, tandis qu'il est long dans *damner*, *damnation*, *damnable* (*dâner*, *dânation*, *dânable*).

Conditionnel.—C'est une faute d'employer le conditionnel après la conjonction *si*: *si vous feriez*, *si vous iriez*, *si j'aurais écrit*, etc.; dites, *si vous faisiez*, *si vous alliez*, *si j'avais écrit*, etc.: c'est là un latinisme et un flandricisme tout à la fois.

2. C'est encore une faute que d'employer le conditionnel présent ou passé pour l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif: *je voudrais que vous feriez vos devoirs*, *j'aurais désiré que vous auriez bien étudié*; cette faute est très-commune chez les wallons; pour l'éviter, il suffira de se rappeler que les verbes qui expriment *la volonté*, *le désir*, *un ordre*, fussent-ils même employés au conditionnel, gouvernent le subjonctif.

Conduire, Conduite: prononcez *conduire*, *conduite* (*ui* diphthongue) et non *condouire*, *condouite*, ni *condu-wire*, *condu-wite*.—Il en est de même de toutes les syllabes en *ui*, comme *lui*, *je suis*, *je puis*, *puissant*, *suite*, *fuite*, *fuir*.

Confesse, s., qui n'a point de genre; il ne s'emploie que précédé de l'une des prépositions *à* ou *de*: *aller à confesse*, *venir de confesse*.

Confiance, s. f.—On a confiance, on met sa confiance *en* ou *dans*; devant l'article il faut *dans*: *avoir confiance en quelqu'un*; *mettre sa confiance en Dieu*; *mettre sa confiance dans les richesses*; *avoir confiance dans l'avenir*.

Confirmer, v. a., conférer le sacrement de confirmation: *l'évêque seul peut confirmer*; ne dites donc pas: *j'ai confirmé l'année dernière dans l'église de St-Antoine*; dites, *j'ai été confirmé*...

Confiteor, au pluriel, *des confiteor*; on prononce *confitéor*. (Acad.)

Confort ou **Comfort**, s. m., assistance, secours: *donner aide et confort*; dans cette acception il est vieux.—Aujourd'hui il se dit, pour signifier le bien-être matériel, le bien-être de la vie: *les Anglais ont un grand amour pour le confort*; prononcez *con-fort*.

Confortable ou **Comfortable**, adj., qui a rapport au confort, au bien-être matériel de la vie: *les anglomanes emploient à tout propos le mot confortable; ils vous diront d'une maison qu'elle est confortable*, etc.—*Confortable*, s'emploie aussi substantivement et se dit de tout ce qui contribue au bien-être matériel: *les Anglais ont un grand amour pour le confortable*.

Confrère, Collègue.—*Confrère* se dit de tous les individus d'un corps, d'une société; les gens du même état sont aussi confrères. *Collègue* a une signification plus restreinte; il s'applique aux individus qui agissent ensemble et de concert.—Les professeurs d'un même établissement sont collègues, mais ils sont confrères par rapport aux professeurs d'autres établissements.

Conjoncture, Conjecture.—*Conjoncture*, signifie circonstance et *conjecture*, supposition. *Dans les malheureuses conjonctures, on fait de fausses conjectures*.

Connaissance.—Dites: *j'ai rencontré quelqu'un de ma connaissance* ou *une de mes connaissances* et non, *quelqu'un de mes connaissances*.

Connaisseur.—On dit: *ce monsieur est connaisseur en musique, en peinture*; et non, *connaisseur de musique, de peinture*.

Connaître, v. a.—On ne dit pas: *je connais ma leçon; il connaît son discours*; mais, *je sais ma leçon; il sait son discours*; cependant on dit très-bien: *je connais tel livre, telle personne, telle maison, telle langue*.

Consanguin, ine, s.: voyez *germain*.

Consanguinité, s. f., parenté du côté du père; l'*u* fait diphthongue avec *i* (Acad.); il ne le fait pas dans *consanguin, consanguine* où le *g* est dur.

Conscription, Milice.—On dit, *tirer à la conscription, à la milice*, etc., ou bien: *tirer au sort pour la conscription, pour la milice*. On tombe à la conscription, à la milice et non *dans* ou *de* la conscription, etc. Voyez *réquisition*.

Conseiller quelqu'un et à quelqu'un.—*Conseiller quelqu'un*, veut dire en général, qu'on lui donne des conseils: *son avocat le conseille bien*, c'est-

à-dire, lui donne de bons conseils; *les courtisans conseillent parfois mal les souverains*, c'est-à-dire, leur donnent de mauvais conseils.—Mais si l'on exprime l'objet du conseil que l'on donne, on doit dire, *conseiller à quelqu'un: je lui ai conseillé de changer de conduite; la prudence conseille aux jeunes gens de fuir l'oisiveté et les mauvaises compagnies*.

Conseilleur.—Ce mot est vieux et ne s'emploie plus guère que dans le proverbe: *les conseillers ne sont pas les payeurs*; il faut dans les autres cas se servir du mot *conseiller* (n'écrivez pas *conseillier*).

Consentir.—Ne dites pas: *j'ai consenti dans la proposition qu'on m'a faite*; mais *j'ai consenti à la proposition...*

Conséquent, se dit d'une personne qui est d'accord avec elle-même ou avec ses principes: *cet homme est conséquent dans ses projets, dans sa conduite*; c'est-à-dire qu'il est *le même* dans ses projets, dans sa conduite qu'en tout autre occasion. (Acad.)—Appliqué aux choses, il a à peu près le sens de l'adjectif *conforme*: *il a une conduite conséquente à ses principes*. (Acad.) Mais jamais ce mot ne peut signifier, *considérable, important*; il ne faut pas dire: *une affaire conséquente, une somme conséquente, des propriétés conséquentes*; mais, *une affaire importante, une somme considérable, des propriétés considérables* ou *de grandes propriétés*. Ce qui a pu donner lieu à cet emploi vicieux du mot *conséquent*, c'est qu'on dit très-bien, *de conséquence*, pour signifier *qui peut avoir des suites importantes*: *une affaire de conséquence, une affaire de nulle conséquence*. (Acad.)

2. Prononcez *concéquent* et non *conzéquent* ni *conzèquent*.

Consister: prononcez *concister* et non *conzister*.

Consolable, adj.—On ne le dit que des personnes (Acad.); cependant, au mot *consoler*, nous trouvons dans le Diction. de l'Académie l'exemple: *consoler la douleur*. Or, si l'on dit consoler la douleur, il suit nécessairement que *la douleur est consolable*. Il y a plus: d'après l'Académie, on peut dire: *douleur inconsolable*; et qu'est-ce qu'une *douleur inconsolable* sinon une *douleur qui n'est pas consolable*? Voyez *inconsolable*.

Consoler, Console, Consolation, Consolant, etc.; prononcez l's dure et non *conzoler, conzole, conzolation*, etc.

Consommer, Consumer.—*Consommer*, v. a., achever, accomplir, mettre en sa perfection. Il se dit aussi en parlant des choses que l'on détruit en les faisant servir aux usages de la vie, comme vin, bière, viande, bois et toutes sortes de provisions: *nous avons consommé nos provisions*.

Consulte pour **Consultation**, conférence que l'on tient sur une affaire ou sur une maladie.—Ne dites pas: *mon père est très-malade, il y a eu hier trois consultes*; dites, ... *trois consultations*. Prononcez *conçultations* (s dure) et non *conzultation*.

2. *Consumer*, v. a., détruire, user, réduire à rien, sans but utile ou nécessaire pour celui qui détruit: *le feu a consumé tout le bois; l'incendie a consumé la maison; la rouille consume le fer; les chagrins le consomment*.—*Consumer* signifie aussi, employer sans réserve; *j'ai consumé tout mon temps à cet ouvrage*.

3. Prononcez l's dure: *conçumer, conçomer* et non *conzumer, konzomer*.

Contact, s. m., attouchement; prononcez les deux consonnes finales: *contak-te*; prononcez de même *compact, tact*.

Contempteur, s. m., qui méprise; il n'a point de féminin correspondant.—*Contemptible*, adj., vil et méprisable: dans ces deux mots on prononce le *p*.

Contenir, v. a.—Ne dites pas: *le bateau à vapeur contenait un prêtre, un officier et deux avocats*; dites, *dans le bateau à vapeur étaient...*

Content, adj.—On doit dire, *être content de quelqu'un* et non *sur* ou *après quelqu'un*.

2. Ne dites pas: *irons-nous à Verviers?*—*Je suis content*; dites, *volontiers*.

3. Ne dites pas: *je suis content de ce qu'il me quitte*; dites, *je suis content qu'il me quitte*.

4. Ne dites pas: *il était content pour avoir terminé ses devoirs*; dites, *d'avoir terminé...*

Contenter (*se*), v. pron.—Ne dites pas: *je me contente avec du pain et des fruits pour mon déjeuner*; dites, *je me contente de pain et de fruits...*

Contigu, Proche: voyez *proche*.

Continuer à, Continuer de.—*Continuer à*, c'est poursuivre sans interruption une chose commencée, avec une intention dirigée vers un but: *il continuait à lui dire des injures, à le frapper; continuer à bien vivre; il continuait à faire la guerre*.—*Continuer de* signifie *ne pas cesser*, avec idée d'interruption: *continuez de vous former le style*; ou bien, *ne pas cesser*, sans interruption, mais en même temps sans que la phrase indique une intention dirigée vers un but: *il continue de pleurer; la rivière continua de couler*.

Contradicteur, s. m., n'a point de correspondant féminin.

Contraindre, v. a.—Devant un infinitif on dit, *contraindre à* et *contraindre de*; Laveaux établit une distinction qui nous paraît assez juste.—*Contraindre à* suppose un but, une tendance, une action; il faut donc préférer *à* toutes les fois que ces idées sont comprises dans la phrase, et *de*, dans tous les autres cas: *on le contraignit à marcher, à s'avancer, à se battre*: il s'agit ici d'une action.—Mais on dira: *on le contraignit de se taire, de se tenir en repos, de prendre la fuite, de s'enfuir, de rester*; c'est ici une cessation d'action.—L'Académie a observé cette différence dans ces deux phrases: *on le contraignit à se battre; la ville fut contrainte de se rendre*.

Contre.—Ne dites pas: *je suis contre les plaisirs du monde, parce qu'ils détournent des devoirs envers Dieu*; dites, *je suis opposé aux plaisirs, j'ai de la répugnance pour...*

2. On ne dit pas, *être fâché sur quelqu'un; le chien aboie sur les passants*, mais, *être fâché contre quelqu'un; le chien aboie contre les, après les ou aux passants*.

3. Ne dites pas: *laisser la porte toute contre, mais tout contre*.

4. Ne dites pas: *il a passé tout contre moi sans me reconnaître*; dites, *tout près de moi*; on dit, *s'asseoir près de quelqu'un* et non, *contre quelqu'un*. Mais en parlant des choses, on dit bien: *j'étais assis contre le mur; ce champ est contre le bois* (pour dire qu'il y touche).

5. L'expression *par contre*, n'est pas française, rendez-la par: *en revanche, mais, du reste, du moins, au contraire*: *il avait mal dîné, mais, en revanche, il a bien soupé; il est bourru, du reste il est bon et humain; si cet ouvrage n'a pas le mérite de la perfection, il a du moins celui de la nouveauté.*

Contredire, *dédire, interdire, médire, prédire*, font à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, vous *contredisez*, vous *dédisez*, vous *interdisez*, vous *médisez*, vous *prédisez*;—*maudire* fait, vous *maudissez*.—Il n'y a que *dire* et *redire* qui fassent, vous *dites*, vous *redites*.

Contrefaction, s. f., action de contrefaire, de falsifier, terme de jurisprudence.—On dit plus souvent, dans le langage ordinaire, *contrefaçon*.

Contremander, révoquer l'ordre qu'on a donné; ne dites pas *décommander*.

Contrevenant, s. m., infraction pour *contravention*; *contraventoirement* pour *en contravention* et *contraventaire* pour *contrevenant*, ne sont pas français.

Contumace, s. f., t. de jurisprud. crimin., le refus, le défaut que fait un accusé de comparaître devant le tribunal où il est appelé: *être en état de contumace; condamner par contumace*. Il est souvent synonyme de *contumax*, adj. de deux genres, t. de jurisprud. crimin., accusé ou prévenu qui est en état de contumace et auquel on fait un procès: *accusé contumax, il est contumax*; il s'emploie aussi substantivement: *le contumax vient de se présenter devant ses juges*.

Convenir, signifant *plaire, veut avoir*; signifant *être d'accord* ou *avouer*, il prend *être*: *cette maison nous ayant convenu, nous sommes bientôt convenus du prix; le propriétaire est convenu lui-même que nous n'avions pas été difficiles*.

Copeau, s. m., éclat de bois (en wallon, *estalle*, en flamand, *spaender, krol*); dites, *brûler des copeaux* et non des *skafelings*, de *l'escaufelin*.

Coquemar, s. m., espèce de pot de fer-blanc, de cuivre, etc., ayant un long bec, et qui sert à faire bouillir ou chauffer de l'eau, du café: *faire bouillir de l'eau dans un coquemar*. Dites *cafetière, chocolatière, théière*,

laitière, pour désigner le vase d'argent, de terre, de fer-blanc, de porcelaine, etc., qui sert à faire ou à servir du café, du chocolat, du thé, du lait.

Coran: voyez *alcoran*.

Corbeille d'enfant, le linge, les langes, le maillot et tout ce qui est destiné pour un enfant nouveau-né; *corbeille*, dans ce sens, n'est pas français; dites *layette*.

Coroner, s. m., officier de justice en Angleterre; on fait sentir l'*r* finale: *coronère*.

Corpendu ou **Court-pendu**, espèce de pomme rouge; ces mots ne sont pas français; dites *capendu*, s. m.: *un bon capendu*.

Corps, s. m.—*Corps à corps*: prononcez *cor à cor* et non *cor za cor*.

2. Ne dites pas: *il réclamait à corps et à cri*; dites, *à cor et à cri*, c'est-à-dire, à toute force.

Corpulence, s. f., taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur et à sa grosseur: *cet homme a de la corpulence, il est corpulent*; *corporence* et *corporent* ne sont pas français.

Coriace, adj., dur comme le cuir: *cette viande est coriace*; ne dites pas, *tiliasse*.

Correct, e, adj., sans faute; on fait sentir les deux *r* et les deux lettres finales, même au masculin: *cor-rek-te*; prononcez de même le *c* et le *t* dans *abject, contact, direct, exact, infect, strict, tact*.—Faites également sentir les deux *r* dans *correcteur, correction, correctif, correctionnel, corrégidor, corrélatif, corrélation, corroborer, corroboration, corroder, corrodant, corrosion, correspondre, correspondant, corrompre, corruption, corrupteur, corruptible, corroyer, corroyeur*.

Corridor, s. m., galerie; ne dites pas, *colidor*; prononcez *coridor*.

Corset, s. m.—Les femmes seules portent des *corsets*; ne demandez donc pas à un homme, *avez-vous mis votre corset de laine, de coton?* dites, *votre gilet de laine, de coton*.

Corsionnaire, plante potagère dont la racine, noire en dessus et blanche en dedans, se mange cuite, comme le salsifis; dites, *scorsonère* (subst. féminin) et non *corsionnaire*; on la nomme autrement, *salsifis noir* ou *salsifis d'Espagne*.

Cortès, s. féminin pluriel, assemblée des États (chambres, parlement) en Espagne et en Portugal: prononcez *cortèce*.

Cosaque, s. m.: prononcez *cozaque* (o bref) et non *côsaque* (ô long).

Côté, s. m.—Prononcez *cô-té* (ô long) et non *co-té* (o bref).

2. Ne dites pas: *de l'autre de côté*; dites, *de l'autre côté*.

3. Ne dites pas: *de tous côtés* ou *de tous les côtés* pour *partout*, à la manière des wallons: *on rencontre des injustices de tous côtés* ou *de tous les côtés*; dites, *partout*.

4. N'employez pas non plus *côtés* pour pays, environs: *il demeure de vos côtés*, *ce malheur est arrivé de ses côtés*; dites: *il demeure dans vos environs*, *dans votre pays*; *ce malheur est arrivé dans son pays*. Cependant on dit très-bien: *il demeure du côté de Verviers*; *il est du côté de Namur*. (Acad.)

Côte, Côtelettes: prononcez l'ô long et non *cote*, *cotelettes*.

Cou, s. m.—Quelquefois on dit par euphonie *col*, surtout en poésie. (Acad.)

2. Ne dites pas: *quelle belle cravate vous avez dans le cou*; mais, *quelle belle cravate vous avez au cou*.

3. *Cou-de-pied*, s. m., haut du pied; ne dites pas: *coude-pied*, *coup-de-pied*, *cou-du-pied*.—Le pluriel est *cous-de-pied*.

Coucher, Promener, Baigner.—Ces verbes, employés pronominalement, doivent toujours être accompagnés de *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*; ainsi ne dites pas: *je vais coucher*, *promener*, *baigner*, mais, *je vais me coucher*, *me promener*, *me baigner*.

Coudre, v. a., fut., *je coudrai*, (et non *je couserai*); cond. *je coudrais*; impératif, *couds, cousons, cousez*; prés. du subj., *que je couse, que tu couses*; ind. prés., *je couds, nous cousons, vous cousez, ils cousent*; passé déf., *je cousis, tu cousis*, etc., (et non *je cousus*, etc.); imparf. du subj., *que je cousisse, que tu cousisses*, etc. (et non *que je coususse*, etc.)

Couenne, s. f., peau de porc; écrivez et prononcez *couenne* (ou en diphthongue) et non *couanne* ni *couaine*.

Couler, Courir.—En parlant des liquides, il faut se servir du verbe *couler*: *cette fontaine coule doucement; ce tonneau, ce baril coule de toutes parts*. Cependant, lorsqu'il s'agit d'un liquide qui marche régulièrement et précipitamment, on emploie quelquefois le verbe *courir*: *le ruisseau qui court dans la prairie; l'eau qui court; le sang court dans les veines*. Mais il n'est jamais permis de dire: *ce vase court; le lait court dans le feu*; il faut dire, *ce vase coule; le lait coule dans le feu*.

2. Le verbe *courir* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*: ne dites donc pas, *je suis couru*, mais *j'ai couru*. Mais il prend l'auxil. *être* quand il signifie *être suivi, être recherché*: *cet ouvrage est fort couru; ce prédicateur est fort couru*.

3. *Je cours à la ville; il court à perdre haleine; il part avec lui*: prononcez *je cour à la ville; il cour à perdre haleine; il par avec lui*. Mais au pl. *ils courent avec lui (il cour-tavec)*, etc.; il en est de même dans les cas analogues.

Couleur d'isabelle, couleur mitoyenne entre le blanc et le jaune, mais dans laquelle le jaune domine; dites, *couleur isabelle*, quoiqu'on dise également bien, *couleur de rose* et *couleur rose*.

2. *Couleurs (peindre sous des)*.—«On ne peint pas plus sous des couleurs que l'on ne dessine sous un crayon. Ce contre-sens, ou plutôt ce non-sens, provient de la confusion qui s'est faite à la longue entre deux locutions analogues: *peindre avec des couleurs*;—*voir ou peindre sous un jour*.» (Francis WEY). Il est donc plus correct de dire: *peindre avec des couleurs*.

3. *Couleur*, est féminin: *une couleur changeante*; il est masculin, lorsque, avec le nom qui le suit, il désigne une couleur particulière ou une

chose ayant cette couleur: *le couleur de feu, le couleur de rose, un beau couleur de feu, un joli couleur de rose*, comme on dit, *le rouge, le rose, un joli rose*, etc.

Coup.—Ne dites pas: *cet homme a fait les cent coups* (locution populaire); dites, *a fait mille folies, mille excès*.

2. *Boire un coup d'eau, un coup de vin; au coup de midi, au coup de trois heures*, sont des expressions françaises.

Couper, v. a.—Ne dites pas: *le vent, la grêle, la neige coupent le visage*; dites, ... *cinglent le visage*.

Couperose, s. f., vitriol; ne dites pas *comperose*.

Couple, est féminin, lorsqu'il signifie simplement le nombre *deux*, sans idée d'union, d'assortiment, d'assemblage: *une couple d'œufs, une couple de pigeons, une couple de serviettes*.—Il est masculin 1^o quand il désigne le mâle et la femelle: *un couple de pigeons suffit pour peupler une volière*; 2^o quand il désigne des êtres animés, unis par un sentiment ou pour toute autre cause qui les rend propres à agir de concert: *un couple d'amis; un couple de fripons; un beau couple de chiens*. (Acad.)—Prononcez *cou-ple* et non *coupe, couple*.

Courant.—On doit dire, *le cinq, le six, le dix du courant*. Ici on ne pourrait pas supprimer l'article, parce que le mot *mois* est sous-entendu; c'est comme si l'on disait *le cinq, le six, le dix du mois courant*.

Courrier, s. m., se dit de la totalité des lettres qu'on écrit ou qu'on reçoit par un seul ordinaire: *lire son courrier, faire son courrier*.

(BESCHERELLE, POITEVIN).

Courroie, lien de cuir, est féminin; n'écrivez pas *corroi*.—Prononcez *courroî* et non *courroïe*.

Cours, s. m., flux, course, étude; prononcez *cour* (*ou* long) même devant une voyelle et non *cource*.

2. Ne dites pas: *il donne un cours d'italien; le professeur donne son cours*; dites, *il fait un cours, il fait son cours*.—Mais on dit, *donner des*

leçons, (quand il s'agit de leçons particulières): voyez *leçon*.

Court, e, adj.—Ne dites pas: *je suis à court d'argent; le prédicateur est resté à court*; dites, *je suis court d'argent; le prédicateur est resté court*.

Coûter.—Ne dites pas, *coûte qui coûte*, mais, *coûte que coûte* ou *quoi qu'il en coûte*; prononcez *coûter* (oû long) et non *couter* (ou bref).

2. *Coûter gros*.—*cela doit vous coûter gros, ce n'est pas le Pérou*, sont des expressions populaires dont il faut éviter l'emploi; dites, *coûter beaucoup, bel et bon*.

3. Ne dites pas: *les leçons de mon fils me coûtent dans les cent francs par mois*; dites, *à peu près cent francs par mois; me reviennent à près de cent francs par mois*. Voyez *cher*.

Coutil, s. m., toile forte; prononcez *couti* et non *coutile*.

Couturière.—*Tailleuse* est un mot provincial qui n'est pas admis par l'Académie.

Couvent, s. m. Ne dites pas: *elle est entrée dans le couvent à 18 ans*, dites, *au couvent*, comme on dit *entrer au service* pour se faire soldat. *Entrer dans le couvent*, c'est y aller pour le visiter, pour y voir quelqu'un.

Couvert pour *couvercle*; **Couverte** pour *couverture, malle, mallette*.—On ne dit point le *couvert*, mais le *couvercle* d'une tabatière, d'une cafetière, d'un vase quelconque; on ne dit pas la *couverte*, mais la *couverture* d'un lit, d'une chaise, d'un livre (ce qui sert à couvrir le lit, la chaise, le livre).

2. On ne dit point la *couverte* d'un écolier, mais la *malle* et mieux la *mallette* pour désigner le sac, ordinairement en cuir, où il renferme ses livres et ses papiers et qu'il porte suspendu à son dos à l'aide d'une courroie.

Couvi, adjectif, qui ne s'emploie qu'au *masculin*; il se dit, d'un œuf à demi couvé ou gâté pour avoir été gardé trop longtemps: *un œuf couvi, des œufs couvis*. Prononcez *couvi* et non *covice*.

Crabe, poisson qui ressemble à une écrevisse et dont on mange la chair; ce mot est masculin: *un gros crabe*. Prononcez *crâbe* (â long).

Crachat, s. m., dans le sens de décoration, est de mauvais ton.

Craie, s. f.: prononcez *craî* (*aî* long) et non *craiïe*.

Craindre, v. a.—Ne dites pas: *je crains qu'il tombe*; dites, *je crains qu'il ne tombe*.

Crainte.—Ne dites pas: *je n'irai pas, crainte d'être entraîné*; dites, *de crainte d'être entraîné*.

Cran, s. m., entaille qu'on fait à un corps dur pour accrocher ou arrêter quelque chose: *craner*, faire un cran.—Ne dites pas *crain*, *crèner*.

Crâne, s. m., tapageur, homme qui fait le rodomont: *c'est un crâne, faire le crâne*; on l'emploie quelquefois adjectivement: *il est crâne, il a l'air crâne*: ce mot est très-familier. (Acad.) C'est à tort que les wallons donnent à ce mot d'autres acceptions.

2. *Crane* (mot wallon), se rend par *robinet* (et non *robin*.)

Crapaud.—Dans certaines localités, on a assez l'habitude de donner aux enfants le nom de ce sale animal; il faut employer un des mots suivants: *marmot, mioche, marmouset*, etc.

Crapule, s. f., débauche, habitude grossière, excès dans le boire et le manger; il se dit quelquefois et par extension de ceux qui vivent dans la crapule: *n'allez pas avec ces libertins, c'est de la crapule*. (Acad.) Mais ce mot ne peut pas s'employer pour *petit peuple, lie du peuple, populace, gens sans éducation, gens de rien*.

Craque, *craquer, craqueur, craquerie*, menterie, se vanter, hâbler, hâbleur, hâblerie; ces mots, à l'exception de *craquer*, figurent dans le dictionnaire de l'Académie, mais ils sont de mauvais goût.

Crasser, se Crasser, figurent dans les dictionnaires; mais *crasser* se dit surtout des armes à feu; vous direz donc: *cet enfant encrasse ses habits*, plutôt que, ... *crasse*...

Crasseux, pour *ladre, très-avare*, est familier; *crasserie*, avarice sordide, n'est pas français; dites, *crasse* et mieux *ladrerie*.

Créancier, Débiteur.—Le *créancier* est celui à qui on doit;—le *débiteur* est celui qui doit.

Créer, v. a.—Prononcez *cré-er* et non *cré-ier*; prononcez de même *créateur*, *créature*, *création*; *agréable*, *agréer*, *fléau*, *géant*, *Gédéon*, *néant*, *Léopold*, *Napoléon*, *récréer*, *réel*, *réellement*, *suppléer*, *théâtre*, etc.

Crème, s. f.: voyez *chrême*.

Crémer, Écrémer.—*Crémer* est un verbe neutre et signifie se couvrir de crème; il ne se dit que du lait: *en été le lait crème plus qu'en hiver*. *Écrémer* est un verbe actif qui signifie ôter la crème de dessus le lait: *allez écrémer le lait, du lait*.

Crêpe, subst., est masculin et féminin; il est masculin, lorsqu'il signifie un morceau d'étoffe noire et claire qu'on porte en signe de deuil: *il porte un crêpe à son chapeau*. Il est féminin, lorsqu'il signifie une pâte qu'on fait cuire en l'étendant sur la poêle; il correspond assez bien au mot wallon *bouquette* et au mot flamand *struif*.

Crésane ou **Creusane**, espèce de poire; dites *crassane* et non *creusane* ni *crésane*.

Cresson à la noix, n'est pas français; dites, *cresson alénois*.

Crête (de), c'est-à-dire, sur le côté le moins large, n'est pas français; dites *de champ*: *mettre de champ*, *poser de champ des briques*, *des pierres*, *des solives*.

Crétin, s. m., habitant goîtreux des Alpes, sourd, muet et idiot, et au figuré, homme stupide; ce mot n'a pas de féminin; écrivez et prononcez *crétin*, *crétinisme* et non *cretin*, *cretinisme* ni *crètin*, *crètinisme*.

Crever, v. neutre, signifie parfois *mourir*; en ce sens il ne se dit que des animaux: *ce chien avala du poison et il en creva*. (Acad.)

Cric, s. m., machine à lever; prononcez *cri*.

Cric-Crac, interj., bruit d'une fracture: prononcez *crike-crake*.

Crier, terme générique dont on se sert pour exprimer le cri particulier de chaque animal; il est ridicule de dire: *ce chien, ce chat, ces grenouilles, ces corbeaux ne font que crier*: les animaux ont chacun un cri particulier, et ce cri a un terme propre qui le désigne et qu'il importe de bien connaître.

2. *Crier après quelqu'un*; dites, *appeler quelqu'un*.

3. Ne dites pas: *mon professeur m'a crié*; dites, ... *grondé, réprimandé*.

4. *Crier sur quelqu'un*; on dit: *crier contre quelqu'un*.—Prononcez *crier* et non *cri-ier*.

Croc, s. m., instrument pour accrocher: prononcez *crô*; communément le *c* final ne se prononce point (Acad.);—*croc-en-jambe*, tour de lutte; prononcez *crokanjambe*.—Voyez *c final*.

Croche-pied: voyez *cloche-pied*.

Croire, v. a.—Ne dites pas: *ne croyez pas à cet homme, il vous trompe*; dites, *ne croyez pas cet homme*; *croire à quelqu'un*, c'est croire à son existence: *croire aux revenants*.

2. Ne dites pas: *j'ai n'y crois rien*; dites, *je n'en crois rien*.

3. Ne dites pas: *j'ai cru être malade*; mais, *j'ai pensé, j'ai failli être malade*.

Croisée, Fenêtre.—L'Académie définit ainsi le mot *croisée*: fenêtre, ouverture qu'on laisse dans le mur d'un bâtiment pour donner du jour à l'intérieur et qui est quelquefois divisée par un montant et par une ou plusieurs traverses.—Il se prend aussi pour le châssis vitré (la fenêtre proprement dite) qui sert à fermer cette ouverture. Les gens de bonne compagnie disent toujours *fenêtre*, à moins qu'ils ne veuillent parler d'une ancienne espèce de fenêtre à montants et à traverses en maçonnerie ou en bois.

Croître, v. n.—Écrivez *je crois, tu crois, il croît* (accent circonf. pour distinguer ces personnes des personnes correspondantes du prés. de l'ind. de *croire*); *nous croissons*, etc.; passé déf., *je crûs, tu crûs, il crût*, (nous crûmes, vous crûtes), *ils crûrent* (accent circ. pour la même raison); fut., *je*

croîtrai, tu croîtras, etc. (accent circ. à toutes les personnes de même qu'au cond.); *je croîtrais*, etc.; part. passé, *crû, crûe*.

Croix, s. f.—Ne dites pas *faire une croix*, pour *faire le signe de la croix*; voyez *pile*.

Crolle, ne se trouve pas dans les dictionnaires; il faut dire, *boucle, anneau, cheveux frisés: une boucle de cheveux; friser à boucles; être frisé par anneaux*.—*Croller* n'est pas français non plus; dites, *boucler, friser, crêper*.

2. *Crolle* ne s'emploie pas non plus pour *copeau* (éclat, morceau de bois que la hache, le rabot, etc., font tomber du bois): *gros copeaux, menus copeaux; brûler des copeaux*; le mot *crolle*, dans cette acception, est flamand.

Cron ou **Cromp**, pour *tortu, courbé, arqué, voûté, de travers* et *crombain*, pour *bancal, bancroche*, ne sont pas français, mais flamands.

Croque-noix, Croque-noisettes, ne sont pas français; dites, *casse-noix, casse-noisettes*.

Croquer, v. a., ne s'emploie pas dans le sens d'*offenser*, de *piquer, piquer au vif*.

Croup, s. m., maladie, espèce d'angine; prononcez *croupe*.

Croustillant.—Ne dites pas: *cette pâtisserie est croustillante*; dites, *est croquante*.

2. N'employez pas non plus ce mot pour *plaisant, drôle: des contes croustillants*; dites, *croustilleux*; ce dernier mot est familier et signifie plaisant, libre, graveleux. (Acad.)

Croûte, s. f., en style d'atelier, se dit des tableaux sans valeur: *ce peintre ne fait que des croûtes*.—Mais il ne s'applique pas aux personnes; ne dites donc pas: *ce peintre n'est qu'une croûte*.

Cru, s. m., terroir où quelque chose croît; il n'est guère usité qu'en parlant des produits agricoles et surtout du vin: *ces foins, ces denrées sont de mon cru; du vin de mon cru, de son cru, de votre cru; ce vin-là est d'un*

bon cru.—*Vin du cru* se dit du vin fait avec le raisin recueilli dans l'endroit même où on le consomme: *nous voulûmes goûter du vin du cru; il faut se défier du vin du cru*; on peut dire également *du vin du pays* (et non *de pays*).

Crucifix, s. m.; prononcez *crucifi* et non *crus'fi*.

Cruel, elle, Cruauté; prononcez *cru-el, cru-auté* et non *cru-wel, cru-wauté*.

2. *Un cruel enfant* est un enfant insupportable; *un enfant cruel* est un enfant porté à la cruauté.

Ct.—Ces deux consonnes finales se prononcent dans *tact, exact, contact, correct, direct, infect, abject, strict*; mais il y a exception pour *amict, district* et pour toutes les terminaisons *pect*, tels que *respect, aspect, suspect, circonspect*, etc.; prononcez *ami, distrik, respèk, aspèk, suspèk*, etc.—Bien qu'on entende souvent dire *respè, aspè, suspè*, pour *respèk*, etc., cette prononciation n'est pas généralement admise par les grammairiens. (HENNEBERT.)

Cueillir, v. a., détacher de la tige; ne dites pas, *cueiller*; prononcez *keuillir*.

Cuiller, s. féminin; on prononce et quelques-uns écrivent *cuillère*. (Acad.)

Cuire, v. a.—On *cuit* les aliments et l'on fait *bouillir* les liquides; ne dites donc pas *l'eau est cuite; faites cuire le lait*; dites, *l'eau a bouilli, est bouillante; faites bouillir le lait*.

Cul, s. m., derrière d'une charrette, d'un tombereau: *mettez cela au cul de la charrette; mettre une charrette à cul* (les timons en l'air).—On ne prononce point l'*l* et quelques-uns la suppriment dans l'écriture; prononcez de même *cul-de-jatte* (estropié), *cul-de-lampe* (ornement d'architecture), *cul-de-sac* (impasse).

2. *Cul de chandelle* pour *bout de chandelle* et *hoche cul* pour *hochequeue* (oiseau), ne sont pas français: *hochequeue* est masculin.

Culotte.—On peut dire indifféremment *une culotte, des culottes, une paire de culottes*; il n'en est pas de même du mot *pantalon*, qui dans ce sens

ne s'emploie qu'au singulier: *j'ai mis un pantalon neuf* et non, *des pantalons neufs*.

Cumulet, n'est pas français dans le sens de *culbute*; dites donc, *faire des culbutes* et non, *des cumulets*.

Curée, dans le sens de *charogne*, n'est pas français.

Curer, Écurer.—*Curer*, c'est nettoyer quelque chose de creux: *curer un fossé, un égoût, un étang*, etc.—*Écurer*, c'est nettoyer avec du sablon ou quelque chose de semblable: *écurer la vaisselle*.—Voyez *récurer*.

Curieux.—Ne dites pas: *il est si curieux pour sa toilette, pour les livres*; dites, *il a tant de soin de sa toilette; il aime tant les livres*.

Ne dites pas: *je suis curieux comment cela tournera*; dites, *je suis curieux de voir, de savoir comment cela tournera*.

Cutée ou **Cuitée**, la quantité de pains qu'on fait cuire à la fois dans un four; ces mots ne sont pas français; dites, *cuite* ou *fournée*.

Cutter, s. m., petit navire de guerre; on prononce et plusieurs écrivent *cotré*.

Cuvelle, n'est pas français; dites, *cuve, cuvier, cuveau, cuvette*.—La *cuve* est un vaisseau de grande dimension; le *cuvier*, est la cuve où l'on fait la lessive; le *cuveau*, est une petite cuve; la *cuvette*, est un vase dont on se sert pour se laver les mains; prononcez *cuve* et non *cufe*.

Czar, souverain, *Czarine*, impératrice de Russie; prononcez *Czar*, *Czarine*; quelques-uns écrivent et disent, *tzar*. (Acad.)

D

D.—C'est à tort que l'on prononce souvent le *d* des syllabes en *de* comme un *t*: *timite, timitement, raite, ronte, corte, humite, Enéite*, au lieu de *timi-de, timi-de-ment, rai-de, ron-de, cor-de, humi-de, Enéi-de*. Cependant à la fin d'un adjectif, suivi immédiatement de son substantif commençant par une voyelle ou une *h* muette, *d* a le son de *t*: *un grand ignorant, la grande armée*; prononcez *gran-t-ignorant, la gran-te-armée*. Il en est de même, lorsque cette lettre est à la fin d'un verbe suivi de *il, elle*: *répond-il, entend-elle?* (*répon-t-il, enten-t-elle.*)

2. On ne prononce pas le *d* final dans les adjectifs qui ne sont pas suivis immédiatement de leur substantif. *Un abîme profond effraie* (*profon effraie*). On ne le prononce pas non plus dans les substantifs, même lorsqu'ils sont suivis de leur adjectif: on dira donc *un froid (froi) excessif, un bord (bor) escarpé*, sans aucune liaison. Mais il faut excepter le *d* final dans les locutions suivantes: *de pied en cap, de fond en comble*, où le *d* prend le son de *t*.

3. Prononcez les deux *d* dans *addition, additionnel, additionner, adducteur, adduction* et *reddition*.

4. *D'à moi, d'à toi, d'à lui*, etc.; les personnes peu instruites disent seules: *ce livre est d'à moi, d'à toi, d'à lui*, etc.; il faut dire, *ce livre est à moi, à toi, à lui*, etc.

D'abord que, ne peut pas s'employer pour, *puisque* ou *aussitôt que*; ne dites donc pas: *d'abord que je suis innocent, je ne dois pas être puni; d'abord que vous aurez fini vos devoirs, vous apprendez vos leçons*; dites, *puisque je suis innocent...; aussitôt, dès que vous aurez fini vos devoirs...* (Wall.)

Dada, est un terme enfantin qui signifie *cheval*; mais il ne faut pas le confondre avec *dadais, dandin*, qui veulent dire *niais*: *c'est un grand dadais, un vrai dandin*.

Dahlia, s. m., plante d'ornement; prononcez *dalia*.

Daigner, ne doit jamais être suivi de la préposition *de*; ainsi ne dites pas: *daignez de m'accorder votre protection*, mais, *daignez m'accorder...*—Prononcez *dai-gner* et non *dai-gne-ner*; il en est de même de *dédaigner, enseigner*, etc. Voyez *gne*.

Daim, s. m., bête fauve qui tient le milieu entre le cerf et le chevreuil; la femelle s'appelle *daine*, que l'on prononce *dine*.

Daler, Thaler, Taler, s. m., monnaie d'Allemagne; prononcez *dalère*, *thalère*, *talère*; on dit plus souvent *thaler* que *taler* ou *daler*.

Damas, ville de Syrie; prononcez *Damâce*; *damas*, s. m., étoffe, fruit, acier; prononcez *damâ*.

Dame: voyez *monsieur* et *époux*.

Damner, Damnation, Damnable; prononcez *dâner*, *dânation*, *dânable*, en supprimant l'*m* et en allongeant l'*a*: voyez *condamner*.

Danger.—Ne dites pas: *il n'y a pas de danger que j'aille jouer, car mes parents me l'ont défendu*; dites, *je me garderai bien; je n'ai garde; je ne veux pas aller jouer*;—*ne pouvoir mal*, dans ce sens, est également un wallonisme.

Dangereux et dangereusement, employés pour *probable*, *vraisemblable* et *probablement*, *vraisemblablement*, *apparemment*, sont de véritables barbarismes. Ainsi ne dites pas: *cela est bien dangereux; cela arrivera dangereusement demain*; mais dites, *cela est bien probable, vraisemblable; cela arrivera probablement, vraisemblablement demain*—Prononcez *danj'reux* et non *danchereux* ni *dangéieux*, *dangéieux*; item, *dangereusement*.

Dank.—C'est une expression qu'il faut laisser aux flamands, puisque nous pouvons dire *merci*.

Dans.—Ne dites pas: *j'ai beaucoup voyagé dans les flamands, dans les wallons*; dites, *chez les flamands, chez les wallons, ou dans le pays flamand, dans le pays wallon*.

2. Ne dites pas: *je vais m'asseoir dans le soleil; je me promène dans le soleil; il est agréable de se réchauffer dans le soleil*; mais dites, *je vais m'asseoir au soleil; je me promène au soleil; il est agréable de se réchauffer au soleil*.

3. Ne dites pas: *je suis dans un grand mal de tête*; dites, *j'ai un grand mal de tête*.

4. Ne dites pas: *s'il était dans mon pouvoir ou dans ma puissance de vous rendre service*; mais dites, *s'il était en mon pouvoir, en ma puissance...*

5. Ne dites pas: *il a fait ce voyage dans deux heures*; dites, *en deux heures*.

6. Ne dites pas: *il y a dans les quarante ans*; dites, *il y a à peu près ou environ quarante ans*. (Wall.)

7. Ne dites pas: *cela coûte dans les trois cents francs*; dites, *environ, à peu près trois cents francs*. (Wall.)

8. Ne dites pas: *je me trouvais dans la place Saint-Lambert*; dites, *sur la place...* (Fland.)

9. Ne dites pas: *j'étais dans la fenêtre, dans la pluie*; dites, *à la fenêtre, à la pluie*; on dit, *se tenir, se mettre à la fenêtre, à la pluie, au vent*.

10. Ne dites pas: *je serai, j'irai dans l'hôtel d'Angleterre à 4 heures*; dites, *à l'hôtel d'Angleterre...*

11. Ne dites pas: *l'un dans l'autre*; mais, *l'un portant l'autre: les différents vols qu'on m'a faits, m'ont causé, l'un portant l'autre, une perte de mille francs*. (Wall.)

Dante, célèbre poète italien, auteur de la *Divine Comédie*: on dit *Dante*, et non *le Dante*; mais on dit *le Tasse* et non *Tasse*.

Dartre, s. f., maladie de peau; écrivez et prononcez *dar-tre*, et non *dar-te* ni *dar-tère*.

Date (époque), *dater, datif*.—Gardez-vous bien de marquer l'*a* d'un accent circonflexe: *une vieille date* (et non *dâte*); *ce décret est daté de telle ville* (et non *dâté*). On prononce pourtant *dâte*, (*â* long).—Ne confondez pas *date*, époque, avec *datte*, fruit du dattier.

Davantage, adv. (et non d'avantage), s'emploie toujours sans complément; ainsi on ne dira pas: *il a davantage de livres; il en a davantage que son frère*; mais il faudra dire: *il a plus de livres; il en a plus que son frère*.

2. Il ne faut pas le confondre avec *plus*: celui-ci s'emploie pour exprimer directement une comparaison: *votre sœur est plus âgée que vous*; mais on dira fort bien: *elle a vingt ans, vous en avez davantage*. *Davantage* ne doit pas non plus être suivi d'un adjectif; on ne doit pas dire: *il est davantage âgé, davantage estimé*; il faut dire *plus âgé, plus estimé*.

3. Les grammairiens prétendent que *davantage* ne doit jamais être suivi de la préposition *de* ni de la conjonction *que*. Cette règle est vraie, si *de* ou *que* forment, avec ce qui les suit, un complément de l'adverbe *davantage*: *il a davantage de livres; il en a davantage que son frère*. Mais si *de* ou *que* et les mots qui suivent, sont un complément du verbe de la proposition, il n'y a point de faute à les placer après *davantage*. Ainsi la phrase suivante est correcte: *ne nous étonnons donc pas et ne nous effrayons pas davantage des reproches que nous avons encourus*: dans cette phrase, *des reproches* sont le complément des verbes *étonnons* et *effrayons*.

4. Les bons grammairiens condamnent l'emploi de *davantage* dans le sens de *le plus*; ne dites donc pas: *de tous les jeux celui des barres est celui qui me plaît davantage*: dites *le plus*. En général, *davantage* ne doit se placer que là où le sens permet l'emploi des locutions équivalentes à *de plus, en outre, de surcroît* et toutes les fois qu'il n'a pas de complément.—Voyez SOULICE et SARDOU, *Dictionnaire*, etc.

De, syllabe muette, dans le corps ou au commencement d'un mot; doit se prononcer *de* et non *ne*: *command'-ment, man-d'-ment, ma-d'-moiselle, len-d'-main, je lui ai d'-mandé; panier d'-noix*, etc., et non *comman-n'-ment, man-n'-ment, ma-n'-moiselle, len-n'main; je lui ai n'-mandé; panier n'noix*, à moins toutefois qu'on ne veuille faire sentir l'*e* de *de* et prononcer: *comman-de-ment, ma-de-moiselle; je lui ai de-mandé, j'irai de-main, lendemain*, etc.—Prononcez de même *ad-mettre, ad-ministrer, ad-mission, ad-ministration*, etc.

2. Ne dites pas: *j'ai rêvé de la nuit, du jour*, dites: *j'ai rêvé la nuit, le jour*.

3. Faut-il dire: *quel est le plus habile de cet homme-ci ou de celui-là*? ou bien: *quel est le plus habile, cet homme-ci ou celui-là*? L'Académie adopte la première orthographe; elle ne partage donc pas l'opinion des grammairiens qui suppriment *de*.

4. Dites: *le livre de mon frère, la maison de mon cousin*, et non, *le livre à mon frère* ou *d'à mon frère*; *la maison à mon cousin* ou *d'à mon cousin*.

5. On dit, *le deux janvier, le trois février*, etc., et *le deux de janvier, le trois de février*, etc. (Acad.) Cependant la première manière de s'exprimer nous paraît plus usitée.

6. Ne dites pas: *il est le quart de huit heures*; dites, *il est huit heures moins un quart*. Voyez *quart*.

7. Ne dites pas: *mon frère est le 5^e de 36 dans sa classe*; dites, ... *sur 36...*

8. Ne dites pas: *d'un coup de massue il cassa la tête de son ami*; dites, *il cassa la tête à son ami*.

9. Ne dites pas: *cela ne me fait de rien, ne m'est de rien*; dites, *cela ne me fait rien, ne m'est rien*.

10. Ne dites pas: *j'y penserai de la nuit, j'y travaillerai du matin, du jour*; dites, ... *pendant la nuit, dans la matinée, pendant la journée*.

11. La particule *de*, devant les noms propres de noblesse, s'écrit avec un petit *d* et non avec le *D* majuscule: *de Montmorency, de Ligne, d'Oultremont, d'Orléans*. On écrit *De* avec une majuscule, lorsque ces noms ne sont pas nobles, alors même qu'on sépare la particule du nom.

12. Après les verbes *espérer, souhaiter, désirer*, on peut exprimer ou sous-entendre la préposition *de* devant l'infinitif: *j'espère réussir* ou *de réussir*; *je désire aller* ou *d'aller avec vous*, etc.—*Compter*, dans le sens de, *se proposer, croire*, ne prend point la préposition *de* devant un infinitif; ainsi vous direz: *il compte partir demain* et non *de partir*. (Acad.)

13. Dans la conversation et le style familier, *de* se supprime souvent après les prépositions *hors, près, vis-à-vis*, lorsqu'elles sont suivies d'un nom de chose: *il est logé hors la barrière, il demeure près la porte Saint-Antoine, vis-à-vis l'église*. (Acad.) Mais devant un nom de personne ou un pronom, on doit employer *de*: *il était près de Paul, vis-à-vis de vous*, et non *près Paul, vis-à-vis vous*.

14. L'emploi de la préposition *de* est vicieux dans cette phrase: *la moitié de huit est de quatre*; dites, *est quatre*.

15. On peut exprimer ou sous-entendre la préposition *de* devant un infinitif après *c'est... que*, *mieux... que*, *plutôt que*: ainsi vous pouvez dire: *c'est quelque chose que faire* ou *que de faire un beau rêve*; *il vaut mieux étudier que de* ou *que jouer*; *plutôt que de* ou *que m'exposer à une correction*, *je préfère faire mes devoirs*. Néanmoins l'usage général est d'exprimer la préposition *de*.

16. *Il ne fait que sortir*, signifie, il sort à chaque instant; *il ne fait que de sortir*, veut dire, il vient de sortir.

17. L'usage permet également de dire: *on dirait un fou*, et *on dirait d'un fou*.

18. Ne dites pas: *si j'étais toi*, *si j'étais lui*, *si j'étais vous*; *si j'étais à la place de*, etc., *je ferais telle chose*; mais dites, *si j'étais que de toi*, *de lui*, etc., et mieux, *si j'étais de toi*, *de lui*, etc.

19. On emploie ordinairement la préposition *de*, devant un participe passé précédé d'un adjectif numéral ou d'un nom collectif; on dit: *il y eut cent hommes de tués* et *un grand nombre de femmes de blessées*, plutôt que: *il y eut cent hommes tués* et *un grand nombre de femmes blessées*;—mais on doit la supprimer devant un adjectif qualificatif: *dans cette ville il n'y a pas quatre monuments remarquables*. Cependant lorsque le nom qui précède le participe ou l'adjectif, est représenté par le pronom *en*, on exprime la préposition: *sur mille hommes, il y en eut cent de tués*; *parmi tant de monuments, il n'y en a pas un de remarquable*.

Débâcle, rupture et descente de glaces, est féminin; prononcez *débâ-cle*.

Déballer.—Ne dites pas: *ce marchand est déballé à l'hôtel de l'Europe*; dites, ... *a déballé*, car il n'a déballé que ses marchandises, et il ne s'est pas déballé lui-même.

Débine, s. f.—Être dans la débine, c'est-à-dire, dans la gêne; cette expression est triviale et même tout-à-fait populaire. Voyez *blaguer*.

Débiser.—Ne dites pas: *j'ai les mains et les lèvres toutes débisées*; dites, *toutes gercées par la bise, par la gelée, par le froid; le froid gerce les lèvres, les mains.*

Débit, s. m., vente, trafic; le *t* ne se prononce pas.—Ne dites pas: *vendre en gros et en débit*; dites, ... *en détail.*

Débiteur, qui doit, fait au féminin *débitrice*.

Débours, argent qu'on a avancé pour le compte de quelqu'un; ce mot a vieilli; dites *déboursés* (au plur.) et non *débourses*. (Acad.)

Décaméron, s. m., ouvrage contenant le récit des événements de dix jours; prononcez *décamérone*.

Décanat, Doyenné.—Le *décanat* est la dignité du doyen: *ce curé a été promu à un décanat*. Le *doyenné* est le pays qui ressortit à un doyen: *le doyenné de Sprimont se compose de vingt paroisses*.

Décéder, v. n., prend le verbe *être* dans ses temps composés. Ce mot n'est guère usité, dit l'Académie, qu'en termes de jurisprudence et d'administration, et en parlant des personnes; il s'emploie aussi au participe passé dans les inscriptions; dans tout autre cas on se sert du verbe *mourir*. Ces observations s'appliquent également au substantif *décès*.

Décemment, adv., d'une manière décente; prononcez *déçaman*; prononcez de même, *apparemment, prudemment, négligemment*.

Décemvir, s. m., l'un des dix magistrats de Rome; prononcez *décèm'vir, décèm'virat*.

Décennal, adj., qui dure dix ans: prononcez *décèn'nal*.

Décesser, n'est plus en usage; il faut dire *cesser, discontinuer*.

Décider, devant un infinitif, demande la préposition *à*: *cette raison m'a décidé à partir* (et non *de partir*); *je me suis décidé à rester*. Cependant lorsqu'il signifie, prendre une résolution, déterminer ce que l'on doit faire, il prend *de*: *nous nous décidâmes de partir sur-le-champ*.

Décime (pièce de dix centimes), *centime*, *cents*, sont *masculins*: *un décime, un centime, un cents*. Voyez *centime* et *cents*.

Déclicher, est un mot wallon: dites, *lever la clenche, le loquet*.

Décombres, débris, est un substantif *masculin* pluriel sans singulier: *il faut faire enlever ces décombres*.

Décommander, révoquer un ordre, n'est pas français; dites *contremander*.

Décorum, s. m., bienséance; il n'est guère usité que dans ces phrases: *garder, observer le décorum*, garder les bienséances; *blessar le décorum*, choquer les bienséances; prononcez *décorome*; il n'a point de pluriel.

Découcher (*se*), n'est pas français; dites *se lever*.—*Découcher*, v. n. et a., signifie, coucher hors de chez soi, ou être cause que quelqu'un quitte le lit où il couche: *depuis huit jours, il a découché trois fois; le maître de la maison m'avait offert son lit, mais je n'ai pas voulu le découcher*.

Décrémer le lait, ôter la crème de dessus le lait; ce mot n'est pas français; il faut dire *écrémer*. Voyez *chrême* et *crémer*.

Décret, s. m., loi, ordonnance; prononcez *décrè* et non *decrè*.

Décrottoir, s. m., est une lame de fer destinée à décrotter la chaussure; *décrottoire*, s. féminin, est une brosse ronde pour décrotter la chaussure.

Dedans, adv. de lieu, ne prend pas de complément; ainsi ne dites pas, *dedans la maison, dedans ma chambre*, mais, *dans la maison, dans ma chambre*.

2. *Donner dedans*, c'est se laisser tromper comme un sot; *mettre quelqu'un dedans*, c'est le tromper: ces locutions sont populaires. (Acad.)

Défaufiler et **Défiler**, (défaire un tissu fil à fil) ne sont pas français; dites *éfaufiler* et *effiler*.

Déficeler, ôter la ficelle, n'est pas français.

Déficit, s. m., ce qui manque; prononcez *déficite*. Quoique l'Académie dise qu'il est invariable au pluriel, nous pensons que *déficit*, qui a un accent

sur l'e, est un mot tout-à-fait français, et qu'il doit par conséquent être soumis aux règles de la grammaire; ainsi nous écrivions plutôt *des déficits*, avec une s que sans s.

Défier, v. actif: *je l'en défie* et non, *je lui en défie*.

Définitive (en), loc. adv., en résumé; ne dites pas et ne prononcez pas *en définitif*.

Dégommer, v. a., dans le sens de destituer, ruiner, déconsidérer, est français, mais il est populaire.

Dégouttant, signifie qui dégoutte: *ce linge n'est pas sec, il est encore tout dégouttant*. Ne confondez pas ce mot avec *dégoûtant*, qui donne du dégoût: *malpropreté dégoûtante*; prononcez *ou* long dans *dégoûtant* et *ou* bref dans *dégouttant*.

Dégrafer, détacher une agrafe; ne dites pas *désagrafer*.

Dégriffer, n'est pas français; c'est *égratigner* qu'il faut dire.

Déguisé.—Ce mot ne s'emploie pas comme substantif; ne dites donc pas: *j'ai vu plus de trente déguisés pendant le carnaval*; dites, *plus de trente masques*.

2. Ne dites pas: *la petite vérole l'a déguisé*; dites, *l'a défiguré*.—*Déguiser* signifie masquer, travestir.

Déhonté, adj., éhonté; ce mot, rejeté par quelques grammairiens, est admis par l'Académie: *un homme déhonté, une femme déhontée*.

Dehors, adv. de lieu, opposé à *dedans*, comme *hors* est opposé à *dans*; *dehors* doit toujours être employé sans complément: *restez dedans, j'irai dehors*.

2. Il est ridicule de mettre *dehors* après les verbes *boire, aller, tomber*, etc.; ainsi ne dites pas: *buvez votre verre dehors; le feu va dehors; la bouteille est dehors*; dites tout simplement, *buvez, videz votre verre; le feu s'éteint; la bouteille est vide*.

3. Ne dites pas non plus: *je sais ma leçon dehors*; dites, *je sais ma leçon par cœur*. (Fland.)

4. Ne dites pas: *quelques historiens racontent qu'il tomba autrefois des pluies de sang dehors le ciel*; dites, *qu'il tomba du ciel*... (Fland.)

5. Ne dites pas: *on a sonné dehors que le pain est baissé*; dites, *on a annoncé au son de la clochette que*... (Fland.)

6. Ne dites pas: *il m'a donné cela dehors*; *j'ai eu ma carte dehors* (t. de jeu de cartes); dites, *il m'a donné cela*; *j'ai eu ma carte* (en retranchant *dehors*). (Fland.)—Prononcez *dehors* et non *déhors*.

Déjà, adv.: prononcez *déjà* (é fermé) et non *dejà* ni *dèjà*.

Déjeter.—Ce verbe ne s'emploie que pronominalement et signifie se courber, se contourner: *le bois de cette table s'est déjeté*; *sa colonne vertébrale s'est un peu déjetée*.

2. Mais il ne faut pas l'employer dans le sens de bouleverser, déranger, mettre en désordre, bousculer, agiter, secouer: *bouleverser tout dans une chambre*; *on a bousculé mes livres*; *nous fûmes horriblement bousculés dans la foule*. *Se déjeter* ne doit pas non plus s'employer au lieu de, *se débattre*, *s'agiter*: *se débattre comme un possédé*; *un oiseau qui se débat quand on le tient*; *ce malade s'agite continuellement*.—Prononcez *déj'ter* et non *déch'ter*.

Déjeuner, Dîner, Souper, Goûter.—Ces verbes veulent la préposition *de* devant le nom de la chose dont on déjeune, dîne, soupe, etc.: *déjeuner de chocolat*, *dîner de cotelettes*, *souper de fruits*. Cependant on peut aussi employer *avec*: *il déjeune tous les matins avec du chocolat*; *déjeuner avec du beurre et des radis*. (Acad. aux mots *matin* et *radis*.) Nous ferons remarquer du reste que de bons écrivains n'ont pas craint de dire *déjeuner avec*, etc., devant le nom de la chose mangée.

2. Il est à remarquer que l'*u* de *déjeuner*, s. ou v., n'est pas marqué d'un accent circonflexe, quoiqu'il soit formé de la particule *de* et du verbe *jeûner*. Prononcez *déjeuner* et non *d'jeuner*.

Délabrement, s. m., état délabré; l'*a* est long de même que dans *encadrement* et dans tous les autres mots où se retrouvent les syllabes *abre*, *adre*, *avre*. Voyez *abre*.

Délibérer, v. a.—Ne dites pas: *ce soldat est délibéré du service*; dites, *est quitte, délivré, libéré du service*.

Délice et **Orgue** sont masculins au singulier et féminins au pluriel: *un grand délice, de grandes délices; un bon orgue, de bonnes orgues*. Cependant ils sont masculins au pluriel lorsque dans une même phrase, ils s'emploient au singulier et au pluriel: *un de mes plus grands délices était d'étudier; cet orgue est un des meilleurs que j'aie entendus et un des plus beaux que j'aie jamais vus*.

Déloger et **Découcher**.—*Déloger* signifie quitter le logement, décamper; *découcher* veut dire, coucher hors de chez soi: *il déloge à la fin du mois; je vous ferai bien déloger de là; depuis huit jours il a découché trois fois*. Voyez *découcher*.

Demain.—On peut dire *demain au matin et demain matin*; mais cette dernière locution est préférable. (Acad.)

Demander, v. a.—*Demander excuse* est une expression incorrecte; dites, *je vous fais, je vous offre, je vous présente mes excuses*.

2. Ne dites pas: *mon maître vous demande de venir*; dites, *vous prie de venir* ou *d'aller le trouver*.

3. Ne dites pas: *demander après quelqu'un* ou *après quelque chose*; mais, *demander quelqu'un, demander quelque chose*.

4. Après *demander*, il faut *que* et non *à ce que*: *je demande qu'on répare mon honneur*, et non, *à ce qu'on répare....*

5. *Demander*, suivi d'un infinitif, régit les prépositions *à* et *de*, suivant le sens: la prép. *à*, lorsque l'action, exprimée par chacun des deux verbes est

faite par la même personne: *il demande à entrer; Philoclès demanda au roi à se retirer.*—La prép. *de*, dans le cas contraire: *je vous demande de m'écouter.*

Déméfier (se), barb.; dites, *se défier* ou *se méfier*.

Démêler, v. a.—On ne dit pas, *démêler les cartes*, mais, *mêler* ou *battre les cartes*.

Demeurer, prend *avoir* quand il signifie: 1° *habiter*: *il a demeuré trois ans à Bruxelles; il demeure dans telle rue* (plutôt que, *il reste*); 2° *tarder*: *il a demeuré longtemps en chemin*; 3° *employer plus ou moins de temps à quelque chose*: *il n'a demeuré qu'une heure à faire cela.*—*Rester* prend également *avoir* dans le sens de *séjourner*: *il a resté deux jours à Lyon.* (Acad.) Dans tout autre sens, *demeurer* et *rester* prennent l'auxiliaire *être*: *il est demeuré, il est resté mille hommes sur la place; elle est demeurée, elle est restée court, seule, veuve, etc.*

Demi, ie, placé devant un substantif, reste invariable: *une demi-heure, des demi bouteilles*; il reste également invariable lorsqu'il entre dans la composition d'un mot: *des demi-heures, des demi-lunes, des demi-tons, des demi-dieux, des demi-frères.*—Placé après son substantif, il en prend le genre, mais il s'écrit toujours au singulier: *deux kilo et demi, deux livres et demie.*—*Demi, demie* s'emploient substantivement, le premier pour désigner *une moitié d'unité*, le second pour signifier *demi-heure*: *quatre demis valent deux unités; cette pendule sonne les heures et les demies.* (Acad.) Prononcez *demi* et non *démi* ni *dèmi*.

2. *Deux heures et demie, deux heures et un quart*; ne faites pas la liaison de l's finale du mot *heures* avec le mot suivant. Voyez *liaisons affectées*.

Demi-frère, s. m., celui qui n'est frère que du côté paternel ou du côté maternel; les expressions *frère germain, frère consanguin* et *frère utérin* ne sont guère usitées qu'en jurisprudence. (Acad.)

Démission, s. f.—Ne dites-pas: *dès que j'aurai ma démission, je me retirerai à la campagne*; dites, *dès que j'aurai ma retraite, ma pension...* La *démission* est l'acte par lequel on se démet d'une dignité, d'un emploi: *démission volontaire, démission forcée; donner sa démission.*

2. N'employez pas non plus le mot *démission*, dans le sens de *destitution*, qui est la privation *forcée* d'une charge, d'un emploi, etc.: *prononcer la destitution d'un fonctionnaire*.

Demoiselle.—Une dame, faisant allusion à ses jeunes années, dit ordinairement: *quand j'étais demoiselle*; il serait mieux de remplacer *demoiselle* par le mot *filles*; mais il est encore mieux de dire *avant mon mariage*, ou d'employer quelque tour analogue à celui-là. Voyez *monsieur* et *époux*.

2. Ne dites pas: *comment se porte votre demoiselle* (en parlant à son père ou à sa mère)? dites, *comment se porte mademoiselle votre fille* ou *mademoiselle N.*? Il en est de même des mots *dame*, *madame*, quand on s'adresse au mari.

Denier, s. m., petite monnaie; ne dites pas *dernier à Dieu*, mais *denier à Dieu*: prononcez *de-nié* et non *dé-nié* ni *degnier*.—Voyez *ni*.

Dénouement, dénouer, déjouer, jouer, etc.; prononcez *dénoû-ment*, *dénou-er*, *déjou-er*, *jou-er*, et non *dénou-we-ment*, *denou-wer*, *déjou-wer*, *jou-wer*.

Dent, s. féminin: *une dent*, *de belles dents*.

2. On dit très-bien d'un enfant, *qu'il fait ses dents*, *qu'il fait des dents*, pour signifier que les dents lui viennent. (Acad.)

3. Ne dites pas: *j'ai les dents longues quand je mange du fruit vert*; dites, *j'ai les dents agacées, quand...* ou bien, *ces fruits m'agacent les dents...* Voyez *long*.

4. Ne dites pas: *se laisser tirer une dent*; dites, *se faire arracher une dent*. (Fl.)—Prononcez *dan* et non *dante*.

Dentelle, disposition des dents, n'est pas français; dites *denture*.

Denture, s. f., ordre dans lequel les dents sont rangées; ce mot est français: *ce jeune homme à une belle denture*.

Dépareiller, Déparier.—*Dépareiller*, c'est ôter ou perdre une ou plusieurs choses pareilles; un ouvrage est *dépareillé* par un seul volume

égaré ou perdu, même quand on a remplacé ce volume, s'il n'est pas en tout semblable aux autres. *Déparier*, c'est ôter l'une des deux choses qui font la paire: *déparier des gants, des souliers; déparier des pigeons*, c'est séparer le mâle de la femelle. Il en est de même de *appareiller* et *apparier*.

Déparler, cesser de parler, ne s'emploie qu'avec la négative; on ne doit donc pas dire: *il déparle*, mais on dit, *il ne déparle pas* (il ne cesse pas de parler.)

Dépêcher (se), devant un infinitif, veut la préposition *de*: *dépêchez-vous de partir* (et non *à partir*).

2. Gardez-vous de dire: *dépêchez-vous vite*; dites simplement *dépêchez-vous*.

Dépendre, doit être suivi de la préposition *de* et non de *à*: *cela ne dépend que de vous*, et non, *cela ne dépend qu'à vous*. (Fland.)

Dépenses.—Ne dites pas; *il a fait beaucoup de dépenses autour de sa maison*; dites, *à sa maison*.

Dépenseur, n'est pas français; dites *dépensier*.

Dépersuader, n'est pas français; dites *dissuader, déconseiller*.

Déplorable, adj., se dit des choses: *un événement déplorable*; et quelquefois des personnes dans le style soutenu: *une famille déplorable*. (Acad.)

Dépositaire, subst. des deux genres, celui ou celle à qui on confie un dépôt; *déposant* est celui qui confie le dépôt. Prononcez *dépô* (ô long) et non *dépo* (o bref). Voyez *légataire*.

De profundis, s. m.; prononcez *de profundice*.

Depuis, prép. et adv.—Ne dites pas: *il nous arriva hier plusieurs accidents, depuis que nous fûmes sortis*; dites, *après que nous...*

2. Ne dites pas non plus: *depuis Liège jusqu'à Huy il y a six lieues*; dites, *de Liège à Huy...* *Depuis* indique un certain espace de temps et non la distance.

3. Prononcez *depui* (ui diphthongue) et non *dépui* ni *depoui*; prononcez de même, je *suis*, je *puis*, *lui*, *aujourd'hui*, *ensuite*, *puissant*, *puits*, *Huy*, etc. Voyez *ui*.

Déranger, dans le sens de déranger la santé, indisposer, incommoder, est français, quoi qu'en disent certains grammairiens: *j'ai mangé hier un peu plus qu'à l'ordinaire, et cela m'a dérangé*. (Acad.)

Dernier, ière; prononcez *der-nier* et non *der-gnier*.

2. *La dernière année de sa vie*, est l'année où il est mort; *l'année dernière*, est l'an qui vient de s'écouler. Voy. *ni*.

Derrière.—Ne dites pas: *il me loue en ma présence, et, derrière moi ou en arrière, il me déchire*; dites, *en mon absence, quand je suis absent, il me déchire*; ou bien, *par derrière il me déchire*.

2. Ne dites pas: *il est caché par derrière la porte*; dites, ... *derrière la porte*.

3. Ne dites pas non plus: *il loge par derrière*; dites, ... *sur le derrière*.

Des, Les, Mes, Tes, Ses.—Prononcez *dè, lè, mè, tè, sè*, et non *dé, lé, mé, té, sé*.

Descendre, v. a. ou n., se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* et avec l'auxiliaire *être*, selon que l'on considère l'action ou le résultat, ou selon que l'on peut répondre à l'une où à l'autre de ces questions: *qu'a-t-il fait?—où est-il? qu'est-il devenu? il a descendu (qu'a-t-il fait?) la montagne au galop; votre père est-il en haut? non, il est descendu (où est-il?); j'ai descendu (qu'ai-je fait?) l'escalier en moins d'une minute; il y a plus de dix minutes que je suis descendu (où suis-je, que suis-je devenu?)*.

2. Ne dites pas, *descendre en bas, monter en haut*; dites simplement *descendre, monter*: il est clair en effet qu'on ne peut pas *descendre en haut* ni *monter en bas*; voyez *haut*. Prononcez *dècen-dre* et non *d'cendre*.

Désagrafer, n'est pas français; dites *dégrafer*.

Déshonnête, Malhonnête, adj.—Ces mots n'ont pas la même signification: *une action déshonnête* est une action contraire à la pureté; *une*

action malhonnête est contraire à la civilité, à la bonne foi, à la droiture.

Désir, s. m.: prononcez *désir* et non *desir* ni *d'sir*; il en est de même de *désirer*, *désireux*.

Désirer, v. a.—*Désirer de faire* ou *désirer faire*.—On doit le faire suivre de la préposition *de*, lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté: *désirer de réussir*; *il y a longtemps que je désirais de vous rencontrer*; *je désirerais bien d'en être débarrassé*. (Acad.)—Quand, au contraire, ce verbe exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans la préposition *de*: *je désire le voir*; *il désire vous parler*. (Acad.)

2. Nous ferons remarquer que l'on emploie l'infinitif quand le verbe régi se rapporte au sujet du verbe *désirer*, et que l'on se sert de *que* avec le subjonctif, quand il ne s'y rapporte pas: *je désire partir*; *je désire que vous partiez*. (LAVEAUX).

3. Prononcez *désirer* et non *desirer* ni *dèsirer*: anciennement on écrivait néanmoins *desir*, *desirer*, *desireux*, *desirable*, et l'Académie dit que plusieurs écrivent et prononcent de la sorte, mais dans tous les exemples qu'elle donne elle écrit *désir*, *désirer*, *désireux*, *désirable*.

Désister.—Ce verbe est essentiellement pronominal; on doit dire *se désister* et non *désister de quelque chose*; *se désister d'un procès*. Ce serait une faute tout aussi grave d'employer ce verbe dans le sens de *cesser*, *discontinuer*.

Dès lors: prononcez *dès lor* et non *dès lorse*.

Dessein et **Dessin**.—Écrivez sans *e* devant l'*i*, quand il s'agit du travail d'un dessinateur: *dessin*, d'où vient le mot *dessiner*.

Dessert, s. m. et non *desserf*, ce qu'on sert à la fin d'un repas: prononcez *dessère*.

Desserte, s. f., ce qui reste d'un repas, ce qu'on a ôté de dessus la table.—Ce mot se dit aussi des fonctions attachées au service d'une cure, d'une chapelle: *le prêtre chargé de la desserte de cette chapelle*.

Dessous, Dedans, sont des adverbes comme *dedans, dehors, auparavant*; d'où il suit qu'ils ne peuvent être suivis d'un complément; vous ne direz donc pas, *dessous la table; dessus le bureau*, mais, *sous la table, sur le bureau*.—Prononcez *deçu, deçou* et non *déçu, déçou* ni *dèçu, dèçou*.

2. Cependant *dessus, dessous* s'emploient comme prépositions: 1^o lorsqu'ils sont liés par une des conjonctions *et, ni, ou*: *j'ai cherché inutilement dessus et dessous le lit*; (Acad.) 2^o lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition: *ôtez cela de dessous moi*.

3. *Dessous de tasse*.—Cette expression n'est pas française; il faut dire *soucoupe*.

Dessus, adv.—Ne dites pas: *la roue lui a passé dessus*; dites, *lui a passé sur le corps*, comme on dit, *le boulet lui a passé bien près de la tête; le coup lui a passé sous les bras, entre les jambes*. Voyez *sens*.

De suite et Tout de suite.—Ne confondez pas ces deux expressions: *de suite* signifie ce qui se fait l'un après l'autre sans interruption: *il ne saurait dire deux mots de suite*;—*tout de suite*, ce qui a lieu sans délai, sur-le-champ: *il faut que les enfants obéissent tout de suite*. Prononcez *de suite* (ui diphthongue) et non *de souite*.

2. Ne dites pas *toute de suite* pour *tout de suite*.—Voyez *suite*.

Déteindre, v. a., faire perdre la couleur à quelque chose: *le vinaigre déteint les étoffes; le soleil déteint toutes les couleurs*. Ce verbe est également pronominal: *cette étoffe se déteint*.

2. Il s'emploie aussi neutralement pour *se déteindre*: *cette étoffe déteint beaucoup; ces cravates déteignent sur le linge*. (Acad.)

Détritus, s. m., débris de formation naturelle: *détritus de végétaux*, prononcez *détrituce*.

Dettes.—Ne dites pas: *je suis dans vos dettes*, ni *je suis sur vos dettes*; dites, *j'ai une dette à vous payer, je vous dois quelque chose, je suis votre débiteur*.

Deux, adj.—Ne dites pas: *nous sommes à deux, nous étions à trois*: dites simplement, *nous sommes deux, nous étions trois*.

2. Ne dites pas non plus: *ils étaient leurs trois; ils sont leurs deux*; dites, *ils étaient trois, ils sont deux*;—ce *leurs* est un grossier wallonisme.

3. Ne dites pas non plus: *deux et deux sont quatre*, mais, *font quatre*.

4. *Tous deux* et *tous les deux*.—L'Académie, d'accord avec les bons grammairiens et les auteurs les plus corrects, ne trouve aucune différence entre ces deux expressions, et en autorise indifféremment l'emploi: ainsi lorsqu'on veut exprimer l'idée de simultanéité, il vaut mieux employer le mot *ensemble*: *Pierre et Paul iront ensemble à la chasse*, que de recourir à cette locution *tous deux*. Prononcez *deû* et non *deuce*.

Deuxième, Second: voyez *second*.

Devancer, v. a.: prononcez *devancer* et non *dévancer* ni *dèvancer*.

Devant.—Ne dites pas: *le jour de devant*, mais, *la veille*; ni *le jour d'après*, mais, *le lendemain*.

2. *Devant* indique généralement le lieu, la place; *avant* indique plus spécialement le temps: *retirez-vous, ne vous placez pas devant moi; laissez-le courir, j'arriverai pourtant avant lui*.

3. Ne dites pas: *faites vos devoirs devant d'aller jouer*, mais, *avant d'aller jouer*.

Devanture, quoi qu'en disent quelques grammairiens, se dit de la face antérieure et de la façade d'une maison: *la devanture d'une maison*. (Acad.)

Devenir, ne peut pas s'employer pour *venir*; ne dites donc pas: *je deviens de la ville*, mais, *je viens de la ville*: prononcez (*je*) *deviens* et non *déviens* ni *dèviens*.

Deviner, v. a.: prononcez *deviner*, *devin* et non *déviner*, *dévin*.

Devinette, n'est pas français; dites *énigme*, *rébus*: *pourriez-vous deviner cette énigme, ce rébus*.

Devis, s. m., propos, état d'architecture: prononcez *devi*.

Dévoiemment: prononcez *dévoament* sans faire sentir l'e ni un y, et non *dévoyement*.

Devoir, s. m.—Ne dites pas, *rendre le dernier devoir à un mort*; dites, *les derniers devoirs*.

2. *Devoir*, v.—Beaucoup de personnes disent: *j'ai dû rire*, sans vouloir indiquer par là qu'elles ont été forcées de rire; dites simplement: *j'ai ri*, *je n'ai pu m'empêcher de rire*, *c'était risible*.

3. Les locutions wallonnes, *il ne devrait pas*, *il ne pourrait pas valoir*, se traduisent par, *il ne faudrait pas*, *il ne serait pas à désirer*, *il ne ferait pas beau voir*.

4. Ne dites pas: *nous allons devoir partir*; dites, *nous partirons bientôt*, *nous allons partir*; *nous serons bientôt obligés de partir*; *il faudra que nous partions*.

5. Ne dites pas, *nous de-ve-rions*, *vous de-ve-riez*, mais, *nous de-vrions*, *vous de-vriez*.

Dévouement, Dévouer: prononcez *dévoûment*, *dévou-er*, *je me dévoû*, et non *dévou-wement*, *dévou-wer*, *je me dévou-we*.

Dey, s. m., gouverneur de Tunis et ancien gouverneur d'Alger: prononcez *dè* et non *deye*.

Di.—Prononcez *di* et non *gi*, *tgi*, en donnant à *di* un son à peu près équivalent au g wallon ou italien: *Dieu*, *diamant*, *diamètre*, *diable*, *vous demandiez*, *mendier*, *mendiant*, etc.—Voyez *ti*.

Dia, cri des charretiers pour faire tourner les chevaux à gauche.—Voyez *hue*.

Diable, s. m., démon: prononcez *diâble*, *iâ* diphthongue longue et non *diable*, ni *diape*. Le féminin *diabliesse* est un terme d'injure qui se dit ordinairement d'une femme méchante et acariâtre; il s'emploie aussi dans le sens de, *bon diable*, *bonne diabliesse*; *pauvre diable*, *pauvre diabliesse*; *méchant diable*, *méchante diabliesse*; *grand diable*, *grande diabliesse*.

2. Dites, *faire le diable à quatre* et non, *en quatre*.

Diacre, s. m., clerc promu au diaconat: prononcez *dia-cre* (i bref) et non *diâcre* ni *diaque*; il en est de même de *sous-diacre*.

Diagnostic, s. m., connaissance des symptômes d'une maladie; prononcez *diagh'nostik* (g dur).

Dialecte, s. m., idiome particulier dérivé de la langue nationale; prononcez *dialek-te* et non *dialek*.

Dicace, Ducace, ne sont pas français; dites *kermesse, fête*.

Dictamen, s. m., sentiment de la conscience; prononcez *diktamène*.

Diction, Dictionnaire. Prononcez *dikcion, dikcionère* et non *dikchon, dikchonnère*; il en est de même de tous les mots terminés en *tion, tier, tié*: *accusation, formation, cabaretier, amitié*, et non *accusachon, formachon, cabarecher, amiché* (*ch* des wallons, équivalant à *tch* ou au *c* des italiens).

Dièse, s. m., signe pour hausser la note d'un demi-ton; prononcez *diè-ze* et non *diè-ce*.

Dieu: prononcez *Dieu* (en appuyant sur *di*) et non *Djieu* ni *chieu* (*ch* wallon).—Voyez *di*.

Différer, dans le sens de *disconvenir*, n'est pas français; dites donc, *je n'en disconviens pas; disconvenez-vous du fait?* et non, *je n'en diffère pas; différez-vous du fait?*

2. Dans le sens de, *remettre à un autre temps*, il régit la prép. *de* devant un infinitif: *ne différez pas de partir*.

Difficile.—Ne dites pas: *j'ai difficile, j'ai facile d'apprendre par cœur; tu as bien facile, tu as bien difficile*; dites, *j'éprouve, tu éprouves, j'ai, tu as de la difficulté, de la facilité pour...* ou bien, *j'apprends difficilement, malaisément, avec peine, avec difficulté, facilement, aisément, avec facilité*; dites encore, (au lieu de *tu as bien facile, bien difficile*) *c'est bien facile, bien aisé, bien difficile, mal aisé*: cette locution, qui se rencontre fréquemment chez les wallons, est tout-à-fait vicieuse.

2. Ne dites pas non plus: *il fait facile, il fait difficile de marcher*; dites, *on a de la peine, on éprouve de la difficulté à marcher; on marche avec*

peine, difficilement; ou bien, on marche facilement, aisément, sans peine; il est facile, difficile de, etc.

3. Ne dites pas non plus: *ces livres sont difficiles ou faciles à se procurer*; dites, *il est difficile, facile de se procurer ces livres*.

4. Quand *facile à, difficile à, aisé à, bon à*, sont suivis d'un infinitif, ce dernier a un sens passif: *ce livre est difficile à lire*, c'est-à-dire, *à être lu*; ainsi ces adjectifs, dans ce sens, ne peuvent régir un verbe pronominal.

5. *Être difficile à vivre*, c'est-à-dire, être d'un caractère difficile, d'un commerce difficile, avec qui il est difficile de vivre, est une locution correcte, quoi qu'en disent certains grammairiens, plus orthodoxes que l'Académie.

Digestion, s. f., coction dans l'estomac; prononcez *digest'ion* et non *digécion, digession, dijection*.

2. On dit, *ces aliments sont digestibles*, faciles à digérer, ou *indigestes*, difficiles à digérer. *Digeste* et *digestif* dans le sens de *digestible* ne sont pas français.

Digne, adj.—Dans une phrase affirmative, il se dit également du bien et du mal: *il est digne de récompense, il est digne de châtement*; mais dans une phrase négative, il ne se dit que du bien: *il n'est pas digne de votre amitié*. On ne dira donc pas: *il n'est pas digne du supplice*; il faut se servir d'une autre tournure de phrase, par exemple: *il ne mérite pas le supplice*.—*Indigne* ne se dit non plus que du bien: *il est indigne d'être puni*, serait une faute.

2. Prononcez *digne* (et non *dine*), *di-gnement, di-gnité, indi-gner, indignement*, et non *dign'-nement, dign'-nité, indign'-ner, indign'-nement*. Voyez *gn*.

Diligence.—On dit, *aller, être dans la ou en diligence*, et non, *sur la diligence*, à moins qu'il ne soit question de l'impériale; prononcez *diligence*, et non *déligence*.

Diminuer.—Ne dites pas, *les grains, les vins diminuent*, pour signifier qu'ils sont à la baisse; dites, *le prix des grains, des vins diminue, baisse*.

Voyez *augmenter*.

Diminutif.—Évitez d'ajouter le mot *petit* à un diminutif: *une petite barquette, une petite statuette, un petit saumon*; dites simplement, *une barquette, une statuette, un saumon*, à moins que vous ne vouliez insister sur les petites dimensions de cette *statuette*, etc.; ainsi *une petite statuette* est une statue doublement petite.

Dînatoire, adj.—Ce mot ne figure pas dans l'Académie et n'est usité que dans l'expression suivante, *déjeuner dînatoire*, déjeuner qui tient lieu de dîner; on dit mieux dans ce sens, *déjeuner-dîner*. (Acad.)

Dîner *de* et *avec*: voyez *déjeuner*.

2. *Dîner, dînée, dîné* (*avant, après-dînée*, etc.): voyez *après*.

Diocèse, s. m., pays administré par un évêque; prononcez *diocè-ze*, et non *diocè-ce*.

Diplôme, s. m., charte, acte public; prononcez *diplôme* (ô long).

Dire, v. a.—On rencontre trop souvent de ces impitoyables parleurs qui vous assomment à chaque phrase de leurs éternels *dis-je, dit-il, qui dit, qu'il dit*; c'est une faute qu'il faut éviter avec d'autant plus de soin, qu'elle n'est propre qu'à rendre ridicule celui qui en a contracté l'habitude.

2. *Dire* ne s'emploie pas dans le sens de *promettre*; il faut donc condamner les locutions flamandes: *je lui ai dit de venir, il m'a dit de venir*; remplacez-les par *je lui ai promis de venir; il m'a promis de venir*; ou bien, *je lui ai dit que je viendrai*, etc.

3. Ne dites pas: *je me suis laissé à dire*; cette locution n'a pas le sens que les wallons y attachent; dites, *j'ai cédé; j'ai cédé aux instances*.

4. *Dire* et *redire*, font à la 2^e p. pl. du prés. de l'ind., *vous dites, vous redites*; tous les autres composés font, *vous médisez, vous contredisez*, etc.

Direct, Indirect: prononcez *direk-te, indirek-te*.

Directement, adv.—Ne dites pas: *ce remède m'a guéri directement*; dites, *sur le-champ*.

Disciple: voyez *élève*.

Discompte.—Ce mot n'est pas français; c'est *escompte* qu'il faut dire. On emploie aussi à tort le mot *discompte* pour signifier le *bon poids*.

Disconvenir, se conjugue toujours avec l'auxiliaire *être*: *il n'en est pas disconvenu*.

Discord, adj., qui n'est point d'accord: *instrument discord*; il n'a pas de féminin.

Disert, adj., qui parle bien et aisément; prononcez *dizère*.

Disparution.—Ce mot n'est pas français; dites, *disparition*, *apparition*; mais il faut dire *comparution*.

Dispos, adj., léger, agile; il ne se dit que des personnes: *un homme gaillard et dispos*; cet adjectif n'a pas de féminin.

Disposer, v. a.—Ne dites pas: *j'ai disposé sur vous 1000 francs*; dites, *de 1000 francs*.

Disputer (se), dans le sens de *se quereller*, s'emploie rarement; ne dites donc pas: *ces enfants se disputent sans cesse*; dites plutôt, *ces enfants se querellent sans cesse*, ou *disputent sans cesse*.

2. Ne dites pas: *son père le dispute toujours*; dites, *le gronde, le querelle toujours*.

Distiller, *distillerie*, *distillateur*, *distillation*: les *ll* ne se mouillent pas et l'on n'en prononce qu'une.

Distinct, te, adj.—Prononcez *distink'te* et non *distinke*, ni *distin*.

District, s. m., juridiction; prononcez *distrik*, sans faire sentir le *t* final.

Dit.—Lorsque ce participe est placé immédiatement après un article ou un adjectif possessif, il ne forme avec lui qu'un seul mot: *ledit lieu*, *ladite maison*, *mondit seigneur*, *sondit procès-verbal*.

2. Ne dites pas: *franchement dit, il a raison*; dites, *à franchement parler, il a raison*; *franchement, il a raison*.

Divers, adj., différent; au masculin, prononcez *divère* et non *diverce*.

Divin, adj., placé devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette, se prononce comme le féminin *divine*: *divin auteur*, *divin oracle*.

Divis et **Indivis** sont invariables: posséder *par divis*, *par indivis*; l's ne se prononce pas.

Dix.—Prononcez *dice* quand il est isolé; *dize*, devant une voyelle ou une *h* muette; *di*, devant un mot commençant par une consonne ou une *h* aspirée: *dix*, *dix héros*, *dix personnes*, *dix hommes*.

Dixième, adj.—Prononcez *dizième*, *vingtième* et non *dizièm-me*, *vingtièm-me*.

Docte, adj., savant.—Prononcez *dok-te* et non *dok*.

Docteur, s. m., se dit quelquefois absolument pour *médecin*: *consultez votre docteur*. Ce sens est familier, et le mot *médecin* ou *docteur en médecine*, selon le sens, est préférable. (Acad.)

Doge, s. m., chef de la république de Venise; on dit *dogaresse* pour la femme du *doge*; prononcez *doge* et non *doche*.

Dogme, s. m., vérité de foi; prononcez *dogh-me* (g dur) et non *dome*, ni *doghe* ni *doh'me*.

Doigt, s. m.—Prononcez *doa*; on ne fait pas sentir le g non plus dans *doigter*, *doigtier*.

2. Ne dites pas: *j'ai un mauvais doigt*, *un doigt blanc*; dites, *j'ai mal à un doigt*, *j'ai un panaris*.

Dompter, Dompteur, Domptable.—Dans ces mots, le *p* ne se prononce pas; dites *donter*, *donteur*, etc.; mais dans *indompté*, *indomptable*, on fait sentir le *p*, et l'*m* se prononce comme *n*. (Acad.) Voyez *p*.

Don, s. m.—Ne dites pas: *don par M. N.*; dites, *don de M. N.*, ou *donné par M. N.*, et mieux, *offert par M. N.*

Donc, conj., par conséquent.—Le *c* a le son de *k*, lorsque *donc* est au commencement ou à la fin d'une phrase, ou lorsqu'il est suivi d'un mot

commençant par une voyelle ou une *h* muette: *votre frère vous aime, donc* (donke) *vous devez l'aimer; allons, venez donc; votre frère est donc* (donke) *arrivé*. Hors ces trois cas, on ne fait pas sentir le *c*: *votre frère est donc* (don) *sorti*.

Donner.—Ne dites pas, *donnez-moi-z'en*, mais *donnez-m'en*.

2. Ne dites pas: *donner le dernier*, pour *administrer l'extrême-onction*. (Fland.)

3. Ne dites pas: *je me suis donné à connaître*, mais, *je me suis fait connaître*. (Wall.)

4. Ne dites pas non plus: *cet homme m'a donné des sottises*, mais plutôt, *m'a dit des sottises*, et mieux, *m'a dit des injures*.

5. Ne dites pas: *j'ai été le dernier au concours*, mais *je n'en donne rien*; dites, *ça m'est égal, ça m'est indifférent*. (Fland.)

6. Ne dites pas: *donner des caresses*; dites, *faire des caresses*.

7. Ne dites pas: *donner leçon de musique, d'allemand*, etc.; dites, *donner des leçons de musique...*

8. Ne dites pas: *donner le bonjour, le bonsoir*; dites, *souhaiter le bonjour, le bonsoir*.

Dont, pron. rel.—Ne dites pas: *la ville dont je viens*, mais, *la ville d'où je viens*: *dont* exprime simplement la relation; *d'où* se dit du lieu.

2. Ne dites pas: *les livres que j'ai besoin*, mais, *les livres dont j'ai besoin*. Prononcez *don* et non *donte*.

Dormir, ne s'emploie pas pour *coucher*; ne dites pas: *j'ai dormi chez mon frère*, mais, *j'ai couché chez mon frère*; dites de même, *nous avons couché ensemble*, et non, *nous avons dormi ensemble*; mais vous direz bien: *je me suis couché sur l'herbe et j'y ai dormi*: *dormir* signifie être dans le sommeil.

Dortoir, Abattoir, Lavoir.—Ces mots s'écrivent sans *e* final, tandis qu'il doit figurer dans *réfectoire, conservatoire, laboratoire, baignoire*.

Dos, s. m., partie postérieure; prononcez *dô*.

2. Ne dites pas: *lier les mains derrière le dos*, ce qui serait un contresens; dites, *lier les mains au dos*.

Dôse, petite pustule qui vient sur la peau, est un mot wallon; dites, *pustule, bube, cloche, élevure, ampoule*:—avoir des *élevures* sur la peau; la morsure du cousin produit une *bube*, une *ampoule*.

Dot, s. f., bien apporté en mariage: *une dot considérable*; prononcez *dote*.

Douairière, s. f., veuve qui jouit d'un douaire; prononcez *douèrière*; quelques-uns prononcent *douarière*.

Douanier, s. m., commis de la douane; prononcez *douanié*, et non *doua-gnié*. Voyez *ni*.

Double.—Faire *double*, c'est-à-dire faire toutes les mains aux cartes; dites mieux, *faire capot, faire la vole*. Prononcez, *dou-ble* et non *doupe* ni *doubèle*.

Douche, est une effusion d'eau d'un lieu élevé sur une partie malade; n'employez pas ce mot pour *chaudron, grande chaudière, cuveau*.

Douter.—Ne dites pas: *je doute si vous gagnerez votre procès*: dites, *je doute que vous gagniez votre procès*.

Douzaine.—On dit *une douzaine, une huitaine, une dizaine, une vingtaine, une centaine*, mais on ne dit pas *une troisaine, une cinquaine, une sixaine, une septaine, une onzaine*, etc.

Douze heures.—Dites *midi* ou *minuit*, selon qu'il s'agit du jour ou de la nuit. Prononcez *dou-ze* et non *dou-ce*.

Doxal, n'est pas français; dites *jubé*.

Doyen, s. m.: prononcez *doa-i-in* et non *do-i-in* ni *doa-in*.

Drachme, s. f., monnaie, poids; prononcez *draghme* (g dur); quelques-uns l'écrivent ainsi.

Dragon, s. m. tache qui vient sur la prunelle des hommes et des chevaux: *avoir un dragon dans l'œil*; ce mot est français: voyez *taie*.

2. *Dragon*, pour *cerf-volant*, n'est pas français.

Drap.—Ne dites pas, *un drap de mains*; dites, *un essuie-mains*.—Ne dites pas non plus, *un drap d'enfant*; dites *une couche*.

Drève.—Ce mot est flamand; dites, *une avenue, une allée d'arbres: l'avenue du château*.

Dringuelle, mot flamand, qu'il faut rendre par une des expressions suivantes: *pourboire, épingle, pot-de-vin*.—Les *épingles* (au plur.), se disent de la libéralité que l'on donne aux femmes: *voilà pour les épingles des filles; ce sont les épingles de madame*;—le *pourboire* se donne aux hommes, domestiques, commissionnaires, cochers;—le *pot-de-vin* est ce qui se donne par manière de présent au-delà du prix qui a été convenu pour un marché; le *pourboire* se donne aux personnes d'un rang inférieur; le *pot-de-vin* se donne à des personnes d'une position plus élevée.

Drogman, s. m., interprète dans les pays orientaux; prononcez *drogh'man* et non *drogh'mane*: (g dur).

Droguer, v. n., attendre, se morfondre: *il m'a fait droguer pendant deux heures*; ce terme est populaire; dites préférablement, *attendre, se morfondre, faire le pied de grue*;—*croquer le marmot* est familier.

Droit.—Ne dites pas: *cette femme marche droite à son but*; dites, *droit à son but*; *droit* est ici adverbe, et dans ce cas, *marcher droit* signifie *marcher en droite ligne, directement, par le plus court chemin*.

Néanmoins, si vous voulez parler de la tenue, du maintien, vous direz, *cette femme marche droite* (a une bonne tenue, ne se tient pas courbée).

En d'autres mots, *droit* est adverbe quand il modifie un verbe: *marchez droit devant vous, mesdames, et vous arriverez bientôt*; il est adjectif, quand il modifie un sujet ou un complément: *marchez droite, mademoiselle, et tenez votre bougie plus droite*.

Drôle.—Bien des personnes se trompent dans l'emploi de ce mot: *drôle*, (adjectif) gaillard, plaisant, original: *cet homme est bien drôle; c'est un*

drôle d'homme, un drôle de corps; avoir une tournure drôle, une drôle de tournure; voilà qui est drôle; un conte fort drôle. (Acad.)

2. *Drôle* s'emploie aussi comme substantif masculin, et se dit d'un homme, d'un enfant, lorsqu'on leur attribue quelque qualité dont il faut plus ou moins se défier, ou qu'on leur impute quelque chose dont on est contrarié, mécontent, etc.: *c'est un drôle bien rusé; c'est un petit drôle bien éveillé; je surpris le drôle au moment où...; ah! monsieur le drôle, vous osez...* (Acad.)

3. Il se dit dans un sens tout à fait injurieux, d'un polisson, d'un mauvais sujet, d'un homme qu'on méprise: *c'est un drôle, un petit drôle, qui se fait chasser de partout; vous êtes un drôle, un grand drôle.* Ce mot est toujours pris en mauvaise part comme *substantif*, et il est familier dans ces trois acceptions (Acad.)

4. Prononcez *drôle* (ô long) et non *drole* (o bref).

Drôlement, adv., d'une manière drôle; prononcez et écrivez *drôlement* (ô long) et non *drôledement*; prononcez également o long dans *drôlerie*, *drôlesse*, *drôlatique*.

Druide, s. m., prêtre gaulois; prononcez *druide* (ui diphth.) et non *dru-wide* ni *druite*.

Ducasse ou **Ducace**, n'est pas français; dites, *fête*, *kermesse* et voyez **ce dernier mot**.

Duègne, s. f., gouvernante; prononcez *duègne* (gne mouillé) et non *duène*, *du-ègne*, *du-wègne*.

Dupe, s. f.—Ce mot est toujours du féminin, quoiqu'on puisse l'appliquer à des noms du genre masculin: *cet homme a été la dupe de son bon cœur; cette femme a été la dupe de sa bonne foi.*

Dur, e, adj.—*Cela me tombe dur*, pour *cela m'est dur*, *m'est pénible*, *me contrarie*, est un flandricisme.

2. Ne dites pas: *il est si dur avec ses domestiques*; dites, ... *envers ses domestiques* ou *à l'égard de ses domestiques*.

Durant.—Cette préposition se place quelquefois après le mot qu'elle régit: *il a six mille francs de pension sa vie durant* (et non *durante*); *six ans durant* (et non *durants*).

2. *Durant que*, n'est pas français; dites *pendant que* ou *tandis que*, selon le sens.

Dussai-je, n'est pas français; écrivez et prononcez *dussé-je*, puisqu'on dit *que je dusse, que tu dusses*.

Duumvir, s. m., magistrat romain; prononcez *duom'vir*; item *duumvirat*.

E

E.—L'e muet doit conserver son son naturel dans la prononciation; c'est donc une faute grossière de le prononcer comme un è ouvert; dites, *petit, peser, peler, lever, le livre, brevet, cerise, demander*, etc., et non *pètit, pèser, pèler, lèver, lè livre, brèvet, cèrise, dèmander*, etc.

2. L'é fermé, suivi d'un e muet, se prononce très-long; il faut donc bien se garder d'intercaler dans la prononciation un *i* ou un *y* entre l'é et l'e: *fumée, aimée, blâmée, levée*, etc.; prononcez *fumé, aimé, blâmé, levé* (é très-long pour le distinguer d'un é isolé ou du masculin, par exemple, *fumé, aimé*, etc.); mais ne prononcez pas: *fuméïe, aiméïe, blâméïe, levéïe*.

3. *E* pour *ai*, dans le verbe faire et ses composés; quoiqu'on écrive très-bien *je ferai, je ferais*, écrivez cependant, *faisant, nous faisons, je faisais, bienfaisant, bienfaisance*, et prononcez cet *ai* comme un e muet.

Eau, s. f.—*Avoir l'eau*, est une locution vicieuse; dites, *être hydropique, avoir une hydropisie*; prononcez ô (ô long en serrant les lèvres et non o, o ouvert, en desserrant les lèvres.)

Ébène, s.—Ce mot est féminin: *ébène grise*; prononcez *ébène* et non *ébin-ne*.

Ébouler (s'), Écrouler (s').—La terre s'éboule; les murailles et les bâtiments s'écroulent; ne dites donc pas: *la terre s'écroula sous nos pieds*; dites, *s'éboula...*

Écaille.—Ne dites pas: *les écailles d'un pot, d'un vase (brisé)*; dites, *les têts*.

2. Ne dites pas: *des écailles de noix; des écailles d'œufs, de pois, de fèves*; dites, *des écales de noix, d'œufs*. Dites au contraire des *écailles* et non des *écales* de poissons.—*Brou* est synonyme d'*écale*; *cale* dans ce sens n'est pas français.

Écaler, Écosser, Écorcer, Écorcher, Écailler, Peler, Éplucher.—*Écaler*, signifie ôter l'*écale* des noix, des œufs: *il faut écaler ces noix, ces œufs*.—*Écosser* se dit particulièrement des pois, des fèves et de quelques autres graines: *elle écosse des fèves; vendre des pois écosés*.—*Écorcer* veut dire ôter l'*écorce* du bois: *on écorce le bois au printemps* (le bois écorcé se nomme *bois pelard*).—*Écorcher*, c'est ôter la peau d'un animal, le dépouiller: *écorcher un cheval; il s'est écorché la main*.—*Écailler* se dit des poissons dont on ôte les *écailles*: *on n'a pas bien écaillé ce brochet*.—*Peler*, c'est ôter la peau d'un fruit: *peler une pomme, une poire; peler des pommes de terre*; la peau, que l'on a ôtée de dessus les choses qui se pèlent, se nomme *pelure*.—*Éplucher*, c'est nettoyer des herbes, des graines, etc., en ôter les ordures et ce qu'il y a de mauvais, de gâté: *éplucher des herbes, de la salade, éplucher du riz*. Il se dit aussi en parlant des étoffes, des laines, des soies, etc. et signifie en enlever ce qu'il peut y avoir de faux, de mauvais, de reprochable en quelque chose: *éplucher des draps, des laines, des soies*. (Acad.)—C'est donc une faute de dire, *éplucher des pommes de terre*, pour, *peler des pommes de terre*.

Écarter, signifie rejeter les cartes dont on ne veut pas se servir, comme au jeu de piquet; *faire les cartes* ou *donner les cartes*, exprime la distribution que l'un des joueurs fait des cartes après les avoir *battues* (et mieux *mêlées*) et lorsqu'elles ont été *coupées*: ne confondez pas ces termes.

Échalasser, mettre des échalas à une houblonnière, à une vigne; ne dites pas *échalader*.

Échange et **Change**, sont masculins: *vous n'avez pas gagné au change; vous avez fait un échange avantageux*.—Prononcez *chan-je, échan-je* et non *chan-che, échan-che*.

Échapper à, Échapper de.—*Échapper à* signifie se soustraire, se dérober à, être préservé de: *échapper à la fureur des ennemis, à la tempête, au danger, à la mort*.—*Échapper de*, signifie cesser d'être où l'on était, sortir de: *échapper des mains des ennemis, du naufrage, du feu, du danger*.

2. *Échapper* se conjugue avec *être*, lorsqu'il se dit d'une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par mégarde, par négligence: *à peine cette parole me fut-elle échappée que je sentis mon imprudence; son secret lui est échappé*.—*Échapper* se conjugue avec *avoir*, quand il se dit d'une chose qu'on a oublié de dire ou de faire ou qu'on n'a pas remarquée: *ce mot, cette date, son nom m'a échappé; cette observation lui a échappé; j'ai eu beau lire attentivement, cette faute m'a échappé*.

3. *L'échapper belle*, c'est éviter heureusement un péril dont on était menacé: *tu l'as échappé belle*.

Écharde, petit éclat de bois, une épine, un piquant de chardon qui entre dans la chair; ne le confondez pas avec *écharpe*, bande d'étoffe.

Échasse, n'est guère usité qu'au pluriel; prononcez *échâce* (*â* long). (Acad.)

Échauffourée, s. f., action téméraire; écrivez et prononcez *échauffourée* et non *échaffourée*.

Èche. Les mots terminés en *èche* sont marqués d'un accent circonflexe ou d'un accent grave: *calèche, flamèche, flèche, mèche, sèche, bèche, dépèche, pêche, prêche*, etc.

Échec, s. m.—Faites sentir le *c*, excepté lorsqu'il s'agit du *jeu des échecs*: *tant d'échecs (échek) ne découragent pas cet auteur; jouer aux échecs (échè)*.

Écheveau, s. m., assemblage de fils de chanvre, de soie, de laine, repliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point: prononcez *écheveau*, et non *écheveau*.—*Échet*, pour *écheveau*, n'est pas français. Voyez *cheval*.

Échevin. s. m., magistrat municipal: prononcez *échevin* et non *ej'vin* ni *échevin*; prononcez de même *achever*, *cheville*, *cheval*, etc. Voyez *cheval*.

Écho, s. m., son réfléchi: prononcez *ékô* (ô long) et non *éko* (o bref).

Éclabousser, faire jaillir la boue; ne dites pas *esclabousser*.

Éclair, est masculin: *un éclair* et non *une éclair*.

Éclairer.—On dit maintenant: *éclairer une personne qui descend l'escalier*; *éclairez monsieur*; *vous l'éclairez mal*; autrefois dans le même sens, on disait *éclairer à*. (Acad.)

Écolier: voyez *élève*.

Écorces, **Écosses**, de pois, de fèves; ces mots ne sont pas français; dites *cosses*. Voyez *écaler*.

Écoute.—Ne dites pas: *donner écoute aux médisances*; dites, *prêter l'oreille aux...*; *écouter les médisances*.

Écran, **Paravent**.—On se sert de *l'écran* pour garantir de la chaleur du feu; *le paravent*, garantit contre le vent ou l'air extérieur. Voyez *brise-feu*.

Écraser, v. a., aplatir et briser; prononcez *écrâser* (â long).

Écrémer, v. a.: voyez *crémer*.

Écreper, **Écrepure**.—Ces mots, fort en usage dans le Hainaut, pour signifier *ratisser*, *ratissure*, ne sont pas français.

Écrevisse.—Écrivez et prononcez *écrevisse*, et non *écrévisse*, *écrèvisse*, *égrevisse*.

Écritoire, **Encrier**.—*L'écritoire* est un petit meuble qui contient ou renferme les choses nécessaires pour écrire, encre, papier, plume, canif, etc.; ce mot est féminin: *écritoire bien garnie*; *une écritoire de bureau*.—Il

ne faut pas confondre *l'écritoire* avec *l'encrier*, qui est un petit vase de verre, de porcelaine, de plomb, etc., dans lequel on met uniquement l'encre: *encrier de verre, de plomb*.

Écrivain.—La signification la plus ordinaire, est celle d'auteur de quelque ouvrage de littérature, et dans ce sens il est toujours masculin, même lorsqu'il se dit d'une femme: *cette femme est un écrivain de mérite*. *Écrivain* se dit plus rarement dans le sens *d'employé*, de *commis*, d'*expéditionnaire*, qui tient les écritures.

Écrou, s. m., trou dans lequel entre la vis; ne dites pas *égrou*.

Écrouelles, s. f., humeurs froides; ne dites pas *égrouelles*.

Écrouler (s'): voyez *ébouler*.

Écuelle, s. f., pièce de vaisselle, d'argent, d'étain, de bois, de terre, etc., qui sert le plus communément à mettre du bouillon, du potage; prononcez *ékwelle* (*uel* font une seule syllabe) et non *écu-elle*; prononcez de même *écuellée*, (plein une écuelle).

Écumoire, s. f., ustensile qui sert à écumer le bouillon, etc.; *écumette* n'est pas français.

Éden, s. m., paradis terrestre; prononcez *édène*.

Éduquer, est un mot populaire; dites donc: *cet enfant est bien élevé* et non *bien éduqué*.

Effendi, s. m., titre des fonctionnaires turcs; prononcez *éfindi*. Quelques-uns écrivent *éfendi*. (Acad.)

Effets, s. m. pl.—Ne dites pas: *vous allez à la promenade, ayez soin de vos effets*; dites, *ayez soin de vos habits, de vos vêtements*. Les *effets* sont les objets, les meubles à l'usage d'une personne: *emporter ses effets*; il ne se dit pas des vêtements en particulier.

Effort, s. m.—Ne dites pas: *il s'est fait un effort dans les reins*; dites, *il s'est donné un tour de reins*.

Égal, e, adj.—Ne dites pas: *cela est égal pour moi; cela m'est tout égal; dites, cela m'est égal, parfaitement égal; cela m'importe peu.*

2. Ne dites pas: *voulez-vous jouer avec moi?—Cela m'est égal; dites, volontiers, comme vous voudrez.*

Égaler, Égaliser.—*Égaler* se dit des personnes et des choses: *la mort égale tous les hommes, tous les rangs.*—*Égaliser* ne se dit que des choses: *égaliser les lots d'un partage, un terrain.* (Acad.)

2. Lorsqu'on dit: *cinq multiplié par quatre égale vingt*, le mot *égale* est la 3^e personne du présent de l'indicatif du verbe *égaler* et non un *adjectif*; en conséquence, il faut écrire *égale* et non *égal*.

Ége.—Tous les mots terminés en *ége* portent un accent aigu et non un accent grave, sur l'*e* qui précède le *g*: *barége, collége, cortége, Liège, manége, piège, siège, abrège, assiège, protège*, etc.—Cependant il est généralement d'usage de prononcer ces sortes d'*é* comme s'ils étaient marqués d'un accent grave: *barège, collègue, cortège, Liège, manège*, etc.; et cet usage est fondé sur cette grande loi de la prononciation qui veut qu'une syllabe muette soit précédée d'une syllabe grave. Malgré notre respect pour l'autorité de l'Académie, nous regrettons vivement qu'elle n'ait pas adopté cette dernière orthographe, comme elle l'a fait pour les finales en *èche* et en *êche*; nous sommes convaincu qu'elle devra un jour se déjuger, parce que l'usage est plus fort que les règles faites d'autorité.

Éger.—Les verbes en *éger* conservent l'accent aigu dans tous les temps et dans toutes les personnes.

Égnime, Égnimatique: écrivez et prononcez *énigh-me, énigh-matique* (g dur).

Égoïste.—Prononcez *égoïs-te*, et non *égoïce*; prononcez de même *catéchis-te, sophis-te, pos-te, Égyp-te, pis-te, cul-te, cuis-tre, fich-tre, montre, ellip-se, éclip-se*, etc.—Voyez *st* et *finales*.

Égratigner.—Dites, *le chat a égratigné cet enfant*, et non, *a gratté*; dites également, *égratignure* et non *gratte*.

Éhonté,—On dit aussi *déhonté*. (Acad.) Voyez *ce dernier mot*.

Élaguer, Émonder.—*Élaguer* un arbre, en retrancher les branches superflues et nuisibles, soit à son développement, soit à la nourriture des branches fécondes.—*Émonder* un arbre, le rendre propre et agréable à la vue, par la soustraction de tout ce qui le gêne et le défigure.

Élancer, Élançement: voyez *lancer, lancement*.

Élève, Disciple, Écolier, Étudiant.—Un *élève* reçoit les leçons de la bouche même du maître; il se dit aussi cependant des enfants et des jeunes gens qui fréquentent une école, un collège ou qui y vivent en pension.—Le *disciple* suit les doctrines d'un savant mort ou vivant: *les disciples de Socrate, les disciples de N. S. J.-C., les disciples de St.-Simon.*—L'*écolier* étudie dans une école, un collège ou une pension: *il y a des écoliers qui sont mauvais élèves, et qui ne sont jamais disciples des grands écrivains.*—L'*étudiant* suit les cours d'une université ou d'une école publique: *un étudiant en droit, en médecine.*

Élever, Lever.—On *lève*, en dressant ce qui est couché, en haussant; dites donc, *levez les mains, les yeux au ciel* et non *élevez...* On *élève*, en plaçant dans un lieu ou dans un rang plus éminent: *élever sa pensée vers le ciel.*

Élixir, liqueur spiritueuse, est masculin: *excellent élixir*; ne dites pas *élexir*.

Elles, pluriel de *elle*: *elles sont bavardes*; prononcez *elles* et non *elses*.

2. Ne dites pas, *elle l'est si bonne*, mais *elle est si bonne*.

Embarbouiller, n'est pas français; dites *barbouiller*.

Embarlificoter, Emberlificoter, sont des expressions absurdes.

Embarras.—Ne dites pas: *cet homme fait bien son embarras* ou *de ses embarras* ou *ses embarras*; pour signifier qu'il se donne de grands airs, qu'il fait l'important; il faut dire: *cet homme fait de l'embarras*, ou *fait l'important*.

2. Ne dites pas avec les wallons: *ce n'est pas l'embarras, mais je voudrais bien le voir*; dites, *malgré cela, quoi qu'il en soit, je voudrais...* Prononcez *ambarâ* (â long).

Emberlucoquer (s'), v. a. et pron., se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement qu'on en juge aussi mal que si on avait la berlue; ne dites pas *emberticoquer*.

Embêter.—Ce mot est bas et populaire; on peut le rendre par *ennuyer*, *fatiguer*, *tuer*, *impatienter*, *scier*, *scier le dos*: *cela m'ennuie*; *vous m'impatientez par vos discours*; *il me scie*; *cette affaire me scie le dos*.

Emblaver.—Ne dites pas: *vous emblavez toute la table*; dites, *vous embarrassez*...

Emblève, rivière: voyez *Amblève*.

Embonpoint, s. m.—Ce mot est un de ceux où, par exception, *n* se trouve devant *p*.

Embouchoir, s. m., terme de bottier; c'est un instrument de bois en forme de jambe dont on se sert pour élargir les bottes, ou pour empêcher qu'elles ne se retrécissent; on dit plus communément *embauchoir*. (Acad.)

Embouler.—*Un écheveau de fil emboulé*, barbar.; dites, *mêlé*; *embouler* n'est pas français.

Embrasement, s. m., grand incendie; prononcez *embrazement*; un *embrassement* est l'action d'embrasser et se prononce *embracement*.

Embrouillamini, s. m., désordre, confusion; ce mot n'est pas français; dites *brouillamini*.

Embûches, s. f. pl.: voyez *tendre*.

Éminent, **Imminent**, *péril éminent*, *péril imminent*.—*Éminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme très-grand, mais dont on a le temps d'examiner la grandeur; et *imminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme présent et où le hasard nous engage; l'un s'envisage avec crainte; l'autre, avec effroi. On dira d'un malheureux qui doit expier son crime sur l'échafaud, qu'il est dans un péril *éminent*; mais d'un criminel qu'on mène au supplice ou d'un homme surpris par les voleurs, on dira qu'il est dans un péril *imminent*.

Emmalgame, Emmouracher, Ennuiter: écrivez et prononcez *amalgame, amouracher, anuiter*.

Emmancher, mettre un manche; ne dites pas *amancher*.

Emment (*terminaisons en*); se prononcent *a-ment* et non *an-ment*: *prudemment, ardemment*.

Emmurailler, Murailleur, entourer de murs, ne sont pas français; dites *murer* ou *entourer, fermer de murs*.

Émoluments, s. m. pl.: voyez *gage*.

Émoucher *la chandelle*.—Dites *moucher la chandelle*; *émoucher* veut dire chasser les mouches.

Émouchettes, Épinces.—On ne dit ni l'un ni l'autre dans le sens de *pinces, mouchettes* (ce dernier ne s'emploie qu'au pluriel).

Émoudre, v. a., aiguïser sur une meule: *émoudre des couteaux, des ciseaux*; les verbes *émouler, remouler* ne sont pas français.—Cependant on dit également bien *émouleur* et *remouleur*, pour désigner celui qui fait profession d'émoudre, de remoudre, d'aiguïser les couteaux, les ciseaux. (Acad.)

Empêche, n'est pas français; dites *empêchement*.

Empêché, Occupé.—Il ne faut point confondre ces deux mots: *empêché* se dit d'une personne qui a de l'embarras, un empêchement; *occupé* se dit d'une personne qui a de l'occupation, qui travaille à quelque chose; ne dites donc pas: *j'ai été ce matin voir mon ami, il était empêché à rendre ses comptes; la servante est empêchée à faire le dîner*; il faut dire, *il était occupé à rendre ses comptes; la servante est occupée à faire le dîner*. Mais l'on dira bien: *s'il me vient une visite, dites que je suis empêché, c'est-à-dire, que j'ai de l'empêchement*.

Empêcher.—Ne dites pas: *Victor voulait se battre, je l'ai empêché*; dites, *je l'en ai empêché*.

2. Ne dites pas non plus: *je lui empêcherai bien de sortir*; dites, *je l'empêcherai bien de sortir*.

3. *Empêcher quelque chose à quelqu'un*, est une locution vicieuse; il faut dire, *empêcher quelqu'un de faire quelque chose*.

Empereur, s. m.: prononcez *emp'reur*, et non *empèreur* ni *empéreur*.

Emplâtre, est masculin: *appliquer un emplâtre; quel emplâtre que cet homme-là!* prononcez *emplâ-tre* et non *emplâ-te*, ni *emplâ-tère*.

Emplette, est féminin et ne se dit que d'un achat de petits meubles ou de certaines marchandises vendues en détail: on fait emplette d'une boîte, d'un couteau et non d'une maison, de cent kilogrammes de café.

Employé.—Ne dites pas: *le voilà ruiné, c'est bien employé*; dites, *il le mérite bien; il a ce qu'il mérite; c'est bien fait; il paie sa faute*.

Empocheter, mettre en poche; dites *empocher: à mesure qu'il gagne de l'argent au jeu, il l'empoché*.

Empois, colle d'amidon, est masculin: *de l'empois épais*.

Emporter, v. a.—Ne dites pas: *cet élève a emporté tous les prix de sa classe*; dites, *a remporté...*

Empresser (s'), prend la prép. *à* devant un infinitif, lorsqu'il signifie, agir avec une ardeur inquiète, se donner du mouvement pour réussir: *celui qui paraît le plus empressé à nous plaire, est plus occupé de lui que de nous*. Il prend *de*, lorsqu'il veut dire simplement *se hâter*: *s'empresser de parler; je m'empresserai de l'avertir*.

Emprunter.—Il prend *à* et *de* devant le nom de la personne qui prête, lorsqu'il signifie, demander et recevoir en prêt: *emprunter de l'argent à quelqu'un ou de quelqu'un; emprunter une pensée à un auteur ou d'un auteur; emprunter un mot au latin ou du latin*. Cependant, dans le sens de *tirer, recevoir, devoir à*, il prend toujours *de*: *ce raisonnement emprunte (tire) de la circonstance présente une nouvelle force; la lune emprunte (reçoit) sa lumière du soleil*. Voyez *prêter*.

En.—Ne dites pas: *en Féronstrée, en Vinave-d'Ile*, mais, *dans la rue Féronstrée, dans la rue Vinave-d'Ile*.

2. Ne dites pas: *je n'en ai qu'un de canif*; dites, *je n'ai qu'un canif*; *en* est de trop.

3. Ne dites pas: *avoir part en l'amitié de quelqu'un*, mais, *à l'amitié de quelqu'un*.

4. Ne dites pas: *une robe garnie en argent, en or, en dentelle*, mais, *une robe garnie d'argent, d'or, de dentelle*. On dit au contraire, *une montre en or, une chaîne en argent, une fourchette en argent* et non *une montre d'or, une chaîne, une fourchette d'argent*.

5. On dit *en l'honneur* et non *à l'honneur*: *on fait à la paroisse une neuvaine en l'honneur de St Roch; j'ai donné un dîner en l'honneur de Pierre*.

6. Ne dites pas: *je n'irai pas à Verviers en semaine*; dites, *dans la semaine*. (Fland.)

7. Ne dites pas: *les oignons sont bons en salade*; dites, *dans la salade*, à moins que vous ne vouliez indiquer une salade faite aux oignons.

8. Ne dites pas: *fait en l'hôtel de ville*; dites, *fait à l'hôtel de ville* ou *dans l'hôtel de ville*. On dit cependant bien, *fait en séance* ou *en la séance* de...

9. Ne dites pas: *je l'ai rencontré en bourse, en foire*; dites, *à la bourse, à la foire*. (Fland.)

10. Ne dites pas: *cet enfant est toujours en rue*; dites, *dans la rue*.

11. Ne dites pas: *il a toujours la pipe en bouche, une canne en main*; dites, *à la bouche, à la main*.

12. Ne dites pas: *il s'ensuit de là, j'en conclus de là*; dites, *il s'ensuit, j'en conclus* ou bien, *il suit de là, je conclus de là*.

13. Ne dites pas: *je m'en vais voir*; dites, *je vais voir*; *en* est de trop. Ne dites pas non plus: *je me suis en allé*; dites, *je m'en suis allé*.

14. Plusieurs grammairiens prétendent qu'il faut remplacer *son, sa, ses, leur, leurs* par l'article *le, la, les* et le pronon *en* lorsque l'objet possesseur et

l'objet possédé se trouvent dans des propositions différentes; d'après eux, il faudrait dire: *j'ai parcouru la ville de Liège, les rues en sont belles*; et ce serait une faute de dire: *j'ai parcouru..., ses rues sont belles*.—M. l'abbé Péters (*Grammaire*, n° 325) a fait bonne justice de cette prétendue règle, et a démontré, par des exemples tirés des meilleurs auteurs, que l'on peut, dans ce cas, faire usage de l'adjectif possessif.

15. *En agir*: voyez *agir*.

Encatharré, n'est pas français; dites *enrhumé*.

Encensoir, est masculin: *un encensoir d'argent*.

Enchifrené, enrhumé du cerveau; *enchifrènement*, rhume de cerveau; ne dites pas, *enchiferné, enchifernement*.

Enclos, s. m., enceinte, espace clos: prononcez *anclô* (ô long.)

Encoignure, s. f., angle de deux murs; on prononce et plusieurs écrivent *encognure* (Acad.): *on a placé une armoire dans cette encoignure*.

Encombre, embarras, est masculin; prononcez *encom-bre* et non *encom-pe* ni *encombère*.

Encore pas, est un barbarisme; dites *pas encore*: *avez-vous déjeuné? pas encore* (et non *encore pas*).

2. Ne dites pas: *cela m'est encore arrivé; je l'ai encore vu*; dites, *cela m'est déjà arrivé, je l'ai déjà vu*: *encore* n'a pas le sens de *déjà*.

3. Ne dites pas: *cette personne est encore aimable*; dites, *cette personne est assez aimable*.

4. Ne dites pas: *il est encore toujours au lit*; dites, *il est encore au lit*.

5. Ne dites pas: *j'entendis hier quelqu'un, et encore un homme d'esprit, qui soutenait cette erreur*; dites, *et même un homme d'esprit*.

Encourir.—Ne dites pas: *je m'encours à l'école; je m'encours pour ne pas être aperçu*; dites, *je cours à l'école; je m'enfuis pour ne pas être aperçu*.

En débit, n'est pas français; dites *en détail*: *ce marchand vend en gros et en détail*.

Endêver, avoir grand dépit de quelque chose: *il endêve de cela; faire endêver quelqu'un*: il est familier.

Endormir, est français dans le sens d'engourdir: *cette attitude forcée m'a endormi la jambe; avoir un bras endormi*.

Endroit, signifie le beau côté d'une étoffe, celui qui est opposé à l'envers: *voilà l'endroit de ce drap; quel est l'endroit?*

2. *A l'endroit de quelqu'un*, ne signifie pas, *vis-à-vis de quelqu'un*, mais, *à son égard, envers lui*: cette manière de parler à vieilli. (Acad.)

En exprès, A l'exprès, Par exprès: voyez *exprès*.

Enfant, est masculin: *cette fille est un enfant gâté; cette mère a perdu tous ses enfants* (toutes filles); il est quelquefois féminin au singulier en parlant d'une très-jeune fille: *c'est une belle enfant; la pauvre enfant*. (Acad.) Il est encore féminin: 1^o lorsque, employé comme terme d'amitié, il se dit d'une fille ou d'une femme: *ma chère enfant, ne craignez rien*; 2^o dans cette phrase: *c'est une bonne enfant*, c'est-à-dire, une personne, fille ou femme, d'un caractère doux et facile. (M. l'abbé PÉTERS).

2. Ne dites pas: *j'ai levé cet enfant*, mais, *je suis parrain, marraine de cet enfant*, ou, *je l'ai tenu sur les fonts baptismaux*.

Enfantise, n'est pas français; dites *enfantillage*.

Enfiler, dans le sens de *tromper, enjôler*, est tout-à-fait populaire.

Enfin.—Évitez de multiplier cette expression dans une narration; ne l'employez pas non plus quand vous êtes gêné pour vous rappeler ou dire quelque chose: *enfin.... enfin...*: dans ces sortes de cas, *enfin* n'a pas de sens.

Enflammation, Enflammable, ne sont pas français; il faut dire *inflammation, inflammable*.

Enforcir, v. a., rendre plus fort: *la bonne nourriture a enforci ce cheval; enforcir un mur*. Il ne se dit guère en parlant des personnes.

2. Il s'emploie aussi avec le pronom et signifie, devenir plus fort: *il s'enforcira; ce vin s'enforcit à la gelée.*—Il s'emploie comme neutre dans le même sens: *ce cheval enforcit tous les jours.* (Acad.)

Enfuir (s'): prononcez *enfu-ir* et non *enfou-ir*; *enfouir*, c'est cacher sous terre. Voyez *ui*.

Engager, S'engager, devant un infinitif, demandent la préposition à: *je l'ai engagé à dîner; il s'est engagé à venir nous voir.*

Engeler, n'est pas français; dites *geler*: *je suis gelé de froid; le vin gèle; la Meuse est gelée.* Prononcez *geler* et non *gèler*.

Engelure, s. f., est français: *avoir des engelures aux pieds, aux mains; ses engelures lui démangent beaucoup.*

Engouer, embarrasser le gosier: prononcez *engou-er*, et non *engou-wer*.—*Engouement*, état engoué, passion: prononcez, *engoûment*, (ou long) et non *engou-wement*.

Engrais, s. m.—Dites, *mettre des bœufs, des moutons à l'engrais* et non, *en graisse* ni *sur graisse*.

Engraisser, Graisser.—Ces verbes correspondent respectivement aux substantifs *engrais* et *graisse*; on doit donc dire: *engraisser une terre, un animal; cette personne a beaucoup engraisé depuis un an*;—et en se servant du verbe *graisser*: *graisser des bottes, des souliers; graisser les roues d'une voiture; graisser son linge, ses habits.*

Engrener, *engrenage, engrenure*; prononcez *engrener, engrenage, engrenure*, et non *engrèner, engrènage, engrèture*.

Engueuler, n'est pas français; on peut le rendre par *huer, accabler, poursuivre de huées, d'injures*: *il se fit huer de tout le monde; la canaille le poursuivit de ses huées.*

Énigme, est féminin: prononcez *énigh-me* (g dur) et non *énime, enih'me, énihe, énik*.

En imposer: voyez *imposer*.

Enivrer, *enivrant*, *enivrement*: prononcez *an-nivrer*, *an-nivrant*, *an-nivrement*, et non *énivrer*, *énivrant*, *énivrement*.

Enjeu, ce qu'on met au jeu pour commencer à jouer; ne dites pas *mettre au pot*; dites, *faire l'enjeu*.

Enjoué, *enjouement*: prononcez *enjou-é*, *enjoû-ment* (où long) et non *enjou-wé*, *enjou-wement*.

Ennemi: prononcez *ènemi*, et non *ain-nemi*.

Ennoblir, v. a.: voyez *anoblir*.

Ennui, *ennuyer*, *ennuyant*, *ennuyeux*: prononcez *an-nui* (*ui* diphthongue et non *oui*); *an-nuyer*, *an-nuyant*, *en-nuyeux*.

Ennuyant, **Ennuyeux**.—*Ennuyant*, qui chagrine, qui importune ou qui contrarie actuellement, dans le moment même: *quelle soirée ennuyante*; *quel temps ennuyant*!

2. *Ennuyeux*, *euse*, signifie, qui a la qualité d'ennuyer, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement: *temps ennuyeux*, *livre ennuyeux*; *cet homme est bien ennuyeux*.

Enorgueillir, rendre, devenir orgueilleux; prononcez *an-norgheuillir* et non *énorgheuillir*, ni *énorgheillir*.

Enregistrer, **Enregistrement**: prononcez *enregis'tré*, *enregis'treman* et non *enrégis'tré*, *enrégistrement*.

Enrouer, **Enrouement**: prononcez *enrou-er*, *enroûment*, (où long) et non *enrou-wer*, *enrou-wement*. Voyez *rauque*.

Enrouiller, est français; mais on dit plus ordinairement *rouiller* (*Il mouillées*). (Acad.): *l'humidité enrouille* et mieux, *rouille le fer*.

Enseigne, est masculin, lorsqu'il désigne un grade: *un enseigne de vaisseau*; il est féminin, quand il désigne l'emblème d'un commerçant: *une belle enseigne*.

Enseigner.—Ne dites pas: *cet enfant a été bien enseigné*; dites, *bien instruit*; prononcez *ensei-gner*, *ensei-gnant*, *ensei-gnement*, et non

enseign'ner, enseign'nant, enseign'nement.—Voyez *gn.*

2. *Enseigner*, dans le sens d'indiquer, faire connaître quelque chose que ce soit, est français: *enseignez-moi sa maison, enseignez-nous le chemin.*

Enserrer, dans le sens de *enfermer, enclore*, est vieux; ne dites pas: *j'ai enserré le chien*; dites, ... *enfermé*. (Acad.) Mais on dit bien, *enserrer des fleurs*, c'est-à-dire, les mettre en serre.

Ensevelir: prononcez *encev'lir* et non *encèv'lir* ni *ensèvéilir*.

En sorte.—Ne dites pas: *il a fait si bien en sorte qu'on lui a pardonné*; dites, *il a fait si bien qu'on lui a pardonné*.

Ensuite, suivi de la prép. *de*, ne s'emploie guère que dans ces deux phrases: *ensuite de cela, ensuite de quoi* (Acad.), et dans ce cas il est préposition.

Ensuiivre (s'), v. essent. pron.—Il ne se dit qu'à la 3^e pers. tant du sing. que du pluriel, et s'emploie le plus souvent impersonnellement: *il s'ensuit que vous aviez tort*. L'Académie ne donne qu'un seul exemple de ce verbe à un temps composé et c'est une phrase de barreau: *le tribunal cassa la procédure et tout ce qui s'était ensuivi*. Dans le langage ordinaire, on met généralement le verbe *être* entre la préposition *en* et le participe suivi: *il s'en est suivi de grands maux; et tout ce qui s'en est suivi*.

2. *Il s'ensuit* veut l'indicatif après lui; *il ne s'ensuit pas*, veut le subjonctif.

3. *Il s'ensuit de cela*, est un pléonasme vicieux; dites, *il s'ensuit* ou bien *il suit de cela*.

Entendre.—*Entendre la raillerie*, c'est avoir le talent de railler: *peu de personnes entendent la fine et innocente raillerie*.—*Entendre raillerie*, c'est ne point s'offenser d'une raillerie: *vous entendez très-bien raillerie, quand d'autres que moi vous font la guerre sur vos petits défauts*.

2. Ne dites pas: *j'ai entendu de mon voisin que Paul vient de mourir*; dites, *j'ai appris de...*; *j'ai ouï dire, j'ai entendu dire...* (Fland.) Prononcez *enten-dre* et non *enten-te* ni *enten-tre* ni *entendère*.

3. *S'entend* (et non *c'entend*, ni *sentant*) a à peu près le même sens que *c'est-à-dire, je veux dire, bien entendu: vous aurez tous une récompense, s'entend, ceux qui l'auront méritée.*

En-tête, ce qui s'écrit au-dessus d'une lettre, d'un tableau; ce mot est français et masculin: *écrire un en-tête à un tableau; écrire des en-têtes de lettres.* (BESCHERELLE.)

Entièrement, n'est pas français; dites, *la totalité, le tout, le montant: il paya le montant, le total de la dépense ou toute la dépense.*—Prononcez *enti-er* et non *entchi-er*, Voyez *ti*.

Entre.—L'e final de *entre* ne s'élide que dans la composition des mots devant une voyelle; on écrit *entre eux, entre elles, entre autres* et *entr'actes, s'entr'aider, s'entr'aimer, s'entr'égorger, entr'ouvrir*, etc. Si le mot suivant commence par une consonne, on réunit les deux mots par un trait, d'union: *s'entre-déchirer, s'entre-nuire*, etc. On écrit cependant en un seul mot: *s'entremettre, s'entretenir, s'entrevoir*.

2. *Entre les deux*, médiocrement; dites, *entre-deux: fait-il froid? entre-deux.*

3. *Entre, Parmi*.—*Entre* signifie *au milieu de*; c'est pour cela qu'en général il ne se dit que de deux objets ou de deux sortes d'objets: *entre eux deux; entre la crainte et l'espérance; entre les hommes et les animaux.*—*Parmi* signifie *dans le nombre de*, et c'est pour cette raison qu'il ne s'emploie qu'avec un pluriel indéfini signifiant plus de deux ou avec un collectif: *parmi eux, parmi les élèves, parmi le peuple.*—Cependant *entre* se dit quelquefois pour *parmi*: *entre les merveilles de la nature; il fut trouvé entre les morts; la sainte Vierge Marie est bénie entre toutes les femmes.* (Acad.)

Entrefaites, s. f., ne s'emploie guère qu'au pluriel et dans ces locutions adverbiales; *sur ces entrefaites, dans ces entrefaites*, pendant ce temps-là. On dit cependant quelquefois au singulier: *dans l'entrefaite, dans cette entrefaite.* (Acad.)

Entreprendre (s').—Ne dites pas: *il vient de s'entreprendre avec son ami*; dites, *il vient d'avoir querelle ou de se quereller avec son ami.*

2. On dit très-bien pourtant: *entreprendre quelqu'un*, c'est-à-dire, se mettre à le poursuivre, à le tourmenter, à le persécuter, à le railler: *si j'entreprends cet homme-là, je lui ferai voir du pays*.

Entrer, prend l'auxiliaire *être*; *je suis entré; nous sommes entrés*.

2. On peut dire par hypallage: *ce chapeau n'entre pas dans ma tête; enfoncer son chapeau dans sa tête; ces bas n'entrent pas dans mes jambes*. (Acad.)

Entretiens, est un substantif et non un adjectif: ne dites donc pas: *écrivez votre lettre, entretiens je lirai*; dites, *dans l'entre-temps je lirai*.

2. Ce mot est peu usité et ne se dit pas au pluriel. (Acad.); *entre-temps* s'écrit avec un trait d'union.

Envenimer, infecter de venin, aigrir; prononcez *envenimer* et non *envèner, m'envénimer*.

Envergure, s. f., étendue des ailes; ne dites pas *enverjure*.

Envers, prép., à l'égard: voyez *vis-à-vis*. Prononcez *envers eux*, (*envèrèux*) et non *envèrèz'eux*.

Envier, Porter envie.—*Envier*, se dit des choses et quelquefois des personnes: *je ne lui envie point son bonheur; tout le monde l'envie* (Acad.); *les gens en place sont ordinairement enviés* (id.)—*Porter envie*, ne se dit que des personnes: *Caïn portait envie à Abel*.

Environ *six ou huit*, est un pléonasme; car *environ* et *ou* ont la même signification; dites, *six ou huit*, ou bien *environ six à huit*.

En voie: voyez *voie*.

Envoyer.—Ne dites pas: *j'ai envoyé ce ballot avec la diligence*; dites, *par la diligence*.

Épais, adj., fait au féminin *épaisse* et non *épaise*.

Épargner: voyez *éviter*.

Épaule, s. f.: prononcez *épôle* (ô long).

Épeautre, espèce de blé, est masculin.

Épellation, s. f., action d'épeler; prononcez *épèl'lation*.

Éperon, (et non *épron*), s. f., fer pour piquer le cheval; prononcez *ép'ron* et non *épéron* ni *épèron*.

Épidémie, Contagion.—*Épidémie*, désigne une maladie qui se communique par l'air; *contagion*, une maladie qu'on gagne par le contact: *jusqu'à présent les médecins sont partagés sur la question de savoir si le choléra est épidémique ou contagieux*.

Épiderme, première peau, est *masculin*.

Épincette, n'est pas français; dites *pincettes*.

Épine, Noble épine, pour signifier un arbrisseau à fleurs blanches, n'est pas français; dites *aubépine*.

Épion, Épionner, sont des barbarismes; dites *espion, espionner*.

Épisode, action incidente liée à l'action principale, est *masculin*: *un triste épisode*; prononcez *épizo-de*, et non *épizo-te*.

Épitaphe, inscription de tombeau, est *féminin*: *une glorieuse épitaphe*.

Éplucher: voyez *écaler*.

Époux, s. m.—Dans la conversation, il est contraire au bon usage de dire: *mon époux, son époux; mon épouse, son épouse; sa dame, sa demoiselle*; dites, *mon mari, son mari; ma femme, sa femme; ma fille, sa fille*. Ces mots *époux, épouse, dame, demoiselle*, ne peuvent être précédés de l'adjectif possessif, sans trahir, chez les personnes qui les emploient ainsi, une éducation peu relevée.

Équateur, Équation: prononcez *écouateur, écouation*.

Équerre, est *féminin*: *une fausse équerre*.

Équestre, équiangle, équidique, équidistant, équilatéral, équilatère, équimultiple, équipollence, équiries, équitation: prononcez *écues-tre, écui-*

angle, écuidique, écuitation,... et non, ekestre, ekiangle, ekidique, ekitation,... ni écouestre, écouiangle, écouidique, écouitation....

2. On ne saurait trop s'attacher dans la prononciation à bien distinguer *ui*, *ues* de *oui*, *oues*; beaucoup de personnes, ne soupçonnant pas même cette différence, prononcent généralement et impertubablement les *ui* comme des *oui*, et font, par exemple *enfouir* (se cacher sous terre) de *s'enfuir* (prendre la fuite): voyez *aiguïser* et *ui*.

Équinoxe, *équinoxial, équerre, équivaloir, équivalent*; prononcez *ékinoxe, ékère, ékivaloir*, etc.

Er final.—Dans le discours soutenu, et surtout dans les vers, l'*r* finale dans l'infinitif des verbes en *er* se lie avec la voyelle du mot suivant; *er* se prononce alors *ère* et non *ére*: *aimer à jouer; folâtrer et rire*. Dans la conversation, ces sortes de liaisons seraient affectées et ridicules. (HENNEBERT.)

Érésipèle, tumeur inflammatoire sur la peau, est masculin, *érésipèle dartreux*; on disait autrefois *érysipèle*, ce qui est plus conforme à l'étymologie.

2. Ne dites pas *résipèle*: *mon frère à la résipèle*; ne dites pas non plus *la rose* pour *l'érésipèle*.

Ergot: voyez *argot*.

Ériger.—Ne dites pas: *le canal a été érigé en 1850*; dites, ... *creusé*.—*Ériger*, signifie élever: *ériger un monument, une statue*.

Ermite, *ermitage, erminette* (sorte de hache): on écrit aussi, mais moins souvent, *hermite, hermitage, herminette*.

Errer, *errant, erratum, errata, erratique, errements; erreur, erroné*: faites sentir les deux *r*, et prononcez *er'rer, er'rant, er'ratum*, etc.

Errière: voyez *arrière*.

Éruption, Irruption.—*Éruption*, se dit de l'évacuation subite d'un liquide et de toute sortie prompte et avec efforts.

2. *Irruption*, au contraire, signifie, entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays. Il faut donc dire: *le Vésuve vient de faire une éruption; les ennemis ont fait une irruption dans notre pays.*

Escadre, s. f., flotte de guerre; prononcez *escâ-dre* (â long) et non *escate* ni *escadère*.

Escalier.—Ne confondez pas ce mot avec *marche*, *degré*: *l'escalier* est l'ensemble des marches qui conduisent d'un étage à un autre; ne dites donc pas *monter les escaliers*, s'il ne s'agit que d'un étage; dites *monter les degrés* ou *l'escalier*; ne prononcez pas *escayer*.

Escarole, s. f., espèce de chicorée à larges feuilles; on écrit aussi, mais moins souvent, *scariole*.

Escient (*à mon, à ton, à son*, etc.), sciemment, avec connaissance; prononcez *ècian* et non *èci-in*.

Esclabousser, n'est pas français; dites *éclabousser*.

Esclandre, malheur avec éclat, est masculin: *il est arrivé un grand esclandre dans cette famille*. Prononcez *esclan-dre* et non *esclante* ni *esclandère*.

Esclopé, n'est pas français; dites *éclopé* (qui marche avec peine).

Escouer, n'est pas français; dites *secouer*.

Escroc: prononcez *escrô*: *un vil escroc*. V. *c final*.

Espace, est masculin, excepté lorsqu'il désigne ces petites pièces de métal que, dans les imprimeries, on met entre les caractères pour séparer les mots l'un de l'autre: *un long espace de temps; mettre une forte espace entre deux mots*.

Espadon, s. m., épée grande et large; dites *espadon*, *espadonner*, et non *espadron*, *espadronner*.

Espèce: *toute espèce*, voyez *sorte*.

Espérer, **Promettre**, **Compter**, doivent être suivis d'un futur: voyez *compter*.

2. *Espérer*, suivi d'un infinitif, ne régit point de préposition, lorsque l'espérance paraît fondée, et il demande la préposition *de*, si l'on espère avec quelque doute: *j'espère le revoir aujourd'hui; peut-on espérer de vous revoir aujourd'hui?* Voilà pourquoi avec un adverbe qui exprime la certitude, on dit: *j'espère bien partir demain* et non *j'espère bien de partir*.—*Espérer*, à l'infinitif, suivi d'un verbe aussi à l'infinitif, régit toujours la préposition *de*, parce qu'alors l'espérance est vague, incertaine: *on m'a fait espérer de le revoir*.

Espiègle, adj. et subst. des deux genres; prononcez *espiè-gle* et non *espiègle* ni *espièk*, ni *espièguèle*; ne dites pas non plus, *un spiègle*, *c'est un spiègle*.

Esquelette.—Ne dites pas *un esquelette*, mais *un squelette*; *squelette* est masculin.

Esquinancie, s. f., inflammation du gosier; on écrit aussi, mais plus rarement, *squinancie*; ne dites pas *esquilancie*.

Essart, s. m., **Essartage**, s. m., **Essarter**, v. a.—Ces mots figurent dans les dictionnaires de Bescherelle et de Poitevin.

2. *Essart* se dit d'un terrain inculte, qui peut ou doit être essarté, défriché; *l'essartage* (ou *essartement*) est l'action d'essarter, la manière d'essarter, l'effet de cette action; *essarter*, c'est défricher en arrachant les bois, les épines, etc.

3. On dit également *écobuer* qui signifie proprement écroûter la surface du sol, et brûler sur place les tranches de gazon ainsi enlevées.—Les mots *sart*, *sartage*, *sarter*, *sartager*, ne sont pas français.

Essayer, dans le sens de *goûter*, *savourer*, *déguster*, n'est pas français: *goûtez ce vin* (et non *essayez*); *goûtez cette viande* (et non *essayez*).

2. *Essayer*, devant un infinitif, prend la préposition *à*, lorsqu'il signifie *s'exercer à*: *un enfant essaie à marcher*; dans les autres acceptions, il prend *de*: *j'ai essayé de le persuader*.—*S'essayer* veut toujours la préposition *à*: *s'essayer à nager*.

3. *Essayer*, signifiant tâcher, faire ses efforts, demande un régime indirect: *essayez-y* (et non *essayez-le*); *je ne sais si j'en viendrai à bout*; *je n'y ai pas essayé* (et non *je ne l'ai pas essayé*).

Est, s. m., Orient: on prononce le *t*: *es-te*.

Est-ce.—Ne dites pas: *plus savant est-on, plus est-ce qu'on aime l'étude*; *plus vous en dites, moins est-ce qu'on vous croit*; dites, *plus on est savant, plus on aime l'étude*; *plus vous en dites, moins on vous croit*.

Estaminet, *Café chez Hubert*; c'est une mauvaise locution; dites, *estaminet, café tenu par Hubert* ou bien simplement, *estaminet-Hubert, café-Hubert*.

Estoc, s. m., longue épée ancienne; ne dites pas: *frapper de stoc et de taille*, mais, *d'estoc et de taille*; prononcez *estok*.

Estomac, s. m.—Prononcez *estoma* et non *estomak*.

2. Ne confondez pas *estomac* avec *poitrine*: *il a une large poitrine*; *je lui ai frappé sur la poitrine* (et non *estomac*); *estomac* ne se dit que de la poche qui sert à digérer et qui se trouve au-dessous du thorax ou de la poitrine proprement dite.

Estomaquer, ne s'emploie que *pronominalement*, et signifie se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait, *s'en formaliser*; mais il ne signifie jamais *surprendre, stupéfier, interdire*, comme dans l'idiome wallon: *il s'est estomaqué (formalisé) de ce que je ne lui ai pas rendu sa visite assez tôt*; *il n'a pas sujet de s'en estomaquer*;—*je fus bien surpris de sa réponse*; *cette nouvelle l'a stupéfié* (et non *estomaqué*).

Estompe, s. f.; *dessin à l'estompe*; ne dites pas *estombe*.

Étable, est féminin: prononcez *éta-ble*.

Étal, Étau.—Un *étal*, est une sorte de table chez les bouchers; plur. *étaux*;—un *étau*, est une machine de serrurier, à tenir, à serrer les objets que l'on travaille; plur. *étaux*.

Étiquet, n'est pas français; dites *étiquettes*.

Étiqueter: on ne double jamais le *t*: *les apothicaires étiquètent leurs fioles.* (Acad.)

Étisie et **Phthisie**, *étique* et *phtisique*, se disent indifféremment; cependant on dit plus ordinairement *phthisie* que *étisie*, et *étique* que *phtisique*.

Étonner.—Il faut dire: *je m'étonne, je suis étonné que...* et non, *ça m'étonne que...*

2. Ne dites pas: *je m'étonne ce qu'il a pu faire; je m'étonne s'il a fait sa besogne*; dites, *je suis curieux de savoir, je désire vivement savoir*, etc.

Étouffe, Touffe, pour *étouffant*, sont des barbarismes: *il fait étouffant, on étouffe de chaleur*, et non, *il fait touffe, étouffe*.

Être, v. s.: prononcez *ê-tre* et non *ê-te* ni *êtère*.

2. Ne dites pas: *cela est-il à votre goût*; dites, *cela est-il de votre goût*?

3. *Être chaud, être froid*, au lieu de *avoir chaud, avoir froid*, sont des flandricismes.

4. *Être en voie, chasser quelqu'un en voie, jeter quelque chose en voie*, sont des wallonismes: dites *être parti; chasser quelqu'un; jeter quelque chose*: voyez *voie*.

5. *Être fâché à quelqu'un ou sur quelqu'un*; dites, *être fâché contre quelqu'un*. (Wall.)

6. *Être gagné, pour avoir gagné*: ne dites pas, si vous avez gagné au jeu, *je suis gagné*; dites, *j'ai gagné*.

7. *Être perdu*: ne dites pas: *vous avez mal joué, vous êtes perdu*; dites, *vous avez perdu*.

8. *Être quitte d'une chose, pour avoir perdu cette chose.*—*Être quitte de...*, ne se dit que d'une chose que l'on est bien aise de ne plus avoir: *je suis quitte de la fièvre*. Mais quand on regrette une chose, on ne peut pas dire qu'on en est quitte. Bien des gens disent abusivement: *je suis quitte de mon*

enfant, pour dire: il est mort;—je suis quitte de ma montre, de mon parapluie, pour, ma montre m'a été volée, j'ai perdu mon parapluie.

9. *Être vice d'une personne, d'une chose, pour, en être dégoûté:—ne soyez pas dégoûté (et non vice) de moi, buvez hardiment dans mon verre. (Fland.)*

10. Ne dites pas: *est-ce là votre livre? oui, c'est lui*; dites, *oui, ce l'est*, ou bien *c'est mon livre*.

11. Ne dites pas: *sont-ce là vos parents? oui, ce les sont*; dites, *oui, ce sont eux*; ne dites pas: *sont-ce là vos nièces? oui ce les sont*; dites, *oui, ce sont elles*. Quand on parle de choses inanimées, on doit répondre: *ce l'est, ce les sont*; mais il faut répondre: *c'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles*, quand on parle de personnes.

12. Ne dites pas: *vous savez ce qui en est*; dites, *ce qu'il en est*.

13. Ne dites pas: *où est l'affaire; où sont les actions du chemin de fer?* dites, *où en est l'affaire, où en sont les actions...?*

14. Ne dites pas: *nous sommes à trois; ils sont leurs deux*; dites, *nous sommes trois, ils sont deux*.

15. Ne dites pas: *six et six sont douze, mais, font douze*.

16. Ne dites pas: *c'est à vous à qui je parle*; dites, *c'est à vous que je parle*.

17. *Je fus*, se dit très-bien pour *j'allai*: voyez *aller*.

18. *C'est à vous, c'est à vous de*: voyez *à*.

19. *Être à la campagne, en campagne*: voyez *campagne*.

Étudiant, s. m., se dit de celui qui suit les cours d'une université ou d'une école publique: *un étudiant en droit, en médecine; il y a beaucoup d'étudiants à cette université*. Il ne se dit pas pour les élèves d'une école, d'un collège. Voyez *élève*.

Étudier.—Ne dites pas: *mon fils étudie avocat ou l'avocat*; dites, *étudie le droit ou pour être avocat*.

Étuve, Poêle.—Une *étuve* est un lieu clos dont on élève assez la température pour faire transpirer; un *poêle* (ou *poile*) est un fourneau de fonte, de tôle, etc., à l'aide duquel on chauffe les chambres, escaliers, etc.; ne dites donc pas: *j'ai fait mettre une étuve dans ma chambre*; dites, ... un *poêle*.

Eucharistie, *eucologe*, *Eugène*, *Eulalie*, *Euphémie*, *euphémisme*, *Euphrate*, *Europe*, *Eustache*, *Euterpe*, etc.: prononcez *eu* et non *u* ni *é*; *Europe* et non *Urope*, ni *Erope*, ni *Eurôpe*.

Eux: prononcez *eû*, et non *eûce*.

Évaluer, (*u-er* et non *u-wer*) et *estimer*, devant ou après un nom de nombre, ou un adverbe de quantité, peuvent être accompagnés de la préposition *à* ou employés sans préposition: *à combien* ou *combien a-t-on évalué votre maison?* *sa propriété fut évaluée cent mille francs* ou *à cent mille francs*; *cette terre a été évaluée tant* ou *à tant*.

Évangile, est masculin: *le saint Évangile*; *le premier*, *le dernier Évangile*...

Éventaire, s. m., plateau d'osier sur lequel sont placés les noix, les légumes, etc., que vendent certains marchands en parcourant les rues. Ne confondez pas ce mot avec *inventaire*, état détaillé des meubles, des marchandises, etc.

Évêque: prononcez *évêque*, (*ê* long).

Évier, s. m., pierre d'une cuisine, d'où s'écoulent les eaux; ne dites pas *levier* ni *lévier* ni *pierre à relaver*; on dit pourtant *pierre à laver*.

Éviter, Épargner.—*Éviter* ne veut pas dire épargner; ne dites donc pas: *je vous éviterai cette peine*; *je veux vous éviter ce désagrément*; dites, *je vous épargnerai cette peine*; *je veux vous épargner ce désagrément*, (littéralement, *je vous ferai éviter*, *je veux vous faire éviter*;—mais ce n'est pas moi qui éviterai, c'est vous qui devez éviter).

Évoquer, Invoquer: voyez *invoquer*.

Ex.—Cette particule, dans la composition de certains mots, se prononce toujours *eks*: *ex-ministre*, *ex-législateur*, il faut se garder de prononcer *èce*

ni *ek*: voyez *x*.

Exact, adj.: prononcez *èkzak-te*, et non *èkza*, ni *èkzak*.

Examen, s. m.: prononcez *ègzamin*; quelques-uns disent *ègzamène*.

2. Ne dites pas: *j'ai fait mes examens à Liège*; dites, *j'ai subi, j'ai passé mes examens...*

Excellent, n'admet ni comparatif, ni superlatif; ne dites donc pas *plus excellent, très-excellent*.

Excepté, *passé, supposé, y compris, vu, approuvé* et quelques autres participes, employés sans auxiliaire, s'accordent avec le substantif qui les précède *immédiatement*, parce qu'on sous-entend l'auxiliaire *être*: *mes amis (étant) exceptés; cette époque (étant) passée; ces faits (étant) supposés; cette somme y (étant) comprise; les pièces (ayant été) vues et approuvées*.— Mais ils sont invariables, quand le substantif les suit *immédiatement*, parce qu'alors on sous-entend l'auxiliaire *avoir*: *excepté mes amis; passé cette époque; supposé ces faits; y compris cette somme; vu et approuvé l'écriture ci-dessus; reçu cent francs*; c'est-à-dire, *ayant excepté mes amis; ayant passé cette époque; ayant supposé ces faits; y ayant compris cette somme; j'ai vu et j'ai approuvé l'écriture ci-dessus; j'ai reçu cent francs*.

Excessivement, adv.—Ne dites pas, *excessivement beau, joli, agréable*; dites, *extrêmement*.—*Excessivement*, est l'adverbe d'*excessif*, et ne peut s'appliquer à une qualité qu'on regarde actuellement comme bonne.

Exclu, part. passé de *exclure*, fait au féminin *exclue* et non *excluse*: prononcez *eks'-clu, eks'-clure*, etc. et non *esclu, esclure*.

Excusable, Inexcusable: voyez *impardonnable*.

Excuse.—On dit: *je vous fais excuse, je vous fais bien excuse, je vous en fais mille excuses*, ou *je vous demande pardon*; mais, *demandeur excuse*, est une locution vicieuse.—Prononcez *ègs'-cu-ze* et non *es-cuze*, ni *ègs'cuce*; prononcez de même *excuser, excusable*, etc.

Exemple.—Ce mot est masculin, excepté lorsqu'il désigne un modèle d'écriture; dans ce dernier cas, il est masculin et féminin, mais l'Académie

semble préférer le masculin: *vous avez un bel exemple devant les yeux; son maître de calligraphie lui donne tous les jours de nouveaux exemples.*

2. On dit très-bien: *suivre ou imiter l'exemple de quelqu'un; suivez son exemple; imiter l'exemple, la conduite de quelqu'un.* (Acad.) Prononcez *egzam-ple* et non *ekçample* ni *egzampe* ni *egzampelle*: prononcez de même *exemplaire, exempt, exempter, exemption, exorde.*

Exempt, Exempter, Exemption: le *p* ne se prononce pas dans les deux premiers, mais il se fait sentir dans le dernier: *exemp'tion.*

Exigu, exil, exhaler, exhalaison, exeat, exequatur, exarchat: prononcez *èg'zigu, èg'zile, èg'zaler, èg'zéat* (*x* douce) et non *èg'cigu, èg'cile, èg'çaler, èg'céat.*

Exorde, commencement d'un discours, est masculin: *cet exorde est trop long.*

Expert, expertiser, expliquer, explication, explicite, exprès, expressément, exploiter, expédient, expirer, exposer, exterminer, extravagant, expérience, explosion, exploit, extérieur, extraire, extrait, etc.: prononcez *èkspert, èkspliquer, èksplication, etc.* en faisant sentir l'*x* et non simplement une *s*, *espert, espliquer, esplication, esprès, esplot, estravagant, etc.*

Expirer, v. n., signifiant mourir, et *passer*, dans le sens de *être admis*, prennent toujours *avoir*: *dès qu'il eut expiré* (Acad.); *ce mot a passé dans notre langue.* (Acad.)—Voyez *Auxiliaire.*

Explicitement, Explicite: voyez *implicitement.*

Exporter, Exportation: voyez *importer.*

Exprès, Expressément.—On entend assez souvent confondre ces deux adverbes, et cependant ils sont loin d'avoir le même sens. *Exprès* veut dire à dessein et *expressément* signifie formellement, explicitement, au moyen d'expressions claires, en toutes lettres: *il le fait exprès* (et non *expressément*) *pour me fâcher; il a fait bâtir cet appartement exprès pour ses amis; il est venu exprès, tout exprès* (et non *expressément*) *pour demander cette place;—cela est énoncé expressément* (en toutes lettres)

dans le contrat; je lui avais commandé, défendu expressément (clairement) de faire telle chose.

2. *A l'exprès, en exprès, par exprès*, sont des barbarismes; dites simplement *exprès* et prononcez *ègs'prè* et non *es'prè*.

F

F.—Quand elle est finale, elle se prononce presque toujours, même devant une consonne: *vif désir, soif brûlante, un bœuf très-maigre, une soif ardente*, etc. Il faut en excepter quelques mots, tels que *clef* dont l'*f* ne se prononce ni au singulier ni au pluriel; *œuf frais* (*eû*), *œuf dur* (*eû*), *nerf-de-bœuf* (*nèr-de-beufe*); *cerf-volant* (*cère*), *cerf-dix-cors* (*cèr*), *chef-d'œuvre* (*chè*), *bœuf-gras* (*beû*). Le mot *neuf* forme aussi une exception: voyez **ce mot**.

2. Les flamands doivent se garder de prononcer *f* finale ou la syllabe *fe* comme *v* ou *ve*: *un parafe* et non *un parave*; *un bref* et non *un brève*; *un if* (arbre) et non *ive*; *une griffe* (ongle crochu) et non *une grive* (oiseau); *ce cheval piaffe* et non *piave*; *piaffement* et non *piavement*.

Fabricant, s. m.—Quelques-uns écrivent *fabriquant* (Acad.) Il nous semble que l'on doit réserver cette seconde orthographe pour le participe présent du verbe *fabriquer*: *un fabricant d'étoffes; un ouvrier fabriquant des étoffes*.

2. Le subst. *fabricant* n'a pas de correspondant féminin; ne dites donc pas: *Madame N., fabricante de corsets*; dites, *faiseuse de corsets*.

Fabricien et **Fabricier**: on dit plus ordinairement *marguillier* (*marguillier* et non *margueiller*).

Face, se dit du visage entier et ne doit pas s'employer comme synonyme de *joue*: *une face de carême; avoir une grosse face, une face rubiconde*;—

avoir une fluxion à la joue; joue droite, joue gauche.

2. Ne dites pas: *en face le palais*, mais *en face du palais*.—Prononcez *face* et non *faze*.

Facétie, s. f., plaisanterie: prononcez *facécie*;—*ti* se prononce également *ci* dans les dérivés *facétieux*, *facétieusement*.

Fâcher.—On doit dire; *se fâcher*, être *fâché contre* quelqu'un et non *à*, *sur*, ou *après quelqu'un*: *il est horriblement fâché contre vous* et non *à vous*, *sur vous*, *après vous*; *je me suis fâché contre lui* (et non *sur lui*, *après lui*, *à lui*). Prononcez *fâcher* (*â* long) et non *facher* (*a* bref).

Facile.—Ne dites pas: *j'ai facile*, *j'ai bien facile*; *vous avez bien facile*; *j'ai facile d'apprendre mes leçons*; *vous avez facile de faire ce problème*; mais dites: *il m'est facile*, *c'est bien facile*, *cela m'est bien facile*, *bien aisé*; *cela vous est bien facile*, *bien aisé*; *vous avez de la facilité pour apprendre vos leçons* ou *vous apprenez facilement vos leçons*; *vous ferez facilement ce problème*, etc., ou une autre tournure;—mais *avoir facile*, *avoir difficile*, sont des locutions véritablement wallonnes et qu'il faut proscrire du langage correct. Voyez *difficile*.

Façon, s. f.: voyez *compliment*.

Façonneur, Façonneux, qui fait trop de façons; ces mots ne sont pas français; dites *façonnier*: *que vous êtes façonnier*; *cette femme est trop façonnrière*.

Fac-simile, s. m., imitation parfaite; prononcez *fac-similé*: au pluriel, des *fac-simile* (invar.)

Facteur.—Ne dites pas *le porteur de lettres*, mais *le facteur de la poste* ou simplement, *le facteur*.

Factieux, adj., séditieux; prononcez *fac-cieux*; *ti* se prononce de même dans *faction*, *factionnaire*.

Factotum, s. m., qui se mêle de tout; prononcez *factôtome*: on prononçait autrefois *factoton*.

Factum, s. m., mémoire pour un procès; prononcez *factome*.

Faculté, s. m.; ne dites pas *fagulté*.

Faible, adj.: ce mot et ses dérivés s'écrivaient autrefois *foible*; l'Académie a adopté exclusivement *faible*, *faiblesse*, *faiblir*, etc. Prononcez *fè-ble* et non *fèpe* ni *fèbelle*.

2. *Faible*, *fort*.—*Cela est faible*, *cela est fort*, sont des exclamations dont les flamands abusent et qu'il faut rendre presque toujours par un équivalent.—*Cela est fort*, est français dans certains cas et se dit d'une chose qui étonne désagréablement, qui paraît extraordinaire, ou difficile à croire: *cela est fort*, *paraît fort*; *voilà qui est fort*.—*Cela est faible* pour exprimer le contraire de, *cela est fort*, ou pour signifier que tel propos qu'on vous tient ou telle réponse qu'on vous fait, ou telle action dont on vous parle, n'a pas grande importance ou est blâmable: dans ces diverses acceptions cette locution n'est pas française.

3. Ne dites pas non plus: *cette viande est faible* pour signifier, qu'elle a peu de goût; dites, *cette viande est fade*.

Faiblir, *tomber faible*.—Ne dites pas: *cette femme est tombée faible*, *a faibli à l'église*; dites, *s'est trouvée mal*, *est tombée en faiblesse*, *en syncope*, *en pamoison*; *s'est évanouie*; *il lui a pris une faiblesse*; *elle est tombée en faiblesse*.

Faïence, **Faïencier**, **Faïencerie**: on écrivait autrefois *fayence*, *fayencier*, *fayencerie*.

Faillir.—Devant un infinitif il demande *à* ou *de*, mais *de* est plus en usage: *j'ai failli de tomber*, *à tomber*; *j'ai failli de l'oublier*, *à l'oublier*; *cet événement faillit de retarder*, *à retarder notre départ*. Néanmoins on supprime souvent toute préposition, surtout dans le langage familier: *il faillit être assassiné*; *il a failli nous arriver un malheur*.

Faim, s. f.—*Si* et *très* ne peuvent modifier des substantifs, et par conséquent ne peuvent se placer devant *faim*, *soif*, *peur*; ne dites donc pas: *j'ai si faim*, *si soif*; *très-faim*, *très-soif*, etc.; dites, *j'ai grand'faim*, *grand'soif*; *fort faim*, *fort soif*; *mourir de faim*, *avoir une faim dévorante*, etc. Voyez *très* et *si*.

Faîne, s. f.: prononcez *fène* et non *fa-ïne*: de *l'huile de faîne*, ramasser des *faînes*.

Fainéant, e, subst.—Ne dites pas *fainiant*, ni *féniant*, ni *fègnant*.

Faire.—Ne dites pas à table: *j'ai bien fait*, pour signifier que vous n'avez plus d'appétit: dites, *j'ai assez mangé*, *je n'ai plus besoin de rien*.

2. Ne dites pas: *deux et deux fait quatre*, mais, *font quatre*.

3. *Faire avec*.—Ne dites pas pour inviter quelqu'un à partager votre repas: *voulez-vous faire avec nous*; dites, *voulez-vous partager notre repas*; *voulez-vous dîner*, *manger avec nous*; *voulez-vous prendre un verre de vin*?

4. Ne dites pas non plus pour inviter quelqu'un à se mettre de la partie: *voulez-vous faire avec*? dites, *voulez-vous être des nôtres*, *venir avec nous*, *faire la partie avec nous*?

5. *Faire dans* telle ou telle chose pour, *faire le commerce* de telle ou telle chose, est une locution vicieuse; ne dites pas: *il fait dans le papier*, *dans les draps*; dites, *il fait le commerce du papier*, *des draps*; *il vend du papier*, *des draps*, etc. (Wall.)

6. Ne dites pas: *cela ne me fait de rien*; dites, *cela ne me fait rien*, *m'importe peu*, *ne m'importe guère*, *m'est bien égal*.

7. Ne dites pas: *je ne fais rien qui ne soit de faire*; dites, *qui soit blâmable*, *condamnabile*, *répréhensible*.

8. Ne dites pas: *ça je fais*, *ça je ne fais pas*; dites, *je fais ça* et *je ne fais pas ça*. (Fland.)

9. Ne dites pas: *j'ai fait mes trois cafés ce soir*; dites, *j'ai été dans trois cafés*, ou bien, *dans mes trois cafés*, si c'est affaire d'habitude.

10. *Faire tourmenter*, est un wallonisme; ne dites pas: *mon camarade me fait tourmenter*; dites simplement, *me tourmente*:—*faire tourmenter* signifierait charger quelqu'un de tourmenter, comme, *faire battre*, *faire rendre*. (Wall.)

11. *Faire pour rendre.*—Ne dites pas: *l'oisiveté nous fait vicieux; la vertu nous fait aimables*; dites, *l'oisiveté nous rend vicieux; la vertu nous rend aimables*.

12. Ne dites pas: *je ne sais quoi faire, je ne sais quoi dire, quoi répondre*; dites, *je ne sais que faire, que dire, que répondre*.

13. Ne dites pas: *je ne sais que faire avec cela*; dites, *je ne sais que faire de cela*.

14. Ne dites pas: *vous êtes dans l'embarras, savez-vous ce que vous faites ou ce que vous fassiez*; dites, *savez-vous ce qu'il faut faire*.

15. *Faire la messe, lire la messe, pour, dire la messe, célébrer la messe* est un flandricisme.—*faire une messe* se dit d'un musicien qui compose une messe.

16. *Faire une somme, pour, faire une addition, etc.*; ne dites pas: *faites-moi cette somme*; dites, *faites-moi cette addition, cette soustraction, etc.*

17. *Se faire.*—Ne dites pas: *il s'est fait fatigué; vous vous ferez malade*; dites, *il s'est fatigué; vous vous rendrez malade*.

18. *Il fait.*—Ne dites pas: *il fait beau de se promener*; dites, *il fait beau pour se promener*.

19. *Faire*, se met souvent pour un autre verbe qu'on ne peut pas répéter: *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il faisait* (et non *qu'il le faisait*); *nous nous entretenmes de cette nouvelle, comme nous aurions fait de toute autre* (et non *comme nous l'aurions fait*) (Acad.)

20. *Ne faire que, ne faire que de.*—*Ne faire que*, marque ou une action fréquemment répétée: *cet enfant ne fait qu'aller et venir*; ou une action instantanée: *attendez-moi, je ne fais qu'aller et revenir*, c'est-à-dire, je vais et reviens en un moment.—*Ne faire que de*, marque une action qui vient d'avoir lieu: *il ne fait que d'arriver*, c'est-à-dire, *il vient d'arriver*.

21. *Faire excuse.*—Voyez *excuse*.

22. On dit, *avoir affaire* et non *à faire* à quelqu'un: *avoir affaire à plus fort que soi; si vous ne vous corrigez pas, vous aurez affaire à moi*. Voyez

affaire.

23. *Faire les cartes.*—Voyez *écarter*.

24. *Se faire prêtre, religieux*, pour, embrasser l'état ecclésiastique ou religieux, sont des expressions françaises.

25. L'Académie écrit, *faisant, nous faisons, je faisais*, ainsi que les dérivés *faisable, bienfaisant, bienfaisance, contrefaisant*; mais il faut prononcer *ai* comme si ces mots étaient écrits avec un *e*: *fesant, nous fesons, je fesais, fesable, bienfesant, bienfesance, contrefesant*. Il faut donc condamner l'orthographe que Voltaire avait mise à la mode et d'après laquelle on écrivait, *fesant, je fesais, bienfesance*, etc. Voyez *e pour ai*.

26. *Fait-à-fait, à fait, fait et à mesure.*—Ces expressions ne sont pas françaises; il faut dire, *à mesure, au fur et à mesure, à fur et mesure, successivement, tour-à-tour*:—*on vous paiera à mesure que vous travaillerez; vous n'avez qu'à travailler et on vous paiera à mesure; travaillez, vous serez payé au fur et à mesure, à fur et mesure; vous serez payé à mesure de votre travail*. Il faut préférer *à mesure, à au fur et à mesure, fur et mesure*.

27. *Être au fait, mettre au fait, se mettre au fait*, c'est-à-dire être bien instruit de, s'instruire de... sont des expressions françaises: *quand vous serez au fait de votre métier; cette jeune fille est bien au fait du ménage; il se fut bientôt mis au fait de son nouvel emploi*.

28. *Au fait.*—Ne dites pas: *au fait de la comète, je vais vous conter une histoire*; dites, *à propos de la comète*....

29. Ne dites pas non plus: *c'est au fait de rire, de plaisanter*, etc.; dites, *c'est pour rire, c'est pour plaisanter*.

Faisan, (coq sauvage), *faisandeu, faisanderie, faiseur* (ouvrier): prononcez *fesan, fesandeu, fesanderie, feseur*.

Fait, s. m.—Dans *voies de fait*, (violences) prononcez *fête*.

Falloir, v. n.—Ne dites pas: *voilà ce qui nous faut, ce qui nous fallait*; dites, *ce qu'il nous faut, ce qu'il nous fallait*.

2. Ne dites pas: *il faut mieux étudier que jouer*; dites, *il vaut mieux...*

Fameux, adj., renommé, célèbre, insigne dans son genre: *fameux orateur, siège fameux, fameux voleur; c'est un fameux imbécile; voilà une fameuse bêtise.*

2. Les wallons abusent de ce mot en l'appliquant à des choses d'une importance médiocre; ainsi ils diront: *c'est un fameux, vous êtes un fameux*, etc., au lieu de: *c'est un espiègle, vous êtes un original*, etc.;—*on nous a servi un fameux jambon, (ou un terrible jambon)*; dites, *un grand, un très-grand, un énorme jambon.*

3. Ne dites pas non plus: *goûtez-moi ce vin.*—*Fameux!* dites, *excellent, délicieux.*—*Vin fameux*, pour *vin renommé*, est trivial.

Faner, v. a., signifie étendre l'herbe pour la faire sécher: *faner le foin.*—*Faner* ne peut pas s'employer neutralement; ne dites pas: *ces fleurs commencent à faner*; dites, ... *à se faner.*

Fange, s. f.—Beaucoup de wallons désignent, fort improprement, par ce mot une grande étendue de terrain inculte et couvert de bruyère; le mot *fange* a une tout autre signification. Traduisez par *bruyère, lande*, ou même par *fagne* qui figure dans quelques dictionnaires.

Faon, (petit d'une biche), *faonner*: prononcez *fan, faner.*

Faquin, est un terme de mépris qui signifie, homme de rien, qui fait des actions basses: *ce n'est qu'un faquin; on l'a traité comme un faquin; c'est un métier de faquin: fieffé faquin.*—Il ne faut donc pas employer ce mot dans le sens de, *freluquet, coquet, pimpant, élégant: il était extrêmement pimpant; vous voilà bien pimpant aujourd'hui; faire le pimpant; etc.*

Farce, se dit des actions qui ont quelque chose de plaisant, de bouffon ou de ridicule: *faire une farce, des farces; faire une farce à quelqu'un; une bonne farce; quelle farce! il nous a donné la farce; c'est une farce que cela; c'est une vraie farce.* (Acad.)—*Faire ses farces* (expression populaire), c'est se divertir d'une manière bouffonne: *ces jeunes gens font leurs farces, ont fait leurs farces.* (Acad.)

2. **Farceur**, se dit d'un homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire: *un farceur insipide.* (Acad.)—Il suit de là que les mots français *farce* et *farceur* ne correspondent pas exactement aux mots wallons *farce* et *farceur*; ceux-ci en effet ont une acception un peu détournée et se disent ordinairement d'un *tour*, d'une *plaisanterie*, d'une *mystification*, d'une *espièglerie*: *cet écolier ne pense qu'à jouer des tours; je lui ai joué un bon tour; on m'a fait une méchante plaisanterie; vous avez fait là une dangereuse espièglerie.*

3. Rendez le mot *farceur* par *plaisant, qui aime les tours, espiègle*, etc., selon le sens.

4. Ne dites pas *farce* pour *farceur*: *cet homme est farceur; oh! que c'est farce!* Cependant ce mot peut se dire des choses: *une action farce, une parole farce, un maintien farce.* (BESCHERELLE.)

5. Le verbe *farcer*, faire une farce, figure dans les dictionnaires de Bescherelle et de Poitevin.

Fashion (mode), **Fashionable** (à la mode), mots anglais: prononcez *fashion, fashionable*; néanmoins plusieurs prononcent *fassion, fassionnable*.

Fastes, s. m. pluriel, histoire; ce mot est masculin: *les fastes glorieux de l'empire.*

Fat, adj., impertinent; prononcez *fate*.

Fatal, ale, adj.—Le pluriel est *fatals*, mais il est peu usité.

Faubourg.—Prononcez *fôbour*.—*Bourg final*, ne fait pas entendre le *g*; *Limbourg, Luxembourg, Cobourg*; tandis que *bourg*, gros village, se prononce *bourke*.

Faubourien, ienne, adj. et s., homme du faubourg ou qui appartient au faubourg; ne dites pas *faubourier*, ni *faubourtier*.

Faute.—Ne dites pas: *c'est de ma faute, si tu as perdu ton procès*; dites, *c'est ma faute* ou *c'est à moi la faute, si*, etc.

2. Ne dites pas non plus: *une faute d'attention*; il faut dire, *une faute d'inattention* ou simplement, *une inattention, une inadvertance: c'est une inadvertance; pardonnez-lui ses inadvertances; c'est une pure inattention, une faute d'inattention*.—On dira très-bien au contraire: *cet élève s'est trompé faute d'attention* (l'attention lui a fait défaut).

Faux, s. f., instrument d'agriculture: *la faux du temps*.—On écrivait autrefois *faulx*.

Faux, fausse, adj.—Une *fausse corde* est une corde qui n'est pas au son voulu; une *corde fausse* est celle qui donne toujours un son faux.

2. Une *fausse porte* est une porte ignorée des importuns; une *porte fausse* est une porte figurée.

3. Un *faux jour* est un jour mauvais pour un tableau; un *jour faux* est un jour mal distribué dans le tableau.

Féconder, Fécond, etc.: prononcez *fékonder, fékond*, etc., et non *fégonder, fégond*.

Femme.—*Ma femme, mon mari*; voyez *époux*.

Fenaïson, s. f., action de couper le foin; temps où on le coupe: on dit aussi, mais moins souvent, *fanaïson: pendant la fanaïson*; on dit également *fanage* et *fauchaison*.

Fénelon, n. pr.—On écrit et on prononce communément aujourd'hui en France, *Fénelon* et non *Fénélon*.

Fenêtre, Croisée: voyez *croisée*.

Fenil, s. m., lieu où l'on serre le foin; prononcez *fenile*.

Fer à cheval, fer de cheval.—On dit *fer à cheval*, quand il s'agit d'une table, d'un escalier ou de tout autre objet qui a la forme d'un fer qu'on met sous le pied d'un cheval: *préparez une table de 30 couverts et disposez-la en fer à cheval*.—On dit *fer de cheval*, quand il s'agit du fer même qu'on met au pied du cheval.

Férir, v. déf., frapper; vieux mot qui n'est plus usité que dans cette locution: *sans coup férir*.

Ferlaté, falsifié; dites *frelaté*: *du vin frelaté*.

Ferraille, Ferrure, Ferronnerie.—Le premier se dit collectivement d'une certaine quantité de vieux morceaux de fer usés ou rouillés: *ce n'est que de la ferraille*; *vendeur de vieille ferraille*.—*Ferrure* signifie garniture de fer: *ferrure d'une porte*; *ferrure bien faite*; *la ferrure de ces roues n'est pas assez forte*; *la ferrure d'un vaisseau*; *les ferrures d'un gouvernail*.—*Ferronnerie*, s'emploie pour désigner les ouvrages de fer en général;—le marchand qui vend de la ferronnerie prend le nom de *ferronnier*: *acheter des chenets chez un ferronnier*.

Ferré ou Ferret, perche munie d'un crochet de fer, à deux branches, l'une droite et l'autre courbe, dont on se sert pour pousser une barque; ces mots ne sont pas français; dites *gaffe*: *pousser la barque au large avec la gaffe*.

Fertin, menu poisson ou choses de peu de valeur; dites *fretin*.

Fesser, ne signifie pas *clisser*, *entrelacer*, *ficeler*; vous direz donc: *une bouteille clissée*, et non ... *fessée*.

Festival, s. m., grande fête musicale: le pluriel est *festivals*.

Feu.—Ne dites pas: *le feu est dehors*, ou *est déteint*; dites, *est éteint*.

2. Ne dites pas: *il y a eu feu*, ou *le feu cette nuit-ci*; dites, *il y a eu un incendie*.

3. **Feu, Feue.** adj.—*Feu* s'accorde avec son substantif, lorsqu'il le précède *immédiatement*: *la feue reine, sa feue tante*; mais il reste invariable, quand il en est séparé par l'article ou par un *adjectif possessif*: *feu la reine, feu sa tante*.

Fève, s. f., **Féverole**, s. f.: prononcez *fè-ve, fé-v'role* et non *fè-fe, fé-f'role*.

Fiacre, s. m., voiture de place; prononcez *fia-cre* (*ia* diphth.) et non *fiaque, fiakère*.

Fibre, filament délié des chairs, des plantes, est *féminin*: *la fibre charnue, les fibres ligneuses*. Prononcez *fi-bre* et non *fi-pe* ni *fibère*.

Ficelle, s. f.—Ne dites pas; *cet homme est un peu ficelle*; dites, *est sujet à caution, est un fripon, un friponneau*.

Ficher.—Ne dites pas, *je m'en fiche*; dites, *je ne m'en soucie pas, je m'en moque*: *ficher*, dans ce sens, n'est pas français.

2. Ne dites pas non plus: *il lui a fiché* ou *fichu un soufflet*; dites, *il lui a donné, appliqué, administré un soufflet*.

Fichu, ue, est un terme de mépris, bas et populaire, dont on ne doit pas se servir: *voilà un fichu compliment*.

Fief, s. m., domaine noble: prononcez *fièfe*.

Fiente, s. m., excrément de bête: prononcez *fiente* (*ian* diphth.)

Fier, ère. adj. hautain.—*Fier homme* (iron.), homme de peu de mérite; —*homme fier*, qui a de la fierté.—Prononcez le masc. *fier* comme le fém. *fière*.

Fier, v., commettre à la fidélité: prononcez *fié, confié, défié, méfié* (*ié* diphth.)

2. Ne dites pas: *cet homme n'est pas à fier* (flandr.); dites, *cet homme n'est pas sûr, ne mérite pas confiance*; ou bien, *on ne peut pas se fier à cet*

homme.

Fièvre, s. f.—Ne dites pas: *j'ai eu les fièvres*; dites *j'ai eu la fièvre*. Prononcez *fiè-vre* et non *fièvre* ni *fiè-fe* ni *fièvère*.

Fignoler, v. n., faire l'élégant; ce mot est populaire.

Figure (*faire la*), mépriser quelqu'un, le braver, le défier, se moquer de lui: *il fait la figure à tous ses ennemis*. (Acad.)

Fil, de lin, de soie, etc.; prononcez *file* (*l* non mouillée).

2. *Fil d'arka*: écrivez et prononcez *fil d'archal*.

Filial, **ale**, adj.—Il n'y a point d'exemple du pluriel dans l'Académie: *respect filial*, *piété filiale*. Des grammairiens lui donnent le pluriel *filials*; Boinvilliers a dit, *des sentiments filiaux*.

Fille, s. f., *fil-leul*, *fillette*: mouillez les *il*, et ne dites pas *file*, *fileul*, *filette*.—Il en est de même de: *anguille*, *bastille*, *camomille*, *cédille*, *charmille*, *chenille*, *cheville*, *coquille*, *esquille*, *étrille*, *famille*, *faucille*, *goupille*, *grille*, *guenille*, *lentille*, *pacotille*, *pastille*, *peccadille*, *quille*, *roquille*, *souquenille*, *vanille*, *vétille*, *vrille*, etc. Voyez *époux* et *demoiselle*.

Filosenne, est un mot wallon qui se traduit par *cordon*, *cordon de coton*, *cordon de soie*.—*Filoselle*, dont on serait peut-être tenté de se servir, est un substantif féminin qui sert à désigner une espèce de grosse soie ou de fleuret, provenant de la bourre de la bonne soie et des cocons de rebut: *des bas de filoselle*;—comme on le voit, *filoselle* n'est pas du tout le *filosenne* wallon.

Filou, n'a pas de féminin; ne dites donc pas *filoute*.

Fils, s. m.—Quoique les grammairiens ne soient pas d'accord, nous pensons qu'il faut prononcer *fice* même devant une consonne; *le repentir est fils de la vertu*.

Fin.—Ne dites pas: *vous avez pris la bille trop fine*; dites, ... *trop fin*.

Finales (*syllabes*, *lettres*).—Nous ne saurions trop appeler l'attention des professeurs et des élèves sur la nécessité de bien prononcer les lettres et

syllabes finales des mots. Les flamands aussi bien que les wallons ont à se mettre en garde contre plusieurs fautes; les premiers adoucissent généralement les fortes, tandis que les derniers renforcent les douces: les *f*, les *p*, les *k*, les *ch*, les *t* deviendront des *v*, des *b*, des *g*, des *d* dans la bouche d'un flamand; tandis que les wallons sont portés à faire des *f*, des *k*, des *ch*, des *p*, des *t*, là où il n'y a que des *v*, des *g*, des *b*, des *d*: donnons quelques exemples: un flamand prononcera *parave* pour *parafe*; *attaque* pour *attaque*; *vage* pour *vache*; *une pombe* pour *une pompe*; *il écoute* pour *il écoute*. Le wallon à son tour dira: *brafe* pour *brave*; *fromache* pour *fromage*; *une blaque* pour *une blague*; *une bompe* pour *une bombe*; *la bisse* pour *la bise*, etc.—Ces défauts de prononciation, outre qu'ils prêtent au ridicule, donnent toujours une pauvre idée de l'éducation de celui qui n'a pas su s'en corriger; les professeurs donc ne sauraient y veiller de trop près, d'abord en prêchant d'exemple, et ensuite en se montrant d'une sévérité inexorable à l'encontre de ces défauts de prononciation de terroir.

2. Les wallons ont également beaucoup de peine à bien faire sentir les deux consonnes de certains mots, comme: *est*, *ouest*, *tact*, *contact*, *lest*, *exact*, *infect*, *casque*, *secte*, *texte*, *prétexte*, *mixte*, *reste*, *il résulte*, *il inculque*, *liste*, *moraliste*, *burlesque*, *kiosque*, etc.; généralement, ils négligent la dernière consonne et prononcent: *esse*, *ouesse*, *take*, *contake*, *lesse*, *exake*, *infèke*, *casse*, *sèke*, *texe*, *mixe*, *resse*, etc.

3. Il y a d'autres finales que les wallons et les flamands ne prononcent pas mieux: ce sont les *ble*, les *ple*, les *gle*, les *dre*, les *tre*, etc.—Supposons les mots: *aimable*, *exemple*, *règle*, *vendre*, *ventre*, etc.: un flamand prononcera *aimabèle*, *exempèle*, *règuèle*, *vendère*, *ventère*, tandis qu'un wallon dira, *aimape*, *exempe*, *rèke*, *vente*, *vente*.—Ces vices de prononciation, pourtant si communs même chez les personnes les plus instruites, proviennent en très-grande partie de ce que les instituteurs et les professeurs n'ont pas assez exercé, n'ont pas brisé leurs élèves à la bonne prononciation. Nous recommandons beaucoup, comme un moyen de se corriger de ces sortes de défauts, la lecture ou la déclamation faite en commun et à haute voix; deux jeunes gens, vraiment désireux de se défaire de cette rouille de naissance ou de terroir, se réunissent: l'un fait la lecture et l'autre exerce charitablement l'office de censeur, mais d'un censeur impitoyable; et nous leur garantissons qu'en peu de temps ils parviendront à se faire une prononciation correcte.—Il y a encore d'autres finales que les

wallons ou les flamands massacrent sans pitié: nous avons eu soin de les signaler en leur lieu et place.

4. *Final, ale*, adj., qui finit, qui termine.—L'Académie ne donne point d'exemple du pluriel masculin; de bons grammairiens disent *finals*.—Ce mot s'emploie substantivement, au féminin, pour signifier la dernière syllabe d'un mot: *la finale de ce mot est longue*.

5. *Finale*, terme de musique, morceau d'ensemble qui termine un opéra, un chœur, etc.; il est *masculin*: *il y a du brio dans ce finale*.

Finalement, signifie la même chose qu'*enfin*; ne dites donc pas, *enfin finalement*; un seul de ces mots suffit.—Ne dites pas non plus, *en fin finale*.

Finard, adj., fin, rusé dans les petites choses; ce mot n'est pas français; dites, *finaud, finaude*;—ce dernier mot est familier et ne se dit qu'en mauvaise part; il se prend aussi substantivement.

Finaud, e, qui est fin, rusé dans de petites choses: *c'est un finaud*.—*Finard* n'est pas français: voyez **ce mot**.

Finir.—Ne dites pas: *je suis fini*, pour exprimer que vous avez gagné: dites, *j'ai fini*.

2. *C'est fini avec moi*, disent les flamands, lorsqu'ils se croient sur le point de mourir; dites, *c'est fini de moi, c'est fait de moi*.

3. Ne dites pas: *Nous avons fini avec lui*; dites, *nous en avons fini avec lui; je suis pressé d'en finir avec cet homme*.

4. Ne dites pas: *la fête finit avec un feu d'artifice*; dites, ... *par un feu d'artifice*.

5. *Finir*, devant un infinitif, demande la préposition *de*: *avez-vous fini de parler* et non *à parler*?

Fisc, s. m., trésor de l'État; prononcez *fis'que*.

Fiscal, ale, adj.; le pluriel est *fiscaux*: *droits fiscaux*. (Acad.)

Fixement, adv., d'une manière fixe: *regarder fixement*:—prononcez et écrivez *fixement* et non *fixément*.

Fixer, signifie *arrêter, attacher*; jamais il ne veut dire *regarder quelqu'un* ou *regarder fixement*; dites, dans ce sens, *fixer les yeux, la vue, ses regards sur quelqu'un* ou *quelque chose*; ne dites pas: *il nous a longtemps fixés*; dites, *il nous a longtemps regardés* ou *regardés fixement*; *il a longtemps fixé les yeux sur nous*, et mieux, *il a eu longtemps les yeux fixés sur nous*.

2. *Fixer les regards de quelqu'un*, c'est devenir l'objet de son attention.

Flairer, Fleurer.—*Flairer*, c'est sentir par l'odorat: *flairez cette rose*.—*Fleurer*, c'est répandre une odeur: *cela fleurit bon*.—*Flairer* ne signifie jamais *puer*. (Wall.)

Flamber, v. n., jeter de la flamme; ne dites pas *flammer* ni *blamer*.

Flanquer, dans le sens de *jeter, lancer*, est français, mais populaire: *flanquer un soufflet, un coup de poing, une assiette à la tête de quelqu'un*. (Acad.)

Flegme, s. m., sang-froid; prononcez *flegme* en faisant sentir un g dur. —Ne dites pas: *il est flegme*, mais, ... *flegmatique*....

Fleuraison, s. f., le développement et l'épanouissement des fleurs; l'époque où les plantes fleurissent; l'état des plantes en fleur. L'Académie donne aussi le mot *floraison*, et renvoie à *fleuraison*.—Quoi qu'il en soit, le mot *floraison* nous paraît être aujourd'hui plus usité que *fleuraison*.

Fleur de lis: voyez *lis*.

Fleur d'orange.—Quoique, à la rigueur, on peut dire *fleur d'oranger*, la première expression est pourtant reçue et consacrée par l'Académie: un médecin, un pharmacien pourront néanmoins dire *fleur d'oranger*, mais dans le style ordinaire et dans le style de la conversation, on dit *fleur d'orange*.

2. Le mot *fleur* seul, ne signifie pas *farine*; dites donc, *allez m'acheter une livre de fleur de farine*; et non, ... *une livre de fleur*.

Fleurir.—Au propre, il signifie, *être en fleur*: *les pêchers fleurissaient déjà, lorsque la gelée est survenue; les prés fleurissants, les plaines fleurissantes*.—Employé au figuré, c'est-à-dire, lorsqu'il signifie, *être dans*

un état de prospérité, de splendeur; être en crédit, en honneur, en réputation, il fait florissant, florissante; les lettres étaient alors très-florissantes. Lorsqu'on parle d'une personne ou d'une collection de personnes, comme d'une ville, d'un peuple, d'un état, il fait toujours florissait à l'imparfait de l'indicatif: Athènes florissait sous Périclès; ces empires florissaient alors.—Mais quand on parle de choses, il fait fleurissait et florissait: les sciences fleurissaient ou florissaient sous le règne de ce prince. (Acad.)

Flic-Flac, bruit de plusieurs coups de fouet, de plusieurs soufflets donnés coup sur coup.

Floche pour signifier *houppe, gland*, n'est pas français; *il a un gland à son bonnet* et non, ... *une floche*.

Floquet, mot wallon; dites *nœud, boucle: nouer à boucles; un beau nœud*.

Flouer, Floueur, Flouerie, sont des termes populaires: dites plutôt *tromper, trompeur, tromperie; duper, dupeur, duperie*, etc.

Fluide, adj., qui coule aisément; prononcez *flui-de* (ui diphth.) et non *flu-ide* ni *flu-wide*, ni *fluite*.

Flume ou **Flimme**, humeurs que l'on jette en crachant; ce mot n'est pas français; dites *flegme, crachat*.

Flux, s. m., mouvement de la mer, dévoiement; prononcez *flu*, l'*x*, dans *flux* et *reflux*, ne se prononce pas devant une consonne et il prend le son de *z* devant une voyelle: *le flux (z) et le reflux de la mer*.

Foible: voyez *faible*.

Foie, viscère, est masculin: *pâté de foie gras*; prononcez *foî* et non *foye*.

Fois.—Ne dites pas: *une fois pour tout*, mais, *une fois pour toutes*.

2. Ne dites pas: *je lui avais dit ça l'autre fois*; dites, *l'autre jour*.

3. Ne dites pas: *toutes fois qu'il vient, je m'en vais*; dites, *toutes les fois ou chaque fois qu'il vient*.

4. *De fois à autres*, de temps en temps, est une locution française.

5. Les flamands emploient très-mal l'expression *une fois; dites une fois, venez une fois, laissez-moi voir une fois*, etc.—Il faut absolument bannir ce flandricisme du langage correct et le supprimer entièrement, ou bien, lorsque le sens le permet, le rendre par *ça! donc, un peu: ça! dites-moi, venez-donc, laissez-moi voir un peu*.—Il en est de même du mot *seulement* que les flamands emploient si souvent d'une manière impropre et à peu près dans le même sens qu'*une fois: courez seulement, aidez-moi seulement*; etc. Remplacez ce ridicule *seulement* par le mot que le sens vous indiquera, comme *ça, donc, un peu*, etc.

Foison, s. f., ne prend pas l'article et n'a point de pluriel: *il y aura foison de fruits cette année*;—on l'emploie aussi comme adverbe, précédé de la préposition *à*: *il y a de tout à foison*. Prononcez *foison* et non *foisson*.

Folio, s. m.; mot emprunté du latin et qui signifie feuillet: *folio 4, au folio 20*.—On appelle *folio recto* ou simplement *recto*, la première page du feuillet, et *folio verso* ou simplement *verso*, le revers ou la seconde page;—au pluriel *folios*.

2. *In-folio*, se dit du format d'un livre où la feuille est pliée en deux: *saint Thomas a écrit vingt volumes in-folio*; au pluriel *des in-folio*.

Foncer, v. a.—Ne dites pas, *foncer une porte*; dites, *enfoncer une porte*: *foncer*, c'est mettre un fond: *foncer un tonneau*.

Fond, Fonds, Fonts.—*Fond* s'écrit sans *s* toutes les fois qu'il signifie l'endroit le plus bas, le plus intérieur, le plus éloigné de l'entrée, de l'abord, de l'ouverture d'une chose creuse; *le fond d'un puits, d'un tonneau, d'un sac, d'un abîme, d'une boutique, d'un cachot, d'une haie, d'un port; le fond d'un chapeau, d'un coffre*.—*Fond* (sans *s*) se dit aussi d'un terrain considéré surtout par rapport à son degré de fermeté, à sa qualité, à sa composition: *bâtir sur un fond peu solide; vous avez choisi là un bien mauvais fond; un fond d'argile*.—*Fond*, en parlant d'étoffes, signifie la première ou la plus basse tissure sur laquelle on a fait quelque dessin ou quelque ouvrage; il se dit aussi de l'étoffe même sur laquelle on brode, du champ sur lequel les figures d'un tableau sont peintes, des plans plus reculés d'un tableau: *velours à fond d'or, broderie sur fond de satin; un paysage sert de fond au*

tableau.—Au figuré, *fond* signifie ce qu'il y a d'essentiel dans une chose, et il est opposé à l'accessoire, à l'apparence, à la forme: *le fond d'une doctrine, le fond d'un ouvrage, le fond d'une histoire, le fond d'un procès, un fond de raison, la forme l'emporte sur le fond.*

2. *Fonds* (avec une *s*) signifie le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage, somme d'argent plus ou moins considérable: *cultiver un fonds, bâtir sur son fonds, sur le fonds d'autrui; le fonds de la banque; fonds social; bailleur de fonds; être en fonds; les fonds publics; le fonds* (le capital) *et le revenu; fonds de commerce; fonds de magasin.*—Au figuré, on le dit de la capacité, du savoir, de l'esprit, de la probité: cet *homme a un fonds de vertu, un grand fonds d'esprit.*—*Biens-fonds* se dit des biens immeubles.—*Le fonds et le très-fonds*, c'est le fonds (le sol, la propriété, etc.) et tout ce qui en dépend: on écrit aussi *tréfonds*.

3. *Fonts*, s. m. pluriel (on ne prononce ni le *t* ni l'*s*): c'est le bassin où l'on conserve l'eau dont le prêtre se sert pour baptiser: *les fonts baptismaux; tenir un enfant sur les fonts.*

Fondation, s. f., **Fondement**, s. m.—*Fondation* signifie l'ensemble des ouvrages nécessaires pour asseoir les fondements d'un édifice; on l'emploie ordinairement au pluriel. Les fondations d'un édifice comprennent l'excavation du terrain, et, lorsqu'il est nécessaire, le pilotis à établir pour affermir le sol: *faire les fondations d'un bâtiment.* L'Académie fait remarquer que ce mot s'emploie quelquefois *abusivement* pour les fondements mêmes.—*Fondation* signifie encore le fossé, la tranchée qu'on fait pour y placer des fondements: *creuser la fondation, les fondations.*—*Fondement* se dit quelquefois au pluriel du fossé que l'on creuse pour commencer à bâtir; cependant, le mot *fondation* est préférable dans ce sens.—*Fondement* signifie encore, et c'est là son acception ordinaire, la maçonnerie qui sert de base à un édifice, à une construction, et qui se fait dans la terre jusqu'au rez-de-chaussée; il s'emploie surtout au pluriel: *poser, jeter les fondements d'un édifice.* (Acad.)

Force, s. f.—Ne dites pas: *il y avait force de monde*; dites, *beaucoup de monde.*

2. Ne dites pas: *il a force d'argent, force de bijoux, force d'amis*; retranchez *de* et dites, *force argent, force bijoux, force amis.*

3. *De force que.*—Ne dites pas: *elle est tombée de force qu'elle riait*; dites, *elle est tombée à force de rire*. On peut aussi remplacer *de force que* par *tant*, comme dans ces phrases: *il a fallu me porter, tant j'étais faible*; *il tremblait de tous ses membres, tant il avait peur* (et non *de force que j'étais faible* ou *qu'il avait peur*.)

Forceps, s. m., instrument de chirurgie: prononcez *forcep-ce*, en faisant sentir le *p* et l'*s*.

Forcer.—Ne dites pas: *on lui a forcé de se taire*; dites, *on l'a forcé de se taire*; *forcer* est un verbe actif.

2. Ne dites pas: *il fut forcé malgré lui*; dites simplement, *il fut forcé*, car c'est toujours malgré soi qu'on est forcé.

3. *Forcer*, suivi d'un infinitif, prend la préposition *à* ou *de*: *il fut forcé de partir*; *on le força à signer*. (Acad.)

Forcettes, n'est pas français; dites *forceps*.

Format, d'un livre: voyez *in-douze*.

Fort.—*Cela est fort*, Flandr.:—voyez *faible*.

2. *Fort en* et *fort sur*. On dit: *cet élève est fort sur la philosophie, sur l'histoire*; *elle est très-forte sur le piano, sur la harpe*; mais on dit: *il est fort aux échecs, au piquet*. (Acad.)

3. *Fort (se faire).*—Dans l'expression verbale *se faire fort*, c'est-à-dire, s'engager à quelque chose, *fort* est toujours invariable: *elle se fait fort de l'obtenir*; *ils se faisaient fort d'une chose qui ne dépendait pas d'eux*. (Acad.)

4. *Il est fort et hardi*:—ne prononcez pas *for-té hardi* mais *for-é hardi*.—Dans *fort*, adj., le *t* ne se lie pas avec la voyelle qui suit; il en est de même des mots en *ard*, *ord*, *ort*, comme *hasard*, *abord*, *port*, *sort*, *mort*, etc.; et des verbes terminés en *ert*, *ort*.—Mais le *t* final de *fort* adverbe, se lie avec le mot suivant dont il détermine le sens: *homme fort habile*, *fort incommode*, *fort à l'aise*.

Fortement, adv.—Ne dites pas: *il pleut fortement, il gèle fortement*; dites, *il pleut fort, il gèle fort*.

2. Ne dites pas: *sa perte sera fortement ressentie*; dites, *sera vivement ressentie*, parce qu'il s'agit ici d'un sentiment; *fortement* (avec énergie, au figuré) ne se dit en effet que de l'esprit et non du cœur: *c'est un ouvrage fortement pensé; il a parlé fortement*. (Acad.)

Fortifier, v. ac.—Ne dites pas: *cet enfant a beaucoup fortifié depuis un an*; dites, *s'est beaucoup fortifié*.

Fortuné, adj., signifie *heureux*; c'est à tort donc que quelques-uns l'emploient dans le sens de riche, qui a de la fortune: *un homme fortuné*; dites, *un homme riche ou qui a de la fortune*.

Forum, s. m., place où le peuple discutait les affaires publiques à Rome: prononcez *forome*.

Fosse, s. f.—Ne dites pas: *il a la fosse au menton*; dites, ... *la fossette*...

Fou, signifie quelquefois, excessif, prodigieux: *il y avait à la fête un monde fou; un luxe fou; il en demandait un prix fou* (et non *de fou*).

Foudre, est masculin, lorsqu'il désigne, 1^o une certaine représentation de la foudre: *les armes de l'empire français sont un aigle tenant un foudre dans ses serres*; 2^o une grande tonne propre à contenir les liquides: *le célèbre foudre d'Heidelberg*; et dans les deux expressions suivantes: *un foudre de guerre*, un grand capitaine, comme Napoléon 1^{er}; *un foudre d'éloquence*, un grand orateur, comme Bossuet.—Il est féminin, quand il désigne le tonnerre: *être frappé de la foudre; la foudre sillonne les nues*. Cependant, dans ce sens, il est quelquefois masculin en poésie et dans le style soutenu: *être frappé du foudre; expirer sous les foudres vengeurs*. (M. l'abbé Péters, *Grammaire*.)—Prononcez *fou-dre* et non *fou-de, fou-te* ni *foudère*.

Fouet, Fouetter: prononcez *fouè, fouèter*.

Fouine, s. f., grosse belette: prononcez *fouine* (*oui* diphth.) et non *fou-ine* ni *fouwine*.

Fouir, signifie creuser la terre avec un instrument: *il faut fouir bien avant pour trouver de l'eau dans cet endroit.*—Mais si l'on veut parler du travail du sanglier, du cochon, de la taupe, etc., on se sert du verbe *fouiller*: *les sangliers, les cochons fouillent; la taupe a fouillé là.*—Enfin on dira *bècher*, et non *fouir*, un jardin, une terre.—Prononcez *fou-ir* et non *fou-wir*.

Fourche (à la), négligemment, grossièrement; cette locution est française: *cela est fait à la fourche*.

Fourchu.—Ne dites pas: *pied fourchu*, mais *pied fourché*, pied fendu en deux; on dit aussi *chemin fourché* quand il se divise en deux.—*Fourchu* a le même sens, mais il ne s'emploie que dans certaines locutions comme *menton fourchu, barbe fourchue, faire l'arbre fourchu* (mettre la tête en bas, les pieds en haut, écartés l'un de l'autre.)

Fourmille.—Ne dites pas: *une fourmille d'enfants*, pour indiquer un grand nombre d'enfants; dites, *une fourmilière d'enfants, une marmaille d'enfants*.

Fournil, s. m., lieu où est le four; prononcez *fourni*.

Fouter (se), est un terme ignoble et sévèrement proscrit; les auteurs par pudeur dissimulent ce mot par la lettre initiale suivie de points suspensifs: *f.....*

Frac, redingotte, est masculin: *un beau frac*; prononcez *fraque*.

Fragment, s. m., morceau: prononcez le g dur.

Fraîchir, ne signifie pas *mouiller*: *il craint de se mouiller* (et non *de se fraîchir*) *les pieds*.

Frais, féminin *fraîche* (il faut se garder de dire *fraîche* au masculin).—Ce mot signifie, *un peu froid, récent, non salé, brillant, vigoureux: il fait froid en hiver; il fait frais dans les belles nuits d'été; un vent frais* (un peu froid); *une nuit fraîche; avoir les mains fraîches* (froides); *du pain frais* (nouveau); *du porc frais* (non salé); *mettre des fleurs dans un vase avec de l'eau pour les tenir fraîches; ce vieillard est encore très-frais* (vigoureux).

2. *Frais*, ne peut pas s'employer dans le sens de *mouillé, trempé, humide: je suis mouillé* (et non *frais*) *comme un canard; il est tout trempé*

(et non *frais*) *de sueur; il a pleuré, il a encore les yeux tout humides* (et non *tout frais*); *la terre est encore tout humide* (et non *toute fraîche*). (Wall.)

3. *Faire frais*, signifie faire un peu froid et non *faire humide, faire mouillé*.—Ne dites jamais *frisse* pour *frais*: *frisse* est wallon.

Fraisil, s. m., cendre du charbon de terre dans une forge: prononcez *fraisi* et non *fraisile*.

Franc, adj., ne peut pas s'employer dans le sens de hardi, effronté, qui a de l'assurance; ne dites donc pas: *ce déclamateur est franc devant le public*; dites, *ce déclamateur a de l'assurance*, etc.

2. Un *franc menteur* est un menteur avéré; un *homme franc* est un homme sincère.

3. *Franc de port*.—Dans cette expression, l'adjectif *franc*, est invariable, quand il précède le substantif qu'il modifie: *vous recevrez franc de port* (franco) *la lettre que je vous envoie*. Il s'accorde, quand il vient après ce substantif: *la lettre que j'ai reçue était franche de port*.

4. Le *c* de *franc* ne se prononce que devant une voyelle: *un franc animal* (fran-k'animal).

5. *Franc*, s. m.—Ne dites pas: *un franc et demi, un franc et quart*; dites, *un franc et cinquante centimes, un franc et vingt-cinq centimes*.

Frangipane, s. f., sorte de pâtisserie; écrivez et prononcez *frangipane* et non *franchipane*.

Frappant neuf.—Ne dites pas, *un habit tout frappant neuf*, mais, *tout battant neuf*.

Frayeux, pour *coûteux, dispendieux, dépensier*, n'est pas français: *les voyages sont coûteux* (et non *frayeux*); *une femme très-dépensière* (et non *très-frayeuse*).

Fredaine, s. f.—Écrivez et prononcez *fredaine* et non *frèdaine*, ni *ferdaine*.

Freluquet, s. m., damoiseau;—écrivez et prononcez *freluquet* et non *fréluquet* ni *ferluquet*.

Frères, *consanguins, utérins, germains*: voyez *germain*.

Fret, s. m., louage d'un vaisseau; prononcez *frète*.

Friand, de, adj., qui aime la chère fine et délicate: prononcez *fri-an* et non *fri-ian*.

2. *Friand, Gourmand*, adj.—*Friand* se dit de celui qui aime, recherche, connaît et savoure les morceaux délicats.—Le *gourmand* aime à faire bonne chère; le *glouton* et le *goinfre* semblent, dans leur voracité, vouloir tout engloutir dans leur estomac.

Fricandeu.—C'est du veau lardé; ne dites pas, un *frécandeau*.

Fricassée, ne se dit que des viandes fricassées: *manger d'une fricassée de poulets; une fricassée de pieds de mouton*.—*Fricassée*, dans le sens que les wallons lui donnent, c'est-à-dire *du lard ou du jambon cuit dans la poêle avec des œufs battus*, se rend en français par le mot *omelette*.

Fricasser, Frire.—*Fricasser*, c'est faire cuire dans la poêle, dans une casserole, etc., quelque chose après l'avoir coupé par morceaux: *fricasser des poulets, des navets, des carottes, des pommes de terre*, etc.

2. *Frire*, c'est faire cuire dans une poêle avec du beurre roux ou du sain-doux ou de l'huile: *frire des oeufs, des côtelettes; le beurre frit dans la poêle; poisson frit, artichauts frits, pommes de terre frites*.

Fricot, signifie ragoût, viande fricassée, toute sorte de mets, régal, bon repas, etc., mais il est populaire.

Frileux, euse, adj.: *les vieillards sont frileux*; ne dites pas *frilieux* ni *fruleux*.

Frimousse, s. f., mine, visage: *quelle frimousse!*—Ce terme est méprisant et populaire.

Fringale, s. f.—Ce mot n'est pas français; dites *faim canine*.

Friper, dans le sens de manger avec avidité, goulûment, est français, mais il est bas.

Frisquin (*saint*), tout ce qu'on possède: on doit dire *frusquin, saint-frusquin, saint-crepin: il a perdu tout son frusquin, son saint-frusquin; perdre son saint-crepin; porter tout son saint-crepin;*—*saint-frusquin* se dit principalement de l'argent et des nippes et *saint-crepin*, de la fortune en général.—Écrivez et prononcez *crepin* et non *crépin* ni *crespin*.

Froc, s. m., habit de moine: prononcez *froke*.

Froid.—On ne dit pas *avoir froid* (ou *avoir chaud*) *des pieds, des mains*, etc.; on ne dit pas non plus *avoir froid* (ou *avoir chaud*) *les pieds, les mains*, etc.;—on doit dire: *avoir froid* (ou *avoir chaud*) *aux pieds, aux mains*, etc. Par conséquent on doit dire en parlant des mains, des pieds, etc.: *j'y ai eu froid* (ou *chaud*) et non *j'en ai eu froid*.

2. Ne dites pas: *j'ai gagné un froid qui me fait tousser*; dites, *j'ai gagné un rhume; je suis pris, j'ai été pris, saisi d'une fraîcheur, d'un rhume, d'un refroidissement*.

3. *Froid (battre)*, v. n., est français et signifie recevoir une proposition d'une manière à faire voir qu'on n'est pas disposé à l'accepter.

4. *Faire froid*, et plus souvent, *battre froid à quelqu'un*, c'est le recevoir avec moins d'empressement, avec un visage moins ouvert qu'à l'ordinaire. (Acad.)

Froidir, v. n. et pronom., devenir froid: *il a laissé froidir son dîner*: ce mot est vieux, on dit plutôt *refroidir, se refroidir*.

Froidure, froideur, froid. *Froidure* se dit uniquement du froid répandu dans l'air: *j'ai supporté la froidure des climats*.—*Froidure* s'emploie toujours au figuré et signifie indifférence, insensibilité: *je n'ai pu endurer la froideur des grands*.—Beaucoup de personnes emploient abusivement ces expressions pour le mot *froid*.

Fromage.—Dites *un fromage d'Edam* (espèce de fromage de Hollande fabriqué à Edam) et non *fromage de dames*.—Prononcez *froma-ge* et non *froma-che*.

Frugale, ale, adj., qui vit de peu; ce mot n'a pas de pluriel masculin (Acad.)—Quelques grammairiens disent *frugals*, d'autres, *frugaux*. Cette dernière forme serait préférable, si le plur. masc. devenait nécessaire.

Fruit, s. m.—On ne dit pas: *manger un fruit*, mais, *manger du fruit*.—Ne dites pas non plus: *il lui a donné un fruit pour son goûter*; dites, *il lui a donné du fruit* ou bien, *il lui a donné une pomme, une poire, un raisin*.

Fumé.—Ne dites pas, *de la viande enfumée, un jambon enfumé*, mais, *de la viande fumée, un jambon fumé*.

Funéraire, adj.—Ne dites pas: *un service funéraire, un service mortuaire*; dites, *un service funèbre*.

2. *Funèbre*, est un adjectif propre à dépeindre tout ce qui accompagne les funérailles, et par extension tout ce qui a un air de mort: *pompe, appareil, honneurs, ornements, chant, convoi funèbres; images funèbres; oiseaux funèbres...*

3. *Funéraire* est, comme *mortuaire*, un terme abstrait, de légiste, d'homme d'affaires, d'intendant, qui convient surtout, sinon uniquement, dans la locution, *frais funéraires*; on dit un *drap mortuaire, registre mortuaire, extrait mortuaire, droits mortuaires*.

Fur.—*Au fur et à mesure, à fur et mesure*: ces deux expressions signifient *à mesure, à proportion*: *je travaillerai au fur et à mesure que vous m'apporterez de l'ouvrage*; voyez *fait-à-fait*.

Furieux, furieusement.—Ces mots s'emploient figurément et familièrement dans le sens de prodigieux, qui est excessif et extraordinaire dans son genre, et alors il précède toujours le substantif: *c'est un furieux mangeur, un furieux menteur; voilà un furieux travail; il s'est donné un furieux coup, une furieuse entorse; il fait une furieuse dépense; voilà un furieux poisson; il est furieusement grand, il est furieusement riche; il ment furieusement; elle est furieusement laide*. (Ac.)—Voyez *terrible* et *terriblement*.

Fusil, s. m.—L'*l* finale ne sonne pas (*fuzi*), non plus que dans les mots *baril, chenil, coutil, fenil, outil, persil, sourcil*.

G

G.—Devant *a, o, u*, il se prononce dur; devant *e* et *i* il s'amollit et se prononce comme *j*.

2. Dans le premier cas, les flamands doivent se garder de prononcer le *g* du gosier; ils ne doivent pas prononcer *ghagner, ghobelet, ghide*, mais *gagner, gobelet, guide*.—Devant *e* et *i* ils doivent éviter de le prononcer comme *se, sé* ou *sié*: *sibier, siémir, silet, sielée, fromase*, etc., pour *gibier, gémir, gilet, gelée, fromage*.

3. Les wallons, de leur côté, sont exposés à prononcer la syllabe *ge* comme *che*: *ramache, plumache, rouché, horloche, prodiche, granche, sonche, lochement, juchement, prolongement*, etc., au lieu de *ramage, plumage, rouge, horloge, prodige, grange, songe, logement, jugement, prolongement*.—Nous recommandons beaucoup aux professeurs, d'abord de se surveiller eux-mêmes et ensuite de donner à leurs élèves force exercices, afin de les initier bon gré mal gré à la bonne prononciation.

4. Le *g* final, suivi d'une voyelle se prononce ordinairement comme *k*: *un long hiver*; à la fin de certains mots il ne se prononce pas, même devant une voyelle: *étang, seing*, etc.

Gage.—En parlant du salaire des domestiques et des gens de service, ce mot ne s'emploie qu'au pluriel: *gagner de gros gages* (et non *un gros gage*); *les gages d'un laquais, d'une servante*.—*Appointements* se dit des emplois plus relevés;—*honoraires* et *émoluments* se disent des professeurs, des médecins, des avocats, et de ceux dont on obtient quelque conseil ou quelque service honorable.—Prononcez *gaje* et non *gache*.

Gageure, s. f., pari; prononcez *gajure* (Acad.); il faut préférer les mots *pari* et *parier* aux mots *gageure* et *gager*.

2. *Gager, Parier*.—Ne dites pas *gager, parier pour une somme*, mais, *gager, parier une somme: je gage, je parie cent francs, ma montre, ma tête que....*

Gagne, dans le sens de *gain*, et *gagnage*, dans le sens de *ouvrage*, *travail*, *gain*, ne sont pas français.

Gagner.—Ne dites pas en parlant du jeu: *je suis gagné, je suis perdu*; dites, *j'ai gagné, j'ai perdu*.—On dit *gagner* une bataille et *remporter* une victoire.—Prononcez *gagner* (a bref) et non *gâgner* (â long).

Gaiement, adv. **Gaieté**, s. f.: on écrit aussi *gaiment*, *gaîté*.

Galant, te, adj.—Un *galant homme* est un homme poli et serviable; un *homme galant* est celui qui cherche à plaire.

Galette, Gauffre.—Une *galette* est une espèce de gâteau cuit au four, qui a la forme d'un pain aplati.—Les *gauffres* sont cuites entre deux fers et présentent à la surface de petits carreaux ou des dessins en relief.—Il faut donc nommer *gauffre* ce qu'on appelle généralement *galette*:—*galet*, dans ce sens, n'est pas français.

Galop, s. m., dans le sens de *savon*, *réprimande*, *semonce*, *saccade*, *garde*, est un terme populaire: prononcez *galô* (ô long).

Gangrène, s. f.—On prononce *cangrène* selon l'Académie qui écrit aussi *cangrène*; nous ferons toutefois remarquer que la prononciation *gangrène* commence à être en faveur; il en est de même de *gangrener*, *gangreneux*.

2. Ne dites pas *gangrin-ne* mais *gangrè-ne*; prononcez *gangrener*, *gangreneux* et non *gangrèner*, *gangrèneux*.

Garçons, s. m.—Ne dites pas: *les garçons ne sont pas à la maison*; dites, *les enfants, mes enfants, mes frères*...

Garde à (prendre), et **Prendre garde de**.—*Prendre garde à*, s'emploie surtout avec un substantif pour complément: *prenez garde à ce cheval, à ce fossé*.—Avec un verbe, on met plutôt *de*: *prenez garde de tomber, prenez garde de vous brûler*.

2. Quand on met *à* devant un infinitif, c'est pour indiquer ce qu'il faut faire et non ce qu'il ne faut pas faire: *prenez garde à ne pas tomber; prenez garde à bien conserver votre équilibre; prenez garde à bien sauter*.

3. *Garde*, s., est féminin, quand il désigne tout un corps: *la garde royale, la garde d'honneur, la garde nationale, la garde civique*. Mais il est masculin, quand il désigne une ou plusieurs personnes tirées d'un corps: *un garde royal, un garde civique*, c'est-à-dire, un homme qui fait partie de la garde royale, de la garde civique.

4. *Garde-enfants* ou *garde-d'enfants*: dites *une bonne d'enfants* ou simplement *une bonne*.

5. *Garde-champêtre*, s. m.: prononcez *gar-de-cham-pê-tre* et non *garte-champette* ni *garde-champêtère*.

6. *Garde-Chasse*, s. m.: prononcez *gar-de chasse* et non *garte-chasse*; il en est de même de *garde-corps, garde-fou, garde-forestier, garde-malade*, etc.

7. *Garde-robe*, s. f.: prononcez *gar-de-ro-be* et non *gart'rope*.

Gare, Garde.—On dit *gare dessous, gare l'eau, gare la bombe, gare le fouet; frapper sans dire gare; si vous faites cela, gare les conséquences*. Mais il faut dire *garde* (et non *gare*) à vous (sous-entendu *prenez*.)

Garni.—On dit, *une robe garnie d'or, de dentelle; un chapeau garni de fleurs*, et non, *une robe garnie en or, en dentelle, ... en fleurs*. (Acad.)

Garnisaire.—Prononcez *garnizaire* et non *garnissaire*, homme en garnison chez un débiteur ou chez le débiteur du gouvernement.

Gasse, est wallon, dans le sens de *banquet, gala*.

Gastrique, est un adj.; il signifie qui tient ou appartient à l'estomac: *le suc gastrique*.

Gastrite, s. f., est une inflammation de l'estomac: *il souffre d'une gastrite* et non d'une *gastrique*.

Gâter, Gâteau: prononcez *â* long: *gâter, gâteau*.

Gaudron, Gaudronner, pour *goudron, goudronner*, sont des barbarismes.—*Gaudronner* et *godronner* ont une toute autre signification.

Gaz, s. m., fluide aériforme: prononcez *gâze* et non *gâce*.

Gaze, s. f., espèce d'étoffe: prononcez *gâze* et non *gâce*.

Geai, s. m., oiseau.—Ne dites pas, *noir comme du geai* mais *noir comme du jais* ou *comme jais*: le *jais* est une pierre noire susceptible d'un beau poli.

Géant, fait *géante* et non *géane* au féminin.

Gelée, Gelure, s. f.—Ne dites pas: *j'ai des gelées* ou *des gelures aux pieds*, mais, *j'ai des engelures aux pieds*: prononcez *geler, gelée* et non *gèler, gèlée*.

Geler: voyez *engeler*.

Gémeaux: voyez *jumeau*.

Général, s. et adj.: prononcez *général* et non *gènèral* ni *gènèrâl*.

Génie.—*Officier de génie* signifie, officier qui a du génie; *officier du génie* se dit d'un officier qui appartient au corps nommé *le génie*: on peut donc être officier *du génie* sans être officier *de génie* et vice-versâ.—Prononcez *génî* (*î* long) et non *génïe*.

Genièvre, s. m., boisson: prononcez *geniè-vre* et non *genièfe* ni *genèvre*.

Genre des mots.—Nous donnons la liste des mots dont le genre peut paraître douteux et de ceux auxquels on donne souvent un genre contraire à l'usage.

2. Noms *masculins* auxquels on donne quelquefois, par erreur, le genre *féminin*:

automne	emploi	hanneton
avé	encensoir	harmonica
balustre	encombre	hectare
bec-figue	en-tête	héliotrope
bifteck	entonnoir	hémisphère
brou	entr'acte	hémistiché
calque	entre-sol	héritage
calville	épeautre	hochequeue

capendu	épiderme	horoscope
caprice	épilogue	hortensia
caramel	épisode	hospice
catafalque	épithalame	hôtel
centime	équinoxe	hydrogène
cents	érésipèle	hymne (chant ou poésie profane)
chambranle	esclandre	hypocondre
chanvre	escompte	if
cigare	espace	incendie
comble	étage	indice
concombre	éteignoir	insecte
crabe	eucologe	insigne
crêpe	évangile	interstice
déciare	éventail	intervalle
décime	éventaire	inventaire
décombres (plur.)	exemple, v. le <i>Dict.</i>	iris
décrottoir, v. le <i>Dict.</i>	exorde	isthme
délice	fastes	ivoire
dialecte	finale (d'opéra)	légume
échange	frac	leurre
éclair	garde, v. le mot <i>garde.</i>	libelle
élixir	gens, v. le mot <i>gens.</i>	litige
éloge	gîte	litre
emblème	globule	losange, v. le <i>Dict.</i>
embouchoir	gramme	mânes
émétique	hameçon	manganèse
emplâtre		
mastic	oxigène	rouge-gorge
monticule	panache	sabre
myriagramme	paradoxe	saule
naphte	parafe	simple (plante médicin.)
obélisque	pécule	squelette
obstacle	pénates	soque
obus	perce-oreille	stade
omnibus	pétale	steppe
ongle	pétiole	store
opuscule	pique (couleur du jeu de cartes.)	tire-ligne
orage		trèfle

oratoire	planisphère	trombone
orchestre	plantoir	tulle
ordre	platine (métal.)	ulcère
organe	plâtre	uniforme
orgue (au sing.)	pleurs	ustensile
ours	pore	ventricule
outil	prêche	vignoble
outrage	quadrille	viscère
ouvrage	quelque chose, v. le <i>Dict.</i>	vivres (pl.)
ovale	remise (une voit.)	volatile

3. Noms *féminins* que, par erreur, on fait quelquefois *masculins*:

aire	après-midi	avant-garde
alcove	après-soupée	avant-scène
allonge	arbalète	averse
amnistie	archives	balançoire
amorce	arête	barres pl. (jeu)
amour (au pl.)	armoire	batiste
ampoule	arrhes	boutique
anagramme	arrière-boutique	bure (puits)
anicroche	arrière-cour	casaque
antichambre	atmosphère	cendrillon
antienne	auberge	cible
après-dînée	avant-cour	colophane
debâcle	glaire	offre
décrottoire (voy. le <i>Dict.</i>)	glissoire	oie
délice (au pl.)	glu	ombrelle
dent	héliotrope	orge, v. le <i>Dict.</i>
disparate	herse	orgue (au pl.)
ébauche	hydre	ouïe
ébène	hyène	paroi
écaille	hymne (chant d'église.)	passoire
écale	idole	patenôtre
écharde	immondice	pédale
échasse	impériale	perce-neige
écritoire	insomnie	poudre (médica.)

écumoire	insulte	primevère
emplette	jujube	quelque chose, v. le <i>Dict.</i>
énigme	laideron	réglisse
épigramme	lavasse	relevailles (pl.)
épitaphe	losange, v. le <i>Dict.</i>	sauvegarde
épithète	manche, v. le <i>Dict.</i>	sentinelle
équerre	martre ou marte	simarre
équivoque	mécanique	soie (crin.)
esquisse	mésange	stalle
établi	nacre	tirelire
fibre	oasis	tôle
filosèle	obole	vertèbre
friche	obsèques (pl.)	vis
garde, v. le <i>Dict.</i>	office, v. le <i>Dict.</i>	volatille

Pour les substantifs qui, d'après leurs différentes acceptions ou leurs divers genres, ont des genres doubles, voyez le *Dictionnaire*.

4. **Genre**, s. m.—Ne dites pas: *cette plaisanterie, cette manière de parler est de bon, de mauvais genre*; dites, *de bon, de mauvais goût; de bon, de mauvais ton*.

5. Ne dites pas: *homme de bon genre, femme de mauvais genre*; dites, *homme du bon ton, femme du mauvais ton*.—On dit aussi: *homme qui sait bien le monde, qui sait bien son monde, homme du grand monde*.

6. Ne dites pas: *être vêtu dans le bon genre*; dites, *avec goût, à la mode, à la dernière mode*.—Prononcez *jan-re* et non *jâ-re*.

Gens.—*Gens*, veut au féminin les adjectifs qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent: *de dangereuses gens, des gens dangereux; quelles gens! de telles gens sont à plaindre; je m'accommode de certaines gens, mais non de toutes gens*.—*Exceptions*: Les adjectifs *tel, quel, certain, maints, tout*, se mettent au masculin:—1^o quand l'adjectif qui les suit n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres: *quels braves gens! certains honnêtes gens; maints jeunes gens; tous les jeunes gens*.—2^o Quand le substantif *gens* est suivi d'un ou de plusieurs mots qui restreignent sa signification: *quels gens adroits! certains gens d'affaires; tous les gens sensés; tous gens bien connus; tous ces gens-là; tous les gens de loi*,

d'église, etc.—3° Quand ils ne sont pas suivis immédiatement de leur substantif: *quels sont ces gens-là? tels sont les gens que vous fréquentez.*—*Lequel* suit la même règle: *lesquels de ces bonnes gens voulez-vous récompenser?*—Quant aux participes passés, ils se mettent toujours au masculin: *instruits par l'expérience, les vieilles gens sont ordinairement prudents; ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus.* (M. l'abbé PÉTERS, *Grammaire.*)

2. On prononce *gean*, devant une consonne ou une *h* aspirée ou lorsque *gens* est seul ou à la fin d'une phrase: *gens peureux, gens hardis.* Devant une voyelle ou une *h* muette, prononcez *geanze*: *gens instruits, gens habiles.*—Ce mot n'a pas de singulier; en vers, dans les genres légers, *gent* s'emploie pour *race*: *la gent trotte-menu* (les souris), *la gent marécageuse* (les grenouilles). (LAFONTAINE.)

Gentil, adj.—L'*l* ne se prononce que devant une voyelle et dans les mots composés, et il prend alors le son mouillé *un gentil* (genti) *garçon; un gentil* (gentille) *enfant; la gentillesse* (gentiliesse); *un gentilhomme* (gentiliome); *gentilhommerie* (gentiliomerie).

2. Un *gentilhomme* est un homme de naissance noble; un homme *gentil* est un homme d'un commerce agréable, de manières affables.

3. Au pluriel, l'*l* ne se prononce pas: *de gentils* (gentis) *enfants, des gentilshommes* (gentisomes); *les gentils* (genti), c'est-à-dire, les payens, les idolâtres.

4. Au féminin, *gentille*, les *ll* sont également mouillées: *une gentille fille.*

5. *Gentil* signifie joli, agréable, gracieux et non *laborieux, actif*: *ce bijou est gentil; des manières gentilles; une chanson fort gentille; faire le gentil* (l'agréable).

Gentleman, s. m., titre en Angleterre: prononcez *dgenn'tlemène*.

Geôlier, Geôle, Geôlage: l'*o* est long, et l'*e* ne se fait pas sentir: *jôlier, jôle, jôlage.*

Géranium, s. m., plante: prononcez *géraniome*.

Germain, Consanguin, Utérin.—Des frères *germain* sont enfants du même père et de la même mère;—des frères *consanguins* sont enfants du même père, mais de différentes mères;—des frères *utérins* sont enfants de la même mère, mais de pères différents.

Gérofle, s. f.; *girofle* est plus usité: *des clous de girofle*.—Prononcez le *fle*.

Gestion, s. f., action de gérer: prononcez *ges'thion* en faisant sentir l's et le *t* comme dans *gesticuler*; ne dites pas *gécion*.

Gibelotte.—On dit une *gibelotte de lapin*; le mot *civet* se dit proprement du ragoût fait de chair de lièvre.

Gifle et **Gifler** sont français, mais populaires; dites, *tape, claque, soufflet, taloche*. Il faut en dire autant de *calotte*.—Au lieu de *gifler* et de *calotter*, dites *taper, claquer, souffleter*: *je vous taperai; elle soufflette son enfant pour les moindres choses*.

Gigier, n'est pas français; dites *gésier*, pour signifier le second ventre de certains oiseaux qui se nourrissent de graines.

Gigot, s. m.: le *t* ne se prononce pas.—C'est mal s'exprimer que de dire un *gigot de mouton*, car le mot *gigot* signifie à lui seul une cuisse de mouton; dites simplement un *gigot*.

2. On ne dit pas *une gigue de mouton*, mais on dit une *gigue de chevreuil*.

3. Ce mot n'est pas français dans le sens de mauvaise monnaie.

Gingembre, s. m., racine des Indes qui a un goût de poivre; écrivez et prononcez *gingembre* et non *gingenvre*.

Gironnée, capacité du giron, n'est pas français.

Gisant, *gisons, gisez, gisent, gisait, gisement*, etc.—Quelques-uns doublent l's, et quoiqu'il en soit, on doit prononcer l's dure comme si elle était double: *son cadavre gisait (gissait) dans son sang*.

Gît.—*Ci-gît*, formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes; l'Académie ne dit pas si, lorsqu'il est question de plusieurs personnes, on doit dire *ci-gisent*; nous pensons que la grammaire l'exige.

Gîte.—Ce mot est masculin: *chercher un gîte*.

Glaire, humeur visqueuse, est féminin: *glaires teintes de sang*.

Glissoire, Glissade, Glissement.—Beaucoup de personnes, et surtout les écoliers, confondent ces trois mots.—Une *glissoire* est un chemin frayé sur la glace pour glisser en jouant; une *glissade* se dit de l'action de glisser involontairement; un *glissement* se dit de l'action de glisser: ce dernier mot est peu usité.—*Glisse*, dans le sens de *glissoire*, n'est pas français.

Gloire.—Ne dites pas: *je me fais gloire d'être votre ami; je m'en fais gloire*; dites, *je fais gloire d'être votre ami; j'en fais gloire*.—Cependant on dit quelquefois *se faire une gloire de quelque chose*. (Acad.)

Gloriette, dans le sens de berceau, de cabinet de verdure, est français. (*Bescherelle, Poitevin*).

Glorieux, plein de vanité, de bonne opinion de lui-même, est français: *il a du mérite, mais il est un peu glorieux; il est sot et glorieux; c'est un esprit glorieux*. Il s'emploie quelquefois substantivement dans un sens analogue: *les glorieux se font haïr; c'est un glorieux, c'est une petite glorieuse*. (Acad.)

Gne, Gn.—Prononcez *ensei-gner, enseigne-ment, dési-gner, désignation, dai-gner, i-gnorant, i-gnorer, a-gneau, ma-gnifique*, etc., et non *enseign'ner, enseign'nement, désign'ner, désign'nation, daign'ner, ign'norant, ign'norer, agn'neau, magn'nifique*.—Les flamands, de leur côté, doivent éviter dans la prononciation de ces mots de séparer le g de l'n et de donner au premier le son d'un h ou bien le son guttural de leur g: *i-gnorant, ma-gnifique*, etc., et non *ih-norant, mah-nifique* ni *igh'-norant, magh-nifique*.

Godaille, s. f., mauvaise boisson, mauvais vin; *godaille*, boire avec excès;—ces mots sont français mais populaires: *c'est un ivrogne, il ne fait que godailler*.

Goëlette, s. f., bâtiment léger; prononcez *goëlette* (oè diphth.)

Golza, s. m., plante oléagineuse; écrivez et prononcez *colza* et non *golza*. Voyez *chausson*.

Gomme, s. f.; prononcez l'o bref comme dans *homme*: *gomme* et non *gô-me*.

Goulée, correspond à *gueule* et ne se dit guère qu'en parlant des animaux: *brebis qui bête perd sa goulée*.—En parlant des personnes, on doit se servir du mot *bouchée*: *une bouchée de pain*.

Goulus (*pois*), pois que l'on mange avec la cosse; ne dites pas *pois gourmands*.

Gourmet, s. m., celui qui sait bien connaître et goûter les vins, les mets; *gourmeur* n'est pas français.

Goût, s. m.—Ne dites pas: *j'ai du goût de sortir, j'ai du goût de pleurer*; dites, *j'ai envie de pleurer, de sortir*.

2. Ne dites pas: *cela est-il à votre goût?* dites, *cela est-il de votre goût?*

Goûter.—On dit *goûter un mets, goûter d'un mets et goûter à un mets*.—On goûte *un mets* pour savoir s'il est bon ou mauvais; on goûte *d'un mets* quand on en mange comme aliment; on goûte *à un mets* pour savoir s'il y manque quelque chose et dans le dessein d'ajouter ce qui y manque. Dites, *j'ai goûté ce vin-là et je l'ai trouvé bon; j'ai mangé du rôti, mais je n'ai pas goûté du lièvre; le cuisinier a goûté dix fois à cette sauce avant de la servir*.

2. Ne dites pas comme on entend dire tous les jours: *ce beurre ne me goûte pas; ce rôti m'a bien goûté; cela me goûte, cela ne me goûte pas*, pour exprimer que quelque chose est ou n'est pas de votre goût. Il est clair en effet que les personnes seules, et non les choses inanimées, peuvent goûter, c'est-à-dire exercer le sens du goût. Dites donc: *cela est de mon goût* et non *cela me goûte*;—*j'ai trouvé ce rôti bon, excellent* et non *ce rôti m'a bien goûté*;—*ce beurre est bon, a un bon goût, est de mon goût* et non *ce beurre me goûte*;—*cela me semble bon, cela me plaît, cela a un bon goût, cela est de mon goût*, et non *cela me goûte*.

3. Ne dites pas, comme on dit en flamand: *cela goûte bon*; dites, *cela est d'un bon goût*.

4. Ne dites pas: *j'avais goût de sortir*; dites ... *envie de sortir*.

Goutte.—Ne dites pas: *mon frère ressemble à mon père comme deux gouttes d'eau*; dites, *mon père et mon frère se ressemblent comme deux gouttes d'eau* (se ressemblent).

2. *Goutte*, employé adverbialement pour donner plus de force à la négation, ne se dit que dans, *ne voir goutte, n'entendre goutte: il fait bien obscur ici, je ne vois goutte, je n'y vois goutte; c'est un homme qui ne voit goutte dans ses affaires; je n'entends goutte (je ne comprends rien) à ce qu'il dit; cette affaire est fort embrouillée, je n'y entends goutte*. (Acad.)—Ne dites, *je n'y vois goutte*, que lorsque le pronom *y* se rapporte à un objet dont on vient de parler, comme dans notre premier exemple où *y* se rapporte à *chambre*; c'est donc une faute de dire *je n'y vois goutte*, pour exprimer simplement que vous avez la vue mauvaise, sans vouloir faire entendre que vous ne voyez rien dans une chambre, dans un livre, ou tout autre objet déjà exprimé.

3. Ne dites pas: *la marmite goutte*, pour exprimer que l'eau s'en échappe par une fente; dites *la marmite fuit*.

4. Ne dites pas: *avoir les gouttes*, mais *avoir la goutte*; voyez *fièvre*.

5. Prononcez *où* long dans *goûter, goûte, dégoûter, dégoûtant*, et *ou* bref dans *goutter, goutte, dégoutter, dégouttant*.

Goutter, dans le sens de tomber goutte à goutte, n'est pas français; dites *dégoutter: il pleuvait il n'y a qu'un moment, les toits dégouttent encore* (et non *gouttent*); *quand il pleut sur le curé, il dégoutte sur le vicaire* (et non *il goutte*).

2. Ne dites pas: *il goutte, il commence à goutter*, en parlant de la pluie: dites, *il tombe des gouttes d'eau, il commence à pleuvoir*.

Gouttière, ne signifie pas, *eau de pluie*, mais un *canal* par où l'eau s'écoule des toits; ne dites donc pas *un seau de gouttière*, mais *un seau d'eau de pluie*.

Gouverne, dans le sens de direction, est français: *je vous dis cela pour votre gouverne*.

Gozette.—Ne dites pas: *ce boulanger fait de bonnes gozettes*; dites, *ce boulanger fait de bons chaussons*. (Wall.) Voyez *chausson*.

Grâce.—Avoir bonne grâce, avoir mauvaise grâce, devant un infinitif, demandent la préposition *à*: *il a bonne grâce, mauvaise grâce à faire* (et non *de faire*) *telle chose*.

Gracier, v. act., remettre la peine à un criminel, est français; on l'emploie souvent au passif: *il a été gracié*. (Acad.)

Gracieux, euse, adj.—N'écrivez pas *grâcieux* mais *gracieux* et prononcez *a* bref;—il en est de même des mots *disgracieux, gracier, gracieable, gracieuseté*, etc. Mais *a* est long dans: *grâce, disgrâce, les trois Grâces, le Havre-de-Grâce, Grâce-Montegnée*.

Gradué, s. m., celui qui a pris des degrés dans une des facultés de théologie, de droit, de médecine, des lettres. On dit: *c'est un gradué; les gradués de l'université*.—Prononcez *gradu-é, gradu-el, gradu-er* et non *gradu-wé, gradu-wel, gradu-wer*.

Grain, se dit du fruit et de la semence du froment, de l'épeautre, du seigle, de l'avoine, de l'orge, etc. Mais se serait une faute de l'employer pour désigner les froments, les seigles, l'épeautre en herbe et de dire: *les grains sont beaux; scier les grains; du grain en gerbe*; dites, *les blés, les froments*, etc., *sont beaux; scier les blés, les froments*, etc.; *du blé en gerbe*.—*Blé* est un terme générique qui se dit de toutes les plantes qui produisent le grain dont on fait le pain.

Grammaire.—L'Académie ne dit pas que les deux *m* se prononcent, et les personnes qui parlent bien n'en font entendre qu'une seule dans ce mot et dans *grammairien* (gra-mairien), *grammatical* (gra-matical) *grammaticalement* (gra-maticalement), *grammatiste* (gra-matiste).—Prononcez donc *gra-maire* et non *gram'maire*, ni *gran-maire* comme dans *grand'mère*, ce qui serait excessivement ridicule: *une grand'mère qui fait des fautes de grammaire*. Voyez *mm*.

Grand.—L'adjectif féminin *grand'* est toujours invariable.—On dit *grand'chère* (il n'a pas de pluriel).—*Grand'chose*, *grand'croix*; le pluriel est *grands-croix* (Acad. au mot *croix*).—*Grand'garde*; le pluriel est *grand'gardes*.—*Grand'faim*: il n'a pas de pluriel.—*Grand'mère*; le pluriel est *grand'mères*.—*Grand'messe*: on peut dire aussi *grande messe*; le pluriel est *grand'messes*.—*Grand'oncle*: prononcez *grantoncle*; le pluriel est *grands-oncles*.—*Grand'peine* (à), difficilement.—*Grand'père*: le pluriel est *grands-pères*.—*Grand'peur*.—*Grand'pitié*.—*Grand'soif*.—*Grand'tante*; le pluriel est *grand'tantes*.—*Grand'route* ne se trouve pas dans les dictionnaires.

2. *Un grand homme* est un homme d'un grand génie; *un homme grand* est un homme de grande taille.—*Une grande dame* est une dame de haute condition; *une dame grande*, une dame de haute stature. Mais on dit: *un grand homme noir*, *une grande dame blonde*. *Un homme à l'air grand*, dont la physionomie annonce de la noblesse d'âme; *un homme du grand air*, qui vit à la manière des grands seigneurs. (SOULICE et SARDOU.)

3. *Grande armée*: ne prononcez pas *gran-tarmée*, mais *gran-d'armée*, comme *darme* dans *gendarme*.—Mais au masculin devant une voyelle ou une *h* muette, ce *d* final a le son de *t*: *grand (t) homme*, *grand (t) arbre*.

4. *Grand'chose*, s. fém.—On dit: *il n'a pas fait grand'chose de beau, de bon*, c'est-à-dire, *grand'chose de ce qui est beau, de ce qui est bon*.—Ne dites pas *grande chose*.—Voyez *chose*.

Grandeur, s. f.—Il ne faut pas employer ce mot comme synonyme de *gloire*: *la gloire* (et non *la grandeur*) *le perdra*; *faire une chose par nécessité et non par gloire*.

Grandir, v. n., se conjugue avec *avoir* ou avec *être*, selon que le sens permet de poser l'une ou l'autre des deux questions: *qu'a-t-il fait* ou *que lui est-il arrivé?*—*cet enfant a bien grandi en peu de temps*; *vous êtes bien grandi*.—Voyez *vieillir*.

Granit, s. m., pierre dure: prononcez *granite*.

Gras, *asse*, adj.—Ne dites pas: *il fait gras*, mais *il fait chaud*, *l'air est étouffant*.

Grasseyer, v. n., parler gras: écrivez et prononcez **grasseyer**, *grasseyement* et non *gracier*, *graciement*.

Gratis, adv., sans frais: prononcez *grâtice*.

Gratte, n'est pas français; il faut dire *égratignure*, *marque*: *se faire une égratignure*.

Gratter, signifie frotter, râcler et ne doit pas s'employer pour *égratigner*: *le chat l'a égratigné*; *s'il ne mord, il égratigne*. Mais on dira: *le chat gratte à la porte*; *gratter une muraille*; *se gratter l'oreille en signe d'embarras*.

Gratuit, Gratuitement: prononcez *gratuit*, *gratuitement* (*a* bref) et non *gratu-wit*, *gratu-witement*.

Grave, adj., pesant, sérieux: prononcez *grâ-ve* (*â* long) et non *grâ-fe*.

2. *Grave (il)*, du verbe graver: prononcez *gra-ve* (*a* bref).

Greffe, s., petite branche pour greffer, est *féminin*: une belle greffe de pommier.—*Greffe*, lieu d'un tribunal où sont déposées les minutes des jugements, des arrêts, etc., est *masculin*: *les pièces sont au greffe*.

2. *Greffe*, petit brin de bois, de baleine, etc., dont les enfants qui apprennent à lire, touchent les lettres qu'ils veulent épeler; ce mot est wallon;—en français on dit *touche*.

Grelot, Grelotter: prononcez, *grelot*, *grelotter* (*e* muet) et non *grèlot*, *grèlotter*.

Grenade.—Ne nommez pas ainsi les petites écrevisses de mer qu'on colporte aux estaminets; dites, *chevrette* et mieux *crevette*.

Grenier: écrivez et prononcez *grenier* (*e* muet) et non *grènier* ni *gregnier*.—Dites *au grenier* et non *sur le grenier*.

Grenouille, s. f.: prononcez *grenouille* (*e* muet et *ll* mouillées) et non *grènouille*.

Grésil, s. m., menue gelée: prononcez *grésile*.

Grève ou **Gravelle**, gros sable mêlé de fort petits cailloux, de fort petites pierres, sont des barbarismes qu'il faut rendre par *gravier*: *il n'y a pas de terre franche en cet endroit-là, ce n'est que du gravier*.—**Grève**, s. f., signifie proprement un lieu plat et uni, couvert de gravier, de sable, le long de la mer ou d'une grande rivière: *les vagues se déploient sur la grève; la grève était couverte de débris*.—**La Grève** se dit, à Paris, d'une place publique qui est située sur le bord de la Seine et où l'on faisait autrefois les exécutions.

Gribouillette, s. f., jeu d'enfants; on dit *jeter une chose à la gribouillette*, c'est-à-dire la jeter au milieu d'une troupe d'enfants qui cherchent à s'en saisir.

Grière.—Ne dites pas: *du fromage de grière*, mais du fromage de *Gruyère* (ville de Suisse).

Grièveté, s. f., énormité: prononcez *grièv'té* et non *grièf'té*.

Griffer, v. n.—Ne dites pas: *le chat m'a griffé*; dites, *le chat m'a égratigné*.—**Griffer** signifie, prendre avec la griffe: *les oiseaux qui griffent sont le perroquet*, etc.

Griffon.—Ne dites pas un *griffon*, pour indiquer une écriture mal formée qu'on lit difficilement; dites *un griffonnage*.

Grignon, est le côté jaune et doré de la croûte du pain; ne dites pas *grignot* ni *grignotte*.

Gril, Grille.—Les *ll* de ces mots sont mouillées, cependant *gril*, dans le langage familier, se prononce *gri*. (Acad.)—*Le gril* (masculin) est un ustensile de cuisine sur lequel on fait rôtir de la viande, du poisson, etc.: *mettre du boudin sur le gril*.—*La grille* est formée de plusieurs barreaux de bois ou de fer se traversant les uns les autres pour empêcher qu'on ne passe par une fenêtre, par une ouverture;—*grille* signifie aussi des barres de fer sur lesquelles on place le charbon dans un fourneau, dans un poêle au-dessus du cendrier.

Grillon, espèce de cigale à chant monotone; ne dites pas *criquillon* ni *criquion*, *crition*.

Gringalet, s. m., homme faible, débile, sans force; ce mot est français: *ce n'est qu'un gringalet*.

Grippe, s. f.—*Prendre quelqu'un en grippe*, ou *se prendre de grippe contre quelqu'un*, se prévenir défavorablement contre lui, sans pouvoir rendre raison de sa prévention.—Ces deux locutions sont françaises; la première était seule admise autrefois.

Gripper, attraper, saisir subitement; ce mot est français: *ce chat a grippé un morceau de viande; il a grippé la souris à la sortie du trou; on lui a grippé sa bourse*; on dit aussi *griffer*.

Grogner, v. n., gronder, gourmander, murmurer, réprimander; ce mot est français: *il ne cesse de grogner après moi*.

Grognon, adj., qui grogne actuellement ou qui a l'habitude de grogner; les vrais mots sont *grogneur* et *grognard*; mais le mot *grognon* est aujourd'hui fort usité et admis par l'Académie comme un adjectif des deux genres. Voyez *groin*.

Groin, museau du cochon, ne dites pas *grognon*.

Gros.—*Donner gros, valoir gros*, sont des expressions triviales et qu'il faut éviter d'employer; dites donc: *cette charge doit lui valoir, lui rapporter beaucoup* et non, *cette charge doit lui valoir gros*. Dites encore: *je donnerais beaucoup pour avoir de l'instruction*, et non, *je donnerais gros*...

Grossier, impoli, rustique: voyez *rustique*.

Groom, s. m., petit laquais; prononcez *groûme*.

Grouiller, Grouillement: *le ventre lui grouille; grouillement des intestins*: ne dites pas, *grouler, groulement*.

Gruger, dans le sens de tromper, n'est pas français.

Gruyère (*fromage de*).—*Gruyère* est une petite ville de Suisse d'où ce fromage a tiré son nom. Ne dites pas *fromage de Gruère* ni de *Grière*.

Gu et **Guë** sont sonores à la fin des mots, mais ces deux terminaisons ne comprennent que les cinq masculins *aigu, ambigu, contigu, exigu, zagu*, les

six féminins *aiguë, ambiguë, ciguë, contiguë, exiguë, besaiguë* ou *besaguë*, et le verbe *j'arguë*.—L'Académie met le tréma sur l'e et non sur l'u.

2. *Gu* est également sonore, et fait diphthongue avec la voyelle suivante dans *aiguille* et ses dérivés, *aiguillon* et ses dérivés, *aiguillade* (mais non *aiguillat*, terme d'histoire naturelle), *aiguiser, aiguisement, ambiguïté, contiguïté, exiguïté, arguez, nous arguons, vous arguez*, etc.—Ajoutez *consanguinité, sanguinification* (mais non *sanguin, sanguinaire, sanguinolent, sanguine* qui ont l'u muet et où l'on ne fait entendre qu'un g dur), *inextinguible, linguiste, linguistique, onguiculé, Guise* (nom propre).—Il faut prendre garde cependant de prononcer dans ces mots *gui* comme *goui*; on évitera ce défaut en s'exerçant d'abord à appuyer fortement sur l'u et à le séparer en quelque sorte de la voyelle suivante; plus tard on rétablira la diphthongue.

3. Dans tous les autres mots, *gu* a la valeur d'un g dur et l'u ne se fait pas sentir: *anguille, guérir, gui, guignon, guichet, guise*, etc.

Guenille, Guenipe.—Une *guenille* est un haillon, un chiffon;—une *guenipe* ou *guinche* est une femme malpropre: *cet homme ne porte que des guenilles; cette femme est une franche guenipe*.—Prononcez *guenille*, (ll mouillées), *guenipe* (e muet) et non *guènille, guè-nipe*.

Guère, ou Guères, adv.—On n'écrit *guères* (s) que dans les vers, lorsqu'il est nécessaire à la rime ou à la mesure.

2. *Guère* est toujours accompagné de la négation; dites donc: *il ne s'en est guère fallu*, et non, *il s'en est guère fallu*.—Quoique l'on dise: *il s'en faut de beaucoup*, on ne peut pas dire pourtant: *il ne s'en faut de guère*: dites, *il ne s'en faut guère*.

Guêtre, s. f., sorte de chaussure qui couvre la jambe: prononcez *guê-tre* et non *guette*; dites *se guêtrer*, mettre des guêtres, et non *se guetter*.

Gulette.—Ne dites pas: *ce chien est de bonne guette*, mais *de bon guet*.

Gueule, s. f., la bouche de certains quadrupèdes carnassiers et de plusieurs poissons. On dit la *gueule* d'un chien, d'un loup, d'un lion, d'un crocodile, d'un requin, etc.—La *gueule* est une grande bouche d'animal

carnassier, armée de fortes dents: voyez *bouche*.—Prononcez *gueule* et non *gueuille*.

Gueuler, Gueulard, termes bas; dites *criailler, criailleur*.

Gueusard, coquin, est populaire. (Acad.)

Gueux, adj., nécessiteux, indigent, mendiant; il signifie quelquefois aussi coquin, fripon: *ne vous fiez pas à cet homme-là, c'est un gueux*.

Gui, s. m., plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, du poirier, du pommier, de l'aubépine, du chêne, du peuplier, etc.: *le gui donne de la glu*.—Prononcez *ghi* (g dur) et non *gu-i*: voyez *gu*.

Guide, celui qui guide, qui conduit, est masculin;—*guide*, rêne, est féminin: *la guide du côté droit*.—Prononcez *ghi-de* et non *gu-ide* ni *ghi-te*; mais dans *le Guide*, nom de peintre, *gui* fait diphthongue.

Guignonnant, adj.: *perdre cinq parties de suite, c'est guignonnant* (c'est du guignon, du malheur, c'est contrariant). Ce mot figure dans les dictionnaires et est d'un fréquent usage au jeu.—Ne dites pas: *guignon guignolant*, mais *guignon guignonnant*.

Guinée, s. f., monnaie d'Angleterre, pièce de 25 francs: prononcez *ghinée* et non *gu-inée*.

Gutta-percha, gomme résineuse: prononcez *gutta-perka*; ce mot est féminin: *de la gutta-percha*. (POITEVIN).

Guttural, adj., qui appartient au gosier: on prononce les deux *t*.

H

H.—L'*h* est muette ou aspirée. Elle est *muette*, quand elle ne se prononce pas, comme dans *l'homme, l'histoire, adhérer, inhumer*, qu'on

prononce comme s'il y avait *l'omme, l'istoire, adérer, inumer*. Elle est *aspirée*, quand elle se prononce un peu du gosier, comme dans *le héros, la haine, les hiboux*.—Cependant on peut aussi ne pas faire sentir l'*h* aspirée et dire: *le éros, la aine, les iboux*. Cette prononciation est préférable, mais il faut éviter dans ce cas de faire l'*élision* de la voyelle ou la *liaison* de la consonne qui la précède avec la voyelle qui la suit: ainsi vous ne direz pas *l'éros, l'aine, lè-ziboux*, mais *le éros, la aine, lè iboux*.—L'usage seul peut servir de guide pour distinguer ces deux sortes d'*h*; dans le doute, il faut avoir soin de recourir au dictionnaire; cette recommandation est d'autant plus importante, surtout pour les étrangers, que l'erreur ici prêterait souverainement au ridicule.—Dans notre *Dictionnaire*, l'astérisque * indique que l'*h* est *aspirée*.

Habile, adj.—Il régit la préposition *à* devant un infinitif et les prépositions *en* ou *dans* devant un nom: *habile à manier le pinceau; habile dans les affaires, habile en affaires*.

2. *Habile*, signifie capable, intelligent, adroit, savant: *un ouvrier habile, un avocat habile, un habile général*; on le dit quelquefois en mauvaise part: *il est habile à tromper; c'est un habile fripon*.—*Habile* signifie aussi, en terme de jurisprudence, qui est capable ou qui a droit de faire une chose: *être habile à succéder*.

3. *Habile* se dit aussi populairement pour *diligent, expéditif*: *ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire*. (Acad.)

4. Mais *habile* (ou *habïe, abïe*) ne peut jamais s'employer adverbialement dans le sens de *vite*: *accourez habile; allez habile; habile! habile!* dites, *accourez vite; allez vite; vite! vite!* (Wall.) Prononcez *abile* et non *abille* (*ll* mouillées).

Habileté et **Habilité**.—Il ne faut pas confondre ces deux mots; l'*habileté* est la qualité de ce qui est habile, le talent, le savoir, la capacité, l'intelligence.—*Habilité* n'est guère en usage que comme terme de jurisprudence et dans cette locution, *habilité à succéder* (aptitude à). (Acad.)

Habiller de neuf: voyez *neuf*.

Habit.—Ce mot indique plus spécialement un vêtement d'homme; en parlant d'une femme, employez le mot *vêtement, robe, jupe*, etc.: *maman a mis sa plus belle robe*, et non, *son plus bel habit*.

2. *Un nouvel habit*, est un habit différent de celui que l'on vient de quitter; *un habit nouveau* est un habit de nouvelle mode.

***Hache.**—L'*h* est aspirée ainsi que dans tous les mots dérivés, *hacher, hachette, hachis*, etc.—Prononcez *ha-che* et non *hage*.

***Haie**, s. f., clôture d'épines, de ronces, etc.; prononcez *haî* (*aî* long) et non *hai-ïe*.

***Haïe**, interj., cri pour animer les chevaux: prononcez *ha-î* (deux syll.)

***Haine**, *haïr, haïssable, haineux*.—Dites, *je hais, tu hais, il hait, hais* (impératif) et non, *je haïs, tu haïs, il haît, haïs*.—Partout ailleurs écrivez et prononcez *ha-ïr, ha-ï, ha-ïssais*, etc.

***Haire** et **Hère**.—*Haire*, s. féminin, est une espèce de petite chemise rude que l'on met sur la peau par esprit de mortification: *revêtir la haire et le cilice*.

2. *Hère*, s. masculin, se dit par dérision d'un homme sans considération, sans fortune, sans mérite; on ne l'emploie guère que dans la locution: *pauvre hère; c'est un pauvre hère*. (Acad.)

Hakcelle, n'est pas français; dites *paille hachée* (à l'aide du *hache-paille*).

Haleine, Alène.—L'*haleine* est le souffle de la respiration; l'*alène* est un instrument de cordonnier.

***Haleter**, être hors d'haleine.

***Halo**, s. m., cercle lumineux autour des astres.

***Halte**, s. f. et interj.—Prononcez *halte* et non *hale*.

***Hamac**, s. m., lit suspendu dans les navires: prononcez *hamaque*.

Hameçon, s. masculin, crochet pour prendre les poissons; l'*h* est muette: *prendre du poisson à l'hameçon*.

***Han**, s. m., terme populaire pour exprimer le bruit sourd que fait un homme qui frappe un coup avec effort.

***Hanche**, s. f., partie du corps où tient la cuisse; prononcez *han-che* et non *han-ge*.

***Hanneton**, s. m.:—l'*h* est aspirée: *les enfants font la guerre aux hannetons*.

***Happelopin**, est un mot français qui signifie valet fripon et gourmand.

***Happer**, se dit proprement d'un chien, lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette: *on lui jeta un morceau et il le happa*.—Il signifie figurément et familièrement, attraper, saisir, surprendre à l'improviste: *il s'est laissé happer par les huissiers; les gendarmes l'ont happé*.—Mais il ne signifie jamais *voler* comme en wallon.

***Haquet**, s. m., espèce de charrette longue et étroite, sans ridelles, qui sert surtout à voiturier des tonneaux: *un haquet de brasseur*;—*haquetier* est le conducteur du haquet.

***Hardes**, s. f. pl., tout ce qui est nécessaire pour l'habillement; il n'a pas de singulier.

***Hardi**, *hardiesse*, *hardiment*, etc.: l'*h* est aspirée.

***Hareng**, (le *g* ne se prononce pas), *harengaison*, *harengère*, *harangade*, *haranguière*; l'*h* est aspirée dans tous ces mots.

***Haricot** (le *t* ne se prononce pas): ne dites pas *des zaricots*, mais *des haricots* (*h* aspirée).

***Haridelle**, s. f., un mauvais cheval maigre: *une vieille haridelle*.

Harlequin, n'est pas français; écrivez *arlequin*: *un habit d'arlequin*.

Harmonier, **Harmoniser**, v. a. ou pr., mettre en harmonie: le dernier verbe, quoique mal fait, est le plus en usage.

***Harnais.**—L'*h* est aspirée ainsi que dans tous les dérivés: *harnacher, harnachement*, etc.—On dit aussi *harnois* pour *harnais*, mais seulement en poésie et dans le style soutenu.

***Harpe**, *harpiste, harpeur, harpie, harpon*.

***Hart**, s. f., espèce de lien d'osier ou de bois très-souple pour lier les fagots; corde qui servait à étrangler les criminels condamnés à la peine de mort: *mériter la hart, la hart au cou*.—Prononcez *hare*.

***Hasard**, *hasarder, hasardeux, hasardeusement*: l'*h* est aspirée dans ces mots; ne dites donc pas: *je joue à l'hasard; j'hasarde cette somme*, etc.; mais, *je joue au hasard, je hasarde*,...

2. *Hasard*, ne s'emploie au pluriel que dans le sens de *péril, risques*: *les hasards de la guerre*.

3. *Hasarder*, devant un infinitif, demande la préposition *de*;—*se hasarder* veut à: *hasarder de faire une chose; je me hasarderai à faire cette démarche*.

***Hâte**, *hâter, hâtif*, etc.: prononcez l'*â* long.

2. Ne dites pas: *à toute hâte (toute âte)* mais *à toute hâte (h aspirée)*.

***Hâter (se)** régit la prépos. *de*: *se hâter de répondre*.

***Haut.**—Ne dites pas, *monter en haut, descendre en bas*, mais simplement, *monter* et *descendre*, à moins qu'on ne veuille dire *tout en haut, tout en bas*, par opposition à ce qui est *moins haut, moins bas*: *montez en haut (de l'échelle)* c'est-à-dire, *allez jusqu'au dernier échelon* et ne vous arrêtez pas à mi-chemin.

2. Ne dites pas non plus *monter en haut* pour, *monter à l'étage*; dites, *monter au premier, au second*.

3. Ne dites pas: *les élèves appliqués pourront passer dans une classe plus haute*; dites, *dans une classe supérieure* et mieux, *pourront monter d'une classe*: cette dernière locution est généralement employée en France dans ce cas.—Voyez *descendre*.

4. *Haut ton* et *ton haut*, ne sont pas synonymes: *prendre le haut ton*, signifie prendre le ton, les manières de la haute société; *prendre un ton haut*, veut dire prendre un ton fier, arrogant, menaçant.

***Hautain**, adj., fier, orgueilleux, fait au féminin *hautaine* et non *hautine*; prononcez *hautène* (au fém.) et non *hautin-ne*.

***Hautement**, adv.—Ce mot, dit l'Académie, n'est guère d'usage au propre; au figuré, il signifie hardiment, librement.—Il ne faut pas le confondre avec l'adverbe *haut*: on dit *hautement* sa pensée, c'est-à-dire, hardiment, résolument; on dit, *il parle haut*, c'est-à-dire, d'une voix haute.

***Havet**, s. m., croc, crochet en fer, est français.

***Havir**, v. a., se dit de la viande qui se dessèche au feu sans cuire en dedans; ce mot est peu usité, dit l'Académie.

***Havre-sac**, s. m., sac de soldat, d'ouvrier; ne dites pas *havère-sac* ni *havur-sac* ni *hafe-sac*.

Hébreu.—L'*h* est muette: *ce que vous me dites est de l'hébreu pour moi* (je n'y vois goutte), et non, *du hébreu*.

Hectare, **Hectolitre**, sont masculins; l'*h* est muette ainsi que dans tous les mots qui appartiennent au système légal des poids et mesures.

***Hein**.—Interjection familière dont on accompagne quelquefois une interrogation ou une phrase qui exprime l'étonnement: *voulez-vous, hein?*—*Hein, que dites-vous là?*—Prononcez *hin*.

Hélas, interj. (et non *hélàs*): prononcez *élâce* (*â* long) et non *éla* ni *élâ*.

Héliotrope, genre de plantes; ce substantif est masculin: *de beaux héliotropes*.

***Hem**, interjection dont on se sert pour appeler: *hem, hem, venez ça*.

Hémi, mot qui commence plusieurs termes de sciences, d'arts et qui signifie *demi*; il est invariable et l'*h* est muette.

Hémisphère, s., la moitié d'une sphère, est masculin: *l'un et l'autre hémisphère*.

Hémorragie, s. f.—Puisque ce mot signifie par lui-même *perte de sang*, vous ne pouvez pas plus dire *une hémorragie de sang* que du feu chaud, de l'eau humide; dites simplement *une hémorragie*.

***Hennir**, *hennissement* (cri du cheval): prononcez *hanir*, *hanissement*.

***Henri**, n. pr.—Dans la conversation seulement l'*h* devient muette.—L'*h* est également aspirée dans *Henriette*.

Héritance, n'est pas français; dites *héritage*, *succession*; ce mot s'est dit autrefois pour *hérédité*.

***Hernie**, *herniaire*, *hernieux*.

***Héron**, *héros*, *herse*, *herser*, *hérault*, *hérisson*.—L'*h* d'*héroïsme*, *héroïque*, *héroïne* est muette.

Hésiter, devant un infinitif, demande la préposition *à*: *il n'hésita pas à* (et non *de*) *répondre*: l'*h* est muette.

***Hêtre**, s. m., arbre; prononcez *hè-tre*, et non *hè-te*, ni *hè-tère*.

Heure, Lieue.—*Heure* est une mesure de temps et *lieue* une mesure de chemin; dites donc: *il y a six lieues de Liège à Huy*, et non *il y a six heures*; mais vous pourrez dire: *nous avons fait six lieues* (de chemin) *en cinq heures* (de temps).—Nous n'oserions cependant pas condamner absolument, surtout dans la conversation et dans le style épistolaire qui n'est qu'une conversation écrite, l'emploi du mot *heure* pour *lieue*, quoiqu'il soit préférable, au demeurant, de conserver à chaque mot sa véritable signification.

2. Si vous ignorez quelle heure il est, dites, *quelle heure est-il?*—Si vous entendez l'heure sonner et que vous vouliez savoir l'heure qui sonne, dites: *quelle heure est-ce?*

3. Ne dites pas: *il est arrivé à ces heures-ci, vers ces heures-ci*; dites, *à cette heure-ci, vers cette heure-ci*.

4. Ne dites pas non plus: *j'irai vous voir vers les une heure*, mais, *vers une heure*.

5. Ne dites pas: *dix heures est sonné*, mais, *dix heures sont sonnées*.

6. Ne dites pas: *une heure de temps*; dites, simplement *une heure*.

7. Ne dites pas: *le quart avant quatre* ou *pour quatre*, mais, *quatre heures moins un quart*.

8. Ne dites pas: *ce malade doit prendre des pilules tout les demi-heures, tout les deux heures; il part un courrier tout les vingt-quatre heures*; dites, *toutes les demi-heures, toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures*.—On dira de même: *je vais voir mes parents toutes les trois semaines*, et non *tout les trois semaines*, etc. *Tout* ici est adjectif et non adverbe et doit par conséquent prendre le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

9. Ne dites pas: *je suis à bonne heure*, mais *de bonne heure*;—*trop de bonne heure*, mais *de trop bonne heure*;—*de plus bonne heure*, mais *de meilleure heure*.

10. *Quatre heures*, ne peut pas se dire pour désigner le léger repas entre le dîner et le souper; dites *goûter*: *je m'en vais goûter; j'ai fait un bon goûter*.

***Heurler**, n'est pas français; dites *hurler*.

***Heurter**, v. a., toucher, choquer rudement; ne dites pas avec maintes personnes *hurter*.

***Heurtoir**, s. m., marteau pour frapper à une porte.

Hiatus.—L'Académie écrit *l'hiatus* (*h* muette); prononcez *hiatuce*.

***Hibou**, s. m., oiseau nocturne.

***Hie**, s. f., instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés; on l'appelle communément *demoiselle*.—C'est aussi un instrument qui sert à enfoncer des pieux en terre et que l'on nomme vulgairement *mouton*. (Acad.)

Hier, adv.—Prononcez *avan-t-hier*, *dès (z) hier*, et non *avan-hier* ni *avan-z-hier*, ni *dè-hier*; cependant, dans la conversation, on peut dire

avan'hier.

Historien, Historiographe, s. m.—*Historien*, celui qui écrit l'histoire; —*historiographe*, celui qui est nommé par un brevet du prince pour écrire l'histoire du temps: *Racine était historiographe de Louis XIV sans être historien.*

***Hoche**, s. f.: voyez *taille*.

***Hochequeue**, s., sorte de petit oiseau, ainsi appelé parce qu'il remue continuellement la queue; ce mot est masculin: *un jeune hochequeue*.—*Hohecul* n'est pas français.

***Hocher**, secouer, branler: *hocher la tête; hocher un arbre pour en faire tomber les fruits.*

***Hochet** (de houille) n'est pas français; dites *briquette* (et non *boulette*).

***Hollande, Hollandais, Hongrie, Hongrois**.—L'*h* est aspirée dans tous ces mots. Ne dites donc pas: *en n'Hollande, les z'hollandais*, mais *en Hollande, les hollandais*.

2. On disait autrefois *de l'eau de la reine d'Hongrie*; quelques personnes disent encore *de la toile d'Hollande, du fromage d'Hollande*: cet usage, dit Ch. Nodier, est celui des blanchisseuses et de l'office; il ne doit pas faire loi au salon.—Aujourd'hui on dit *de l'eau de la reine de Hongrie, de la toile, du fromage de Hollande*.—Prononcez *Holan-de* et non *Hol-lande* ni *Holan-te*.

***Hom**, interj., exclamation qui exprime le doute, la défiance: *hom! il est encore bien jeune*; prononcez *home*.

***Homard**, s. m., grosse écrevisse de mer: *un homard, des homards* et non *un n'homard, des z'homards*.—Prononcez *homare*.

***Honnête**, adj.—*Un homme honnête* est un homme poli; *un honnête homme* est un homme de probité.

Honneur, s., est masculin.

2. Ne dites pas: *on a érigé à Liège une statue à l'honneur de Grétry*, mais, *en l'honneur ou en honneur de Grétry*.

3. Ne dites pas: *cet élève fera de l'honneur à son professeur*; mais, ... *fera honneur à son professeur*.

4. Ne dites pas: *vous en avez de l'honneur*; mais, *cela vous fait honneur*.

Honoraires, s. m. pl.: voyez *gage*.

Honoré, ée, adj.—Ne dites pas: *en réponse à votre honorée du 24 juillet*; dites, *en réponse à votre lettre...*

***Honte, Honteux**.—L'h est aspirée: ainsi ne dites pas, *cela est t'honteux*, mais *cela est honteux* (en aspirant l'h).

2. Ne dites pas: *j'étais honteux pour me présenter ainsi*; dites, ... *de me présenter ainsi*.

Hôpital, s. m.: prononcez *hopital* (o bref). Voyez *o*.

***Hoquet**, mouvement convulsif de l'estomac; prononcez *hoquè*, et non *hoquette* ni *hiquette*, qui ne sont pas français.

Horloge, est féminin: *une horloge bien réglée* et non *un horloge bien réglé*.

2. Ne dites pas: *je l'ai attendu deux heures d'horloge*; dites, *deux heures durant*, ou *deux heures tout entières*.

Horrr, initial, fait toujours entendre les deux rr: *horreur, horrible, horriblement, horripilation*.

***Hors**, prép.—Ne dites pas: *j'ai lu hors d'un livre une anecdote fort amusante*; dites, *j'ai lu dans un livre...* (Fland.)

2. Ne dites pas: *on a cherché les plus beaux dehors*; dites, *on en a pris, on en a choisi les plus beaux*.

3. Ne dites pas: *il passe son temps à regarder hors de la fenêtre*; dites, *à regarder par la fenêtre*.

4. Ne dites pas: *je suis sorti hors de chez moi vers quatre heures*; mais, *je suis sorti de chez moi...*

5. Ne dites pas: *Monsieur est-il ici? non, il est hors ville*; dites, *il est absent, en voyage, à la campagne, il est sorti de la ville*.

6. Ne dites pas: *on lui a pris son argent hors de sa poche*; dites, ... *de sa poche*.

7. Ne dites pas: *je vais tirer mon mouchoir hors de ma poche*; dites, *de ma poche*, comme on dit, *tirer de l'argent de son coffre, de sa bourse, de sa poche; tirer l'épée du fourreau*.

8. N'employez pas *hors* qui est préposition pour *dehors* qui est adverbe; —*hors* doit toujours être suivi d'un complément: *hors d'ici, hors de la maison, hors du pays*. Lors donc que *hors* n'a pas de complément et qu'il devrait être placé isolément, il faut le remplacer par l'adverbe *dehors* qui correspond à *dedans*; dites donc: *votre père est-il à la maison? non, il est dehors*, et non, *il est hors*.—*Dehors*, de son côté, étant adverbe, ne peut pas avoir de complément; ne dites donc pas: *mon jardin est dehors de la ville* ou *dehors ville*, mais *hors de la ville*.—Il en est de même de *dans* et *dedans*; *avant* et *auparavant*; *sur* et *dessus*; *sous* et *dessous*, etc.

Hortensia, s., arbrisseau du Japon, est masculin: *un bel hortensia*.

Hostie, s. f., ne doit pas s'employer dans le sens de *pain à cacheter*; il ne se dit que du pain que le prêtre consacre à la messe.

Hôte, *hôtesse*, s., qui tient un cabaret, une auberge; celui qui vient manger; celui qui héberge, qui donne l'hospitalité ou qui est hébergé: prononcez *ôte* (*ô* long).

Hôtel, *hôtellerie*, *hôtelier*: prononcez *otel*, *otell'rie*, *otelier* (*o* bref): on dit *un hôtel* et non *une hôtel*.—Voyez *o* et *maison*.

***Houe**, s. f., instrument de fer, large et recourbé, qui a un manche de bois, et avec lequel on remue la terre en la tirant vers soi: *vigne labourée à la houe*.—Prononcez *hoû* (*ou* long) et non *hou-we*.

***Houer**, v. a., labourer une terre avec la houe: *il faut houer cette terre*.—Il est aussi neutre: *ce vigneron ne fait que houer toute la journée*.—

Prononcez *hou-er* et non *hou-wer*.

***Houille**, s. f.—Ne dites pas: *le marchand d'houille*, mais, *le marchand de houille* (*h* aspirée).

***Houp**, interjection pour appeler: prononcez *houpe*.

***Houpe, Huppe**.—Une *houpe* est un assemblage de laine, de fil qui se nomme autrement *gland*; (voyez *floche*); une *huppe* est une touffe de plumes que certains oiseaux portent sur la tête: *mettre des houppes à des chevaux de carosse; la houpe d'une ceinture, d'un bonnet*;—*la huppe* (et non *la houpe*) *d'une alouette*.—On dit aussi *huppé* dans ce sens: *poule huppée*.

***Houssard, Husard, Hussard**.—L'*h* est aspirée dans les trois mots: voyez *hussard*.

***Hoyau**, s. m., sorte de houe à deux fourchons, qui sert à fouir la terre.

Hubert, n. pr.—D'après nous, l'*h* devrait être aspirée, puisqu'elle l'est en wallon; cependant beaucoup de personnes la font muette.

***Huche**, s. f., grand coffre de bois dont on se sert principalement pour pétrir le pain et pour l'y serrer.

***Hue**, *huhau, hurhau*, (*h* aspirée), cri des charretiers pour faire avancer les chevaux et pour les faire tourner à droite. Voyez *dia*.

***Huée**, s. f., cri pour effrayer, se moquer.

***Huer**, faire des huées: prononcez *hu-é, hu-er* et non *hu-éïe, huwé, huwer*.

Huile à brûler: on dit plus généralement *huile de lampe, huile à quinquet*.

Huiles (*saintes*).—Les huiles dont on se sert pour l'extrême-onction et l'extrême-onction elle-même; dans ces acceptions, *huile* ne se dit qu'au pluriel: *ce malade a reçu les saintes huiles*, (et non *la sainte huile*).

Huissier, s. m., officier de justice: l'*h* est muette; dites donc *l'huissier, les (z') huissiers* et non *le huissier, les huissiers*.—Beaucoup de personnes,

même parmi celles qui ont reçu un certain degré d'instruction, aspirent imperturbablement l'*h* de ce mot et s'exposent ainsi au ridicule.

Huit.—On dit *le huit, le huitième*; nous étions *huit* (sans lier l'*s* avec *huit*):—*huit*, quoique écrit avec une *h* muette, n'admet pas plus d'élision ni de liaison que si l'*h* était aspirée.

2. Ne dites pas: *aujourd'hui, hier, demain en huit, en quinze*; mais, *d'aujourd'hui, de demain en huit, en quinze*. (Acad.)

3. Ne dites pas: *cela est arrivé aujourd'hui, hier en huit, en quinze, en trois semaines*; dites, *il y a aujourd'hui, il y a eu hier huit jours, quinze jours, trois semaines que cela est arrivé*. (Fland.)

4. Prononcez *huite* et non *houite*; le *t* ne se prononce pas devant une consonne: *huit personnes* (*hui personnes*.)

***Hulan**, s. m.: voyez *uhlan*.

***Hulotte** ou **Huette**, s. f., espèce de hibou.

Humeur.—Être *d'humeur à...*, marque l'inclination naturelle ou habituelle: *il n'est pas d'humeur à souffrir une insulte*;—être *en humeur de...* dénote une disposition actuelle qui n'est pas une habitude: *je suis en humeur de faire ce qu'on voudra*.

Humidité.—Ne dites pas: *les humidités sont plus nuisibles que les gelées*; dites, *l'humidité est plus nuisible...*

***Huppe**, s. f., oiseau: voyez *houppe*.

Hurluberlu, s. m., terme familier qui signifie inconsidéré, brusque, étourdi: *c'est un hurluberlu; agir en hurluberlu*.—Ne dites pas *hurluburlu* ni *hurtuberlu*.

***Hurter**, v. a. rencontrer durement, choquer, blesser: écrivez et prononcez *heurter*.

***Huy**, ville: prononcez *Huy* et non *Houy*.

Hydromel, boisson faite d'eau et de miel; ce mot est masculin: *l'hydromel est adoucissant*.

Hyène, s. f., loup d'Asie; l'*h* est muette: *l'hyène* et non *la hyène*.

Hyménée, mariage, est masculin ainsi qu'*hymen*: ne dites pas *hyménée*.

Hymne, est du masculin: *un hymne guerrier; Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous?*—Il s'emploie ordinairement au féminin, en parlant des hymnes qu'on chante à l'église: *entonner une hymne; chanter une belle hymne*.

Hypocondre, s. m., homme bizarre, mélancolique: prononcez *hypocondre* et non *hypocon-de* ni *hypo-conte* ni *hypocondère*.

I

I euphonique.—Dans certains dialectes wallons on intercale souvent un *i* entre deux voyelles qui se suivent dans le même mot ou entre deux mots placés l'un à la suite de l'autre; cet *i* que l'on pourrait appeler *euphonique*, semble avoir pour but de faire disparaître l'hiatus; mais, quoi qu'il en soit, il est fautif et il faut soigneusement l'éviter.—Prononcez donc *Caïn, Noé, Noël, Saül, Canaan, Napoléon, un-à-un, prier, prière, crier, oublier, oublieux, il cria, ils crièrent, ouvrier, linéaire*; et non, *Caïe-in, Noïé, Noïel, Saïul, Canaïan, Napoléïon, un-à-iun, pri-ier, pri-ière, cri-ier, oubli-ier, oubli-ïeux, il cri-ïa, ils cri-ïèrent, ouvri-ier, liné-ïaire*.—Dites encore: *cet homme est né à Ans, à Anvers*; et non, *à iAns, à iAnvers*;—*j'ai été à Ostende, à Arlon*, et non, *j'ai iété à iOstende, à iArlon*;—*il est allé avec son papa et sa maman*, et non, *il est allé iavec son papa iet sa maman*.

2. Cette sorte d'*i* est également fautive dans la prononciation du latin; vous direz donc *De-us, me-us, grati-a, glori-a, benedicti-o, di-es, terti-us, confite-or*, etc., et non, *De-ius, me-ius, grati-ïa, glori-ïa, benedicti-ïo, di-ïes, terti-ius, confite-i-or*.—Voyez *u*.

Ibidem, signifie dans le même lieu; *idem*, la même chose; *item*, de plus.—Prononcez *ibidème, idème, itème*.

Ichneumon, s. m. (rat, insecte), *ichonographie*, s. f., (plan d'édifice), *ichnographique*, adj.; *ichoreux*, *euse*, adj. (sérieux et âcre); *ichthyolithe*, s. m., (poisson pétrifié), *ichthyologie*, s. f., (histoire naturelle des poissons), *ichthyologique*, adj., *ichthyologiste*, s. m. (celui qui étudie l'ichthyologie), *ichthyophage*, s. m. (qui vit de poissons):—dans tous ces mots *ch* se prononce *k*.

Ici.—Ne dites pas: *ces livres ici, ces jours ici, ces enfants ici*, mais, *ces livres-ci, ces jours-ci, ces enfants-ci*.

2. Ne dites pas: *d'ici à là nous comptons deux lieues*; dites, *d'ici-là...*; mais il faut dire, *d'ici à demain, d'ici à Tongres*.

3. Ne dites pas non plus: *ici à Liège on dîne vers une heure*; mais, *à Liège on dîne vers une heure*.

Idéal, ale, adj.—L'Académie ne dit pas si cet adjectif a un pluriel masculin; Buffon a dit, *des êtres idéaux* et la plupart des grammairiens approuvent ce pluriel.—Prononcez *idéal* et non *idé-ial*.

Idée.—On a dans l'*idée* ce qu'on pense, ce qu'on croit; on a dans la *tête* ce qu'on veut, on y travaille: nos imaginations, nos espérances, nos pensées sont dans l'*idée*; nos desseins, nos projets, nos résolutions sont dans la *tête*.

2. Ne dites pas: *cela m'est sorti de l'idée*; dites, *de la mémoire*; ou bien, *était sorti de ma mémoire*; ou bien, *je n'y pense plus*.

3. Ne dites pas: *l'idée lui a pris d'aller à Verviers*, mais, *il lui a pris l'idée, l'idée lui est venue, il a pris la résolution, il a formé le projet de...*

4. Ne dites pas: *vous ferez mon habit une idée plus grand, une idée plus petit*; dites, ... *un peu plus grand, un peu plus petit*.

Idem, le même: prononcez *idème* et voyez *ibidem*, *item*.

Idiotisme.—C'est une façon de parler propre au génie particulier de chaque langue, et qui, traduite mot à mot dans une autre langue, passerait justement pour une locution barbare.

2. *Anglicisme*, idiotisme de la langue anglaise;

Flandricisme, idiotisme de la langue flamande;

Gallicisme, idiotisme de la langue française;
Germanisme, idiotisme de la langue allemande;
Hébraïsme, idiotisme de la langue hébraïque;
Hellénisme, idiotisme de la langue grecque;
Hispanisme, idiotisme de la langue espagnole;
Latinisme, idiotisme de la langue latine;
Lusitanisme, idiotisme de la langue portugaise;
Wallonnisme, idiotisme de la langue wallonne.

Prononcez, *idiotis-me*, *wallonnis-me*, *flandricis-me*, *gallicis-me*, etc.; et non, *idiotisse*, *wallonnisse*, *flandricisse*, *gallicisse*, ni *idiotim-se*, *wallonnim-se*, *flandricim-se*, *gallicim-se*.

Idole, s., est féminin: *une idole de bois*; on le faisait autrefois du masculin.

Ie.—*I*, suivi d'un *e* muet, se prononce long et l'*e* ne se fait pas entendre du tout; il faut se garder aussi de faire sentir un second *i* après l'*i*: *Marie*, prononcez *Marî* (*î* long); *vie*, *vî* (*î* long); *envie*, *envî* (*î* long); *Julie*, *Julî* (*î* long); *Italie*, *Italî* (*î* long); *il crie*, *il crî* (*î* long); *je me fie*, *je me fî*, (*î* long); *je publie*, *je publî* (*î* long); *punie*, *punî* (*î* long); *crucifiement*, *crucifîment* (*î* long); *maniement*, *manîment* (*î* long); *je prierai*, *je prîrai* (*î* long), etc.—Mais ne prononcez pas: *Mariïe*, *viïe*, *enviïe*, *Julïe*, *Italiïe*, *il criïe*, *je me fiïe*, *je publiïe*, *crucifiïement*, *maniïement*, *je priïerai*, etc.—Voyez *ée*, *oue*, *ue*.

Ié, Ier, Iez.—Prononcez *ami-ti-é*, *cabare-ti-er*, *charcu-ti-er*, *vous achem-ti-ez*, *vous je-ti-ez*, etc., et non, *cabaretechier*, *amitchié*, *charcu-tchier*, *vous achem-tchiez*, *vous je-tchiez*, etc.—Voyez *ti* et *di*.

2. Prononcez de même: *pa-nier*, *de-nier*, *cordons-nier*, *der-nier*, *doua-nier*; *vous don-niez*, *vous son-niez*, *nous son-nions*, etc.; et non, *pa-gnier*, *de-gnier*, *cordons-gnier*, *der-gnier*, *doua-gnier*; *nous don-gnions*, *nous son-gnions*, *vous don-gniez*, *vous son-gniez*, etc.—Voyez *ni*.

Igname, s. m., (plante), *igné*, *ée*, adj., (de feu), *ignicole*, adj. (qui adore le feu), *ignition*, s. f. (combustion):—dans tous ces mots on prononce le *g* dur: *igh'name*, *igh'né*, *igh'nicole*, *igh'nition* (à peu près comme *ikname*, *ikné*, *iknicole*, *iknition*).

Ignorer, *ignorant*, *ignominie*: prononcez *i-gnorer*, *i-gnorant*, *i-gnominie*, et non, *igh'norer*, *igh'norant*, *igh'nominie*, ni *ign'norer*, *ign'norant*, *ign'nominie*, ni *ih'norer*, *ih'norant*, *ih'nominie*.—Voyez *gn*.

Il pour On.—Les flamands disent *il sonne*, pour, *on sonne*; *il frappe*, pour, *on frappe*, etc.

2. *Il* (impers.) se dit des choses inanimées et *on*, des personnes.

3. **Il y a**.—Ne dites pas: *c'est aujourd'hui un an que mon père est mort*; mais, *il y a aujourd'hui un an...* (Fland.)

Ill, au commencement des mots, ne se mouille pas; il en est de même des terminaisons *illaire*, *illation*;—au contraire, *illard*, *illet*, *illot*, *illac*, se mouillent toujours.

Illégal, *illégitime*, *illettré*, *illicite*, *illinois*, *illisible*, *illumination*, *illuminer*, *illustre*, *illustrer*, *Illyrie*:—dans tous ces mots les deux *ll* se prononcent;—le plur. masc. de *illégal* est *illégaux*.

Illisible.—Voyez *inlisible*.

Illustré, *ée*, adj.—*Un ouvrage illustré* est un ouvrage orné de gravures, lithographies, portraits, etc.

Imaginer, *s'imaginer*.—Imaginer, c'est se représenter quelque chose dans l'esprit, créer, inventer. Ce verbe ne doit jamais être suivi de *que* ni d'un infinitif; on ne doit pas dire: *j'imagine qu'il le fera*; *il imagine qu'il est recherché*; on doit dire: *je m'imagine que... il s'imagine être recherché*.—Mais, on *imagine des tours*, *des expédients*, *de nouveaux procédés*, etc., c'est-à-dire, on les invente.

2. *S'imaginer*, v. a. pr., c'est se figurer une chose, croire, penser, présumer, se persuader; les pronoms *me*, *te*, *se*, etc., sont régimes indirects, et par conséquent le participe ne s'accorde jamais avec eux: *ce n'est pas aussi difficile que vous vous l'imaginiez*.

3. *S'imaginer* ne demande point de préposition devant l'infinitif qui suit: on dit, *il s'imagine être un grand docteur* et non, *d'être un grand docteur*.

Iman, s. m., prêtre turc; prononcez *iman* et non *imane*.

Imbroglia, s. m., confusion; prononcez *imbroillo*, ou *imbroille*, sans faire sentir l'*i* de *io* et en mouillant le *gl*.

Imiter.—On dit *imiter l'exemple* ou *suivre l'exemple de quelqu'un*. (Acad.)

Immaculé, ée, adj., sans tache de péché.—Dans ce mot et dans tous ceux qui commencent par *imm*, on prononce les deux *mm* et l'*i* conserve le son qui lui est propre (*ime'maculé*, *ime'mense*, etc., et non *ain-maculé*, *ain-mense*).

Immanquable, adj., infaillible; prononcez *ime-manquable*, comme *immense* et non *ain-manquable*. Toutefois, Lévy et Bescherelle donnent cette dernière prononciation.

Immédiat, adj.—On ne prononce pas le *t*.

Imminent, te, adj.: voyez *éminent*.

Immoral, ale, adj.—L'Académie ne donne point d'exemple du pluriel masculin; cependant rien n'empêche de dire *immoraux* comme on dit *moraux*.

Impardonnable, Pardonnable; Excusable, Inexcusable.—Une faute est *pardonnable* ou *impardonnable*, parce qu'on dit *pardonner une faute*;—une personne n'est ni l'un ni l'autre, parce qu'on ne dit pas *pardonner une personne*;—mais une personne est *excusable*, *inexcusable* et *une faute* l'est également, parce qu'on dit *excuser quelqu'un*, *excuser quelque chose*.

Imparfait de l'indicatif.—Les flamands sont exposés à employer *l'imparfait de l'indicatif* pour le *passé défini* ou le *passé indéfini*; ainsi ils diront: *je recevais cette semaine une lettre de mon frère*; au lieu de, *j'ai reçu cette semaine...*;—*j'écrivais hier, la semaine dernière une lettre à mon père*; au lieu de, *j'écrivis hier, la semaine dernière une lettre...*—Pour éviter ces sortes de fautes, il est important de bien connaître les règles touchant l'emploi de *l'imparfait* ainsi que du *passé défini* et du *passé indéfini*.

2. Or, l'imparfait de l'indicatif affirme une chose comme ayant eu lieu en même temps qu'une autre chose: *j'ai appris que vous étiez malade la semaine dernière; vous écriviez quand je suis entré; je jouais pendant que vous faisiez vos devoirs.*—Le *passé défini* affirme une chose comme ayant eu lieu dans une période de temps *entièrement passée*, au moment où l'on parle: *je reçus une lettre l'année dernière, le mois passé, la semaine dernière, hier.* Mais on ne dira pas: *je reçus une lettre cette semaine*, parce que la semaine où l'on est, n'est pas entièrement écoulée. On ne dira pas même: *je reçus une lettre ce matin*, parce que, pour employer le *passé défini*, il faut au moins une nuit d'intervalle entre le moment où l'on parle et celui où la chose a eu lieu.

Le *passé indéfini* affirme une chose comme ayant eu lieu dans un temps qui est ou qui n'est pas entièrement écoulé: *j'ai reçu une lettre la semaine dernière; j'ai reçu une lettre cette semaine.*

3. Les flamands doivent également éviter un autre écueil: c'est de remplacer régulièrement leur *imparfait* par le *passé défini*, lequel a, comme nous venons de le voir, son emploi bien déterminé: *je jouai, quand vous faisiez vos devoirs; vous écrivîtes, quand je suis entré*, etc.

Imparfait du subjonctif.—C'est une faute d'employer le conditionnel présent ou passé au lieu de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif après les verbes qui gouvernent le subjonctif: *je voudrais que vous iriez*

porter cette lettre à la poste; j'aurais voulu que vous seriez rentré à dix heures; dites, je voudrais que vous allassiez...; j'aurais voulu que vous fussiez rentré...—Cet emploi vicieux du conditionnel pour le subjonctif a lieu ordinairement après un verbe employé lui-même au conditionnel.

2. Beaucoup de personnes prononcent la première et la deuxième personnes de l'imparfait du subjonctif comme la première ou la deuxième personne du passé défini: *que j'aima, que tu aimas* pour *que j'aimasse, que tu aimasses*;—*que je finis, que tu finis*, pour *que je finisse, que tu finisses*;—*que je reçus, que tu reçus* pour *que je reçusse, que tu reçusses*;—*que je rendis, que tu rendis*, pour *que je rendisse, que tu rendisses*.

Impartial, adj., qui est juste, qui n'est ni pour ni contre quelqu'un; *partial*, qui est injuste, qui est pour ou contre quelqu'un; *impartialité*, qualité de celui qui est impartial; *partialité*, qualité de celui qui est partial. —Nous avons souvent entendu confondre ces mots.

2. L'Académie ne donne point d'exemple du plur. masc.; La Harpe a dit, *des juges impartiaux*:—en général les grammairiens approuvent ce pluriel. —Le plur. masc. *partiaux* (de *partial*) est peu usité.

Impasse, s. féminin.—C'est une rue sans issue, ou un *cul-de-sac* (prononcez *cu-de-sac*).—*Impasse* ne signifie nullement *impolitesse, injure, insulte, outrage, passe-droit*.

Implicitement, Explicitement.—*Explicitement* signifie, d'une manière explicite, développée, en termes clairs, formels, précis, en toutes lettres: *ce criminel a explicitement demandé sa grâce*.—*Implicitement* signifie, d'une manière implicite, enveloppée, c'est-à-dire, en termes qui ne sont ni exprès, ni formels, ni clairs: *il m'a fait implicitement entendre que je pouvais compter sur lui*.—Il faut en dire autant des adjectifs *implicite* et *explicite*.

Impoli, Grossier, Rustique: voyez *rustique*.

Import, dans le sens de *montant*, n'est pas français: *je vous paierai le montant de vos fournitures* et non *l'import*.

Importer, Exporter.—On *importe* quand on fait arriver dans son pays les productions, les marchandises étrangères: *on importe en Belgique le café, le thé*.—On *exporte*, quand on transporte des marchandises, des

productions hors d'un pays: *la Belgique exporte des armes à feu en Asie, en Amérique*, etc.—La différence que nous venons d'établir, s'applique aux substantifs *importation* et *exportation*.

Imposer, En imposer.—*Imposer*, c'est inspirer du respect, de la crainte (c'est être *imposant*): *la figure de cet homme impose*.—*En imposer* a été pris souvent dans le même sens, mais il signifie plus exactement *tromper, surprendre, abuser, en faire accroire*: *ne le croyez pas, il en impose; il m'en avait imposé par son air de douceur*.

Impossible, adj.—Ne dites pas: *il m'est impossible de pouvoir vous rendre ce service* (pléon. vic.); dites: *il m'est impossible de vous rendre ce service*, ou *je ne peux pas vous rendre ce service*.

Imprégner, *imprégnation*: mouillez *gn*, comme dans *ensei-gner*; cependant, quelques grammairiens prétendent qu'il faut prononcer *impreghnation* (*g* dur).

Impression.—Ne dites pas: *ce discours m'a fait impression*, mais, *a fait impression sur moi, m'a impressionné*.

Impromptu, s. m., ce qui se fait sur-le-champ; vers improvisés: prononcez *impromptu*.

L'Académie écrit *impromptu*; d'après elle, il s'écrit sans *s* au pluriel; cependant elle fait remarquer que quelques-uns l'écrivent avec une *s*: *des impromptus* (en un seul mot). Nous ferons observer toutefois que *impromptu*, conservant sa forme latine, ne peut pas prendre d'*s* au pluriel.

In: voyez *in-douze*.

Inanimé (*cadavre*), pléonasme vicieux; dites simplement *cadavre*.

Inattention.—Ne dites pas: *c'est faute d'inattention qu'il a laissé passer cette faute sans la corriger*; c'est en effet à cause de son inattention (et non par défaut d'inattention, ou à cause de son attention), qu'il a laissé passer la faute; dites, *c'est par inattention ou faute d'attention qu'il a laissé passer...*—Voyez *faute*, 2.

Incendie, est masculin: *il ne faut qu'une étincelle pour allumer un grand incendie*.

2. Ne dites pas: *compagnie d'assurance contre incendie*; dites, *contre l'incendie*.

Incessamment, signifie *sans cesse*: *il travaille incessamment*.—Il signifie aussi *sans délai, au plus tôt*: *nous partirons incessamment; cet ouvrage paraîtra incessamment*.—Ne dites donc point: *nous partirons très-incessamment, cet ouvrage paraîtra très-incessamment*, car cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt*, ce qui est absurde.

Inclus, Incluse, part. passé du verbe inusité *inclure*.—*Ci-inclus*: cette locution s'emploie comme *adverbe* (et reste par conséquent invariable), lorsqu'elle précède le verbe ou le substantif: *vous trouverez ci-inclus copie du contrat; ci-inclus, vous trouverez copie du contrat*.—Néanmoins, si le substantif est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif, *ci-inclus* est *adjectif* et s'accorde, pourvu toutefois qu'il ne commence pas la phrase: *vous trouverez ci-incluse la copie du contrat* et *ci-inclus la copie du contrat*.—Après le substantif, *ci-inclus* est toujours adjectif: *la lettre ci-incluse*.—Ces observations s'appliquent également à la locution *ci-joint*.

Incognito, s. m., sans être connu: mouillez *gn* comme dans *agneau* et ne dites pas *incogh'nito, incoknito*. (Acad.)

Inconnu, demande la préposition *à* devant son régime, tandis que *connu* demande la préposition *de*: *il est inconnu à tout le monde; il est connu de tout le monde*.—Cependant, en poésie et dans le style soutenu, on peut mettre *de* devant le régime *d'inconnu*: *l'hymen est inconnu de la pudique abeille*. (DELILLE.)

Inconsolable, adj.—L'Académie ne le dit pas seulement des personnes, elle le dit aussi de la douleur: *homme inconsolable, douleur inconsolable*.—Prononcez *inconçolable*. (*s* dure) et non *inconzolable* ni *inconsolape*.—Voyez *consolable*.

Indemne, adj., dédommagé; prononcez *indèm'ne*.

Indemniser (dédommager), *indemnité* (dédommagement); prononcez *indam'nizer, indam'nité*.

Index, s. m., table d'un livre, deuxième doigt; prononcez *indekce* et non *indêke*.

Indice, signe apparent, est masculin: *j'en ai de grands indices*.

Indigeste, adj.: voyez *digestion*.

Indigestion, s. f., défaut de digestion; prononcez *ti* comme dans *menti*: *indiges'thion* et non *indigècion*; il en est de même de *digestion*, *combustion*, *mixture*, *suggestion*, *question*, *bastion*, *Ephestion*, *Péthion*.—Voyez *digestion* et *digestif*.

Indigne: voyez *digne*.

Indignité, s. f.—Prononcez *indi-gnité* (en mouillant *gn*) et non *indign'nité* ni *indigh'nité*—Voyez *gn*.

Indomptable, *indompté*: voyez *dompter*.

In-douze, *in-dix-huit*, *in-quarto*, *in-vingt-quatre*; *in-trente-deux*, *in-folio*: prononcez *ain-douze*, *ain-dix-huit*; *ain-quarto*, etc., et non *ine-douze*, *ine-dix-huit*, *ine-quarto*.—*In-octavo*: prononcez *ine-octavo*.

Induire à erreur, **Induire en erreur**.—*Induire à erreur*, c'est être la cause volontaire ou involontaire de l'erreur où tombe une personne: *il fut induit à erreur par un faux bruit*.—*Induire en erreur*, c'est tromper à dessein, avec intention: *il voulait m'induire en erreur*. (Acad.)

Indulgent.—On dit *indulgent pour* ou *envers*: *il est indulgent pour ses amis*, *envers ses enfants*;—*indulgent à* se dit aussi, mais il est peu usité.

Indult, s. m., privilège ecclésiastique; prononcez *indulte* et non *indule*.

Inénarrable, adj., qu'on ne peut conter; prononcez *inénar'nable*, en faisant sentir les deux *rr*.

Inestimable, adj.—Ce mot veut dire *qui ne peut pas être estimé* à cause de son grand prix: *un diamant d'une valeur inestimable*, *un service inestimable*.—Ce serait donc un barbarisme de faire de ce mot le contraire d'estimable, qui n'est pas estimable, qui n'est pas digne d'estime.

Inexact, adjectif, qui n'est pas exact; prononcez *inexac-te*.

Inexpugnable, adj., qu'on ne peut prendre d'assaut; prononcez *inekspugh'nable* (*g dur*).

Inextinguible, adj., qu'on ne peut éteindre; prononcez *inekstinguible* (ui diphth.) et non *inekstinghibile*, ni *inekstinghouible*.

Infaisable, adj., non faisable: prononcez *infesable* et non *infaisable* ni *infèsable*.

Infect, adj., puant, corrompu: prononcez *infecte* et non *infèke*.

Infection.—Ne dites pas: *c'est une infection* en parlant de mauvaise odeur; dites, *c'est une infection* (*infect*, *infecter*, *infection*).

Infecter, Infester.—*Infecter* (*infect*), c'est corrompre ou incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux ou de venimeux: *ces égoûts infectent la ville de leurs émanations délétères; il nous infecte de son haleine; le choléra a infecté toute la province; il infecta le pays de sa pernicieuse doctrine*. (Acad.)—*Infester*, c'est ravager tourmenter par des actes fréquents de violence et de brigandage: *les pirates infestaient toutes les côtes; le pays était infesté par des brigands*.

Infinité, employé seul ou avec un pluriel veut le verbe au pluriel: *une infinité sont d'avis; une infinité de personnes ont péri*. Mais si ce mot est suivi d'un collectif singulier, le verbe se met au singulier: *une infinité de monde est venue le voir; une infinité de peuple a pris les armes*. Précédé de *en*, il régit le pluriel: *il y en a une infinité qui disent* (sous-entendu *de gens*).—Cette remarque est applicable aux collectifs partitifs et aux adverbes de quantité, *un grand nombre, une foule, peu, beaucoup, toute sorte, toute espèce*; ainsi l'on dira: *toute sorte de monde est venu; toute sorte de personnes sont venues*.

Inflammation: ne dites pas *enflammation*.

Inform.—On informe *quelqu'un de quelque chose*; ne dites donc pas: *j'informe que*, mais, *je vous informe de...*, *j'informe le public de...*—*Inform* ne peut jamais être suivi de *que*, par la raison que la proposition qui suit ce *que* tiendrait lieu de régime direct d'*inform*, ce qui ne serait pas correct (on informe quelqu'un de *quelque chose*). Dites donc *j'ai l'honneur de vous informer de tel fait, de telle circonstance*, et non, *j'ai l'honneur de vous informer que*, phrase vicieuse adoptée à tort par nos administrations.—Si l'on ne peut pas remplacer le *que* par *de* suivi d'un substantif, il faut

remplacer *informer* par un autre verbe, tels que *annoncer*, *faire savoir*, *donner avis*, *porter à la connaissance*, etc. Voyez *prévenir*.

Ingrédient, s. m., partie d'un mélange; prononcez *ingrédi*an et non *ingrédi*ain.

Inhérent, *inhérence*: prononcez *iné*ran, *iné*rence.—*Adhérent*, *incohérent*, *incohérence*; prononcez *adé*ran, *incoé*ran, *incoé*rance.

Inhibition, s. f., défense: prononcez *inib*ition.

Inhumer (enterrer), *inhumation* (action d'enterrer), *inhumain*, *inhumanité*; prononcez *inumer*, *inumat*ion, *inuman*, *inumanité*.

Initial, *ale*, adj.—L'Académie ne donne point d'exemple du plur. masc.—Dumarsais, Beauzée, Boinvilliers et quelques autres grammairiens, disent *initials*.—Prononcez *inicial*, *inicier*, *iniciation* (*initier*, *initiation*).

Inlisible, **Illisible**.—L'Académie admet ces deux mots comme parfaitement synonymes; mais l'usage a consacré le dernier: *écriture illisible*.—Quelques grammairiens pourtant s'ingénient à établir une différence entre ces deux mots: *illisible*, se dirait de l'écriture qu'on ne peut pas lire; *manuscrit illisible*;—*inlisible* se dirait d'un ouvrage ennuyeux à lire, d'un style fatigant: *ce poème est inlisible*.—Nous croyons que généralement on ne tient pas compte de cette nuance et que *illisible* est à peu près exclusivement usité.

Inn, au commencement des mots: les deux *nn* se font sentir excepté dans *innocent* et ses dérivés.

Innocent, dans le sens de, qui a l'esprit faible, borné, est français: *c'est un innocent*, *un grand innocent*; *vous faites l'innocent*. (Acad.)

Innommé, adj., sans nom: prononcez *ine'*nomé et non *ain-*nomé.

Innover (introduire des nouveautés), *innovation*: prononcez les deux *nn*.

In-octavo, s. et adj.: prononcez *ine-*octavo. Voyez *in-*douze.

Inonder, Inondation: ne prononcez qu'une *n* et ne dites pas *in'-nonder*, *in'-nondation*.

In-partibus (on sous-entend *infidelium*), se dit de celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles: *évêque in-partibus*:—prononcez *ine-partibuce*.

In-petto, adv., dans l'intérieur du cœur, en secret: *cardinal nommé in-petto*; prononcez les deux *tt*, *ine pet'to*.

In-plano, s. m., se dit du format d'un livre où la feuille imprimée ne contient qu'une page de chaque côté: prononcez *ine-plano*.

Insatiable, adj., qu'on ne peut rassasier: prononcez *inçaciable* et non *inçathiable*, ni *inçaziable*.—On dit aussi *irrassatiable*, mais ce mot est peu usité.

Insçu (à *l'*): on écrit plus souvent et mieux *insu*.

Insecte, petit animal articulé, est masculin: *un chétif insecte*.—Prononcez *insek-te* et non *insèque*.

Insigne, *insister*, *insurgé*, *insurrection*, *insipide*, *insulter*: prononcez l'*s* dure comme dans *insensé* et non comme *z* dans *désirer*.

Insipide, adj., qui n'a nul goût, nulle saveur.—C'est une faute d'employer *insipide*, dans le sens de *sciant*, *ennuyeux*, *importun*, *insupportable*, *impatissant*, et de dire, *voilà des enfants bien insipides*, au lieu de, *bien ennuyeux*, *bien insupportables*, *bien impatientants*, etc.

Instinct, s. m., esprit des animaux; prononcez *instin*, et non *instinke*.

Institut, s. m., établissement où l'on enseigne une ou plusieurs sciences, un ou plusieurs arts; ce mot n'est pas français dans ce sens et ne figure dans aucun dictionnaire; dites *école de commerce*, *école de médecine*, *école normale*, *école militaire*, etc.—Il faut en dire autant de *institut d'enseignement*; dites, *école*, *collège*, *pensionnat*, *maison d'éducation*, selon le sens.—Cependant le mot *institution*, pour signifier un établissement destiné à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, est aujourd'hui consacré par l'usage et figure dans de bons dictionnaires: *institution de jeunes gens*, *institution de demoiselles*, *chef d'institution*.

Instrument: voyez *jouer*.

Insulter.—*Insulter quelqu'un*, c'est l'outrager de faits ou de paroles: *il l'a insulté publiquement*.—*Insulter à*, c'est manquer à ce qu'on doit aux personnes ou aux choses: *il ne faut pas insulter aux malheureux; il ne faut pas insulter à leur misère*.

Intact, adj., auquel on n'a pas touché: prononcez *intak-te* et non *intake*.

Intellect, s. m., intelligence: prononcez *intel-lek-te*;—*intellect*, *intellectuel*, *intelligence*, *intelligent*, *intelligible*, *intelligiblement*: dans tous ces mots on fait sentir les deux *ll*.

Intention.—Ne dites pas, *je suis d'intention*; mais, *j'ai l'intention de faire telle chose*.

Interdire, se conjugue comme *médire*: *vous interdisez* et non *vous interdites*.

Intérêt, s. m.—Ne dites pas: *ce domestique est sur les intérêts de son maître*; dites, *ce domestique soigne les intérêts, a à cœur les intérêts de son maître*.

Intérim, s. m., entretemps: prononcez *ain-térime* et non *ine-térime*; il ne s'emploie pas au pluriel.

Interjeter, v. a.—Il ne double point le *t* devant un *e* muet, comme *jeter*: *ils interjètent appel de ce jugement*.

Interligne, est masculin, excepté lorsqu'il se dit des lames de métal que, dans les imprimeries, on place entre les lignes pour les séparer et les maintenir: *écrire dans un interligne; la largeur d'une interligne*.

Interpeller, Interpellation, requérir, sommer, action de...: prononcez les deux *ll*.

Interrègne, s. m., intervalle de deux règnes: prononcez les deux *rr*.

Interroger, *interrogation*, *interrompre*, *interruption*, *interrupteur*:—dans ces mots et leurs dérivés, on ne prononce qu'une *r*.

Interstice, intervalle de temps; ce mot est masculin: *les interstices sont remplis*.

Intervalle, est masculin: *ce fou a de bons intervalles*.

Introït, s. masculin, prière au commencement de la messe: prononcez *aintro-ite* et non *inetroïte* ni *intro-iït*.

Intrus, participe passé du verbe inusité *intrure*, qui est introduit contre le droit dans quelque dignité ecclésiastique; prononcez *aintru* et non *intruce*; le féminin est *intruse*.—Il est adjectif et substantif.

Invectiver, dire des choses injurieuses, est un verbe neutre; on ne doit donc pas dire *invectiver quelqu'un*, mais, *invectiver contre quelqu'un* comme on dit *invectiver contre le vice*.

Inventaire, pour signifier ce plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de légumes, de poissons, etc.; ce mot n'est pas français; il faut dire *éventaire* (s. m.): voyez **ce mot**.

Inventeur, fait au féminin *inventrice*.

Inviter, suivi d'un infinitif, demande la préposition *à*: *il m'a invité à dîner*. (Acad.)

Invoquer, Évoquer.—On *évoque* les morts;—on *n'invoque* que Dieu, les saints, les vivants, les choses inanimées.

Ipécacuana, s. m., racine brune ou grise; ne dites pas *ipicacuana*.

Irai.—Ne dites pas: *j'irai z'à Stavelot demain*, mais *j'irai à...*; la terminaison *ais* appartient à l'imp. de l'ind. et au condit. prés. et non au futur simple.

Iris, arc-en-ciel, plante, est masculin; on l'a fait autrefois du féminin.—*Iris*, personnage mythologique (messagère de Junon), est féminin.—Prononcez *irice* dans les deux cas.

Irr, au commencement des mots:—on fait sentir les deux *rr*: *ir'riter*, *ir'résistible*, *ir'récusable*, *ir'ruption*, etc.

Irruption, s. f.: voyez **éruption**.

Isle, s. f., *islot*, s. m.; écrivez et prononcez *île*, *îlot*.

Isme, Iste, à la fin des mots.—Prononcez distinctement l's et l'm ainsi que l's et le t: *catéchis-me*, *schis-me*, *barbaris-me*, *wallonnis-me* et non *catéchisse*, *schisse*, *barbarisse*, etc., ni *catéchim-se*, *schim-se*, *barbarim-se*. —Prononcez de même *catéchis-te*, *calvinis-te*, *résis-te*, *persis-te*, *Baptis-te*, et non *catéchisse*, *calvinisse*, etc.—Voyez *finale*s.

Israël.—Prononcez *Is'ra-èle* et non *Is'raiële* ni *I-zraèle*, *Isra-ële* (é fermé).

Isthme, s. masculin, langue de terre entre deux mers; prononcez *is'me*. —*Isthmique*, prononcez *is'mique*.

Italianisme, Italicisme, Italisme, idiotisme de la langue italienne; ces trois mots sont français, mais *italicisme* est préférable.—Prononcez *italicisme* et non *italcisse* ni *italicim-se*: voyez *idiotisme*.

Item, adv., de plus: prononcez *itème*. Voyez *ibidem*, *idem*.

Ivoire, est masculin: *cet ivoire est bien blanc*.

Ivraie, s. f., mauvaise herbe: prononcez *ivrai* (*ai* long) et non *i'vrai-ïe*.

Ivre, adj.—Ne dites pas: *il s'est fait ivre*, pour *il s'est enivré*; cela signifierait, *il a feint d'être ivre*.

2. *Ivre-mort* et *mort-ivre*, font au féminin *ivre-morte*, *morte-ivre*, et au pluriel *ivres-morts*, *morts-ivres*, *ivres-mortes*, *mortes-ivres*.

Ivresse, s. f., se dit au pluriel dans le sens de *passions*: *le réveil suit de près vos trompeuses ivresses*. (J.-B. ROUSSEAU.)

2. Il peut également s'employer au pluriel dans le sens propre, d'après Laveaux, pour signifier des états d'ivresse particuliers et distingués les uns des autres: *dans ses fréquentes ivresses, il ne connaît plus personne*.

Ivrogne, adj. et s. m.—Le féminin correspondant est *ivrognesse*.

J

J.—*Je* ne doit pas se prononcer *che*; où *suis-je*, *que dis-je*, *j'ai jeté*, *se déjeter*, etc., et non, où *vais-che*, *que dis-che*, *j'ai cheté*, *se décheter*. (Wall.)

Jaconas, s. m., espèce de mousseline: *une robe de jaconas*; l's ne se prononce pas.—*Jaconade* n'est pas français.

Jadis, adv., autrefois.—Il s'emploie quelquefois adjectivement avec le mot *temps*: *les bonnes gens du temps jadis*; *cela était bon au temps jadis*: cet emploi est familier. (Acad.)—Prononcez *jadice*.

Jais, s. m., bitume d'un noir luisant.—Ne dites pas: *cela est noir comme un geai*, mais, *comme jais* ou *comme du jais*.—Voyez *geai*, *jaune* et *lait*.—Prononcez *jè* (long).

Jalouser.—Ce verbe est actif et il faut dire: *ce marchand jalouse ses concurrents* (et non *contre*, ou *sur ses concurrents*); *les gens du même métier se jalourent entre eux* (et non *jalourent l'un contre l'autre*, *l'un sur l'autre*).

Jalousie.—Gardez-vous bien d'écrire ou de prononcer *jalouserie*.

Jamais.—Prononcez *jamais* et non *jamain*.

Jambe.—Ne dites pas: *mettre la jambe à quelqu'un pour le faire tomber*; dites, *donner le croc-en-jambe à quelqu'un*...—Le *c* de *croc* se prononce fortement; prononcez *jambe* et non *jampe*.

Jambonneau, s. m., petit jambon: *jambonnet* n'est pas français.

Jarreté, qui a les jambes de derrière tournées en dedans et si peu ouvertes que les jarrets se touchent presque en marchant: *je ne veux point de ce mulet, il est jarreté*.—Ne dites point *jarreteux* ni *jerreteux*.

Jauger, mesurer un vase pour voir s'il est de la mesure dont il doit être; ne dites ni *jaucher* ni *gauger*.

Jaune.—Ne dites pas: *il est jaune comme un safran*, mais, *comme safran* ou *comme du safran*.

2. Ne dites pas: *ces poires sont jaunes*, mais, *sont mûres*.

Je.—Lorsqu'on élide l'*e*, il faut se garder de prononcer *je* comme *che*: *il faut que je fasse mes devoirs* et non, *que ch'fasse mes devoirs*.

Jésus.—Voyez *antechrist* et *Christ*.

Jet d'eau, eau qui jaillit d'un tuyau; ne dites pas *jeu d'eau*, qui est français, mais qui a un sens plus particulier.

2. *Jet*, dans le sens de *levure*, n'est pas français.

Jeter.—Ne prononcez pas le *j* placé devant un *e* muet comme un *che*: *je l'ai jeté* (*jeté* et non *ch'té*) *par la fenêtre*; nous *jetons* (et non nous *ch'tons*), vous *jetez* (et non vous *ch'tez*), *je jetterai* (et non *je ch'terai*).—Il en est de même du substantif *jetée* et des dérivés de *jeter*.—Voyez *je*.

Jeu, s. m.—Ne dites pas: *je ne puis plus jouer qu'un jeu*; dites, *je ne puis plus jouer qu'une partie*.

Jeune, peu âgé: prononcez *jeune* (*eu* bref);—*jeûne*, abstinence, prononcez *jeûne* (*eû* long);—prononcez de même *jeûner*, *jeûneur*, *déjeuner* (*déjeuner* s'écrit sans accent circonflexe.)

2. Quand l'adjectif *jeune* est précédé de l'article, on ne peut pas le placer indifféremment devant ou après le substantif: *le jeune Pline* signifie que Pline n'est pas âgé, tandis que *Pline-le-Jeune* se dit pour le distinguer de *Pline-l'Ancien*.

3. On dit *jeune homme* au singulier et *jeunes gens* au pluriel; quand il s'agit de filles, on dit mieux aujourd'hui *jeune personne*, *jeunes personnes* que *jeune fille*, *jeunes filles*.

4. Ne dites pas, *un vieux jeune homme*, pour désigner un homme d'un certain âge qui vit dans le célibat; dites, *un vieux garçon*, *un vieux célibataire*; dites de même *une vieille fille*, *une vieille demoiselle*:—*célibataire* ne se dit pas des femmes.

5. Ne dites pas: *du fromage jeune, du beurre jeune*; dites, *du fromage, du beurre frais, nouveau*.

6. *Jeune*, employé comme substantif, ne peut pas se dire d'un animal nouvellement né; il faut se servir du mot *petit* dans cette acception: *les petits* (et non *les jeunes*) *d'une chatte, d'un pigeon, d'un corbeau*.—Cependant en parlant de grives, de perdrix, par exemple, on pourrait dire: *les jeunes sont tendres et délicates, tandis que les vieilles sont plus coriaces*.—Ici *jeune* est pris comme adjectif et est opposé à *vieux*.

Jeunesse, s. f.—Ne dites pas: *laissez rire ces jeunesses, c'est leur âge*; dites, *laissez rire ces jeunes gens*, ou bien, *ces jeunes personnes*, selon le cas.

Joailler, s. m., qui fabrique et vend des bijoux; ne dites pas *jouailler*:—*jouailler*, c'est jouer petit jeu.

Jockey, s. m., mot anglais.—Prononcez *jokè*.

Joint, te: *ci-joint*: voyez *ci-inclus*, au mot *inclus*.

Jointée, s. f., autant que les deux mains rapprochées peuvent contenir: *une jointée d'orge, une jointée d'avoine*.

Joli, Beau.—*Joli*, offre l'idée de quelque chose de gentil, qui plaît; *beau* se dit de ce qui est grand, de ce qui inspire de l'admiration.—D'où il suit que *joli* ne peut pas se dire d'une composition large et sérieuse ou d'une scène grandiose de la nature; ne dites donc pas: *Athalie est une jolie tragédie; la mer, le lever du soleil est une jolie chose*, etc.; dites, *Athalie est une belle tragédie...* Mais vous direz très-bien: *Perrault a écrit de jolis contes; Lafontaine a fait de jolies fables*, etc.

2. Ne dites pas: *voilà un joli enterrement*;—*joli* en effet exclut toute idée de tristesse, de douleur; dites, *un bel enterrement*.

Joliment, adv., se dit dans un langage très-familier pour *beaucoup, extrêmement*: *il l'a joliment puni; vous vous êtes joliment trompé*. (Acad.)—Beaucoup de personnes font un étrange abus de ce mot et disent par exemple: *il a joliment neigé, j'ai joliment dormi, j'ai joliment faim*, etc. Nous pensons qu'il faut rejeter ces sortes de locutions.

Jouer.—Ne dites pas, *jouer avec les cartes* ni *jouer une carte*, mais, *jouer aux cartes*. (Flandr.)—Voyez *jeu*.

2. Ne dites pas d'un musicien: *il joue si bien sur le piano, sur le violon*, etc.; mais, *il joue si bien du piano, du violon*.

3. Ne dites pas: *jouer banqueroute*, mais *faire banqueroute*. (Flandr.)

4. Ne dites pas: *jouer dans la tête*, en parlant d'idées, de chimères, de ce qu'on appelle faire des châteaux en Espagne; dites, *passer par la tête*:—*ce sont de vaines idées qui vous passent par la tête*.

5. *Jouer*, est un mot générique qui se dit de tous les instruments de musique, et dans cette acception il est neutre et doit être accompagné de la préposition *de*: *jouer de l'orgue, du piano, du violon*, etc.

6. On *bat* la caisse, le tambour, les timbales.—On *donne* du cor.—On *sonne* du cor et de la trompette.—On *pince* la harpe, la guitare, le luth, le téorbe.—On *touche* l'orgue, le piano, l'harmonium.

7. Prononcez *jou-er* et non *jou-wer*; *je joue*, (*je joû, oû long*), et non *jou-we*; *je jou-ais*, et non *je jou-wais*; *je jouerai* (*je joûrai, oû long*), et non *je jou-we-rai*, etc.—Prononcez de même *jou-eur*, et non *jou-weur*.

Jouereau, s. m., qui joue mal à quelque jeu ou qui hasarde peu au jeu; prononcez *joûrau*.

Joueur de tours, se dit aussi bien que *faiseur de tours*.

Joug, s. m.—Prononcez *jougue*, en faisant sentir le g même devant une consonne: *un joug pesant, un joug honteux, un joug honorable*.

Jouir.—On jouit de quelque chose *d'agréable, d'avantageux*;—ne dites donc pas: *il jouit d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation*; dites, *il a une mauvaise santé, une mauvaise réputation*.

2. Prononcez: *jou-ir, je jou-is, je jou-issais, jou-issance* et non *jou-wir, je jou-wis, je jou-wissais, jou-wissance*.

Jour.—*Faire son bonjour, faire ses dévotions*, sont des locutions françaises. (Acad.)

2. On dit, *jour ouvrable, jour ouvrier*, et non *jour d'ouvrier*.

3. Ne dites pas: *c'est mon jour aujourd'hui, demain*; dites, *c'est ma fête aujourd'hui, demain*. (Flandr.)

4. Ne dites pas: *cela est arrivé un jour au matin, un jour au soir*; dites, ... *un matin, un soir*.

5. On dit indifféremment: *vivre au jour le jour* et *vivre au jour la journée*, c'est-à-dire, s'inquiéter peu du lendemain, être sans prévoyance. (Acad.)

6. Ne dites pas: *au jour d'aujourd'hui l'instruction est bien répandue*; dites, *aujourd'hui* ou *à présent* ou *au siècle où nous sommes*, ou bien, selon le sens, *à l'heure qu'il est, l'instruction est bien répandue*.

7. Ne dites pas: *quel jour avons-nous?* dites, *quel jour est-il, quel jour sommes-nous, quel jour est-ce aujourd'hui?*

8. Ne dites pas: *jour bien employé, mal employé*; dites, *journée bien employée*...—*La journée* est le *jour* par rapport à la manière dont il s'est passé.

9. *Jour civil*, espace de vingt-quatre heures qui se prend de minuit à minuit.—*Jour naturel*, temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil.—*Jour astronomique*, espace de vingt-quatre heures solaires moyennes, d'un midi à l'autre.—*Jours complémentaires*, dans le calendrier républicain, se disait des cinq ou six jours que l'on comptait à la fin de l'année, pour compléter le nombre de trois cent soixante-cinq ou de trois cent soixante-six jours, les mois de ce calendrier n'étant chacun que de trente jours.

10. *Jours gras*, les derniers jours du carnaval qui sont le jeudi, le dimanche, le lundi et le mardi.

11. Les noms des jours de la semaine s'écrivent sans majuscules: *dimanche, lundi, mardi*, etc.—Voyez *calendrier républicain*.

Jourd'hui, le jour actuel, appartient au vieux langage; il ne s'employait qu'avec *le* ou *ce*.—*Ce jourd'hui* est encore usité au palais.

Journal.—Ne dites pas: *j'ai lu cette nouvelle sur le journal, sur la gazette, etc.*, mais, *dans le journal, dans la gazette*, comme on dit, *j'ai lu dans tel livre*.

Journellement, tous les jours, chaque jour: *il étudie journellement cinq heures consécutives*.—*Journalièrement* n'est pas français.

Jubé, s. m., espèce de tribune élevée dans une église; ne dites pas *doxal* ni *toxal*.

Juge.—Prononcez *ju-ge, je ju-ge, je ju-gerai, jugement* et non *ju-che, je ju-che, je ju-cherai, ju-chement*.

Juger, v. a. et n.—Ne dites pas: *il juge tout ou sur tout à tort et à travers*; dites, *il juge de tout ou il tranche sur tout...*

2. *Juger quelqu'un ou quelque chose*, c'est décider comme *juge* ou *arbitre*, ou bien exprimer *d'une manière tranchante*, une opinion, un avis: *juger un procès* (comme *juge*); *jugez-nous* (comme *arbitre*), *je vous prie; vous jugez* (décidez sur le mérite de) *cet homme trop sévèrement*.

3. *Juger de*, c'est avoir, énoncer une opinion; cette forme est plus vague et surtout moins pédantesque: *juger sainement des choses; juger de la pièce par l'échantillon; il ne faut pas juger des gens sur l'apparence*. (*Belgicisms*, par M. J. BENOIT.)

Juif, fait au féminin *juive* et non *juifresse* ni *juivresse*.—Faites sentir l'*f* de *juif* au singulier et au pluriel; prononcez *ju-if, ju-ive*, et non *jou-if, joui-ve* (*ui* diphth. et non *oui*).

Juillet.—Prononcez *ju-illet* (*ui* diphth.) et non *jou-illet*, ni *ju-let, julette*: on mouille les *ll*.

Juin.—Prononcez *ju-in* (*ui* diphth.) et non *jeun, jun* ni *jou-in*.

Jujube, est féminin: *de la jujube*.—Prononcez *juju-be* et non *juju-pe*.

Jumeau, Jumelle, se dit de deux ou de plusieurs enfants nés ensemble.—Ne le confondez pas avec *gémeau*, subst. masculin, qui n'est usité qu'au pluriel *Gémeaux*, pour signifier l'un des douze signes du zodiaque.

Junte, s. f., nom que l'on donne à différents conseils en Espagne et en Portugal: *la junte du commerce*. Prononcez *jonte*.

Jurer, se dit pour *blasphémer*; *jurement* se dit également dans le sens de *blasphème*, imprécation, exécration. (Acad.)

Jury, Juré, Juriste.—Le *jury* est le corps, la réunion des jurés;—le *juré* est un membre du jury;—le *juriste* est celui qui écrit sur des matières de droit.—Quelques-uns écrivent *juri*, dit l'Académie, qui cependant a adopté *jury*.—Beaucoup de personnes confondent les deux mots *jury* et *juré*.

Jus, s. m.—Ne dites pas: *cet enfant tousse, il faut lui donner du jus*; dites, ... *du jus de réglisse*.

Jusque, prép., exige toujours à sa suite une préposition avec son complément: *jusque dans les enfers, jusque par-dessus la tête, jusqu'à nouvel ordre*.

2. On écrit quelquefois *jusques* avec une *s* à la fin, lorsque ce mot est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle; alors on fait sentir la liaison entre *jusques* et le mot suivant: *jusques au ciel, jusques à quand*.

3. *Jusque*, suivi de *là*, adverbe, prend toujours un trait d'union: *ils en vinrent jusque-là*, et non *jusqu'à-là* qui n'est pas français.

4. On dit *jusqu'à hier, jusqu'à demain, jusqu'à midi, jusqu'à Paris, jusqu'à Namur*, et non pas *jusque Paris, jusque Namur*.—On peut dire *jusqu'aujourd'hui* et *jusqu'à aujourd'hui*, mais le premier est préférable.—Prononcez *jusque* (*e* muet) et non *jusquè*.

Juste.—Comme *de juste* est une expression aussi vicieuse que le seraient *comme de vrai, comme de faux*; dites *comme de raison, comme il est juste*.

2. Ne dites pas: *il est sept heures justes*; dites, *il est sept heures précises*.—Mais on dira bien: *il est arrivé juste à l'heure du dîner*; *juste*, est ici adverbe et signifie *justement, exactement*. Prononcez *jus-te* et non *jusse*.

Justement.—Dites, *ce chasseur tire juste; peser juste; cela entre juste; chanter juste; il a deviné juste; il raisonne juste*, etc., et non *justement*.

2. *Justement* signifie avec justice: il a été condamné justement.

3. Il signifie aussi la même chose que *précisément*: je suis arrivé justement quand on se mettait à table.

4. Ne dites pas: vous venez à propos, il est justement arrivé; dites, il vient d'arriver, il ne fait que d'arriver.—Voyez *faire*.

K

Kakatoès, s. m., sorte de perroquet huppé: prononcez *kakatoua*. (Acad.)

Karat, s. m.: on écrit plus souvent *carat*.

Keepsake, s. m., souvenir (mot anglais): prononcez *kip'sèke*.

Kermesse ou **Karmesse**, s. f., nom qu'on donne en Belgique et en Hollande aux fêtes annuelles communales ou paroissiales. (Acad.)

2. *Ducace* ou *dicace* se dit également pour *kermesse* dans ces pays; mais ce mot n'a pas été adopté par l'Académie, attendu qu'il n'est qu'une corruption du mot *dédicace*, lequel ne se dit que de cérémonies ou de fêtes religieuses.

Kilogramme.—On dit souvent par abréviation, dans le commerce: *kilo*, *cinquante kilos*. (Acad.)

2. Quoi qu'en dise l'Académie, le pluriel *kilos* est un véritable barbarisme, car il n'est pas permis de mettre la marque du pluriel à une abréviation, à la moitié d'un mot: on doit donc écrire *cinquante kilo*, ou mieux *cinquante kilog.* et mieux encore *cinquante kilogrammes*.—Ne dites pas *kulo* ni *tilo* pour *kilo*.

Kinine, s. f.: on écrit plus souvent *quinine*.

Kiosque, s. m., pavillon de jardin: prononcez *kios-que* et non *kiosse*.

Kip-kap, mot flamand: dites *mou de veau*.

Kirsch-wasser (ou simplement *kirsch*), eau-de-vie de cerises: prononcez *kirche-ouaceur* (*eur* bref), *kirche*.

Knout, s. m., supplice du fouet en Russie: prononcez *knoute*.

Koekebak, mot flamand estropié, par lequel on désigne souvent des *crêpes* (*bouquettes* en wallon).

Kopeck, s. m., monnaie russe d'environ quatre centimes; on écrit aussi *copeck*.—Prononcez *kopèke*.

Koran, s. m.: on écrit plus souvent *Coran*: voyez *Alcoran*.

Kreutzer, s. m., monnaie allemande: prononcez *kreutzère*; quelques-uns prononcent *krètche*.

Kyrie-eleison, s. m., prononcez *ki-ri-é-éleis-sone*, et non *ki-ri-é-éleizone*.

L

L.—Il y a deux sortes d'*l*: *l* simple et *l* mouillée.—*L* simple est celle qui ne fait entendre qu'une seule articulation, qu'elle soit simple en effet comme dans *bal*, *bel*, *fil*, *col*, *nul*, etc., ou double comme dans *balle*, *bulle*, *ville*, *molle*, *collège*, etc.—*L* mouillée, dont la prononciation est particulière à la langue française, est presque toujours indiquée par la présence d'un *i* devant cette consonne; elle se prononce alors, non d'après sa valeur ordinaire, mais avec une sorte de mollesse, en faisant entendre un *i* après elle, indépendamment de celui qui la précède réellement; ainsi *billard*, *piller*, *tilleul*, *bouillon*, *mouiller*, *ailleurs*, *bouteille*, *cueille*, *meilleur*, etc., se prononcent comme s'il y avait *biliard*, *pilier*, *tilieul*, *boulion*, *moulier*,

alieurs, bouteillie, cueillie, melieur.—Plusieurs grammairiens prétendent qu'il faut prononcer à la manière des wallons et du peuple de Paris: *biïard, piïer, tiïeul, bouiïon, aiïeurs, bouteiïe, cueiïe, meiïeur, mouiïer*, etc., en supprimant entièrement l'*l* et en la remplaçant par deux *i* ou par un *y*.—Nous pensons que la première prononciation est plus généralement reçue dans notre pays. Au reste, cette question étant très-controversée, chacun peut adopter telle prononciation qu'il lui semblera bon.—Nous ajouterons pourtant que bon nombre de grammairiens recommandent la première prononciation dans le discours soutenu et la seconde dans la conversation ordinaire.

2. *L* finale est mouillée dans les mots suivants: *avril, babil, cil, fenil, grésil, gril, mil* ou *millet* et *péril*. (Acad.)—Elle ne se prononce pas dans: *baril, chenil, fournil, fusil, outil, persil, sourcil, coutil, courtil, gentil* (voyez **ce mot**), *gril* (dans le langage familier), *nombril, soûl, cul-de-jatte, cul-de-lampe, cul-de-sac*. (Acad.)—*Lle* finales se mouillent dans les mots suivants: *aiguille, anguille, bille, cocomille, cédille, charmille, cheville, coquille, esquille, étrille, famille, faucille, fille, goupille, grille, guenille, lentille, pacotille, pastille, quille, roquille, vétille, vrilie*, etc.

La.—Le pronom *le* est invariable et s'emploie toujours au masculin quand il tient la place d'un adjectif: *Madame, êtes-vous malade? je le suis* (et non *je la suis*); *Mesdames, êtes-vous contentes de ce discours? nous le sommes* (et non *nous les sommes*).—Mais si l'adjectif est précédé d'un article, *le, la, les* s'accordent avec lui en genre et en nombre, parce qu'alors l'adjectif devient substantif: *Madame, êtes-vous la malade dont on m'a parlé? je la suis* (et non *je le suis*); *Mesdames, êtes-vous les parentes de Monsieur? nous les sommes* (et non *nous le sommes*).—De même, en s'adressant à des hommes, vous direz: *êtes-vous soldats, médecins, avocats, Messieurs?—nous le sommes*: (ces subst. sont pris ici adjectivement).—Mais vous direz: *êtes-vous les soldats de Sébastopol, Messieurs?—Nous les sommes*: (le subst. ici est un véritable substantif).

2. **Là** (avec un accent grave pour le distinguer de l'article *la*) et **Ci**, adv. dém., se mettent souvent à la suite des pronoms démonstratifs, et dans ce cas, on doit mettre un trait d'union entre *là* et *ci* et les mots qui les précèdent: *celui-ci, celui-là, ce temps-là, cet homme-là*.

3. Il s'emploie quelquefois par une sorte de redondance, et pour donner plus de force à la phrase, et dans ce cas, il ne faut pas de trait d'union: *c'est là du courage; c'est là ce que vous auriez dû faire.*

4. Ne dites pas: *c'est là où je l'ai vu*; dites, *c'est là que je l'ai vu.*

5. Ne dites pas: *vous êtes venu chez moi, je n'étais pas là*; dites, *je n'y étais pas, je n'étais pas à la maison, j'étais absent.*

6. *De là*, sans trait d'union, signifie de ce lieu-là, de ce point-là, de ce sujet-là, de cette chose-là; *de là à la ville il y a cinq cents pas; tirez-vous de là; de là sont venues les guerres civiles.*

7. *Delà*, prép., s'écrit en un seul mot, c'est-à-dire, sans trait d'union entre *de* et *là*: *delà la rivière, delà les monts; il est de delà les monts, par delà le cap de Bonne-Espérance.*—Dans ces derniers cas, toutefois, on dit de préférence *au delà des monts, au delà du cap de Bonne-Espérance.*

8. *Deçà* et *delà*, de côté et d'autre: *j'ai perdu ma bourse, je l'ai cherchée deçà et delà; il était à cheval, jambe deçà, jambe delà, c'est-à-dire à califourchon.*

9. *En delà*, signifie plus loin.

10. *Par-ci, par-là, jusque-là*, s'écrivent avec un trait d'union.

11. **La, la**, sans accent grave, locution familière, espèce d'interjection: *la, la, ne pleurez plus; la, la, en voilà assez.*—*La, la* (sans accent grave); adv.: *a-t-il bien travaillé? la, la,*—c'est-à-dire, médiocrement.

12. **La**, s. m., note de musique: prononcez *lâ* (*a* long).

Le, La, art.—1^o L'article *la* ne se met que devant les noms des femmes célèbres par leurs crimes.—2^o Ce tour que les français emploient rarement parce qu'il n'est pas honnête, est plus ordinaire dans la langue italienne: *Le Tasse, la Pansarosa, la Ristori.*

2. Ne dites pas: *il a pris son enfant sur le bras et l'a emporté*; dites, *sur son bras.*

3. Ne dites pas: *l'un jour il travaille et l'autre il ne fait rien*; dites, *un jour il travaille...*

4. Ne dites pas: *l'un ou l'autre de mes parents vient me chercher*; dites, *un de mes parents, quelqu'un de mes parents vient...*

5. Ne dites pas: *parler le français, l'allemand*; dites, *parler français, allemand*.

6. Ne dites pas: *tout alla comme je désirais*; dites, *comme je le désirais*.

7. Écrivez et prononcez: *je l'ai vu, vous l'avez reçu*, etc., et non *je l'ai vu, vous l'avez reçu*.

8. *Ledit, ladite*, etc.: voyez *dit*.

Labarum, s. m., étendard de Constantin; prononcez *labarome*.

Labour, s. m.—ne dites pas, *des chevaux de labourage*, mais, *des chevaux de labour*.

Laboureur, s. m., celui qui par état laboure la terre; ce mot n'a pas de correspondant féminin.

Lac, s. m., ne se dit que d'une grande étendue d'eau, et ne peut pas s'employer comme synonyme de *mare*, de *flaque*: *dans ce village on abreuve les bestiaux à une mare; il y a des flaques d'eau dans ce chemin*.—Il est à remarquer qu'une *flaque* est moins grande qu'une *mare*; c'est plutôt ce qu'on désigne, en wallon, sous le nom de *potai*.—Prononcez *lake* au sing. et au pluriel.

Lacer, serrer avec un lacet;—*délacer, enlacer, laceure, lacet*: tous ces mots s'écrivent avec un *c*.

Lâche, *lâcher, lâcheté, lâchement*: prononcez l'*â* long.

Lâcher, v. a.—D'après l'Académie, il faut dire: *lâcher de l'eau* (uriner) et non *lâcher l'eau* comme on le dit vulgairement.

Lacs, s. m., cordon délié, nœud coulant pour prendre divers oiseaux ou le gibier; au figuré, piège, embarras;—l'orthographe de ce mot est la même au singulier qu'au pluriel:—prononcez *lâ*.

Lacune, s. f., vide, interruption; ne le confondez pas avec *lagune*, petit lac, flaque d'eau.

Ladre, subst., avare, au féminin *ladresse*. (Acad.)

Lady, s. f., titre que l'on donne en Angleterre aux femmes et aux filles de personnes titrées; au pluriel *ladys*. Prononcez *lédi*. (Acad.)

Lai, Laie, adj., laïque: *frère lai, moine lai*, c'est-à-dire, qui n'est point destiné à la prêtrise; on se sert aussi de ce mot comme substantif. Prononcez *lè*, son bref, comme dans *laid* (désagréable.)

Laïc: voyez *laïque*.

Laideron, s. f., jeune fille ou jeune femme laide; l'Académie n'admet point la forme *laideronne*: *c'est une petite laideron* et non *laideronne*.

Laineux, Lanugineux.—*Laineux* se dit des moutons et des étoffes qui ont beaucoup de laine; il se dit aussi des plantes ou parties de plantes qui sont couvertes de poils imitant la laine;—*lanugineux* ne se dit que des parties des plantes, feuilles, fruits, tiges, etc., qui sont couvertes d'une espèce de duvet semblable à la laine ou au coton.

2. Quoique la laine ne paraisse guère *mangeable*, on trouve cependant dans l'Académie le dicton: *se laisser manger la laine sur le dos*; ce qui signifie, souffrir tout, ne pas savoir se défendre.—Prononcez *laine* (*lène*), *laineux* (*lèneux*) et non *lain-ne*, *lain-neux*.

Laïque, adj. des deux genres; quelques-uns écrivent *laïc* au masculin (Acad.);—il est aussi substantif masculin;—il se dit d'une personne qui n'appartient pas au clergé.

Laisse (je, tu, il), du verbe *laisser*, a l'*ai* long;—il est bref dans *laisse*, s. f., corde pour mener les chiens.

2. Ne dites pas *mener les chiens à la laisse*, mais, *en laisse*.

Laisser, pour *faire*, est un flandricisme; ne dites pas: *je me suis laissé faire un habit; j'ai laissé relier mon manuel; je me suis laissé saigner*, etc.; dites, *je me suis fait faire un habit; j'ai fait relier mon manuel; je me suis fait saigner*.

2. Ne dites pas: *laisser la porte sur la serrure*; dites, *laisser la porte à demi-fermée* ou *entrouverte*.

3. Ne dites pas: *laissez-nous aller pour allons, partons*. (Fland.)

4. Ne dites pas: *je me suis laissé à dire*; dites, *j'ai cédé* ou *je me suis rendu, j'ai accédé, acquiescé à ses instances, à ses sollicitations, à sa demande*. (Wall.)

5. Ne dites pas: *je me suis laissé dire*: il ne s'agit pas ici d'une permission à donner; dites simplement, *on m'a dit*.

6. On dit indifféremment, *ne pas laisser de* ou *ne pas laisser que de*: *il ne faut pas laisser d'aller toujours votre chemin; il est pauvre, mais il ne laisse pas que d'être honnête homme*; la seconde expression est pourtant moins usitée que la première.

Lait, s. m.—Prononcez *lè* (è bref).—Ne dites pas: *une carpe à lait*, mais, *une carpe à laite* ou à *laitance* (substance blanche et molle ressemblant à du lait caillé).

2. Ne dites pas: *il est blanc comme un lait*; dites, *il est blanc comme lait* ou *comme du lait*. Voyez *jais*, *geai* et *jaune*.

3. *Lait de beurre* ou *babeurre* (et non *lait battu*), espèce de petit lait qui reste dans la baratte après qu'on a fait le beurre.

4. *Petit-lait* ou *lait clair*, sérosité ou liquide qui se sépare du lait lorsqu'il se caille: *prenez un verre de petit-lait pour vous rafraîchir*.

5. *Lait coupé*, lait dans lequel on a mis une portion d'un autre liquide: *lait coupé avec du bouillon*.

6. *Lait de poule*, jaune d'œuf délayé dans de l'eau chaude avec du sucre.

Laitière, s. f., femme qui fait le métier de vendre du lait; ne dites pas, *femme au lait*.—Prononcez *laiti-ère* et non *laitchi-ère*. Voyez *ti* et *di*.

Lamperon, Lampion.—Le *lamperon* est le petit tuyau ou la languette qui tient la mèche, (le coton) dans une lampe.—Le *lampion* est un vaisseau

de verre, de terre ou de fer blanc que l'on place dans une lanterne ou dont on se sert pour faire des illuminations.

Lancées, Lançures, Lancements, ne sont pas français; dites, *élancements*: *j'ai des élancements dans la tête, au doigt*.—Voyez le mot suivant.

Lancer, faire ressentir dans quelque partie du corps une douleur vive et aiguë avec agitation; dites *élancer* et non *lancer*: *la tête m'élance, le doigt m'élance*.

Lande, Lente, s. f.—Une *lande* est une grande étendue de terre inculte et stérile: *les Ardennes et la Campine sont pleines de landes*.—Une *lente* est l'œuf d'où sortent les poux et qui s'attachent aux cheveux des enfants et des personnes malpropres (ne dites pas *lende*).—Voyez *fange*.

Landier, s. m., gros chenet de fer qui sert à la cuisine pour élever le bois autour de l'âtre et le faire brûler plus facilement.—Ne dites pas *andier*.

Landwehr, s. f., garde civique en Allemagne: prononcez *land'vère*.

Lange, Linge, s. m.—Le *lange* est le morceau de linge dont on enveloppe les enfants au berceau;—le *linge* se dit de toute toile mise en œuvre selon les différents usages auxquels on veut l'employer.—Prononcez *lan-ge, lin-ge*, et non *lan-che, lin-che*.

Langue fumée.—Ne dites pas *langue enfumée*.—Prononcez *lan-gue* et non *lan-ke*; prononcez de même *bague, harangue, figue*, etc.

Lanterne magique, s. f., instrument d'optique; ne dites pas *lanterne magie*.

Lapis, s. m., pierre précieuse; on dit aussi *lapis-lazuli*; prononcez *lapice-ladzuli*.

Lapisse, s. m., mot wallon, *eau de son, eau blanche*: *il faut donner de l'eau de son à ce cheval pour le rafraîchir*.

Lapoter, mot wallon, boire en tirant avec la langue comme le chien; en français, *laper*: *ce chien fait du bruit en lapant*.

Laps, s. m., espace de temps; prononcez le *p* et l'*s*, *lap'se*.

Laque, s. f., ne se dit pas dans le sens de cire à cacheter; dites *un bâton de cire à cacheter* et non, *un bâton de laque*.—La *laque* est une sorte de gomme résine: *la laque sert à composer des vernis*.—Ce mot est masculin quand on veut parler du vernis de Chine ou des meubles qui en sont recouverts: *le beau laque de la Chine*.

Lard (*bacon de*), mot wallon; dites *une flèche de lard*.

Large, Long, Haut.—Ces adjectifs peuvent s'employer substantivement au lieu de *largeur, longueur, hauteur*: *ce tableau a six pieds de haut sur quatre de large; ces rideaux ont six aunes de long*.—Mais vous ne pouvez pas dire: *cette chambre est six pieds longue, large, haute*; dites, *est longue, large, haute de six pieds*, ou *a six pieds de long, de large, de haut*.

2. *Au large, au long et au large, du long et du large, en long et en large*, sont des locutions adverbiales.

3. *Large (à grand)*, est une locution wallonne; dites *largement, grandement, amplement*: *il a été payé largement; il leur donna amplement à manger*.

4. Ne dites pas non plus: *il regarda tout large*, pour signifier, *il fut étonné, surpris, stupéfait, stupéfié*.—(Wall.) Prononcez *large* et non *larche*.

Larynx, s. m., partie supérieure de la trachée-artère, principal instrument de la voix:—prononcez *laraink-ce*.

Las, interj., hélas; il est du style naïf et familier. (Acad.) Prononcez *lâce*.

Las, lasse, adj., fatigué, ennuyé, dégoûté; l'*a* est long au masculin et au féminin et le masculin se prononce *lâ* et non *lâce* au singulier et au pluriel: *je suis si las (lâ), nous sommes si las (lâ et non lâce)*.

Lasser, v. a., fatiguer, causer de la fatigue, ennuyer, dégoûter.—*Se lasser* régit la prép. *à* ou la prép. *de*: la prép. *à*, lorsqu'il est pris dans le sens de *fatiguer*, et la prép. *de*, lorsqu'il a le sens de *ennuyer, dégoûter*: *on se lasse*

plus à rester debout qu'à marcher; on se lasse d'entendre toujours les mêmes plaintes.

Latrines, s. f. pluriel sans singulier, lieu où l'on satisfait à ses besoins naturels.

Latte, s. f., morceau de bois refendu selon son fil, long, mince, étroit, que l'on attache avec des clous sur les *chevrons* pour porter la tuile, ou dans l'intérieur des bâtiments, sur la charpente pour recevoir l'enduit de plâtre des plafonds et des cloisons: *une botte de lattes; clouer des lattes; un grenier lambrissé sous des lattes.*

Latter, v. a., garnir de lattes:—*il faut latter et contrelatter cette cloison; il s'emploie aussi absolument: latter à claire-voie; latter à lattes jointives.*—**Lattis**, s. m., ouvrage de lattes: *couvrir un lattis avec des tuiles.*—Prononcez *lati* et non *latice*.

Laudanum, s. m., préparation d'opium; prononcez *lôdanome*.—Ne dites pas *de l'eau d'ânon*.

Laudes, s. f. pl., partie de l'office: prononcez *lô-de* et non *lô-te*.

Lauréole, s. f., plante dont les feuilles ressemblent à celles du laurier; ne dites pas *laurelle* et prononcez *lo-réole*.

Laurier.—Prononcez *lo-rier* et non *lô-rier*.

Lavanche et **Lavage**, s. f., se disent quelquefois pour *avalanche*. (Acad.)

Lavande, s. f., plante aromatique, labiée, portant de petites fleurs bleues qui viennent par épi: *eau de lavande; mettre de la lavande dans du linge.*—Ne prononcez pas *lavante*.

Lavandier, **Lavandière**.—Un *lavandier* est un officier, dans certaines cours, chargé de veiller au blanchissage du linge.—Une *lavandière* est une femme qui lave le linge; ce mot est peu usité, on dit plus souvent dans ce sens *blanchisseur, euse, lessiveur, euse*, et quelquefois *laveur, laveuse: laveuse de linge*.

Lavasse, s. f., pluie, subite, abondante et impétueuse: *il vint tout à-coup une grande lavasse*.—Mais on ne peut pas dire: *il pleut à lavasse*.

2. *Lavasse* signifie encore, vin, bière, bouillon, sauce, tisane où l'on a mis trop d'eau: *ce n'est que de la lavasse*.—On dit aussi *piquette* dans le même sens, mais *lapette* n'est pas français.

Laver, ne peut pas s'employer dans le sens *d'arroser, d'irriguer*.

2. *Laver*, s'emploie quelquefois absolument et alors il signifie se laver les mains avant le repas: *ne voulez-vous pas laver*. (Acad.) Dans toute autre acception, il faut exprimer la partie du corps qu'on lave: *se laver les mains, la figure, les pieds*, etc.

3. On ne dit pas: *laver ses mains, sa figure*, etc., mais *se laver les mains, la figure*.

Lavette, s. f., petit morceau de linge dont on se sert pour laver la vaisselle.

Lavier, Lévier, ne sont pas français; dites *évier*, pour signifier une pierre en forme de table et légèrement creusée sur laquelle on lave la vaisselle, et qui a un trou pour l'écoulement des eaux: *jeter les eaux par l'évier; cette cuisine a un évier*.—On dit aussi *pierre d'évier* et *pierre à laver*.

Lavis, s. m., **Lavure**, s. f.—*Lavis* est un terme de peinture et signifie la manière de colorier un dessin avec de l'encre de chine, du bistre, etc.—Prononcez *lavi*.—*Lavure* est l'eau qui a servi à laver la vaisselle, les écuelles et n'est guère usité que dans cette locution: *lavure de vaisselle, d'écuelles*.—*Lavure de vaisselle* se dit aussi, familièrement, d'un bouillon, d'un potage fade et insipide où il y a trop d'eau.

Lazzarone, s. m., nom que l'on donne aux dernières classes du peuple napolitain; on dit au pluriel *lazzaroni*.—Prononcez, *lad'zaroné, lad'zaroni*; le z italien équivaut à *ds, dz*.

Lazzi, s. m., mot italien qui signifie, action, mouvement, geste bouffon dans la représentation des comédies: *les lazzi d'Arlequin*.—Il se dit, par extension, de mauvaises plaisanteries et de bouffonneries faites ailleurs

qu'au théâtre: *il s'en est tiré par des lazzi*. L'Académie dit que quelques-uns écrivent au pluriel *lazzis*, mais dans les exemples qu'elle donne du pluriel, elle écrit *lazzi* sans *s*.—Prononcez *l'ad'zi*.

Le, art. et pron.—Prononcez *le* et non *lè*.

2. *Le, la, les*, employés comme régimes directs, ne doivent jamais s'omettre ni en vers ni en prose. Ce serait donc une faute de dire: *je lui avais bien dit; donnez-lui; je ne suis pas ingrat, je lui rendrai bien*; au lieu de: *je le lui avais bien dit; donnez-le-lui; je le lui rendrai bien*.

3. Cette règle est également applicable au pronom *en*. Ne dites donc pas: *j'aurai plus de complaisance qu'ils n'ont; c'est là, soyez certain, la cause de son refus*. Dites, *qu'ils n'en ont; soyez-en certain*.

4. Les phrases suivantes sont également incorrectes: *prêtez-moi-le, montrez-nous-les, donnez-moi-le*, etc. Ici il faut placer le régime direct le premier: *prêtez-le-moi; montrez-les-nous; donnez-le-moi*.

5. **Les, Des, Mes, Tes, Ses**.—Prononcez *lè, dè, mè, tè, sè*, et non *lé, dé, mé, té, sé*.

6. **Lé**, s. m., largeur d'une étoffe entre deux *lisières*: *un lé de drap*. Écrivez et prononcez *lé* et non *lè* ni *lit*.

Leçon, s. f.—Ne dites pas: *je prends des leçons à un habile professeur*; dites, *je prends des leçons d'un habile professeur*.

2. On dit très-bien, *donner, prendre des leçons de musique, de dessin, d'histoire*, etc. (Acad.);—mais *donner leçon de grec, de latin*, etc., ne nous paraît pas assez correct; il faut dire, *donner des leçons de ...*—*Donner, prendre des leçons*, se dit des leçons particulières; mais quand il s'agit de leçons ou de cours publics, on dit *faire un cours* (et non *donner un cours*), *faire une leçon, faire des leçons*.—Prononcez *leçon* et non *lèçon*.

Lecteur, lectrice, Liseur, liseuse.—La *lecteur* est en général celui qui lit, ou dont le métier est de lire à haute voix devant une ou plusieurs personnes ou une communauté; *c'est un bon lecteur, c'est une excellente lectrice; lecteur du roi, lectrice de la reine*.—Le *liseur* est celui qui aime à lire, qui ne fait que lire, qui lit beaucoup et longtemps, qui lit avec passion;

le *liseur* est un lecteur passionné: *c'est un grand liseur, une grande liseuse de romans*. Il est familier.

Légataire, subst. des deux genres, **Testateur**, *testatrice*.—*Légataire*, est celui, celle à qui on fait un legs;—*testateur*, *testatrice*, est celui, celle qui fait un testament.—Voyez *dépositaire*, *signataire*, *locataire*.

Léger, *légère*, adj., qui pèse peu, agile, volage; prononcez *légé* et non *l'gé* ni *legé*, *lègé*, *légère* (au masc.), quoique Rousseau et Voltaire l'aient fait rimer avec *air* et *cher*.

Législateur, *législatrice*, **Légiste**.—*Légiste*, qui connaît ou qui étudie les lois;—*législateur*, celui qui donne des lois à un peuple: *Moïse fut le législateur des Hébreux*.

Législation, **Législature**.—*Législation* est le droit de faire des lois: *en Belgique, la législation appartient au Roi et aux deux Chambres*;—il se dit aussi du corps même des lois: *réformer la législation*;—il se dit encore de la science, de la connaissance des lois: *il est habile en législation*.—La *législature*, ce sont les trois pouvoirs qui concourent à la confection des lois: *la législature vient de décider une grande question*.—Il s'emploie souvent dans le sens d'assemblée législative: *législature nombreuse, complète*.—Il se dit encore de la période de temps qui s'écoule depuis l'installation d'une assemblée législative, jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs: *pendant la première, la seconde législature*.

Legs, s. m., ce qui est légué; prononcez *lè* et non *lègue*.

Légume, est masculin: *de bons légumes* et non *de bonnes légumes*.

Lendemain.—*Du jour au lendemain*;—quoi qu'en disent certains grammairiens, cette expression est très-correcte et fort usitée.—Prononcez *len-de-main* et non *lan-ne-main*.—Voyez *commandement*.

Lent à, **Long à**, se disent indifféremment l'un pour l'autre; cependant *lent à*, *longtemps à*, nous semblent préférables à *long à*: *ces messieurs sont bien lents à venir, sont longtemps à venir*.

Lente, s. f.: voyez *lande*.

Lesquels, Desquels: prononcez *lèquèl, dèquèl*, et non *lès'quel, dès'quel* ni *lèquèle, dèquèle*.

Lest, s. m., poids au fond du navire; prononcez *less'te* et non *lesse*.

Leste, adj. des deux genres, léger, inconsideré: prononcez *less'te* et non *lesse*.

Lettre, s. f.—De quel genre sont les lettres de l'alphabet?—Si l'on adopte l'appellation moderne, elles sont toutes du masculin; un *be*, un *de*, un *pe*, un *re*, un *se*;—si l'on adopte, au contraire, l'appellation ancienne et usuelle (c'est celle que nous avons nous-même adoptée dans notre *Dictionnaire*), il faut consulter le son final de la lettre: elle sera féminine si ce son final lui-même est féminin, c'est-à-dire, s'il est censé se terminer par un *e* muet: une *f*, une *h*, une *l*, une *m*, une *r*, une *s*, une *x*, parce qu'on prononce *effe*, *hache*, *elle*, *emme*, *enne*, *erre*, *esse*, *ikse*.—Elles sont du masculin lorsque le son final est grave ou est censé se terminer par une voyelle autre que l'*e* muet: un *b*, un *c*, un *d*, un *g*, un *j*, un *k*, un *p*, un *q*, un *t*, un *v*, *w*, qui se prononcent *bé*, *cé*, *dé*, *gé*, *ji*, *ka*, *pé*, *ku*, *té*, *vé*.

2. **Lettre**, s. f.—Ne dites pas, *mettre des mots par lettres alphabétiques*, mais, *par ordre alphabétique*; en effet, toutes les lettres sont alphabétiques.

3. Ne dites pas, *le porteur de lettres*, mais, *le facteur*.—Prononcez *let-tre* et non *let-te* ni *lettère*.

Leur.—Ne dites pas: *ils étaient leur deux, leur trois*; dites, *ils étaient deux, trois* ou *eux deux, eux trois, elles deux, elles trois*; comme on dit, *nous étions nous deux, vous étiez vous trois*, et non *nous étions nos deux, vous étiez vos trois*.

2. *Leur*, signifiant *d'eux, d'elles*, veut être devant son substantif; dites en parlant de deux frères ou deux cousins: *je suis leur parent*, c'est-à-dire, *le parent d'eux*, et non, *je leur suis parent*, qui signifierait, *je suis parent à eux*, ce qui n'est pas français.

3. *Leur*, pronom, s'écrit sans *s*: ne dites donc pas, *je leurs z'ai dit*; dites, *je leur ai dit*.

Levain, s. m., **Alevin**, s. m.—Le *levain* est une pâte aigrie qui, mêlée à la pâte dont on veut faire le pain, la fait lever et fermenter;—l'*alevin*, c'est du menu poisson pour peupler un étang, un vivier; dites donc, *j'ai mis de l'alevin dans mon réservoir*, et non pas *du levain*.

Levée, s. f.—Ne dites pas: *il est capot, il n'a pas fait un seul levé*; dites, *une seule levée*.

Lever, v. ac., fait au futur *je lèverai, tu lèveras*, etc., et au conditionnel, *je lèverais, tu lèverais*, etc., et non *je leverai, tu leveras; je leverais, tu leverais*.

2. Ne dites pas: *j'ai levé cet enfant*, pour dire, que vous êtes son parrain; dites, *j'ai tenu cet enfant sur les fonts, ou je suis le parrain de cet enfant*.

3. On dit très-bien, dans le sens de percevoir, recueillir, rassembler, ramasser, emporter: *lever les fruits d'une terre; lever les impôts, des impôts; on lève annuellement tant de millions sur ce royaume; on lève un droit sur cette denrée*;—on a dit de même autrefois, *lever les rentes seigneuriales, la dîme*.

4. Mais en parlant d'une somme d'argent, il faut dire *toucher* et non *lever*: *il a touché ses appointements* (et non *levé*); *je lui ai fait toucher telle somme* (et non *lever*); *toucher de l'argent* (et non *lever*). (Acad.)—(Wall.)—Prononcez *lever* et non *lèver*.

Lever-Dieu, s. m., le moment de la messe où le prêtre élève la sainte hostie; au plur., *lever-Dieu*; ne dites pas *Dieu-levé*.

Levier: voyez *évier*.

Lèvre, s. f.: prononcez *lèvre*, et non *lè-fe* ni *lé-vère*.

Levûre, s. f.—Ce substantif ne peut se mettre au pluriel que dans les cas où il s'agirait de différentes espèces de levûres. Il n'est pas plus correct de dire, *acheter des levûres, mettre des levûres dans la pâte*, que de dire *acheter des levains, mettre des levains*; il faut dire, *acheter de la levûre, mettre de la levûre*. Prononcez et écrivez *levûre* (accent circonflexe) et non *lèvure*.

Lexique, s. m., dictionnaire; il se dit particulièrement des dictionnaires grecs;—prononcez *lek-cique*, et non *lek-zique*; prononcez de même ses dérivés, *lexicologie*, *lexicographie*, etc.

Lez, adv., vieux mot signifiant à côté, proche de: *la Tombe lez-Tournai*.—C'est à tort que l'on remplace *lez* par *les* ou *des*: *Plessis-les-Tours*; il faudrait dire, *Plessis-lez-Tours*.—Prononcez *lé* et non *lè*, ni *lèze*.

Liaisons affectées.—La conversation demande plus de laisser-aller et un certain négligé que ne comporte pas le discours soutenu. Il faut donc éviter, en parlant, de multiplier les liaisons; il faut même s'attacher à les omettre le plus possible, surtout celles des *s* et des *t* et surtout encore celles qui présenteraient, dans le même mot ou dans deux mots qui se suivent, la répétition des mêmes consonnes ou des mêmes sons,—c'est ainsi que les personnes de bon ton ne diront jamais: *il est onze heures z'et un quart, onze heures z'et demie; deux heures z'et demie*; elles diront avec beaucoup plus de naturel *il est onze heures et un quart*, etc., en supprimant la liaison.—«Lier les mots avec affectation dans les discours fut de tout temps le propre de la pédanterie; c'est un défaut de maître d'écriture.» (FRANCIS WEY).

Liard, s. m.—Ne dites pas: *je n'ai plus de petits liards*; dites, *je n'ai plus de petite monnaie*.—Prononcez *liar* (en une seule syllabe) et non *li-ar* ni *li-iar*.

Libelle, écrit injurieux, diffamatoire, est masculin: *un libelle violent*.

Libelliste, s. m., auteur de libelle; prononcez *libel'liste*; et non *libèliste* ni *libel'lisse*.

Liber, s. m., troisième partie de l'écorce; prononcez *libère*.

Libera, s. m., prière pour les morts; prononcez *libéra*.

Libéral, *libéralité*, *libérer*.—Prononcez *libéral*, *libéralité*, *libérer*, et non, *libèral*, *libèralité*, *libèrer*.

Librairie, **Mairie**, **Seigneurie**.—Dites *librai-rie*, *mai-rie*, *seigneu-rie*, et non *librai-rierie*, *mai-rierie*, *seigneu-rierie*.

Libre, adj.: prononcez *li-bre* et non *li-pre*, *li-pe*, *libère*.

Licence, s. f., grade que l'on prend dans les facultés de *théologie* (et autrefois dans celles de droit et de médecine); c'est le degré entre le baccalauréat (le grade de bachelier) et le doctorat: *la licence en théologie, en droit canon*;—le *licencié* est celui qui a pris le grade de la licence: *monsieur N. est licencié en théologie*.

Licet, s. m., permission; prononcez *licète*.

Lichefrite, s. f., ustensile de cuisine qui reçoit la graisse et le jus de viandes qu'on fait rôtir; dites, *la lèche-frite*.

Lichen, s. m., plante parasite qui croît sur les troncs d'arbres, sur les rochers, sur les murs; prononcez *likène*. (Acad.)

Licol ou **Licou**, s. m., lien de cuir ou de crin qu'on met autour du cou des chevaux pour les attacher à l'auge, au ratelier.—*Licol* n'est employé qu'en poésie et devant une voyelle, pour éviter l'hiatus;—*licou* fait au pluriel *licous*.

Lier, v., **Lien**, s. m.: prononcez *li-é*, *li-in*, et non *li-ié*, *li-iin*.

2. Ne dites pas: *lier les dents*; dites, *agacer les dents*.

Lierre, s. m., plante; prononcez *lière* (*iè* diphth.)

Liesse, s. f., joie; prononcez *li-èce*;—ce mot est vieux, dit l'Académie.

Lieu.—Les locutions, *donner lieu*, *trouver lieu*, *avoir lieu*, *y avoir lieu*, demandent la préposition *à* devant un substantif et la préposition *de* devant un infinitif: *je n'ai pas donné lieu à votre colère*; *j'ai lieu de* (et non *à*) *me plaindre de vous*.

Lieu-dit.—Cette expression prend le trait d'union toutes les fois qu'elle ne peut pas se remplacer par les mots *lieu nommé*; ainsi il faut écrire: *cette pièce de terre est située à lieu dit* (nommé) *derrière-la-ville*; tandis que vous écririez: *cette parcelle est située à tel lieu-dit*.

Lieue, s. f.: voyez *heure*.

Ligature, s. f.—Ne dites pas: *la ligature d'un livre*, mais, *la reliure d'un livre*.

Ligne, s. f.—Ne dites pas: *une étoffe à ligne*, mais, *une étoffe rayée*.

2. Ne dites pas: *peignez cet enfant, et faites-lui sa ligne sur le côté*, dites, *sa raie*.—La *raie* est un trait tiré de long avec une plume, un crayon, etc.; il se dit aussi d'une certaine séparation de cheveux qui se fait naturellement ou avec le peigne sur le haut de la tête. (Acad.)

Ligner.—Ne dites pas: *ligner du papier* (tirer des lignes); dites, *régler du papier*; *cahier réglé*.

Ligneul, s. m., **ligneux**, adj. et subst.—Le *ligneul* est un fil enduit de poix dont se servent les cordonniers; *ligneux* signifie qui a la nature ou la consistance du bois: *la coque de la noix est ligneuse*: prononcez *li-gneux* et non *ligh-neux* (*g* dur).

Lilas, s. m., arbuste, fleur: prononcez *lilà*.

Limace, s. f., ou **Limas**, s. m.; mollusque rampant, sans coquille, de forme allongée, à quatre tentacules, et ordinairement rougeâtre.—*Limaçon*, s. m., diffère de la limace et du limas en ce qu'il porte une coquille; ne dites pas: *ce jardin est rempli de limaçons*; dites, *de limaces*;—les wallons sont exposés à confondre ces mots.

Limon, **Timon**.—Le *limon* est une des deux pièces de devant d'une charrette ou d'un cabriolet entre lesquelles se place le cheval;—le *timon* est la pièce de bois de devant d'un carrosse, d'un chariot, des deux côtés de laquelle on attelle les chevaux.

Linceul, s. m.—Prononcez ce mot comme il est écrit, *linceul* et non *linceuille* (*l* mouillée);—il ne se dit que du drap de toile dont on se sert pour ensevelir les morts.—Ne dites donc pas: *mettez des linceuls au lit de monsieur*; dites, *mettez des draps au lit...* Dans cette acception on dit *drap* et quelquefois *drap de lit*.

Linéaire, adj., qui a rapport aux lignes; prononcez *liné-aire* et non *liné-iaire* ni *lignéaire*.

Linger, ère, s., celui, celle qui fait commerce de toile, qui vend, qui fait du linge, qui travaille en linge.—Ce mot ne s'emploie pas dans le sens de blanchisseuse, lavandière, laveur, euse, repasseuse.

Lingerie, s. f.—On dit *un magasin de lingerie* et non *de lingerie*.

Lingual, ale, adj., qui a rapport à la langue; prononcez *lingoual*.—Le masculin *lingual* n'a pas de pluriel.

Linguistique, s. f., science des langues; *linguiste*, qui s'occupe de la linguistique;—prononcez *lingu-ïs-tique*, *lingu-ïste* (ui diphth.) et non *lingouistique*, *lingouiste* ni *linghistique*, *linghisse*.

Linteau, Liteau.—Le *linteau* est une pièce de bois, de pierre ou même de fer en travers, au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre pour maintenir la maçonnerie;—le *liteau* est une petite pièce de bois couchée sur une autre; en terme de chasse, c'est le lieu où le loup se repose pendant le jour; c'est aussi une raie rouge ou bleue sur du linge de table, et dans cette acception on ne l'emploie guère qu'au pluriel: *serviette à liteaux* (et non à *linteaux*).

Lion, lionne, lionceau.—Plusieurs auteurs disent que *ion* est diphthongue; nous ne saurions nous ranger à cette opinion; et nous continuerons à prononcer, comme on le fait généralement: *li-on*, *li-onne*, *li-on-ceau*.

Lippe, s. f., la lèvre d'en bas, lorsqu'elle est trop grosse ou trop avancée: *avoir une grosse lippe*, *une vilaine lippe*; ce mot est familier.

Lippée, s. f., bouchée et repas;—dans ce dernier cas, il est toujours accompagné de *franche*: *une franche lippée*.

Lippu, ue, adj., qui a une grosse lèvre: *les nègres sont lippus*; ce mot est familier.—Il s'emploie plus ordinairement comme substantif: *c'est un gros lippu*. (Acad.)

Liquéfaction, s. f., action de liquéfier; prononcez *liku-éfaction* et non *likouéfaction* ni *likéfaction*.

Liquide, *liqueur*, *liquoriste*, *liquéfier*, *liquider*, *liquidateur*:—prononcez *likide*, *likeur*, *likoriste*, *likéfier*, *likider*, *likidateur*.

Lire.—Ne dites pas: *j'ai lu hors d'un livre*, *hors du journal*; dites, *j'ai lu dans un livre*, *dans un journal*. (Fland.)

2. Ne dites pas non plus: *j'ai lu sur la gazette, j'ai lu sur le journal, sur la feuille*, etc.; dites, *j'ai lu dans la gazette, dans le journal, dans la feuille, dans la revue, dans l'almanach, dans les ou aux annonces du journal*, etc. (Wall.)

Lis (et non *lys*), s. m., plante bulbeuse qui porte des fleurs à six pétales; prononcez *lice* même devant une consonne, *lis (lisse) blanc, lis (lisse) bleu*, etc.

2. *Fleur de lis*, terme d'armoiries: *écu semé de fleurs de lis*; dans ce cas on prononce *li* sans faire sentir l's.

3. Poétiquement, *les lis* se disait autrefois de la France: *l'empire des lis, le trône des lis*; dans ce sens on prononce *lice*.

Liseré, s. m., petite bordure faite sur une étoffe ou à un habit, un gilet, avec un ruban uni ou brodé; ne dites pas *liseret*.

Liseur.—Voyez *lecteur*.

Lisé-je, dormé-je, grossier barbarisme; dites, *est-ce que je lis, est-ce que je dors?*

Lisse, adj. des deux genres, uni, poli: *une étoffe lisse, du papier lisse*.

Lit de camp, Lit de sangles.—*Le lit de camp* est un petit lit dont le bois se démonte de manière qu'on peut le transporter facilement; il se dit aussi d'une espèce de couchette formée de planches inclinées, qui sert de lit dans un corps de garde.—*Le lit de sangles* est un lit fait de sangles, et quelquefois d'un morceau de coutil attaché à deux longues pièces de bois soutenues par des pieds ou jambages qui se croisent.—Comme on le voit, c'est à tort que l'on désigne, par *lit de camp*, un *lit de sangles*.

Litanies, s. f. pl., prière faite en l'honneur de Dieu, de la Ste-Vierge et des saints, et composée d'une série d'invocations; dans ce sens il ne s'emploie pas au singulier: *les litanies de tous les saints, de belles litanies*.—*Litanie*, au singulier, se dit d'une énumération longue et ennuyeuse: *il nous a fait une longue litanie de ses peines, de ses plaintes*.

Liteau: voyez *linteau*.

Litre, s., unité de mesure de capacité, est masculin: *un litre de bière*; prononcez *li-tre* et non *lite*, *litère*.

Littéral, ale, adj., qui est selon la lettre, conformé à la lettre: *traduction littérale*.—L'Académie ne donne point de pluriel masculin; Trévoux, Laveaux, Fabre, l'abbé d'Olivet et Boinvillers disent, *des commentaires littéraux*.

Livrance, Livrement, action de livrer une chose vendue, ne sont pas français; il faut dire *livraison*: *j'ai fait une livraison de six pièces de toile*; *je dois faire demain une livraison à tel correspondant*.

Livre, ancienne mesure remplacée aujourd'hui par le franc, est féminin: *une livre tournois*.

2. *Livre*.—On dit *un livre de prières* et non *un livre à prières*. (Acad.)—Prononcez *livre* et non *life* ni *livère*. Voyez *lire* et *prière*.

Ll mouillées: voyez *l*.

Llama, et mieux **lama**, s. m., quadrupède ruminant du Pérou; l'Académie dit qu'on mouille les deux *ll* dans *llama*.

Llation, Llaire, finales où les *ll* sont rarement mouillées.

Locataire, Propriétaire.—Le *locataire* est celui qui tient à loyer une maison, un jardin, etc.; le *propriétaire* est celui à qui appartient l'objet loué. Prononcez *locatère*, *propriétère* et non *locatère*, *propriétère*.

Locatis, s. m., mauvais cheval de louage; prononcez *locatice*.

Loch, s. m., instrument pour mesurer la vitesse du navire; prononcez *loke*.

Locomotive, s. f., remorqueur des chemins de fer; prononcez *locomotive* et non *locomoti-fe*.

Lof, s. m., t. de marine, le côté que le navire présente au vent: *ce vaisseau va au lof*; *venir au lof*.—*Lofer*, signifie venir au lof.

Loger, v. neutre dans le sens d'habiter, de demeurer dans une maison.—Il est *actif*, dans le sens de donner le logement à quelqu'un.—Avec le pron.

personnel, *se loger* signifie, prendre un logement, disposer un logement.

Logeur, *logeuse*, celui ou celle qui tient des chambres garnies pour les ouvriers et les gens de la classe pauvre; il ne se dit pas de la personne qui loge dans ces chambres garnies.

Logis, s. m.—Ne dites pas: *j'ai été demander à logis dans cet hôtel*; dites, *j'ai été demander à loger ou le logement dans cet hôtel*.

2. Ne dites pas non plus: *je suis au logis dans cette auberge*; dites, *je loge dans cette auberge*.—Prononcez *logi* et non *logice*.

3. Ne dites pas: *estaminet et logement*; dites, *logis*: le *logis* est une maison où on loge; *logement* se dit du lieu où on loge et plus particulièrement du domicile habituel, du lieu où l'on habite ordinairement.—Prononcez *lo-jeman* et non *lo-cheman*.

Loin.—La locution, *bien loin s'en faut*, n'est pas française; il faut dire, *tant s'en faut, loin de là: vous me demandez si j'ai gagné au jeu, tant s'en faut qu'au contraire*.

2. De *loin à loin*, se dit de la distance: *ces arbres sont plantés de loin à loin*;—*de loin en loin*, se dit du temps: *il ne nous vient voir que de loin en loin*. Cependant, dans le langage ordinaire, on ne tient pas toujours compte de cette différence et l'on emploie une locution pour l'autre.—Prononcez *loain* (*oin* diphth.) et non *loan*.

Long, adj., ne se dit pas de la taille; ne dites pas: *cet homme est long*; dites, *cet homme est grand ou de grande taille*. (Fland.)

2. **Long**, pour *lent*, tardif, se dit très-bien: *dépêchez, que vous êtes long; il est long à tout ce qu'il fait; les vieillards sont longs en tout; ces arbres sont longs à pousser, à croître*.—Mais il ne peut pas s'employer pour *loin*: *il y a loin d'ici à Rome*, et non, *il y a long*...

3. Ne dites pas: *les fruits verts rendent ou font les dents longues; j'ai mangé du fruit vert, j'ai les dents longues*; dites, *les fruits verts agacent les dents, j'ai les dents agacées*.—*Avoir les dents longues, bien longues*, signifie être affamé après avoir été longtemps sans manger. (Wall.)

4. Ne dites pas: *j'ai le temps long; j'ai le temps long de le voir arriver; dites, le temps me paraît long, je m'ennuie, je suis impatient, il me tarde de le voir arriver; il me dure de...*

5. *Prendre le plus long, son plus long*, c'est aller en quelque lieu par le plus long chemin: *vous êtes venu ici par telle rue, vous avez pris le plus long; c'est le plus long de beaucoup; c'est votre plus long.*—Il signifie aussi, figurément, se servir des moyens les moins propres à faire réussir promptement ce qu'on a entrepris.

6. *Le long, tout le long, tout du long, au long, tout le long de, tout du long de*, locutions adverbiales; ne dites pas *tout de long*.

Longtemps, adv., s'écrit en un mot et sans trait d'union.

2. Ne dites pas: *il est longtemps* ou *déjà longtemps arrivé*; dites, *il est arrivé depuis longtemps*, ou, *il y a longtemps, déjà longtemps qu'il est arrivé*;—ne dites pas: *il demeure longtemps à Bruxelles; je suis ici longtemps*; dites, *il demeure depuis longtemps à Bruxelles; je suis ici depuis longtemps*, ou bien, *il y a longtemps qu'il demeure..., que je suis ici.* (Fland.)

Loquace, Loquacité: prononcez *lokouace, lokouacité*, et non, *lokace, lokacité* ni *lokuace, lokuacité*.

Loque, s. f., pièce, morceau d'une étoffe, d'une toile usée et déchirée: *cet habit s'en va en loques, est en loques, tombe en loques*.

2. *Loque*, s. f., chiffon: ce mot est français. (Acad.)

Loquèle, s. f., langage trivial; prononcez *lokuèle* (*uè* diphth.) et non *lokouèle*.

Loquet, s. m., espèce de serrure mobile qui sert à fermer une porte, une malle, une valise, etc., au moyen d'un anneau passé soit dans un autre anneau, soit dans deux pitons;—ce mot n'est pas français dans ce sens, il faut dire *cadenas* (ne prononcez pas *cannenas*). (Wall.)—Voyez *cliche*.

Loquetière, s. f., clef qui sert à ouvrir plusieurs serrures; ce mot n'est pas français; dites *passe-partout*.

Loquier, n'est pas français; dites *chiffonnier*.

Lord, s. m., titre d'honneur usité en Angleterre; le *d* ne se prononce pas.

Lors, *dès lors, pour lors, lors de, alors*; prononcez *lore, alore*, et non *lorce, alorce*.

Lorsque, conj.—On prononce l'*s*, *lors'que*;—ne prononcez pas *lorseque* ni *lorsèque*.—L'*e* ne s'élide que devant *il, ils, elle, elles, on, un, une*: *lorsque Alexandre* (et non *lorsqu'Alexandre*) *pénétra dans l'Inde*.

Los, s. m., louange (vieux langage): prononcez *loce*.

Losange.—L'Académie fait ce mot du genre féminin; cependant dans tous les traités de géométrie, on dit *un losange*, et tous les professeurs le font du masculin.—On écrit aussi mais plus rarement *lozange*.

Lot, s. m., objet qui échoit à chacun des numéros gagnants à une loterie; ne dites donc pas: *j'ai pris dix lots à cette loterie*; dites, *j'ai pris dix numéros, dix billets*.—Ne dites pas non plus: *j'ai pris dix actions*. (Fland.)

Louche, s. f., se dit dans beaucoup de villes du Nord de la France et en Belgique, pour désigner une grande cuiller à long manche avec laquelle on sert le potage, la soupe: *douze couverts et la louche*. (BESCHERELLE, POITEVIN, COMPLÉMENT du Dict. de l'Acad.)—On peut dire également *cuiller à soupe* et *grande cuiller*.

Louer, Loueur, Louange, etc.: prononcez comme c'est écrit; gardez-vous de prononcer *lou-wer, lou-weur, lou-wange*.

Louette (*la*), morceau de chair à l'entrée du gosier: dites *la luette*; prononcez *lu-ette* et non *lu-wette*: *il a la luette gonflée* et non *l'alouette* ni *la louette*.

Loueur, euse, s., celui, celle qui fait métier de donner quelque chose à louage: *un loueur de chevaux, de voitures, de vigilantes, de chambres garnies; loueuse de chaises*, dans une église.—*Louageur, euse*, n'est pas français.

Lourdise, Lourderie, faute grossière contre le bon sens ou la bienséance; ces mots ont la même signification, mais *lourdise* vieillit (Acad.): *il a fait une étrange lourderie*.

Loustic, s. m., bouffon de corps de garde, mauvais plaisant.—Cette expression est populaire et du même acabit que *blagueur*, *floueur*, etc.

Loyal, e, Loyauté: prononcez *loi-ial*, *loi-iauté* et non *lo-ial*, *lo-iauté*.

Lucifer, s. m.: prononcez *lucifère*.

Lui, pronom.—*Lui*, *leur*, employés comme régimes indirects, à *lui*, à *elle*, à *eux*, à *elles*, ne se disent que des personnes; quand il s'agit des choses, il faut se servir du pronom *y*; ne dites pas, *cette maison est trop petite, je lui ferai ajouter un étage*; dites, *j'y ferai ajouter un étage*.—Il en est de même pour, *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, qu'on remplace par *en*: *cet arbre va tomber, n'en approchez pas*, et non *n'approchez pas de lui*.

2. *Lui*, *elle*, *eux*, *elles*:—ne dites pas en parlant d'un canif, d'une plume ou d'une chose inanimée: *c'est avec lui que j'ai taillé ma plume; c'est avec elle que j'écris*; il faut se servir du nom et dire, *c'est avec ce canif, avec cette plume que...*

3. Ne dites pas non plus, en parlant d'une chose, par exemple, d'un arbre, d'une table, d'une maison: *j'étais sous lui; il est assis près d'elle; il demeure dans elle*; dites, *j'étais dessous; il était assis auprès; il y demeure*.

4. *Lui*, *elle*, etc., suivis de *qui*, ne peuvent pas non plus se dire des choses; ne dites donc point en parlant d'un couteau, d'une chaise: *c'est lui qui est bon, c'est elle qui est large*; dites, *c'est ce couteau, c'est cette table qui...*

5. *Leur*, placé devant un verbe, est pronom et ne prend pas d'*s*; ne dites pas, *je leurs ai dit (z'ai dit), je leurs ai écrit (z'ai écrit)*, mais, *je leur ai dit, je leur ai écrit*.

6. Ne dites pas: *l'aimant attire le fer à lui*; dites, *l'aimant attire le fer à soi*.—Prononcez *lui* (*ui* diphth.) et non *lu-i* ni *lou-i*.

Luire, Luisant, etc.: Prononcez *lui-re*, *lui-sant* et non *lou-ire*, *lou-isant*.

Lumignon, s. m., bout de la mèche d'une bougie, d'une chandelle ou d'une lampe allumée: *quand j'ai voulu moucher la chandelle, le lumignon est tombé*.—Prononcez *lumignon*, en mouillant le *gn*.

Lunatique, adj., qui subit l'influence de la lune; au figuré, fantasque, capricieux: *il est lunatique*.

Lune, s. f.—*Avoir des lunes*, être sujet à des fantaisies, à des caprices, lubies, quintes, rats.

Lunette et **Lunettes**.—*Lunette*, au singulier, se dit d'un instrument composé d'un ou de plusieurs verres, taillés de manière à faire voir les objets plus grands à l'œil nu, ou à rendre la vue plus nette et plus distincte: *regarder avec une lunette; lunette d'approche, lunette de longue vue ou à longue vue; lunette d'opéra*.—*Lunettes*, au pluriel, se dit de deux verres de lunette, assemblés dans une même enchâssure, de manière à pouvoir être placés au devant des deux yeux: *une paire de lunettes; il y a de bonnes et de mauvaises lunettes; des lunettes vertes, bleues; lunettes à branches; porter des lunettes, mettre des lunettes sur son nez; lire sans lunettes*.—Voyez *ciseaux*.

Lunettier, s. m., faiseur, marchand de lunettes; prononcez *lunètier* et non *lunetier*.

Lurer, v. a., attirer quelqu'un par de belles promesses pour le tromper; ce mot est wallon et se rend en français par le mot *leurrer*: *il s'est laissé leurrer*.

Luron, onne, s.—Le masculin se dit d'un homme joyeux et sans souci, d'un bon vivant ou même, d'un homme vigoureux et déterminé; et le féminin, d'une femme réjouie, décidée, qui ne s'effarouche pas aisément: *c'est un luron, un bon luron; quelle luronne!*—Il est populaire. (Acad.)

Lustre, s. m., éclat, espèce de chandelier à plusieurs branches qu'on suspend au plafond; espace de cinq ans: *je compte aujourd'hui sept lustres* (35 ans).—Prononcez *lus-tre* et non *lus-tère* ni *lusse*, ni *lux*.

Lut, s. m., matière molle que l'on applique sur les bouchons de certains vases, afin de prévenir l'évaporation du liquide: *lut de terre glaise, lut de blanc d'œuf et de chaux*.—prononcez *lute*.

Luth, s. m., instrument de musique à cordes: prononcez *lute*.

Luthéranisme, s. m., secte de Luther;—ne dites pas *luthérianisme*, et ne prononcez pas *luthéran-isse* ni *luthéranim-se*.

Lutter.—Ce verbe ne s'emploie pas pronominalement: *lutter* (et non *se lutter*) avec *quelqu'un*, contre *quelqu'un*; *il est adroit, il lutte bien*.

Luxe, s. m., somptuosité: prononcez *luk-ce* et non *luke* ni *luce*.

Luxurieux, Luxueux.—*Luxurieux* veut dire impudique;—*luxueux* signifie qui vit dans le luxe, qui aime et recherche le luxe; ne dites donc pas: *cet homme est luxurieux*, pour *cet homme aime le luxe*; dites, *cet homme est luxueux*.—Nous ajouterons pourtant que le mot *luxueux* n'a pas fait fortune et n'est guère usité.

Lynx, s. m., chat sauvage auquel les anciens attribuaient une vue très-perçante: prononcez *laink-ce*.

M

Mm.—Les deux *m* se font sentir dans *imm* au commencement des mots: *immense, immortel, immoler*, etc., de même que dans *commensurable, incommensurable, commutation, commuter, commotion, commémoration, commémoraison, commensal*, droit de *committimus*, *lemming, lipogrammatique, mammaire, mammifère*, et dans les noms propres *Ammon, Ammonites, Emma, Emmanuel, Emmaüs, Grammont, Jemmapes, Mummius*.—Les personnes qui parlent bien ne font entendre qu'une *m* dans *grammaire, grammairien, grammatical, grammaticalement*, etc.; ainsi que dans *inflammation*, ces mots étant usuels. (HENNEBERT.)

Macaroni, s. m., pâte sèche et cylindrique des italiens; le pluriel est *macaronis; manger des macaronis*.

Mâchefer, s. m., scorie qui sort du fer à la forge, au fourneau et lorsqu'on le bat rouge sur l'enclume: *le mâchefer pilé est très-bon à faire du*

ciment.—Ce mot se dit encore des *scories* à demi vitreuses qui s'agglomèrent dans les foyers et forment le résidu combustible de diverses houilles.

Machiavel, célèbre écrivain italien: prononcez *Makiavel*;—mais dans *machiavélique*, *machiavéliquement*, *machiavélisme*, *machiavéliste*, le *ch* se prononce doux comme dans *chimère*, *déchirer*.

Machin, s. m.—Ce mot, qui n'est pas français, est quelquefois employé pour désigner ce dont on ne connaît pas le nom; dites *une chose*, *un objet* et selon le sens, *un outil*, *un instrument*, *un meuble*, *une machine*, etc., quand il s'agit de ces sortes d'objets.—*Machine*, dans ce sens, n'est pas français non plus.

Mâchurer, barbouiller de noir, est français: *mâchurer du papier*, *des habits*, *le visage*, etc.;—prononcez *mâchurer* (â long).

Madame: voyez *monsieur* et *époux*.

Mademoiselle, s. f., titre qu'on donne ordinairement aux filles.—C'est aussi le titre qu'on donnait anciennement à toute femme mariée qui n'était pas noble.—Le mot *mademoiselle*, employé absolument (seul) désignait autrefois la fille aînée de *Monsieur*, frère du roi de France, ou bien de la première princesse du sang, tant qu'elle n'était pas mariée.

2. Quand on parle de plusieurs demoiselles ou qu'on leur adresse la parole, l'usage veut qu'on les désigne par le mot *dames*; *j'ai rencontré les dames Lambert en ville*; *bonjour*, *au revoir*, *Mesdames*.—Prononcez *mademoiselle* et non *mamzelle* ni *mane-moiselle*.—Voyez *monsieur* et *époux*.

Magnanime, *magnétisme*, *magnétique*, *magnétiser*, *magnifique*, *magnificence*:—prononcez *gn* comme dans *agneau*, *gagner*, etc., et non *magh-nanime*, *magh-nétisme*, etc. ni *magne-nanime*, *magne-nifique*, ni *mananime*, *manifique*, ni *mahe-nanime*, *mahe-nifique*.

Magnat, s. m., grand en Hongrie: prononcez *magh-nat*, (*g* dur).

Magnificat, s. m., cantique de la Sainte-Vierge: prononcez *magh-nificate* (*g* dur).

Mai, s. m., ou *arbre de mai*, arbre orné de rubans et de guirlandes qu'on plante devant une porte le premier jour de mai ou le jour de l'installation d'un fonctionnaire, d'un curé, etc.

2. *Mai*, se dit également en Belgique des branches ou rameaux au moyen desquels on décore les rues ou les chemins par où passe une procession ou un cortège triomphal.

Maigrir, Amaigrir.—*Maigrir*, v. n., c'est devenir maigre; *amaigrir*, v. a., c'est rendre maigre: *une personne maigrit; l'usage de certains aliments amaigrit*.

Maille, Chique, Marbre, pour signifier de petites boules de pierre ou de marbre qui servent à des jeux d'enfants, d'écoliers, ne sont pas français; il faut dire *bille*: *jouer aux billes (ll mouillées)*.

Mailloter, v. a., mettre un enfant dans le maillot; ce mot n'est pas français, il faut dire *emmailloter*.

Main, s. f.—Ne dites pas: *il a toujours la canne en main*; dites, à la *main*.—Voyez *bouche*.

Main-d'œuvre, s. f., travail, façon de l'ouvrier; *main-forte*, s. f., assistance donnée à l'autorité:—ces mots ne s'emploient pas au pluriel.

Maint, te, adj. (au masc. prononcez *min* devant une consonne).—Malgré l'idée de pluralité que renferme cet adjectif, il s'écrit au singulier ainsi que le substantif qu'il qualifie et le verbe dont celui-ci est sujet, excepté dans quelques locutions où on l'emploie indifféremment au singulier et au pluriel: *maint homme, mainte femme, mainte fois*, ou *maintes fois; par maints et mains travaux; il m'a fait mainte et mainte difficulté*.—Ne prononcez pas *mai, maite*.

Maintenant, adv., à présent: prononcez *mintenant* et non *mè-tenant*.

Mairie, librairie, seigneurie: ne dites pas, *mairerie, librairerie, seigneurerie*.

Mais, conj.—C'est un flandricisme de l'employer pour *seulement*; ne dites donc pas: *il a mais peu de revenus; il nous a montré mais une petite*

partie de sa bibliothèque; dites, il n'a que peu de revenus; il nous a montré seulement une petite partie de sa bibliothèque.—Prononcez *mai* et non *min*.

Maïs, s. m., blé de Turquie: prononcez *ma-i-ce*.

Maison, s. f.—Il serait ridicule d'employer ce mot pour désigner la première pièce d'une maison, c'est-à-dire, *la cuisine*. (Wall.)

2. **Maison, Famille**.—*Famille*, se dit plus particulièrement de la bourgeoisie et *maison*, de la noblesse: *ce jeune homme est d'honnête famille; ce gentilhomme est de bonne maison*.

3. **Maison, Hôtel, Palais, Château**.—La classe moyenne habite des *maisons*;—les grands habitent des *hôtels*;—les princes, des *palais*;—enfin les habitations des gens riches, situées à la campagne au milieu de leurs terres, portent le nom de *château*.—Autrefois l'architecture seule établissait la différence; aujourd'hui, on la base sur le rang et la fortune.

Maître, fait au féminin *maîtresse*: *madame est la maîtresse de la maison; cette femme est maîtresse* (et non *maître*) *de ses passions, de ses sentiments; maîtresse d'école, de piano; la maîtresse branche d'un arbre*.

2. Lorsque, par le mot *maître* pris substantivement, on veut exprimer une idée de suprématie, d'omnipotence, il s'emploie au masculin même lorsqu'il se rapporte à un substantif féminin: *la Providence est le maître; la Providence est notre maître*.—C'est donc dans ce sens qu'une femme pourra dire: *le maître ici, c'est moi*.

3. *Maître*, en termes de Palais, est un titre qu'on donne aux avocats, aux avoués et aux notaires, lorsqu'il s'agit de l'exercice de leurs fonctions: *maître N.; par-devant maître N.*—On écrit par abréviation *M^e N.*, *par-devant M^e N.*

4. *Maître d'hôtel, Maître ès arts*: l'Académie écrit ces mots sans traits d'union.

Majesté, s. f., titre particulier qu'on donne aux empereurs, aux rois et à leurs épouses; on dit en leur parlant: *Votre Majesté, Vos Majestés* (deux majuscules), et en parlant d'eux, *Sa Majesté, Leurs Majestés* (deux

majuscules); *Votre Majesté, Sire, a ordonné...*, *Sa Majesté a décrété; Leurs Majestés sont arrivées à Liège.*

2. Par abréviation on écrit: V. M. (*Votre majesté*); VV. MM. (*Vos Majestés*), S. M. (*Sa Majesté*); LL. MM. (*Leurs Majestés*).

3. Les *adjectifs* et les *participes* qui se rapportent à ce mot se mettent au féminin, même lorsque *Sa Majesté, Votre Majesté*, désigne un roi, un empereur et non une reine, une impératrice; on dit: *Votre Majesté est jalouse du bonheur de ses peuples; Sa Majesté est aimée de ses sujets.* Les *substantifs* au contraire sont du masculin: *Votre Majesté est le père et le protecteur de ses sujets*; et non pas, *est la mère, la protectrice*, etc.—En conséquence les mots qui peuvent s'employer substantivement et adjectivement, tels que *maître, ami, ennemi*, etc., devront être du masculin, lorsqu'ils figurent dans la phrase comme substantifs, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont accompagnés de l'article ou d'un adjectif, et ils prendront la forme du féminin s'ils font la fonction d'adjectif. On dira donc: *Sa Majesté est le maître d'y aller ou de ne pas y aller*; et absolument: *Sa Majesté est le maître, l'ami du peuple; est un ennemi redoutable.*—Mais nous croyons qu'il faudra dire: *Sa Majesté est maîtresse de telle ville; Sa Majesté est amie du bien, ennemie du mal.*—On peut dire: *Votre Majesté est le plus éclairé des rois*, parce qu'il y a ellipse du substantif (*Votre Majesté est le roi le plus éclairé des rois*). Cependant il vaut peut-être mieux prendre une autre tournure et dire par exemple: *Vous êtes, Sire, le plus éclairé des rois.*

4. *Sa Majesté Impériale* (S. M. I.), se dit d'un empereur quelconque; autrefois, il se disait en particulier de l'empereur d'Autriche que l'on qualifiait aussi de *Sacrée Majesté*, mais seulement quand on lui parlait.

5. *Sa Majesté Très-Chrétienne* (S. M. T. C.), se disait des rois de France.

6. *Sa Majesté Catholique* (S. M. C.), le souverain d'Espagne.

7. *Sa Majesté Très-Fidèle* (S. M. T. F.), le roi de Portugal.

8. *Sa Majesté Belge, Britannique, Hollandaise*, etc., le roi des Belges, de la Grande-Bretagne, de Hollande, etc.

Major, (*quinte*).—On disait autrefois et l'on dit encore quelquefois *quinte major* (Acad.): nous pensons qu'aujourd'hui on nomme toujours

quinte majeure, les cinq cartes de suite à commencer par l'as.

Majorer, Majoration.—Ces mots ne sont pas français; dites *augmenter*, *payer une surtaxe*, *enfler*, selon le sens: *les lettres chargées en sus du port des lettres ordinaires, paient une surtaxe fixe de vingt centimes*; on ne peut donc pas dire, *les lettres chargées sont soumises au port des lettres ordinaires, majoré d'une taxe fixe de vingt centimes*.—Dites de même *mes appointements ont été augmentés* et non *majorés*; *mon compte a été enflé* et non, *majoré*; *j'ai obtenu une augmentation de traitement* et non, *une majoration*.

Majuscule, s. f. ou adj., lettre capitale ou simplement, capitale: ne dites pas *majuscule*.

Mal, subst. m. ou adv.: prononcez l'*a* bref et non *mâl*, ce qui serait insupportable.

2. Ne dites pas: *ce vin n'est pas mal*; dites, *ce vin n'est pas mauvais*;—*mal*, ancien adjectif, ne s'emploie plus dans ce sens, que dans quelques locutions particulières: *à la male heure*, *mourir de la male faim*; partout ailleurs on dit *mauvais*.

3. Ne dites pas: *il a des maux à la figure*; dites, *il a du mal à la figure*, *il a des boutons*, *des humeurs...*, *à la figure*.

4. Ne dites pas non plus: *j'ai un mal à un doigt*; dites selon le sens, *j'ai du mal à un doigt*, *j'ai une plaie*, *une coupure*, *un petit abcès à un doigt*, *j'ai un panaris...*

5. *Avoir mal*, *faire mal*.—Ces locutions ne doivent jamais être suivies d'un régime direct, et ce serait une faute grave et même ridicule de dire: *j'ai mal la tête*, *les dents*, *les pieds*; *faire mal quelqu'un*, au lieu de dire, *j'ai mal à la tête*, *aux dents*, *aux pieds*; *faire mal à quelqu'un*.—De même on doit dire: *j'ai de mauvais pieds*, *j'y ai souvent mal*; *on m'a arraché la dent à laquelle j'avais mal*; *prenez garde, vous allez faire du mal à cet enfant*; *je ne lui ai pas fait mal*, et non pas: *je les ai souvent mal*, *la dent que j'avais mal*, etc.

6. Il serait encore plus ridicule de dire: *j'ai mal à ma tête* ou *ma tête*, *à mes dents* ou *mes dents*, etc.

7. Ne dites pas: *j'ai mal aux dents, c'est un mauvais mal*; dites, *c'est un vilain mal*, car y a-t-il un mal qui soit bon?

8. Ne dites pas: *je m'ai fait mal*; dites, *je me suis fait mal*.

9. Ne dites pas: *je me suis fait mal de ce pauvre*; dites, *j'ai eu pitié, compassion de ce pauvre*.

10. Ne dites pas de quelqu'un qui vient d'échapper à un danger: *il ne peut plus mal*; dites, *il est hors de danger*.

11. *Ne pouvoir mal*. (Wall.)—Cette expression ne devrait jamais sortir de la bouche d'une personne qui tient tant soit peu à parler correctement; il faut dire *n'avoir garde, se garder de*:—*il n'a garde* (et non *il ne peut mal*) *de tromper*; *il est trop honnête homme*; *irez-vous dans cette maison?* *je n'ai garde* (et non *je ne peux mal*), *on s'y ennuie trop*; *je me garderai bien* (et non *je ne peux mal*) *d'en manger*.—Rendez encore cette locution selon le sens par: *il n'y a pas de risque, il n'y a pas de danger*:—*prenez garde de tomber*: *il n'y a pas de danger* (et non *je ne peux mal*); *ne parlez pas de telle chose*: *il n'y a pas de risque* (et non *je ne peux mal*).—Voyez *pouvoir*.

12. *Mal parler* et *parler mal*: voyez *parler*.

Malade, adj.—Faites les deux *a* brefs.

2. Ne dites pas: *il fait malade aujourd'hui*; dites, *il fait malsain* ou ... *étouffant*, s'il s'agit d'un temps chaud.

3. Ne dites pas non plus: *il se fait malade*; dites, *il se rend malade*:—*se faire malade* signifie *feindre une maladie*.

Maladieux.—Ce mot n'est pas français; dites, *maladif, valétudinaire*.

Malcomplaisant: ce mot n'est pas français; dites, *peu complaisant*.

Malcontent, Mécontent.—Ces deux mots expriment le déplaisir que nous éprouvons, lorsque quelque chose ne réussit pas au gré de nos espérances ou de nos désirs; mais *mécontent* dit plus que *malcontent*, en ce sens qu'il exprime l'humeur, le dépit, le ressentiment contre la cause de ce déplaisir.—Un maître est *malcontent* (peu content) d'un domestique qui le sert maladroitement; un maître est *mécontent* (pas du tout content, fâché

contre) d'un domestique qui le trompe, qui le vole, qui lui manque de respect, qui fait mal son service, par négligence ou par paresse;—un domestique est *malcontent* d'un maître qui ne lui donne pas des gratifications qu'il avait espérées; il en est *mécontent*, s'il ne lui paie pas ses gages;—nous sommes *malcontents*, lorsqu'après avoir conçu un dessein, formé un plan, le succès ne répond pas à nos espérances, sans qu'il y ait de la faute de personne; nous sommes *mécontents* des autres ou de nous-mêmes, si c'est par la faute des autres ou par la nôtre.

Malentendu, Quiproquo.—Un *quiproquo* consiste à prendre une chose pour une autre; un *malentendu* vient de ce qu'on a mal compris.—Un sourd qui n'entend pas distinctement répond à une question sur son père, en parlant de son chien: c'est un *quiproquo*. Un ami à qui l'on donne rendez-vous à une heure, n'arrive qu'à deux heures, parce qu'il a mal compris: c'est un *malentendu*.

Malfaire, v. n., faire de méchantes actions; il n'est usité qu'à l'infinitif: *il ne se plaît qu'à malfaire*.

Malgré, Quoique.—*Malgré* est une préposition qui demande un régime direct (un substantif, pronom, etc., mais jamais un verbe ni une proposition);—*quoique* est une conjonction qui ne peut pas avoir de régime direct et qui régit toujours un verbe ou une proposition.—Ne dites donc pas: *quoique ça*, mais *malgré ça*; ne dites pas, *malgré qu'il soit pauvre*, mais *quoiqu'il soit pauvre*.

2. *Malgré que* dit l'Académie, ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir* et dans ces sortes de phrases seulement: *malgré que j'en aie*, *malgré qu'il en ait*, etc., c'est-à-dire, malgré moi, malgré lui, en dépit de moi, en dépit de lui: *malgré qu'il en ait*, nous savons son secret, c'est-à-dire, en dépit de lui ou *quel que soit le mal* (mauvais) *gré qu'il en ait*: le *que* de *malgré que* est donc ici pronom relatif et complément direct de *aie*, *ait*, etc., et non la conjonction *que*.

Malhonnête, adj.—Il a deux sens différents et se dit des personnes et des choses.—Appliqué aux choses, il se met toujours après le substantif; avec un nom de personne, il précède ou il suit le substantif selon le sens: *un malhonnête homme*, est un homme qui manque d'honneur, de probité; *un*

homme malhonnête est un homme impoli, incivil, grossier.—Voyez *honnête*.

Malin, adj., fait au féminin *maligne* et non *maline*.—Ce mot signifie proprement *méchant*, mais il peut aussi s'employer dans le sens de *rusé*, *adroit*: *il est trop malin pour se laisser attraper*.—Mais appliqué aux personnes, dans le sens de, qui a de l'esprit, des moyens intellectuels, il n'est pas français; ne dites donc pas: *cet enfant n'est pas malin*; dites, *cet enfant a peu d'esprit*. (Wall.)

Malle, et mieux **Mallette**, s. f., se dit de l'espèce de giberne en cuir où les écoliers serrent leurs livres, cahiers, etc.:—*couverte*, *couverture*, *portefeuille*, ne sont pas français dans ce sens.

Malle-poste, s. f., voiture qui transporte les lettres et les dépêches; le pluriel est *malles-poste*.

Maltraiter, *traiter mal*.—*Maltraiter*, v. a., c'est traiter durement en paroles et en actions, ou bien faire préjudice à quelqu'un: *il l'a maltraité de coups, de paroles; cet homme a fort maltraité son fils dans son testament*.—*Traiter mal* signifie, mal régaler quelqu'un ou bien en user mal avec lui. Aux temps composés, le génie de la langue exige que l'adverbe *mal* passe avant le participe: *il m'a mal traité*;—de sorte qu'à la prononciation, cette expression peut se confondre avec celle-ci, *il m'a maltraité*.—Pour éviter l'équivoque, il suffira d'ajouter un modificatif, tel que *bien*, *fort*, *assez*, à l'adverbe *mal*, qui alors pourra se placer après le participe: *il m'a traité fort mal*.

Maman, s. f., mère, terme enfantin: prononcez *maman* et non *man-man*.

Mameluk, s. m., cavalier égyptien: prononcez *mam'louk*.

Mamezelle.—Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires; il faut dire *mademoiselle*. Voyez *ce mot*.

M'amie, abréviation de *mon amie*; ce mot s'écrit avec une apostrophe.

Manche.—On dit *le manche* pour désigner la poignée de tout instrument, et *la manche*, quand il s'agit du vêtement du bras; dites donc, *le*

manche d'un couteau, la manche d'un habit.—Mais ne dites pas, *le manche ou la manche du panier, de la marmite*; dites *l'anse*.

2. Ne dites pas: *je n'étais pas dans sa bonne manche*; dites, *dans ses bonnes grâces*, ou, *je n'étais pas bien sur ses papiers, dans ses papiers.*—L'Académie fait remarquer que *être bien, être mal sur les papiers, dans les papiers de quelqu'un*, est une locution familière.

Manchette, Garde-manche.—Une *manchette* est un ornement de mousseline, de dentelle qui se met au bras, au poignet.—Un *garde-manche* ou *bout de manche*, est une fausse manche que l'on met par-dessus la manche de l'habit, ou même de la chemise, quand on fait un travail qui peut les salir.

Mânes, s. m. pl., âmes des morts: *les mânes plaintifs* (et non *plaintives*) *de nos ayeux*: il est masculin et n'a pas de singulier.—Prononcez *mânes* (à long).

Manger, v. a.—Ne dites pas, *manger un fruit, un raisin*; dites, *manger du fruit, du raisin*.

2. Ne dites pas, si l'on vous consulte à table sur votre goût, *je mange tout*; ce serait annoncer un appétit de Gargantua; dites, *je mange de tout*.

3. Ne dites pas: *nous avons dix personnes à manger*; dites, *nous donnions à manger à dix personnes*. L'équivoque ici est mauvaise.—Cependant on dit très-bien: *nous avons dix personnes à dîner*.

4. Les locutions, *venez manger ma soupe, j'irai demain manger votre soupe*, sont familières et la bonne compagnie n'en fait point usage.

Mange-tout, s. m., celui qui dissipe follement tout ce qu'il a, tout ce qu'il gagne.

2. Les wallons désignent par ce mot une espèce de haricot, mais il n'est pas français dans ce sens.

3. Le pluriel s'écrit comme le singulier: prononcez *man-ge-tout* et non *man-che-tout*.

Mangeure, s. f., endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc.: *mangeure de vers, mangeure de souris*: prononcez *manjûre*.

Manier, *manière, maniéré*, etc.—Prononcez ces mots comme ils sont écrits et non *ma-gnier, ma-gnière, ma-gniéré*.—Voyez *ni*.

Manique, s. f., morceau de cuir que les cordonniers mettent à leur main pour qu'elle résiste au travail; ne dites pas *manicle*.

Manne, s. f., nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les Israélites dans le désert;—espèce de suc concret qui découle naturellement ou par incision de certains végétaux et entre autres du frêne à fleurs et du frêne à feuilles longues; dans ces deux acceptions, on prononce *mâne* (â long).—L'*a*, au contraire est bref, lorsque *manne* désigne une espèce de panier à deux anses dont on se sert pour mettre du linge.—Ne dites pas *mande* (Flandr.)

Manœuvre, Manouvrier.—Le premier est l'homme de peine qui sert un autre ouvrier: *le maçon ne travaille pas sans un manœuvre*;—le second se dit de tout homme de peine travaillant au compte d'un entrepreneur.

Manquer, v. a. et n.—On peut dire *manquer la messe, l'école, ses prières*: voyez le Dictionnaire de l'Académie au mot *messe*.

2. *Manquer*, signifie aussi courir quelque risque, être sur le point d'éprouver quelque accident: *nous avons manqué de verser; il a manqué d'être tué*.—Il est familier. (Acad.)

Manuel.—Prononcez *manu-èle* et non pas *manu-wèle* ni *manu-éle*.

Manufacture, s. f.: ne dites pas *manufacture*.

Manus (in), s. m.—*Dire son in-manus*, recommander son âme à Dieu avant de mourir: prononcez *ine-manuce*.

Maquée, s. f., est un mot wallon, qu'il faut rendre par *caillebotte, fromage blanc, fromage mou*.

Maraîcher, ère, jardinier qui cultive un de ces terrains qu'on appelle *marais*, où l'on fait venir des légumes, des herbages; ne dites pas *maraîchier*.

Maraude, s. f., pillage clandestin des soldats; se dit aussi des écoliers qui vont à la picorée: on dit: *aller à la maraude* et mieux, *en maraude*; mais on ne dit pas: *aller à maraude*, (Acad.)—Prononcez *marau-de* et non *marau-te*.

Maravédis, s. m., petite monnaie d'Espagne: prononcez *maravédi* et non *maravédice*, encore moins *maradévice*.

Marbre, s. m., pierre calcaire: prononcez *mar-bre* et non *mar-pe* ni *mar-bère*.

Marc, s. m., poids;—résidu de fruits d'herbes ou d'autres substances pressurées;—*du marc d'huile, du marc de café* (et non *de la marc de café*): on ne prononce pas le *c*, mais on le fait sentir dans *Marc*, nom d'homme;—le *c* est muet dans la *place St-Marc (mar)*, le *lion de S.-Marc (mar)*, à Venise, au *marc (mar) le franc*.—Voyez *c final*.

2. Une *mare*, est un amas d'eau dormante.

Marchand, s. m.—Ne dites pas: *il fait le marchand de toiles; je fais le marchand, je fais le brasseur*; dites *il est marchand...*, *je suis marchand, je suis brasseur*.

2. Ne dites pas non plus: *j'ai marchand*, pour signifier que vous savez à qui vendre; dites, *j'ai acheteur, chaland, acquéreur*.

Marché.—Ne dites pas: *le marché de grains, de légumes, etc.*, mais, *le marché aux grains, aux légumes*.

2. *A bon marché*, loc. adv.—On dit *acheter, vendre à bon marché, à trop bon marché, à meilleur marché*, et non, *acheter, vendre bon marché, trop bon marché, meilleur marché*.—Il n'est pas plus permis de supprimer la préposition à devant *bon marché* que devant *bon compte, bas prix*: *avoir une chose à bon marché* (et non *bon marché*); *donner sa marchandise à bon marché, à trop bon marché; je l'ai eu à meilleur marché*.—Cependant on peut dire: *cela ne vous coûte que dix francs, c'est bon marché, c'est grand marché; le bon marché m'a tenté*, tout comme on dirait, *c'est un bas prix, le bas prix m'a tenté*.

Maréchal, s. m.—*Maréchal de France, maréchal-ferrant*; prononcez *maréchal* (é fermé) et non *marchal* ni *marichal, marèchal*.

Marguerite, s. commun et nom pr. de femme: écrivez et prononcez *marguerite* et non *marguérite*.

Marguillier, s. m., celui qui a soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse ou les affaires d'une confrérie; mais il ne se dit pas du clerc, sacristain ou chantre d'une église.—Prononcez et écrivez *marguillier* et non *marguèillier*.

Margotte, s. f., branche qu'on met en terre pour qu'elle y prenne racine; ce mot n'est pas français: dites *marcotte*.

Mari, s. m., époux.—*Mon époux, mon épouse*, ne sont admis à aucun titre par les gens de bon ton; on dit simplement *ma femme, mon mari*, ou bien avec un peu plus de cérémonie, *monsieur* ou *madame*, suivis toujours du nom de famille (ce sont les domestiques seuls qui désignent leurs

maîtres par *monsieur* et *madame*);—mais *mon mari*, *ma femme*, sont préférables parce qu'ils sont plus simples.

Marier, v. a., ne s'emploie jamais pour, *prendre en mariage*.—Ainsi au lieu de dire: *il a marié une telle*, dites, *il a épousé une telle*.—*Marier*, signifie unir un homme et une femme par le lien conjugal, selon les lois de l'État ou en leur administrant le sacrement de mariage. Dans cette acception il ne se dit que du prêtre ou de l'officier de l'état-civil qui remplit l'une ou l'autre de ces fonctions: *l'échevin N. les a mariés à défaut du bourgmestre; c'est le vicaire qui les a mariés*. (Acad.)—Il se dit aussi de ceux qui font ou procurent un mariage, soit par autorité paternelle, soit par office d'amitié: *son père l'a marié à la fille, avec la fille d'un de ses amis; cet homme a la manie de marier tout le monde*. (Acad.)

2. *Marier*, joint au pronom personnel, signifie, lorsqu'on parle d'un homme, prendre une femme, et lorsqu'on parle d'une femme, prendre un mari: *il est d'âge à se marier; il s'est marié richement; il ne se mariera pas*.

3. Il s'emploie aussi dans le sens réciproque: *quand se marieront-ils? ils se sont mariés l'an dernier*. (Acad.)

4. Cependant on peut dire: *cette demoiselle s'est mariée* (a épousé) *à un étranger*; mais c'est une faute grossière de dire: *cette demoiselle s'est mariée avec un étranger*.—Avec s'emploie en prose pour les choses: *sa voix se marie bien avec ou à son instrument*.

Marmelade, s. f., confiture de fruits presque réduits en bouillie: *marmelade d'abricots*.—*Cela est en marmelade* (famil.), se dit d'une chose trop cuite et presque en bouillie: et, figurément, de ce qui est fracassé, broyé: *il a reçu un coup qui lui a mis la mâchoire en marmelade*.—Ne dites pas *marmolade*.

Marmiton, Mirmidon, Mirliton.—On appelle *marmiton*, celui qui est chargé du plus bas emploi d'une cuisine.—*Mirmidon* se dit, par mépris, par raillerie, d'un jeune homme de très-petite taille et figurément, de ceux qui ont des prétentions exagérées et ridicules.—Un *Mirliton* est une espèce de flûte formée d'un bout de roseau, de sureau, de branc-ursine, et bouché par les deux bouts, avec une pelure d'oignon ou un morceau de baudruche: *il est*

sale comme un marmiton; voilà un plaisant mirmidon; ces mirmidons prononcent sur ce qu'ils ne connaissent pas; les enfants jouent du mirliton.

Marmonner, v. n., signifie murmurer à voix basse; ne dites pas, avec le peuple, *marronner* qui signifiait autrefois, friser les cheveux en grosses boucles.—Quelques dictionnaires emploient aussi *marronner* pour errer dans les bois en volant comme les nègres marrons:—il est vieux dans ce sens.

Marquer.—Ne dites pas: *il est marqué sur la gazette, sur une lettre de...*; dites, *on lit dans la gazette, dans une lettre de..., etc.*, ou employez une phrase équivalente.

Marraine, s. f., celle qui tient un enfant sur les fonts: prononcez *mârène* (â long).

Marron, Marronnier; prononcez *mâron, mâro-nier* (â long) et non *maro-gnier*.—Voyez *ni*.

Mars, dieu de la guerre; 3^e mois de l'année;—il signifie également, au pluriel, les menus grains qu'on sème au mois de mars, tels que les orges, les avoines, les millets, etc.; *le temps a été bon pour les mars cette année; s'il ne pleut pas, tous les mars sont perdus*.—Quelques auteurs disent que *mars*, dans cette dernière acception, peut aussi se rendre par *marsèche* (la marsèche) ou par *marsage*; mais nous pensons que *mars* est préférable.—Dans toutes ces acceptions, prononcez *marce* et non *mâre*.

2. Ne dites pas: *mars en carême*; dites, *marée en carême*.—Cette expression signifie à propos: *arriver comme marée en carême*.

Marteau, s. m.—Ne dites pas, *jeter la cognée après le marteau*; dites, *jeter le manche après la cognée*, ce qui signifie renoncer de dépit ou de désespoir à une entreprise. (Acad.)

Martyr, Martyre.—*Martyr*, s. m., (au féminin *martyre*), est celui qui a souffert pour la foi chrétienne, pour une doctrine ou une foi quelconque;—*martyre*, s. m., est la mort ou les tourments qu'endurent celui qui est martyr: *un évêque martyr, une vierge martyre; le martyre de saint Laurent*.

Masque, Mascarade.—Ne dites pas *un masqué*, pour indiquer une personne déguisée; dites *un masque*.—Une *mascarade* se dit d'une réunion de *masques*, c'est-à-dire, de gens déguisés: *une troupe de masques, un joli, un vilain masque; il faut laisser entrer les masques; venez voir une belle mascarade*.

Massacrante, adj. fém.—Il n'est usité que dans cette locution familière: *humeur massacrate*, c'est-à-dire, *humeur bourrue, maussade, grondeuse, menaçante*.—Cette expression est approuvée par l'Académie; cependant elle n'est pas jolie, mais elle est énergique.

Masse, s. f.—*Une masse de monde*, est une expression triviale; dites, *une grande foule, une grande multitude, une grande quantité de monde*.

Mastic, est masculin: *du mastic*; et non *de la mastic*.

Mastouche.—On donne abusivement ce nom à la *capucine*; dites donc, *une belle capucine, couleur capucine*.

Mat, Mate, adj., qui n'a point d'éclat: *argent mat, couleur mate*: le masculin se prononce *mate*.—*Mat*, s. m., terme du jeu d'échecs, coup où le roi, mis en échec, ne peut bouger sans être pris: *voilà un beau mat, être échec et mat*.—Prononcez également *mate*.

2. **Mât**, s. m., pièce de bois longue, ronde et droite qui porte la voilure d'un navire: on ne prononce pas le *t*.

3. **Mate**, adj., humide, un peu mouillé:—ce mot est wallon; dites, *moite* pour les deux genres: *il a le front moite; ces draps ne sont pas bien séchés, ils sont encore moites*.

Mater, v. a., rendre mat, mortifier: prononcez *mater* (*a* bref);—*mâter*, v. a., garnir de mâts: prononcez *mâter* (*â* long).

Matériaux, s. m. pl., les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment; il n'a pas de singulier.—Ne dites pas *matéréaux*.

Mâtin, s. m., gros chien de garde: l'*â* est long;—*matin*, s. m., la première partie du jour; l'*a* est bref.

2. **Matin.**—On dit très-bien, *hier matin, demain matin, demain soir*; on peut dire aussi *demain au matin, demain au soir*; cependant par une singulière bizarrerie, on doit dire *hier au soir* et non *hier soir*.

3. Ne dites pas: *au matin, je prends une tasse de café*; dites, *le matin* et mieux *chaque matin, tous les matins*...—Voyez *soir*.

Matinal, Matineux, Matinier, adj.—*Matinal*, qui s'est levé matin: *vous êtes bien matinal aujourd'hui*; l'Académie ne donne aucun exemple du pluriel masculin; nous pensons qu'il est inusité.—*Matineux, matineuse*, qui est dans l'habitude de se lever matin: *il faut être plus matineux que vous n'êtes*.—*Matinier, matinière*, qui appartient au matin; il n'est guère usité que dans cette expression: *l'étoile matinière*.—Prononcez *mati-nière* et non *mati-gnière*.—Voyez *ni*.

Matou, s. m., chat mâle; ne dites pas *marou* ni *marcou*.

Maudire, v. a., fait à la 2^e pers. du près. de l'indic. et de l'impér., *maudissez*, et non *maudisez, maudites*.

Mauvais, e, adj.—Ce mot peut s'employer dans le sens de *méchant*, mais jamais comme synonyme de *fâché*: *que cet enfant est mauvais (méchant)! oh! le mauvais; oh! la mauvaise*;—*il était si fâché, je suis fâché* et non *mauvais*. (Wall).

2. *Mauvais mal, mauvaise maladie*, ne peuvent pas se dire pour *cruel mal, cruelle douleur, cruelle, dangereuse maladie*:—*vous avez mal aux dents, c'est un cruel mal*, et non *un mauvais mal*; *le typhus est une dangereuse maladie* et non *une mauvaise maladie*.

3. Ne dites pas, *un mauvais doigt, une mauvaise jambe*, pour indiquer que vous y éprouvez un mal quelconque; dites *j'ai mal au doigt, à la jambe*, et non *j'ai un mauvais doigt, une mauvaise jambe*.

4. *Mauvais air*, air ignoble;—*air mauvais*, air terrible.—Prononcez *mo-vai* (o bref) et non *mó-vai* (ô long).

Maximum, s. m., le plus haut degré: prononcez *mak-cimome* et non *mak-zimome*;—en terme technique, on dit au pluriel *maxima* et *minima*.

Me, le.—Les personnes ignorantes seules disent: *donnez-mê-le* pour *donnez-le-moi*.

Méchant *comme la gale.*—Dites, *mauvais comme la gale*: la raison de ce choix est évidente; on dit que la gale est mauvaise, mais on ne dit pas qu'elle est méchante.

2. *Une méchante épigramme*, est une épigramme sans sel, sans mérite, mal faite;—*une épigramme méchante*, est une épigramme mordante: il en est de même de *méchants vers* et de *vers méchants*, etc.

Mécontent, e, adj.—On est mécontent *de* quelqu'un et non *après, sur* ou *contre* quelqu'un: *il est mécontent de vous, de son fils.*—Voyez *malcontent*.

Mécredi, s. m., barbar.:—écrivez et prononcez *mercredi*.

Médical, Médicinal, adj.—*Médical*, qui appartient à la médecine considérée comme science: *l'art médical, instrument médical*;—*Médicinal*, qui a la vertu d'une médecine, d'un médicament: *plante médicinale*.

Médire, v. n., fait au présent de l'indicatif et à l'impératif, *médisez* et non *médites*.

Méfaire, v. n., faire le mal, ne s'emploie qu'à l'infinitif et au participe passé, *méfait*, qui se construit toujours avec l'auxiliaire *avoir*.

Mégarde (*par*), loc. adv., par inadvertance: *je me suis blessé par mégarde*;—ne dites pas *par mégard* (*mégar*).

Meilleur, e, adj. comp.—Ne dites pas: *vous chantez meilleur que moi*; dites, *vous chantez mieux que moi*:—*meilleur* équivaut à *plus bon* et *mieux* à *plus bien*. (Fland.)

2. Ne dites pas, *j'ai meilleur que vous*; dites, *je suis mieux que vous* (Wall.)—Voyez *bon*.

3. Dites, *je suis arrivé de meilleure heure que vous* et non *de plus bonne heure*.—Voyez *heure*.

Mélanger:—voyez *mêler*.

2. *Mêler à, mêler avec.*—Dans l'acception de mettre ensemble plusieurs choses, les confondre, on dit *mêler avec*: *l'Ourthe mêle à Liège ses eaux avec celles de la Meuse; mêler de l'eau avec du vin.*—Mais au figuré on dit *mêler à*: *il sait mêler la douceur à la sévérité; mêler les affaires aux plaisirs.* (Acad.)—Voltaire a dit cependant: *les anciens Romains étaient trop austères pour mêler leurs plaisirs avec leurs affaires*: cet exemple n'est pas à imiter.

3. *Mêler, mélanger.*—*Mêler* signifie mettre ensemble, confondre;—*mélanger*, signifie, assembler, assortir; en *mêlant* les choses, on les dénature, on les brouille;—en les *mélangeant*, on les combine dans le but d'obtenir de leur composition un résultat avantageux, un produit nouveau.

Mélisse, s. f., plante, boisson: ne dites pas *milisse*.

Melon, s. m.—Ne dites pas *mélon* ni *mèlon*.

Membour, ne peut pas se dire pour *tuteur* ni *membournie* pour *tutelle*: *cet enfant a perdu son tuteur* et non *son membour*; *cet homme est en tutelle* et non, *en membournie*. (Wall.)

Membré, Membru, adj.—*Membré* ne s'emploie guère qu'avec l'adverbe *bien* et signifie, qui a des membres bien faits, bien proportionnés: *il est bien membré.*—*Membru*, qui a les membres fort gros: *il est bien membru.*—Il s'emploie aussi substantivement: *un gros membru*, mais il est familier dans cette dernière acception.

Même, adj. et adv.—Ne dites pas: *j'entreprendrai tout de même ce long et pénible travail*; dites, *j'entreprendrai néanmoins, toutefois, malgré ça, ce long et pénible travail*.

2. Ne dites pas: *cette nouvelle paraît certaine, mais elle est tout de même étrange*; dites, *elle est pourtant, néanmoins étrange*;—*tout de même* signifie de la même manière: *mon bureau est fait tout de même que le vôtre*.

3. Ne dites pas: *est-ce tout de même d'aller jouer*; dites, *est-ce que je peux, est-il permis d'aller jouer, me donnez-vous la permission de...* (Wall.)

4. Ne dites pas: *c'est tout de même pour moi*, ou *c'est pour moi le même*, *c'est moi le même*; dites, *ça m'est égal, indifférent, m'importe peu ou peu*.

m'importe.

5. Ne dites pas: *il a le même caractère de son frère*; dites, *que son frère*.

6. Ne dites pas: *voulez-vous venir avec nous?*—*Tout de même*;—dites, *volontiers, avec plaisir*.

7. *Tout de même, tout le même*.—Pour savoir laquelle de ces deux expressions il faut employer, il suffit de voir si, en supprimant *tout*, ou emploierait *de même* ou *le même*: *il est tout le même qu'il y a dix ans*;—*ces deux robes sont faites tout de même l'une que l'autre*.—Prononcez *mê-me* et non *min-me*.

Mémento, s. m., marque pour se souvenir.—L'Académie ne donne point d'exemple de pluriel; quant à nous, nous écririons *des mémentos*, parce que l'accent sur l'*é* donnant à ce mot le caractère de mot français, il doit être soumis aux règles de la langue française et prendre une *s* au pluriel.—Prononcez *méminto*.

Menacer, v. a.—Ne dites pas: *il menace une maladie, une étiisie*, mais, *il est menacé d'une maladie, d'une étiisie* ou *il couve une maladie, une étiisie*.

2. Prononcez *menacer* (*e* muet) et non *mènacer*.

Mener, v. a.—Prononcez *mener* (*e* muet) ou *m'ner* et non *mèner*.—Il en est de même des mots *amener, emmener*; cependant dans les temps où l'*n* est suivi d'un *e* muet, le premier *e* devient grave et se prononce comme dans *père*: *je mène, je mènerai* (ne prononcez pas *je min-ne, je min-nerai*).

2. Ne dites pas: *mener du bruit, mener du train*; dites *faire du bruit, faire du train*:—*ces enfants font beaucoup de bruit, font du train dans la classe*.

Menotte, s. f., main d'enfant; liens de fer ou de corde cadénassés qu'on met aux poignets de certains prisonniers pour leur ôter l'usage des mains; dites *menotte* et non *mènotte* ni *manotte* ni *minotte*.

Menteur, fait au féminin *menteuse* et non *menteresse*: *elle est menteuse comme un laquais*.

Mentor, s. m., gouverneur, guide: prononcez *mintor* et non *mantor*, *mennetor*.

Menu, s. m.—Le *menu* d'un repas est la note de ce qui doit y entrer et non les mets comme on le pense assez généralement: *il y aura demain vingt personnes à la table, il faut dresser le menu*.

Menuisier, s. m.—Prononcez *menu-isier* (ui diphth.) et non *menouisier* ni *mènuisier*.

Méphitique, adj., qui a une odeur fétide; qui produit des exhalaisons nuisibles: *air méphitique*:—ne dites pas *méphétique*.

Mercredi, s. m.—Ne dites pas *mécredi* ni *mercredi*, *mercrèdi*.—Voyez *jour*, 11.

Mérelle, s. f., jeu d'enfants où l'on pousse un palet (caillou, pierre) avec le pied dans des cases tracées d'avance sur le sol: on dit aujourd'hui marelle: *jouer à la marelle*.

Mérinos, s. m. (on prononce *mérinoce*); mouton de race espagnole, sa laine ou étoffe faite avec sa laine.—Il se prend aussi adjectivement et s'écrit *mérinos* pour les deux genres: *bélier mérinos*, *brebis mérinos*.—Ne prononcez pas *mèrinos*.

Méritant, te.—On dit très-bien: *c'est une personne bien méritante* (qui a du mérite). (Acad.)

Mérite, s. m., s'emploie généralement au singulier: *il ne faut pas être fier de son mérite* et non *de ses mérites*; *cet homme a beaucoup de mérite* et non *de mérites*; *son mérite est au-dessus de tout éloge* et non *ses mérites*.

Mésange, s. fém., petit oiseau: *voilà une jolie mésange*: prononcez *mézange* et non *messange* ni *mézanche*.

Mésentendu, n'est pas français; dites *malentendu*: voyez *ce mot*.

Messe, s. f.—On dit *messe basse* (et non *basse messe*) ou *petite messe*, qui se dit sans chant;—*messe haute*, ou *grande messe* ou *grand'messe*, (et non *messe à chanter*), qui est chantée: *grand'messe* fait au pluriel *grand'messes*.

2. On dit: *servir la messe* et non *servir à la messe*. (Acad.)

3. On dit, *aller à la messe* et non *aller à messe*; mais on dit, *aller à vêpres* et non *aller aux vêpres*.

4. On dit, *manquer la messe* et non *à la messe*; (Acad., au mot *messe*); —on dit *un livre de messe*, *un livre de prières* et non *un livre à prières*; (Acad., aux mots *messe* et *prière*).

5. *Faire la messe*, *lire la messe*, pour *dire la messe*, *célébrer la messe*, est un flandricisme; —*faire une messe*, se dit d'un musicien qui compose une messe.

6. *Messe*, pour signifier le fruit du néflier, n'est pas français; il faut dire *nèfle*: *une grosse nèfle*: —prononcez *nè-fle* et non *nèfe* ni *nèfèle*.

Messieurs, s. m. pl.—Ne dites pas: *les messieurs furent obligés de rester debout pendant toute la séance*; dites, *les hommes*...—Mais on peut dire *ces messieurs*, en parlant d'hommes désignés ou présents: *je vais me promener, quant à ces messieurs (présents), ils resteront ici si bon leur semble*: —cependant, il est impoli de dire *ce monsieur*.

Mesurer, v. a. et pr.—On dit *se mesurer* (lutter) *avec quelqu'un* et non *contre quelqu'un*.

Métal, Métail, s. m.—*Métail* est une composition de métaux; —*métal* indique un pur minéral: *l'or est un métal*, *le bronze est un métal*.—Quoique *métail* n'ait pas été admis par l'Académie, il figure pourtant dans plusieurs dictionnaires.

Métallique, adj., de métal; on prononce les deux *ll*: *métal'lique*.

Métier, Profession, Art.—*Métier*, profession d'un état manuel; —*profession*, carrière que l'on suit, emploi que l'on occupe; —*art*, talent qu'on cultive: —*il a embrassé la noble profession des armes; puisque vous voulez faire apprendre un état manuel à votre fils, que ne choisissiez-vous le métier de tailleur; l'art fait l'artiste*.

Métis, Métisse, adj. et subst., né de deux espèces: on prononce l's de *métis*.

Mets, s. m., aliment préparé pour un repas; on l'écrit avec une *s*, même au singulier et on prononce *mè*;—l'*s* se fait sentir devant une voyelle: *un mets exquis*.

Mettre, v. a.—Ne dites pas: *mettre* ou *jouer dans la loterie*; dites, *mettre* ou *jouer à la loterie*. (Fland.)

2. Ne dites pas: *il a mis ces pierres sur un*; dites, *il a mis ces pierres les unes sur les autres*. (Fland.)

3. Ne dites pas non plus, avec les flamands: *tout est sous un*; dites, *tout est sens dessus dessous*.

4. Ne dites pas: *mettre quelqu'un en bas de sa charge*; dites, *déposer quelqu'un de sa charge* ou *le destituer*. (Fland.)

5. Ne dites pas, comme c'est généralement l'usage à Mons, à une personne qui vous rend visite et que vous invitez à s'asseoir: *veuillez vous mettre*; dites, *veuillez vous asseoir*, ou servez-vous de toute autre phrase équivalente.

6. Ne dites pas au condit.: *nous metterions, vous metteriez*; dites, *nous mettrions, vous mettriez*.

Meublé, garni de meubles, ne peut pas s'employer pour *tapissé*:—*aussitôt que ma chambre a été tapissée, je l'ai meublée*.

Meubler, v. a.—Ne dites pas *papier à meubler*; dites, *papier peint, papier-tenture, papier de tapisserie*;—*tapis*, dans ce sens, n'est pas français.—Voyez **ce dernier mot**.

Meulière, **Molière**, s. f., **Molaire**, adj. et s. f.—La *meulière* est une pierre fort dure dont on fait les meules de moulin;—une *molière* est une carrière d'où l'on tire ces pierres; on appelle aussi *terre molière* une terre grasse et marécageuse.—On appelle enfin *molaires* ou *dents molaires*, les grosses dents qui servent à broyer les aliments.

Meurir pour **Mûrir**.—Ne dites pas: *les fruits ne meuriront pas cette année*; dites, *ne mûriront pas...*

Meurtre, Assassinat.—Le *meurtre* est un homicide commis avec violence;—l'*assassinat* est le meurtre commis avec préméditation, de guet-apens.

Mévendre, v. a., vendre une chose moins qu'elle ne vaut; *il y a des temps ou les marchands sont obligés de mévendre.*—Il a vieilli. (Acad.)

Mezzo-termine, s. m., (littér., *moyen-terme*), parti moyen pour concilier; le pluriel s'écrit comme le singulier:—prononcez *med'zotèrminé*.

Mi.—Abréviation du mot *demi*, *mi-chemin*, *mi-corps*, etc.—Quand on le joint au mot *corps*, *jambe*, *chemin*, *mur*, *terme*, *sucré*, et *côte*, on ne l'emploie qu'adverbialement avec la préposition *à* et sans article: *il n'y a de l'eau qu'à mi-jambe; cette poutre ne va qu'à mi-mur; des confitures à mi-sucré*, etc.—Joint au mot *carême* et au nom des mois, il fait partie du substantif et doit être précédé de l'article *la*, quoique les substantifs soient du masculin: *la mi-carême*, *la mi-mai*;—excepté toutefois dans cette locution proverbiale, *mi-mai*, *queue d'hiver*.

2. *Mi-parti* est un adjectif dont le féminin est *mi-partie*: *les opinions ont été mi-parties; cette robe est mi-partie de blanc et de rouge*.

Miche, s. f., pain d'une grosseur médiocre, pesant au moins une livre et quelquefois deux; il se dit aussi des pains ronds d'un poids plus considérable: *une miche de douze livres*. (Acad.)

Micheau, s. m.—Ce mot n'est pas français:—au lieu de dire, *je vais faire un voyage, je vous rapporterai votre micheau*, il faut dire: *je vous rapporterai quelque chose, je vous rapporterai un cadeau*. (Wall.)

2. *Micheau*, n'est pas français non plus pour désigner de petits pains au beurre; dites simplement *petit pain* ou bien *miche au beurre*.

Micmac, s. m., est un mot français qui signifie intrigue (et non *pêle-mêle*), manigance, pratique secrète dont le but est blâmable: *il y a eu bien du micmac dans cette affaire*.

Midi, s. m., **Minuit**, s. m.—Ces deux mots sont du singulier et du masculin; dites donc, *à midi précis*, *à minuit précis*, et non pas *à midi précise*, *à minuit précise*.

2. Dites de même, *sur le midi, sur le minuit, midi a sonné, à minuit sonnant, vers midi, vers minuit, etc.*, et non pas *sur les midis, sur les minuits, midis ont sonné, à minuits sonnants ou sonnantes, vers les midis, vers les minuits*.—Cependant, on dit très-bien *vers les dix heures, vers les onze heures, etc.*

3. Ne dites pas non plus avec les flamands et les wallons: *il est douze heures*; dites, *il est midi, il est minuit*.—Prononcez *minu-it* (ui diphth.) et non *minouit*.

4. Ne dites pas: *c'est midi, il est temps que je sorte*; dites, *il est midi*...—Mais à la question: *quelle heure sonne?* il faudra répondre: *c'est midi*, c'est-à-dire, ce (l'heure) qui sonne est midi, puisqu'on dit, *voilà midi qui sonne*. (Acad.) Ces observations s'appliquent également au mot *minuit*.

5. Ne dites pas: *je vous verrai ce midi*; dites, *à midi*.

6. Ne dites pas: *il rentre toujours sur le midi*; dites *à midi, vers midi*; dites de même, *avant midi, après midi, avant minuit, après minuit, vers minuit*.

7. Ne dites pas: *midi et quart, minuit et quart*; dites, *midi et un quart, minuit et un quart*. Voyez *quart* et *liaisons affectées*.

8. Ne dites pas: *avez-vous fait midi, avez-vous mangé le midi*, dites, *avez-vous dîné?*

9. *Après-midi*, s. f.: *je vous ai attendu toute l'après-midi*.—Plusieurs, dit l'Académie, le font du masculin;—le pluriel s'écrit comme le singulier: *il passe toutes ses après-midi à étudier*, c'est-à-dire, toutes ses heures de l'après-midi.

Mier, v. a., mettre le pain en miettes, n'est pas français; dites *émier* ou *émietter*.

Miette, Mie, s. f.—*Miette* signifie petite partie, petit morceau;—*mie* ne se dit que de la partie du pain qui se trouve entre les deux croûtes: *des miettes* (et non *des mies*) *de sucre*; *donnez m'en une miette*; *vous ne lui en avez donné qu'une miette*;—*il n'a plus de dents, il ne mange plus que de la*

mie (et non *de la miette*).—Prononcez *miette* (*iette* diphth.) et non *mi-ette* ni *mi-iette*.

Mieux, adv. comp.—Dites, *c'est ma mère que j'aime le mieux, le plus*, et non, *la mieux, la plus*: *le mieux* est ici superlatif et conséquemment invariable.

2. Lorsque *mieux* est suivi de deux infinitifs, on met ou l'on supprime la préposition *de* devant le second: *j'aime mieux vous déplaire que vous tromper*, ou *que de vous tromper*.—L'emploi de la préposition *de* est néanmoins préférable.

3. *Aimer mieux* et *il vaut mieux*, suivis d'un infinitif, ne doivent pas être suivis des prépositions *de* ni *à*: *j'aime mieux étudier, il vaut mieux étudier*, et non *d'étudier* ni *à étudier*.—Voyez *aimer* et *valoir*.

4. Ne dites pas: *il chante, il joue des mieux*; dites, *très-bien, parfaitement*:—*des mieux* n'est pas français dans ces sortes de phrases.

5. Ne dites pas: *il chante plutôt mieux que mal*; dites, *bien que mal*, en opposant l'adverbe positif *bien* à l'adverbe positif *mal*.

6. Ne dites pas: *le temps s'est radouci, il fait mieux qu'hier*; dites, *il fait meilleur qu'hier*, en sous-entendant le mot *temps*, comme on dit, *il fait chaud, il fait froid, il fait bon*, etc.

7. Il ne faut pas employer l'un pour l'autre *mieux* et *plus*: *mieux* exprime la perfection, l'idée d'une supériorité de manière;—*plus* exprime l'extension, l'idée d'une quantité supérieure.—On ne doit pas dire: *j'ai gagné mieux de cent francs, mieux que cent francs*; il faut dire, *plus de cent francs*.

8. *Mieux*, se met après les verbes dans les temps simples et entre l'auxiliaire et le participe dans les temps composés: *j'aime mieux, j'ai mieux aimé*.

Mille, adj. num. card.—Ne dites pas: *le premier mille francs est le plus difficile à gagner*; dites, *les premiers mille francs sont...*; *francs* étant substantif, impose le genre et le nombre.

2. Ne dites pas: *il m'a comblé de mille éloges*; dites simplement, ... *d'éloges*.

3. *Mille* est adjectif numéral et substantif commun.—Comme *adjectif*, il s'écrit de deux manières (et est naturellement invariable): 1° *mille*, pour exprimer le nombre *dix fois cent*: *mille francs*, *dix mille francs*. 2° *Mil*, dans l'expression des dates: *Léopold premier, roi des Belges, est monté sur le trône l'an mil huit cent trente et un*. Cependant on écrit *mille* dans l'expression des dates antérieures à la naissance de Jésus-Christ: *le temple de Salomon fut achevé l'an mille cinq cent avant Jésus-Christ*.—Comme *substantif commun*, c'est-à-dire, employé pour représenter une mesure de chemin, *mille* s'écrit avec une *s* au pluriel: *trois milles d'Angleterre font près d'une lieue de France*.—Ne confondez pas dans la prononciation l'adjectif *mil* (qui se prononce *mile*) avec le substantif *mil* (millet) où l'*l* est mouillée comme dans *babil*, *péril*.

Millésime, s. m., date de monnaie; *millénaire*, adj., hérétique ou qui contient mille; *millimètre*, s. m., millième partie d'un mètre:—dans ces mots on prononce les deux *ll*.

Milliaire, *milliard*, *milliasse*, *millième*, *millier*, *million*, *millionnaire*, *millionnième*, *billion*, *trillion*, etc.:—dans tous ces mots les *ll* sont suivies d'un *i* et on ne prononce qu'une *l*.

Minable, adj., misérable, qui fait pitié: *air minable*;—qui indique une grande misère: *vêtements minables*.—Cette expression populaire est mauvaise sous tous les rapports, puisqu'elle ne tient à aucune racine française ni étrangère qui puisse en faire comprendre le sens et la rendre claire. (BESCHERELLE.)

Minéral, **Minerai**, **Mine**, **Minière**, **Carrière**.—On donne le nom de *minéraux* (é fermé) aux substances inorganiques qui entrent dans la constitution de la terre; ils ne vivent pas et ne se reproduisent pas, ce qui les distingue des végétaux et des animaux.—On donne le nom de *minerais* (e muet) aux minéraux que l'on utilise pour en extraire les métaux, tels que le fer, le zinc, le cuivre, le plomb, l'argent, l'or, etc.—On appelle *mines* les exploitations de minéraux: la loi distingue les *mines*, les *minières* et les *carrières*. Les *mines* s'exploitent dans la profondeur pour l'extraction des minerais et de quelques autres substances, telles que la houille, le soufre, le sel, etc. Les *minières* sont des exploitations superficielles ou très-rapprochées de la surface, et d'où l'on retire des minerais, de la tourbe, etc.

Les *carrières* s'exploitent à la surface ou dans la profondeur pour les matériaux de construction, calcaire, grès, ardoise, argile, sable, pierre à plâtre, etc.

Miniature, s. f., peinture délicate: on prononce ordinairement *mignature*, dit l'Académie; cette prononciation vicieuse n'est donc pas de rigueur, et l'on doit approuver ceux qui disent *mi-niature*.

Minimum, s. m., le moindre degré: prononcez *minimome*.—Voyez *maximum*.

Minou, *minet*, *minette*, petit chat: *le minet joue avec le chien; voilà une jolie petite minette*.—*Minou* n'est pas français.

Minuit: voyez *midi*.

Minute, s. f.—Ne dites pas: *en une minute de temps; si vous avez une minute de temps*; dites simplement, *en une minute; si vous avez une minute*.—Voyez *heure*.

Minutie, s. f., bagatelle; *minutieux*, adj.—Prononcez *minucie*, *minucieux*.

Mi-parti, *mi-partie*: voyez *mi*.

Miracle, **Miraculeux**: l'*a* est long dans le premier et bref dans le second.

Mirmidon: voyez *marmiton*.

Misérable, adj.—Ne dites pas: *faites-lui l'aumône, c'est une misérable femme, un misérable homme*; dites, *c'est une femme, un homme misérable* et mieux, *malheureux*.—On emploie mieux cet adjectif, en l'appliquant à la condition: *être réduit à un état misérable; son sort est misérable*; car, en général, appliqué aux personnes et employé substantivement, il veut dire malhonnête, vicieux, débauché: *c'est un misérable, un grand misérable*.—Il n'y a que quelques exemples, pris dans le style élevé, où il emporte l'idée de misère: *il ne se faut jamais moquer des misérables; les misérables et les malheureux méritent des secours*.

Miserere, s. m., psaume, colique: prononcez *mi-zéréré*.

Mite ou **Teigne**, s. f., insecte qui ronge les vêtements: ne dites pas *motte*.

Mitouche: voyez *nitouche*.

Mixte, adj., mêlé, mélangé: prononcez *miks-te* et non *mixe*.

Mixtion, s. f., mélange de drogues; *mixtionner*, faire ce mélange.— Dans ces deux mots, *ti* conserve sa prononciation naturelle, c'est-à-dire, celle qu'il a dans les mots *menti*, *parti*: *miks-thion*, *miks-thioner*.

Mode, s. f.—Prononcez *mo-de* et non *mo-te* ni *môde*: *un habit à la mode*.

Modeste, adj.—Quoi qu'en disent certains grammairiens, *modeste* se dit bien des choses et signifie *médiocre*, *simple*, *sans éclat*: *avoir un train*, *un équipage modeste*, *une table modeste*; *faire une dépense modeste*; *il s'est borné à conserver le modeste héritage de ses pères*. (Acad.)—Toutefois, nous croyons qu'on ne peut pas dire *un prix*, *une somme*, *une taxe modeste*, mais bien, *un prix*, *une somme*, *une taxe modique*.

Moelle, s. f., substance molle dans les os, dans les bois; *moellon*, pierre de construction: *moelleux*, rempli de moelle, souple, gracieux:—dans tous ces mots *oe* est diphthongue; prononcez *moèle*, *moèlon*, *moèieux*; quelques-uns prononcent *moale*, *moa-lon*, etc.

Mœurs, s. f. pl.; il n'a pas de singulier.—Prononcez *meurce* et non *meure*, soit seul, soit devant une consonne.

Moi, pr. pers.—Ne dites pas: *donnez-moi-le*; *donnez-moi-la*; dites, *donnez-le-moi*, *donnez-la-moi*.

2. Ne dites pas: *mène-moi-z-y*, *amuse-toi-z-y*; *donne-moi-z-en*, *sers-toi-z-en*, quoiqu'on puisse dire *mène-nous-y*, *amusez-vous-y*, *donnez-nous-en*, *servez-vous-en*:—la vraie construction est *mène-m'y*, *amuse-t-y*, *donne-m'en*, *sers-t'en*.—Cependant, comme ces finales sont trop dures, il vaut mieux employer une autre tournure: *mène-moi dans cet endroit*, *amuse-toi dans cette société*, etc.

3. Ne dites pas: *un ami de moi me l'a assuré*; dites, *un de mes amis*....

4. Dites, *c'est moi qui ai, qui suis; c'est nous qui sommes, qui avons; c'est vous qui êtes, qui avez*: et non pas, *c'est moi qui est, qui a; c'est nous qui sont, qui ont; c'est vous qui est, qui a, qui sont, qui ont*, etc.

5. Ne dites pas: *il a la jambe plus grosse que moi*; dites, *que la mienne*.

6. Ne dites pas: *le maître ne me refuserait pas cette permission, moi*:—*moi*, est ici un régime indirect, il faut donc dire à *moi* ou prendre une autre tournure, comme: *quant à moi, le maître*, etc.

7. Ne dites pas: *moi, je me vengerais; moi, je vais jouer*; dites plutôt: *pour moi, je me vengerais, pour moi, je vais jouer*; ou bien, *je me vengerais, moi; je vais jouer, moi*.

8. Ne dites pas: *c'est moi, c'est vous la cause de son malheur*; dites, *c'est moi qui suis, c'est vous qui êtes la cause de son malheur*.

Moindre, est le comparatif de *petit*; ne dites donc pas: *sa position est plus moindre que la mienne* ou *est la plus moindre de toutes*; dites, *sa position est moindre que...*, *est la moindre de toutes*.

2. *Le moindre* est le superlatif de *petit*; vous ne direz donc pas: *il a relevé le moindre petit de mes défauts*; *petit* est de trop; dites, *le moindre de mes défauts*.

3. Ne dites pas: *j'en ai moindre, je ne le donnerai pas à moindre*; dites, *j'en ai moins, je ne le donnerai pas à moins*.—*Moindre* est adj. et ne peut pas s'employer pour *moins* qui est adverbe.—Prononcez *moin-dre* et non *mointe* ni *moandre, moindère*.

Moins, adv.—*Au moins* signifie pour le moins; *du moins* exprime une correction, une restriction: *comment, vous n'êtes pas au moins général? vous êtes du moins colonel?*

2. Ne dites pas: *vous ne l'aurez pas, à moins que le demander*; dites, *à moins de le demander*, ou *à moins que de le demander*:—à *moins* devant un infinitif veut la préposition *de* seule ou précédée de *que*; la forme *à moins que de* est plus ancienne.

3. Ne dites pas: *je ne le ferai pas à moins que de mille francs*; dites, *à moins de mille francs*.

4. Ne dites pas: *il est moins bon qu'il en a l'air*; dites, *qu'il n'en a l'air*.

5. Ne dites pas: *le moins que possible, le moins tard que possible*; supprimez le *que* et dites, *le moins possible, le moins tard possible*.

6. Ne dites pas: *à moins que vous jugiez à propos*; dites, *à moins que vous ne jugiez à propos*:—à moins que est toujours suivi de la négation.—Prononcez *moins* et non *moans*.

Mois, s. m., douzième partie de l'année.—Les noms des mois s'écrivent avec une petite lettre: *février, mars, avril*, et non *Février, Mars, Avril*. (Acad.)

Moitié, s. f.—Ne dites pas: *la moitié de six est de trois*; dites, *est trois*.—Voyez *quart, tiers*.

2. On dit *plus d'à moitié* et non *plus qu'à moitié*: *ce vase est plus d'à moitié plein*.—Prononcez *moiti-é* et non *moi-tchié*.—Voyez *ti* et *di*.

Mon, Ton, Son, etc., adj. pos.—Ne dites pas: *j'ai mal ma tête* ou *à ma tête*; *Pierre s'est cassé sa jambe*; dites, *j'ai mal à la tête*; *Pierre s'est cassé la jambe*.

2. Prononcez *mon, ton, son*, devant une voyelle ou une *h* muette, en conservant à ces mots leur prononciation propre et en ajoutant une *n* au mot suivant: *mon âme* (*mon n'âme*), *ton âge* (*ton n'âge*), *son ouvrage* (*son n'ouvrage*) et non *mo n'âme, to n'âge, so n'ouvrage*.

Monnaie, *monnayer, monnayeur*: on a abandonné l'ancienne orthographe, *monnoie, monnoyer, monnoyeur*.

Mons, s. m., abréviation du mot *monsieur*.—Le roi de France écrivant à un archevêque ou à un évêque disait: *mons l'Archevêque, mons l'Évêque*; mais entre particuliers, cette expression est méprisante: *mons un tel, mons Remy*.—Prononcez *monce*.

Monseigneur, s. m., titre d'honneur, s'écrit en un mot.—Le pluriel est *messeigneurs*; on l'emploie en parlant ou en écrivant collectivement à plusieurs des personnes qui ont droit au titre de *monseigneur*.—On disait autrefois *nosseigneurs* dans les requêtes présentées au conseil du roi, aux cours du parlement et aux autres cours souveraines. (Acad.)—Cependant on

ne tient généralement pas compte de cette décision de l'Académie et l'on dit aujourd'hui *nosseigneurs* aussi bien et même mieux que *messeigneurs*: *nosseigneurs les évêques de Belgique*;—on écrit aussi *Nos Seigneurs* en deux mots et avec des majuscules.

2. *Mon seigneur*, s'emploie dans les prières: *mon seigneur et mon Dieu*;—le vassal voulant désigner quel était son suzerain, disait aussi: *un tel est mon seigneur, vous êtes mon seigneur*.

Monsieur, s. m.—Prononcez *mociou* (en ne faisant sentir ni l'*n* ni l'*r*; cependant en poésie on fait quelquefois sentir l'*r*) et non *m'cieu*, *mon-cieu* ni *mon-cieure*;—le pluriel est *messieurs* qu'on prononce *mècieu* (en supprimant l'*r* et l'*s*) et non *mècheu* ni *mècieurce*.

2. Si, vous adressant à un homme, vous lui parlez de sa femme, ne dites pas simplement *madame*, mais ajoutez le nom de famille: *madame Durand*, *madame la comtesse de Vergy*, ou bien dites, *madame votre femme*.—De même si vous parlez à madame Durand de son mari, ne dites pas, par exemple: *comment se porte monsieur?* dites, *comment se porte monsieur Durand?*—Un enfant, une femme, en parlant de son père ou de son mari, ne dira pas non plus: *monsieur est sorti*, mais *mon père, mon mari, est sorti*.

3. Si vous parlez à un domestique de ses maîtres, vous direz simplement *monsieur, madame, mademoiselle*, sans y ajouter le nom: *monsieur est-il à la maison?* et non *monsieur Durand est-il à la maison?*

4. Les mots *monsieur, madame, mademoiselle*, sont de rigueur pour toutes les célébrités vivantes; on dira donc: *monsieur de Lamartine, monsieur Guizot*, et non *Lamartine, Guizot* tout uniment.—Les acteurs seuls peuvent faire exception.

5. *Ce, cette*, devant *monsieur, dame, demoiselle, ce monsieur, cette dame, cette demoiselle*, est impoli; dites simplement *monsieur, madame*:—*dites bonjour à monsieur, à madame, à mademoiselle*, et non *à ce monsieur*, etc.

6. Abstenez-vous de même, quand il s'agit de personnes présentes ou respectables, de ces locutions: *cet homme, cette femme, cet individu, celui-ci, celle-ci, cet homme-là, cette femme-là, cet individu-là, lui, elle*, etc.; les gens bien élevés ne suppriment jamais les mots *monsieur, madame*,

mademoiselle, quand ils parlent d'un tiers, absent ou présent:—cependant il faut éviter, en écrivant aussi bien qu'en parlant, de répéter trop souvent ces mots: on se rendrait insupportable.

7. Il est contraire au bon usage d'apostropher une personne par son nom à la suite du mot *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*; ainsi en parlant à monsieur Durand, dites simplement, *monsieur*: *oui, monsieur*; *non, monsieur*; dites de même, *oui, madame*; *oui, mademoiselle*—et non *oui, monsieur Durand*; *oui, madame Durand*; *oui, mademoiselle Durand*.

8. On donnait le titre de *monsieur* (absolument) au frère du roi de France qui n'était pas destiné à occuper le trône.—Voyez *mademoiselle*.

Monter, v. n.—Les temps composés se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*, lorsqu'on veut exprimer l'action, et avec *être*, si l'on veut exprimer l'état, ou bien, en d'autres mots, selon que l'on peut répondre à l'une ou l'autre de ces questions: *qu'a-il-fait?*—*où est-il, qu'est-il devenu?*—*il a monté* (qu'a-t-il fait) *quatre fois à sa chambre pendant la journée*;—*il est monté* (où est-il) *à sa chambre depuis une heure et il y est resté*.—Lorsque *monter* est employé activement, il prend toujours *avoir*: *il a monté l'escalier en courant*.

2. *Monter en haut, descendre en bas*, sont généralement des pléonasmes vicieux; dites simplement *monter* et *descendre*.—Voyez *haut*.

Monteuse, une ouvrière en modes, une modiste: *monteuse de bonnets, monteuse de modes*. (POITEVIN).

Monticule, petite montagne, est masculin: *un monticule*.

Moquer (se), v. essentiellement pronominal;—ne dites donc pas: *il me moque toujours*; dites, *il se moque toujours de moi*.

2. On dit indifféremment: *tu te ferais moquer de toi* ou *tu te ferais moquer*. (Acad.)

3. Le participe passé *moqué* s'emploie aussi dans un sens passif avec le verbe être: *il fut moqué de tout le monde*. (Acad.)

Mordicus, adv., avec ténacité:—*soutenir son opinion mordicus*: prononcez *mordicue*.

Mordre, v. a.—*Il mord à belles dents*: prononcez *il mor à* et non *il mort'à belles dents*.—Dans les mots terminés en *ord* ou *ort* le *t* final ne se lie point avec la voyelle ou l'*h* muette qui suit.

2. Ne dites pas: *les cousins m'ont mordu à la joue*; dites, *m'ont piqué...* (Acad.)

More, s. m., peuple africain; *moresque*, adj.; *moricaud*, *aude*, adj. et s.; —on écrit aussi *maure*, *mauresque*, *mauricaud*.—L'Académie ne donne point le féminin correspondant de *maure*; quelques-uns disent, *une maure*, d'autres, *une mauresque*.

Morigéner, v. a., corriger;—ne dites pas *moriginer* ni *morigérer*.

Mors, s. m., frein:—on ne prononce pas l'*s* excepté devant une voyelle: *prendre le mors aux dents*; cependant beaucoup de personnes ne font pas cette liaison.

Mort, s. m.—Ne dites pas *un billet de mort*; dites *une lettre de faire part*, *un billet d'enterrement*, *un billet d'obsèques*.

2. **Mort**, **morte**, adj.—Dans quelques locutions, il a un sens différent, selon qu'il précède ou qu'il suit le substantif.—*Mort-bois*, les espèces de bois de peu de valeur, comme les ronces, les genêts;—*bois mort*, arbre séché sur pied, branches qui ne reçoivent plus de sève.

3. *Morte-eau* se dit des marées les plus faibles;—*eau morte*, qui ne coule point.

4. *Mort-ivre* se dit d'un homme; mais en parlant d'une femme, il faut dire *ivre-morte*: voyez *ivre-mort*.

5. *Mort-gage*, s. m.: le pluriel est *morts-gages*.

6. *Mort-né*.—*Mort* est invariable; il fait au féminin *mort-née* et au pluriel *mort-nés*, *mort-nées*: *une fille mort-née*, *des enfants mort-nés*.

7. *Morte-paye*, s. f.: le pluriel est *mortes-payes*.

8. *Morte-saison*, s. f.: le pluriel est *mortes-saisons*.

9. Ne dites pas du *mort-papier*, pour désigner du papier non collé propre à faire sécher l'encre; dites du *papier brouillard*.

Mortuaire, adj.—Ne dites pas *un service mortuaire*; dites *un service funèbre*.

2. Ne dites pas *une carte, un billet mortuaire*; dites, *une lettre de faire part, un billet de faire part, un billet de part*, s'il s'agit de la lettre destinée à annoncer le décès;—dites *billet d'enterrement, billet d'obsèques*, s'il s'agit du billet destiné à être lu au prône à l'église.

3. *Domicile mortuaire*, terme de jurisprudence, lieu où une personne avait son domicile légal au moment de son décès; dans le langage ordinaire, on ne dit pas *domicile mortuaire* ni *maison mortuaire*: on dit, *domicile du défunt, de la défunte; maison du défunt, de la défunte*.

4. *Mortuaire*, adj., veut dire qui appartient au service, à la pompe funèbre: *un drap mortuaire*. (Acad.)

5. *Registre mortuaire*, registre où l'on inscrit les noms des personnes décédées.—*Extrait mortuaire*, extrait qu'on tire de ce registre.

6. *Droits mortuaires*, droits perçus pour les cérémonies funèbres.

7. *Mortuaire*, comme substantif, n'est pas français; ne dites donc pas *la mortuaire*, pour *la maison, le domicile* du défunt, de la défunte.

Mot, s. m.: prononcez *mô* et non *mote*.

Mote, s. f., petit insecte; ce mot n'est pas français; dites *mite*, s. f: *ce fromage est plein de mites*.

Motus, interj., silence!—prononcez *motuce*.

Moucher, v. a. et pr.—Ne dites pas: *je mouche vingt fois en une heure*, mais, *je me mouche*.

2. Ne dites pas non plus: *mouchez votre nez*, mais simplement, *mouchez-vous*.

3. Pourtant, on peut dire absolument, dans le même sens que s'il était accompagné du pronom: *si cet enfant pouvait moucher, il serait soulagé; il*

ne mouche presque point. (Acad).

4. On peut encore dire dans le sens absolu, *moucher, fatiguer*: *cet enfant mouche beaucoup; ce cheval fatigue beaucoup.*

5. Ne dites pas: *moucher une lumière*, mais *moucher une chandelle*;—ne dites pas *émoucher*.

Moucheron, s. m., bout de la mèche d'une chandelle allumée;—*mouchures*, s. f. pl., ce qu'on a retranché ordinairement avec les mouchettes.—*Moucheron* se dit aussi de toute espèce de petite mouche, mais *mouchette*, pour *moucheron*, n'est pas français.

Mouchettes, s. f. pl., n'a pas de singulier: dites donc *les mouchettes* et non *la mouchette* ni *l'émouchette* ni *les émouchettes*.

Mouchoir, s. m., carré de toile qui sert à se moucher.—*Mouchoir de cou* se dit du fichu d'une femme; mais quand on parle d'un homme il faut dire *cravate* et non *mouchoir* ni *mouchoir de cou*.

Moudre, v. a.—Dites, *nous moulons, vous moulez, ils moulent, je moudrai, il faut que je moule, il fallait que je moulusse*.

Moufle, s. f., gros gant de cuir ou de laine où il n'y a pas de séparation pour les doigts, excepté pour le pouce; prononcez *mou-fle* et non *moufe, moufèle*.

Moule, s. f., mollusque bon à manger;—*moule*, s., est masculin, quand il signifie un modèle creux donnant la forme déterminée à la matière que l'on moule: *retirer un vase du moule*.

Moulin, s. m.—Ne dites pas: *moulin à filer*; dites, *rouet*:—prononcez *rou-et* et non *rou-wet*.

Mourir, v. n.—Ne dites pas: *il a été fait mourir*; dites, *il a été exécuté, mis à mort; on l'a fait mourir*.

2. Dites, *je meurs d'envie d'aller revoir mon pays*, et non, *je meurs d'aller revoir mon pays*.

Mouron, s. m., plante que l'on donne aux oiseaux; ne dites pas *moron*.

Moussu, Mousseux, adj.—*Moussu* se dit de ce qui est couvert de mousse;—*mousseux*, de ce qui mousse: *il a jeté une bouteille de champagne mousseux sur ce rocher moussu*.

Moustache, s. f.—Ce mot s'emploie généralement au singulier; ne dites donc pas: *cet homme porte de longues moustaches*, mais, *une longue moustache*; *il relève sa moustache* et non *ses moustaches*; *sa moustache grisonne* et non *ses moustaches*...

Moyen, s. m., se dit, au pluriel seulement, des richesses, des facultés pécuniaires: *je ne connais pas ses moyens*; *ses moyens ne sont pas considérables*. (Ac.)

2. Ne dites donc pas avec les wallons: *ce fermier a bien le moyen*; *tu as bien le moyen de faire cette dépense*; dites, *ce fermier est riche, a de la fortune*; *tes moyens te permettent de faire cette dépense*.—Prononcez *moi-ien* et non *moi-en* ni *mo-ien*.—Voyez *fortuné*.

3. Ne dites pas: *les étrangers sont admis au moyen d'une légère rétribution*; dites, *moyennant une légère rétribution*.

Moyennant que, est une mauvaise expression qu'il faut remplacer par *pourvu que*, *à condition que*;—*on vous donnera ce livre, pourvu que vous soyez sage* et non *moyennant que vous soyez sage*.—Prononcez *moi-iènant* et non *moi-ènan*, ni *mo-iènan*, *moi-ien-nan*.

Moyenné, ée, adj.—Ne dites pas *un homme moyenné*, *un homme qui n'est pas moyenné*; dites, *un homme riche, qui a de la fortune, qui n'a pas de la fortune*.—Voyez *fortuné*.

Muffle, s. m.—Ne dites pas: *c'est un muffle*; dites, *c'est un orgueilleux, un vaniteux*.—*Muffle* est une expression de bas étage.

Mufti, s. m., le chef de la religion mahométane; on écrit aussi *muphti*.

Mur, s. m., clôture de pierres: prononcez l'*u* bref;—*mûr*, adj. (fruit), bon à cueillir; prononcez l'*u* long; écrivez et prononcez de même *mûrir*, *mûrement*.

Murailleur: voyez *emmurailleur*.

Mûre, s. f.—Ne dites pas: *feuilles de mûre*; dites, *feuilles de mûrier*, comme on dit feuilles de chêne, de noyer, de vigne, etc.—Voyez *orange*.

Muséum, s. m., musée; l'Académie ne donne pas d'exemple du pluriel, mais nous pensons qu'il faut écrire *des muséums* avec l's comme on écrit *des factums*: prononcez *muséome* et non *musé-i-ome*.

Mustache, n'est pas français; dites, *moustache*: *une moustache noire*.—Voyez *ce mot*.

Mutuellement, adv.—Ne dites pas: *ils se sont entre-nui, entraïdés mutuellement*; dites simplement, *ils se sont entre-nui, ils se sont entraïdés*. (Pléon. vicieux).

Myope, Presbyte.—Une personne qui voit de près et non de loin, est *myope*;—une personne, au contraire, qui voit de loin et non de près, est *presbyte*.

N

N.—A la fin des mots, on doit faire sentir l'*n* dans *abdomen, Éden, hymen, le Tarn* et dans tous les mots où elle est unie avec le mot qui le suit, lorsque ce mot commence par une voyelle ou une *h* muette: ainsi, *ancien ami, vilain homme* se prononcent *ancien n'ami, vilain n'homme*.—Mais si l'*n* se trouvait à la fin d'un *substantif* suivi immédiatement d'un *adjectif* commençant par une voyelle ou une *h* muette, on ne devrait point la prononcer: ainsi l'on dira, *une passion aveugle* et non *une passion n'aveugle* ni *une passio n'aveugle*, parce que le *substantif* n'est pas nécessairement lié avec l'*adjectif* dans l'ordre grammatical.

2. Il en est de même du mot *en*, soit préposition, soit adverbe.—L'*n* finale se fait sentir lorsque ce mot est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle ou une *h* aspirée avec lequel il a un rapport nécessaire, comme dans ces phrases: *agir en ami, voyager en Allemagne*, que l'on prononce

comme s'il y avait, *agir en n'ami, voyager en n'Allemagne*.—Mais on dira: *allez-vous-en au jardin, donnez-m'en un peu*, sans faire sentir l'*n*, parce que dans ces phrases, le mot *en* n'a pas un rapport nécessaire avec le mot qui le suit.

3. **Nn.**—Les deux *n* se font sentir dans la prononciation de *inn* au commencement des mots, comme dans *inné, innover, innommé, innombrable*, etc.; excepté *innocent* et ses dérivés.—Elles se font également sentir dans tous les mots qui sortent du langage ordinaire, et dans les noms propres, tels que *annal*, adj., *annales, annaliste, annate, biennal, bisannuel, conné, décennal, triennal, vicennal, septennal, surannation; Anna, Annibal, Apennins, Brennus, Cinna, Enna, Ennius, Porsenna*, etc.; mais *Cincinnatus* se prononce plus communément *Cinci-natuce*.—On prononce également les deux *n* dans *annuaire, annuel, annuité, annexe*, (l'Académie ne dit rien d'*annexé*), *annihilation, annihiler, annoise, annoter, connexe, connexion, connexité, annoter, annotation, annotateur, connivence, ennéagone, henné*; et aussi dans *Jenny, Sennachérib*.—On ne prononce qu'une *n* dans les mots suivants: *banne, banneau, banner, banneret, banneton, bannette, bannière, bannir, bannissable, bannissement*. (HENNEBERT.)

4. **N**, se redouble: 1^o dans les mots commençant par le son *conn* suivi d'une voyelle, comme *connaître, connétable, connexe, connivence*: il faut excepter *cône, conoïde*.

2^o Dans les terminaisons en *onner*, comme *couronner, tonner, patronner*, etc.: on écrit cependant *détrôner*.

3^o En général *n* se double devant une voyelle dans les dérivés des mots terminés en *on*: *raison, raisonner; son, sonner, résonner; pardon, pardonner; ton, entonner, détonner* (sortir du ton); *bon, bonne, bonnement; condition, conditionnel, conditionnellement*.—Cette règle admet de nombreuses exceptions; ainsi quoique *don* fournisse *donner*, on écrit *donataire, donateur, donation*; on écrit aussi *démoniaque*, qui dérive de *démon*; *détoner*, (faire explosion) et *détonation* (explosion); *limonade* de *limon*; *patronal, patronage* de *patron*; *colonie, colonisation* de *colon*; *bonifier, bonification* de *bon*; *cantonal* de *canton*; *national, nationalité* de *nation*; *septentrional* de *septentrion*; *sonore* de *son*; *bonheur, bonhomme* de *bon*, etc.

4° *N* se double presque toujours après les voyelles *a*, *e*, *o*, quand la syllabe est brève: *canne*, *colonne*, *méridienne*.

5° Avec le son *en* prononcé comme dans *moyen*, précédé d'un *i* ou d'un *y*, on double l'*n* lorsqu'elle est suivie du son de l'*e* muet: *païen*, *païenne*; *il tient*, *ils tiennent*.

5. Quand *n* est redoublée, elle ne donne jamais à la voyelle précédente le son nasal, si ce n'est dans *ennobli*, *ennui* et leurs dérivés.—Ainsi deux *nn* ne servent qu'à rendre brève la syllabe précédente: *anneau*, *année*, *innocent* se prononcent comme s'il n'y avait qu'une *n*. (SOULIER et SARDOU.)

Nacre, s., matière blanche et brillante qui forme l'intérieur d'un grand nombre de coquilles; ce mot est féminin: *de la nacre*.—Prononcez *na-cre* et non *nake* ni *nakère*.

Naguère ou **Naguères**, adv., il y a peu de temps.

Nain, s., qui est d'une taille bien au-dessous de l'ordinaire; le féminin est *naine* et non *nine*: prononcez *nène* et non *nain-ne*, *nine*.

Naphte, s. masculin, espèce de bitume très-subtil et très-ardent, qui brûle dans l'eau: *du naphte*.—On le faisait autrefois du féminin.—Prononcez *naf-te* et non *nafè*.

Narrer, v. a., raconter;—*narration*, *narratif*, *narrateur*:—dans tous ces mots, faites entendre les deux *rr*.

Nasal, **ale**, adj.—Quelques grammairiens disent que le pluriel masculin est *nasals*; cependant l'Académie dit *os nasaux*.

Natal, **ale**, adj.—Il se dit du lieu et de l'époque de la naissance: *endroit natal*, *jour natal*.—Ce mot n'a pas de pluriel masculin (Acad.); quelques grammairiens ont dit au pluriel *natals*.

Natif, **ive**, adj., se dit des personnes en parlant du lieu où elles ont pris naissance, et suppose ordinairement l'établissement fixe des parents, l'éducation, etc.; à la différence de *né*, qui peut supposer seulement la naissance accidentelle: *Grétry était natif de Liège*; *Rubens est né* (accidentellement) *à Cologne*. (Acad.)

2. *Né natif* est un sot pléonasme qui est assez commun chez les personnes du peuple, mais qu'il faut éviter: *je suis natif de Namur* et non, *né natif de Namur*.

National, ale, adj.—*Garde nationale* et *garde national*: voyez *garde*.—*National* ne double pas l'*n*.

Naval, ale, adj., qui est relatif aux vaisseaux de guerre; il n'a point de pluriel suivant l'Académie; Laveaux, Levizac, etc.; MM. Noël et Chapsal disent *navals*; Boinvilliers dit des *combats navaux*.—Nous sommes de l'avis de l'Académie; on fait disparaître la difficulté en remplaçant le substantif masculin par un synonyme féminin: ainsi au lieu de dire *des combats navaux*, dites *des batailles navales*.

Navet, s. m., plante dont la racine sert à la nourriture des hommes et des bestiaux; écrivez et prononcez *navet* (et bref) et non *navai*, *navau*.

Navire, Vaisseau, s. m.—*Vaisseau* désigne un grand bâtiment de guerre, un bâtiment de l'État;—*navire* se dit plutôt des bâtiments de commerce: on dira donc *un navire de soixante tonneaux*, *un vaisseau de quatre-vingt-dix canons*.—Une frégate, un brick de guerre, une gabarre même, ne sont pas des *vaisseaux*, ce sont des *navires*, ou mieux des *bâtiments*.

Nayer (se), Se Nier, v. p., ne sont pas français;—ne dites pas *ces enfants se nayer*, *cette femme s'est nayée dans l'Ourthe*; dites, *ces enfants se noient*, *cette femme s'est noyée*...

Ne, adv.—Il faut avoir soin de ne supprimer *ne* que dans les locutions reçues et autorisées; partout ailleurs ce sont de grossiers solécismes.—Ne dites donc pas: *c'est délicat*, *point tortueux*, *point cupide*; dites, *ce n'est point tortueux*, *ce n'est point cupide*.—Prononcez *ne* (e muet) et non *nè*.

2. *Ne... que*: voyez *seulement*.

Néanmoins, adv., toutefois: prononcez *néan-moins* et non *néamoin*s.

Néant, s. m.: prononcez *né-ant* et non *né-iant*.

Nec-plus-ultra, loc. adv., pour indiquer un terme qu'on ne peut dépasser; on dit aussi, mais moins souvent, *non-plus-ultra*: *l'Apollon du*

Belvédère est le nec-plus-ultra de la statuaire.—Prononcez *nèk-pluce-ultra*, *nonne-pluce-ultra*.

Nef, s. f., navire (en style poétique); partie d'une église: *la grande nef*.—Prononcez *nèfe* et non *nève*.

Nèfle, s. f., fruit du néflier; ne dites pas *messe* pour *nèfle*.—Prononcez *nèfle* et non *nèfe* ni *nèfèle*.

Négative, s. f., proposition qui nie; mot qui sert à nier: *soutenir la négative*.—Écrivez et prononcez *négati-ve* et non *négatif*.

Négligemment, adv., avec négligence; prononcez *négljaman* et non *négljan-man*.

Négoce, s., trafic, commerce, est masculin: *un bon négoce*.—Prononcez *négoce* (o bref).

Neige, s. f.: prononcez *nei-ge* et non *nei-che*.

Nenni, mot invariable dont on se sert pour refuser; il n'est usité que dans la conversation familière:—on prononce *nani* et non *nèni*.

Néologie, s. f., **Néologisme**, s. m.—*Néologie*, invention, emploi de mots nouveaux;—*néologisme*, abus de la néologie.—Distinguez et dites donc: *j'aime la néologie pleine de goût, dont Racine nous a laissé tant d'exemples, mais je désapprouve le néologisme des poètes romantiques*.

Nerf, s. m., tendons des muscles.—L'*f* ne se prononce pas au pluriel; souvent même au singulier elle s'annule dans la conversation.—On ne la prononce pas dans *nerf de bœuf* où l'on ne doit faire entendre que l'*f* du mot *bœuf*.—Voyez **ce dernier mot**.

Nescio vos, formule familière de refus, empruntée du latin; prononcez *nes'cio voce*.

Net, adj., propre, clair: prononcez *nète* (è bref); quelques-uns prononcent *nè* sans faire sentir le *t*.

Neuf, nom de nombre.—L'*f* de *neuf* ne se prononce pas quand il est suivi d'un substantif commençant par une consonne: *neuf plumes, neuf*

livres (neu plumes, neu livres).—On la prononce, au contraire, quand elle n'est suivie d'aucun mot, ou lorsqu'elle n'est suivie ni d'un adjectif ni d'un substantif: *ils ne sont que neuf; neuf et demi; ils étaient neuf en tout.*—Quand *neuf* est suivi d'un substantif qui commence par une voyelle ou une *h* muette, on prononce l'*f* comme un *v*: *neuf écus, neuf ans, neuf hommes (neuv écus, neuv ans, neuv hommes).*

2. **Neuf, eue**, adj., nouveau, se place après le substantif: *des habits neufs, des souliers neufs*, et non *de neufs habits, de neufs souliers*.

3. Les flamands sont exposés à confondre les adjectifs *neuf, nouveau, moderne*, attendu qu'ils rendent dans leur idiome ces trois mots par le même adjectif; l'usage leur apprendra mieux que les règles l'emploi de ces trois adjectifs; ainsi on doit dire: *un habit neuf, une maison neuve, une nouvelle mode, un auteur moderne*, etc.

4. Remettre, refaire un tableau, un bâtiment à *neuf*, c'est réparer le tableau, le bâtiment; mais habiller quelqu'un *de neuf*, c'est lui donner des habits entièrement neufs.—Faites sentir l'*f* du masculin *neuf*, au singulier et au pluriel, *neufe* et non *neu*.

Neuvaine, s. f., prière pendant neuf jours: ne dites pas *neuvaime*.—Prononcez *neuvène* et non *neuvain-ne*.

Neveu, fait au féminin *nièce* et non *neveuse* ni *niège*.

Ni, adv.—Ne dites pas: *et moi non plus*; dites, *ni moi non plus*.

2. **Ni**.—Il faut éviter de prononcer *ni* dans le corps d'un mot comme *gni*: vous direz donc *ma-nière, la-nière, pa-nier, opi-nion, cordon-nier, doua-nier, jardi-nier, commu-nier, commu-nion, ma-niaque, nous don-nions, vous pardon-niez*, etc., et non, *ma-gnière, la-gnière, pa-gnier, opi-gnion, cordon-gnier, doua-gnier, jardi-gnier, commu-gnier, commu-gnion, ma-gniaque, nous don-gnions, vous pardon-gniez*.

Niais, aise, adj., sot, simple: prononcez *ni-è* et non *ni-ïè*.

Nichet, s. m., œuf que l'on met dans un nid préparé pour la ponte des poules; ne dites pas *niau*.

Nier, v. a.—Ne dites pas: *je me suis fait nier*, pour signifier que vous avez recommandé de dire que vous étiez sorti; dites avec l'Académie, *je me suis fait céler*.—Prononcez *ni-er* et non *ni-ier*.

Nieule, **Nule**, sont des barbarismes; dites *pain à cacheter*.

Nigaude, **aude**, adj., sot et niais; ne dites pas *nigot*: prononcez *nigô* (ô long).

Nitouche (**sainte**), s. f., personne qui affecte des airs d'innocence, de simplicité, de dévotion: *c'est une sainte-nitouche*;—ne dites pas *sainte-mitouche*.

Noble épine, s. f., arbrisseau épineux; il faut dire *aubépine*.

Noce, s. f.—Lorsque ce mot signifie *mariage*, il ne se dit qu'au pluriel: *il épousa une telle en premières noces, le jour de ses noces*.—Lorsqu'il désigne le festin, les réjouissances qui accompagnent le mariage, il se dit aussi bien au singulier qu'au pluriel: *une noce de village; repas de noce, habits de noces; j'ai été aujourd'hui à la noce, il n'a pas voulu faire de noces*.—Lorsqu'il signifie toute l'assemblée, toute la compagnie qui se trouve à la noce, il ne s'emploie qu'au singulier: *après le dîner, toute la noce s'est dispersée*.

2. Écrivez *noce* sans accent circonflexe et prononcez *noce* (o bref) et non *nôce*.

Noël, s. m., fête de la Nativité de N. S. J.-C.;—quoique ce mot soit masculin, on peut dire *à la Noël* en sous-entendant le mot fête; on dit également *à Noël*.

2. *Un Noël* est un cantique spirituel en l'honneur de la Nativité de N. S. J.-C.

3. Prononcez *noël* (oë diphth.) et non *no-èle* ni *no-iêle, noéle*.

Nœud, s. m.—Le *d* ne se prononce pas, même devant une voyelle: *un nœud indissoluble*.

Noir, **e**, adj.—Ne dites pas: *il est noir de teint, de peau*; dites, *il a le teint noir, ... la peau noire*.

2. Ne dites pas *du café noir*; dites *du café à l'eau*, comme on dit *café au lait*, *café à la crème*.

Noix, Noisettes.—Ne dites pas: *ces noix, ces noisettes ont d'excellents noyaux*, pour désigner la graine bonne à manger contenue dans l'écale; dites *amande*:—*ces noisettes ont de petites amandes; ces noix ont les amandes fort dures* (et non *les noyaux*).—Voyez *noyau*.

Nombre (noms de).—Quand on écrit un nombre en toutes lettres, on met un ou plusieurs traits d'union entre les adjectifs qui le composent, depuis *dix-sept* jusqu'à *quatre-vingt-dix-neuf*, excepté entre les adjectifs *vingt, trente, quarante, cinquante, soixante*, et l'adjectif *un*, qui s'unissent au moyen de la conjonction *et*: ainsi on écrit: *vingt et un ans, vingt-deux, vingt-trois*, etc., *trente et un, trente-deux, quarante et un, quarante-deux*, etc., et ainsi de suite jusqu'à *quatre-vingts, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux*, etc.—Mais au-delà de *quatre-vingt-dix-neuf*, on n'emploie ni conjonction ni trait d'union; on dit et on écrit: *cent un, cent deux, cent dix-sept, cent vingt et un, trois cent soixante-dix*, etc.—Cependant au lieu de *soixante-dix, soixante-onze*, etc., on dit aussi, et c'est mieux pour l'euphonie, *soixante et dix, soixante et onze*, jusqu'à *soixante et dix-neuf*. (Acad.)

Nonante, Octante, Septante.—Ces mots ont vieilli; *octante* même n'est plus du tout en usage.—On les remplace par *quatre-vingt-dix, quatre-vingts, soixante-dix*.—Cependant en arithmétique, on peut encore faire usage de *nonante* et de *septante*.

Non fait, est un barbarisme; cependant on dit très-bien *si fait* dans la conversation familière: *je crois qu'il n'y a pas été*.—*Si fait, il y a été*.

Non-pair, non-paire, adj.—On dit plutôt *impair*: *un nombre impair*.

Non pas, est une négation renforcée, équivalant à *non, non*; mais il ne peut pas s'employer pour *n'est-ce pas*.

2. *J'ai reçu une lettre non affranchie*;—ne prononcez pas *non n'affranchie*, mais *non affranchie*.

Nord, s. m.—Le *d* ne se prononce pas; il ne sonne pas non plus dans *nord-ouest, nord-est* (*nor-ouest, nor-est*).

Nos, Vos, adj. poss.: prononcez *nô, vô* (ô long) et non *no, vo* (o bref).

Nota, s. m., mot latin qui signifie *remarquez, faites attention*; on dit aussi *nota bene* (*notabéné*).

Notariel, adj.—Ne dites pas *un acte notariel*; dites *un acte notarié*:—*notariel* n'est pas français.

Notion, s. f., connaissance: prononcez *nôcion*.

Notre, votre, adj. poss., **le nôtre, le vôtre**, pron. poss.—On les distingue dans la prononciation: ainsi *notre papier, votre plume* se prononcent *notre, votre*, (o bref), tandis que dans *le nôtre, le vôtre, les nôtres, les vôtres*, ô est long:—prononcez *no-tre, vo-tre*, etc., et non *note, vote* ni *notère, votère*, etc.

Nourri.—Ne dites pas: *vous êtes un mal nourri*; dites, ... *un mal élevé*.

Nous, pron. pers.—Il est quelquefois employé dans le sens de *je* ou *moi*: ainsi dans les ordonnances le roi dit: *nous ordonnons*;—les évêques, les personnes qui ont quelque autorité et les auteurs, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, se servent également de cette forme: *nous mandons, nous déclarons, nous certifions, nous livrons au public le fruit de longues veilles*.—Dans tous ces cas, les adjectifs, les participes dépendant de *nous*, se mettent au singulier et non au pluriel; *nous avons été critiqué injustement; nous serons juste envers nos adversaires; nous nous sommes décidé à prendre cette mesure*, etc.

2. Il en est de même du pronom *vous* employé pour *tu, toi*.

3. Ne dites pas: *c'est nous qui ont, c'est nous qui sont*, etc.; dites, *c'est nous qui avons, c'est nous qui sommes*.

4. *Nous autres, vous autres*: voyez *autre*.

Nouveau, Nouvel, elle, adj.—*Un habit nouveau*, est un habit à la mode nouvelle; *un nouvel habit*, est un habit nouvellement fait ou nouvellement porté.—*Un habit neuf* est un habit qui vient d'être fait.

2. L'adjectif *nouveau*, placé devant le substantif, éveille l'idée de certains objets analogues à ceux que va désigner le substantif; il exprime un

rapport d'ordre, de succession, de nombre.—Placé après le substantif, il équivaut à *récent*, ou spécifie une chose inconnue jusque-là dans son genre.—On va chercher dans une bibliothèque de *nouveaux* livres; on reçoit d'un auteur un livre *nouveau*.—*Une nouvelle faute*, c'est une dernière faute ajoutée à des fautes antérieures;—*une faute nouvelle*, c'est une faute dans un genre nouveau.

3. Un *nouveau vin* est un vin mis nouvellement en perce; un *vin nouveau* est un vin de l'année.

Noyau, s. m., partie dure et ligneuse d'un fruit, abricot, cerise, etc., qui contient une *amande*;—*l'amande*, est la graine contenue dans *le noyau*; on mange *l'amande* et non *le noyau* de la noisette, de l'aveline, etc.—Les wallons disent souvent *noyau* pour *amande*.—*Pierre, pierrette, pirette*, dans le sens de *noyau*, ne sont pas français.—Prononcez *noi-ieau* et non *no-ieau, noi-au*.—Voyez *noix*.

Nu, nue, adj.—Il est invariable, lorsqu'il précède le substantif: *nu-tête, nu-jambes, nu-pieds*.—Cependant en terme de jurisprudence, on dit *la nue propriété*, c'est-à-dire, la propriété du fonds dont un autre a l'usufruit.—*Nu*, placé après le substantif, prend le genre et le nombre du nom: *la tête nue, les pieds nus*.

Nuit, s. f., *nuitée, nuitamment, nuire, nuisible*;—*ui* forme une diphthongue, laquelle ne compte dans les vers que pour une syllabe;—prononcez donc *nuit, nuire*, etc., et non *nouit, nouire* ni *nu-it, nu-ire*.—V. *ui*.

2. Ne dites pas: *il était dix heures à la nuit ou de la nuit*; dites, *il était dix heures du soir*.

3. Ne dites pas: *j'ai rêvé, je me suis éveillé de la nuit*; dites, *pendant la nuit ou la nuit*.

4. Dites, *bonne nuit* et non *bon soir*, lorsque vous prenez congé de quelqu'un au moment d'aller vous coucher, autrement dites *bonsoir* et non *bonne nuit*: *la bonne nuit*, ne se dit pas.

Nul, nulle, adj.; voyez *aucun*.

Nullité, s. f., défaut qui rend nul: prononcez *nul'ité* (en faisant sentir les deux *ll*).

Numéro, s. m., plur. *numéros*: prononcez *numéro* et non *numèro*, *numero*.

O

O.—L'*o* marqué de l'accent circonflexe, est toujours long: *alcôve*, *côte*, *diplôme*, *hôte*, excepté dans *hôtel*, *hôtellerie*, *rôti* et autres dérivés de *rôt*, lequel a conservé l'*ô* long, ainsi que dans *prévôtal*, *prévôtale*, *prévôtalement*, *hôpital*.—Voici la liste d'un certain nombre de mots qui se prononcent avec l'*o* long, bien que la plupart d'entre eux ne portent pas toujours l'accent circonflexe: *atome*, *axiome*, *enjôleur*, *fosse*, *fossé*, *géôle*, *godron*, *grosil*, *idiome*, *motus*, *odeur* (mais non *odorat*, *odoriférant*), *ôter*, *prône*, *prôner*, *rapsode*, *rapsodie*, *symptôme*, *tome*, *zone*.—Les noms propres *Ancône*, *Brantôme*, *Cobourg*, *Durosoy*, *Joseph*, *Rhône*, *Saône*, et les dérivés, suivent la même prononciation. (HENNEBERT.)—Ajoutons que plusieurs grammairiens prononcent *Joseph*, *o* bref.

Oasis, s. f., espace qui dans un désert de sable, offre de la végétation; ce mot est féminin: *la grande oasis*.—Prononcez *oazice* et non *owazice*, *oazi*.

Obéissance, Soumission.—La première est une conséquence de la seconde;—la *soumission* est dans la volonté et l'*obéissance*, dans l'action: *celui qui se soumet à Dieu, obéit à sa volonté*:—*obéissance* ne s'emploie pas au pluriel.—Prononcez *obé-issance*, *obé-ir* et non *obéi-issance*, *obéi-ir*.

Obéré de dettes, (pléon.)—*Obéré* est tiré d'un mot latin qui signifie *endetté*; il faut donc dire *obéré* tout simplement, ou *perdu de dettes*, *chargé de dettes*: *ce négociant est fort obéré*.

Obit, s. m., service pour le repos de l'âme d'un mort: prononcez *obite*.

Obliger, devant un infinitif, demande à ou *de*, lorsqu'il signifie engager, contraindre: *l'envie de parvenir l'a obligé d'étudier; vous m'obligerez à me fâcher.*—Il prend *de*, lorsqu'il veut dire, rendre service, et lorsqu'il est employé au passif: *vous m'obligeriez beaucoup d'aller lui parler; il fut obligé de sortir; je serai obligé de vous punir.*—*S'obliger* demande à: *prêtez-moi ce livre, je m'oblige à vous le rendre* (et non *de vous le rendre*) *dans deux jours.*

Obliquité, s. f., inclinaison; prononcez *oblikité* et non *oblikuité*.

Obsèques, s. f. pl., funérailles solennelles.—Ce mot est féminin et n'a pas de singulier; dites donc, *on lui a fait de belles* (et non *de beaux*) *obsèques; on a célébré des obsèques solennelles* (et non *un obsèque solennel* ni *des obsèques solennels*.)

2. Prononcez *ob-sèques* et non *ob-zèques*.

Observer, v. a.,—Lorsque *observer* s'emploie dans le sens de *remarquer*, ce qui arrive souvent, il doit se construire comme ce verbe: ainsi, puisqu'on ne dit pas, *je vous remarque que...*, mais *je vous fais remarquer que*, on ne dit pas non plus, *je vous observe que*, mais *je vous fais observer que*:—*je vous fais observer que vous êtes dans l'erreur*, et non, *je vous observe que vous êtes dans l'erreur*.

2. Quelques personnes disent aussi, *faire une observation*, dans le sens de *faire remarquer; de faire observer*; cette manière de parler est incorrecte, car on ne peut pas plus dire *faire une observation à quelqu'un*, qu'*observer à quelqu'un*;—il faut dire, *je vous ferai faire cette observation; je vous prie de faire cette observation*.

3. Prononcez *ob-cerver* et non *ob-zerver*. Voyez *remarquer*.

Obtenir, v. a., se faire accorder: prononcez *obtenir* (*e* muet) et non *obtènir*.

Obus, s. m., petite bombe: prononcez *obuze*. (Acad.)

Occiput, s. m., le derrière de la tête: prononcez *ok-'cipute*.

Occuper, v. a.—Ne dites pas, *il est occupé à mourir*; dites, *il est près de mourir; sur le point de mourir*. (Flandr.)

2. Ne dites pas: *il est occupé après ce travail depuis quinze jours*; dites, *il est occupé à ce travail*. (Flandr.)

3. On dit, *il est occupé à écrire* et non *d'écrire*.

4. *Occuper à (s'), s'occuper de*.—*S'occuper à quelque chose*, c'est y travailler: *il s'occupe à son jardin; il s'occupe à détruire les abus*.—*S'occuper de quelque chose*, c'est y penser ou chercher les moyens d'y réussir: *il s'occupe de son jardin; il s'occupe de détruire les abus*. (Acad.)

Occurrence, s. f., rencontre; prononcez *ocur'rence*.

Octave, s., est féminin: *une octave solennelle*;—prononcez *octa-ve* et non *octa-fe*.

Octavo (in): voyez *in-douze*.

Oculer, signifie, greffer et ne se dit pas dans le sens de communiquer une maladie par le virus; dites donc, *il faut faire inoculer le vaccin à cet enfant*, et non *oculer*.

Œcuménique, adj., universel: concile œcuménique;—æ se prononce é, ainsi que dans *œcuménicité, œcuméniquement*.

Œil, (et non *œuil*), s. m., organe de la vue.—On prononce *euille* (*ll* mouillées); le pluriel est *yeux*; excepté dans *œils-de-bœuf*, fenêtres de forme ronde ou ovale (on prononce l'*f* de *bœuf*); *œils-de-chat, œils-de-serpent*, etc., noms de pierres précieuses; *œils-de-bouc*, coquillages; *œils-de-chèvre*, plantes; *œils-d'or*, poissons, etc.

2. Le pluriel *yeux* se dit de certains trous qui se trouvent dans la mie de pain et dans plusieurs espèces de fromage: *un pain qui a des yeux, de grands yeux; un fromage qui n'a pas d'yeux*,—Il se dit aussi de certaines marques de graisse qu'on aperçoit dans le bouillon: *ce bouillon est très-gras, il a beaucoup d'yeux*. (Acad.)

3. *Entre quatre yeux*, loc. adv., tête à tête: on prononce ordinairement (mais on n'écrit jamais) *entre quatre-z-yeux*. (Acad.)—Malgré l'autorité de l'Académie, nous ne conseillons pas de prononcer ainsi cette phrase; nous ne voyons pas du reste ce que la prononciation régulière, *quatre yeux*, peut avoir de désagréable à l'oreille.

Œuf, s. m.—L'*f* ne se prononce qu'au singulier: *un œuf* (œufe), *des œufs* (œu);—il en est de même du mot *bœuf*: voyez **ce mot**.

Œuvre, s., est *féminin*, quand il signifie une production de l'esprit, une action morale, etc.: *les bonnes œuvres sont commandées par la charité; les œuvres de Corneille sont belles et nobles*.—Il est *masculin*, quand il signifie le recueil de toutes les estampes d'un même graveur ou les ouvrages d'un musicien: *avoir tout l'œuvre de Hollar, de Callot, etc.; le premier, le second œuvre de Grétry, de Gevaert, de Grisard*.—On dit aussi le *grand œuvre*, pour désigner, en terme d'alchimie, la *pierre philosophale*, c'est-à-dire la prétendue transmutation des métaux en or: *c'est un fou qui veut trouver le grand œuvre*.

2. *Mettre en œuvre*, se dit des choses et non des personnes; ne dites donc pas: *je mets beaucoup d'ouvriers en œuvre*; dites, *j'emploie beaucoup d'ouvriers*.

3. Prononcez *eu-vre* (*eu* bien ouvert) et non *eufe*, *œuvère*.

Office, lieu où l'on fait, où l'on prépare tout ce qui se met sur la table pour le dessert, et dans lequel on garde le linge et la vaisselle; il est *féminin* dans ce sens: *une grande office*.—Dans les autres acceptions, *office* est masculin: *de bons offices, un office solennel*.

Officine, s. f., se dit quelquefois, chez les pharmaciens, pour *laboratoire, boutique*.

Offre, s., action d'offrir.—On l'a fait autrefois du masculin, mais aujourd'hui il est toujours du féminin: *une offre avantageuse*.—Prononcez *o-fre* et non *ofe*, *ofère*.

Offrir, v. a., devant un infinitif, demande la préposition *de*;—*s'offrir* prend à ou *de*:—*il offre d'acheter* (et non à *acheter*) *ma maison à tel prix; il s'est offert de bonne grâce à y aller ou d'y aller*.

Ogre, s. m., monstre qu'on suppose se nourrir de chair humaine: *manger comme un ogre*;—le féminin est *ogresse*.—Prononcez *o-gre* et non *oke*, *oguère*.

Oie, Oye (*terminaisons en*).—Les wallons font en général trop sentir l'*i* et l'*e*: ils prononcent, par exemple, *voi-ïe, soi-ïe, j'envoi-ïe, que je croi-ïe, fourvoi-ïement*, etc.—*Oi* suivi d'un *e* muet, devient une syllabe longue, mais on ne doit pas faire sentir un second *i* ni même l'*e* muet: prononcez simplement *voî (oî long), soî, j'envoî, que je croî, fourvoî-ment*.—Il en est de même de *aie, aye, ée, ie, oue, ue*, etc.

Oignon, s. m.—Prononcez *ognon* en supprimant l'*i*; quelques-uns même écrivent *ognon* (Acad.): prononcez de même *ognonet, ognonière*.

Oiseleur, Oiselier, s. m.—*L'oiseleur*, est celui qui fait métier de prendre des oiseaux: il n'a point de féminin correspondant.—*L'oiselier*, est celui dont le métier est d'élever, de vendre des oiseaux.

Oiseux, Oisif, adj.—*Oiseux*, qui par goût ou par habitude ne fait rien ou ne fait que des riens: *gens oiseux et fainéants*.—Il se dit aussi des choses et signifie inutile, vain, qui n'est bon à rien, ne sert à rien: *des disputes, des questions oiseuses; une épithète oiseuse*.—*Oisif, ive*, qui ne fait rien, qui n'a point d'occupation: *un homme oisif*.

2. On dit *vie oisive*, pour signifier la vie d'une personne oisive.—Le premier se dit plus particulièrement des choses et le second des personnes.

Olibrius, s. m., étourdi qui fait l'entendu, qui se donne des airs: prononcez *olibriuce*.

Ombreux, Ombragé, Ombrageux, Ombré, adj.—*Ombreux*, où il y a beaucoup d'ombre, qui fait de l'ombre; *forêt, vallée ombreuse*;—*Ombragé*, qui fait de l'ombrage, *un superbe marronnier ombrage sa maison; chemin ombragé d'ormes*.—*Ombrageux* ne se dit au propre que des chevaux, des mulets, etc., qui sont sujets à avoir peur et à s'arrêter ou à se jeter subitement de côté quand ils voient leur ombre ou quelque objet qui les surprend.

2. *Ombrageux*.—Il se dit figurément des personnes qui prennent trop légèrement des soupçons, de l'ombrage sur des choses qui les regardent, qui les intéressent: *c'est un homme fort ombrageux*. (Acad.)

3. *Ombré* est un terme d'art; il indique qu'on a représenté non-seulement les linéaments des corps, mais les accidents d'ombre ou de lumière: *tête*

ombrée, dessin ombré.

On, L'on.—*L'on* ne s'emploie généralement que pour éviter un concours désagréable de sons ou bien un hiatus; voilà pourquoi on l'emploie plus particulièrement après *qui, que, quoi, et, si, ou, où*;—il vaut mieux dire: *de qui l'on parle; si l'on dit; et l'on croit; on se tait ou l'on parle bien; le pays où l'on va*, que de dire: *de qui on parle; si on dit; et on croit; on se tait ou on parle bien; le pays où on va*.—Cependant si le pronom était suivi d'un mot commençant par la lettre *l*, il faudrait se servir de *on* pour éviter la rencontre de deux *l*: *si on lui dit, à qui on lit*, et non, *si l'on lui dit, à qui l'on lit*.—*On* doit toujours être préféré à *l'on* au commencement d'une phrase: *on rapporte* (et non *l'on*) *que l'empereur Nicolas penchait plutôt vers la guerre que vers la paix*.

2. *On* ne se dit que des hommes et jamais de Dieu; ainsi, au lieu de dire: *au jour du jugement, on nous demandera compte du bien et du mal que nous aurons fait*, dites: *Dieu nous demandera compte...*

Oncle, s. m.—Dites, *un tel est mon oncle* et non *mon mononcle*.—Prononcez *on-cle* et non *onke, onkèle*.

Ongle, quoique anciennement féminin, est aujourd'hui masculin: *avoir les ongles trop longs* et non *trop longues*.—Prononcez *on-gle* et non *onke, on-cle, onguèle*.

Onglet, s. m., morceau d'étoffe ou de peau qui sert à couvrir le doigt:—le mot *onglet* n'a pas cette signification, il faut dire *doigtier*.

Onze, adj. num. card., qui se prend aussi substantivement.—Quoique ce mot commence par une voyelle, il arrive quelquefois, et surtout quand il est question de dates, qu'on prononce et qu'on écrit sans élision l'article ou la particule qui le précède: *le onze du mois; de onze qu'ils étaient, il en est mort dix; de vingt il n'en est resté que onze*.—On dit aussi dans la conversation familière: *il n'en est resté qu'onze*.

2. Quand *onze* est précédé d'un mot qui finit par une consonne, on ne prononce pas plus la consonne finale que s'il y avait une aspiration: *vers les onze heures; ils étaient onze*.

3. Prononcez *on-ze* et non *on-ce*.

Onzième, adj. num. ord., se prend aussi substantivement.—La première syllabe est ordinairement aspirée: *le onzième du mois; dans sa onzième année; le cinq du onzième mois; il vivait au onzième siècle; il a deux onzièmes dans cette affaire; il est le onzième sur la liste; quelques-uns disent l'onzième.* (Acad.)

2. Prononcez *onziè-me* et non *onzièm-me*; prononcez de même *deuxième, troisième, quatrième, vingtième*, etc.

Ophicléide, s. m., instrument de musique:—prononcez *ophiclé-ide* et non *ophicleite, ophiclé-ite*.

Ophthalmie, s. f., maladie des yeux: prononcez *oftalmî* et non *optalmi-ïe* ni *optalmî*.

Opuscule, petit ouvrage, est masculin: *l'auteur de cet opuscule fameux est un tel*.

Or, s. m., ne se dit au pluriel que pour signifier les différentes couleurs que l'on peut donner à l'or; *une boîte de deux ors; des ors de différentes couleurs.* (Acad.)

Orage, est masculin: *les orages ont été fréquents cette année*.

2. Ne dites pas *une tempête orageuse* (pléon. vic.); dites simplement *tempête*, parce qu'une tempête est toujours orageuse.

Oral, ale, adj., qui est dit de vive voix.—Il n'est guère usité au féminin qu'avec les substantifs *loi, tradition* et au masculin avec les substantifs masculins *enseignement* et *examen*: il ne s'emploie donc pas au pluriel.

Orange, s. f.,—Quoiqu'on doive dire *des fleurs de fraisier, des fleurs de pêcher* et non *des fleurs de fraise, de pêche*, l'Académie écrit cependant *un bouquet de fleurs d'orange*; et au mot *eau*, on lit cet exemple: *eau de fleur d'orange*, où le mot *fleur* est du singulier.—Prononcez *orange* et non *oranche*.—Voyez *fleur*.

Orang-outang, s. m., grand singe à face humaine; le pluriel est *orangs-outangs*.—Prononcez *oran-outan*; quelques-uns prononcent *orange-outan*.

Orateur, n'a point de féminin: *une femme orateur; les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours.*

Oratorio, s. m., petit drame en musique dont le sujet est tiré de l'Écriture-Sainte; on peut écrire des *oratorios* comme on écrit des *duos*.

Orchestre.—Autrefois on faisait ce mot du féminin; aujourd'hui on ne le fait plus que du masculin:—prononcez *orkes-tre* et non *orkesse, orkestère*; prononcez de même *orchestrer, orchestration, orchestique*.

Ordonner, suivi d'un infinitif, demande la préposition *de*: *je lui ai ordonné de* et non *à sortir*.

Oreillette, n'est pas français; dites *des boucles d'oreilles, des pendants d'oreilles*.—On dit *les oreillettes du cœur*.

Orémus, s. m., prière, oraison; *dire des orémus*.—Prononcez *orémuce*.

Organe, est masculin: *un bel organe*, et non *une belle organe*.

Orge, est féminin: *voilà de belle orge, de belles orges*.—Il est masculin dans les deux expressions suivantes: *orge mondé*, orge bien nettoyée; *orge perlé*, orge réduite en petits grains dépouillés de leur son.—Prononcez *or-ge* et non *or-che*.

Orgeat, s. m., boisson rafraîchissante: prononcez *orja*.

Orgelet, s. m., (ou *grain d'orge*), petite tumeur inflammatoire sur le bord libre des paupières:—*j'ai un orgelet à l'œil gauche*.

Orgue: voyez *délice*.

Orgueil, s. m.—L'*l* finale est mouillée et ce mot se prononce comme *deuil*; ne dites pas *orgheil, orghueule*: prononcez de même les dérivés *orgueilleux, orgueilleusement, s'enorgueillir*.

Ormeau, s. m., arbre; ne dites pas *un vieil ormeau*; dites, *un vieil orme*; —les *ormeaux* sont de jeunes ormes.

Ornière, s. f., trace de roue de voiture: prononcez *or-nière* et non *or-gnière*.—Voyez *ni*.

Orteil, s. m., doigt de pied: *se dresser sur ses orteils*;—il se dit particulièrement et le plus souvent du gros doigt de pied: *avoir la goutte à l'orteil, au gros orteil*: prononcez *orteille* (l mouillée) et non *ortelle*.

Orthographier, v. n.: *il sait bien orthographier*;—ce mot ne vient pas d'*orthographe* mais d'*orthographie*, qui est le nom ancien de cette science;—ne dites pas *orthographier*.

Os, s. m., partie dure du corps: prononcez *ô* (long) et non *oce*; on ne fait sentir l's que devant une voyelle où il sonne comme z: *un amas d'os et de chair*.—Les *ossements* sont un amas d'os.

Osciller, *oscillation, oscillatoire*: on prononce les deux *ll* sans les mouiller.

Osier, Hart.—*L'osier* est un arbrisseau de la famille des saules:—une *hart* est un brin d'osier, de saule ou de tout autre bois pliant: *lier avec de l'osier; délier la hart* (et non *l'osier*) *d'un fagot*.—Prononcez *hare* (h aspirée).

Où, adv.—Ce mot ne peut jamais être employé pour *que*: ne dites pas, *c'est là où je demeure*; dites, *c'est là que je demeure*; ne dites pas, *c'est là où je vais*; dites, *c'est là que je vais*.

2. Ne dites pas: *c'est le monsieur où je vais*; dites, *chez qui, chez lequel je vais*. (Flandr.)

3. Ne dites pas: *voici le verre où j'ai bu dedans*; dites, *voici le verre dans lequel j'ai bu*. (Wall.)

4. Ne dites pas: *la ville où nous y entrâmes deux jours après*; dites, *la ville où nous entrâmes* ou bien *et nous y entrâmes*, car *où* signifie *dans laquelle ville* et *y* signifie *dans cette ville*;—les deux mots ensemble veulent donc dire *nous entrâmes dans laquelle ville, dans cette ville*.

5. Ne dites pas: *j'irai où que vous voudrez*; dites, *j'irai où vous voudrez*. (Wall.)

6. Ne dites pas: *il ne se passait pas de semaine où je n'allasse à Liège*; dites, *que je n'allasse à Liège*.

7. Ne dites pas: *où est-ce que vous êtes? où est-ce que cela est? où est-ce que c'est que cela est?*—dites, *où êtes-vous, où cela est-il, où est cela.*

8. *Ou*, conj.:—*sept ou huit personnes*: voyez *à*.

9. *Où*, adv. s'écrit avec un accent grave; et *ou* conjunct., s'écrit sans accent.

Ouate, s. f., **Ouater**, v. a.—On prononce *ouète, ouèter* (*wète, wèter*), dit l'Académie;—nous pensons néanmoins que cette prononciation est moins en usage que *ouate, ouater* (*wate, water*).

2. Les auteurs étant partagés sur la question de savoir si *ou* est aspiré ou non, nous croyons que l'on peut dire indifféremment *de la ouate* ou *de l'ouate*; l'Académie du reste donne des exemples de l'une et de l'autre orthographe.

Oubli, s. m., action d'oublier, ne s'emploie pas au pluriel.

2. *Oublie*, s. f., sorte de pâtisserie fort mince et de forme ronde: prononcez *oublî* (*î* long) et non *oubli-ïe*;—prononcez de même *oublier*, *j'oublî(e)*, *j'oublî-ais*, *j'oublî-(e)rai* et non *oubli-ier*, *j'oubli-ïe*, *j'oubli-ïais*, *j'oubli-ïerai*.

Oublier à, vieillit (Acad.): ainsi au lieu de dire: *il a oublié à lire et à écrire*; dites, *il ne sait plus lire ni écrire*.—*Oublier à* signifie perdre l'usage, l'habitude; *oublier de* veut dire perdre le souvenir de quelque chose: *oublier à chanter, à écrire*; *j'ai oublié d'apprendre ma leçon*.

Oublieux, adj., **Oublieur**, subs. m.—*Oublieux*, qui est sujet à oublier: *les vieillards sont oublieux*;—*l'oublieur* est celui qui fait ou vend des oublies:—*oublieur* se prononce *oublieux*. (Acad.)

Oue.—La syllabe *oue*, finale ou non, se prononce *ouê* (long) et non *ou-we*:—*de la boue, une roue, engouement, enroutement*:—prononcez *boû, roû, engouêment, enroutement*, et non *bou-we, rouwe, engou-wement, enroutement*.—Voyez *ie* et *ue*.

2. *Ouer, ouir, ouet*, etc.:—prononcez *ou-er, ou-ir*, et non *ou-wer, ou-wir*:—*jouer, louer, clouer; ouïr, jouir, jouet, alouette, amadou* et non *jou-wer, lou-wer, clou-wer, amadou-wer, ou-wir, jou-wir, jou-wet, alou-wette*.

Ouest, s., m. le couchant du soleil: prononcez *ouèste* (*ouè* diphth.)

Oui, particule d'affirmation opposée à *non*.—Il s'emploie quelquefois substantivement et alors, dit l'Académie, il se prononce comme s'il était aspiré: *le oui et le non; il a dit ce oui à regret*.—Nous ferons remarquer que l'Académie aspire encore ce mot lorsqu'il n'est pas pris substantivement: *je crois que oui*.—On dit aussi avec aspiration, c'est-à-dire, sans faire sentir la consonne finale du mot qui précède *oui*: *mais oui, vraiment oui; dire le grand oui*.

Ouï-dire, s. m., ce qu'on sait par le seul dire d'autrui; ce mot est invariable: *il ne faut pas s'arrêter aux ouï-dire*.

Ouïe, s. f., sens des sons: *il a l'ouïe fine* et non *fin*:—prononcez *ouï* non *ou-wi-ïe* ni *ou-iïe*.

2. **Ouïes**, au plur. sans sing., se dit des ouvertures placées aux deux côtés de la tête des poissons et par lesquelles ils donnent issue à l'eau qui est entrée dans leur bouche par la respiration.

Ouïr, v. a., entendre, recevoir les sons par l'ouïe; on ne se sert aujourd'hui presque plus de ce verbe qu'à l'infinitif et aux temps formés du participe *ouï* et du verbe *avoir*.

Ourler, v. a., faire un ourlet (et non *une ourle*);—ne dites pas *ourlir*.

Ours, est masculin: *c'est un ours, un vrai ours; il est vêtu comme un ours*; prononcez *ource*.—*Ourse* est la femelle de l'ours.

Ousque.—Ne dites pas *ouse qu'il est?* dites, *où est-ce qu'il est?* ou, plus brièvement, *où est-il?*

Outil, s. m.: *un bon outil*, et non, *une bonne outil*.—Prononcez *outi* et non *outile*.

Outre, prép.—Ne dites pas, *en outre de cela*, dites, *outre cela* ou *en outre*:—*en outre* s'emploie sans complément.—Prononcez *ou-tre* et non *oute, outère*.

Ouvrable, adj. m., consacré au travail; il n'est usité que dans l'expression *jour ouvrable*; mais on dit aussi *jour ouvrier*. (Acad.)—

Ouvrable dans le sens de *qui peut être ouvert*, n'est point français.

Ouvrage, s.—Ce mot, qui était quelquefois du féminin du temps de Louis XIV, surtout en parlant des ouvrages des femmes, est toujours du masculin aujourd'hui: *un bel ouvrage* et non *une belle ouvrage*.

Ouvrier, ère, s.:—prononcez *ouvri-é, ouvri-ère* et non *ouvri-ié, ouvri-ière*.

Ovale, adj., qui a la forme d'un œuf: *visage ovale*:—le masculin est *ovale* comme le féminin.—Il est aussi substantif masculin: *un grand ovale*; —on le faisait autrefois du féminin.

P

P.—Le *p final*, ne se prononce pas dans les mots ordinaire: *drap, galop, sirop, trop, coup, loup, corps, champ, temps, camp, exempt, prompt, je romps*, etc., et dans les noms propres français qui dérivent de noms communs: telle est la règle générale.

2. Le *p* se fait sentir dans *cap, laps, relaps, rapt, jalap, hanap, julep, salep, concept* (faites sentir le *t*), et aussi dans *cep* pris isolément.—Le *p* muet, à la fin des mots, ne se lie pas avec la voyelle suivante; on ne peut donc pas dire, *un loup enragé* (*lou-penragé*), etc.

3. Il se prononce également dans *psaume, adoption, captieux, contempteur, contemptible, exemption* (quoiqu'on ne le prononce pas dans *exempt, exempte, exempter*), *impromptu, rédempteur, redemption, rédemptoriste, reptile, septante, septantième, septembre, septenaire, septennal, septentrion, septentrional, septuagénnaire, septuagésime, symptôme*; dans *accepter, excepter* et leurs dérivés.

4. Mais il ne se prononce pas dans presque tous les mots où il se trouve entre deux consonnes, tels que: *Baptiste, saint Jean-Baptiste, cheptel*,

baptême, baptiser, débaptiser, baptismal, baptistaire, baptistère, comptabilité, comptable, comptant, compte, compter, comptoir, décompte, décompter, mécompte, escompte, promptitude, prompt, prompte, promptement, sculpture, sculpteur, sept, septième, septier (ou setier), et leurs dérivés.—Ajoutez les noms propres *Champfort, Champmeslé.*—D'après l'Académie on le supprime dans *dompter* (donter), *dompteur* (donteur), *domptable* (dontable), tandis qu'il faut le prononcer dans *indompté, indomptable*. Nous ne nous chargerons pas d'expliquer cette contradiction.

Pachus, est une corruption du mot flamand *pak-huis* et il faut le rendre par le mot *magasin*:—quand un homme achète beaucoup de choses de même nature, on dit, *qu'on croit qu'il veut en faire un magasin* et non un *pachus*.

Page, s. féminin, dans le sens de page d'un livre, d'un cahier.—On dit également *page dix* et *page dixième*; *page vingt*, *page cent* et *page vingtième*, *page centième*, comme on dit, *chapitre dix* et *chapitre dixième*, *chapitre cent* et *chapitre centième*.

Paiement, *païment, payement*, s. m., action de payer:—l'Académie autorise ces trois orthographes, mais, dans tous les exemples qu'elle donne, elle écrit *payement*:—dans ce dernier cas, prononcez *pai-ïement*.

Païen, païenne, adj. et subst.—On n'écrit plus aujourd'hui *payen, payenne*:—prononcez *pa-ïien, pa-ïiène* (et non *pa-ïïain-ne*).

Paillasse, s. f.—Dites *une paillasse* et non *un garde-paille*.

Paille, s. f., le tuyau et l'épi du blé, du seigle, de l'orge, etc., quand le grain en a été enlevé.—On entend aussi par *paille* un certain défaut de fusion dans les métaux.

2. Ce mot ne s'emploie pas au pluriel, à moins qu'il ne s'agisse de l'ensemble de la récolte: *les pailles sont belles; les pailles servent à faire de la litière et du fumier*.

Pain, s. m.—Ne dites pas *un pain enchanté* ou *à chanter*; dites *un pain à cacheter*.

Pair, s. m., titre de dignité, on appelle *païresse* la femme d'un *pair*.

2. **Paire**, s. f., couple d'animaux de la même espèce, mâle et femelle: *une paire de pigeons, de poulets* (un mâle et une femelle); on dit familièrement *une paire d'amis*.—On donne aussi ce nom à deux choses de même espèce qui doivent nécessairement se trouver ensemble: *une paire de gants, une paire de bas, une paire de souliers*; on dit aussi *une paire de bœufs* (deux bœufs propres à être attachés au même joug).—On le dit encore d'une chose unique composée de deux pièces: *une paire de lunettes, une paire de pincettes*.—Voyez *couple*.

Palais, *hôtel, maison, château*: voyez *maison*.

Pâle, adj., blanchâtre, peu coloré; ne dites pas *voir pâle*, mais *être pâle*. (Flandr.)—Prononcez *pâle* (*â* long).

Palefrenier, (et non *palefermier, palefernier*), domestique qui a soin des chevaux: prononcez *palefrenier* (*e* muet) et non *palefrénier, palefre-gnier*.—Voy. *e* et *ni*.

Palette, est un mot wallon; rendez-le par *truelle*, s'il s'agit d'un outil de maçon, et par *pelle à feu* ou *pelle*, s'il est question d'un instrument de cuisine: *enlevez les cendres dans la pelle*.

Palladium, s. m.; statue de Pallas: prononcez *pal'ladiome*.

Palletée, autant qu'il en peut tenir sur une pelle; ce mot n'est pas français; dites *pellée, pellerée, pelletée*: *une pelletée de terre*.

Pallier, v. a., déguiser, excuser; *palliatif*, qui pallie, remède;—prononcez les deux *ll*, *pal'lier, pal'liatif*.

Pallium, s. m., ornement des archevêques: prononcez *palliome*.

Palot, s. m., terme de mépris, personne grossière et sans éducation: prononcez *palo* (*a* et *o* brefs).

2. **Pâlot, otte**, adj., un peu pâle: prononcez *pâlo* (*â* long).

Palpitant d'actualité: voyez *actualité*.

Palus, s. m., marais: *les palus Méotides*; prononcez *paluce*.

Pampe, Pampre.—La *pampe* est la feuille du blé, de l'orge;—le *pampre* est une branche de vigne avec ses feuilles.

Pan, Basque, partie découpée et tombante de certains vêtements:—*pan* se dit d'un manteau, d'une robe, d'une chemise;—*basque* se dit d'un habit, d'une veste, d'une casaque: *habit à petites basques, à grandes basques; les pans d'un manteau, d'une chemise*.

Panacée, s. f., remède à tous les maux: *tous les charlatans se vantent d'avoir trouvé la panacée*.

Panaris, s. m., inflammation au bout des doigts, accompagnée d'élançements douloureux; ne dites pas, *un doigt blanc, un mauvais doigt*. —Prononcez *panari*.

Pandectes, s. f. pl. (ou *digeste*, s. m.), recueil des décisions des anciens jurisconsultes romains que Justinien fit compiler: prononcez *pandek-tes* et non *pandèkes*;—*diges-te* et non *digesse*.

Pandémonium, s. m.—Lieu imaginaire où l'on suppose que Satan assemble le conseil même des démons: *pandémoniome*.

Pandour ou **Pandoure**, s. m., nom de certains soldats hongrois.

Panégryrique, s. masculin, discours solennel à la louange de quelqu'un et notamment d'un saint; ne dites pas *panégérique, panagérique*.

Panier, s. m.: prononcez *pa-nier* et non *pa-gnier*.—Voyez *ni*.

Panne, employé pour *tuile*, n'est pas français.

2. *Panne*, s. f. (en wallon *vienne*), pièce de bois placée horizontalement sur la charpente d'un comble (toit) pour porter les chevrons: voyez *ce mot*. —*Verne* n'est pas français.

3. *Panne*, se dit aussi, chez les ouvriers, de la partie du marteau opposée au gros bout: *frapper de panne*.

Pantalon: voyez *culotte*.

Pantomime, s. f., espèce de drame où les acteurs suppléent à la parole par le geste: écrivez et prononcez *pantomime* et non *pantomine*—Il se dit

aussi de l'acteur qui s'exprime par gestes sans proférer une parole: dans ce dernier cas il est masculin: *les anciens avaient d'excellents pantomimes*.

Pantoufle, s. f., chaussure de chambre: écrivez et prononcez *pantou-fle* et non *pantoufe*, *pantoufèle*.

Paon, s. m., oiseau, papillon;—prononcez *pan*;—voyez *ao*, *aon*, *aou*.

Papal, **ale**, adj., qui appartient au pape: *pouvoir papal*; ce mot n'a pas de pluriel masculin.

Papayer, s. m., arbre des Indes: prononcez *pa-pa-îé*.

Pape, s. m., le chef de l'Église; prononcez *pâpe* (*â* long).

Papeterie, s. f., fabrique de papiers: prononcez *papet'rie* et non *papèt'rie*.

Papier, s. m.—Ne dites pas: *papier passé*, *papier gris*, *mort papier*, *papier de tache*, pour désigner du papier non collé qui prend les taches et fait sécher l'encre; dites *papier brouillard*.—Voyez *tapis*.

Papillon, *papillonnage*, *papillonner*, *papillotage*, *papillotte*, *papilloter*:—les *ll* sont mouillées dans ces six mots.

Papin, n'est pas français dans le sens de *cataplasme*.—D'après Bescherelle, *papin* se dit de farine bouillie dans de l'eau ou dans du lait: *faire manger du papin à un enfant*.

Papyrus, s. m., plante d'Égypte qui servait autrefois pour écrire: prononcez *papiruce*.

Pâque, fête des juifs, est *féminin*: *la Pâque des Juifs*.

2. *Pâque*, et plus ordinairement *Pâques*, fête des chrétiens, est *masculin* et s'emploie régulièrement au singulier: *quand Pâques sera venu*; *quand Pâques sera passé*; *le jour de Pâques*, *le temps de Pâques*; *je vous paierai à Pâques*; *à Pâques prochain*.

3. *Pâques fleuries*, le dimanche des Rameaux, qui précède immédiatement celui de Pâques.

4. *Pâques closes*, le dimanche de Quasimodo qui suit immédiatement celui de Pâques;—*faire ses pâques*, faire ses dévotions, communier un des jours de la quinzaine de Pâques: *se mettre en état de faire de bonnes pâques* (remarquez le petit *p* de *pâques*): dans ces trois expressions, *Pâques* est féminin et ne se dit qu'au pluriel. (Acad.)—L'*a* est long dans ces mots, ainsi que dans *pâquerette*, espèce de marguerite.

5. *Pâque*.—Ne dites pas *une branche de pâque*, mais, *un rameau de buis*, ou bien, *de buis bénit*, si c'est du buis bénit le jour des Rameaux.

Paquebot, s. m., petit bâtiment de mer qui transporte les lettres et les passagers: prononcez *pak'bô* et non *paquébô*, *paquèbô*.

Par, prép.—La locution, *par après*, dans le sens de *après*, *ensuite*, *depuis*, a vieilli, dit l'Académie.

2. Il faut éviter l'emploi de *par* devant le mot *Dieu*; cependant il est des cas où *par* vaut mieux que *de*: *l'univers a été créé par Dieu* et non, *de Dieu*.

3. *Par trop*, loc. adv., beaucoup trop: *il est par trop pressant*; *il est par trop importun*: cette locution est familière. (Acad.)

4. Mais *par* ne peut pas s'employer, comme en wallon, dans le sens de *encore*, *en même temps*, etc.: *vous avez bien fait vos devoirs, mais vous devez encore bien apprendre vos leçons*; *vous avez lu sa lettre*; *lisez en même temps ma réponse* (et non *par ma réponse*).

Paradoxe, s. m., proposition contraire à l'opinion commune: *un vrai paradoxe*.—Ce mot s'employait autrefois comme adjectif: *cette opinion est trop paradoxe*. (Acad.) On dit aujourd'hui *paradoxal*, *ale*.—Prononcez *paradokce* et non *paradoke*.

Parapet, s. m., mur à hauteur d'appui le long d'un pont, d'un quai, d'un mur de fortification;—ne dites pas *parapel*.

Paraphe, et plus souvent **Parafe**, marque qui accompagne ordinairement la signature et qui en tient lieu quelquefois; ce mot est masculin: *il a mis son parafe pour approuver ce compte*.

2. *Parapher* et plus souvent *parafer*, v. a., mettre son parafe.—Une *pata Raffé* est une suite de traits mal formés, de lettres illisibles et mal

écrites: *votre dictée est une véritable pataraffe.*

Parapluie, s. m.: prononcez *parapluî* (ui diphth.) et non *paraplouî*.

Parasite, s. m., qui fait métier d'aller manger à la table d'autrui, etc.—Prononcez *parazite* et non *paracite*.

Parce que, s'écrit en deux mots, lorsqu'il signifie *à cause que*: *il est tombé parce que le chemin est glissant*.—Il s'écrit en trois mots, lorsqu'il signifie *par la chose que, par les choses que* et que l'on peut intercaler l'adjectif *tout* entre *par* et *ce*: *il m'a assuré par ce qu'il y a de plus saint; par ce que vous venez de dire, on doit conclure que...*—Voyez *cause que (à)*.

Pardon, s. m.:—*demander pardon, faire des excuses*: voyez *excuse*.

Pardonnable, adj., ne se dit guère que des choses (Acad.): *faute, erreur pardonnable*; ne dites donc pas, *votre fils est pardonnable*; dites *votre fils est excusable*: voyez *impardonnable*.

Pardonner, v. a.—On pardonne une faute et on pardonne à quelqu'un:—ne dites donc pas: *je le pardonne, je pardonne mes ennemis*, mais, *je lui pardonne, je pardonne à mes ennemis*.

Pareil, eille, adj.—Ne dites pas: *ils sont habillés pareil*; dites, *ils sont habillés de même, tout de même; ils ont, ils portent les mêmes vêtements*.

Parent, te, s. m., se dit non seulement du père et de la mère, mais de ceux de qui on descend et en général de ceux qui sont de la même famille, qui sont de même sang, qui touchent par consanguinité à quelqu'un; il se dit même de ceux qui sont simplement alliés. (Acad).—*Proche*, subst. masculin, signifie aussi parent; dans ce cas il n'est d'usage qu'au pluriel: *c'est un de mes proches; ce fut le sentiment de tous ses proches*. (Acad.)

Paret (ou *parait, paris*).—Sorte d'interjection familière que l'on met à la fin d'une foule de phrases et qui n'ajoute absolument rien au sens: *je veux sortir, paret; c'est un habit neuf, paret; j'avais raison, paret*, etc.—Il suffit presque toujours de changer le ton de la voix, pour éviter de s'en servir; d'autres fois, on la remplace par, *voyez-vous, eh bien*, etc. (Wall.)

Parfaitement.—Ne dites pas: *je suis très-parfaitement* ou *fort parfaitement* ou *bien parfaitement convaincu*; dites simplement, *je suis parfaitement convaincu*;—on ne peut rien ajouter à ce qui est parfait.

Parier, Pari, s'emploient de préférence à *gager, gageure*.

2. Ne dites pas: *je parie pour cinq francs; pour combien pariez-vous?*—dites *je parie cinq francs; combien pariez-vous?*

3. *Pariure* n'est pas français: dites *pari, gageure*.

Parisis, adj., ancienne monnaie de Paris: *un sou parisis*:—prononcez *parizice*.

Parler mal et **Mal parler**.—*Parler mal* signifie employer des expressions hors d'usage, user de termes équivoques, construire péniblement ses phrases ou à contre-sens, prononcer d'une manière incorrecte:—dans ce cas *parler mal* s'emploie sans régime: *il parle bien mal pour un académicien*.—*Mal parler*, c'est dire des choses offensantes, tenir des propos inconsiderés, déplacés, qui peuvent porter atteinte à la réputation de ceux dont on parle: *il ne faut parler mal de personne*.—En résumé, *parler mal*, c'est parler incorrectement et *mal parler*, c'est médire: *il ne faut point parler mal devant les grammairiens ni mal parler des absents*.

2. *Parler*, est un verbe neutre:—ne dites donc pas, *je l'ai parlé, je vais la parler, les parler*; dites, *je lui ai parlé, je vais lui parler, leur parler*.

3. Ne dites pas, *il n'est pas à parler*; dites selon le sens, *on craint de lui parler, il est inabordable*, ou bien *on ne peut lui parler en ce moment, il n'est pas visible*. (Fland.)

4. Ne dites pas non plus: *comme il parle, on croirait que son fils est une merveille*, dites, *à l'entendre, on croirait que...*

5. Ne dites pas: *cela va sans parler*, dites, *cela va sans dire*.

6. Ne dites pas: *parler avec quelqu'un*, mais *parler à quelqu'un*.

7. Ne dites pas d'un vase *fêlé*, qu'il *parle latin* ou qu'il *est déchiré*;—ces expressions sont des flandriciens; dites simplement qu'il *est fêlé*.

8. L'usage permet souvent de supprimer la préposition qui devait suivre le verbe *parler*, et au lieu de dire, *parler avec raison, parler de chasse*, on dit simplement, *parler raison, parler chasse*:—*il faut de bonne heure parler raison aux enfants; parler affaires; parler musique, peinture, politique, littérature*, etc.

Parmi, prép.: voyez *entre*.

2. Ne dites pas: *on ne voit que lui parmi les rues*; dites, *dans les rues*.

3. Ne dites pas: *tous ses papiers ont volé parmi la chambre*; dites, *dans la chambre* ou *au milieu de la chambre*.

4. Ne dites pas: *parmi payant, vous serez admis* dites *en payant* ou *moyennant payement...*

5. Ne dites pas: *laquelle choisissez-vous parmi ces plumes*; dites, *laquelle choisissez-vous de ces plumes*.

6. Ne dites pas: *l'un parmi l'autre*, mais *l'un portant l'autre, l'un tenant l'autre, l'un dans l'autre*.

7. *Parmi que*, n'est pas français; il faut le rendre par *pourvu que*:—*j'irai pourvu que* (et non *parmi que*) *vous m'accompagniez*.

Paroi, s. f., muraille:—il désigne plus particulièrement une cloison de maçonnerie qui sépare une chambre ou quelque autre pièce d'un appartement d'avec un autre: *les parois de cette chambre sont humides*.—Il est vieux en ce sens, et l'on dit ordinairement *cloison*.

Parole d'honneur, *Dieu me pardonne! sur mon honneur, sur ma foi, ma foi, aussi vrai que j'existe, je vous le jure*, et autres affirmations du même genre, sont à la fois repoussées par la bonne compagnie et par l'habitude de la vérité.

Parquet, s. m.—Il ne faut pas confondre ce mot avec *pavé* et *plancher*:—un *parquet* est un assemblage à compartiments, faits de pièces de bois minces clouées sur des lambourdes, et qui forme le plancher d'en bas d'une salle, d'une chambre, etc.: *un parquet de bois de chêne, de bois de noyer, de marqueterie*.—Voyez *pavé* et *plancher*.

Parrain, s. m., celui qui tient un enfant sur les fonts: prononcez *pârain* (â long.)

Partager avec, **Partager entre**.—Quand on conserve une portion de ce que l'on partage, on doit dire *partager avec*: *il a partagé sa fortune avec ses frères*.—Quand on ne se réserve rien pour soi dans un partage, on doit dire *partager entre*: *il partagea entre les pauvres tout ce qui lui restait*.—*Partager le travail aux ouvriers*, c'est le répartir entre eux; on dit dans le même sens: *il partage également sa tendresse entre tous ses enfants*.

Partial, **Impartial**, **ale**, adj.—Plusieurs personnes confondent ces deux mots:—un *homme partial* est celui qui favorise avec une préférence injuste et passionnée un parti, une personne, une opinion: *un juge partial est un mauvais juge* (le pluriel masc. *partiaux* est peu usité).—Un *homme impartial* est celui qui est exempt de partialité, qui ne sacrifie point la justice ou la vérité à des préventions, à des affections, à des considérations particulières: *juger d'une manière impartiale*.—La *partialité* est un défaut, tandis que *l'impartialité* est une qualité.—Prononcez *parcial*, *parcialité*, *parcialement*, *imparcial*, etc.—Voyez *impartial*.

Partibus (in).—Il se dit de celui qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les infidèles: *Frayssinous, évêque d'Hermopolis, était un évêque in partibus*.—Prononcez *ine partibuce*.

Participer à, Participer de.—*Participer à* veut dire, *prendre part à une chose: un associé dans une affaire participe aux profits et aux pertes. On le prend aussi dans le sens de s'intéresser: je participe à votre douleur.*—*Participer de* signifie, *tenir de la nature de quelque chose: le mulet participe de l'âne et le cheval.*

Particule.—La particule *de* qui accompagne les noms patronymiques des familles nobles, s'écrit avec un petit *d*: *de Montalembert, de Chateaubriand, d'Aremberg, d'Oultremont.*—Elle s'écrit avec un grand *D* lorsque ces noms ne sont pas nobles, alors même qu'on la sépare du nom.

Particulièrement, adv., signifie *singulièrement, spécialement, en détail,* mais non, *séparément, en particulier*;—ne dites donc pas: *je désire vous parler particulièrement*; dites, *en particulier, séparément.*

Partisan, s. m., celui qui est attaché à un parti, à une opinion, à une personne: *les partisans de la république, les partisans du libre-échange,* etc.—L'Académie ne reconnaît pas à ce mot de correspondant féminin; le féminin *partisane*, employé par quelques auteurs, n'a pas été adopté généralement.

Partner, s. m., l'associé avec qui l'on joue: *vous êtes mon partner.*—L'Académie préfère l'orthographe suivante, *partenaire.*

2. Ne dites pas *compagnon* pour *partenaire.*

Pas vrai?—Cette interrogation est souvent employée dans la conversation pour dire, *n'est-il pas vrai?*—nous croyons qu'on ne peut pas la tolérer.—Voyez *point*.

2. Ne dites pas: *il ne peut souffrir personne, pas encore ses amis*; dites, *pas même ses amis.*

Pascal, ale (et non *paschal*), adj.—Le pluriel masculin *pascaux* n'est pas usité; plusieurs bons lexicographes disent des cierges *pascals*;—quand à nous, nous pensons que *pascals* choque l'oreille et qu'on ne peut pas l'employer.

Pasquée, (ou *pasquille*) s. f.—Nom que les liégeois donnent à une chanson burlesque, comique ou satyrique;—ce mot n'est pas français;

rendez-le par *chanson*, *chansonnette* ou *couplets burlesques*, *satiriques*, *comiques*, et non par, *pasquinade*, qui signifie tout autre chose, etc.—*Faire une pasquée sur ou contre quelqu'un*, c'est le *chansonnier*.

Passager, ère, adj.—Ne dites pas *une rue passagère*, *un chemin passager*, pour signifier une rue où il passe beaucoup de monde ou un chemin par lequel on a le droit de passer; dites *rue passante*, *chemin passant*:—*la rue Féronstrée est une des rues les plus passantes de Liège*.

Passe, s. m. (mot wall.), aliment formé de son, de pommes de terre, de farine, etc., que l'on donne au bétail pour l'engraisser; dites *pâtée*, *soupe*, *ratatouille*.

Passement de temps, loc. wall.:—dites *perte de temps* ou *passé temps*, selon le sens: *la musique est un passé temps*; *toutes ces pertes de temps sont nuisibles à vos études*.

Passer, v. n., demande *avoir* ou *être*, selon que le sens permet de répondre à l'une ou à l'autre de ces questions: *qu'a-t-il fait?*—ou bien *où est-il?* *qu'est-il devenu?*:—*il a passé à Liège l'année dernière* (qu'a-t-il fait?); —*il est passé en Amérique depuis tel temps* (où est-il, qu'est-il devenu)?

2. Le participe passé s'emploie comme préposition dans le sens d'*après* et alors il est invariable: *passé dix heures vous ne me trouverez plus*.

3. On dit *prêter serment* et non *passer serment*: *il fut admis à prêter serment*.

4. Ne dites pas: *la semaine passée*, *le mois passé*, *l'an passé*; dites, *la semaine dernière*, *le mois dernier*, *l'an dernier*.

5. On dit *repasser du linge* et non *passer du linge*.

6. On dit *donner*, *engager sa parole*, et non *passer sa parole*.

7. Ne dites pas: *y avait-il beaucoup d'invités?*—oui, *passé les quarante*; —dites, *plus de quarante*.

Passoire, s. f., ustensile percé de petits trous pour passer le jus des légumes ou des fruits écrasés:—*une passoire* et non *un passoir* ni *une passerette*.

Pasteur, s. m., titre des ministres protestants;—il ne s'emploie pas dans le langage ordinaire comme synonyme de *curé catholique*; mais dans le style relevé (oratoire, poétique), c'est une expression reçue: *c'est un vieux pasteur qui n'est connu que sous le nom de curé*. (CHATEAUB.)

Patarafe: voyez *parafe*.

Patard, s. m., petite monnaie ancienne; il ne s'emploie plus que dans ces phrases familières: *je n'en donnerais pas un patard; cela ne vaut pas un patard; il n'a pas un patard*. (Acad.)—Le mot wallon *patard* se rend par sou: *ce cahier coûte cinq sous*.

Patatras, figure pour exprimer le bruit que fait un corps qui tombe avec fracas: *il pose le pied maladroitement, et, patatras, le voilà par terre*.

Pâté, s. m., **Pâtée**, s. f.—Un *pâté* est une sorte de pâtisserie;—une *pâtée* est une sorte de pâte pour engraisser les dindons, une sorte de soupe pour nourrir les chiens, les chats, etc.—Prononcez *pâté* (â long);—prononcez de même *pâte, pâtée, pâtisserie, pâture, pâturage, pâturon*.

Patenôtre, s. f. (et non *patenote, patenosse*), l'oraison dominicale ou le *Pater noster*;—on comprend aussi sous ce nom l'*Avé* et les autres premières prières qu'on apprend aux enfants: *cet enfant sait sa patenôtre* (il est populaire).—Il se dit aussi de toute sorte d'autres prières chrétiennes: *avez-vous achevé vos patenôtres?* il est familier et ne se dit qu'en plaisantant.

2. *Patenôtres*, au pluriel, se dit populairement des grains d'un chapelet, et d'un chapelet tout entier.—Prononcez *pâtenôtre* (ô long) et non *pâtenote, patenotère*.

Pater (prière chrétienne), est masculin et invariable: *dire cinq Pater et cinq Avé*.

2. *Pater* et *Avé* s'écrivent avec une majuscule. (Acad.) Prononcez *pâtère* (â long).

Patère, s. f., ornement en cuivre ou en tout autre métal qui supporte les rideaux d'une croisée; dites *une patère* et non *un patère*.

Pathos, s. m., élévation de style affectée, boursoufflure: *c'est du pathos*.—Prononcez *patôce*.

Patience, s'emploie quelquefois absolument et en manière d'adverbe: *si on lui laissait quelque chose, patience, mais on lui ôte tout;—eh bien, patience.*

Pâtir, v. n., souffrir;—on pâtit *de* et non *à* quelque chose: *il a fait la faute et j'en pâtis* (et non *j'y pâtis*).—Prononcez *pâtir* (*â* long).

Pâtis, s. m., terrain vague, friche où l'on met paître les bestiaux;—*pâturage, pâturer, pâturage*;—dans ces mots l'*â* est long;—l'*s* de *pâtis* ne se prononce point.

Patois, s. m., langage du peuple et des paysans, particulier à chaque province; *chaque province a son patois; patois namurois, montois, liégeois.*

Patraque, s. f., machine usée ou mal faite et de peu de valeur; personne faible et débile: *cette montre n'est qu'une patraque, une vieille patraque; votre voiture est une patraque;—je ne suis plus qu'une vieille patraque.* Ces expressions, quoique françaises, sont triviales.—Ne dites pas *patracle*.

Patres (ad), expression latine qui s'emploie dans ces phrases familières: *aller ad patres*, mourir;—*envoyer ad patres*, faire mourir.—Prononcez *ad'patrèsse*.

Patron, Patronne, Patronage (une *n*) *patronner* (deux *n*), *patronal* (une *n*), *patronnesse* (deux *n*):—une *patronnesse*, dame qui dirige une fête ou une œuvre de charité: *une dame patronnesse*.—Voyez la lettre *n* pour les cas où l'*n* se redouble.

Pâturage, s. f.—N'employez pas ce mot dans le sens de *fourrage*: *donner du fourrage au bétail* (et non *de la pâturage*).

Pause, s. f., cessation, intervalle: *faire une pause*: prononcez *pôze* (*ô* long) et non *pôce*.

Pauvre, adj. et subst.; le substantif *pauvre* a pour féminin correspondant *pauvresse* (femme pauvre qui mendie).—Dans le sens ordinaire, l'adjectif *pauvre* se met devant ou après le substantif: *un pauvre homme, une pauvre femme, un pauvre artisan* (Acad.); ou bien, *un homme pauvre, une femme pauvre, un artisan pauvre*.—Dans le sens de chétif, mauvais dans son genre, il se place ordinairement devant le substantif: *il a fait un pauvre*

discours; c'est un pauvre esprit, un pauvre poète; un pauvre musicien. (Acad.)—Devant les substantifs exprimant une idée de profession, d'attribution, il se prend toujours dans ce dernier sens, c'est-à-dire, en mauvaise part:—*un pauvre peintre*, c'est un mauvais peintre;—*un peintre pauvre*, c'est un peintre sans fortune.—Prononcez *pau-vre* et non *paufe*, *pauvère*.

2. Ne dites pas: *cela est pauvre, c'est pauvre*; dites, *cela est misérable, c'est pitoyable*, ou bien, *disgracieux, triste, déplorable*, selon le sens. (Fland.)

Pauvret, **ette**, adj., diminutif de pauvre; terme de commisération, d'affection: *le pauvret, la pauvrette ne sait où aller*; il est familier. (Acad.)

Pauvreté, s. f., ne s'emploie au pluriel que dans le sens de choses sans valeur, basses, viles: *c'est un diseur de pauvretés; ce livre est rempli de pauvretés*.

Pauvreteux, n'est pas français; dites *chétif, pauvre, souffreteux, malheureux*.

Pavage, s. m., ouvrage fait avec des pavés: *un pavage bien fait; pavage de grès, de pierre dure, de lave*;—il se dit aussi du travail du paveur et des matériaux fournis par lui: *j'ai payé tant pour le pavage de ma cour; un mémoire de pavage*.

Pavé, s. m. morceau de grès, de pierre dure, de marbre, etc., dont on se sert pour paver;—assemblage de pavés qui couvrent une aire, une surface;—il se dit particulièrement en parlant d'un chemin, d'une rue, etc.: *ne quittez pas le pavé; entretenir le pavé*.—Le mot *pavée* n'est pas français.

Pavement, s. m., se dit de l'action de paver et des matériaux qu'on emploie pour cet effet: *il a coûté tant pour le pavement de cette cour*.—Il se dit plus particulièrement des ouvrages de luxe et de goût qui forment les pavages intérieurs: *le pavement en mosaïque d'une église; le pavement des édifices grecs et romains étaient souvent de marbre de couleur*. (Acad.) Prononcez *pavement* et non *pafement*.

Paver, v. a., couvrir le terrain, le sol d'un chemin, d'une rue, d'une cour, d'une écurie, d'une salle, etc., avec du grès, de la pierre dure, du caillou, du

marbre, de la brique, etc.—(Acad.)

2. Il suit de là qu'on ne peut pas dire, *mettre un pavé en planches*; on doit dire, *mettre un plancher ou planchéier*;—on ne peut pas dire non plus *un pavé en planches*; dites un *plancher*.—Voyez *parquet* et *plancher*.

3. Ne dites pas non plus: *paver en carreaux*; dites *carreler*.

Payant.—Ne dites pas, *un mauvais payant*, mais, *un mauvais payeur*, *une mauvaise paye*.

Paye, s. f., solde des gens de guerre, celui qui paie; prononcez l'y: *paie*;—l'Académie n'admet pas l'orthographe *paie* qui pourtant est reçue par plusieurs bons grammairiens.

2. *Paye*, s. f., débiteur; ce mot est français: *c'est une bonne paye, une mauvaise paye; d'une mauvaise paye on tire ce qu'on peut*. (Acad.)

Payement, s. m.: voyez *paiement*.

Payeur, s. m., celui qui paie; le féminin correspondant est *payeuse*.

Pays, s. m., région, contrée;—il s'emploie aussi populairement dans le sens de *compatriote*, et dans cette acception, on dit au féminin *une payse*: *c'est mon pays, c'est un de mes pays; bonjour, pays; elle est allée avec une de ses payses*.—Ce mot, dit l'Académie, est populaire.—Prononcez *péi*.

2. Dites, *du vin du pays* et non *du vin de pays*: voyez *cru*.

Paysage, Paysan, anne; prononcez *pé-izaje, péizan, péizane* (et non *péizan-ne*).

Peau, s. f.—Ne dites pas: *il est noir de peau, de cheveux, etc.*; dites, *il a la peau noire, les cheveux noirs*.

Peccable, impeccable, adj., capable ou incapable de pécher;—*peccadille*, s. f., faute légère; *peccante*, adj. f., terme de médecine, qui pèche, *humeur peccante*;—*peccata*, s. m., se dit d'un âne dans les combats publics d'animaux; *peccavi*, s. m., contrition, repentir, *un bon peccavi*:—on prononce les deux *c* dans tous ces mots.

Pécher, v. n., commettre un péché: prononcez *pécher* (é aigu);—*pêcher*, v. a., prendre du poisson et *pêcher*, s. m., arbre qui produit la pêche: prononcez *pêcher* (ê ouvert).—Il en est de même de *péché*, *pêcheur* et *pêcheur*; *pêche*.

Pécule, s. m., **Pécune**, s. f.—Le premier se dit du produit des épargnes d'une personne qui ne travaille pas pour son compte: *il avait amassé un pécule*.—*Pécune* est un vieux mot qui signifie argent comptant: *disette de pécune*.

Pécunier, **ière**, adj., qui regarde l'argent, qui y a rapport; ce mot n'est pas français;—dites, *pécuniaire*: *peine pécuniaire*, *intérêt pécuniaire*.—Prononcez *pécu-niaire* et non *pécu-gnaire*.—Voyez *ni*.

Pédale, s. f., gros tuyau d'orgue qu'on fait jouer avec le pied: *la pédale* et non *le pédale*.

Peindre, v. a., **Peinturer** v. a.—Le premier signifie, représenter les objets par les couleurs;—le second, peindre d'une seule couleur: *peinturer une maison*, *un treillis*:—*peinturer* étant peu usité (Acad.), on peut le remplacer par *peindre*.

Peine, s. f.—On lui a ordonné cela *sur peine*, *sous peine* ou *à peine de la vie*:—de ces trois façons de parler, *sous peine* est la plus usitée et la meilleure; (Acad.)—*sur peine* nous paraît peu correct.

2. *Avoir de la peine*, *avoir peine*, devant un infinitif, demandent la préposition *à*: *il aura beaucoup de peine à* (et non *de*) *gagner son procès*; *avoir de la peine à* (et non *de*) *marcher*; *j'ai peine à* (et non *de*) *voir clair dans tout ceci*.

3. Ne dites pas: *ce n'est pas les peines* ou *cela ne vaut pas les peines de vous déranger pour si peu*; dites, *ce n'est pas la peine*, *cela ne vaut pas la peine de...*

4. Ne dites pas: *donnez-vous la peine de vous asseoir*; dites, *veuillez vous asseoir*, *je vous prie de vous asseoir*.—Prononcez *pène* (è bref) et non *pain-ne*.

Peineux, euse, adj., veut dire qui a de la peine, qui est triste; mais il ne signifie nullement, dans le sens wallon, *capot, confus, interdit, penaud, interdit, décontenancé*.—*Semaine peineuse*, la semaine sainte. (BESCHERELLE).

Pelard (*bois*), chêne dont on a ôté l'écorce pour faire du tan (*pelwai* en wall.)

Peler, v. a. et n., ôter le poil, la peau; il ne double point l'*l*: *ce velours se pèle*.—Prononcez *peler* (*e* muet) et non *pèler*.—Voyez *éplucher*.

Pèlerin, ine, s.; *pèlerinage, pèlerine*, s. f. (vêtement de femme):—écrivez et prononcez ces mots avec un accent grave et non un accent aigu (Acad.)—Ne dites pas non plus *pèlérin, pèlérinage, pèlérine*, ni *pélérin, pélérinage, pélérin*, mais *pèlerin, pèlerinage, pèlerine* (le second *e* est muet).

Pelle, s. f., ustensile de cuisine pour frire, fricasser; ce mot n'est pas français; dites *poêle* et prononcez *poale*.—Une *pelle* (prononcez *pèle*) est un instrument de fer ou de bois, large et plat à long manche: *pelle de four, pelle à feu, pelle de jardin*.

Pellicule, s. f. peau très-mince, *il se forme une pellicule* (ou mieux *peau*) *sur le lait bouilli, sur l'encre; il y a dans un œuf deux pellicules, celle qui tapisse intérieurement la coque, et celle qui enveloppe le jaune*.—On prononce les deux *ll*.

Pelure, s. f., peau, enveloppe de certains fruits, de certaines légumes: *pelure de pomme, de poire; du vin couleur de pelure d'oignon*.—Ne dites pas *pelate, pelote*.—Voyez *éplucher, écaler*.

Pénal, ale, adj., qui assujettit a des peines; il n'a point de pluriel masculin; quelques grammairiens pourtant disent *des codes pénals*.

Pénates, adj. et subst.:—*les dieux pénates* ou les *pénates*, demeure, habitation;—ce mot est masculin et ne s'emploie qu'au pluriel: *je reverrai mes pénates chéris*.

Pendant que, Tandis que.—*Pendant que* marque simplement la simultanéité de deux événements, de deux choses: *pendant que vous étiez*

en Espagne, j'étais en Italie.—*Tandis que* marque non pas précisément la simultanéité de deux événements et de deux choses, mais une opposition, soit entre les temps que cette conjonction indique et un autre temps exprimé ou sous-entendu, soit entre deux actions qui se font simultanément: *vous faites fort bien tandis que vous êtes jeune de travailler à vous instruire, quand vous serez vieux il ne sera plus temps; tandis que vous vous divertissez, je me consume dans le chagrin.*

Pendre, v. a.—Ne dites pas: *il était pendu après son père*; dites, *il était pendu au cou de son père*, ou, selon le sens, *il s'accrochait à son père*.

Pendule, s., est *masculin*, lorsqu'il signifie le poids suspendu qui, lorsqu'il est mis en mouvement, fait des oscillations régulières;—il est *féminin*, lorsqu'il désigne une petite horloge de salon: *la pendule est arrêtée*.

Pêne, s. m.—C'est le morceau de fer qui sort de la serrure et s'engage dans un crampon, (*gâche*) pour fermer une porte; *le pêne de cette serrure est usé*.—Voyez *cliche*.

Pensée, s. f., opération de l'intelligence: *une pensée généreuse*: prononcez *pensée* (é long) et non *pensé-ïe*.—Voyez *ée*, *ie*, *ue*, *oue*.

Penser, v. n.—Ne dites pas: *j'ai d'autres choses à penser*; dites, *j'ai à penser à bien d'autres choses*.

2. Ne dites pas: *il n'a que lui à penser*; dites, *il n'a à penser qu'à lui*.

Pensum, s. m., au pluriel *pensums*, surcroît de travail qu'on exige d'un écolier pour le punir: *on lui a donné pour pensum dix verbes à faire; il a eu trois pensums cette semaine*.—Prononcez *pinsome*.

Pentacorde, s. m., lyre à cinq cordes;—*pentagone*, adj. et s. m., à cinq angles;—*pentamètre*, adj. et s. m., vers latin de cinq pieds;—*pentandrie*, s. f., classe de plantes;—*pentapole*, s. f., contrée qui a cinq villes principales;—*pentateuque*, s. m., nom collectif des cinq premiers livres de la Bible:—*Pent* se prononce *pènt* dans tous ces mots. (Acad.)

Pentecôte, s. f., fête chrétienne; prononcez *pant'côte* (ô long).

Pépie, s. f., petite peau blanche qui vient au bout de la langue des oiseaux et les empêche de boire; ne dites pas *pépi*, *pipie*.

Pepin, s. m., semence qui se trouve au centre de certains fruits: *un pepin de pomme, de raisin, de groseille*: écrivez et prononcez *pepin* (*e* muet) et non *pépin* (Acad.);—plusieurs lexicographes écrivent néanmoins *pépin*.—Le nom propre *Pépin* s'écrit ordinairement avec un accent aigu.

Pépinière (et non *pepinière*), s. f., plant de petits arbres: *planter une pépinière*.—Prononcez *pépi-nière* et non *pépi-gnière*.—Voyez *ni*.

Pequet, s. m. (mot wall.), rameau de verdure qu'on attache à une maison pour annoncer qu'on y vend des boissons; en français, on dit *bouchon*: *un bouchon de cabaret*;—ce mot se dit quelquefois pour le cabaret lui-même: *il n'y a dans ce village qu'un mauvais bouchon*. (Acad.)

Percale, s. f.—Ne prononcez pas *percaille*, mais *percale* et écrivez *percale*, *percaline*;—on écrit aussi, mais moins bien, *perkale*, *perkaline*.

Perce-neige, petite plante à fleurs blanches qui fleurit en hiver;—ce mot est féminin: *une perce-neige, des perce-neige*.—Prononcez *perce-neige* et non *perce-neiche*.

Percepteur, Précepteur.—Un *percepteur* est celui qui est chargé de recouvrer (de *percevoir*) les impôts, les deniers, les revenus; il n'a pas de correspondant féminin.—Un *précepteur* est celui qui est chargé de l'instruction et de l'éducation d'un enfant, d'un jeune homme; ce mot n'a pas de correspondant féminin; il peut cependant se rapporter à un substantif féminin: *les femmes sont les vrais précepteurs du bon ton et du bon goût*.

Percer, v. a.—Ne dites pas: *voilà une pipe bien percée*; dites, *bien culottée*.

Percha (*gutta*): voyez *gutta-percha*.

Perclus, adj., impotent, qui a perdu l'usage d'une partie de ses membres: *il est perclus de tous ses membres; cette femme est percluse d'un bras*.—Le féminin est *percluse* et non *perclue*.

Perderai, *perderais*, barb.; écrivez et prononcez *perdrai*, *perdrais*.

Perdreau, s. m., jeune perdrix de l'année;—*une perdrix* (féminin) est une gallinacée qui a plus d'une année.

Père, s. m., frère, etc.: prononcez *père*, *frère*, *prière*, (è ouvert) et non *pére*, *frére*, *prière*.

Perfection, s. f.—Ne dites pas: *il travaille à la perfection; il joue du piano à la perfection*; dites, *en perfection*.

Péril, s. m., risque, danger: L'*l* est mouillée ainsi que dans *périlleux*, *périlleusement*.

Période, est masculin et féminin: il est *féminin*, lorsqu'il signifie une révolution qui se renouvelle régulièrement;—un circuit d'un nombre d'années déterminé;—une phrase composée de plusieurs membres.—Il est *masculin*, lorsqu'il se dit du plus haut point où une chose, une personne puisse arriver, est arrivé: *Napoléon est arrivé au plus haut période de la grandeur; cet homme est au dernier période de la vie*.—Il se dit aussi d'un espace de temps indéterminé: *un long période de temps; dans un court période*. (Acad.)—Prononcez *période* et non *périote*.

Péripétie, s. f., dénouement du drame: prononcez *péripécie*.

Périr, v. neutre.—Dans les temps composés, il prend l'auxiliaire *avoir* (Ac.); cependant quelques écrivains l'ont conjugué avec *être*: *tous ceux qui étaient sur ce navire sont périés*.—L'Académie ne se sert que de l'auxiliaire *avoir*.

2. *Périr* étant un verbe neutre, ne dites pas: *ce sont les mauvaises fréquentations qui ont péri ce jeune homme*; dites, *ce sont... qui ont perdu...* (Wall.)

Persan, ane, Perse.—*Perse* se dit des habitants de l'ancienne Perse;—les habitants de la Perse moderne s'appellent *Persans*, ce qui n'empêche pas qu'on ne donne aussi la qualification de *Persan* aux anciens Perses.

Persécuter, *persécution*, *persécuteur*, *persévérer*, *persévérance*, *persistance*, *persister*:—dans tous ces mots, l'*s* étant précédée d'une consonne, se prononce dure, comme dans *si*, *son*, *sa*, *ses*.

Persil, s. m., plante potagère: prononcez *perci* et non *percile*.

Personne, s. f.—Ne dites pas: *n'y a-t-il personne d'autre à la maison? personne d'autre que...*; dites, *n'y a-t-il pas d'autre personne? personne*

autre que... Voyez rien d'autre.

2. Ce mot est féminin, quand il désigne un individu déterminé et peut être remplacé par *homme, femme*: *deux personnes différentes me l'ont assuré; une personne, deux personnes; je ne connais aucune personne aussi heureuse que cette femme.*

3. Il est masculin, quand il est pris d'une manière indéterminée: *personne oserait-il le nier? je ne connais personne d'aussi heureux que cette femme.*

Perspective, s. f., t. de peint.: écrivez et prononcez *perspective* et non *perspectife, perpective*.

Persuader, *persuasion*: prononcez l's dure puisqu'elle est précédée d'une consonne: *perçuader*, (l'a est bref) *perçuasion* et non *perzuader, perzuasion*.

Perte, s. f.—Ne dites pas: *j'ai fait de grandes dépenses à pure perte*, mais, *en pure perte*.

Peser, *pesant, pesanteur, peseur, peson*:—prononcez *pezer, pezant, pezanteur*, etc. (e muet), et non *pèzer, pèzant, pèzanteur*.

Pétale, s., chacune des pièces qui composent la corolle d'une fleur; ce mot est masculin: *un pétale blanc*.

Pétaud ou **Petaud**, s. m.—Ce mot n'est usité que dans cette locution: *c'est la cour du roi Pétaud*, c'est-à-dire, un lieu de confusion, de désordre où personne ne s'entend.

Pétaudière ou **Petaudière**, s. f., lieu où chacun veut être maître, où il n'y a que désordre et confusion: *cette classe est une vraie pétaudière*.

Péter, v. n., se dit figurément de certaines choses qui font un bruit subit et éclatant: *le bois de chêne pète dans le feu; le laurier et le sel, jetés dans le feu, pètent; cette boîte, cette fusée, ce fusil, ce pistolet etc., pètent bien; cette bouteille de vin mousseux a bien pété; une corde de son violon, de sa harpe vient de péter; ce vin fait péter les bouteilles.* (Acad.)

2. Il signifie aussi *éclater, faire explosion*: *son fusil, son pistolet lui a pété dans la main.* (Acad.) Mais il ne faut pas l'employer dans le sens *fêler, s'étoiler*: *il ne faut pas exposer ce vase à la gelée, il se fêlerait; un verre fêlé; carreau de vitre étoilé* (fêlé en forme d'étoile); *prenez garde que vos bouteilles ne s'étoilent.*

3. Ne dites pas, *des pommes de terre pêtées*, dites *des pommes terre grillées*.

4. On écrit et on prononce *péter* et non *pèter*; on ne redouble pas le *t* devant *e* muet: *il pète, il pétera.*

Petiller, v. n., éclater avec bruit; dans ce mot et dans *petillant, petillement*, les *ll* sont mouillées: plusieurs écrivent et prononcent *pé* au lieu de *pe*.

Pétiole, s. masc., queue de feuilles; *pétiolé*, adj.; porté par un pétiole:—prononcez *péciole, péciolé*.

Petit, Long.—N'employez pas *petit* pour *court*, ni *long* pour *grand*; dites, *cet habit est trop court*, et non *trop petit*; *cette femme est grande*, et non *cette femme est longue*.—Prononcez *petit* (*e* muet) et non *pètit*.

2. Un *petit homme*, est un homme de petite taille;—un *homme petit*, est un homme sans cœur, sans dignité, sans esprit.

3. *Petit peu (un), un tout peu, un tant soit peu*: ces locutions ne sont pas françaises; dites, *un peu, très-peu, bien peu, tant soit peu, un tantinet*.—Toutefois, dans la conversation, on admet *petit peu* comme représentant mieux la petitesse de la quantité.

4. *Petit à petit*.—*Il a fait sa fortune petit à petit*.—Ne dites pas *de petit à petit*.

Petto (in), en secret, dans l'intérieur du cœur: prononcez *ine pet'to*; les deux *tt* se prononcent.—Voyez *in-petto*.

Pétulant, te, adj., signifie remuant, vif, impétueux, brusque, et non *mutin, têtu*; *il est fort pétulant; il est d'un naturel pétulant, d'un caractère pétulant* (remuant);—voyez *le petit mutin* (et non *pétulant*).

Peu, adv.—Dans le langage familier *un peu* est quelquefois explétif et sert à adoucir l'impératif: *dites-moi un peu; venez ici un peu, que je vous parle; voyons un peu comment vous vous y prendrez.* (Acad.)—Les flamands doivent se garder de rendre ce *un peu*, par *seulement, une fois*.

2. Ne dites pas *un peu du pain*, mais *un peu de pain*.

Peuple, s. m., nation, populace: prononcez *peuple* (eu bref) et non *peupe, peupèle*.

Peur, s. f.,—N'employez pas ce mot dans le sens de *soin, avoir soin*: *cet écolier a soin de ses livres* et non, *a peur de ses livres*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *vous feriez peur les gens*; dites, *vous feriez peur aux gens*.

3. Ne dites pas: *vous m'avez fait prendre une peur*; dites, *vous m'avez fait peur*.

Peut-être, adv.—Prononcez *peut-être* (eu bref) pour le distinguer de (*cela*) *peut être* où l'eu est long; ne dites pas *peut-ête, peut-êtère*.

Ph, se prononce comme *f*: *Philippe* (fi-lipe et non *flipe*); *phare* (fare), *philosophie* (filosofie).

Phébus, s. m., Apollon, le soleil (en style poét.), style obscur et empoulé: *vous croyez avoir fait du sublime et ce n'est que du phébus*.—Prononcez *fébuce*.

Phénix, s. m., oiseau fabuleux qui renaissait, dit-on, de ses cendres; personne unique ou rare dans son espèce: *vous êtes le phénix des hôtes de ce bois*.—Prononcez *fénikce* et non *fénik, fénice*.

Phrase, s. f., assemblage de mots formant un sens: *une belle phrase*.—Prononcez *frâze* (â long) et non *frâce*.

Piailleur, euse, s., celui ou celle qui ne fait que piailler, crier continuellement par dépit ou par méchanceté: *cet enfant est un piailleur*.—Ne dites pas *piaillard*.

Piane-piane, adv., lentement, à pas comptés: *marcher piane-piane*: on ne prononce point les *e*.

Piano ou **Forte-piano** ou **Piano-forte**, s. m., instrument de musique à clavier: on prononce *forté* et *piano* (*ia* bref et diphth.) et non *pî-anno*, *pi-âno*.

2. *Piano*, s. m., adj. et adv., terme de musique, doux, doucement, avec douceur.—Le pluriel est *pianos*.

Piauler, v. n., se dit des enfants qui se plaignent en pleurant: *cet enfant ne fait que piauler*.

Pic, s. m. (prononcez *pique*).—Ce mot a plusieurs significations bien distinctes.—Le *pic* est un instrument de fer courbé et pointu vers le bout, et dont on se sert pour casser des morceaux de rocher et pour ouvrir la terre: *il faut un pic pour ouvrir cette terre remplie de cailloux*.

2. *Pic*, en terme de géographie, se dit des montagnes très-hautes: *le pic de Ténériffe*.

3. *Pic* est un oiseau grimpeur qui perce l'écorce des arbres avec son bec, pour chercher des vers et des insectes.

4. Enfin *pic* est un terme de jeu de piquet.—Il ne faut pas le confondre avec *pique* qui signifie une des couleurs du jeu de cartes, et est également masculin: *il tourne du pique* ou *de pique* ou *pique*.

Picorée, (*la*), a le même sens que le mot *maraude*; mais on dit *aller à la picorée* et non pas *en picorée*, quoiqu'on dise *aller en maraude* plutôt que *aller à la maraude*.—**Picoreur**, s. m., qui va à la picorée: ce mot n'a pas de correspondant féminin.—V. *maraude*.

Picot.—Ne dites pas: *cet enfant est tombé dans les picots*; dites, *dans les orties*.

Pie, s. f., oiseau de la famille des corbeaux; prononcez *pî* (*î* long) et non *pi-ïe*.

2. **Pie**, adj., pieux; il n'est usité qu'avec le mot *œuvre*, *œuvre pie*, c'est-à-dire, œuvre de charité faite en vue de plaire à Dieu.

Pièce, Place.—Dites *un appartement composé de quatre pièces* et non *de quatre places*: prononcez *pièce* (è grave mais bref) et non *pièce*.

Pied, s. m.—Ne dites pas: *j'ai voyagé, j'ai fait le chemin de pied, je suis venu de pied*; dites *j'ai voyagé, ... à pied*.

2. On peut dire par hypallage: *il n'avait point de souliers dans ses pieds*, au lieu de: *il n'avait point ses pieds dans des souliers*. (Acad.)

3. *Pied bot* (*bot* n'a pas de féminin), pied contrefait: *avoir un pied bot*: —il se dit également d'un homme qui a le pied contrefait: *les deux frères sont pieds bots*; ne dites pas *pied à boule* ni *pitabole*.

4. *De plain-pied*, locut. adv., sans monter ni descendre: *on va dans cette chambre de plain-pied*.—N'écrivez pas *de-plein-pied* et ne dites pas *de plat pied*.

5. *Pied droit*.—Ne dites pas, *j'ai un pied droit pour mesurer*; dites, ... *un pied de roi*.

Piedsinte ou **Piedsente**, n'est pas français; dites *sentier*.

Piège, s. m., embûche: prononcez *piège* (è ouvert) et non *pièche*.—Voyez *tendre* et *éger*.

Pierre, Pierrette.—Ne dites pas *des pierres d'abricot, des pierrettes de cerise*, etc.; dites *des noyaux d'abricot, de cerise*.—On nomme *pierre* une espèce de gravier qui se trouve dans certaines poires: *ces poires ont beaucoup de pierres*.—Voyez *noyau* et *amande*.

2. *Pierre d'achoppement*, danger, obstacle; ne dites pas *pierre d'achoquement*.

3. On écrit *un tailleur de pierre* et non *un tailleur de pierres*, homme qui taille *la pierre* et non le bois ni le fer; mais on dira *un casseur de pierres*, homme qui casse *les pierres*.

Piété, s. f., dévotion; ce mot n'a pas de pluriel.

Piètre, adj., mesquin, chétif et de nulle valeur dans son genre: *un habit piètre, un piètre ouvrier*; ne dites pas *peutre*.—Prononcez *piè-tre* (*piè*

diphth.) et non *piète*, *piètere*.

Pieux, se, adj., qui a de la piété:—prononcez *pi-eu* (deux syll.) pour le distinguer de *pieu* (pièce de bois pointue) qu'on prononce *pieu* (en une seule syll.)

Pile, s. f., se dit de celui des deux côtés d'une pièce de monnaie où sont empreintes les armes du souverain; le côté opposé se nomme *croix* ou *tête*: *n'avoir ni croix ni pile*; *jouons, jetons à croix-pile qui l'aura; que retenez-vous, croix ou pile?*

2. **Pile**, s. f., soufflet, taloche: ce mot n'est pas français.

Piler, v. a., écraser, broyer; écrivez et prononcez *piler* et non *piller* (*il mouillées*).—Le vase de métal, de pierre, de faïence, etc., dans lequel on pile, se nomme *mortier*: *un mortier de cuivre sert d'enseigne à ce pharmacien*.—Le *pilon* est l'instrument dont on se sert pour piler dans un mortier: *un pilon de fer, de bois*.

Pilotis, s. m., grosse pièce de bois pointue qu'on fait entrer en terre avec force pour asseoir les fondements d'un édifice, etc.; ne dites pas *pilote*, qui signifie, celui qui gouverne un vaisseau: *Amsterdam est bâti sur pilotis* et non, ... *sur pilotes*.

Pince, **Pincette**, s. f.—*Pince* se dit d'une sorte de longues tenailles dont on se sert pour remuer les grosses bûches dans une cheminée: *il faut prendre cette bûche avec la pince*.—Il se dit également dans plusieurs arts ou métiers, de certaines tenailles, les unes grosses, les autres petites, qui servent à différents usages: *les taillandiers, les serruriers ont de grosses pinces pour tenir leur ouvrage, quand ils le mettent au feu; les horlogers, les arquebusiers ont de petites pinces pour prendre et placer les goupilles et autres pièces légères*.—*Pince* signifie aussi un barre de fer aplatie par un bout, et dont on se sert comme d'un levier: *lever une grosse pierre avec une pince*.

2. **Pincette**, s. f., et plus ordinairement *pincettes* (au plur.), ustensile de fer à deux branches égales, dont on se sert pour accommoder le feu: *attiser le feu avec des pincettes*. On dit aussi *tenailles* dans ce sens.—Il se dit encore d'un instrument de fer, dont on se sert pour s'arracher le poil: *il se fait la barbe avec la pincette*.—Il se dit également, dans plusieurs arts ou

métiers, de petits instruments de fer à deux branches, dont on se sert pour prendre ou pour placer certains objets qu'on ne pourrait ni prendre ni placer facilement avec les doigts.—Ne dites point *épince*, *épincette*.—Voyez *tenaille*.

Pinçon, Pincée, Pinson.—*Pinçon*, s. m., se dit de la marque qui reste sur la peau quand on a été pincé: *je me suis fait un pinçon en fermant cette porte*. Mais on dit *avoir l'onglée* et non *des pinçons*, lorsqu'on veut parler de certaines douleurs qu'on ressent au bout des doigts quand on y a eu fort froid: *je ne puis pas écrire, j'ai l'onglée*.—*Pincée*, s. f., se dit de ce qu'on peut prendre de certaines choses en les pinçant entre deux ou trois doigts: *une pincée de sel*.—Le *pinson*, s. m., est une sorte de petit oiseau: *gai comme un pinson*.—Voyez *pensum*.

Pipe, s. f.—Dites *pipe bien culottée*, et non *pipe bien percée* ni *bien passée*.

Piquanterie, n'est pas français: il faut dire *picoterie*, pour signifier des paroles malignes et de nature à blesser; *picoter* c'est faire des picoterie; *il m'impatiente par des picoterie continuelles; il l'a picoté pendant toute la soirée*.

Pique-assiettes, n'est pas français; dites *piqueur d'assiettes*, *piqueur de table* ou *écornifleur*, pour désigner celui qui cherche à manger aux dépens d'autrui.

Piqûre, s. f., petite blessure que fait une chose ou un animal qui pique: écrivez *piqûre* (avec un accent circonflexe) et non *piqueur*.

Pire, Pis.—*Pire*, adj. comparatif de *mauvais*, (plus mauvais); au superlatif on dit *le pire* (le plus mauvais).—*Pis*, adv. comparatif de *mal* (plus mal); le superlatif est *le pis*.—Servez-vous de *pire*, lorsque, en reversant le sens de la phrase, vous diriez *meilleur*, et de *pis*, si c'est *mieux* que vous emploieriez:—*tant pis* (tant mieux); *il va de mal en pis* (en mieux); *le pis* (le mieux) *que j'y trouve*; *il est bien pire* (bien meilleur) *qu'il n'était*; *de deux maux, il faut éviter le pire* (le meilleur); *ils sont pis que* (mieux) *jamais ensemble*.

2. On ne dit pas: *plus pire*, *plus pis*, pas plus qu'on ne dit *plus meilleur*, *plus mieux*.

3. On ne fait sentir l's de *pis* que devant une voyelle: *au pis aller; qui pis est*.

Piteux, euse, adj., qui excite la pitié, *un spectacle piteux, une mine piteuse*.—Ne dites pas *pitieux*.

Pitié, s. f., compassion pour les peines d'autrui; ce mot ne s'emploie pas au pluriel.—On écrit *grand'-pitié* ou *grande pitié* dans cette locution: *c'est grand'-pitié* ou *grande pitié*. (Acad.)—Prononcez *piti-é* et non *pit-chié*.—Voyez *ti* et *di*.

Place, s. f.—On doit se servir du mot *pièce*, lors qu'on parle des différentes parties d'une maison: *son appartement est composée de tant de pièces* (et non *de places*); *le salon est la plus belle pièce de la maison; la seconde pièce; la salle ou la pièce à manger* (et non *la place*).

2, Ne dites pas, *à la place* ou *en place d'étudier, il joue*; dites, *au lieu d'étudier, il joue*.

3. Ne dites pas: *Messieurs, mettez-vous à place*; dites, *en place*.

Placer (se),—Ne dites pas: *placez-vous, je vous prie*; dites, *asseyez-vous...*

Placet, s. m., demande écrite à l'effet d'obtenir une grâce, une faveur du Roi; en parlant des ministres, des tribunaux, etc., on se sert du mot *pétition*;—au pluriel, *placets*.—Prononcez *placè* (è bref).

Plafonner, v. a.—Ne dites pas *plafonner un mur*, mais, *plâtrer un mur*: on ne plafonne que les plafonds.

Plaideur, s. m., celui qui est en procès; au féminin, *plaideuse*.

Plaidoyer, v. n., **Plaidoyer**, s. m., ne sont pas français; il faut dire *plaider, plaider, plaideur, plaidailleur*.

Plain, aine, adj., plat, uni sans inégalité: *pays plain; la bataille s'est donnée en plaine campagne; drap plain*.

2. *Plain-pied*.—Voyez *pied*.

3. *Plain-chant*, s. m., le chant d'église: *on a exécuté une messe en plain-chant*.—Il n'a pas de pluriel.

Plaindre, v. a., signifie, entre autres acceptions, employer, donner avec répugnance, à regret, d'une manière insuffisante: *il ne plaint ni son temps ni ses soins quand il s'agit de rendre service; il plaint le pain à ses domestiques; il plaint l'avoine à ses chevaux; il plaint jusqu'aux habits qu'il donne à ses enfants*.—Il correspond assez bien au mot wallon *mèskeûre*; le mot *keûre* se rendrait également assez bien par, *ne pas plaindre*: *je ne lui plains pas cette réprimande, il l'a bien méritée*.

Plaine, s. f. campagne: prononcez *plène* (è long) et non *plain-ne*.

Plaire, v. n.—Ne dites pas: *il faut bien plaire ses parents*; dites, *à ses parents*.

2. *Ce qui plaît*, signifie ce qui est agréable; *ce qu'il plaît*, signifie ce que l'on veut.—Ne dites donc pas: *je fais ce qui me plaît*, pour faire entendre que vous n'avez pas d'ordre à recevoir; dites, *je fais ce qu'il me plaît*.—Au contraire, dites: *les gens peu raisonnables sacrifient leurs intérêts à ce qui leur plaît*; c'est-à-dire, *à ce qui leur est agréable*.

3. Ne dites pas: *si vous plaît?* pour engager quelqu'un à répéter ce qu'il vient de dire; dites, *s'il vous plaît* ou *plaît-il*, ou *pardon, je n'ai pas entendu, je n'ai pas compris*.

4. *Se plaire*, suivi d'un infinitif, demande la préposition *à*: *il se plaît à étudier, à chasser*.

Plaisant, ante, adj., agréable, qui plaît: *je ne trouve pas plaisant que vous vous occupiez de moi*. Il est peu usité dans ce sens, et il ne s'emploie que dans des phrases négatives.

2. Il signifie plus ordinairement, qui divertit, qui fait rire: *il nous a fait un conte plaisant; c'est le plus plaisant homme du monde; il a des manières tout à fait plaisantes; histoire plaisante et récréative*.—Ne dites donc pas d'un homme *qu'il est plaisant*, pour faire entendre *qu'il est aimable*.

3. *Plaisant* se dit aussi, par une sorte de mépris, et pour signifier, impertinent; ridicule: en ce sens, il précède toujours le substantif: *c'est un*

plaisant homme, un plaisant visage; il a un plaisant habit; je vous trouve plaisant de vouloir...

Plaisir, s. m.—Ou dit *avoir du plaisir, avoir plaisir, y avoir du plaisir à*, —et *avoir le plaisir, faire plaisir de*:—vous aurez du plaisir à (et non de) *causer avec lui; j'ai plaisir à travailler avec lui*;—vous me ferez plaisir de (non à) *parler ainsi*.—Prononcez *plésire* et non *plèsir*, ni *plési*.

Plan, s. m.—Ne dites pas: *jeter son plan sur quelqu'un, sur quelque chose*; dites, *jeter son plomb, son dévolu: il a jeté son plomb sur cet emploi, jeter un dévolu, son dévolu sur quelqu'un, sur quelque chose*.

Planchéier, v. a., garnir de planches, faire un plancher: *j'ai fait planchéier mon cabinet de bois*, (et non de planches) *de sapin*.—Ne dites pas *plancheter* ni *plancher*.

Plancher, s. m.—On appelle ainsi les planches et les poutres qui séparent deux étages ou qui sont placées sur l'aire du rez-de-chaussée: *il est tombé sur le plancher; peindre les solives d'un plancher; suspendre quelque chose au plancher*;—mais il ne faut pas dire, *monter au plancher*, l'escalier du plancher, au lieu de *monter à l'étage, l'escalier de l'étage*.—Si la maison a plusieurs étages, on dit *monter au premier, au second*, etc.—Voyez *pavé*.

Plane, s. f., outil tranchant et à deux poignées pour aplanir, rendre unis des morceaux de bois des planches.

Planisphère, carte où les deux moitiés du globe céleste ou du globe terrestre sont représentées; ce mot est masculin: *la mappemonde est un planisphère terrestre*.

Plantoir, s. m., outil de bois, pointu et quelquefois ferré par le bout, dont les jardiniers se servent pour faire dans la terre les trous où ils veulent mettre des plantes ou des graines: *un bon plantoir*.—Une *plantoire* n'est pas français.

Planure, s. f., bois que l'on retranche des pièces que l'on plane: *se chauffer avec des planures*.

Plaquer, dans le sens d'adhérer fortement, de coller, n'est pas français: *ce papier est collé* (et non *plaqué*) *sur du carton; ces deux feuillets sont*

collés (et non *plaqués*).

Plat, ate, adj.—*Le plat pays* est le village par rapport à la ville;—*un pays plat* est la plaine par rapport aux montagnes.

Platine, s., or blanc, est masculin: *le platine a été découvert en Amérique*.—Dans toutes les autres acceptions, il est féminin: *la platine d'un fusil, la platine d'une serrure*.—Plusieurs personnes se servent à tort de ce mot pour indiquer un petit chandelier de cuisine; il faut dire *bougeoir*.

Plâtre, s. masculin: *du plâtre*.

Plâtrier, s. m., celui qui prépare le plâtre ou qui le vend; ne dites pas *plâtreur*.

Plein, eine, adj.—*Tout plein*, sert quelquefois d'adverbe de quantité, et alors, il signifie *beaucoup*: *on trouve tout plein de gens qui pensent...; il y a tout plein de monde dans les rues; j'ai tout plein de livres d'égarés; vous dites qu'il n'y a pas de boutique dans cette rue, il y en a tout plein*.—Il est très familier. (Acad.)

2. *Plein* est invariable, lorsqu'il est séparé de son substantif par un adjectif possessif: *il a plein ses poches d'argent*.—Il s'accorde avec son substantif, quand il n'en est pas séparé: *il donne de l'argent à pleines mains; il en a les poches pleines*.

Pléis, poisson.—Ce mot n'est pas français; il vient apparemment du flamand *pladys*; il faut dire *plie*.

Pléonasme vicieux, surabondance de mots qui rendent le discours diffus ou incorrect; nous en donnerons quelques exemples (prononcez *plé-onas-me* et non *pléïonasme, pléoname*).

2. *Arrière*.—*Les grecs épouvantés reculent en arrière*: on ne peut pas reculer *en avant*; *arrière* est donc de trop.

3. *Allumer la lumière*; direz *allumer la bougie, la chandelle, etc.*; on ne peut *allumer la lumière*; cependant, on peut dire *allumer le feu* ou *du feu*.

4. *Assez*.—*Vos raisons sont assez suffisantes*; l'idée exprimée par le mot *assez* est déjà renfermée dans le mot *suffisant*.

5. *Aujourd'hui*.—*Le jour d'aujourd'hui les enfants sont peu soumis*.—*Jour et aujourd'hui* expriment la même idée.

6. *Beaucoup*.—*Ce discours est rempli de beaucoup de citations*. Il ne pourrait pas être rempli de *peu* de citations; *beaucoup* est donc superflu.

7. *Borne*.—*Cicéron a étendu les bornes et les limites de la science*. Ces deux mots exprimant la même idée, l'un des deux suffit.

8. *Brillant*.—*Un brillant éclat*: *brillant* est de trop, car tout *éclat* est brillant.

9. *Charlemagne*.—*Magne* (du latin *magnus*) veut dire *Charles-le-Grand*; ne dites donc pas *Charlemagne-le-Grand*, quoique pourtant on puisse dire *le grand Charlemagne*, ce mot étant dans ce cas considéré simplement comme un nom propre.

10. *En*.—*Les vainqueurs étaient au nombre de vingt mille, dont il n'y en eut pas un seul de tué*. Retranchez *en* ou bien dites: *dont il n'y eut pas un seul de tué*.

11. *Inanimé*.—*Un cadavre inanimé*: y a-t-il des cadavres *animés* ou *vivants*?

12. *Mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses*.—*J'ai mal à mon pied, tu as mal à ta tête; il a mal à son bras*: est-ce qu'on peut avoir mal au pied, à la tête, au bras d'un autre?

13. *Malgré*.—*Il fut forcé malgré lui de partir*; c'est toujours *malgré soi* qu'on est forcé.

14. *Mutuellement*.—*Il faut s'entr'aider mutuellement*: ce dernier mot n'ajoute rien au sens.—Il en est de même de *l'un l'autre, les uns les autres* employés dans ce sens.

15. *Orageux*.—*Une tempête orageuse*: il n'y a point de tempête sans orage.

16. *De part et d'autre*.—*Cet entretien se termina par des plaintes réciproques de part et d'autres*: ces derniers mots sont superflus, car *réci-proque* et *de part et d'autre* signifient la même chose.

17. *Partout*.—*Il y a des sots tout partout*: le dernier mot rend à lui seul toute la pensée; supprimez *tout*.

18. *Petit*.—*Un petit monticule, une petite maisonnette, une petite barquette, un petit peu*: l'idée de *petit* est marquée par *monticule, maisonnette, barquette* et *peu*; donc le mot *petit* est de trop.

19. *Puis*.—*Il va dîner, puis ensuite il ira chez nous*; *puis* signifie déjà *ensuite*.

20. *Seulement*.—*Pour faire trembler les révoltés, le roi n'aurait seulement qu'à se montrer*: *seulement* est de trop, car l'idée qu'il exprime est rendue par *ne... que*.

21. *Temps*.—*Une heure de temps, un jour, une semaine, un mois, une année de temps*:—*les heures, les jours, etc.*, ne mesurent pas autre chose que le *temps*.

22. *Vite*.—*Dépêchez-vous vite*; peut-on se dépêcher *lentement*?

23. *Voyons voir*: répétition barbare.

24. *Nous entrâmes dans la maison où nous y trouvâmes des amis*: retranchez *y* ou bien dites: *et nous y trouvâmes des amis*.

Pleurésie, s. f., maladie: ne dites pas *plurésie* ni *purésie*.

Pleurs, s. masculin, sans singulier, larmes: *des pleurs amers*.—Bossuet a dit dans le style élevé, en parlant de l'enfer: *là règne un pleur éternel*; mais ici le mot *pleur* paraît être pris dans un sens figuré, pour *peine, douleur*.

Pleuviner, pour désigner une pluie fine qui tombe, n'est pas français; dites *bruiner* ou *pluviner*: *il commence à bruiner, à pluviner*.—*Bruiner* est préférable.

Pleuvor, fait au participe passé *plu*: *il y a longtemps qu'il n'ait plu* (et non *pleu*),—L'Académie ne donne pas de participe présent.

Pli, s. m., terme du jeu de cartes;—ne dites pas, *j'ai fait deux, trois, six plis*; dites, *j'ai fait deux, trois, six levées*.

Plier, Ployer, v. a.—Voici ce que dit le Dictionnaire de l'Académie:—*plier*, mettre en un ou plusieurs doubles et avec un certain ordre: *plier du linge, plier des habits, des hardes, des draps de lit, des serviettes; pliez votre serviette, plier une lettre*, etc.—*Plier* signifie aussi courber, fléchir: *plier de l'osier, plier des branches, des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau, plier les genoux*.

2. *Plier* s'emploie figurément, et signifie, assujétir, soumettre, faire céder, s'accoutumer: *il faudra plier ce jeune homme à la bonne règle; plier son esprit, son humeur aux volontés, aux désirs d'autrui*.—Il est aussi neutre, et signifie devenir courbé: *un roseau, un bâton, une houssine, une baguette qui plie; la planche pliait sous lui*.—Figurément, *plier sous le poids des affaires, sous le poids des années; plier sous l'autorité, sous les ordres de quelqu'un*.

3. *Ployer* veut dire, fléchir, courber: *ployer une branche d'arbre; ployer le genou en marchant*.—Il signifie quelquefois, arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. *ployez votre marchandise; ployez votre serviette; ployez vos habits*.

Ployer s'emploie comme actif, comme neutre et avec le pronom personnel dans presque toutes les acceptions du verbe *plier*, mais seulement en poésie et dans le style élevé;—dans le langage ordinaire, on se sert de *ployer*. (Acad.)

Plotter, v. a., battre, maltraiter; écrivez *peloter* et prononcez *ploter*: *on l'a bien peloté; il a été bien peloté dans cette conversation, dans cette dispute*.

Pluie, s. f., eau qui tombe des nuages: prononcez *pluî* (ui diphth.) et non *pluiïe*, ni *plouî*.

Plume, s. f.:—*c'est une belle plume, pour, il a une écriture*, n'est pas français.

Pluriel, *elle*, adj. et subst.—Quelques-uns, dit l'Académie, écrivent *plurier*, et la plupart prononcent *plurié*;—nous pensons que cette forme et cette prononciation sont surannées, et qu'il faut aujourd'hui écrire et prononcer *pluriel* (*plurièle*, è bref).

Plus, adv. de comp.—Prononcez *plu* et non *plusse*: l's cependant se prononce dans: *je dis plus, il a plus* et dans *plus-que-parfait*.

2. Il a le même sens que *davantage*, mais on ne peut pas l'employer pour *davantage*: voyez **ce mot**.

3. *Plus d'à demi, plus d'à moitié*: ces locutions sont préférables à celles-ci: *plus qu'à demi, plus qu'à moitié*.

4. Ne dites pas: *il a plus que vingt ans; il a dépensé plus que cent francs*; dites, *il a plus de vingt ans; il a dépensé plus de cent francs*.

5. Ne dites pas: *il est plus sage, il est moins sage comme vous*; dites, *que vous*.

6. Ne dites pas: *plus pauvre est-on, plus est-ce qu'on veut briller; plus que je le connais, plus que je l'estime*; dites, *plus pauvre est-on, plus veut-on briller; plus je le connais, plus je l'estime*.

7. Ne dites pas: *je n'ai plus vu ce monsieur*, pour signifier que vous le voyez pour la première fois; dites, *je ne l'ai pas encore vu, je ne l'ai jamais vu*.

8. *Plus pire, plus meilleur, plus pis, plus mieux*, sont des locutions barbares.

9. *Plus comparé à mieux*; voyez **ce dernier mot**.

10. *Plus tôt et plutôt*.—*Plus tôt*, en deux mots, a rapport au temps et est opposé à *plus tard*: *il est arrivé plus tôt (plus tard) que vous*.—*Plutôt*, en un mot, éveille une idée de choix, de préférence: *plutôt mourir que de me déshonorer*; c'est-à-dire, je préfère, j'aime mieux mourir que...

Poche, s. f.—Ne dites pas: *j'ai ce papier en poche*; dites, *dans ma poche; mettre, serrer, fourrer quelque chose dans sa poche, dans ses poches*.—*Mettre en poche*, (figuré et famil.) c'est *mettre en réserve* et appliquer à son profit un argent qu'on a reçu pour une autre destination.

Poêle, a plusieurs significations:—*poêle*, s. masculin (et non *poêle* ni *poële*), drap mortuaire qui recouvre le cercueil; voile qui recouvre la tête des mariés; sorte de dais.—*Poêle* ou *poile*, s. masculin (et non *poêle* ni

poêle), sorte de fourneau de terre ou de fonte ou de tôle, par le moyen duquel on chauffe des chambres, des serres, etc.—*Poêle*, s. *féminin* (et non *poèle* ni *poële*), ustensile de cuisine à longue queue pour frire, fricasser;—*poêlon*, petite poêle:—dans toutes ces diverses acceptions, prononcez *poale*, *poalon*, *poalier* et non *pèle* ni *poèle*.

Poëlier, s. m. (et non *poëlier*), artisan qui fait des poêles: prononcez *poalier* et non *poèlier*.

Poème, s. m., ouvrage en vers;—*poète*:—l'*e* est grave dans ces mots; l'*o* et l'*è* forment deux syllabes de même que pour les dérivés *poésie*, *poétereau*, *poétesse*, *poétique*, *poétiser*, etc.

2. On doit se garder d'intercaler, dans la prononciation, un *i* entre l'*o* et l'*e*; ne dites donc pas, *po-ième*, *po-iète*, *po-iésie*, *po-iétique*, etc.

Poète, s. m., celui qui cultive la poésie; au féminin, *poétesse*, mais il est peu usité et l'on dit plus volontiers *une femme poète*.

Poigner, n'est pas français; il faut dire *toucher*, *manier*, *prendre dans la main*:—regardez cela, mais n'y touchez pas; ne touchez pas cela; manier un drap pour voir s'il est doux, s'il est fin.—*Empoigner* est français.

Poignet, *poignant*, *poignée*, *poignard*:—prononcez *poagnet*, *poagnant*, *poagnée*, *poagnard* et non *pognet*, *pognant*, *pognée*, *pognard*.

Poil, s. m.—On ne dit pas un *poil*, mais bien un *grain* de tabac, d'avoine, de poudre à canon;—un *brin* d'herbe, de fil, de soie, de paille;—un *flocon* de neige: *la grêle n'a pas laissé dans ce pré un brin d'herbe; le seigle et le froment ont déjà poussé de beaux brins; ces pauvres n'ont pas un brin de paille pour se coucher*.

2. *Poil (mort)*.—Il faut traduire par *poil follet*, si l'on veut désigner ces poils rares et légers qui viennent avant la barbe; *duvet* s'emploie aussi dans cette acception, surtout en poésie;—et par *duvet*, si l'on veut parler des poils qui poussent aux jeunes oiseaux avant les plumes: *ce jeune homme n'a encore que le poil follet; le poil follet commence à lui pousser; ces petits moineaux ont encore leur duvet*.—Prononcez *poale* et non *poèle*.

Poindre, v. n., n'est usité qu'à l'infinitif et au futur; il se dit proprement du jour qui commence à paraître, et de plantes qui commencent à pousser: *à peine le jour commençait à poindre; je partirai dès que le jour poindra; dès que les herbes commencent à poindre; le poil commence à lui poindre au menton.*

2. Ne dites pas *pointer* dans ce sens: *j'ai vu poindre* (et non *pointer*) *le jour.*

3. Prononcez *poindre* et non *poandre* ni *poin-te*, *poindère.*

Point (à).—Cette locution est française et signifie, *à propos; il était ruiné, il a recueilli une grande succession, cela lui est venu bien à point;—vous arrivez à point, bien à point;—tout vient à point à qui peut attendre.*

Point, Pas.—Ne dites pas: *il y a six mois que je ne l'ai pas vu*; dites, *il y a six mois que je ne l'ai vu.*

2. Ne dites pas: *ont-ils pas fait telle chose; viendra-t-il pas aujourd'hui?* dites, *n'ont-ils pas fait telle chose; ne viendra-t-il pas aujourd'hui?*—Voyez *pas.*

3. *Peu ou point, ni peu ni point.*—Ces locutions sont françaises: la première signifie *presque point* et la seconde, *point du tout*:—*il a peu ou point de santé; il n'a d'esprit ni peu ni point.*

4. Prononcez *point* (en faisant sentir l'*in* comme dans *pin*) et non *poant.*

Pointilleux, euse, celui qui aime à pointiller, à contester: *vous êtes bien pointilleux*;—ne dites pas *pointilleur.*

Poireau et Porreau, s. m.—Ces deux mots sont reçus, mais *porreau* paraît moins usité (Acad.):—cependant comme *porreau* est plus en usage en Belgique que *poireau*, nous pensons qu'il faut lui donner la préférence, au moins dans la conversation: c'est une plante potagère du genre des oignons: *une soupe aux porreaux.*

2. *Poireau* signifie aussi une excroissance qui vient sur la peau, particulièrement aux mains: *il a les mains pleines de poireaux*;—il se dit dans le même sens, en parlant des chevaux et des chiens: *un cheval qui a*

des poireaux aux jambes; un petit chien qui a des poireaux aux joues.—On dit aussi *verrue* dans ce sens.—*Poireau*: prononcez *poareau*.

Pois goulus, pois que l'on mange avec la cosse; ne dites pas *pois gourmands*.

Poivrier, Poivrière.—Le *poivrier* est un arbrisseau qui produit le poivre; il se dit aussi, d'un vase, d'une boîte où l'on conserve le poivre;—la *poivrière* est un ustensile de table de la forme d'une salière dans lequel on met le poivre;—il se dit aussi d'un petit vase en forme de poire dont l'extrémité est percée d'un petit trou et que l'on secoue pour saupoudrer de poivre divers aliments.

Polder, s. m., au pl., *polders*, vastes plaines de la Belgique qui sont protégées par les digues: prononcez *pol-dre*.

Polichinelle, s. m., sorte de marionnette; ne dites pas *porichinelle* ni *pourichinelle*.

Polir, v. a.—Ne dites pas *polir*, dans le sens de repasser du linge: *voilà des chemises bien repassées*, et non *bien polies*;—il faut dire également *repasseuse* et non *polisseuse*.

Pollen, s. m. poussière fécondante des fleurs: prononcez *pol'lène*, en faisant sentir les deux *ll* et l'*n*.

Pommeau: voyez *cliche* et *bouton*.

Ponctuer, *ponctuation*, *ponctuel*, *ponctualité* etc.:—prononcez le *c* comme un *k*.

Pontonier, s. m., celui qui reçoit le droit exigé pour le passage d'une rivière, soit sur un pont, soit dans un bac.—Prononcez *ponto-nier* et non *ponto-gnier*.

Poques et Poquettes: ces mots ne sont pas français;—il faut dire *petite vérole*: *mon frère a eu la petite vérole* et non, *les poques, les poquettes*.

Porc, s. m., cochon:—le *c* ne se fait pas sentir devant une consonne: *du porc frais* (*por*).

Porc-épic, s. m., quadrupède dont le corps est hérissé de piquants; au pluriel, *porcs-épic*:—prononcez *porképik* au pluriel comme au singulier.

Portant, te, ne s'emploie qu'avec les adverbes *bien* et *mal*: *mon frère est bien portant, ma sœur est mal portante* (*se porte bien, se porte mal*).

2. *L'un portant l'autre*, pour *l'un parmi l'autre*: voyez *parmi*.

Porte d'une agraffe (la), est une espèce de petit anneau où l'on fait entrer le crochet d'une agraffe et qui sert à la retenir.—Ne dites pas *œillet*.

Porteballe, s. m., s'écrit sans trait d'union et en un seul mot.—Il se dit d'un marchand ambulant qui porte sur son dos une balle de marchandises; au pluriel *des porteballes*:—ne dites pas *porte-panier*.

Porte-cigare, s. m., espèce de chalumet au bout duquel on adapte un cigare;—étui pour renfermer plusieurs cigares;—au pluriel, *des porte-cigare* dans la première acception, et *porte-cigares* au singulier et au pluriel, dans la seconde;—dans ce cas, nous préférons le mot *étui à cigares*; on éviterait ainsi l'équivoque.

Portefaix, Portefeuille, Portemanteau, s'écrivent sans trait d'union et en un seul mot.

Porter, s. m., espèce de bière anglaise: prononcez *portère*.

Porteur de lettres, ne se dit pas; dites *facteur*.

Portion, Potion.—*Portion* signifie *part, partie*: *les héritiers ont partagé tout le bien du défunt en quatre portions; garçon, servez-moi une portion de fraises*.—*Potion* ne désigne qu'un remède liquide: *une potion calmante* et non *une portion calmante*.—Prononcez *porcion, pôcion* (ô long).

Possible, adj.—*Il est possible que, est-il possible que*, veut le subjonctif: *il est possible que je gagne* (et non *que je gagnerai*) *le gros lot; est-il possible que vous vous laissiez* (et non *que vous vous laisserez*) *toujours entraîner par vos camarades*.

2. *Possible* est invariable, comme attribut d'une proposition elliptique, lorsqu'il est précédé des mots *plus, moins, le plus, le moins*: *ils ne songent qu'à payer le moins d'impôts possible*, c'est-à-dire, qu'il lui est possible.

3. Ne dites pas: *cela peut être possible*; c'est un pléonasme vicieux; dites simplement: *cela est possible*.

4. Prononcez *possi-ble* et non *possipe*, *possibèle*.

Poste, s. f.: prononcez *pos-te* et non *posse*.

2. Ne dites pas d'un domestique qu'il est dans un bon *poste*; dites qu'il est dans une bonne *condition*.

3. *Papier de poste* n'est pas admis par l'Académie, qui dit *papier à lettres*.

Post-scriptum, s. m., ce qui est ajouté à une lettre, ordinairement après la signature: on l'indique par ces deux lettres: *P. S.*—Au pluriel des *post-scriptum*. (Acad.) Prononcez *poss'-scriptome*.

Posture, s. f., signifie la position du corps, mais il n'est pas synonyme de *statue*: *il y a des statues dans son jardin* (et non *des postures*).

Pot, s. m., vase de terre ou de métal: prononcez *pô* (*ô* long); l'*o* devient bref dans *pot-à-l'eau*, *pot-au-lait*, *pot-au-feu*.

2. Ce mot, suivi de la préposition *à*, marque la destination du *pot*; et lorsqu'il est suivi de la préposition *de*, il indique l'usage actuel du vase: *pot-à-l'eau*, *pot-au-lait*, *pot à fleurs*, etc., vases propres à mettre de l'eau, du lait, des fleurs;—*pot d'eau*, *pot de lait*, *pot de fleurs*, vase qui contient maintenant de l'eau, du lait, des fleurs.

3. Ne dites pas: *mettez au pot* ou *à la potte*, pour, *mettez au jeu*, *faites l'enjeu*.

4. Ne dites pas, *il est bête comme un pot*; en effet, un pot ne peut être ni bête ni intelligent; dites, *il est bête comme une oie*;—cependant on peut dire d'une personne de peu d'intelligence, *qu'elle est bouchée comme un pot*.

5. On dit également bien, *il est sourd comme un pot* (et non *comme une porte*).

Potable, adj., qui peut se boire, qu'on peut boire sans répugnance: *eau potable*, *ce vin est déjà potable*;—prononcez *potable*, et non *potape* ni

potabèle.—Voyez *buvable*.

Potassium, s. m., nouveau métal: prononcez *potaciome*.

Pot-au-feu, s. m., s'écrit avec des traits d'union;—au pluriel, des *pot-au-feu*. (Acad.)—Ce mot signifie la quantité de viande destinée à être mise dans le pot: *mettre un pot-au-feu, trois pot-au-feu; un pot-au-feu de trois livres de viande, de trois livres*.—*Pot-au-feu* ne se dit pas du bouilli.

Pot-de-vin, s. m., sorte de présent qui se fait en sus du prix convenu pour un marché; au pluriel *des pots-de-vin*: *on lui donne mille francs pour le pot-de-vin*.—Voyez *dringuelle*.

Pot pourri, s. m., s'écrit sans trait d'union.

Poteau (*d'eau*), petit amas d'eau formé par la pluie, etc., dans les parties creuses des chemins;—ce mot n'est pas français; rendez-le par *flaque* ou *mare* (la *flaque* est plus petite que la *mare*): *il y a des flaques d'eau dans ce chemin; dans ce village on abreuve les bestiaux à une mare, à la mare*.

Potée, s. f., ce qui est contenu dans un pot, ce que peut contenir un pot: *une potée d'eau, une potée de bouillon, une potée de lait*.

2. *Une potée d'enfants*, c'est un grand nombre d'enfants;—éveillé comme *une potée de souris*, se dit d'un enfant fort vif, fort remuant et fort gai. (Acad.)—Plusieurs lexicographes disent *éveillé comme une portée de souris*.

3. On ne dit pas, *une potée de fleurs* ou simplement *une potée*; le mot français est *pot de fleurs*.

4. *Potée* ne se dit pas non plus en français pour *quart de pinte*.

Potiquet, n'est pas français; dites *petit pot*.

Potiron, s. m., espèce de citrouille ronde: *manger du potiron*;—ne dites pas *poturon*.

Potte, n'est pas français; il faut dire *fossette* pour désigner un petit creux que les enfants font en terre pour y jeter et y faire entrer des noix, des billes, des noyaux, etc.: *jouer à la fossette*.

Pouce, s. m., le plus gros et le plus court des doigts de la main.

2. On peut dire, manger *un morceau sur le pouce*, c'est-à-dire, à la hâte;—l'Académie donne cet exemple: *manger, déjeuner sur le pouce*, (à la hâte, sans prendre le temps de s'asseoir).—c'est donc à tort que certains grammairiens condamnent la première locution.

3. Ne dites pas *le pouce du pied*: dites *le gros orteil* ou simplement *l'orteil*.

Pouding, s. m., sorte de mets anglais composé de différents ingrédients: prononcez *poudingue*.

Poudre, s. f., se dit de divers médicaments, simples ou composés, qui sont sous la forme de poudre; ce mot est féminin: *poudre purgative; une poudre d'une grande vertu*.

Poulain, s. m., jeune cheval: le féminin correspondant est *pouliche*;—on disait autrefois *poulaine* ou *pouline*.

Poule, s. f.; ne dites pas *pouille*.

Pouls, s. m., battement des artères: prononcez *pou* et non *poule* ni *pouce*.

Poumonie, s. f., maladie de poumons; *poumonique*, qui en est atteint;—ces mots ne sont pas français: dites *pulmonie, pulmonique*.

Poupard, s. m., enfant au maillot, gros enfant: ne dites pas *papard*.—On dit aussi *poupon, pouponne*.

Poupée, s. f., jouet de petites filles; ne dites pas *poupe, pope*.

Pour, prép.—Ne dites pas: *qui est-ce, qu'est-ce pour un homme, pour une musique, pour un arbre, pour une fleur?* dites simplement *qui est-ce* ou *quel est cet homme, quelle est cette musique, quel est cet arbre, quelle est cette fleur?*

2. Ne dites pas: *pour à l'égard de votre frère*; dites, *pour votre frère* ou *à l'égard de votre frère*.

3. Ne dites pas: *le vin est fait pour boire*; dites, *pour être bu*.—Avec *pour*, évitez les verbes actifs pris dans un sens passif.

4. Ne dites pas: *pour quant à moi*; dites, *pour moi* ou *quant à moi*.

5. Ne dites pas: *s'il est puni, c'est pour lui, car il l'a bien mérité*; dites, *s'il est puni, tant pis pour lui*...

6. Ne dites pas: *c'est un long travail, j'en ai pour moi trois mois*; dites, *j'en ai pour trois mois*.

7. Ne dites pas: *tout est trop cher, ce n'est plus pour vivre*; dites, *il n'y a plus moyen de vivre*. (Fland.)

8. Ne dites pas, *le dites-vous pour de bon*; dites, *tout de bon*.

9. Ne dites pas, *il dort pour quatre*; dites, *il dort comme quatre*. (Fland.)

10. Ne dites pas, *je n'oserais le faire, c'est bon vous ou pour vous*; dites, *c'est bon à vous*.

Pourboire, s. m.: voyez *dringuelle*.

Pourpre, s. m., couleur rouge foncée: prononcez *pour-pre* et non *pourpe* ni *pourpère*.

2. *Pourpre*, maladie dangereuse, est masculin: *il a la maladie du pourpre*.

Pourquoi.—Ne dites pas: *Dieu est juste, c'est pourquoi que nous devons l'aimer*; dites, *c'est pourquoi nous devons l'aimer*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *pourquoi est-ce que vous faites cela; pourquoi est-ce que c'est que vous faites cela?*—dites, *pourquoi faites-vous cela?*

Poursuivre, v. a., fait au part. passé *poursuivi* et non *poursui*: *il m'a poursuivi pendant une heure*;—la même observation s'applique au verbe *suivre*.

Pourvu que, loc. conj.: voyez *parmi que*.

Pousser, v. a. et n.—On dit très-bien, *les arbres commencent à pousser; ces fleurs poussent déjà*, pour signifier un accroissement qui se produit dans les arbres et dans les plantes.—On dit également, *les arbres commencent à pousser des boutons, des feuilles*;—mais *pousser*, dans ce dernier sens, ne s'emploie pas comme verbe neutre;—il faut dire, *les arbres poussent des boutons, des feuilles*, etc., ou bien, *les arbres verdissent*.

Poussière, s. f.—Ne dites pas, *j'ai une poussière dans l'œil*; dites, *j'ai un grain de poussière* ou *j'ai de la poussière dans l'œil*.

2. *Poudreux*, couvert de poussière, dans le langage ordinaire, est infiniment préférable à *poussiéreux*:—*pousseux* n'est pas français.

Poussin, Poulet.—*Poussin*, petit poulet nouvellement éclos: *une poule qui appelle*, qui *rassemble ses poussins*.—*Poulet* se dit du petit d'une poule, plus âgé et plus fort que le *poussin*: *manger du poulet; élever, engraisser des poulets*.

Poutre, s., grosse pièce de bois équarri qui soutient les solives d'un plancher; ce mot est féminin: *la poutre est cassée*.—Prononcez *pou-tre* et non *poute* ni *poutère*.

Poutrelle, s. f., petite poutre: dans ce bâtiment il ne faut que des poutrelles.

Pouvoir, v. n.—*Il ne peut mal de tomber, de négliger ses devoirs* (Wall.): voyez *mal*.

2. Ne dites pas: *le verre est cassé, je n'en peux rien*; dites *je n'y puis rien, ce n'est pas ma faute*;—on dit encore: *on l'accuse fort injustement de telle chose, il n'en peut mais*.

3. Ne dites pas, *cet homme peut contre la boisson* (Flandr.); dites, *cet homme sait supporter la boisson*. (Flandr.)

4. Ne dites pas: *cette dépense n'est pas trop forte pour lui, il peut là contre*; dites, *il peut la faire sans se gêner*. (Flandr.)

5. *Pouvoir, savoir*.—*On ne saurait, on ne peut*.—*On ne saurait* paraît plus propre à marquer l'impuissance morale où l'on est de faire une chose;—*on ne peut*, semble marquer plus précisément et avec plus d'énergie

l'impossibilité de la chose en elle même. Ce qu'on ne saurait faire est trop difficile; ce qu'on ne peut faire est impossible: on ne saurait bien servir deux maîtres; on ne peut pas obéir en même temps à deux ordres opposés.

Précepteur, s. m.: voyez *Percepteur*.

Prêcher, v. a.—Ne dites pas, *prêcher par exemple*; dites, *prêcher d'exemple*.

Prédire, v. a., se conjugue comme *médire*:—indic. prés., *vous prédisez*; impér., *prédisez*.

2. Ne dites pas: *tableau appartenant à M. X. prédit*; dites, à M. X. *cité plus haut, déjà nommé*;—*susdit, susdite* se dit aussi, surtout dans le style de pratique.

Préférer, v. a.—On dit *préférer faire* et *préférer de faire*.

2. Lorsqu'il est suivi de deux infinitifs mis en opposition, il faut dire *préférer de... plutôt que de....*:—*il préféra de mourir plutôt que de se rendre lâchement*.

Prélire, v. a., t. d'imprim.: ne dites pas, *la vente se fera aux conditions à prélire*; dites, *aux conditions indiquées plus haut, ci-dessus mentionnées*.

Premier, ière, adj. num. ord.—Prononcez *premier* (e muet) et non *prémier, prèmier, promier*: prononcez de même *premièrement*.

Premièrement, adv.—N'employez pas *premièrement* pour *tout à l'heure, il n'y a pas longtemps*: dites donc: *il est arrivé tout à l'heure* et non *il arrive premièrement*;—*je venais de dîner quand vous êtes entré*, et non, *je dînais premièrement quand vous êtes entré*;—*il vient de partir* et non *il part premièrement*;—*Caïn a rougi le premier ou est le premier qui ait rougi la terre du sang humain*, et non *Caïn a premièrement rougi la terre*. (Fland.)

2. Ne dites pas: *dînons premièrement, nous verrons ensuite*; dites, *dînons d'abord...*

Prendre, v. a.—*Prendre sa main, prendre son pied*, sont des expressions ridicules et qui n'ont pas de sens;—au lieu de dire, *je prends ma main et je lui donne un soufflet*; dites simplement, *je lui donne un soufflet*.

2. Ne dites pas, *ne prenez pas mauvais que je vous contredise*; dites, *ne trouvez pas mauvais...* (Fland.)

3. Ne dites pas, *prenez attention à ce que vous faites*; dites, *faites attention...*—Voyez *attention*. (Fland.)

4. Ne dites pas, *prendre confiance en quelque chose*; dites, *mettre sa confiance en quelque chose*.

5. Ne dites pas, *l'idée lui a pris de sortir*; dites, *l'idée lui est venue de sortir*.

6. Ne dites pas, *prendre bon, pour trouver bon* ou *prendre en bonne part*. (Fland.)

7. Ne dites pas au cond.: *nous prendrions, vous prendriez*; dites, *nous prendrions, vous prendriez*.

Preneur, Bailleur, en style de notaire, font au féminin *preneuse* et *bailleresse*; dites *bailleresse de fonds* et non *bailleuse de fonds*.

Prenker ou **Prinquère**, est un mot du flamand vulgaire; rendez-le par *hanneton* (*h* aspirée).

Près de et **Prêt à**—*Près de*, loc. prép., signifie *sur le point de*: *les beaux jours sont près de finir*.—*Prêt à* est un adjectif qui veut dire *disposé à*, et qui s'accorde avec le mot qu'il modifie: *l'ignorant est toujours prêt à s'admirer*.—Ainsi *près de la mort* et *prêt à la mort*, ne présentent pas le même sens:—le premier signifie *voisin* de la mort et le second *préparé* à mourir.

2. *Près de, auprès de, au prix de*: voyez *prix*.

Presbyte, adj. et s.: voyez *myope*.

Prescience, s. f., connaissance de l'avenir: prononcez *press'ciance* et non *pré-ciance*.

Préséance, s. f., droit de prendre place avant quelqu'un dans une solennité:—prononcez l's dure, *précéance*.

Président à la cour, et Président de la cour.—Un *président à la cour* est un président d'une chambre de la cour; le *premier* président d'une cour d'appel ou de cassation a seul le droit au titre de *président de la cour*.

Présider, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition à: *présider une compagnie, présider l'assemblée, ou présider à une compagnie, présider à l'assemblée*.—On dit de même *présider un concours* et *présider à un concours*. (Acad.)

Presque, adv.:—L'*e* ne s'élide que dans *presqu'île: un ouvrage presque achevé* (et non *presqu'achevé*),—cependant l'*e* devant une voyelle s'élide dans la prononciation.

Pressez-vous vite, hâtez-vous vite, dépêchez-vous vite, sont des pléonasmes vicieux; dites simplement, *pressez-vous, hâtez-vous, dépêchez-vous*.

Présupposer, présupposition: l'*s* est dure dans ces mots.

Prêt à: voyez *près de*.

Pretantaine, s. f.—*Courir la pretantaine*, courir çà et là sans sujet:—ne dites pas *prétantaine* ni *pertaintaine*.

Prétendûment, adv.—Ce mot est hors d'usage; il faut le remplacer par le participe *prétendu, due* ou *soi-disant*: *on a vérifié la pièce prétendue fausse* et non *prétendûment fausse*; *un tel, soi-disant docteur*.

Prétendre.—*Prétendre la première place*, c'est l'exiger comme un droit; et *prétendre à la première place*, c'est y aspirer, c'est travailler à l'obtenir.

Prêter, Emprunter.—Il ne faut pas confondre ces deux mots:—*prêter*, c'est *donner* quelque chose à quelqu'un, lequel s'engage à vous le rendre: *j'ai prêté de l'argent à mon frère pour le mettre à même de payer ses dettes*;—*emprunter*, au contraire, c'est *recevoir* quelque chose de quelqu'un en s'engageant à le lui rendre: *j'ai emprunté de l'argent à mon frère pour payer mes dettes*;—en un mot, celui qui prête, *donne* et celui qui emprunte, *reçoit*.—Il en est de même des substantifs *prêt* et *emprunt*.—Plusieurs wallons emploient abusivement *prêter* pour *emprunter*.

Prétexte, s. m., raison apparente dont on se sert pour cacher le vrai motif: prononcez *préteks-te* (en faisant sentir l'*x* et le *t* final) et non *prétekse* ni *prètèke*.

Prêtre, s. m.;—le féminin correspondant *prêtresse* n'est usité qu'en parlant du culte des faux dieux:—prononcez *prê-tre* et non *prê-te* ni *prê-tère*.

Preuve, s. f., ce qui établit la vérité: prononcez *preu-ve* (*eu* bref) et non *preu-fe* ni *preû-ve*.

Prévenir, v. a., instruire, avertir quelqu'un d'une chose par avance;—on peut dire, *prévenir quelqu'un d'une chose* ou bien *prévenir quelque chose qu'une chose est, a été ou sera: il m'a fait prévenir de son arrivée; je vous prévins que vous aurez demain une visite qui vous surprendra.* (Acad.) Voyez *informer*.

2. *Prévenir d'avance*, est un pléonasme vicieux: *il m'a fait prévenir de son arrivée* et non *il m'a fait prévenir d'avance*.

Prévisant, mot wallon, qui regarde de trop près à quelque chose; qui est trop exact, trop ménager;—traduisez-le par *regardant: il ne faut pas être si regardant, trop regardant; vous êtes trop regardant*.

Prévoir, v. a., se conjugue comme voir, excepté au futur et au conditionnel, où il fait, *je prévoirai, tu prévoiras, etc., je prévoirais, tu prévoirais, etc.*

2. *Prévoir d'avance*, est un pléonasme vicieux, car *prévoir* signifie par lui-même, *voir d'avance*.

Prévôt, *prévôtal, prévôtalement*: l'*o* est bref dans ces trois mots.

Prie-Dieu, s. m., sorte de pupitre devant lequel on s'agenouille pour faire ses prières; au pluriel des *prie-Dieu*.—Ne dites pas *prié-Dieu* et prononcez *prî-Dieu* (*î* long) et non *pri-ïe-Dieu*.

Prier, v. n.: prononcez *pri-er* et non *pri-ier*.

2. Ne dites pas: *je vous prie le bon jour, le bon soir*; dites, *je vous souhaite le bon jour, le bon soir*.

3. On dit, *prier quelqu'un d'une chose ou de faire quelque chose.* (Acad.)

Prière, s. f.—On dit *un livre de prières* et non *un livre à prières*. (Acad.)
—Voyez *livre*.

Prieur, s. m., dignité ecclésiastique; l'*i* est long ainsi que dans *prieure*, *prieuré*.

Primatie, s. f., dignité du primat: prononcez *primacie*;—*primatial*, prononcez *primacial*.

Primeur, s. f., se dit au *singulier* de la première saison des fruits et des légumes: *les fraises, les pois sont chers dans la primeur, dans leur primeur*. —Il se dit aussi en parlant du vin: *certains vins sont bons dans la primeur*, c'est-à-dire, sont bons à boire aussitôt après la vendange.—*Primeurs*, au pluriel, se dit des fruits et des légumes précoces: *on a servi des primeurs*.

Priser, v. n., prendre du tabac,—*priseur*, qui prend du tabac, sont des mots français.

Prix, s. m.—Ne dites pas: *ce marchand vend à des prix civils*; dites, à *des prix modiques* ou à *juste prix*.

2. *Au prix de, auprès de, près de*.—*Auprès de* et *au prix de* s'emploient pour marquer la différence qu'il y a entre deux objets comparés: *la terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers; qu'est-ce que cette vie au prix de l'éternité!*—*Au prix de* doit être préféré, quand il s'agit de la valeur de deux objets: *qu'est-ce que la science au prix de la vertu? ce service n'est rien au prix de celui qu'il m'avait rendu*. (Acad.)—*Près de* ne s'emploie plus pour *auprès de, au prix de*: le vers suivant a donc cessé d'être correct: *pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous?* (Rac.)—Aujourd'hui on dirait: *que sont-ils auprès ou au prix de vous*.

Prochain, aine, adj.—Ne dites pas: *j'irai vous voir lundi qui vient, la semaine qui vient*, etc.; dites, *lundi prochain, la semaine prochaine*. (Wall.)

2. **Prochain**, s. m., chaque homme en particulier et tous les hommes en général: *il faut aimer son prochain comme soi-même*.—Il ne s'emploie pas au pluriel.

Proche, voisin, est adjectif, adverbe et substantif: *les maisons proches de la rivière sont sujettes aux inondations; les maisons qui sont proche (près) de la rivière; je demeure ici proche (près).*

2. *Proche*, précédé du verbe *être* est adjectif ou préposition: *ces maisons sont proches* ou *proche de la ville*; mais précédé d'un autre verbe, il est toujours préposition: *les maisons que l'on construit proche de la ville.*

3. *Proches*, au pluriel, est substantif et signifie les parents: *c'est un de mes proches*;—voyez *parent*.

4. *Proche, contigu*.—Deux objets sont *contigus*, lorsqu'ils se touchent immédiatement, lorsqu'il y a entre eux un contact véritable: *ces deux maisons sont contiguës*, c'est-à-dire qu'elles se touchent et ne sont séparées par quoi que ce soit.—Au contraire, ces deux maisons peuvent être proches l'une de l'autre, quoique étant séparées par une ou plusieurs maisons, jardin, place, etc.

Procurer, v. a.—Ne dites pas, *il s'est procuré d'une chambre, d'un domestique*; dites, *il s'est procuré une chambre, un domestique*. (Fland.)

Professeur, s. m., n'a pas de correspondant féminin; on dit *maîtresse*: *maîtresse de musique, de dessin, d'anglais*.

Profession: voyez *métier*.

Proficiat, n'est guère usité que dans cette locution: *souhaiter à quelqu'un un bon proficiat*, c'est-à-dire, lui souhaiter une bonne réussite;—il s'emploie quelquefois seul et signifie alors, *je vous fais compliment, je vous félicite*:—*votre devoir est très-bien fait, proficiat!*—Prononcez *proficiate* et non *profécieate*.

Profil, s. m., trait d'un objet vu de côté: prononcez *profile* (*l* non mouillée).

Profit, s. m., petit instrument de métal qui sert à brûler les chandelles jusqu'au bout; ce mot n'est pas français; il faut dire *binet* ou *brûle-tout*.

Profiter, est un verbe neutre; ne dites donc pas, *je n'ai rien profité*, mais, *je n'ai profité de rien*. (Fland.)

2. Ne dites pas, *j'ai profité cent francs dans cette soirée*; dites, *j'ai gagné cent francs...* (Fland.)

3. Ne dites pas, *je profite beaucoup de lui*; dites, *avec lui* ou *dans sa fréquentation*. (Fland.)

Profondis (de):—voyez *de profundis*.

Prolongation, Prolongement.—*Prolongation* signifie *le temps* qu'on ajoute à la durée fixe de quelque chose: *prolongation de congé, de terme*.—*Prolongement* veut dire l'extension, la continuation de quelque portion d'étendue, d'espace: *prolongement d'un mur, d'un chemin*. Voyez *proroger*.

Promener, v. n.—Ne dites pas: *je vais promener, coucher, baigner*, etc.; dites, *je vais me promener, me coucher, me baigner*.

2. Cependant on peut dire, en sous-entendant *se*, *je l'ai envoyé promener*. (Acad.)—Prononcez *promener* (*e* muet) et non *promèner*.

Promenoir, Promenade.—La *promenade* est l'action de se promener;—le *promenoir* est le lieu où l'on se promène.—Prononcez *promenade, promenoir* (*e* muet) et non *promènade, promènoir*.

Promettre, v. a.—Ne dites pas, *je vous promets que j'y suis allé*; dites, *je vous assure* ou *je vous certifie que...*—Voyez *compter*.

Prompt, prompte, promptement, promptitude:—on ne prononce pas le second *p* dans ces mots: *pront, pronte, prontement, prontitude*. (Acad.)

Prône, s. masculin, instruction pendant la messe paroissiale: faites l'ô long ainsi que dans *prôner*.

Prononciation.—Pour arriver à se former une bonne prononciation, il importe, entre autres choses, aux wallons comme aux flamands, de donner à chaque lettre son véritable son ou sa juste valeur. Nous nous contenterons ici de dire un mot des lettres *douces* et des lettres *fortes*: on pourra s'en faire une idée exacte par le tableau suivant.

Douces.

Fortes.

b—bombe	p—pompe
c—ronce	q, ke—rauque
d—ronde	t—conte
g—bague	q—barque
g—fromage	ch—vache
j—il a jeté (j'té)	ch—acheter (ache'ter)
v—grive	f—griffe
z—douze	c—pouce
s—blouse	s (dure)—mousse

L'important, avons-nous dit, est de conserver à chaque lettre sa valeur naturelle, et de ne pas faire des douces des fortes et réciproquement: que deviendra le mot *grive*, par exemple, si vous prononcez *griffe*? il deviendra tout à fait méconnaissable. Or, les wallons et les flamands, en ceci, pèchent précisément par les défauts contraires: les wallons tendent à faire fortes toutes les douces, tandis que les flamands sont exposés à adoucir toutes les fortes: ainsi *une grive* chez un wallon deviendra *une griffe*; et chez un flamand *une griffe* deviendra *une grive*.—Dans la liaison des mots c'est une faute commune aux flamands d'adoucir les fortes: *mon père est allé* (est d'allé) à *Verviers*; *donc il n'ira pas chez vous* (donc gu'il n'ira pas) etc.

2. *Prononciation d'un jugement*:—Cette expression est vicieuse;—il faut dire *prononcé*: *le prononcé du jugement aura lieu samedi prochain*.

Pronostic, s. m., conjecture, jugement sur ce qui doit arriver: *ce médecin fait ordinairement des pronostics fort justes*:—On écrivait anciennement *prognostic*.—Prononcez *prognostique*.

Proportionné, *proportionnellement*, *proportionnel*, *proportionnellement*.—Ces deux derniers sont des termes de mathématiques et ne se disent qu'en parlant des quantités, des grandeurs, des nombres: *quantités proportionnelles*; *échelle proportionnelle*; *réduire proportionnellement un grand dessin à un petit*;—*la récompense fut proportionnée au service*; *il n'a pas été récompensé proportionnellement* (et non *proportionnellement*) *à son mérite*.—*Ti* se prononce comme *ci* dans ces mots et dans *proportionné*, *proportion*, *proportionalité*.

Propre, adj.—Il a un sens différent selon qu'il est placé devant ou après le substantif: *mon propre habit* indique l'habit qui m'appartient; il n'est pas question ici de propreté mais de *propriété*.—*Mon habit propre*, indique l'état de *propreté* de celui-ci.—*Les propres termes d'une lettre* sont les mêmes mots, sans y rien changer, rapportés fidèlement;—*des termes propres* sont des termes qui expriment nettement la pensée, et conformément aux règles de la langue.

2. Lorsque *propre* signifie, *bien net, bien lavé, bien nettoyé*, etc., il se met après son substantif: *apportez-moi une assiette propre; voici un verre propre, vous avez des mains propres*.—Lorsqu'il signifie, *qui appartient en propre, dont on est possesseur*, il se place ordinairement devant le substantif: *vous avez mes propres gants; il a été blessé par son propre cheval*.

3. Ne dites pas, *vous êtes si propre avec cette robe*; dites, *vous êtes si bien avec cette robe*. (Wall.)

4. Ne dites pas, *c'est du propre que vous avez fait là*; dites, *c'est une belle affaire, une jolie équipée, un beau tour, une belle besogne*, selon le sens.

5. Ne dites pas, *c'est du propre pour cela est mal*, ni *je suis propre* pour signifier, que vous avez reçu un malencontre.—Prononcez *pro-pre* et non *pro-pe* ni *pro-père*.

Prorata (au), à proportion, à raison de: *au prorata de sa fortune*;—ne dites pas à *prorata*.

Proroger, Prolonger (*prorogation, prolongation*).—*Proroger*, v. a., c'est prolonger le temps qui avait été pris, qui avait été donné pour quelque chose: *on a prorogé le délai qu'on lui avait accordé*; dans cette acception, il a à peu près le même sens que *prolonger*.—*Proroger*, en terme de législation politique, signifie suspendre les séances des Chambres par un acte de l'autorité royale, et en remettre la continuation à un certain jour: *le roi a prorogé les Chambres jusqu'au premier mars*.

2. *Prolonger*, v. a., veut dire, faire durer plus longtemps, rendre de plus longue durée: *prolonger la guerre, prolonger sa vie*.—Voyez *prolongation, prolongement*.

Prose, s. f., discours non assujetti à la mesure, tout ce qui n'est pas vers: prononcez *prô-ze* (ô long) et non *pro-ze* ni *prô-ce*.

Prospectus, s. m., programme qui annonce d'avance le sujet, le prix, le format d'un livre ou le but, les conditions d'un établissement nouveau: prononcez *pros'pektuce*.

Proue, s. f., partie de l'avant du vaisseau, par opposition à la *poupe*: prononcez *proû* (ou long) et non *prou-we*.

Prouesse, s. f., action de valeur: prononcez *prou-esse* et non *prou-wesse*.

Prune, Pruneau.—*Prune* se dit du fruit frais du prunier;—*pruneau* se dit de la prune séchée au four: *une compote aux pruneaux*.

Prusse, *prussien, Russie, russe*:—l'*u* est bref dans ces mots; c'est donc une faute de prononcer *Prû-ce, prû-cien, Rû-cie, rû-ce*.

Psaume, (et non *pseaume*), *psautier, psalmiste*: prononcez le *p* et non *saume, sautier, salmiste*.

Pseudonyme, s. m., qui a un faux nom: ouvrage *pseudonyme*; le *pseudonyme de cet ouvrage est M. Pierre*.—Prononcez le *p*.

Psychologie, s. f., traité philosophique de l'âme; *psychologique, psychologiste*:—prononcez le *p* et le *ch* a le son de *k*.

Puer, s'emploie ordinairement sans régime: *cette viande pue*;—mais il s'emploie quelquefois avec un régime: *cette chambre pue le musc*, et non *après le musc*, comme on dit en flamand.—Prononcez *pu-er, il pû, nous pu-ons*, etc., et non *pu-wer, il pu-we, nous pu-wons*.

Puîné, puînée, adj., qui est né depuis un de ses frères ou une de ses sœurs: *c'est mon frère puîné*;—on l'emploie aussi substantivement comme synonyme de *cadet*: *c'est mon puîné*.—Cependant, dans la conversation, l'on se sert plus ordinairement du nom de *cadet*. (Acad.)

Puis, adv., signifie ensuite.—Ne dites donc pas: *il va dîner, puis ensuite il se rendra chez vous*; c'est comme si vous disiez *ensuite ensuite il se*

rendra chez vous.—Prononcez *puis* (ui dipht.) et non *pou-is*; prononcez de même *puits*, *puisard*, *puissant*, *puissance*, *puîné*, *puisque*, etc.

Puissant, adj.—Ce mot ne signifie ni *gros* ni *gras*; ainsi ne dites pas *un homme puissant*, *une femme puissante* pour désigner *un homme gros* ou *gras*, *corpulent*, etc.

Punch (et non *épunch*), s. m., sorte de liqueur: prononcez *ponche* et non *punche*.

Purésie: voyez *pleurésie*.

Purgatoire, s. m.: ne dites pas *purcatoire*.

Purge, s. f., est peu usité; employez de préférence *purgatif*, *purgation*, *médecine*: *prendre un purgatif*, *une purgation*, *une médecine*.

Pusillanime, adj., lâche; *pusillanimité*, s. f., manque de courage:—on prononce les deux *ll* sans les mouiller et l'*s* a le son de *z*.

Q

Q.—On prononce *ku* suivant l'appellation ancienne et usuelle, et *ke*, suivant l'appellation moderne.—*Q* ne s'écrit jamais sans être suivi d'un *u*, si ce n'est dans quelques mots où il est final, *coq*, *cinq*. Les deux lettres *qu* se prononcent comme s'il n'y avait qu'un simple *k*, excepté dans les mots que nous indiquerons ci-après.

Qua, se prononce comme *coua* dans les mots suivants: *quadragénnaire*, *quadragésimal*, *quadragésime*, *quadrangulaire*, *quadratrice*, *quadrifide*, *quadriflore*, *quadrilobé*, *quadrivalve*, *quadrige*, *quadrilatère*, *quadrinome*, *quadrumane*, *quadrupède*, *quadruple*, *quadrupler*, *quaker* ou *quacre*, *quanquam* (*m* finale), *quartidi*, *quartile*, *in-quarto*, *quaternaire*, *quatuor*, *quartz*, *quartzeux*.

2. *Qua*, se prononce comme *ka* dans les mots suivants: *quadran* (ou *cadran*), *quadrat*, *quadratin*, *quadrature*, *quadre* (ou *cadre*), *quadrille*, *quai*, *qualité*, *quanquan* (ou *cancan*), *quand*, *quant*, *quantité*, *quart*, *quarteron*, *quasi*, *quaterne*, *quatrain*, *quatre*, *quatre-vingt*, *quatrième*, *quarante*.

Quadran, s. m., horloge solaire: prononcez *cadran*; on écrit plus souvent *cadran*.

Quadrature, s. f., en terme de géométrie et d'astronomie, prononcez *coua*;—en terme d'horlogerie, prononcez *ka*. (Acad.)

Quadre, s. m., bordure de bois, etc., autour d'un tableau: prononcez, *cadre* et non *cate* ni *cadère*.—On écrit plus communément *cadre*.

Quadrille, s., jeu, danse à quatre; ce mot est ordinairement *masculin*, dit l'Académie, *danser un quadrille*: prononcez *kadrille*, en mouillant les *ll*.—Il est *féminin*, lorsqu'il signifie une troupe de chevaliers du même parti dans un carrousel: *la première quadrille était magnifiquement vêtue*.

Quaker ou **Quacre**, s. m., secte religieuse en Angleterre et aux États-Unis;—on prononce *coa-cre*;—le féminin est *quakeresse*.

Quand, Quant.—*Quand*, adv., signifie lorsque, dans le temps que, dans quel temps: *quand Dieu créa le monde en six jours; j'irai vous trouver, mais je ne puis vous dire quand*.—Il est aussi conjonction, et alors il signifie, encore que, quoique, alors même que: *quand je le voudrais, je ne le pourrais pas*; en ce sens, il veut le verbe suivant au conditionnel.—Devant une voyelle le *d* de *quand* se prononce comme *t*: *quand il voudra*.—Prononcez *can* et non *kan-te* devant une consonne: *quand même*.

2. *Quant*, adv., est toujours suivi de la préposition *à*, et signifie *à l'égard de*, *pour ce qui est de*: *quant à lui, il fera ce qu'il voudra; quant à ce qui est de moi*;—*quant à*, suivi de *moi* ou de *soi*, se prend aussi substantivement: *tenir son quant-à-moi, son quant-à-soi; se tenir sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi*, prendre un air réservé et fier, ne répondre qu'avec circonspection.—On dit également *se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi*, faire le suffisant, le hautain.

3. Ne dites pas, *quant au reste* pour *au reste*. (Wall.)

4. Ne dites pas, *j'y serai quand vous*; dites, *en même temps que vous, aussitôt que vous*.

5. Ne dites pas, *quand je suis guéri, j'irai vous voir*; dites, *quand je serai guéri...* (Fland.)

6. *Quant*, ne doit pas s'employer pour *quantième*: *quel quantième* (et non *le quant* ni *le combien*, ni *le quantième*) *du mois avons-nous? il a reçu des nouvelles toutes fraîches, mais je ne sais pas de quel quantième elles sont; de quel quantième* (et non *du quant* ni *du combien*, ni *du quantième*) *vous a-t-il écrit? montre à quantièmes*.—Voyez *combien*.

Quanquam, s. m. (on prononce *couan'couame*), harangue latine que prononçait un écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie.

Quanquan, s. m., terme corrompu du latin *quanquam*:—on prononce et l'on écrit ordinairement *cancan*; il se dit populairement, surtout au pluriel, des bavardages dans lesquels il entre de la médisance: *ces bruits ne sont que des cancans*;—il signifie aussi faire beaucoup de bruit d'une chose qui n'en vaut pas la peine: *faire des cancans, de grands cancans*.

Quantes, adj. f. pl., n'est usité que dans ces locutions familières: *toutes et quantes fois que* ou *toutes fois et quantes que*:—*je vous prêterai des livres toutes et quantes fois que vous voudrez; je vous accompagnerai chez lui toutes fois et quantes qu'il vous plaira*:—il a vieilli. (Acad.)

Quantième: ne dites pas *quantrième*;—voyez *quant* et *combien*.

Quarré, *quarrément*, *se quarrer*, *quarrure*:—on écrit ordinairement *carré*, *carrément*, *se carrer*, *carrure*.

Quart.—Ne dites pas: *il est le quart avant quatre heures, il est le quart pour quatre heures*; dites, *il est trois heures trois quarts* ou *il est quatre heures moins un quart*. (Acad.)

2. Ne dites pas non plus: *il est le quart après deux heures*; dites, *il est deux heures et un quart* ou *il est deux heures un quart* (mais non *deux heures et quart*). (Acad.)

Quarteron, s. m., quatre onces, quart d'un cent, prononcez mais n'écrivez pas *cartron*.

Quartier, s. m.—Rien de plus commun que de voir affiché: *quartier à louer*; il faut dire *appartement à louer*; *chambre* ou *chambres à louer*, car une maison ne se divise pas en *quartiers*, mais en *appartements*.

2. On dit très-bien *les quartiers d'une ville*.

3. *Quartier* se dit aussi de ce qui se paie de trois mois en trois mois pour les loyers, pensions, rentes, gages, etc.: *il doit deux quartiers de son loyer*; *le prix de la pension se paie par quartiers* (trimestres).

4. Ne dites pas: *les soldats sont rentrés au quartier*; dites, ... à la *caserne*.

Quarto (in), un ouvrage *in-quarto*, prononcez *ain-couarto*.—Voyez *in-douze*.

Quasiment.—Ce mot n'est plus en usage; dites, *presque*, *quasi*:—*il est presque minuit*; *il n'arrive quasi jamais à temps*.

Quasimodo, s. f., le dimanche après Pâques; on prononce *kasimodo* et *couasimodo*.

Quatre, adj. num.—*Entre quatre yeux*, en tête à tête: *je lui dirai cela entre quatre yeux*. Selon l'Académie, on prononce, *ordinairement*, par euphonie, *entre quatre-z-yeux*;—quoi qu'il en soit, la prononciation *entre quatre yeux* nous paraît préférable.—Voyez *œil*.

2. *Se mettre en quatre*, c'est s'employer de tout son pouvoir pour rendre service: *c'est un homme qui se met en quatre pour ses amis*. (Acad.)

3. *Comme quatre*, veut dire beaucoup, excessivement: *il crie, il fait du bruit comme quatre*; *il mange, il boit comme quatre*; *un œuf gros comme quatre*; *il a de l'esprit comme quatre*. (Acad.)—Prononcez *qua-tre* et non *quate* ni *qua-tere*.

Quatre-vingts.—On écrit *quatre-vingts hommes*, et *quatre-vingt-un*, *quatre-vingt-deux*, etc., *hommes*;—Voyez *cent*.

Quatrième, adj. num.: on prononce *katrième* (î long) et non *katri-aim-me*.

Que, se prononce comme *ke* dans *que, quenouille, querelle, quereller, quel, quelque, quelqu'un, quérir, question, queue*.—Il se prononce comme *cue* (et non *coue*) dans *quérimonie, questeur, questure*.

2. Ne dites pas: *j'ai plus que trente ans*; dites, *j'ai plus de trente ans*.

3. Ne dites pas, *vous avez mis l'habit que vous êtes si bien avec*; dites, *avec lequel vous êtes si bien*.

4. Ne dites pas: *c'est la fenêtre qu'il y a des carreaux cassés*; dites, *où il y a..., dans laquelle il y a...*

5. Ne dites pas: *de la manière qu'il agit, de la manière qu'il parle; donnez-lui ce qu'il a besoin*;—*que*, pronom relatif est toujours régime direct, et ne peut par conséquent s'employer qu'avec des verbes actifs; dites donc: *de la manière dont il agit, de la manière dont il parle; donnez-lui ce dont il a besoin*.

6. Ne dites pas: *je vais vous dire qu'est-ce que c'est*; dites, *ce que c'est*.

7. Ne dites pas, *qu'est-ce qui vous a parlé*; dites, *qui est-ce qui vous a parlé?*

8. Ne dites pas, *qu'est-ce qui vous appelle*, mais *qui est-ce qui vous appelle*.

9. Ne dites pas: *que veut-on dire, la chose est ainsi*; dites, *qu'y faire la chose est ainsi*. (Fland.)

10. Ne dites pas: *que vous n'avez pas été trompé, est étrange*; dites, *que..., cela est étrange*.

11. Ne dites pas: *la plume que vous écrivez, que vous écrivez si bien avec*; dites, *la plume avec laquelle vous écrivez...*: on n'écrit pas une plume, mais, avec une plume. (Wall.)

12. Ne dites pas: *quel beau temps qu'il fait; quel beau discours qu'il a prononcé*; dites, *quel beau temps il fait, quel beau discours il a prononcé*.

(Wall.)

13. Ne dites pas: *il fait tant de sottises; il arrange si mal ses affaires que ce n'est pas pour dire*; dites, *qu'on ne saurait l'exprimer, qu'on ne peut s'en faire une idée*, ou bien prenez une autre tournure, mais, *ce n'est pas pour dire*, n'est pas supportable.

Quelque, Quelqu'un, Quelquefois:—prononcez toujours l'*l* et non *quéque, quéqu'un, quéquefois*; prononcez également *quelque, quelqu'un, quelquefois* et non *quelque, quelqu'un, quelquefois*.

2. Ne dites pas: *Oh! Monsieur, c'était quelque chose*; dites, *c'était beau, rare, magnifique*. (Fland.)

Quelqu'un (un).—Ce pléonasme, admis autrefois, ne l'est plus du tout aujourd'hui; il faut dire simplement *quelqu'un*:—*quelqu'un* (et non *un quelqu'un*) *me l'a dit*.

2. *Quelqu'un, une*, substantif., signifiant *un, une entre plusieurs*: *nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un* (un); *plusieurs femmes m'ont promis de venir, nous en aurons quelqu'une* (une).—*Quelqu'un* pris absolument s'emploie pour deux genres, et signifie une personne: *quelqu'un m'a dit; j'attends ici quelqu'un*.—C'est pourquoi *quelqu'une m'a dit, j'attends ici quelqu'une*, ne sont point des locutions françaises.—Au pluriel, on dit absolument; *quelques-uns assurent le contraire*; mais on ne dirait pas, en employant *quelques-uns* comme régime du verbe: *je connais quelques-uns*; il faut dire avec le pronom *en*, *j'en connais quelques-uns*; et dans le cas, *quelques-uns* n'est point pris absolument, il se rapporte avec un substantif énoncé auparavant et dont le pronom *en* rappelle l'idée.

Quelque chose, est masculin lorsqu'il signifie une chose: *j'ai appris quelque chose de bon*; il est féminin lorsqu'il signifie, quelle soit la chose ou quelle que fût la chose: *quelque chose qu'il m'ait dite, je n'ai pas confiance en lui*.—Voyez *chose*.

Quelquefois, ne peut pas s'employer pour *peut-être* ou *par hasard*: *Jean n'est pas encore de retour. Il est peut-être* (et non *quelquefois*) *malade; si par hasard le maître vous voyait, vous seriez puni*, et non, *si quelquefois le maître*.

Quenouille, s. f., canne pour filer: prononcez *kenouille* (*e* muet et *ll* mouillées) et non *quènouille* ni *quenoule*.

Querelle, Quereller:—prononcez *kerèle, kerèler, krèle, krèler*, et non *kèrelle, kèrèller* ni *kérelle*, et encore moins *karèle, karler*.

Questeur, Questure:—prononcez *cuesteur, cuesture* et non *kesteur, kesture* ni *couesteur, couesture*.

Question, s. f., demande, proposition, torture:—prononcez *kess'thion* et non *kécion*; prononcez de même *questionner*.

Qu'est-ce qui, se dit des choses et *qui est-ce qui*, des personnes: ne dites donc pas, *qu'est-ce qui m'a appelé*, mais *qui est-ce qui m'a appelé*.

Queue, s. f.: prononcez *keû* (*eû* long) et non *keu-we*.

2. On dit la *queue* d'une poêle, d'une casserole; le *manche* d'un balai, d'une pelle; les *manches* ou *mancherons* d'une charrue; des *tiges*, des *fanés*, et non des *queues* de pommes de terre, de navets, de carottes, de panais, de betteraves, etc.

Qui, se prononce comme *ki* dans *qui, quiconque, quidam* (*kidan*), *quillage, quille, quiller, quilliette, quillier, quinquina* (*kinkina*), *quitte, quitter, quiproquo*.

2. Il se prononce comme *cui* (et non *coui*) dans *quia* (*à*), *quibus, quiescent, quiet, quiétisme, quiétiste, quiétude, quindécagone, quindécemvir* (*cuindécem'vir*), *quinquagénnaire* (*cuincouagénère*), *quinquagésime* (*cuinquouagésime*), *quinque* (*cuincué*), *quinquennal* (*cuincuenn'nal*), *quinquennium* (*cuincuèn'niome*), *quinquenove* (*cuinkenove*), *quinquerce* (*cuincuerce*), *quinquerème* (*cuincuérème*), *quintetto* (*cuintèt'to*), *quintetti* (*cuintèt'ti*), *quintidi, quintil, quintuple, quintupler, quitus* (*cuituce*).

3. Ne dites pas: *c'est moi qui a, c'est moi qui est, c'est vous qui ont, c'est vous qui sont; c'est nous qui ont, c'est nous qui sont*:—*qui* doit toujours s'accorder en genre, en nombre et en personne avec son antécédent; dites donc, *c'est moi qui ai, qui suis; c'est vous qui avez, qui êtes; c'est nous qui avons, qui sommes*, etc.

4. Ne dites pas: *c'est à vous à qui je parle; est-ce à moi à qui vous en voulez*; dites, *c'est à vous que je parle; est-ce à moi que vous en voulez*?

5. Ne dites pas: *parlez à tout qui vous voudrez*; dites, *parlez à qui vous voudrez, à tous ceux que vous voudrez*. (Wall.)

6. *A qui, de qui.*—*Qui*, précédé d'une préposition, ne peut se dire que des personnes; on le remplace par *lequel, laquelle*, quand il s'agit des choses: dites donc, *l'étude à laquelle* (et non *à qui*) *je consacre mon temps*; *le cheval sur lequel* (et non *sur qui*) *je suis monté*.

Quia (à), terme usité seulement dans ces phrases proverbiales: *être à quia, mettre à quia*, c'est-à-dire, être réduit ou réduire quelqu'un à ne pouvoir répondre; prononcez *cuia* (a bref) et non *couia* ni *kiia*.

Quibus, s. m., terme populaire qui n'est guère usité que dans cette phrase: *avoir du quibus*, avoir de l'argent, être riche: prononcez *cuibuce* et non *couibuce* ni *kibuce*.

Quiconque, pron. indif., est masculin dans le sens général: *quiconque est capable de mentir, est indigne d'être compté au nombre des hommes*.—Employé pour désigner une femme, il est féminin: *mesdames, quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir*. (Acad.)

Quidam, s. m., désigne les personnes dont on ignore ou dont on n'exprime pas le nom; *je fus accosté par un certain quidam, un quidam de mauvaise mine*; le féminin *quidane* n'est usité qu'en terme de palais.—Prononcez *kidan*.

Quiet, *quiétisme, quiétiste*: prononcez *cuiet, cuiétisme, cuiétiste*, et non *coui* ni *ki*.

Quille, s. f.—Dites *jouer aux quilles* et non *aux guilles*.

Quincaille, Quincaillerie, Quincaillier:—on écrit aussi, mais moins souvent, *clincaille, clincaillerie, clincaillier*.

2. Le mot *quincaillerie* ne s'emploie qu'au singulier: *marchand de quincaillerie*.—Prononcez *kincaille*, etc.

Quine, s. m., ne se dit pas pour désigner le jeu du *loto*: dites donc *jouer au loto* et non *à la quine*.—*Quine* se dit au loto de cinq numéros gagnant ensemble sur la même ligne horizontale ou de même couleur; *j'ai un quine* (il est masculin).

Quinine, s. féminin (*de la quinine*), *quinquina*, s. m. (on dit aussi *quina*):—prononcez *kinine, kinkina, kina*.

Quinquagénaire, adj. et subst., qui est âgé de cinquante ans: prononcez *cuincouagénère*.

Quinquagésime, s. f., le dimanche de la *Quinquagésime*;—prononcez *cuincouagézime* et non *kinkagézime*.

Quinquennal, ale, adj., qui dure cinq ans; le pluriel est *quinquennaux*: —prononcez *cuincuèn'nal* et non *kinkèn'nal*.

Quint, adj., ne s'emploie guère que dans ces dénonciations, et pour signifier *cinquième* de nom:—*Charles-Quint*, empereur; *Sixte-Quint*, pape.

Quintousse.—Ce mot n'est pas français; il faut le rendre par *coqueluche*: *cet enfant souffre beaucoup de la coqueluche*.

Quintuple, adj., cinq fois autant; *quintupler*:—prononcez *cuintuple*, *cuintupler*, et non *kintuple*, *kintupler* ni *cointuple*, *cointupe*, *cointupèle*, etc.

Quinze, adj. num.—On dit *d'aujourd'hui*, *de demain*, *d'hier en quinze* et non, *aujourd'hui*, *demain*, *hier en quinze*. (Acad.)

2. Ne dites pas: *cela est arrivé aujourd'hui*, *demain*, *hier en quinze*; dites *cela est arrivé il y a aujourd'hui*, *il y aura demain*, *il y a eu hier quinze jours*. (Fland.)—Voyez *huit*.—Prononcez *kin-ze* et non *kince*.

Quiproquo, s. m., méprise, malentendu: *il a fait un quiproquo*.—L'Académie écrit au pluriel *des quiproquo*; nous ne voyons pas ce qui empêche décrire *des quiproquos*: le mot n'a plus la forme ni la prononciation latine, il est donc tout-à-fait français: voyez *malentendu*.—Prononcez *kiprokô* (ô long.)

Quitte, adj.; le pluriel est *quittes*: *nous sommes quittes*.—*Quitte* signifie qui est délivré, débarrassé de quelque chose; il suit de là qu'on est *quitte* de quelque chose de mauvais, de gênant, de fâcheux, comme d'une fièvre, d'un procès, etc.; mais on ne peut pas dire que l'on est *quitte* de quelque chose auquel on était attaché ou que l'on regardait comme un bien; ne dites donc pas, *il est quitte de sa bourse*, *de son chapeau*, *de sa place*, *de ses parents*, etc.; dites, *il a perdu*, *on lui a volé sa bourse*, *son chapeau*, etc.

2. Ne dites pas, *je suis quitte avec vous*, mais, ... *envers vous*.

Quitter, v. a., dans le sens de *tenir quitte*, a pour régime direct le nom de la personne et pour régime indirect le nom de la chose: *donnez-moi la moitié de ce que vous me devez et je vous quitte du reste* (et non *le reste*); je

vous quitte de tout ce que vous me devez (et non tout ce que); je vous quitte des intérêts et du principal; je vous en quitte. (Acad.)

2. Ne dites pas: *je connais un moyen de quitter les taches de graisse*; dites, ... *d'enlever, d'ôter, d'effacer les taches de graisse. (Fland.)*

3. Ne dites pas: *c'est là que nous avons quitté, reprenons notre conversation*; dites, *c'est là que nous en étions restés...* (Fland.)

4. Ne dites pas: *quittez la table, ôtez la table, pour desservir.*

5. On dit très-bien, *quitter son habit, sa robe, ses souliers*, etc., dans le sens d'ôter quelque chose de dessus soi, de s'en dépouiller, de s'en débarrasser. (Acad.)

Quoi, pron.—Ne dites pas: *je ne sais quoi faire, quoi dire, quoi répondre, quoi penser*, etc.; dites, *je ne sais que faire, que dire, que répondre, que penser.*

2. Ne dites pas *de quoi* pour *quoi*: on vous fait une question que vous ne comprenez pas, et pour vous la faire répéter vous dites, *quoi?* (et non *de quoi*), c'est-à-dire, que dites-vous, qu'avez-vous dit?

3. *Il a de quoi, ils ont de quoi*, locution triviale; dites, *il est riche, il a de l'argent, il est dans l'aisance*, etc.—Voyez *fortuné, moyen, moyenné*.

4. Ne dites pas, *à quoi monte le budget*; dites, *à combien...*

Quoique, conj.—*Quoique*, en un mot, veut dire *encore que*: *quoique vous ayez raison, je ne puis pourtant pas vous approuver entièrement*,—*quoi que*, en deux mots, veut dire *quelque chose que*; *quoi que vous fassiez, vous ne réussirez pas.*

2. Ne dites pas, *quoique ça, mais malgré ça* et mieux *malgré cela*:—*malgré cela, je lui pardonne.*—Voyez *malgré*.

3. Ne dites pas, *quoiqu'il fait beau, je reste à la maison*, dites, *quoiqu'il fasse beau...* *Quoique* gouverne toujours le subjonctif.

Quote, adj.:—il n'est usité que dans cette expression *quote-part*, qui ne s'emploie pas au pluriel: *il doit payer tant pour sa quote-part.*—Prononcez

kote-part.

R

Rr.—Les deux *r* se font entendre dans les mots qui commencent, 1^o par *err*, comme *errer*, *erreur*, *erroné* et autres dérivés; 2^o par *irr*, comme *irraisonnable*, *irrasatiable*, *irrécusable*, *irrégulier*, *irréligion*, *irritabilité*, etc.; 3^o par *horr*, comme *horreur*, *horrible*, *horripilation* et aussi *abhorrer*.

2. Les deux *r* se prononcent également, 1^o dans les futurs et les conditionnels des verbes *mourir*, *acquérir*, *requérir*, *courir*, et les dérivés; 2^o dans *aberration*, *concurrence*, *concurrent*, *corroder*, *corrosion*, *erratique*, *erre*, *errhin*, *errement*, *interrègne*, *inénarrable*, *myrrhis*, *narration*, *narrateur*, *narratif*, *narré*, *narrer*, *occurrence*, *terreur*, *terrible*, *torrent* et le verbe *errer* à l'infinitif et au participe.—Les deux *r* se prononcent dans les noms propres *Burrhus*, *Pyrrha*, *Pyrrhon*, *Pirrhus*, *Verrès*, etc., et dans les mots dérivés *pyrrhique*, *pyrrhonien*, etc. (HENNEBERT.)

Rabattu.—Ne dites pas, *c'est du rabattu* pour *c'est du rebattu*, *c'est du rebâché*.

Raccroc, s. m., coup imprévu du jeu: *il s'est sauvé par raccroc*: prononcez *racrô* (ô long).

Raccuser.—Ce mot n'est pas français pour signifier *redire par méchanceté*, *ce qu'on a vu ou entendu*; il faut dire *rapporter*, *rapporteur*, *dénoncer*, *dénonciateur*:—*c'est lui qui nous a rapportés*; *les enfants sont rapporteurs*.

Rachever, n'est pas français: dites *achever*.

Raclée, s. f., volée de coups: *recevoir une bonne raclée*; ce terme est populaire.

Racoudre, n'est pas français: dites *recoudre*:—*votre manche est décousue, faites-la recoudre*; s'il s'agit de raccommodage, dites *raccommoder*.

Racquitter.—Ce verbe est français: *il avait beaucoup perdu, mais j'ai pris son jeu et je l'ai racquitté; il avait perdu tout son argent, mais il s'est racquitté; essayez de vous racquitter; vous vous racquitterez une autre fois*.

Radis, s. m., légume:—l's ne se prononce pas.

Rafistoler, n'est pas français; dites *réparer, raccommoder, rarranger, retoucher*.

Rafler, s. f., terme de jeu, enlever tout sans rien laisser;—au jeu des dés, *rafle* se dit quand les dés amènent chacun le même point: *j'ai fait rafle de quatre*.—Prononcez *ra-fle* et non *rafe* ni *rafèle*.

Rafrâchir.—Dans le sens de faire un repas, de boire un coup, etc.; il ne s'emploie que pronominalement: *nous sommes allés nous rafrâchir à tel hôtel* (et non *rafrâchir*).

Rahausse, ce qui sert à hausser; dites *hausse*: *mettre une hausse à des souliers, à des bottes; mettre des hausses aux pieds d'une table, d'une armoire*.

Raide, *raidir, raideur, raidillon*:—on écrit aussi *roide, roidir, roideur, roidillon*.—En conversation, dit l'Académie, et quelquefois dans le discours soutenu, on prononce *rède, rêdir, rèdeur, rêdillon*. Il résulte de cette observation que l'on peut aussi prononcer *roide (roade), roidir (roadir), roideur, roidillon*, mais seulement dans le discours soutenu.

Raie, s. f.; voyez *ligne*.

Raiguiser, n'est pas français; il faut dire *aiguiser* ou *aiguiser de nouveau*, selon le sens: *allez aiguiser votre couteau; faites-le aiguiser de nouveau*:—voyez *aiguiser*.

Rail, s. m. pl., *rails*, barre, barreau: *raille*.

Raillerie (*entendre*).—Voyez *entendre*.

Rail-way, s. m., chemin de fer: prononcez *rail-wai*.

Raison, s. f.—Ce mot ne s'emploie pas dans le sens de *querelle*, *différend*, *démêlé*;—ne dites donc pas: *j'ai eu des raisons avec lui*; dites, *j'ai eu une querelle*, *un différend avec lui*.—Mais on dit fort bien, *conter ses raisons à quelqu'un*, c'est-à-dire, l'instruire de ses affaires, de ses intérêts, lui explique les motifs de la conduite qu'on a tenue.

Raisonnable, adj.—Quelques personnes emploient à tort le mot *raisonnable* pour *moyen*, et le crieur d'une petite ville du Hainaut terminait de la manière suivante l'annonce d'une vente de porcs: *il y en a des grands, des petits et des raisonnables*. (OMNIBUS MONTAIS.)

Raja ou **Rajah**, s. m., prince indou: prononcez *raja*.

Rallargir, mot wallon: dites *rélargir*: *il est obligé de faire rélargir tous ses habits*.

Rallonge, **Rallonger**.—Ces mots sont français: *mettre une rallonge à une robe, à une table; rallonger une jupe, une table*.—On dit aussi dans le même sens *allonge*, *allonger*.

Ramonasse, mot d'origine flamande qu'il faut rendre en français par les mots *rave*, *raifort* ou *radis*, selon le sens.

Ramponeau, s. m., terme de cuisine; ce mot n'est pas français; dites *filtre à café*.

Rance, dans le sens de *crêpe*, est un mot wallon: *il a mis un crêpe à son chapeau*.

Rancuneux, **euse**, adj. qui garde rancune: ce mot n'est pas français: dites *rancunier*, *ière*.

Ranger (**se**), **de**, signifie se mettre de:—*se ranger à*, veut dire adopter: *se ranger du parti, du côté de quelqu'un; se ranger à l'avis* (et non *de l'avis*) *de quelqu'un*.

Râpe, s. f., **Râper**, v. a.: *l'â* est long comme dans *pâté*.

Rapêcher, retirer de l'eau: ce mot est wallon; dites *repêcher*: *il était tombé au fond de la rivière, on l'a repêché à demi-mort.*

Raphaël, n. pr.—Prononcez *Raphaèle* et non *Rapha-yèle*.

Rapiécer, Rapiéceter, Rapétasser.—*Rapiécer*, c'est raccommoder en mettant une pièce ou des pièces;—*rapiéceter*, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces;—*rapétasser*, c'est raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

Rappeler (se): on dit, *se rappeler quelque chose* et non *de quelque chose*:—*je me le rappelle* et non *je m'en rappelle*.—Il est toutefois d'usage de dire: *je me rappelle d'avoir vu, d'avoir fait, d'avoir écrit*. (Acad.), c'est-à-dire, *je me rappelle le fait d'avoir vu, d'avoir fait, etc.*

2. *Rappeler (en)*, ne dites pas: *j'ai été condamné, mais je vais en rappeler*; dites, *je vais en appeler, je vais en appel, je vais interjeter appel*.

Rapport, s. m.—Ne dites pas: *il m'en veut à rapport de vous*, ou bien, *à rapport que je suis riche*; dites, *il m'en veut à cause de vous*, ou bien *parce que je suis riche*. (Wall.)

2. Ne dites pas, *il dit cela par rapport à vous*; dites, *il dit cela à cause de vous*, ou *à votre adresse*, selon le sens.

3. Ne dites pas: *je ne suis pas venu à l'école, à rapport que j'ai été malade*; dites, *parce que j'ai été malade*.

4. Ne dites pas: *sur le rapport de la conduite, je n'ai que de bons renseignements à donner de mon domestique*; dites, *sous le rapport...*

Rapt, s. m., enlèvement par violence; on prononce le *p* et le *t*, (*rapte*).

Rare, adj.—Dites, *il est rare que je le fasse, que nous le fassions* et non, *que je le fais, que nous le faisons*.

Ras, ase, adj., qui a le poil coupé jusqu'à la peau ou qui a le poil fort court, etc.—On dit *au ras de l'eau, à ras l'eau*, c'est-à-dire, presque au niveau de l'eau: *cette embarcation est à ras l'eau*:—on dit aussi *à rase terre*, c'est-à-dire, à fleur de terre, de niveau avec le sol environnant: *dans la cour est un puits dont la margelle est à rase terre*.

2. Ne dites pas, *mesurer à rase*; dites, *mesurer à rase mesure*.—Prononcez *rase* au masculin comme au féminin.

Rasibus, prép., tout près: *la balle lui passa rasibus du front*.—Prononcez *rasibuce*.

Rassercir ou **Rassercer**.—Ce mot n'est pas français; dites *rentraire*, s'il s'agit de l'action de coudre ensemble deux morceaux d'étoffe sans que la couture paraisse;—dites *ravauder*, pour signifier, raccommoder de méchantes hardes à l'aiguille, sans pièces: *ravauder des bas, une veste; aiguille à ravauder*.

Ratatouille, s. f., ragoût grossier, composé ordinairement de viande et de légumes: *quelle ratatouille nous servez-vous donc là? ce traiteur ne donne que de la ratatouille*. (BESCHERELLE.)

Râteau, *Râtelier*, *Râtelier*, etc.—Prononcez l'*â* comme dans *pâté*: *un râteau à dents de fer; râtelier des foins, des avoines, manger à plus d'un râtelier*.

Rattaquer.—Ne dites pas: *il a rattaqué à Bruxelles*; dites, *il a appelé...*, *il a interjeté appel à Bruxelles*.

Rattendre, n'est pas français; dites donc, *attendez-moi, attendez un peu* et non *rattendez-moi; rattendez un peu*.

2. Ne dites pas, *on a rattendu un homme dans le bois*; dites, *on a attaqué...*

Rature, **Effaçure**, s. f.—*Les ratures* consistent en quelques traits de plume qu'on passe sur ce qu'on écrit;—les *effaçures* se font à l'aide d'un grattoir; *un écrit plein de ratures, chargé de ratures; l'effaçure n'empêche pas qu'on ne lise encore quelque chose de ce qui était écrit*.—De même le verbe *raturer* a une toute autre signification que les verbes *gratter, effacer, ôter*: *il est difficile d'avoir un style pur sans raturer* (biffer, bâtonner) *beaucoup*.

Rauque, **Enroué**.—*Rauque* ne se dit que de la voix et jamais des personnes;—*enroué* se dit également de la voix et des personnes, mais il n'exprime qu'un effet passager, inaccoutumé: *une voix rauque; cet homme a*

une voix forte, mais le son en est rauque; un homme enroué (et non rauque); avoir la voix enrouée, parler enroué.

2. Prononcez *roque* (o bref).

Ravauderie, s. f., ne signifie pas *vieillesse*, *gueuserie*, *bagatelle*: *on ne vend là que de la vieillesse; il ne se meuble que de vieilleses*.—*Ravauderie* veut dire, bavardage, discours, plein de niaiseries, de bagatelles: *il ne dit que des ravauderies; quelle ravauderie venez-vous nous conter.*

Ravoir.—Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif; dans les autres temps, il faut se servir de l'un des mots: *payer, se rétablir, avoir de nouveau, reposséder, regagner, retenir, récupérer, recouvrer, rattraper*:—*vous le payerez* (et non *je vous raurai*); *cette personne commence à se rétablir* (et non *à se ravoir*); *si je puis retenir mes papiers, je ne les lui donnerai plus*;—*je voudrais bien retenir l'argent que je lui ai prêté*;—*il voudrait bien retenir ce qu'il a dit*;—*je n'ai jamais pu récupérer mes déboursés dans cette affaire*;—*il a recouvré sa bourse*;—*il cherche à recouvrer son bien*;—*allez toujours devant, je vous aurai bientôt rattrapé*;—*il a si bien fait qu'il a rattrapé la montre qu'on lui avait volée; on ne m'y rattrapera plus*;—*bien fin qui m'y rattrapera.*

Rawette, s. f., mot wallon qui se rend selon le sens par: *et le reste, surcroît, cadeau* ou une autre expression équivalente:—*son emploi lui vaut par an mille francs et le reste* (la locution *haïe au bout a vieilli*); *après ma journée j'ai dû faire une course d'une lieue par surcroît*; *je vais vous acheter cette pièce d'étoffe, mais vous me donnerez ce foulard en cadeau, vous me ferez cadeau de ce foulard, vous me donnerez quelque chose en sus du marché*.—Voyez *dringuelle*.

Rayé.—En parlant d'étoffes, on dit un dessin *rayé* et non un dessin *à lignes*.

Re.—Particule qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots, et qui sert à indiquer un sens *contraire*, comme dans *repousser, rejeter, renvoyer*, etc.;—ou bien un sens *itératif* (de nouveau) comme dans *redire, refaire*;—ou un sens *augmentatif* comme dans *relâcher*, rendre plus lâche.

Rébarbatif, ive, adj., rude, repoussant: *cet homme a toujours une humeur rébarbative*.—*Rébarbaratif* n'est pas français.

Rebelle, adj. et s. **Rebeller (se)**: prononcez *re* et non *ré* ni *rè*.—Prononcez et écrivez, au contraire, *rébellion* et non *rebellion*.

Rebiffade, s. f., mauvais accueil, refus avec mépris et paroles.—*Rebuffade* n'est pas français.

Rebiffer, v. a. et n., regimber, ne pas vouloir, refuser;—*se rebiffer*, est très-usité parmi le peuple, mais il ne figure pas dans les dictionnaires. (BESCHERELLE).

Rebours, s. m., sens contraire.—*A rebours, au rebours*, loc. adv. et prép., en sens contraire: il *prend tout à rebours, au rebours de ce qu'on lui dit*.—On ne prononce pas l'*s*.—*A la rebours* n'est pas français.

Rébus, s. m., sorte de jeu d'esprit, allusion, équivoque: prononcez *rébuce*.

Rébutoire (vice).—Ce mot n'est pas français; dites *vice, cas rédhibitoire*: *la pousse, la morve et la courbature sont des cas rédhibitoires pour la vente d'un cheval*.—Prononcez *rédibitoire*.

Récépissé, s. m., (au plur. *récepissés*), écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des papiers, des pièces, etc.: ne dites pas *récipissé*.

Recette, s. f., se dit de la composition de certains remèdes ou médicaments ou bien d'un écrit enseignant la manière de faire cette composition; mais quand il s'agit de la prescription d'un médecin destinée au pharmacien, on se sert du mot ordonnance: *portez cette ordonnance au pharmacien*.

Rechanger (se), signifie, *changer de linge*: *vous êtes mouillé, rechangez-vous*.—Mais il n'est pas français dans le sens de se remplacer, se relever, faire quelque chose à tour de rôle, alternativement: *cette besogne est très-fatigante, mais nous pourrons la faire à tour de rôle*.

Rèche, adj., ce mot est français: rude au toucher:—*cette étoffe est rêche, il a la peau rêche*;—aigre, rude au goût: *pomme rêche, poire rêche*.

2. *Rétif*, difficile à vivre: *je lui trouve l'esprit un peu rêche*.

Réchigner, est un verbe *neutre* qui signifie, témoigner par l'air de son visage la mauvaise humeur où l'on est, le chagrin, la répugnance qu'on éprouve: *qu'avez-vous à réchigner? il réchigne toujours; il fait les choses de mauvaise grâce et en réchignant; c'est un homme qui réchigne à tout*.— Mais il ne faut pas employer ce verbe *activement* ni *pronominalement*: *il s'est fait réchigner; il s'est réchigné*; dites, *il s'est fait rabrouer, rembarrer; il réchigne*.

Réciproquer, v. a., rendre la pareille, est familier et ne se dit que par plaisanterie. (BESCHERELLE).

Récit, *réciter, récitation*, etc.; écrivez et prononcez *ré* et non *re*.

Réclame, s. f., annonce pour recommander un ouvrage, tel ou tel genre d'industrie, de spéculation, etc.—N'employez pas ce mot dans le sens de réclamation: *j'ai adressé une réclamation* (et non *une réclame*) *au bourgmestre*.

Récolte, s. f.—Prononcez *récolte* et non *recolte, récolle, r'colte*;—prononcez de même les mots commençant par *ré*, comme *réduire, réforme, réformer, réformation, répéter*, etc.

Récompenser, n'est pas synonyme de *dédommager*; dites donc, *si la nature l'a fait laid, elle l'a dédommagé* (et non *récompensé*) *en lui donnant de l'esprit*.

Reconnaissant, te, adj.—On dit *reconnaissant envers* quelqu'un, *envers* son bienfaiteur; mais on ne dit pas *reconnaissant à* quelqu'un; c'est donc une faute de dire: *je vous suis très-reconnaissant de ce service*: dites, *je vous suis fort obligé, bien obligé de ce service*.

Recouper, signifie, couper de nouveau: *cet habit avait été mal coupé, il a fallu le recouper; au jeu de cartes, lorsqu'on n'a pas coupé net, il faut recouper*.—Mais n'employez pas ce mot dans le sens de *rogner*: *il faut rogner ce bâton, il est trop long; rogner un manteau, les bords d'un chapeau; se rogner les ongles*.

Recouvrer, Recouvrir.—Il ne faut pas confondre ces deux mots: *recouvrer* signifie *rentrer en possession* et *recouvrir* veut dire *couvrir une seconde fois*: dites donc, *j'ai recouvré la santé, les biens que j'avais perdus, et on a recouvert mon toit.*

Recréer, Récréer.—Ne confondez pas ces deux mots: *recréer* signifie *créer de nouveau*, donner une nouvelle existence, remettre sur pied;—*récréer* veut dire *divertir, réjouir*.—Prononcez *recré-er*, et non *recré-i-er*.

Recrue, nouvelle levée de gens de guerre;—soldat nouvellement arrivé au service;—gens qui arrivent inopinément; ce mot est féminin: *nos recrues se sont comportées dans cette affaire comme de vieux soldats.*

Recto, s. m., la première page d'un feuillet, se trouvant à droite, lorsqu'on ouvre le livre; il se dit par opposition au *verso* qui est la seconde page;—*vous trouverez ce passage folio 24, recto.*

Recul, s. m., mouvement d'une chose qui recule: on prononce l'/.

Recureur, euse, s.—Ce mot n'est pas français; il faut dire *écurateur, euse*.—Cependant le verbe *récurer* existe, mais *écurer* est préférable et plus usité.

Reddition, s. f.—On dit *la distribution des prix* et non *la reddition des prix*;—on dit bien cependant *reddition de compte*, mais *rendage de compte* n'est pas français.

2. Ne dites pas: *j'ai payé, j'ai reçu mes rendages*; dites, ... *mes fermages, mes rentes.*

Rédempteur, rédemption, rédemptoriste:—dans ces mots on fait sentir le *p*.

Rédhibition, s. f., action pour faire cesser une vente; prononcez *rédi-bition*.—Voyez *rebutoire*.

Rédicule, s. m., petit sac dans lequel les femmes portent leur mouchoir, leur bourse, etc.; écrivez et prononcez *ridicule*.

Réel, réellement, réalité, réaliste, etc.—Prononcez *ré-el, ré-ellement*, etc., et non *ré-i-el, ré-i-ellement*.

Reformer, Réformer.—*Reformer*, c'est former de nouveau: *reformer un régiment qu'on venait de licencier*;—*réformer*, c'est opérer une réforme: *réformer la société, une loi*.

Refroidir, s'emploie neutralement pour, *devenir froid*: *laissez refroidir le bouillon*.—Ne dites pas *réfroidir* ni *rafroidir*.

Refuser, v. a.—Lorsqu'il est suivi d'un autre verbe à l'infinitif, il régit la préposition *de*: *il refusa de manger, de se coucher*.—On peut dire aussi: *il refusa à manger, à coucher*, mais dans le sens de *il refusa de donner à manger, à coucher*, et alors *manger* et *coucher* sont pris substantivement.—*Se refuser*, suivi d'un infinitif, demande la préposition *à*: *il se refusa à le suivre*.

Refuge, Réfugier.—Écrivez et prononcez *re* dans *refuge* et *ré* dans *réfugier*.

Regarder, v. a.—Ne dites pas: *regarder hors de la fenêtre*, mais, *par la fenêtre*.

2. Ne dites pas, *regardez voir*, mais simplement, *regardez*.

3. Ne dites pas: *après quoi regardez-vous? je regarde après mon canif*; dites, *que cherchez-vous? je cherche mon canif*.

4. *Regarder large*, dans le sens de, *être étonné, être stupéfié, stupéfait*, est un grossier wallonnisme.

Regimber, ruer, en parlant des animaux; au fig., refuser d'obéir:—ce verbe est neutre et ne s'emploie pas pronominalement: *un inférieur qui regimbe* (et non *qui se regimbe*) *contre son supérieur*.

Registre, s. m.—Quelques-uns prononcent et écrivent *regître*, dit l'Académie, qui dans tous les exemples qu'elle donne, écrit *registre*;—d'où il suit que cette dernière orthographe est préférable: prononcez *r'gis'-tre* et non *regisse, registère* (ni *regître*).

Règlement, s. m., règle, statuts: écrivez et prononcez *règlement* et non *réglement*.

Régler, v. a.—*Régler un cahier*, c'est tracer des lignes avec une règle;—ne dites pas *ligner*.

Réglisse.—Ce mot est féminin: *la réglisse est adoucissante*.

2. On appelle *racine de réglisse* ou simplement *réglisse*, la racine de cette plante, et *jus de réglisse*, le suc de la même plante préparé: *mettre de la racine de réglisse ou de la réglisse dans une tisane; du jus de réglisse anisé; un bâton de jus de réglisse*—Prononcez *réglisse* et non *régli*.

Régnicole, adj. et s. m., habitant naturel d'un pays, ou étranger naturalisé: prononcez le g dur, *reg'h'nicole*.

Regret, s. m.—*Être aux regrets que ou de*, n'est pas français;—il faut dire, *avoir regret, avoir du regret, regretter: j'ai regret que vous ne puissiez m'accompagner; j'ai du regret de vous voir malade; je regrette qu'il soit parti seul*.

2. *A regret*, est une locution adverbiale qui signifie avec répugnance: *cet enfant obéit à regret*.

Reguérir (se), n'est pas français; dites *guérir* ou *se guérir: il est guéri, il se guérira bientôt*.

Reguiser ou **Raiguiser**, n'est pas français; dites simplement *aiguiser* ou *aiguiser de nouveau*, selon le sens.

Reine, s. f., femme du roi: prononcez *rène* et non *rain-ne*.

2. *Reine-Claude*, s. f., espèce de prune très-estimée: prononcez comme c'est écrit, *reine-Claude* et non *reine glaude*.

3. L'Académie écrit *des reines-Claude*:—quelques grammairiens prétendent que ce mot doit rester invariable et ils écrivent *des reine-Claude*, en sous-entendant *des prunes* de la reine Claude;—d'autres enfin, et nous nous rangeons à leur avis, soutiennent qu'il faut pluraliser les deux mots et écrire *des reines-claude*;—il nous semble en effet que par suite d'un long et fréquent usage le mot Claude a perdu sa qualité de nom propre et est devenu bel et bien nom commun; voilà pourquoi nous voudrions également voir, écrire ce dernier mot avec un c minuscule.

Relâche, interruption, discontinuation; ce mot est masculin: *sa maladie commence à lui donner du relâche*.

Rélargir, v. a. *Rendre plus large et se rélargir*, sont français: *faire rélargir ses habits*.

Relaver, v. a.—Dites un *évier* ou *pierre d'évier*, *pierre à laver*, et non *pierre à relaver*: voyez *lavier*.

Reléguer, *relation, rejaillir, rehausser*:—écrivez et prononcez *re* et non *ré*.

Rèler, dans le sens de *se couvrir de givre* ou de *bruiner*, n'est pas français;—*rèler* signifie se fendre de haut en bas sous la forme d'une vis: *le suif se rèle*.

Relevailles, cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une femme y va la première fois après ses couches pour se faire bénir par le prêtre; ce mot est féminin et n'a pas de singulier: *le jour de ses relevailles; c'est le curé qui a fait les relevailles de ma tante*.

Relevée, s. f., le temps de l'après-dînée: *à deux heures de relevée; l'audience de relevée; vacations de relevée*.

2. Ce mot est un terme de procédure (Académie) qu'il faut bannir du langage ordinaire en le remplaçant par les expressions *après-dînée* ou *après-midi, soir*.

Relieur, s. m.—Dites simplement *un relieur* et non *un relieur de livres*.

Religion, *religieux*, etc.: prononcez *religi-on, religi-eux* et non *religeon, religieux*.

Reliquat, s. m., ce qui reste: *le reliquat d'un compte de tutelle*;—prononcez *relika*; prononcez de même *reliquataire*.

Reluquer, v. a., lorgner curieusement du coin de l'œil; au fig., avoir des vues sur une chose, la désirer;—*reluqueur, euse*, s., celui, celle qui reluque:—ces mots sont français, mais très-familiers.

Remaigrir, n'est pas français; dites *ramaignir*, v. a. et n., rendre maigre de nouveau ou redevenir maigre.

Remarquer, v. a.—Ne dites pas: *je vous remarquerai que vous êtes dans l'erreur*; dites, *je vous ferai remarquer*, comme on dit *je vous ferai observer*: voyez **ce dernier mot**.

Remerciement, *remercîment*, s. m., discours par lequel on remercie:—la seconde orthographe est la plus usitée.

Remercier, v. a.—On remercie *de* quelque chose et non *pour* quelque chose: *je vous remercie de vos bontés* et non *pour vos bontés*.

2. *Remercier* s'emploie pour, *congédir*, *révoquer*: *remercier un employé*;—mais *se remercier*, dans le sens de donner sa démission d'un emploi, d'une charge, etc., n'est pas français.

3. Prononcez *remerci-er* et non *remerci-ier*.

Remolade, *rémolade*, s. f., espèce de sauce piquante;—le second vieillit.

Remords, s. m.—On ne prononce ni le *d* ni l'*s*; cette dernière lettre se fait sentir, lorsqu'elle est suivie d'un mot commençant par une voyelle. Les poètes retranchent quelquefois l'*s*, mais cette licence n'est point permise en prose.—*Remords* ne peut pas se dire pour exprimer le mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue; il faut dire *arrière-goût*, *déboire*:—*ce vin laisse un arrière-goût; du vin qui a du déboire, quelque déboire*.—*Déboire* s'emploie aussi au figuré: *les plaisirs ont leur déboire; il a éprouvé bien des déboires*.

Rémouleur ou *Émouleur*, s. m., celui dont le métier consiste à émoudre, à aiguiser les couteaux, les ciseaux, etc.; ce mot n'a pas de correspondant féminin;—écrivez et prononcez *rémoaleur*, *émouleur* et non *remouleur*, *emouleur*.—*Rémouler*, *émouler* ne sont pas français; c'est *émoudre* ou *rémoudre* qu'il faut dire.

Remuement ou **remûment**, s. m., action de ce qui remue: prononcez *remû-ment*, *remuer* et non *remu-wement*, *remu-wer*.—Voyez **ue**.

Remplir, v. a.—Ne dites pas *remplir un but*, mais *atteindre un but*: voyez **ce mot**.

Rendre, v. a.—Ne dites pas, *maison à rendre*, c'est-à-dire, à *prendre sur rente*; dites *maison à arrenter*.

2. Ne dites pas non plus: *on a bien rendu cette comédie*; dites, *on a bien joué, bien représenté cette comédie*.

3. Ne dites pas: *nous rende-rions, vous ren-de-riez*, mais, *nous rendrions, vous ren-driez*.

Renonce, s. f., terme dont on se sert, à certains jeux de cartes pour exprimer qu'on n'a point d'une certaine couleur; *renon*, n'est pas français;—il faut dire *renonciation* pour exprimer l'action de renoncer à quelque chose: *je viens d'envoyer ma renonciation à mon propriétaire*.

Renoncer, v. n. et a.—Ne dites pas d'un malade: *il est renoncé des médecins*; dites, *il est abandonné des médecins, les médecins ne répondent plus de lui*.

Rentraire, v. a., coudre, joindre bord à bord, etc.;—ne le confondez pas avec *rentrer* qui signifie entrer de nouveau. Voyez **rassercir**.

Renverser, v. a.—Ne dites pas: *il a renversé son vin sur la table*; dites, *versé*, si c'est à dessein et *répandu*, si c'est par étourderie ou par maladresse;—*renverser* se dit du contenant: *il a renversé le verre, la bouteille, l'encrier, la table*, etc.

Renvoi, s. m., en terme de médecine se dit, surtout au pluriel, des gorgées de substances gazeuses ou liquides, qui remontent de l'estomac ou de l'œsophage dans la bouche, sans être accompagnées des efforts qui caractérisent les vomissements. (Acad.)—*Aigreur*, s. f., se dit des rapports que causent quelquefois les aliments mal digérés; et, dans ce sens, on l'emploie plus ordinairement au pluriel qu'au singulier: *cela donne des aigreurs, cause des aigreurs*. (Acad.)—Ainsi, quoi qu'en disent certains auteurs, *renvoi* est tout aussi français qu'*aigreur*, avec cette différence toutefois que le premier semble plutôt être un terme technique.

Repartie, s. f., réplique, réponse prompte; prononcez *reparti* et non *répartî* ni *réparti-ïe*.

Repartir, Ressortir.—*Repartir* (*re*), partir de nouveau ou répliquer, et *ressortir*, sortir de nouveau, se conjuguent comme *partir* et *sortir*:—mais *répartir* (*ré*), partager, distribuer, et *ressortir*, être du ressort ou de la compétence de quelque juridiction, se conjuguent comme *finir*:—*je repartis, je ressortis, nous répartissons, nous ressortissons*, etc.—On dit *ressortir à* et non *de*: *cette affaire ressortit au juge de paix; les tribunaux de première instance ressortissent aux cours d'appel*.

Repasser, v. a.—On dit *repasser le linge* et non *polir le linge*; l'instrument qui sert à repasser le linge se nomme *fer à repasser* et non *polissoir*:—ce dernier mot s'emploie pour signifier un instrument propre à polir, à l'usage des relieurs, des doreurs, des cordonniers, etc.

Repasseur, s. m., ouvrier qui repasse, aiguisé les lames, couteaux, etc.—Ce mot figure dans le dictionnaire de Bescherelle et dans celui de Poitevin;—on dit très-bien *repasser* des couteaux, rasoirs, etc.; mais plusieurs grammairiens, à la suite de l'Académie, disent que *repasseur* n'est pas français.

Repasseuse, s. f., ouvrière qui repasse le linge; ce mot n'a pas de correspondant masculin.

Répété.—Il ne faut pas dire *répété* au lieu de *réputé*: *il est réputé fort riche, il est réputé pour un homme de bien*.

Répliquer, Répondre.—Ces verbes ne peuvent pas avoir un nom de personne pour régime direct, et ce serait une faute très-grave de dire: *ne LE répondez pas, ne LE répliquez pas; je ne LES ai pas répondu; il ne répond PERSONNE*; dites, *ne LUI répondez pas, ne LUI répliquez pas; je ne LEUR ai pas répondu; il ne répond A personne*.

Répondre la messe.—On ne dit pas *répondre à la messe*, mais *répondre la messe*, c'est-à-dire, prononcer à haute voix les paroles que doit dire celui qui sert la messe. (Acad.)

2. Prononcez *répondre, répliquer* et non *repondre, repliquer*.

Repos, s. m.—Ne dites pas, *il n'est jamais de repos*; dites, *il n'est jamais en repos*.

Reprendre, v. a.—Ne dites pas, *on l'a repris du collège*; dites, *on l'a retiré du collège*.

Représaille, s. f., vengeance; ce mot s'emploie plutôt au pluriel qu'au singulier.—Prononcez *reprézailles* (*ll* mouillées) et non *repressaille*.

Réprimable, adj., qui doit ou peut être réprimé: *abus réprimable*.

Réprimandable, adj. qui peut ou doit être réprimandé.—Ce mot, quoique figurant dans certains dictionnaires, nous paraît hasardé; nous préférons, selon le sens, les mots *réprimable*, *blâmable*, *repréhensible*, etc.

Répugner, demande la préposition *à* devant un infinitif: *il répugne à faire cela*. (Acad.)

Requiem, s. m., prière pour les morts: *messe de requiem*;—au pluriel *requiem*. Prononcez *recui-ème* et écrivez *requiem*.

Réquisition, s. f.—Ne confondez pas ce mot avec *conscription*:—une *réquisition* est une levée extraordinaire d'hommes destinés à l'armée;—la *conscription* est la levée annuelle qui se fait en Belgique, en France, etc.—Voyez *conscription*.

Réséda, s. m.—Écrivez et prononcez *réséda*;—et non *résida*;—*résette* n'est pas français.

Résilier, v. a.—Ne dites pas: *il a résilié sa place*; dites, *il a renoncé à sa place*, *il a donné sa démission*.

2. *Résilier* signifie, casser, annuler, invalider et se dit d'un contrat, d'une vente, d'un bail, d'un marché, etc.: *les juges ont résilié ce contrat*.

Résoudre, v. a., a deux participes, *résolu* et *résous*.—Celui-ci n'a pas de féminin et ne se dit que des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres: *brouillard résous en pluie*.—Mais on ne pourrait pas dire: *j'ai résous de partir*; *je me suis résous à plaider*; il faut dire, *j'ai résolu de partir*, *je me suis résolu à plaider*.

2. *Résoudre*, employé activement, prend la préposition *de* devant un infinitif: *j'ai résolu de vendre ma maison*; cependant, s'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition *à*: *je me suis résolu à vendre ma maison*.

Respect, s. m.—L'Académie cite les locutions suivantes: *sauf le respect*, *sauf respect*, *sauf votre respect*, *sauf le respect que je vous dois*, *avec le respect que je vous dois*.—Ce sont des termes d'adoucissement dont on se sert dans le style familier, quand on veut dire quelque chose qui pourrait choquer ceux devant qui l'on parle;—populairement on dit: *sauf le respect que je dois à la compagnie* et *parlant par respect*; mais il serait incorrect de dire, *sous votre respect* ou *sur votre respect*.

2. C'est mal connaître la valeur des mots que de terminer ainsi une lettre: *j'ai l'honneur d'être avec respect*; dites simplement, *je suis avec respect*.

3. Prononcez *respèk*; quelques-uns pourtant prononcent *respè*: voyez *ct*.

Respectif, ive, adj.—Ne dites pas avec les billets de part: *époux, père, frère respectif*, etc.; retranchez le mot *respectif*, car il va de soi que le défunt n'a pas été de son vivant époux, père, frère des mêmes personnes.

Ressembler, v. neutre, ne peut pas avoir de régime direct; ne dites donc pas: *la fille ressemble la mère*, mais *ressemble à la mère*.—Prononcez *reçambler*, *reçambance* et non *res'sembler*, *res'semblance*; prononcez de même: *ressort*, *ressortir*, *ressaisir*, *ressasser*, *ressentiment*, *ressentir*, *resserrer*, *ressource*, *ressouvenir*, *ressouvenance*, *ressuer*, etc.

Ressortir, v. n.: voyez *repartir*.

Ressusciter, v. a. et n., ramener ou revenir à la vie: prononcez *réçucité*.

Restaurant, s. m., se dit de l'établissement d'un restaurateur; *restauration* n'est pas français dans ce sens;—le *restaurateur* est le traiteur chez qui on peut prendre ses repas à toute heure; ainsi vous direz: *je dîne au restaurant* et non *chez le restaurant*;—*chez le restaurateur* et non *au restaurateur*.

Reste (au), du reste, loc. adv.—*Au reste* s'emploie quand, après avoir exposé un fait ou traité une matière, on ajoute quelque chose qui a du rapport avec ce que l'on vient de dire: *c'est là ce qu'il y a de plus sage; au reste, c'est aussi ce qu'il y a de plus juste*.—On emploie *du reste*, quand ce qui suit ne complète pas le sens de ce qui précède ou lorsque ce qui suit n'a pas une relation essentielle avec ce que l'on a déjà dit: *il est capricieux; du reste, honnête homme*. (Acad.)—Prononcez *res'te* et non *res'se*.—Voyez *finales*, 2.

Rester, v. n., suit la même règle pour l'emploi de l'auxiliaire que le verbe *demeurer*; c'est-à-dire, qu'il se conjugue avec *avoir* ou avec *être* selon que le sens permet de répondre à l'une ou l'autre de ces deux questions: *qu'a-t-il fait?* ou bien, *où est-il?*—*On l'attendait à Liège, mais il est resté à Mons; quand j'ai voulu prendre cet outil, le manche m'est resté dans la main; il a resté deux jours à Tongres*.—Voyez *demeurer*.

2. *Rester dîner, rester loger*, etc., *quelque part*, est un flandricisme; vous direz donc: *le roi a logé au palais* ou bien *le roi a resté au palais et y a logé*, et non *le roi est resté loger au palais*;—*j'ai dîné chez un tel, un tel m'a retenu à dîner, je suis resté à dîner chez un tel*, et non *je suis resté dîner chez un tel*.

Restituer, v. a., rendre ce qu'on a pris: *restituer le bien d'autrui*.

2. Ne dites donc pas, *restituer un livre à sa place*; dites, *remettre un livre à sa place*.

3. Prononcez *restitu-er* et non *restitu-wer*.—Voyez *ue*.

Résulter, v. n. s'ensuivre, ne s'emploie qu'à l'infinitif et à la 3^e personne des autres temps: *il résulte de cette discussion; les maux qui résultèrent de la guerre*.

2. Il se conjugue avec *avoir* ou avec *être*: *qu'a-t-il résulté de là?* ou *qu'en est-il résulté?*

Résurrectionner, n'est pas français: dites *ressusciter*.

Rétamer, enduire la surface intérieure d'une couche d'étain fondu; ce mot n'est pas français; dites *étamer*.

Rétention, s. f.: dites *une rétention* d'urine, et non *une détention*...

Retirer, v. a.—Ne dites pas: *cette entreprise était difficile, mais il s'en est bien retiré*; dites, *il s'en est bien tiré*.

Retour, s. m.—*Avoir de retour, donner de retour*, dans le sens de rendre, remettre, faire remettre, renvoyer, n'est pas français;—dites donc, *prêtez-moi ce livre, je vous le renverrai ce soir*, etc., et non, *vous l'aurez de retour*...

2. Ne dites pas: *il y a longtemps qu'il garde mon livre; tâchez de l'avoir de retour*; dites, *tâchez de le ravoir*.

3. Ne dites pas: *il a quitté le pays et demeure de tour chez ses parents*; dites, *est retourné chez ses parents*.

4. Ne dites pas non plus: *je lui ai envoyé un chien, et il m'enverra de retour, un dindon*; dites, *il m'enverra un dindon en échange*.—*De retour*, dans le cas précédent, signifierait ce qu'on ajoute, ce qu'on joint à la chose qu'on troque contre une autre pour rendre le troc égal: *voulez-vous troquer votre dictionnaire contre le mien? je vous donnerai cinq francs de retour*.

Retourner, v. n.—Pour savoir si l'on doit dire *retourner* ou *s'en retourner*, il suffit de voir si l'on dirait *aller* ou *s'en aller*:—*il est temps que nous nous en retournions* (et non *que nous retournions*); *il s'en retourna comme il était venu; elle s'en est retournée; retourne-t-en; retournez à l'ouvrage*.

2. On ne dit pas se retourner *sur* quelqu'un, mais *vers* quelqu'un.—Comme on ne dit pas, *avancez en avant*, on ne doit pas dire, *retournez en arrière*; il en est de même du verbe *reculer*.

Retrancher.—*Retrancher de*, c'est ôter quelque chose d'un tout: *retrancher un couplet d'une chanson*;—*retrancher à*, c'est priver quelqu'un de quelque chose: *retrancher le vin à un malade; on lui a retranché sa pension*.

Rets, s. m., filet pour prendre des poissons, des oiseaux; ce mot s'écrit au singulier comme au pluriel.—Prononcez *rè*.

Réunir, v. a., dans le sens de posséder en même temps, n'admet qu'un complément direct composé, et ne doit jamais être suivi de *à* ni de *avec*: *Turenne réunissait la prudence et la hardiesse*.—*Unir* veut un régime direct et un régime indirect précédé de *à*: *Turenne unissait la prudence à la hardiesse*. Voyez *unir*.

Revanche, s. f.—Écrivez et prononcez *revanche* et non *revange* ni *revenge*;—dites de même *revancheur*, *revancher*, *se revancher* et non *revengeur*, *revenger*, *revanger*, *se revenger* ni *se revanger*:—*courage, je vais te revancher; pourquoi ne te revanches-tu pas?*

Revenir, v. n., retourner à l'endroit d'où on était sorti: *je reviens au gîte; je reviens d'un long voyage*.—Mais on ne peut pas dire: *je reviens de la messe, je reviens de Bruxelles*; dites, *je viens de la messe, je viens de Bruxelles*.

2. Ne dites pas: *revenir sur l'eau, sur la terre pour, revenir par eau, par terre*.

3. Ne dites pas non plus: *je ne puis revenir sur son nom*; dites, *je ne puis me rappeler son nom*.

Rêver à, Rêver de, Rêver sur.—*Rêver à*, c'est penser à quelque chose étant éveillé: *rêver à une affaire*;—*rêver de*, c'est penser à quelque chose étant endormi: *rêver de combats, de naufrages, de quelqu'un*;—*rêver quelqu'un* n'est pas français;—on dit *j'ai rêvé de vous* et non *je vous ai rêvé*; cependant on peut dire: *vous avez rêvé cela, rêver combats, rêver naufrages*.—*Rêver sur*, c'est méditer profondément sur quelque chose: *rêver longtemps sur une affaire*.—On ne dit pas *rêver après les honneurs*, pour, désirer vivement, avec passion; on dit *rêver les honneurs, la fortune*.

Réverbère, s. m., lanterne; prononcez *réverbère*, et non *reverbère*.

Revêtir, se conjugue comme *vêtir*; il faut donc dire: *les formes dont la pensée se revêt* et non, *se revêtit*.

Reviser, v. a., examiner de nouveau.—On écrit *reviser*, mais *révision*, *réviseur* ont un accent aigu.

Revoici, Revoilà, prép.—Ces mots sont français: *le revoici, le revoilà*.

Revoir, v. a.—*A revoir* est une locution dont on se sert pour dire qu'il faut faire un nouvel examen d'un compte, d'un écrit, etc.: *à côté de chaque article douteux de ce compte, j'ai mis: à revoir; revoir un manuscrit, revoir des épreuves.*—*Au revoir* (adieu), est une expression de civilité dont on se sert en prenant congé de quelqu'un et alors le mot *revoir* est pris substantivement: *au revoir, jusqu'au revoir; il ne lui a pas seulement dit au revoir:—à revoir* dans ce cas n'est pas français.

Rez, prép. qui signifie, tout contre, joignant; il ne se dit plus que dans ces locutions, *rez pied, rez terre*, à fleur de terre, au niveau du sol: *couper des arbres rez terre.*—*Au rez:*—cette expression n'est pas française, et se traduit par *contre, jusque contre, jusque, joignant, rasibus: le coup lui passa rasibus du nez.*

Rh.—Ces deux lettres se prononcent comme s'il n'y avait qu'une *r*: le *h* qui suit l'*r* est purement étymologique.

Rhum, s. m., eau-de-vie de sucre; quelques-uns écrivent *rum*, dit l'Académie, qui cependant dans tous les exemples qu'elle donne, écrit *rhum*.—Prononcez *rome*.

Rhumatique, n'est français qu'en style de médecine et est synonyme de *rhumatismal*: *goute rhumatique;*—dites donc, *cette maison est insalubre, malsaine, humide* et non *rhumatique*.

Rhume, s. m.—Dites, *j'ai un rhume*, ou *je suis enrhumé* et non *j'ai le rhume;*—dites de même *j'ai un rhume* et non *j'ai un froid*.

Ric-à-ric, signifie tout juste, rigoureusement: *je le ferai payer ric-à-ric; on lui a payé ric-à-ric tout ce qu'on lui devait; compter ric-à-ric.*

Richard, s. m., celui qui, dans une condition médiocre, a fait fortune; ce mot n'a pas de correspondant féminin.

Ride, pli qui se fait sur le front, sur le visage; ce mot est féminin: *il a soixante ans et il n'a pas encore une seule ride.*

Ridicule, adj., ne peut pas s'employer pour, *entêté, d'un avis différent, difficile à contenter:*—*allons, ne soyez pas entêté* (et non *ridicule*) et

entendez raison. (Fland.)—Prononcez et écrivez *ridicule* et non *rédi-cule*.—Voyez *rédi-cule*.

Rien, s. m.—Ne dites pas: *cela n'est de rien, ne me fait de rien*; dites, *cela n'est rien, ne me fait rien*. (Fland.)

2. Ne dites pas: *je n'ai rien d'autre à lui dire*; dites, *je n'ai rien autre chose à lui dire*. (Wall.)

3. Ne dites pas, *il passe le jour à rien faire*, mais, *à ne rien faire*.

4. *Rien moins*, précédé du verbe *être* et suivi d'un adjectif, a le sens de la négation: *il n'est rien moins que sage* (il n'est pas sage).—Suivi d'un substantif ou accompagné d'un verbe, il peut avoir le sens positif ou négatif, selon la circonstance: *vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est rien moins que votre bienfaiteur* (il est votre bienfaiteur); *il n'aspire à rien moins qu'à prendre votre place* (il aspire à prendre votre place ou bien il n'aspire pas le moins du monde à prendre votre place). (Acad.)

5. *Servir à rien, servir de rien*: voyez *servir*.

6. La prononciation du mot *rien* est soumise à quelques règles qui sont également applicables au mot *bien*.—On doit faire sentir l'*n* et faire la liaison dans ces mots, lorsqu'ils sont suivis immédiatement de l'adjectif ou de l'adverbe ou du verbe qu'ils modifient, si cet adjectif, cet adverbe ou ce verbe commencent par une voyelle en une *h* muette: *un homme bien honorable, bien aimable; rien à dire; rien à vous écrire*.—Mais si les mots *bien* et *rien* sont suivis de tout autre mot que de l'adjectif, de l'adverbe ou du verbe qu'ils modifient, la consonne *n*, quoique placée devant une voyelle, aura un son nasal et on ne fera pas la liaison, comme dans: *il parlait bien et à propos; il ne voyait rien et n'entendait rien*.

Rifflard, s. m., vieux parapluie qu'on ne peut pas porter comme une canne: ce mot est familier.

Rincée, s. f., volée de coups de bâton, correction manuelle: *recevoir une fameuse rincée*:—ce mot est populaire.

Riole, pour *rigole*, est un mot flamand (riool).

Ripopée, s. f., signifie, mélange que les cabaretiers font de différents restes de vin; il se dit également du mélange de différentes sauces: *ce vin n'est que de la ripopée; quelle ripopée faites-vous là?*—Mais il ne doit jamais s'employer comme synonyme de *ribambelle*: *il m'a dit une ribambelle d'injures; il amena une ribambelle d'enfants.*

Rire, v. n.—Ne dites pas: *nous avons ri avec cela, avec cet homme*; dites, *nous avons ri de cela, de cet homme.*

2. On ne dit pas, *rire à larmes*, mais, *rire aux larmes.*

3. Ne dites pas, *il en rit dessous son nez*; dites, *il en rit sous cape.*

4. Écrivez et prononcez: *je ris, tu ris, il rit*, et non *je rie, tu rie, il rie.* (Wall.)

Risibel, pour *érésipèle*, est un grossier flandricisme.

Risquant, Risqueux.—Ces mots ne figurent pas dans les dictionnaires et doivent se traduire par *risquable, dangereux, hasardeux*:—*une affaire, un projet risquable; cela est bien hasardeux, bien risquable; une entreprise hasardeuse*.—*Risquable* signifie aussi, qu'on peut risquer avec quelque chance de succès: *cette entreprise n'est pas sûre, mais elle est risquable.*

Robe, s. f.—On dit, *une robe de dentelle, de velours, de taffetas, de satin*, etc., et non *une robe en dentelle, en velours*, etc.; dites de même *un chapeau garni de, une robe garnie de...*

Rochet, s. m.: voyez *surplis*.

Roide, *roideur, roidir*.—On prononce et on écrit généralement aujourd'hui *raide, raideur, raidir*.—Voyez *raide*.

Ronde, s. f., chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond: *danser une ronde; ronde villageoise.* (Acad.)—On dit aussi *branle* (s. f.) dans le même sens.—C'est le *cramignon liégeois*.

Rosbif ou **Roastbeef**, s. m., bœuf rôti; prononcez *ross'bif*.

Rose, affection aiguë, inflammatoire, caractérisée par rougeur; ce mot est *wallon* et se rend en français par *érésipèle*, s. masculin: *érésipèle dartreux*.—Voyez **ce mot**.

Rossignol, s. m., oiseau; prononcez *ros'signol* et non *rozignol*.

Rôti, Rôtir, etc.; prononcez *roti, rotir* (o bref): voyez **o**.

Roué, ée, adj., dans le sens de *finaud, retors*, n'est pas français.

Rougeaud, eaude, adj., qui a naturellement le visage rouge: *un gros rougeaud, une grosse rougeaude*;—ne dites pas *rougeot* ni *rouget*.

Rouille, ée, adj.—Dites *un fusil rouillé, un pistolet rouillé* et non, *enrouillé*;—mais on dit également bien: *l'humidité enrouille* et *rouille le fer*; *le fer s'enrouille* et *se rouille*.

Roulette, s. f., machine roulante où un enfant se tient debout sans pouvoir tomber, et qui l'aide à marcher.

Royal, ale, adj.—Prononcez *roi-ial* et non *ro-ial* ni *roi-al*;—prononcez de même *royaume, royauté, royalement*.

Rude, adj.—Ne dites pas, *ce maître est trop rude avec ses ouvriers*; dites, *à ses ouvriers ou envers ses ouvriers*.

Rue, s. f.—Ne dites pas: *votre fils est toujours sur la rue*; je vous ai rencontré *en rue*; dites, *votre fils est toujours dans la rue*; je vous ai rencontré *dans la rue*.

2. *Rue sans fin, rue sans bout*: ces mots ne sont pas français; dites *cul-de-sac* et mieux *impasse*.

3. Prononcez *rù* et non *ru-we*: voyez **ue**.

Rumb, s. m., nom que l'on donne à chacune des trente-deux parties de la boussole de l'horizon desquelles part un des trente-deux vents: prononcez le *b*, *rombe*.

Ruse, s. f., dans le sens de *querelle, dispute, réprimande*, n'est pas français.

2. Il n'est pas français non plus dans le sens de *peine, mal, embarras*: *il s'est donné beaucoup de mal* (et non *de ruses*) *pour conclure cette affaire*; *vous vous donnez beaucoup d'embarras* (et non *de ruses*).

Russie, russe: l'*u* est bref; ne dites donc pas *Rûcie, Rûce*: voyez *Prusse*.

Rustaud, Rustre, adj.—On est *rustaud*, faute d'éducation, faute d'usage;—on est *rustre* par humeur, par rudesse de caractère: les manières du *rustaud* sont ses formes; elles déplaisent, mais elles n'offensent pas; les manières du *rustre* sont ses mœurs, elles choquent et elles offensent.

Rustique, Grossier, Impoli.—C'est un plus grand défaut d'être *rustique* que d'être simplement *impoli*; et c'en est encore un plus grand d'être *rustique*.—L'*impoli* manque de belles manières, il ne plaît pas; le *grossier* en a de désagréables, il déplaît; le *rustique* en a de *choquantes*, il rebute.—L'impolitesse est le défaut des gens d'une médiocre éducation; la grossièreté l'est de ceux qui en ont une mauvaise; la rusticité, de ceux qui n'en ont point eu.—On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde; on évite le *grossier*; on se lie point du tout avec le *rustique*. (GIRARD)

S

S.—*S*, entre deux voyelles a le son de *z*: *rose, ruse, agonisant, je refuse, j'arrose, je pèse*, etc.—Après une consonne, elle a un son dur: *consister, persister, assister*; etc. (*concister, percister, ascister*.)

2. On sait que les mots terminés en *ase, ise, ose, use*, etc., doivent se prononcer comme si l'*s* était remplacée par un *z*: *base* (*baze*), *église* (*églize*), *rose* (*roze*), *arrosement* (*arrozement*), *déguisement* (*déguizement*), *museler* (*muzeler*), *la Meuse* (*Meuze*), *j'use* (*j'uze*), *je méprise* (*méprize*), etc., et non *bace, églice, roce, la Meuce, j'uce, je méprice*;—les wallons ne sauraient trop s'exercer sur ce point.

3. L's finale sonne dans les mots suivants: *as, ambesas, atlas, lampas*, les interjections *las* et *hélas*, *stras, vasistas*;—*bis, cassis* ou *câcis, gratis, jadis, maïs, fils, lis*, (mais dans *fleur-de-lis*, terme de blason, l's ne sonne pas)—*albatros, mérinos, rhinocéros*;—*blocus, calus, choléra-morbus* ou *coléra-morbus, motus, omnibus, prospectus, rébus, ours, mœurs, mars*, (nom du 3^e mois, d'une planète, et d'une divinité mythologique);—l's sonne également dans les mots tout latins: *ad patres, aloès, kermès, de profundis, lapis, agnus, angelus, argus, blocus, chorus, fœtus, hiatus, motus, orémus, papyrus*, etc.

4. L's finale sonne aussi dans les noms propres suivants: *Adonis, Atlas, Argos, Bacchus, Brutus*, etc.—Il y a des noms propres français où elle sonne également; ce sont: *Arras, Blacas, Calas, Carpentras, Coutras, Cujas, du Bartas, Duras, Pézenas, Privas, Stanislas, Tartas, Toyras, Varillas, Vaugelas, Agnès, Bruéys, Clovis, Genlis, la Lys* (rivière), *Médicis, Senlis* et tous ceux en *us*: *Caylus, Fréjus, Jansénius, Grotius, Nostradamus*, etc.

5. Cependant elle ne sonne pas dans *Villers*, nom propre de lieu:—en France on prononce *Vilère* et en Belgique *Vilé*: *Villers-l'Evêque*.

Sabbat, s. m., dernier jour de la semaine juive;—*sabbatine*, s. f., autrefois thèse de controverse qui avait lieu ordinairement le samedi (sabbat);—*sabbatique*, adj.;—*année sabbatique*, septième année chez les juifs:—dans tous ces mots on ne fait sentir qu'un *b*.

Sable, s. m., terre légère, gravier; prononcez *sâble* (*â* long).

Sableux, Sablonneux, adj.—*Sableux*, n'est guère usité que dans cette locution, *farine sableuse*, farine dans laquelle se trouve mêlé du sable.—*Sablonneux*, lieu où il y a beaucoup de sable: *pays sablonneux*.

Sablier, s. m., petit vase contenant du sable propre à être répandu sur l'écriture pour la sécher:—ne dites pas *sablière* (lieu d'où on extrait le sable).

Sabord, Babord, Tribord et Vibord, ss. mm.—*Sabord*, embrasure pour le service du canon dans un vaisseau;—*babord*, côté gauche d'un vaisseau en partant de la *poupe* (la partie de l'arrière d'un vaisseau);—

tribord, côté droit d'un navire, à partir de la poupe;—*vibord*, grosse planche qui porte le pont supérieur d'un vaisseau.

Sabre, arme tranchante; ce mot est masculin, *un beau sabre*;—l'*â* est long ainsi que dans *sabrer*.

Sachet, s. m., petit sac: *porter du camphre dans un sachet*;—prononcez *sachet* (et bref) et non *sachai* (ai long).

Sacrement, s. m.—On dit *sacrement* et non *sacrament*, quoique l'on dise bien *sacramental*, *ale*, *sacramentel*, *elle*, *sacramentalement*, *sacramentellement*.

Sacristain, s. m., et non *sacristiain*;—le féminin correspondant est *sacristine* et non *sacristaine*, qui désigne dans un couvent de religieuses celle qui a soin de la sacristie.

Sage, *sagement*: prononcez *sa-je*, *sa-jement* et non *sache*, *sachement*.

2. Une *sage-femme* est une accoucheuse; une *femme sage* est une femme qui a de la sagesse.

Saigner du nez, veut dire, perdre du sang par le nez ou manquer de courage: *il s'était chargé de faire cette proposition, mais il a saigné du nez* (Acad.);—*saigner au nez* ou *par le nez*, dans le sens de *saigner du nez*, n'es pas français;—mais *saigner au nez*, dans le sens de pratiquer une saignée au nez, est français.

Saint, *te*, adj.—Il s'écrit par une petite lettre devant le nom du saint et sans trait d'union: *les apôtres saint Pierre et saint Paul*. (Acad.)—L'Académie écrit avec une petite *s* et sans trait d'union: *la sainte Vierge* (nous préférons *Sainte-Vierge*), *les saints Pères*, *la sainte Trinité*, *la sainte Bible*, *la sainte Famille*, *la sainte Église*, *l'Écriture sainte*;—et sans majuscule: *les saints anges*, *les saints docteurs*, *les saints apôtres*, *le saint sacrement*, *la sainte table*, *le saint père*.—Elle fait observer qu'en écrivant au pape, on écrit: *Très-Saint Père*.

2. Lorsqu'on veut désigner la fête, l'église mise sous l'invocation d'un saint, une ville, un village, une rue qui porte le nom du saint, ce mot s'écrit par une majuscule et se joint au mot suivant par un trait d'union: *la Saint-*

Jean, l'église Saint-Antoine, la ville de Saint-Hubert, le village de Saint-Hadelin, la rue Saint-Georges, etc.

3. Quand *saint* est écrit par abréviation, l's est toujours majuscule: *les apôtres S. Pierre et St. Paul, S^{te} Gudule, les SS. Pères*; on voit que l'abréviation peut s'écrire de deux manières.—On écrit *le Saint-Esprit* et *l'Esprit saint*.

4. *Sainte nitouche* et non *sainte mitouche*:—voyez *nitouche*.

Salade, s. f.—Prononcez *sa-lade* (les deux *a* brefs) et non *salâde* ni *salâte*, *slade*.

Saligaud, **saligaude**, adj., personne malpropre;—prononcez ces mots comme ils son écrits et non *saligot*, *saligotte*.

Salissant, **te**.—Ne dites pas, *cette couleur est contre l'ordure*, mais, *cette couleur n'est pas salissante*.

Saluer, v. a.—Ne dites pas: *je l'ai salué d'un verre de bière*, pour, *je lui ai présenté un verre de bière*;—ne dites pas non plus, *on vous salue* pour *je vous salue*.

Samson, n. pr.: prononcez *San-son* et non *Sameson*.

Sanctifier, *sanctification*, *sanctuaire*, *sanction*, *sanctionner*:—dans ces mots faites sentir légèrement le *c* comme un *k*: *que votre nom soit sanctifié*; *la sanctification du dimanche*; *sanctionner une loi*.

Sanglier, s. m., porc sauvage: prononcez *sanglié* (*i* long).

Sanguin, *sanguine*, *sanguinaire*, *sanguinolent*:—le *g* est dur et l'*u* ne se prononce pas: *sanguin*, *sanguinaire*, *sanguinolent*;—mais l'*u* se fait sentir dans *sanguinification*, s. f. (transformation du chyle en sang).

Sans que, loc. conj., ne doit pas être suivi de *ne*: *il l'a fait sans qu'on le lui ait dit*; *je ne puis parler sans qu'il m'interrompe* (et non *sans qu'il ne m'interrompe*).

2. *Sans*, étant préposition, ne peut pas s'employer adverbialement; ainsi ne dites pas: *je suis tellement habitué à me promener avec cet ami que je ne*

puis m'en aller sans; dites, sans lui.

3. *Sans dessus dessous*; écrivez et voyez *sens dessus dessous*.

4. *Sans devant derrière*; écrivez et voyez *sens devant derrière*.

Santé, s. f., état de celui qui se porte bien.—Il ne se dit au pluriel que lorsqu'il est en quelque sorte personnifié, comme dans cette phrase: *il y a des santés faibles que peu de chose dérange*, c'est-à-dire, il y a des personnes ayant une santé faible.—Mais on ne dirait pas bien: *messieurs, ayez soin de vos santés, ménagez vos santés; vos santés sont-elles bonnes?* Dans tous ces exemples, *santé* doit être au singulier.—*Santé* peut aussi se mettre au pluriel dans le sens de *toast*: *porter des santés*.

Saoul, e, adj., repu, rassasié; *saouler*, rassasier avec excès, enivrer: prononcez *sou*, *souler*.—On écrit plus souvent *soûl*, *soûler*:—ces termes sont bas et de mauvais ton.

2. Ne dites pas d'une personne qu'elle est *une soûlée*; ce mot n'est pas français;—employez le mot *ivrogne* ou bien *soûlard*, *arde*, *soûlaud*, *aude*;—ces deux derniers termes sont populaires et *soûlaud* ne figure que dans quelques dictionnaires.

Sarbacane, s. f. (en flamand *blaespyp*), long tuyau de verre, de bois, de fer-blanc, par lequel on peut, en soufflant, jeter des pois ou autre chose; on peut même se parler au moyen d'une sarbacane, afin de n'être entendu que d'une seule personne: *se jeter des pois avec une sarbacane*.

2. Ne dites pas *sarabacane* ni *serbacane*.

Sarrau, s. m., espèce de blouse grossière en toile, en coton que portent les paysans, les rouliers, etc.; on écrit aussi, mais moins souvent, *sarrot*.—Prononcez *sârô* (*â* et *ô* longs).

Sart, s. m., *sarter*, *sartage*, *sartager*:—ces mots ne sont pas français: voyez *essart*.

Sas, s. m., tissu de crin, de soie, etc., qui est entouré d'un cercle de bois et qui sert à passer de la farine, du plâtre, des liquides, etc.—On ne prononce l'*s* finale que devant une voyelle ou une *h* muette.

Sasse ou **Escope**, s. f., sorte de pelle de bois étroite et creuse qui sert à prendre et à jeter l'eau hors des navires, chaloupes, nacelles, etc.

Sauf votre respect: voyez *respect*.

Saule, arbre; ce mot est masculin: *un saule pleureur*.

Saume ou **Same** (mot wallon), filet de pêche; en français, *trouble* ou *truble*, s. féminin.

Saumer, v. n. (mot wallon), jeter ou tirer vers un but pour savoir qui jouera le premier;—*abuter* est le mot français: *abutons d'abord et puis nous jouerons*.

Saunière (et non *saunier*), s. f., vaisseau, espèce de coffre où l'on conserve le sel;—*saunier*, s. m., ouvrier qui travaille à faire le sel, celui qui débite, qui vend le sel.

Saur, adj. m., ou **Saure**, adj. des deux genres, qui est de couleur jaune, tirant sur le brun.—*Saure* ne se dit guère que des chevaux.—On écrit *hareng saur*, par abréviation de *saure*, et l'on dit aussi, mais moins souvent, *hareng-sauret*. (Acad.)—L'Académie écrit aussi *sor*, en renvoyant au mot *saure*.

2. Ne dites pas *angletin* ni *ingletin*, pour *hareng saur*.

Sauvage, adj.—Ne dites pas d'un animal domestique *qu'il est sauvage*; dites, *qu'il est farouche*.

Sauvagin, ine, adj.—Il n'est guère usité que dans cette locution, *goût sauvagin*, certain goût, certaine odeur qu'ont quelques animaux de mer, d'étang, de marais;—il s'emploie plus ordinairement comme substantif: *le canard sent le sauvagin* et non *le sauvage*.

Sauver.—Ne dites pas, *le prisonnier est sauvé hier*, pour indiquer qu'il a pris la fuite; dites, *le prisonnier s'est sauvé*:—*est sauvé* signifierait *qu'il est hors de danger*.

Savoir, Pouvoir.—*Savoir* s'emploie dans le sens d'avoir le pouvoir, la force, le moyen, l'adresse, l'habileté de faire quelque chose: *je saurai bien le réduire; je saurai bien me défendre; je n'y saurais que faire; je le voudrais*

bien, mais je ne saurais; je ne saurais faire ce que vous me dites; ne sauriez-vous aller jusque-là? il n'a su en venir à bout; il ne sait pas ouvrir cette porte, ayant la clef dans sa main.(Acad.)—Voyez *pouvoir*.

2. *Faire à savoir*, c'est-à-dire, faire savoir:—il ne s'emploie guère que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc.: *on fait à savoir que tels et tels héritages sont à vendre*. (Acad.)

3. *Savoir à parler*, locution barbare; ne dites pas, *je ne sais pas à parler de cette affaire; en savez-vous à parler?* dites, *je n'ai pas entendu parler de cette affaire, je n'ai pas connaissance, je ne suis pas instruit, informé de cette affaire; en avez-vous entendu parler, en avez-vous connaissance, en êtes vous informé, instruit*.

4. *Sais-tu, savez, savez-vous*, sont autant de locutions vicieuses et barbares que l'on n'entend que trop souvent en Belgique: *oui, non, sais-tu; tu ne m'oublieras pas, sais-tu; sois bien sage, sais-tu; oui, non, savez-vous; je ne suis pas méchant, savez-vous; il est riche, savez-vous*.—Il faut s'attacher à faire disparaître de la conversation cette phrase aussi ridicule que parasite et monotone;—il suffira la plupart du temps de donner une autre inflexion à la voix; d'autres fois on pourra la remplacer par *certes, certainement, assurément, sans doute*, etc.

5. Il faut en dire autant de *vois-tu, voyez-vous*, employés à peu près dans le même sens et que certaines personnes répètent à satiété: ce sont là des tics contre lesquels on ne saurait trop se mettre en garde.

6. *Savez-vous quoi*, est encore une locution mauvaise; ne dites donc pas: *savez-vous quoi? eh bien, vous ferez vos excuses et tout s'arrangera pour le mieux*; dites, *savez-vous ce qu'il faut faire, ce qu'il faut dire*, etc.

7. Ne dites pas non plus: *savez-vous ce que vous fassiez? faites vos excuses*, etc.; dites, *savez-vous ce qu'il faut faire, ce que vous avez à faire, ce que vous devez ou devriez faire*. (Wall.)

Sayer, pour *essayer*, est un barbarisme; ne dites pas, *venez sayer votre robe*, mais, *venez essayer votre robe*.

Scandale, s. m., mauvais exemple: prononcez *scandale* et non *scandale* ni *escandale*.

Scariole, s. f.—On écrit plus souvent *escarole*, espèce de chicorée qu'on mange en guise de salade. Ne dites pas *scarole*.

Sch, d'origine allemande, et *sh* anglais, se prononcent comme le *ch* français: *kirsh*, *schlague*, *shérif*, *schlich*, les noms propres *Schaffhouse*, *Schelestadt*, *Ashanti*, *Cavandisch*, *Shéridan*, *Shore*, etc.—*Goldsmith* (écrivain anglais) se prononce *Gold'chmite*.

Scarlatine, s. f., et adj.: *la scarlatine n'attaquait guère que les enfants; la fièvre scarlatine*.—Écrivez et prononcez *scarlatine* et non *escarlatine*.

Sceau, s. m., grand cachet: prononcez *sô*.

Sceller, v. a., appliquer le sceau; ce verbe garde les deux *ll* dans toute sa conjugaison, ainsi que *seller* (mettre la selle).

Scène, s. f., spectacle, querelle; prononcez *cène* (è long):—ne le confondez pas avec *cène* (*la dernière cène* de J.-C.)

Schah, titre du souverain de la Perse; le pluriel est comme le singulier: prononcez *châ*.

Schako, s. m.—On écrit aussi *shako* et l'on prononce *chacô*.

Schall, s. m., vêtement de femme; on écrit aussi *shall* et le plus souvent *châle*; prononcez *châle*.

Scheik, s. m., chef de tribu chez les arabes; on écrit ordinairement *cheik* et on prononce *chèk*.

Schelling ou **Shelling**, s. m., monnaie anglaise d'un franc et vingt centimes: prononcez *chelin*.

Schérif, s. m.; on écrit ordinairement *shérif*, officier municipal en Angleterre: prononcez *chérif*.—Ne le confondez pas avec *chérif* qui se dit d'un prince chez les Arabes et chez les Maures.

Scholaire, *scholastique*, *scholiaste*, *scholie*, s'emploient moins souvent que *scolaire*, *scolastique*, *scoliaste*, *scolie*.

Schooner, goëlette;—prononcez *chounère*.

Schyte, s. m., nom d'un ancien peuple; prononcez *cite*.

Scie, *sciant*, *scier*, ennuyeux, ennuyer, etc.;—ces expressions sont populaires: *quelle scie que cet homme-là; comme il est sciant, comme il scie!*

Sciemment, adv., le sachant bien;—prononcez *ciaman* et non *cian-man*.

Science, s. f.; prononcez *ci-ance* (trois syllabes).

Scintiller, *scintillant*, *scintillation*;—on prononce les deux *ll* sans les mouiller.

Sciure, s. f.—Pour savoir si l'on doit mettre ce mot au singulier ou au pluriel, il suffit de le remplacer par *farine*. De même que l'on dirait *de la farine* de froment, de même aussi l'on doit dire *de la sciure* et non *des sciures* de bois; *sécher le pavé d'une cuisine avec de la sciure* (et non *des sciures*) *de bois*.

Scorbut, s. m.:—on ne prononce pas le *t*.

Scorie, s. f., substance terreuse ou pierreuse vitrifiée qui nage sur la surface des métaux fondus.—On appelle *scories volcaniques* certains produits des volcans.—Voyez *mâchefer*.

Scorsonère, s. f., légume, espèce de salsifis; ne dites pas *scorsionère* ni *corsionelle*;—remarquez que ce mot est féminin.

Sculpter, *sculpteur*, *sculpture*:—prononcez *sculter*, *sculteur*, *sculture*.—*Sculpterie* n'est pas français.

Se, pr. pers.—Ne dites pas: *quand se vient le soir, quand se vient le jour*; dites, *quand le soir vient, quand le jour vient*.

Seau, s. m., vaisseau propre à puiser, à porter de l'eau: prononcez *sô* et non *séau* ni *siau*, *séïau*, *séhau*.

Sec, fait au féminin *sèche*, et il n'y a que les gens qui n'ont reçu aucune instruction qui puissent dire: *avoir la bouche sec, les mains secs*.

Second, adj. ord., deuxième.—Prononcez *cegon* et non *sekon*;—le *c* se prononce également *g*, surtout dans la conversation, dans *seconde*,

seconder, secondement, secondaire, secondairement. (Acad.)

2. On dit *Henri second, François second* et mieux *Henri deux, François deux*.

3. *Second, deuxième*.—On ne peut se servir indifféremment des mots *second* et *deuxième*.—*Deuxième* semble annoncer un *troisième*; il éveille l'idée d'une série, tandis que *second* éveille l'idée d'un ordre seulement. On dira d'un ouvrage en deux volumes: *voici le second volume*, et d'un ouvrage qui aura plus de deux volumes, *voici le deuxième volume*.—On dit, par la même raison, je demeure *au second* et non *au deuxième*, même en parlant d'une maison qui a plus de deux étages, parce qu'on ne veut pas faire l'énumération des étages de la maison; on veut seulement indiquer que l'on demeure au-dessus du premier.

4. Prononcez l'*x* de *deuxième* et de *deuxièmement* comme un *z*; prononcez en outre *deuziè-me, deuziè-mement* et non *deuzièm-me, deuxièm-mement*.

Secousse, s. f.: n'écrivez pas *sécoussé*.

Secret, s. m., *secrétaire, secrétariat*, etc.;—prononcez *secrè* (et non *sècrè*), *secrétaire*, etc., et non *segrè, segrétaire*.

Secrétaire, Secrétariat, Secrétairerie.—C'est le second *e* qui est marqué de l'accent aigu et non le premier; n'écrivez et ne prononcez donc pas: *sécretaire, sécretariat, sécretaiererie*; écrivez de même *secrètement* et non *sécrètement*.

Sécrétion, s. f., toute matière qui sort du corps;—ne prononcez pas *secrétion*.

Sehu ou *seyu* ou *saou*:—ce mot n'est pas français; dites *sureau: du thé de fleurs de sureau*.

Seigle ou **Sègle**, s. m., sorte de blé; prononcez *sei-gle* et non *sei-ke, seiguèle*.

Seigneur, s. m.—Prononcez *sè-gneur* et non *sé-gnieur* ni *sègn'nieur*.

Seigneurie, s. f., droit, terre de seigneur, titre d'honneur: ne dites pas *séigneurerie*.—Voyez *mairie*.

Seize, adj. num.—Prononcez *sei-ze* et non *sei-ce*; prononcez de même *onze, douze, treize, quatorze, quinze*.

Sellette.—Mettre *quelqu'un sur la sellette, être sur la sellette*; ne dites pas *selette*.

Semaille, s. f., ensemencement des céréales et des autres plantes objet de la grande culture, ne s'emploie guère qu'au pluriel: *les semailles sont une opération importante pour un cultivateur*.—Il se dit aussi des grains semés ou à semer: *semailles de froment; les semailles commencent à lever; les semailles* (et non *les semés*) *sont de belle venue*.—Il se dit encore de la saison pendant laquelle on enseme les terres: *au temps des semailles, à la fin des semailles*.—*Semaison* est un vieux mot qui signifiait le temps où l'on fait les semailles:—Bescherelle est d'avis qu'il faut rétablir ce mot dans les dictionnaires.

Semaine, s. f.—Ne dites pas: *j'irai vous voir à la semaine*; dites, *la semaine prochaine*.

2. Ne dites pas non plus, *la semaine qui vient, le mois qui vient, l'année qui vient*; dites, *la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine*.

3. Les noms des jours de la semaine s'écrivent avec une petite lettre: *dimanche, lundi*, etc. et non *Dimanche, Lundi*. (Acad.)

4. Prononcez *semène* et non *sèmène* ni *semain-ne*.

Sembler, v. n.—Ne dites pas: *vous semblez un gouverneur*; dites, *vous avez l'air d'un gouverneur*.

Semer, *semeur, semence, semis, semoir*:—prononcez *se* et non *sè*.

2. **Semer, Ensemencer**.—*Semer* a rapport au grain:—*ensemencer* a rapport à la terre; *on sème le blé, on enseme le champ*.

Semestre, s. m., espace de six mois consécutifs; prononcez *semestre* et non *sémestre* ni *semesse* ni *semestère*.

Semi, mot tiré du latin et qui signifie *деми*; il ne s'emploie que devant un autre mot auquel on le joint par un trait d'union et il ne prend jamais la marque du pluriel: *des semi-tons, des fleurs semi-doubles*.—Écrivez et prononcez *semi* et non *sémi* ni *sèmi*.

Séminariste, s. m., élève d'un séminaire;—le *séminaire* est l'établissement ecclésiastique lui-même; ne dites donc pas: *j'ai rencontré deux séminaires sur le marché*; dites, *deux séminaristes*.—Prononcez *séminaris-te* et non *séminarisse*.

Semoule, s. f., pâte de farine très-fine; d'après l'Académie, on doit prononcer *semouille*.—N'écrivez pas *semouille*.

Sempiternel, nelle, adj., perpétuel; prononcez *sainpiternel*. (Acad.)

Sénatus-consulte, s. masculin, décision du sénat: *un sénatus-consulte*; le pluriel est *sénatus-consultes*.—Prononcez *sénatuce-consul-te* (et non *sénatuce-consule*.)

Senor, s. m., seigneur, monsieur;—*senora*, madame;—prononcez *sègnore, sègnora* comme dans *seigneur, enseigner*.

Sens, s. m.—On fait sentir l's finale, lorsque après ce mot on peut faire une pause, et elle devient nulle si la pause est impossible: *mettez cette table de ce sens-là (san-là); c'est un sot qui n'a pas le sens (san) commun; à mon sens (sance)*.

2. *Sens dessus dessous*, loc. adv., qui se dit en parlant de la situation d'un objet tourné de manière que ce qui devrait être dessus ou en haut se trouve dessous ou en bas: *renverser un objet sens dessus dessous*.—Il se dit aussi familièrement de ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé: *tous mes papiers sont sens dessus dessous; ma bibliothèque est sens dessus dessous*.—N'écrivez pas *sans dessus dessous*.

3. *Sens devant derrière*, loc. adv., dont on se sert en parlant de la situation d'un objet tourné de telle façon que ce qui devrait être devant se trouve derrière: *elle a mis son bonnet sens devant derrière; sa perruque est sens devant derrière*.—N'écrivez pas *sans devant derrière*.

Sensible, adj., signifie qui est aisément ou vivement touché, mais non, qui émeut.—Ne dites donc pas: *c'est un livre, c'est une pièce très-sensible*; dites, *c'est un livre très-touchant, une pièce très-touchante*.

Sente, s. f., sentier.—L'Académie donne ce mot et renvoie au mot *sentier*; il ne paraît être d'usage que dans les campements.—*Pied-sente* n'est pas français; dites *sentier*.

Senté-je, expression barbare; dites *sens-je* et mieux *est-ce que je sens*, parce que *sens-je* paraît dur.—Ne dites pas non plus *dormé-je*, mais *est-ce que je dors*.

Sentinelle, est féminin: *la sentinelle, une sentinelle*;—quelques poètes ont fait ce mot du masculin: *ces nombreux sentinelles* (Delille): c'est une licence qu'il ne faut pas imiter.

Sentir.—Dites, *cette fleur sent bon* et non, *sent bonne*:—ici *bon* est adverbe.

2. Ne dites pas: *ce couteau sent après l'oignon*; dites, *ce couteau sent l'oignon* (Fland.)—Voyez *puer*.

Seoir, v. n., être assis.—Il n'est plus guère en usage qu'au participe présent *séant* et au participe passé *sis, sise* qui signifie *situé, située*: *tribunal séant à Liège; maison sise dans la rue Hors-Château*.—Cependant, on dit encore, en poésie et dans le langage familier, *sieds-toi* pour *assieds-toi*.

2. **Seoir**, v. n. être convenable à la personne, à la condition, au lieu, au temps, etc.—Il n'est plus d'usage à l'infinitif et n'a d'usitées que les formes suivantes: indic. prés., *il sied, ils siéent*,—imp., *il seyait, ils seyaient*;—futur, *il siéra, ils sièront*;—condit. prés., *il sièrait, ils sièraient*;—part. prés., *seyant*: il n'a point de temps composés.—On l'emploie souvent comme impersonnel: *il vous sied bien* (il vous appartient bien) *de vouloir réformer les autres*.

Sept, adj. num.—On ne prononce pas le *p* dans *sept* ni dans ses composés *septième* et *septièmement*; mais on le prononce dans tous les autres: *septante, septembre, septenaire, septennal, septennalité, septentrion, septentrional, septidi, septuagénaire, septuagésime, septuple, septupler*, etc.—Quant au *t* de *sept*, il ne se prononce que lorsque ce mot est pris à part: *le*

nombre sept, ils étaient sept, ou lorsqu'il est suivi d'une voyelle ou d'une *h* muette: *sept amis, sept hommes*.—Il faut ajouter à cette observation de l'Académie, que le *t* se prononce dans tous les cas lorsque le mot *sept* est employé substantivement: *le sept d'avril, le sept de trèfle; sept multiplié par trois; un sept de chiffre* ou simplement *un sept, le sept du mois*.

Septante, adj. num., *soixante-dix*.—Il n'est plus guère usité qu'en Belgique et dans le midi de la France ainsi que dans le style de mathématiques; on le remplace partout ailleurs par le mot *soixante-dix*. Il en est de même de *nonante*; quant à *octante* il n'est plus du tout en usage.—Prononcez le *p*, *sep'tante*.

Septennal, ale, adj., qui arrive ou qui est renouvelé tous les sept ans: *fête septennale*. On prononce le *p* et les deux *nn*: *sep'ten'nale*.

Septier, s. m., mesure de grains, de liquides; on écrit plus souvent *setier*.—Prononcer *cetié* et non *cètié* ni *cetchié*.—Voyez *ti* et *di*.

Séquestrer, Séquestration: prononcez *sékestrer, sékestration*.

Sera.—Ne dites pas: *sera lui qui aura la place, sera vous qui partirez*; dites, *ce sera lui, ce sera vous qui...* ou bien, s'il s'agit d'une interrogation: *sera-ce lui..., sera-ce vous...?*

Sérail, s. m.; le pluriel est *sérails*.

Serein, eine, adj., qui est clair, doux, calme;—*serin* (et non *serein*), s. m., sorte d'oiseau chanteur.—Prononcez *se* et non *sè*.

Sérénade, Aubade, s. f.—Ils désignent l'un et l'autre un concert de voix ou d'instruments donné dans la rue ou sous les fenêtres de quelqu'un; la *sérénade* se donne le soir et l'*aubade* le matin.—Prononcez *sérénade, aubade* et non *sérénate, aubate* ni *sèrénade*; ne dites pas non plus *ombade*.

Serf, adj. s., espèce d'esclave: prononcez *serfe*;—le féminin est *serve* (ne prononcez pas *serfe*).—V. *cerf*.

Sérincheur.—Ne dites pas d'un mauvais musicien, *c'est un sérincheur*; dites, *c'est un râcleur, un croque-note*.—(Les ouvriers qu'on désigne sous le nom de *sérincheurs*, s'appellent *cardeurs* en français).

Serre.—N'employez pas ce mot dans le sens de *serrure* ou de *batterie* de fusil, de pistolet.

Serrer, Enserrer.—*Serrer* signifie étreindre, presser ou bien mettre quelque chose dans un lieu où il ne soit exposé ni à être volé ni à s'égarer ni à être gâté.—*Enserrer* signifie mettre dans une serre: *enserrer des orangers*.

2. *Serrer*, ne peut pas s'employer pour *fermer*; ne dites donc pas, *serrez la porte, la fenêtre, le livre, etc.*; dites, *fermez la porte, etc.*

3. *Serre-papier*, s. m., arrière-cabinet;—tablettes à compartiment où l'on serre des papiers;—petit meuble pesant de marbre, de granit, etc., qu'on met sur des papiers pour les tenir:—*presse-papiers* n'est pas français.—Le pluriel s'écrit comme le singulier.

Serrure, s. f.—Ne dites pas, *laissez la porte sur la serrure*, pour signifier ne pas la fermer entièrement; dites, *laissez la porte entr'ouverte*, ou *laissez la porte tout contre*.—Prononcez *cèrure*.

Serveur de messe, *servant de messe*: ces mots ne sont pas français; dites *enfant de chœur*.—V. *acolyte*.

Service.—Ne dites pas, *qu'y a-t-il de votre service?* dites, *qu'y a-t-il pour votre service* ou *à votre service?*

2. Ne dites pas, *ce domestique n'est pas au service pour le moment*; dites, *n'est pas en service*.—Mais lorsque *service* est suivi d'un complément, l'article est de rigueur: *être au service de quelqu'un; il a été longtemps au service d'un tel*.

3. *Service*, employé d'une manière absolue, signifie *le service militaire*: *il a vieilli au service*.

Servir.—*Servir à rien, servir de rien*.—Ce qui ne sert à rien aujourd'hui, peut servir demain à quelque chose: *il a des talents qui ne lui servent à rien*.—Ce qui ne sert de rien ne peut jamais être d'aucune utilité: *les murmures contre les décrets de la Providence ne servent de rien; vous êtes aveugle, des lunettes ne vous servent de rien*.

2. On dit *servir la messe, répondre la messe* et non *à la messe*.

Serviteur, s. m.—Le féminin correspondant est *servante*.

Seul, eule, adj.—Un *seul homme* est un homme unique; un *homme seul* est un homme isolé, retiré.

Seulement, adv.—Ne dites pas: *dites-le seulement, faites-le seulement, venez seulement, courez seulement, parlez seulement*, etc.—Ce *seulement* est un flandricisme qui, ordinairement, n'ajoute rien au sens et qu'il faut faire disparaître entièrement en français, ou bien remplacer, selon le sens, par *ça, donc, un peu, je vous prie*, etc.:—*dites-le, faites-le, venez*, etc.,—*dites-le donc, faites-le donc, venez-donc*;—*ça! dites-le, ça! faites-le, ça! venez*;—*dites-le, je vous prie, faites-le, je vous prie, venez, je vous prie*.—Voyez *fois*.

2. Ne dites pas, *je n'ai seulement qu'à paraître, et il se taira* (pléon. vic.); dites, *je n'ai qu'à paraître...*

Sexe, s. m.: *le sexe masculin, féminin*:—prononcez *cekce* et non *cêke*.

Sexte, s. f., une des petites heures de l'office;—s. m., le sixième livre des Décrétales.—Prononcez *ceks'te* et non *cêke* ni *cekce*.

Si, conj., ne s'élide que devant *il, ils*:—*s'il, s'ils*.

2. *Si* ne doit jamais être suivi du conditionnel; ne dites donc pas: *si j'aurais le temps, j'irais le voir; si je l'aurais su, je n'y serais pas allé*; dites, *si j'avais le temps, si je l'avais su...*

3. C'est également une faute d'employer le conditionnel au lieu du subjonctif; ainsi vous ne direz pas: *je voudrais que cela serait; j'ai craint qu'il ne viendrait pas*; dites, *je voudrais que cela fût, j'ai craint qu'il ne vint pas*.

4. Ne dites pas: *si j'étais vous ou si j'étais comme vous, je ferais telle chose*; dites, *si j'étais à votre place ou si j'étais que de vous, si j'étais de vous, je ferais telle chose*.

5. *Si* peut s'employer familièrement comme particule affirmative: *vous dites que non et je dis que si; vous n'avez pas été là? si*.—On dit également *si fait*: *je crois qu'il n'a pas été là; si fait, il y a été*.

6. Ne dites pas, *si longtemps que j'aurai une goutte de sang dans les veines, je me défendrai*; dites, *tant que j'aurai...* (Wall.)

7. Ne dites pas, *si vite qu'il est levé, il étudie*; dites, *dès que, aussitôt qu'il est levé...* (Wall.)

8. *Si* peut s'employer au lieu de *tant* devant un participe passé, et au lieu de *tellement* devant une locution adverbiale; on peut dire: *si aimé, si à l'aise, si à propos, si en colère*, etc.—Il serait trop rigoureux de condamner ces sortes d'expressions, dit Boniface.

Sibylle, s. f., prophétesse dans l'antiquité; les *ll* ne se mouillent pas, *cibile*.—*Sibyllin*, adj., de sibylle, *vers sibyllins*: prononcez les deux *ll*, *cibil'lin*.—Une *sébille*, s. f., est un vase de bois, rond et creux: *jurons un sou dans la sébille de ce pauvre aveugle*.

Sieste, s. f., **Méridienne**, s. f.—*Sieste*, temps qu'on donne au sommeil pendant la chaleur du jour;—*méridienne*, temps que l'on donne au sommeil après le dîner.

Sieur, s. m., abréviation de monsieur: prononcez *cieure* en une syllabe.

Signal, *signifier, signification*: prononcez *si-gnal, si-gnifier, si-gnification* et non *sign'-nal, sign'-nification, sign'-nifier*.—Voyez *gne*.

Signet, s. m., ruban pour marquer dans un livre: autrefois on supprimait le *g* dans l'écriture et dans la prononciation; mais aujourd'hui on écrit et on prononce *signet*.

Simple, nom générique et vulgaire des herbes et des plantes médicinales; ce substantif est masculin: *la mélisse est un simple d'une grande vertu*.

Sinapisme, s. m., cataplasme à la moutarde; prononcez *sinapis-me* et non *sinapisse* ni *sinapim-se*.

Singulier, s. m.:—prononcez *singulié*; mais faites sonner l'*r* finale de *singulier*, adjectif, lorsqu'il fait corps avec le mot qui le suit: *quel singulier (lière) homme! le singulier (lière) animal!*

Sinon, conj., autrement, sans quoi, ne doit jamais être précédé de *ou*: *obéissez, sinon vous serez puni*, et non, *ou sinon...*

Sirop, s. masculin: *du sirop de pomme*;—prononcez *cirô* (ô long) et non *cirot* (o bref) ni *sirope*.—On écrit plus rarement *syrop*.

Sis, sise, part. passé du verbe *seoir*; il ne s'emploie plus que comme adjectif et en style de pratique (avoués, notaires, huissiers), dans le sens de *situé, située*: *une maison sise rue des Mineurs*. Voyez *seoir*.

Sitôt, adv.—Ne dites pas, *sitôt l'arrivée de la diligence, je partirai*; dites, *aussitôt après l'arrivée, aussitôt la diligence arrivée; dès que la diligence sera arrivée*, etc.

Six, adj. num.—Devant une consonne, l'*x* ne se prononce pas: *six personnes*;—elle sonne comme *z* devant une voyelle ou une *h* muette: *six amis, six hommes*;—à la fin d'une phrase, après son substantif, ou bien lorsqu'on l'emploie substantivement, on prononce *six* en faisant sonner l'*x* comme une *s*: *de douze qu'ils étaient il n'en est resté que six; le chapitre six traite de...; le six du mois*.—Elle se prononce aussi, dans le corps de la phrase, lorsqu'il est suivi d'un repos: *ils étaient six, tous de bonne humeur*. (Acad.)

Sixain, s. m., petite pièce de poésie composée de six vers; prononcez *cizin*.

Sixième, sixièmement.—L'*x* se prononce comme *z*; prononcez *sizième, sizièm'ment* et non *siziain-me, siziain-m'ment*.

Skaufelin, est un mot flamand; dites des *copeaux*.

Sloop, s. m., petit navire à un seul mât; on prononce et quelques-uns écrivent *sloupe*. (Acad.)

Soc, Socle, Socque, s. m.—Le *soc* est un couteau de fer attaché à la charrue, qui fend la terre et forme le sillon;—un *socle* est la base carrée d'une colonne, etc., le piédestal d'une statue, d'un vase;—un *socque* est une chaussure grossière qui en enveloppe une autre et la préserve de la boue, de l'humidité.

Société, s. f.—*Aller en société*, est une mauvaise locution; il est mieux de dire, *aller dans le monde, dans le grand monde, fréquenter le monde*.

2. Ne dites pas, *je n'ai pu lui parler, il était en société*; dites, *il était en compagnie*.—Prononcez *société* et non *socièté*.

Sœurs, consanguines, germaines, utérines: voyez *germain*.

Sofa, s. m.: on écrit aussi *sopha*.

Soi-disant.—Terme de pratique; il se dit aussi par raillerie ou par mépris, dans le langage ordinaire et s'écrit au pluriel comme au singulier: *un tel soi-disant docteur; de soi-disant docteurs*.

Soie, s. f., étoffe; prononcez *soi* et non *soi-ïe*.

2. *Soie*, s. f., se dit, surtout au pluriel, du poil long et rude de certains animaux: *des soies de cochon*. Il se dit aussi du poil long et doux d'un barbet, d'un épagneul, d'un bichon: *cet épagneul a de belles soies*.—Ce mot est féminin.

Soierie, s. f., toute marchandise de soie: prononcez *soirie* et non *soi-ïeri-ïe*.

Soif, s. f.—Voyez *faim* et *si*.

Soigner, v. a.—Ne dites pas: *je soignerai pour votre affaire*; dites, *je soignerai votre affaire, j'aurai soin de votre affaire, je m'occuperai de votre affaire*.

2. Ne dites pas, *vous soignerez que tout soit prêt*; dites, *vous aurez soin que tout soit prêt*.

Soin, s. m.: prononcez *soin* et non *soan*.

Soir, s. m.—Dites *un matin, un soir* au lieu de dire *un jour au matin, un jour au soir*.

2. Ne dites pas, *un jour sur le soir, un jour au soir*, dites *un soir*:—*un soir il aperçut la lune au fond d'un puits*.

3. On dit: *demain au soir* (Acad. au mot *demain*) et *demain soir* (Acad. au mot *soir*);—on dit *hier au soir*, mais on ne dit pas bien *hier soir*.—Voyez *matin*.

Soit, adv., à la bonne heure: *soit, j'y consens*;—prononcez *soite*.

Soixantaine, *soixante, soixanter, soixantième*: dans ces quatre mots, *x* se prononce comme deux *ss*.

Solde, est féminin, lorsqu'il signifie la paye des militaires: *faire une retenue sur la solde des troupes*.—Il est masculin, lorsqu'il signifie la différence entre *le doit* et *l'avoir* d'un compte ou le paiement qui se fait pour demeurer quitte de compte: *le solde est de 300 francs au doit; le solde de votre compte se monte à 500 francs*.—Prononcez *sol-de* et non *sol-te* ni *solle*.

Solécisme, s. m., faute contre la syntaxe: *c'est moi qui a fait cela*, est un solécisme;—prononcez *solécis-me* et non *solécisse*, ni *solécim'se*. Voyez *barbarisme*.

Soleil, s. m.—Ne dites pas, *il fait soleil*, mais *il fait du soleil* comme on dit *il fait du vent*.

2. Dites, *se reposer au soleil* et non, *dans le soleil*.—Prononcez *soleille* (*ll* mouill.) et non *solèle*.

Solennel, elle, adj.—On prononce *solanel* et non *solan-nel* et on fait l'*a* bref; il en est de même de ses dérivés *solennellement, solennisation, solenniser, solennité*.—Plusieurs, dit l'Académie, écrivent *solemnel, solemnellement, solemnité*, etc., cette dernière orthographe n'est plus guère usitée de nos jours.

Solive, s. f., en wallon, *terrâsse*, pièce de charpente qui sert à former et à soutenir le plancher d'une chambre, d'une salle, etc., et qui porte sur les murs ou sur les poutres: *solive de brin, solive de sciage*.

Solliciter, *sollicitation, solliciteur, sollicitude*: dans tous ces mots, on prononce les deux *ll*.

2. Devant un infinitif, on dit *solliciter à*, quand l'action exprimée par le second verbe n'a point pour but le sujet: *je l'ai sollicité à faire cette*

démarche.—On dit *solliciter de* quand l'action se termine au sujet: *je l'ai sollicité de venir me voir*: cette distinction nous paraît un peu subtile.—Devant les substantifs et les pronoms, on dit toujours *solliciter à*: *solliciter à la révolte*; *qui est-ce qui vous a sollicité à cela?*

Solo, s. m.—L'Académie écrit *des solo* sans *s*: mais puisqu'elle met une *s* au pluriel de *duo* (*de beaux duos*), il est évident qu'il faut écrire *des solos* avec une *s*.

Somme, Sommeil:—ils ne se disent que de l'homme;—on dit, *faire un somme*, mais on ne dit pas, *faire un sommeil*.

Sommité, s. f., sommet; on prononce les deux *mm*.

Somnambule, adj., *somnambulisme*, s. m.;—*somnifère*, adj.;—*somnolence*, subst.;—*somnolent, ente*, adj.:—dans tous ces mots, on prononce l'*m*.

Somptuaire, adj.;—*somptueusement*, adv.;—*somptueux, euse*, adj.;—*somptuosité*, subst.:—dans la prononciation de ces mots, on fait sentir le *p*.

Son, Sa, Ses, adj. poss.—*Mon, ton, son*, suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, ont un son nasal très-prononcé: *mon ami, ton habit, son argent*, prononcez *mon-n'ami, ton-n'habit, son-n'argent* et non *mo-n'ami, to-n'habit, so-n'argent*.

2. Ne dites pas: *mon frère parle si bien son français, son allemand*; dites, *parle si bien le français, l'allemand*.

3. Ne dites pas: *celui qui a recueilli ces omnibus, voudrait qu'on touchât son français*; dites, ... *voudrait qu'on parlât bien le français*.

4. *Son, sa, ses*, remplacés par le pronom *en*: voyez *en*.

Sonate, s. f., pièce de musique instrumentale; ne dites pas *sonade*.

Songer, v. n.—Ne dites pas: *j'ai songé de lui mille choses désagréables*; dites, *j'ai pensé de lui mille choses désagréables*.

2. Ne dites pas: *j'ai songé de vos commissions* ou *songé de faire la commission*; dites, *j'ai songé à vos commissions, à faire votre commission*:

—*songer quelque chose ou de quelque chose, c'est rêver quelque chose ou de quelque chose.*

Sonnant, part. prés., du verbe *sonner*.—Il est adjectif verbal, lorsqu'il se dit d'un objet qui rend un son clair et distinct: *de l'étain sonnant, airain sonnant*.—Il est aussi adjectif dans les locutions *horloge, montre sonnante, espèces sonnantes* (monnaies d'or ou d'argent); *à l'heure sonnante; arriver à sept heures sonnantes; à midi sonnant*, etc.:—et dans cette phrase du langage théologique, *propositions mal sonnantes*, qu'on écrit aussi, *propositions malsonnantes*, en un seul mot.

Sonner, v. n. et v. a.—Quand il a pour sujet un mot qui désigne l'heure, il prend l'auxiliaire *être*: on dit *minuit est sonné, midi est sonné, huit heures sont sonnées*, et non *minuit a sonné, midi a sonné, huit heures ont sonné*.—On dit aussi, *la messe est sonnée, les vêpres sont sonnées*.

2. Ne dites pas, *on sonne à messe, à vêpres*; dites, *on sonne la messe, les vêpres*.

3. Ne dites pas, *sonner à mort*, mais *sonner pour un mort*;—ni *sonner une transe, une agonie*, mais *sonner le glas, un glas*.—Voyez *transe*.

4. On dit *sonner du cor, de la trompette* et *jouer du cor, de la trompette*.—Voyez *jouer*.

Sont.—Ne dites pas, *cinq et cinq sont dix*; dites, ... *font dix*.

Sor, Soret, adj. m.: voyez *saure*.

Sôrot ou Saurot: cette orthographe est vicieuse; dites, *sarrot* et mieux *sarreau*.

Sorte, s. f.—Il est tout aussi incorrect de dire: *j'ai fait toute sorte* que de dire *j'ai fait toute espèce*; le sens n'est complet qu'en ajoutant un des substantifs, *chose, marchandise, étoffe*, etc.; il faut donc dire: *j'ai fait toutes sortes de choses*.

2. Ne dites pas: *il a fait si bien en sorte qu'il a réussi*; dites, *il a si bien fait qu'il a réussi*.

3. *Toute sorte et toute espèce*, se mettent indifféremment au singulier et au pluriel, excepté lorsque le substantif qui suit ne s'emploie pas au singulier: *nourrir toutes sortes de bêtes; souhaiter toutes sortes de prospérités, toute sorte de bonheur à quelqu'un; toute sorte de livres ne sont pas également bons; lire toute sorte d'écriture; il ne faut pas se fier à toutes sortes de gens, à toutes sortes de personnes; des marchandises de toute espèce*.—L'accord du verbe ou de l'adjectif se fait, non pas avec *sorte, espèce*, mais avec le substantif qui suit: *toute sorte de personnes sont* (et non pas *est*) *venues; une sorte de fruit qui est mûr* (et non *mûre*) *en hiver*.

Sortir, v. n., demande *avoir* ou *être*, selon que le sens permet de répondre à l'une ou à l'autre de ces questions: *qu'a-t-il fait*, ou bien, *où est-il, qu'est-il devenu?*—*il a sorti* (qu'a-t-il fait?) *mais il vient de rentrer; il est sorti* (où est-il? qu'est-il devenu?) *mais il va rentrer*.

2. Ne dites pas, *il est sorti hors de la chambre, hors de la ville*; dites, *il est sorti de la chambre, de la ville*.

3. Ne dites pas, *sortez dehors ou hors d'ici*; dites simplement *sortez d'ici*.

4. On dit très-bien, *sortir d'entendre la messe, sortir de dîner*, etc., dans le sens de sortir du lieu où l'on a entendu la messe, où l'on a fait le dîner. (Acad.) Mais on ne peut pas dire: *je sors de faire telle chose, je sors d'être malade*; il faut dire, *je viens de faire telle chose, je viens d'être malade*.

5. Ne prononcez pas, *je sors z'avec vous*; prononcez, *je sor avec vous*.

6. Ne dites pas, *sortez votre casquette et dites bonsoir*; dites, *ôtez votre casquette...*

7. Ne dites pas, *connaissez-vous le nouveau règlement qui vient de sortir?* dites, *qui vient de paraître*.

8. *Sortir* s'emploie aussi comme verbe actif dans quelques phrases du style familier où il signifie, *faire sortir, tirer*:—*il est temps de sortir les orangers de la serre; sortez ce cheval de l'écurie; sortez la voiture de la remise; on l'a sorti d'une affaire fâcheuse*. (Acad.)

9. *Sortir*, v. a. et déf., usité en terme de jurisprudence; il signifie, *obtenir, avoir*:—*cette sentence sortira son plein et entier effet dans quinze jours*.—Dans ce sens, *sortir* se conjugue comme *finir*, mais il n'est usité qu'à la 3^e personne: *il sortit, ils sortissent; il sortissait, ils sortissaient*; subj. prés., *qu'il sortisse, qu'ils sortissent*; part. prés., *sortissant*.

Sot, Sotte, adj.—On ne prononce le *t* de *sot* que lorsqu'il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette: *un sot enfant (sot'enfant), un sot (so) personnage; c'est un sot (so)*.

2. Dites d'un homme qui est tombé en démence, *qu'il est devenu fou* et non, *qu'il est devenu sot*.

Sottise, s. f., signifie aussi *injure*: *il m'a dit des ou cent sottises (injures)*. Cette expression paraît être de mauvais ton.

Soucier (se), signifie s'inquiéter, s'intéresser, faire cas, etc.: *de quoi vous souciez-vous?*—Ainsi lorsqu'on veut exprimer une idée d'indifférence, d'insouciance, de mépris, il faut accompagner le verbe *se soucier* de la négation: *je ne me soucie pas* (et non *je me soucie*) *de cet homme-là; je ne me soucie pas* (et non *je me soucie*) *qu'il vienne; je ne me soucie pas* (et non *je me soucie*) *de ce que l'on dit de moi; faites tout ce qu'il vous plaira, je ne m'en soucie guère* (et non *je m'en soucie*).—On peut cependant dire ironiquement: *je me soucie bien de cet homme-là; qu'ai-je besoin de lui?*

Soucoupe, s. f., espèce de petite assiette de porcelaine, de faïence, etc., qui se place sous une tasse ou sous un gobelet de même matière, propre à prendre du café, du chocolat, etc.: *verser son café dans la soucoupe; la tasse et la soucoupe sont d'ancienne porcelaine*.—*Soutasse* n'est pas français.

Souffler, Siffler.—Il existe entre ces deux verbes la même différence qu'entre les substantifs *souffle* et *sifflet*: *le vent lui soufflait au nez; ce soufflet est troué, il ne souffle plus; siffler pour faire boire un cheval; le vent siffle dans la serrure; il entendait les balles qui lui sifflaient à l'oreille; cet acteur à été sifflé*.

Souguenille, s. f., long surtout de grosse toile: écrivez et prononcez *souguenille*.

Souhaiter, v. a.—Devant un infinitif, il est suivi ou non de la préposition *de*: *souhaiter d'avoir un emploi; je souhaiterais pouvoir vous obliger*.

Soûl, adj., au fém. *soûle*.—On écrit plus rarement *saoul*, *saoule*; on prononce *soû*, *soûle*, en ne faisant sentir l'*l* qu'au féminin.

2. Dans le sens de *ivre*, il est bas et de mauvais goût. Voyez *saoul*.

Soûlée, employé substantivement dans le sens *d'ivrogne*, n'est pas français; *mon voisin est un ivrogne* et non *une soûlée*.—On dit cependant, mais populairement, *soûlard*, *arde*, et *soûlaud*, *aude*. Voyez *saoul*.

Soûler, rassasier avec excès, enivrer; on écrit plus rarement *saouler*.—Ce terme est bas.

Soulier, s. m., chaussure; l'*l* ne se mouille pas: *sou-lié* et non *souil-lié* ni *souyié*.

Soupe, s. f.—Ne dites pas: *je vous invite à la soupe, à manger la soupe*; dites *je vous invite à dîner*. (Popul.)

Souper, s. m.: on écrit aussi *soupé*.

2. *Après-soupé*, s. féminin; on dit mieux *après-soupée*.

Soupied, s. m.—On écrit plus ordinairement *sous-pied*: au pluriel, *des soupieds* et *des sous-pieds*. (Acad.)

Soupoudrer, v. a.—Écrivez et prononcez *saupoudrer*, poudrer de sel, de poivre, de farine, de sucre, etc.

Sourcil, s. m., ligne de poils au-dessus de l'œil; prononcez *sourci*.

Sourciller, v. n., **Sourcilleux**, adj.: mouillez les *ll*.

Sourd-muet, **sourd et muet**.—Le *sourd et muet* a deux infirmités distinctes et indépendantes l'une de l'autre;—le *sourd-muet* n'est muet que parce qu'il n'entend pas, et il recouvrerait la parole, si l'on pouvait lui rendre l'ouïe.—Cette distinction est fondée; mais, dans la pratique, on n'en tient presque pas compte, attendu que le résultat est le même.—Prononcez *mu-et* et non *mu-wet*.

Sourdit , n'est pas fran ais; dites *surdit *.

Sous *votre respect*, locution vicieuse: dites *sauf votre respect*.—Voyez *respect*.

Souscription, Suscription.—La *souscription*, c'est la signature que l'on met au-dessous d'un acte pour l'approuver; c'est un engagement de fournir une certaine somme pour une entreprise; c'est aussi une reconnaissance donn e   un souscripteur.—La *suscription* n'est autre chose que l'adresse qui est  crite au dos d'une lettre.

Sous-cur , s. m.:—C'est l'*onder-pastoor* des flamands; mais en fran ais on doit dire *vicaire*: *j'ai rencontr  le cur  et le vicaire de la paroisse*.

Sous-diviser, sous-division: on dit plus ordinairement *subdiviser, subdivision*.

Sous-louer, v. a., donner ou prendre   loyer une partie d'une maison, d'une terre, etc., d j  lou e par un locataire principal: *j'ai sous-lou  ma maison*.—Ne dites pas *sur-louer*.

Sous-main.—Ne dites pas, *on a intrigu  en sous main*, ni *en dessous main*; dites, *on a intrigu  sous main*.

Sous-pied: voyez *soupied*.

Soutasse, n'est pas fran ais; dites *soucoupe*.

Soutenement, s. m., t. de ma onnerie, appui, soutien.—Quelques-uns, dit l'Acad mie,  crivent *sout nement*; nous pensons que cette derni re orthographe est pr f rable, puisque l'Acad mie  crit *entret nement* avec un  , et *t nement* avec un  . V. * ge*.

Souvenir, v. et s. m.: prononcez *souvenir* et non *soufenir* ni *soumenir*.

Souvent, adv.—Ne dites pas: *je l'ai fait, je l'ai dit plus souvent*, pour dire simplement que vous l'avez fait *souvent, assez souvent*: dans ce cas il n'y a pas de comparaison; dites donc *je l'ai fait, je l'ai dit assez souvent*. (Fland.)

Soye.—Ne dites pas, *il faut que cela soye*; dites, *il faut que cela soit*.

Spécimen, s. m., modèle, échantillon: prononcez *spécimène* au singulier et au pluriel.

Spéculaire, pour signifier la résine dont les musiciens se servent pour frotter l'archet; ce mot n'est pas français; il faut dire *colophane*, et ce mot est féminin: *de la colophane*.

Sphinx, s. m., monstre fabuleux, insecte: prononcez *sfainke*.

Spiral, adj. ou s.—On dit *le ressort spiral* ou simplement, *le spiral d'une montre*; mais on ne peut pas dire *l'aspiral* ni *la spirale d'une montre*.

Spiritueux, adj.—Ne dites pas, *une liqueur spirituelle*; mais *une liqueur spiritueuse*.

Spleen, s. m.; dégoût de la vie: *avoir le spleen*; *être dévoré du spleen*; il n'a pas de pluriel;—prononcez *spline* et non *splène* ni *splène*.

Squelette: s.—Ce mot est masculin: *un squelette d'homme*;—écrivez et prononcez *squelette* et non *squèlette*, *squélette* ni *esquelette*.

Ss.—Les deux *ss* se font entendre dans *assentiment*, *dissension*, *disséminer*, *essence*, *essentiel*, *transsuder*, *transsudation*.—Il en est de même de *sc* dans *adolescence*, *ascension*, *condescendre*, *effervescence*, *efflorescence*, *résipiscence*.

St, St, terme invariable, signe qu'on emploie dans l'écriture, pour exprimer un son que forme quelquefois la voix, lorsqu'on appelle quelqu'un: *st, st, venez ici tout de suite*.—Il se prononce *sit, sit*, et on ne fait sentir l'*i* que très-faiblement (Acad.)

2. *St* (*terminaisons en*): voyez *t*.

Stagnant, ante, qui ne coule point: eau stagnante.—Stagnation, s. f., état de ce qui ne coule point et au figuré, *stagnation des affaires*, affaires de commerce qui languissent, qui sont suspendues.—Dans ces deux mots, *gn* se prononce dur.

Staminet, s. m., cabaret; écrivez et prononcez *estaminet*: *les estaminets de Bruxelles sont élégants*.

Stathouder, s. m., chef de l'ancienne république de Hollande;
prononcez *stade-houdère* ou *stade-oudère*.

Statue, s. f.: écrivez et prononcez *statu* et non *estatue*. Voyez *ée*, *ie*, *oue*, *ue*.

Steam-boat, s. m., bateau à vapeur: prononcez *stime-bote*.

Steamer, s. m., bateau à vapeur: prononcez *stimère* ou *stémère*.

Steeple-chase, s. f., mot anglais, course à cheval faite à travers des obstacles: prononcez *stipel-tchèsse*.

Stentor, s. m., nom d'un guerrier grec au siège de Troie, et dont la voix, dit-on, faisait seule plus d'effet que celle de cinquante hommes: *il a une voix de stentor*; ne dites pas *une voix de centaure*. L'Académie écrit *stentor* avec une petite *s*.

Sterling, s. m., monnaie d'Angleterre; il ne se dit point seul et il est invariable: *cinquante livres sterling*;—la *livre sterling* vaut vingt-cinq francs;—prononcez *sterlain*.

Stigmat, s. masculin, marque que laisse une plaie, cicatrice: *il porte les stigmates de la petite vérole*.—*Stigmatiser*, v. a., marquer avec un fer rouge, etc.: le *g* se prononce dur dans ces mots.—On écrit aussi, mais rarement, *stygmate*, *stygmatiser*.

Stockfisch, s. masculin, sorte de morue salée et séchée à l'air; on prononce et l'on écrit aussi *stokfiche*.

Store, s. m., sorte de rideau qui se lève et se baisse; ce mot est masculin: *des stores élégants*.

Stras, s. m., composition qui imite le diamant; prononcez *strâce*: on n'écrit pas *strasse*.

Strict, icte, adj., étroit, resserré, sévère: on prononce le *c* et le *t* final: *strik'te*. Voyez *finales*, *q* et *t*.

Subitement, adv.—Dites, *cet homme est mort subitement* et non, *est mort subite*.

Subjonctif, s. m., mode verbal.—C'est une faute d'employer le *présent* pour l'*imparfait* du subjonctif: *il faudrait que je retourne à pied*; dites, *il*

faudrait que je retournasse à pied.—Sans doute, beaucoup de personnes se servent de cette tournure pour éviter les formes disgracieuses de certains imparfaits du subjonctifs, terminés en *asse*, *insse*, etc.—Quoi qu'il en soit de cette raison d'euphonie, elle ne nous paraît pas suffisante pour se dispenser des règles touchant la concordance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif; au surplus, dans les cas où l'oreille serait affectée d'une manière désagréable, nous conseillons de faire disparaître le subjonctif en recourant à un autre tour de phrase; ainsi au lieu de dire, *il faudrait que je retournasse à pied*, dites simplement, *il me faudrait retourner à pied.*—Voyez *conditionnel* et *imparfait*.

Subsister, *subsistance*, *subside*, *subséquent*: prononcez *subcister*, *subcistance*, *subcide*, *subcéquent* et non *subzister*, *subzistance*, *subzide*, *subzéquent*.

Substance, *substantiel*, *substituer*, etc.; faites sentir l's qui suit le b: *subs'tance* et non *subtance*.

Substanter, v. a., entretenir la vie au moyen des aliments: ce mot n'est pas français; dites *sustenter*: *il n'a pas de quoi se sustenter*.

Subtiliser, v. a., tromper, attraper: ce mot est français: *c'est un voleur qui en subtilise un autre*.

Subvenir, v. n., secourir, soulager: dans ses temps composés il prend toujours l'auxiliaire avoir: *on a subvenu à ses besoins*.

Sucandi, n'est pas français; dites, *sucre candi*.

Succade, n'est pas français; dites, *sucrierie*: *cet enfant est malade parce qu'il mange trop de sucrierie*, et non, *trop de succades*.

Succession, s. f.—Prononcez *suk-cession* et non *su-cession*.

Succès, s. m., réussite, avantage, prononcez *sukcè* (è long).

Succinct, *incte*, adj., **succinctement**, adv.—On fait sentir les deux premiers c, en séparant les syllabes *suc-cinct*, mais le dernier c est nul;—le t de *succinct* se prononce.

Succomber, v. n.—Il prend toujours *avoir* dans ses temps composés: *il a succombé glorieusement*.

2. On dit *succomber sous*, lorsque le complément est représenté comme un poids qui nous accable, qui nous fait ployer: *succomber sous le poids, sous le faix, sous le travail*. (Acad.)

3. On dit *succomber à*, pour signifier, céder à, se laisser aller à: *succomber à la douleur, à la tentation*. (Idem.)

Sucre, s. m., suc très-doux qu'on tire de la canne à sucre, de la betterave: prononcez *sucre* et non *suc* ni *sukère*.

2. Ne dites pas *du sucre andi* pour signifier du sucre dépuré, cristallisé; dites, *du sucre candi*.

Sucrer, v. a.—On sucre l'eau, le lait, le café, les fraises, mais on ne se sucre pas soi-même; vous ne direz donc pas à vos convives: *sucrez-vous, êtes-vous sucré*, mais, *sucrez votre café, votre thé*, etc.; *votre café, votre thé est-il sucré, avez-vous pris du sucre*, etc.

Suer, v. n.—Ne dites pas, *faites suer le linge au soleil*; dites *faites sécher*...—Prononcez *suer* et non *su-wer*.

Sueur, s. f., liquide qui sort des pores: prononcez *sueur* (*ueu* dipht.) et non, *su-eur* ni *su-weur*.

Suffisant, ante, part. et adj. verb.—*Assez suffisant* est un pléonasme vicieux; dites donc, *vos raisons sont suffisantes*, et non *assez suffisantes*.—Prononcez *suffizant* et non *suffissant*.

Suggérer, v. a., insinuer, inspirer: prononcez *sugh'gérer* (le premier *g* est dur).

Suggestion, s. f., instigation: prononcez *sugh'jesthion* (le premier *g* est dur et *ti* se prononce comme dans *question*); ne prononcez pas *suggécion*.

Suicider (se), v. pr., se tuer, se donner la mort.—L'Académie n'a pas admis ce mot, attendu qu'il présente étymologiquement, un pléonasme ridicule; mais l'usage n'a pas tenu compte de l'arrêt de la cour suprême ni des prescriptions du bon sens; et cette expression est aujourd'hui

généralement reçue malgré les lamentations de quelques grammairiens boudeurs.

Suicidé, qui s'est donné la mort.—Ce mot n'est pas français; il faut dire *suicide*: *autrefois le corps des suicides était traîné sur la claie*.—Prononcez *suicide*, *suicider* (ui diphth.) et non *su-wicide*, *su-wicider*.—Voyez *ue*.

Suie, s. f., **Suif**, s. m.—La *suie* est une matière noire qui s'attache à l'intérieur de la cheminée.—Le *suif* est la graisse de mouton ou de bœuf dont on se sert pour faire la chandelle: *chandelle de suif*; *de la suie de cheminée* et non *du suif* ni *du soufre de cheminée*.—Prononcez *sui*, *suif* (ui diphth.) et non *soui*, *souif*.

Suite, s. f.—*De suite*, *tout de suite*.—*De suite*, loc. adv., l'un après l'autre, sans interruption: *faites-les marcher de suite*; *j'ai reçu vingt visites de suite*; *il ne saurait dire deux mots de suite*. Il se dit encore de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées: *ces livres, ces médailles ne sont pas de suite*; *mettez-les, rangez-les bien de suite*.—*Tout de suite*, autre loc. adv., signifiant sur-le-champ, aussitôt, sans délai: *il faut que les enfants obéissent tout de suite*; *il faut aller chercher tout de suite le médecin*.—La différence entre le sens de ces deux locutions n'est pas tellement marquée qu'on ne puisse, dans beaucoup de circonstances, les prendre l'une pour l'autre. En effet, combien de phrases où *sans délai* et *sans interruption* présentent absolument le même résultat! C'est ce que reconnaît très-bien l'Académie: —*tout de suite*, dit-elle, signifie aussi *sans interruption*: *il but trois rasades tout de suite*; *il a couru vingt postes tout de suite*. Dans ce sens, ajoute-t-elle, souvent on dit simplement *de suite*.—Quoi qu'il en soit, il vaut mieux ne pas confondre ces deux locutions et leur conserver leur signification propre; la clarté du langage n'a qu'à y gagner.

2. Ne dites pas, *toute de suite* pour *tout de suite*.

3. *De suite que*.—Ne dites pas, *je vous préviendrai de suite qu'il sera venu*; dites, *dès qu'il sera venu, aussitôt qu'il sera venu*.

Suivre, v. a., fait au part. passé, *suivi* et non *suit*: *il m'a suivi* (et non *suit*) *toute la journée*.

Sujet, s. m.—Ce mot ne peut pas s'employer dans le sens de domestique: *il change tous les jours de domestiques*, et non, *de sujets*.

Sujétion, s. f., dépendance, assiduité: prononcez *sujécion*.

Superstition, Superstitieux.—Prononcez *supers'ticion, supers'ticieux* (en faisant sentir la seconde s), et non, *superticion, superticieux*.

Suppléer, v. a.—*Suppléer quelque chose*, c'est l'ajouter, le fournir, lorsqu'il manque; fournir ce qu'il faut de surplus, et dans ce cas on ajoute une chose de même nature: *il lui manquait six mille francs, son père les a suppléés; suppléer ce qui manque dans un auteur*, c'est-à-dire, remplir les lacunes qui se trouvent dans ses ouvrages.—*Suppléer à quelque chose*, c'est le remplacer, en réparer l'absence, le défaut, c'est-à-dire, remplacer cette chose par un équivalent; *dans les temps de disette, on supplée au pain par le riz et par les pommes de terre; la valeur supplée au génie*. Ici la chose qui remplace n'est pas de la même nature que la chose remplacée.

2. Quand il se dit des personnes, *suppléer* est toujours actif;—*suppléer quelqu'un*, c'est tenir sa place, faire ses fonctions: *si vous ne pouvez venir, je vous suppléerai*.—Prononcez *suplé-er* et non *suplé-ier*.

Suprématie, s. f., supériorité: prononcez *suprémacie*.

Sûr et sur.—*Sûr*, signifiant certain, s'écrit avec l'accent circonflexe;—*sur*, qui a un goût acide et aigret et *sur* préposition, s'écrivent sans accent circonflexe.

2. *Sûr*, adj., ne peut pas s'employer pour *sûrement, certainement*: *j'irai vous voir certainement demain*, et non *sûr demain*.

3. *Sur*, prép.—Ce mot donne lieu à beaucoup *d'omnibus*.—Ne dites pas: *sur la rue, sur la foire, sur une chambre, sur le grenier, sur le monde, sur un jour, sur un dimanche, sur une fois, jouer sur le piano, sur le violon*, etc.; dites, *il est dans la rue, ou en rue, à la foire, il a acheté ce cheval à la foire, dans une chambre, (il demeure dans une chambre garnie), au grenier, (il est monté au grenier), dans le monde, (il y a beaucoup de dangers dans le monde), un jour, un dimanche, une fois (j'irai vous voir une fois, un jour, un dimanche); il joue bien du piano, du violon*.

4. Ne dites pas, *j'ai lu cette nouvelle sur le journal, sur la gazette, sur un cahier*; dites *dans le journal, dans la gazette, dans un cahier*. (Wall.)

5. Ne dites pas, *mon père écrit sur un bureau*, mais, *dans un bureau*. (Wall.)

6. Ne dites pas, *j'ai fait la route sur trois heures*; mais, *en trois heures*. (Wall.)

7. Ne dites pas: *Ce monsieur vit sur ses rentes*, mais, *de ses rentes*. (Wall.)

8. Ne dites pas: *il est fâché sur vous*, *il est mécontent sur vous* ou *après vous*; dites, *il est fâché contre vous*, *il est mécontent de vous*. (Wall.)

9. Ne dites pas: *faites bouillir cela sur un litre d'eau*; dites, *dans un litre d'eau*. (Fland.)

10. Ne dites pas: *il a changé ses tableaux sur des meubles*, mais, *contre des meubles*.

11. Cependant l'usage permet de dire: *tirer sur quelqu'un*; *sur la fin de l'hiver*; *il y a deux fenêtres sur la rue*; *je m'y rendrai sur les neuf heures* (vers les neuf heures).

12. Ne dites pas: *sur le temps que vous irez en ville*, *j'écrirai ma lettre*; dites, *pendant que vous irez...* (Wall.)

13. Ne dites pas: *le professeur en a toujours sur moi*, *tandis qu'il laisse faire les autres*; dites, *le professeur m'avertit*, *me gronde*, *me punit toujours*, *tandis que...* (Wall.)

14. Ne dites pas: *il a beaucoup appris sur le peu de temps qu'il a étudié*, dites, *il a beaucoup appris pour le peu de temps qu'il a étudié*. (Wall.)

15. Ne dites pas: *sur cela*, *il est aisé de conclure que...* dites, *d'après cela*, *il est aisé de conclure*.

Surdité, s. f., état sourd; ne dites pas *sourdité*.

Surfaire, v. a., demander un prix trop élevé; il se conjugue comme *faire*: *vous surfaitez*.

Surjet.—Ce mot, fort en usage pour désigner *la bonne mesure*, *le bon pied*, n'est pas français.

Surlouer, n'est pas français; dites *sous-louer*: *j'ai sous-loué la maison* et non, ... *surloué*.

Surplis, s. m., **Rochet**, s. m., vêtement d'église, ordinairement en toile et qui couvre le corps jusqu'au jambes; les manches du surplis sont très larges, tandis que celles du *rochet* sont des manches ordinaires: ne dites pas *suplis* ni *supplice*.

Surpris, e, **Surprenant**, te.—Ne dites pas: *vous êtes surpris, il est surprenant qu'il n'a pas fait votre commission*; dites, *qu'il n'ait pas fait...* (subj.)

Sus, prép., sur; il n'est guère usité que dans cette phrase: *courir sus à quelqu'un*.

2. *En sus*, adv. au delà, en outre: *il a touché des gratifications en sus de ses appointements*.

3. *Sus*, interj. famil. dont on se sert pour exhorter, pour exciter: *sus, mes amis, sus donc, levez-vous*; or *sus, dites-nous...* Prononcez *suce* et non *su*.

Susceptible, adj., **Capable**, adj.—*Susceptible*, capable de recevoir certaine qualité, certaine modification; il se dit également des personnes et des choses: *la matière est susceptible de toute sorte de formes; l'esprit de l'homme est susceptible de bonnes, de mauvaises impressions; susceptible d'amour, de haine, susceptible du bien et du mal*.—Il diffère de *capable*; en ce qu'il s'emploie toujours dans le sens passif, tandis que *capable* a un sens actif.—*Capable*, dans le sens de, *qui est en état de faire une chose, qui a les qualités requises pour*, se dit des choses aussi bien que des personnes, contrairement à l'opinion de certains grammairiens: *seriez-vous capable de porter ce fardeau? votre cheval n'est pas capable de traîner cette voiture; cette digue n'est pas capable de résister à la violence des flots*. (Acad.)—Mais *susceptible* ne peut pas s'employer dans ce sens; ne dites donc pas: *il est susceptible de se tromper comme un autre*; dites, *il est capable de, il peut se tromper...*

2. *Susceptible* se dit absolument des personnes, et signifie, qui est facile à blesser, qui s'offense aisément: *un esprit, un caractère, un homme susceptible*.

Susmentionné: ce mot n'est pas français; dites, *mentionné ci-dessus*.

Suspect, ecte, adj., qui est soupçonné ou qui mérite de l'être; on prononce le *c* et le *t*: *suspek-te*.

Syllabe, *syllabique, syllabaire, monosyllabe*, etc., *syllapse, syllogisme*: dans tous ces mots, prononcez les deux *ll*.

Symptôme, s. m., signe, accident dont on tire quelque présage: *des symptômes de fièvre*; prononcez le *p*: *cimp'tôme* (ô long).

Synode, s., conseil épiscopal, ce mot est masculin: *le synode doit statuer prochainement sur cette affaire*.

Synonymes, Homonymes, Paronymes, s. m.—On donne le nom de *synonymes* aux mots qui ont une signification à peu près semblable, comme *épée, glaive*;—les *homonymes* sont les mots qui se prononcent de la même manière, mais qui ont une signification différente: *saint, sain, sein, seing*;—les *paronymes* ont une prononciation à peu près semblable: *bayer, payer; boule, poule*.

Syrop, s. m.—On écrit ordinairement *sirop*: voyez **ce mot**.

T

T ou **Te**, placés à la fin des mots et précédés d'une *s* doivent se faire sentir dans: *Ernest, lest, les-te, res-te, pos-te, pis-te, cas-te, Augus-te, subsis-te, résis-te, Baptis-te, évangélis-te, catéchis-te, calvinis-te, modis-te*, etc.—Ce serait une faute grossière que de supprimer le *t* et de prononcer: *Ernesse, lesse, resse, posse, pisse, casse, Augusse, subsisse, résisse, Baptisse, évangélisse, catéchisse, calvinisse, modisse*.

2. *T final*.—Il ne se fait sentir que dans un très-petit nombre de mots ordinaires: *bat*, queue de poisson (et non *bât*, selle pour les bêtes de

somme), *fat*, *mat*, adjectif, *cobalt*, *opiat*, et *cætera*, *fret*, *accessit*, *déficit*, *transit*, *granit*, l'adverbe *soit* (à la bonne heure), *dot*, *but*, *brut*, *lut*, *ut*, note de musique (il est muet dans *bahut*), *caput*, *sept*, *huit*, *indult*, *fait* dans l'expression *voies de fait*; quelques grammairiens ajoutent *immédiat* et *net*.

3. Par décision du 11 mars 1819, l'Académie a décidé que le *t* serait maintenu dans le pluriel des mots terminés en *ant*, *ent*, soit afin de distinguer le pluriel de *serments*, *parents*, etc., de ceux d'*examens*, *païens*, etc., soit afin de faire connaître le singulier des mots auxquels ils appartiennent.

Tabac, s. m.: prononcez *taba* et non *tabak*.

Tabatière, s. f., boîte à tabac: voyez *boîte*.—Prononcez *taba-tière* et non *tabatchi-ère*: voyez *ti*.

Table, s. f.: prononcez *ta-ble* (*a* bref). et non *tâble*, ni *tape* ni *tabèle*.

2. Ne dites pas, *le dîner est à table*; dites, *le dîner est servi*.

Tablée, s. f., réunion de personnes autour d'une table: *une tablée d'amis*; —ce mot se trouve dans les dictionnaires, mais il n'est pas admis par l'Académie.

Tablier, s. m., pièce de toile, etc., qu'on met devant soi: prononcez *tablier* et non *tabilier* ni *tabellier*.

Tacet, s. m., terme de musique, silence: prononcez le *t* final: *tacette*.

Tache, s. f., souillure: *il a des taches sur son habit* (et non *dans son habit*);—*tacher*, v. a., faire des taches: *tacher du linge avec de l'encre*.—L'*a* est bref dans ces deux mots, ainsi que dans *tacheter*, qui signifie, barioler, marquer de diverses taches: *le soleil lui a tacheté* (et non *taché*) *le visage*.

2. *Taché*, part. pas.—Ne dites pas, *Jean est taché de la petite vérole*; dites, ... *est marqué*.

3. Ne dites pas, *du papier de tache* ni *du papier buvard*; dites, *du papier brouillard*.

4. **Tâche**, s. f., ouvrage, occupation: *remplir sa tâche*;—*tâcher*, v. n., s'efforcer, viser à:—l'*â* est long et est marqué d'un accent circonflexe dans ces deux mots.

5. *Tâcher*, v. n., prend *à* quand il signifie *viser à*: *il tâche à m'embarrasser*.—Mais lorsque *tâcher* exprime les efforts que l'on fait pour venir à bout de quelque chose, il prend *de*: *je tâcherai de vous satisfaire*.—Il est mieux de dire *tâcher de* que *tâcher que*: *je tâcherai de vous contenter*, et non, *je tâcherai que vous soyez content*.

Tact, s. m., toucher, l'un des cinq sens; prononcez le *c* et le *t* final: *tak-te*. Voyez *finales*, 2. et *t*.

Taie, s. f., sorte de sac qui enveloppe un oreiller; ne dites pas *une tête d'oreiller*, mais *une taie d'oreiller*.

2. *Taie*, s. f., certaine tache blanche et opaque qui se forme quelquefois sur l'œil: *il a une taie sur l'œil, sur la cornée*: prononcez *taî*, et non *tai-ïe*.—*Fleurette* ou *florette* n'est pas français.—Voyez *dragon*.

Taillant, s. m., le tranchant d'un couteau, d'une hache, d'un sabre, etc.; ce mot est français: *prendre un couteau du côté du taillant*.

Taille, s. f., se dit chez les boulangers, les bouchers, etc., d'un petit bâton fendu en deux parties égales, sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches ou petites entailles, pour marquer la quantité de viande, de pain que l'un fournit à l'autre: *prendre à la taille le pain chez le boulanger*. (Acad.)—On peut dire également *coche* (s. f.); mais *hoche* n'est pas français.

2. Ne dites pas: *salon pour la taille des cheveux*; dites, *salon pour la coupe des cheveux*:—on *taille* les pierres, les arbres, etc., et on *coupe* les cheveux.

3. Ne dites pas: *voilà une belle taille de robe*; dites, *voilà un beau corsage*.

Tailleuse, s. f., se dit quelquefois pour *couturière*, celle qui taille et coupe les vêtements de femme. (BESCHERELLE, POITEVIN.)—Employez de préférence le mot *couturière*.

Tain, s. m., mélange d'étain et de vif-argent que l'on applique derrière les glaces pour en faire des miroirs: *le tain de ce miroir est enlevé*; dites *le tain* et non *l'étain*.

Tais-toi, Taisez-vous.—Termes ridicules que certaines personnes intercalent à chaque instant dans la conversation; ces mots n'ajoutent rien au sens de la phrase; il suffit presque toujours de les supprimer, en changeant le ton de la voix; on peut aussi les remplacer par un des mots suivants: *certainement, n'est-ce pas, mais, comptez, voyez, etc.*: *il fait bien chaud aujourd'hui!—oh! oui, certainement* (et non *taisez-vous*). (Wall.)

Talent, s. m.—On dit *un homme de talent* et non *un homme à talent*.

Talus, s. m., pente, inclinaison de haut en bas que l'on donne à un terrain, etc.; prononcez *talu* et non *taluce*.

Tambour de basque, s. m., petit tambour à un seul fond, entouré de grelots; ne dites pas *tambour de basse*.

2. *Tambour*, s. m.—On bat *du tambour* et non *le tambour*.

Tandis que, conj.:—on fait sentir légèrement l's, *tandisse que* et non *tandi que*.—Voyez *pendant que*.

Tant, adv.—Ne dites pas *tant qu'à moi ni pour tant qu'à moi* au lieu de *quant à moi, pour moi*:—*quant à moi, je ne l'ai point vu*.

2. Ne dites pas *tant pire*, mais *tant pis*, comme on ne dit pas, *tant meilleur*, mais *tant mieux*.—Voyez *pire*.

3. Ne dites pas, *un tant soit peu*, mais *tant soit peu*: *attendez tant soit peu; donnez-en, mettez-en tant soit peu*.

Tantième, s. m.—Ne dites pas: *je ne sais pas au juste le tantième de son traitement*; dites, *le chiffre de son traitement*.

Taon, s. m., sorte de grosse mouche qui s'attache surtout aux animaux: prononcez *ton* et non *ta-on*. (Acad.)

Taper, v. a., donner des tapes: *il l'a tapé, je vous taperai*.—On dit aussi *taper du pied*; *voilà une réponse bien tapée, un mot bien tapé*.—Mais il ne

faut pas employer ce verbe comme synonyme de *jeter*.

Tapis, Tapisserie, Papier de couleur.—Un *tapis* est une pièce d'étoffe, de toile cirée, etc., dont on couvre une table, le parquet d'une chambre.—La *tapisserie* est un ouvrage ordinairement fait à l'aiguille ou au métier, et qui sert à revêtir et à parer les murs. Lorsque la tapisserie est de papier, on l'appelle plus ordinairement *papier peint* ou *papier-tenture* ou *papier de tapisserie* (mais jamais *tapis*).—On nomme *papier de couleur* le papier coupé en feuilles, de couleur rouge, jaune, marbrée, jaspée, etc., dont se servent principalement les relieurs.

Tapissier, sière, s. qui travaille en toutes sortes de meubles, d'étoffes, etc.; ne dites pas *tapisseur*.

Taque de cheminée, grande plaque de fer ou de fonte qu'on applique au fond d'une cheminée; ce mot n'est pas français, dites, *plaque de feu* ou *plaque de cheminée*. (Wall.)

Taquiner, v. a.—Ne dites pas, *cette affaire le taquine*; dites, *l'inquiète, le tourmente*:—taquiner, tourmenter, impatienter pour de minces sujets, ne peut avoir pour sujet qu'un nom de personne: *il m'a taquiné tout un jour*.

Tarder, v. n.—On peut dire *tarder de*, mais l'usage préfère *tarder à*: *il tarde à venir*. (Acad).—Employé impersonnellement, ce verbe régit *de*, quand c'est un infinitif qui suit: *il me tarde d'achever mon ouvrage*. (Acad.)

Targette, s. f.:—Voyez *cliche*.

Tarlarigot ou **Tallarigot**, (*boire à*): il faut dire *boire à tire-larigot*—Ce terme n'est employé que dans la phrase proverbiale et populaire: *boire à tire-larigot*, boire excessivement; quelques-uns prétendent qu'il faudrait écrire *tire la rigaud*. (Acad.)

Tarte, s. f., pièce de pâtisserie: *tarte à la crème, aux cerises*.—**Tartre**, s. masculin, dépôt terreux et salin produit dans les tonneaux par la fermentation du vin;—sédiment crayeux et salin qui s'attache aux dents: *il y a beaucoup de tartre sur vos dents*.—Prononcez *tar-tre* et non *tarte* ni *tartère*.

Tartine, s. f., tranche de pain recouverte de beurre, de confitures, etc.: *tartine de beurre, de confitures*;—ce mot est français.

Tasson.—Ce mot n'est pas français; dites *têt* et mieux *tesson*, débris de bouteille cassée, de pot cassé: *il s'est blessé en marchant sur un tesson de bouteille*.

2. Ne dites pas *tesson*, pour désigner un *blaireau*. (Wall.)

Tatouage, s. m., action de tatouer, c'est-à-dire de barioler, peindre le corps de diverses couleurs, etc.: (*oua, oue* sont diphth.)—Ne prononcez pas *tatou-wage, tatou-wer*.—Voyez *oue* et *ue*.

Taupe, s. f.: prononcez *tôpe* (*ô* long).—*Au* se prononce toujours *ô* long, excepté: 1^o devant un *g* dur (*gue*) ou *to*: *augure* (*ogur*), *auguste* (*oguste*), *automne* (*otone*);—2^o devant *st*: *caustique* (*costique*), *austère* (*ostère*);—3^o devant *r*: *Laure* (*Lore*), *taure* (*tore*);—mais *vaurien* (vaut rien) se prononce *vôriain* (*ô* long).

Te Deum, s. m., cantique de l'Église qui commence par ces mots; au pluriel, des *Te Deum*.—L'Académie écrit *Te Deum*, sans trait d'union et avec deux majuscules.—Prononcez *té déome* et non *té dé-ïome*.—V. *i*.

Tel et tel.—Ces adjectifs ainsi que le substantif qui les suit, s'emploient au singulier ou au pluriel, selon qu'on peut les faire précéder de *un* ou de *de*: *par telle et telle* (par une telle et une telle) *raison*; *il m'a dit telle et telle chose*; *avoir telle et telle qualité*; *à telles et telles* (à de telles et de telles) *conditions*.

2. Ne dites pas: *combien coûte un tel livre*?—dites, *combien coûte tel livre* ou *ce livre*?

3. Ne dites pas: *un homme tel qu'il soit, ne me fait pas peur*; dites, *un homme, quel qu'il soit, ne me fait pas peur*.—*Tel* a un sens positif et précis et gouverne l'indicatif: *tel qu'il est, ce livre est à peine lisible*.

Tèle, n'est pas français; dites, *une écuelle, une terrine*, et non *une tèle*.

Tellement que.—Ne dites pas: *il n'a point d'habits pour se couvrir, tellement qu'il est malheureux; il a fait des progrès étonnants, tellement*

qu'il est appliqué à l'étude;—dites, tellement il est malheureux, tant il est malheureux;—tellement il s'est appliqué à l'étude, tant il s'est appliqué à l'étude (en supprimant le que).

Témoin, à témoin.—*Témoin* est invariable au commencement d'une proposition: *votre frère est un bon élève, témoin les prix qu'il remporte chaque année.*—*A témoin* est invariable dans tous les cas, parce que, dans chaque expression, *témoin* est une abréviation de témoignage: *je vous prends tous à témoin.*—Partout ailleurs, *témoin* est substantif et par conséquent variable: *les témoins ont comparu; je vous prends pour témoins, Messieurs.*—Ce mot s'emploie aussi, sans changer de genre, en parlant d'une femme: *cette femme est un bon témoin.*

Tempe, s. f., la partie de la tête qui est depuis l'oreille jusqu'au front: *la tempe droite; ne dites pas le temple ni la temple.*

2. Ne dites pas non plus: *les tempes de la tête;* le mot *tempe* indique assez qu'il s'agit de la tête; dites simplement *les tempes.*

Tempester, n'est pas français; il faut dire *tempêter; pester: tempêter contre quelqu'un; tempêter pour rien, à propos de rien; c'est un homme qui peste toujours contre l'autorité; il ne fait que pester.*

Temporaire, Temporel, elle, adj.—*Temporaire* signifie momentané;—*temporel*, périssable: *les biens de ce monde sont temporels; cette défense est sévère, mais elle n'est que temporaire.*

Temps, s. m.—Le *p* ne se prononce pas, mais c'est une faute que de le supprimer dans l'écriture, comme le font quelques personnes.

2. Ne dites pas d'une personne, *qu'elle a bien le temps,* pour signifier qu'elle est assez riche; dites, *qu'elle est dans l'aisance, qu'elle a de la fortune.*

3. Ne dites pas: *en deux heures de temps, en trois mois de temps, en quatre années de temps;* dites simplement, *en deux heures, en trois mois, en quatre années.*

4. Ne dites pas: *j'ai tout le temps de faire mes devoirs, je ne suis pas si pressé;* dites, *j'ai le temps, j'ai encore le temps de..., j'ai assez de temps, il*

me reste assez de temps pour faire mes devoirs... (Wall.)

5. Ne dites pas: *j'ai le temps long de voir arriver cette belle fête; j'ai le temps long, je m'ennuie*;—dites, *il me tarde, je me réjouis de voir arriver cette belle fête; le temps me paraît long, le temps m'est long, je m'ennuie*. (Wall.)

6. Ne dites pas: *j'ai vu le temps que les enfants avaient un grand respect pour leur parents*; dites, *j'ai vu le temps où les enfants...* (Wall.)

7. Ne dites pas: *dans le temps ce n'était pas comme ça*; dites, *autrefois, anciennement, jadis*, selon que l'époque est plus ou moins éloignée. (Wall.)

8. Ne dites pas: *je n'ai pas le temps pour étudier*; dites, *je n'ai pas le temps d'étudier*. (Fland.)

9. On dit *de temps en temps* et *de temps à autre* (quelquefois). (Acad.)

Ténacité, s. f., qualité de ce qui est tenace, opiniâtreté; ne dites pas *tenacité*, quoiqu'on dise *tenace*.

Tendant, est adjectif verbal, lorsqu'il signifie *qui tend à*; il est participe présent, lorsqu'on peut le remplacer par, *étant fait pour*: *des discours tendants à prouver; une requête tendante à ce qu'il plaise à la cour; semer des libelles tendants à la sédition*;—*ces discours ne tendant point à éclaircir la matière, il convient...*

Tendre, v. a.—On dit, *tendre des filets, tendre ou dresser un piège, tendre ou dresser des embûches*.

Tendreté, s. f., qualité de ce qui est tendre; il se dit seulement des viandes, des fruits, des légumes: *la tendreté d'un gigot, d'un lièvre; la tendreté de ces légumes, de ces fruits*.

Tendron, s. m., cartilages à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux; on dit *des tendrons de veau* et non *des tendons de veau*.

Tendue, s. f., action de tendre des pièges, des filets: *aller à la tendue*; il se dit aussi de la place, de l'endroit où l'on a tendu des pièges, des toiles, des filets: *ma tendue se trouve sur telle campagne*.—On dit plus généralement *tenderie*, que quelques-uns écrivent abusivement *tendrie*.

Ténèbres, s. féminin pluriel: *les ténèbres sont épaisses*.

Tenir, v. a.—Ne dites pas, *il faut tenir de soi*; dites, *il faut se respecter, avoir de la dignité; il faut garder son quant-à-soi*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *cet homme ne se tient pas de soi*; dites, ... *ne se respecte pas, ne conserve, ne garde pas sa dignité*.

3. Ne dites pas, *tenir sa tête droite, pour, se porter bien, conserver sa santé*:—*portez-vous bien, conservez votre santé*, et non, *tenez on tâchez de tenir votre tête droite*. (Fland.)

4. Ne dites pas d'une personne riche, *qu'elle tient voiture*; dites, *qu'elle a équipage* ou *qu'elle a un équipage*.

5. Ne dites pas: *cet homme a tenu des emplois considérables*; dites, *a occupé, a rempli...*

6. Ne dites pas: *cet acteur ne pourra tenir son rôle*; dites, *ne pourra remplir* ou *conserver, garder*, selon le sens.

7. Ne dites pas, *il ne tient pas d'aller à la promenade*; dites, *il ne tient pas à aller à la promenade*. (Wall.)

8. Ne dites pas: *je n'ai pas besoin de mon chien, tenez-le avec*; dites simplement, *gardez-le*.

9. Ne dites pas: *on ne peut tenir les rossignols en hiver, le froid les fait périr*; dites, *on ne peut conserver les rossignols...*

10. Ne dites pas: *j'aime à tenir des lapins à la campagne*; dites, *j'aime à avoir, à soigner, à élever, à nourrir des lapins...* (Wall.)

11. Ne dites pas: *je ne me tiens pas à ce que tu dis, car tu mens*; dites, *je ne m'en tiens pas* ou *je ne m'arrête pas à ce que tu dis...*

Ténor, s. m., (et non *ténore*, mot italien): voix de taille, chanteur; au pluriel *des ténors*.—*Taille*, signifiant *ténor*, n'est presque plus usité. (Acad.)

Tentatif, ive, adj.—Ne dites pas: *ce fruit est tentatif*; dites, *ce fruit est appétissant*.

Terme, s. m.—Ne dites pas: *je ne sais pas s'il le disait à terme de plaisanterie*; dites, *en plaisantant, par plaisanterie*.

2. Ne dites pas: *à terme de plaisanter, il parle très-sérieusement*; dites, *au lieu de ou bien loin de plaisanter...*

Terre (à ou par).—Ne dites pas: *Jean est tombé à terre de tout son long*; dites, *est tombé par terre...*—Voyez *tomber*.

Terriblement, adv., signifie, dans le langage familier, *extrêmement, excessivement*:—*il pleut, il neige extrêmement; gagner terriblement au jeu; perdre terriblement; manger terriblement; il étudie terriblement; il parle terriblement; il est terriblement ennuyeux*. (Acad.)

Tertre, s. masculin, éminence de terre dans une plaine, colline, monticule: *tertre couvert de gazon*; prononcez *ter-tre* et non *terte* ni *tertere*.

Testament, s. m.—*Ancien Testament* (avec deux majuscules et sans trait d'union), les livres saints qui ont précédé la naissance de J.-C.—*Nouveau Testament* (avec deux majuscules et sans trait d'union), les livres saints postérieurs à la naissance de J.-C.

Tétanos, s. m., convulsion permanente des muscles: prononcez *tétanôce*.

Tétard, s. m., petit de la grenouille; prononcez *tétare*.

Tête, s. f.; voyez *taie*.

2. On ne dit pas, *la tête d'un sanglier, d'un saumon, d'un brochet*: on dit *la hure*.

3. Ne dites pas: *je ne sais où donner la tête*; dites, *je ne sais où donner de la tête*.

4. *En faire à sa tête, n'en faire qu'à sa tête*, c'est se conduire à sa guise, sans consulter personne, sans tenir compte de l'avis des autres. (Acad.)

5. *Tête à tête*, loc. adv., seul à seul: *parler tête à tête*: on l'écrit sans traits d'union.—*Tête-à-tête*, s. m., s'écrit avec des traits d'union, et alors il se

dit d'une conversation, d'une entrevue seul à seul: *un long tête-à-tête; de fréquents tête-à-tête.*

6. *En tête*, s. masculin (style admin.), ce qui s'écrit en tête d'une lettre, d'un tableau: *faire imprimer des en tête de lettres; écrire l'en tête d'un tableau*: ce mot est invariable.

Tétière de lit, partie du lit sur laquelle repose la tête: ce mot n'est pas français; il faut dire *chevet*.

Texte, s. m., les propres paroles d'un auteur, etc. *l'avocat a rapporté le texte de la loi*.—Prononcez l'*x* et le *t*: *teks-te* et non *texe*. Prononcez également l'*x* dans ses dérivés, *textuel, textuellement*, etc.

Taler, s. m.:—voyez *daler*.

Thé, s. m.—C'est à tort qu'on appelle ainsi toute herbe propre à faire de la tisane; il faut dire *herbe médicinale, herbe à tisane*.

2. *Thé*, s. m., se dit de l'arbrisseau qui produit le thé et de l'infusion de thé; il se dit également d'une collation dans laquelle on sert du thé. (Acad.) —Mais ce mot n'est pas français, quand il s'agit de l'eau dans laquelle on a fait bouillir ou infuser de l'orge, de la réglisse, du chiendent ou autre substance, soit grain, soit racine, fleurs, feuilles, ou bois, pour en composer un breuvage, une boisson médicamenteuse:—dans cette acception, il faut dire *tisane*: *tisane rafraîchissante; un verre de tisane; il ne boit que de la tisane*. (Acad.)

Théâtre, s. m.: prononcez *thé-â-tre* et non *thé-iâtre* ni *théâte, théâtre*.

Théière, s. f.; *thétière* n'est pas français.

Théologie, *théologien, théologal, théorie, théorème*, etc.:—prononcez *thé-o* et non *thé-io*.

Thésauriser, v. n., amasser de l'argent; ne dites pas *trésoriser*.

Thuia ou **Thuya**, s. m., sorte d'arbrisseau toujours vert.

Ti, dans les syllabes en *tié, tier, tiers, tiez, tieu, tien, tion*, etc., doit conserver sa prononciation propre: ainsi prononcez *amiti-é, moiti-é, méti-er*,

cabareti-er, enti-er, volonti-ers, un ti-ers, vous acheti-ez, vous éti-ez, Mathieu, ti-en, ti-ens, questi-on, etc., et non ami-tchi-é, moitchi-é, métchi-er, cabarétschi-er, entchi-er, volontchi-ers, un tchi-ers, vous achetschi-ez, vous étchi-ez, Matchi-eu, tchi-en, tchi-ens, questschi-on.—Les wallons sont exposés à remplacer *ti* par un son qui équivalait plus au moins à leur *ch, tch* (*planchî, pochî, Macheu*):—voyez *di*.

Tic-tac, s. m. et **Tactique**, s. f.—Ne confondez pas ces deux mots: le premier ne se dit que du bruit d'un balancier, d'un moulin: *le tic-tac d'une montre*.—Le second signifie la marche qu'on suit, les moyens qu'on emploie pour réussir dans quelque affaire: *je vois votre tactique, c'est une vieille tactique*.

Tiens, est quelquefois interjection: *tiens!* ou *tiens, tiens, c'est étonnant*.—Dans ce cas il serait ridicule de remplacer *tiens* par *tenez*, pour parler plus poliment, attendu qu'il ne s'agit nullement de l'impératif du verbe *tenir*.

Tiers, erce.—Ne dites pas: *le tiers de douze est de quatre*; dites, *est quatre*.—Voyez *ti*.

Tiliasse ou **Tignasse**.—Ne dites pas: *la chair de ce dindon est tiliasse*; dites, *est coriace* (c'est-à-dire, résistante, difficile à broyer).

Timon, s. m.; voyez *limon*.

Timoré, ée, adj., qui craint d'offenser Dieu ou qui porte très-loin le scrupule: *conscience timorée*.—Il ne se dit pas dans le sens de *timide*.

Tire-larigot: voyez *tarlarigot*.

Tirelire, petit vase, avec une fente en haut, par laquelle on fait entrer des pièces de monnaie qu'on veut amasser; ce mot est féminin: *ma tirelire n'est pas remplie de napoléons*.

Tirer, v. a.—Ne dites pas: *le thé, le café a-t-il tiré?* pour demander s'il est infusé; dites, *le thé, le café est-il tiré?*

2. Ne dites pas: *mon voisin m'a tiré en justice*; dites, *m'a attiré en justice, m'a fait assigner en justice, m'a fait citer*. (Fland.)

3. Ne dites pas: *je vais tirer mon paletot, il fait très-chaud ici*; dites, *je vais ôter mon paletot...* (Fland.)

4. Ne dites pas: *tirez votre casquette, votre chapeau*; dites, *ôtez votre casquette, votre chapeau* ou simplement, *découvrez-vous*. (Fland.)

5. Ne dites pas: *on lui a tiré une dent hier*; dites, *on lui a arraché une dent hier*. (Fland.)

6. Ne dites pas: *ce babillard m'a tiré en ridicule*; dites, *m'a tourné en ridicule*. (Fland.)

7. Ne dites pas, *il tire*, pour faire entendre que le vent se glisse à travers quelque fente; dites, *le vent souffle* ou bien, *il y a un vent coulis; il vient un vent coulis par cette porte; je sens un vent coulis qui me donne sur l'épaule; les vents coulis sont dangereux*.

8. Ne dites pas: *cet enfant tire après son père*; dites, *ressemble à son père, a des traits de son père*. (Wall.)

9. Ne dites pas: *j'ai tiré* ou *j'ai tiré bas deux lièvres*; dites, *j'ai abattu* ou *j'ai tué deux lièvres*. (Wall.)—*Tirer un lièvre*, c'est simplement tirer dessus, mais non le *tuer*.

10. On dit très-bien, *tirer sa révérence*, dans le sens de *faire sa révérence*.

11. On dit de deux ennemis déclarés, qu'*ils en sont aux couteaux tirés*, à *couteaux tirés* et non à *couteaux tirer*.

Tisonnier ou **Tire-braise**, s. m., ustensile de fer recourbé vers le bout, et qui sert à attiser le feu, à tirer les braises, etc.—Le mot *fer*, dans ce sens, est wallon.

Toast, s. m., proposition de boire à la santé de quelqu'un; au pluriel *toasts*. On prononce et quelques-uns écrivent *toste*. (Acad.)

2. *Toaster*, v. n., boire à la santé de quelqu'un: on prononce et on écrit ordinairement *toster*.

Tohu-bohu, s. m., confusion, mélange ou conflit d'opinions, de système: *c'est un véritable tohu-bohu*.

Tôle, s. f., fer battu et réduit en feuilles ou plaques minces, dont on fait des poêles et d'autres ouvrages: *tuyaux de grosse tôle*.—Ce mot est féminin; prononcez *tôle* (ô long).

Tollé.—Mot emprunté du latin et qui n'est usité que dans des locutions comme celle-ci: *crier tollé sur quelqu'un*, c'est-à-dire, crier pour exciter l'indignation contre lui.—On prononce les deux *ll*.

Tombée, s. f.—Il ne s'emploie guère que dans cette locution: *à la tombée de la nuit*, au moment où le jour tombe, où la nuit approche. (Acad.)

Tomber, v. n.—La plupart des grammairiens disent que le participe de ce verbe ne se construit jamais avec l'auxiliaire *avoir*; cependant plusieurs bons auteurs présentent plusieurs exemples de *tombé* combiné avec *avoir*; et l'Académie, de son côté, donne l'exemple suivant: *les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier*.—Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il faut régulièrement le construire avec *être*; dites donc, *je suis tombé, il est tombé* et non *j'ai tombé, il a tombé*.

2. Ne dites pas: *ce malade est tombé hors de connaissance* ou *sans connaissance*; dites, *ce malade a perdu connaissance*.

3. Ne dites pas: *prenez garde de ne pas tomber*, pour recommander de ne pas tomber; dites, *prenez garde de tomber*.

4. Ne dites pas d'un jeune milicien, *qu'il est tombé dedans*; dites *qu'il a tiré un mauvais numéro; qu'il est désigné pour le service*. (Wall.)

5. *Tomber à terre, tomber par terre*.—Ce qui touche à la terre, *tombe par terre*;—ce qui n'y touche pas, *tombe à terre*. Ainsi, un arbre *tombe par terre*, et les fruits *tombent à terre*.

Tome, Volume.—Noms qu'on donne aux livres matériellement pris comme objets qui ont place dans les bibliothèques.—Le *tome* est une division ou une partie d'un ouvrage; un *tome* en suppose d'autres, c'est un commencement ou une suite.—Le *volume*, c'est tout ce qui est réuni dans une même brochure ou dans une même reliure; c'est un tout distinct.

Quelquefois on fait mettre deux ou plusieurs *tomes* en un *volume*; c'est, par exemple, quand il n'y a qu'une table pour tout l'ouvrage; on peut même réunir ainsi des ouvrages différents, des opuscules qui aient peu ou point de rapports. Un *tome* peut à son tour être publié en deux ou plusieurs *volumes*. —En général, les *tomes* ont quelque rapport au contenu, au lieu que les *volumes* ne se considèrent qu'extrinsèquement, par rapport à la grosseur, au format, au nombre. (LAFAYE)—Prononcez *tôme* (ô long).

Ton, adj. poss.—*Mon, ton, son*, suivis d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, conservent leur prononciation naturelle et l'on ajoute une seconde *n* pour faire la liaison: *mon âme, ton ami, son oncle* se prononcent *mon n'âme, ton n'ami, son n'oncle* et non *mo-n'âme, to-n'ami, so-n'oncle*.

2. *Ton*. s. m.—Ne dites pas: *ce jeune homme se donne des tons*, dites, *fait l'important*.

Torcher, v. a.—Ne dites pas: *je me suis torché le pied*; dites, *je me suis foulé le pied*.

Torrent, s. m., courant d'eau rapide: prononcez les deux *rr*, ainsi que dans *torrentiel, torrentueux, torréfier, torréfaction*.

Tors, torse, adj., qui est tordu ou qui en a la figure: *un cou tors, un fil tors, une jambe torse*.

2. On dit populairement *torte* au féminin, en parlant de ce qui est contourné, difforme: *jambes tortes, bouche torte*. (Acad.)

Tortoir, s. m., et mieux **Garrot**, s. m., petite perche, bâton qu'on passe dans une corde, dans un lien quelconque, pour serrer quelque chose en tordant: *serrez davantage le garrot de cette malle, de cette scie*.

Tory, s. m., mot emprunté de l'anglais et qui désigne les partisans des prérogatives royales ou les conservateurs; au pluriel *torys*. (Acad.)—Prononcez *tori*, ou *tôri* à l'anglaise.

Toton, s. m., espèce de dé qui est traversé d'une petite cheville sur laquelle on le fait tourner, et qui est marqué de différentes lettres sur ses

faces latérales: *les totons sont ordinairement d'os ou d'ivoire.*—Ne dites pas *tonton*.

Touche, s. f.—Ne dites pas: *écrivez sur votre ardoise avec votre touche*; dites, *avec votre crayon*.—On dit *crayon* et *crayon d'ardoise*;—*la touche* est un petit brin de bois, de baleine, etc., dont les enfants, qui apprennent à lire, se servent pour *toucher* les lettres.

Toucher, v. a., en parlant de certains instruments de musique, signifie *jouer*: *toucher la lyre, l'orgue, le piano*; *il touche le piano agréablement, délicatement*.—C'est une faute de dire *toucher du piano, toucher de l'orgue*, etc.—Voyez *jouer*.

Touiller, v. a., mêler, brouiller: *touiller des œufs*.—*Touiller* figure dans les dictionnaires comme terme populaire.

Toujours, adv.—Les Wallons emploient abusivement *toujours* dans le sens de *cependant, pourtant, néanmoins, malgré cela*:—*quoique le temps soit à la pluie, nous irons toujours (néanmoins) nous promener; mon professeur m'a fort bien expliqué ce problème, mais je sens que j'aurai toujours (pourtant) de la peine à en trouver la solution*.

Tour, s. m.—On dit également, *c'est à mon tour de* ou *à*, ou bien *c'est mon tour de* ou *à*: *c'est mon tour à vous aller voir; c'est mon tour, c'est à mon tour de monter la garde*.—Voyez *a*, 6.

Tourelle, s. f., petite tour; ne dites pas *tourette*.

Tourmenter, v. a.—Ne dites pas: *Pierre me fait tourmenter, Paul m'a fait tourmenter*, etc.; dites simplement *Pierre me tourmente, Paul m'a tourmenté*, en supprimant le verbe *faire*, qui est ici de trop. (Wall.)—Voyez *faire*, 10.

Tournement.—Ne dites pas, *avoir des tournements de tête*; dites avoir *des tournoiements de tête* et mieux, *avoir des vertiges*.

Tournevis, s. m., instrument de fer ou d'acier pour serrer ou desserrer les vis: prononcez l's ainsi que dans *vis*.

Toursiveux, adj. (mot wallon), malicieux, astucieux: *il est malicieux comme un vieux singe; homme astucieux*.

Tous, plur. de *tout*.—On fait sentir l's lorsque *tous* est pris substantivement ou qu'il est placé à la fin d'une phrase: *il faut se faire tout à tous; tous l'ont vu; ils y étaient tous*.

Tout, adj.—Ne dites pas, *une fois pour tout*; dites *une fois pour toutes* (sous-entendu *les fois*).

2. *Tout*, reste au masculin devant un nom de ville féminin: *tout Liège en parle; tout Bruxelles l'admira; tout Rome fut consterné; tout Vienne apprit cette nouvelle fâcheuse*; c'est-à-dire, *tout le peuple* de Liège, de Bruxelles, de Rome, de Vienne...

3. Ne dites pas, en terme de jeu, *pour de bon, pour le bon, pour tout de bon, pour de rire*; dites, *pour rire et tout de bon* (c'est-à-dire sérieusement, entièrement, de bon jeu, pour quelque chose).

4. Ne dites pas, *tout de long de la rivière*, mais *tout du long*...

5. Ne dites pas, *tous les deux heures, tous les vingt-quatre heures; tous les trois semaines*; dites, *toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, toutes les trois semaines*.

6. On dit également bien: *ce n'est pas le tout* ou *ce n'est pas tout de bien réciter sa leçon, il faut encore la comprendre*. (Acad.)

7. Ne dites pas, *il m'a fait tout peur*; dites, *il m'a fait peur*. (Wall.)

8. Ne dites pas: *il est malade tout comme tout, il est sage tout comme tout*; dites, *il est fort malade, fort sage*.

9. Ne dites pas: *il est heureux comme tout, il est pauvre comme tout*; dites, *il est fort heureux, il est fort pauvre*.

10. Ne dites pas: *vous m'éclaboussez et vous me salissez tout*; dites, ... *vous me salissez entièrement, tout à fait*.

11. *Tout à fait*, est adverbe et ne peut par conséquent s'employer comme substantif;—ne dites donc pas: *le nouveau propriétaire a changé tout à fait dans cette maison*; dites, *a changé tout*.—Écrivez ce mot sans traits d'union. (Acad.)

12. *Tout plein*, beaucoup; cette expression est française: *il y a tout plein de monde dans les rues*;—*j'ai tout plein de livres d'égarés*; vous dites qu'il n'y a pas de boutiques dans cette rue, il y en a tout plein.

13. *Tout de suite* et *de suite*: voyez *suite*.

14. *Toute sorte*, *toute espèce*: voyez *sorte*.

15. *Tous deux*, *tous les deux*: voyez *deux*.—On dit de même *tous trois*, *tous quatre* et *tous les trois*, *tous les quatre*;—au-delà de ce dernier nombre jusqu'à *dix*, on supprime rarement l'article: *tous les cinq*, *tous les six*, *tous les sept*, etc.;—au-delà de *dix*, on l'emploie toujours: *tous les seize*, *tous les vingt*.

16. *Tout à coup*, *tout d'un coup*.—*Tout à coup* (sans traits d'union) signifie *soudainement*, *subitement*: *ce mal l'a pris tout à coup*, *comme il y pensait le moins*. (Acad.)—*Tout d'un coup* signifie *tout d'une fois*, *tout en même temps*: *il gagna mille écus tout d'un coup*. (Acad.)

Toux, est un substantif féminin: *j'ai la toux*;—ne dites pas *tousse*. (Wall.)

Tracasement, n'est pas français; dites *tracas*, *tracasserie*: *il est dans le tracas du déménagement*; *il y a bien du tracas dans cette maison*; *il passe sa vie à faire des tracasseries*.

Tracassier, **ière**, subst.—Celui, celle qui aime à tracasser. On l'emploie aussi adjectivement: *une administration tracassière*.

Traducteur, s., celui qui traduit d'une langue en une autre. Ce mot n'a pas, quoi qu'en disent certains grammairiens, de correspondant féminin: *madame Dacier*, *traducteur d'Homère* (et non *traductrice*).

Trafic, s. m., négoce, commerce de marchandises: on prononce le *c*: *trafique*.

Trahir, **trahison**.—L'*h* est muette dans ces mots; prononcez *tra-ir*, *tra-ison* et non *tra-hir*, *tra-hison*.

Train, s. m.—*Faire du train*, pour, *faire du tapage*, est français, mais populaire; cependant on ne dit pas *mener du train*:—voyez *mener*.

Traîner, être en langueur sans pouvoir se rétablir; ce mot est français: *il y a longtemps qu'il traîne; il traînera encore quelque temps.*—Prononcez *trèner* et non *train-ner*.

Traîtrise.—Ce mot n'est pas français: dites *trahison*.

Tramontane, s. f.—*Perdre la tramontane*, c'est perdre la tête comme les matelots qui, perdant l'étoile polaire (*tramontane*), ne savent plus se diriger sur mer; ne dites pas *trémontade*.

Tranquille, adj., calme, paisible.—Prononcez *trankile* et non *tranquille* (*ll* mouillées).—Prononcez de même une seule *l* non mouillée dans *tranquillement, tranquillité, tranquilliser, tranquillisant*.

2. *Laissez-moi donc tranquille?* est impoli, pour dire: *n'en parlons plus, je vous prie; brisons là-dessus, s'il vous plaît; assez sur ce sujet, parlons d'autre chose, si vous le voulez bien*, etc.

Trans, prép., dans la composition des mots, signifie au-delà, à travers; —l's se fait sentir.

Transaction, *transiger, transalpin, transitif, transition, transitoire*:—prononcez l's douce: *tranzaction, tranziger, tranzalpin*, etc.

Transe.—Ne dites pas, *sonner une transe, une agonie*; dites *sonner le glas, un glas funèbre*. Remarquez qu'on ne pourrait pas dire: un tel est mort, on vient de sonner *son glas*; dites, on vient de sonner *le glas* (cloche funèbre), ou bien de sonner *son trépas, son décès*.

Transir, v. a. et n., pénétrer, engourdir de froid: *je suis transi de froid*; —prononcez *trancir, tranci, trancissement* et non *tranzir, tranzi, tranzissement*.

Transit, s. m., faculté de faire passer des marchandises sans payer de droits d'entrée: prononcez *tranzite*, et non *trancite* ni *tranzi*.

Translator, v. a., traduire d'une langue en une autre: ce mot est vieux (Acad.); on dit plus communément aujourd'hui *traduire*.

Transvider, verser une liqueur d'un vase dans un autre: ce mot n'est pas français; il faut dire *transvaser*.

Trappe.—Ce mot n'est pas français, dans le sens de *souricière, ratière, taupière*, etc., instrument dont on se sert pour prendre les souris, les rats, les taupes. (Wall.)

Travailler, v. a. et n.—Ne dites pas, *il a travaillé longtemps après cet ouvrage*; dites, ... *à cet ouvrage*. (Fland.)

Travers.—*A travers, au travers*, loc. prép.—La première est toujours suivie d'un régime simple, et l'autre, de la préposition *de*: *à travers les champs, au travers des champs*.—*A travers* désigne un passage libre, tandis que *au travers* indique qu'il y a des obstacles à surmonter pour se frayer un passage: *à travers la route, au travers des ennemis*.—Mais l'Académie fait remarquer que cette distinction n'est pas toujours observée: *on ne voyait le soleil qu'à travers les nuages, qu'au travers du brouillard*.

Traverse, s. f.—Ne dites pas *un chemin de travers*, mais, *un chemin de traverse*, pour signifier un chemin particulier qui conduit à un lieu où ne mène pas le grand chemin ou qui est plus court que ce grand chemin.

Traverser, v. a.—On ne dit pas *traverser un pont*, mais *passer un pont* ou *traverser la rivière*:—*traverser un pont*, en effet, c'est passer du côté d'amont à celui d'aval, ou réciproquement, et non suivre le pont dans sa longueur.—Cette observation s'applique également aux rues, aux chemins, tandis qu'au contraire, une place peut être traversée dans tous les sens.

Trayer, *triller, trayage, trillage*, choisir ou l'action de choisir, entre plusieurs choses, les meilleures seulement: ces mots ne sont pas français; dites *trier, triage*.—*Chercher dehors*, pour *trier*, est un flandricisme.

Trébucher, est un verbe neutre qui ne peut pas s'employer pronominalement; *se trébucher* n'est pas plus français que *se tomber* ou *se marcher*:—*il ne peut pas faire un pas sans trébucher* (et non *sans se trébucher*.)

Trèfle, s. m., plante ou l'une des quatre couleurs du jeu de cartes; ce mot est masculin: *voilà de beau trèfle; je joue du trèfle*.—Prononcez *trè-fle* et non *trè-fe* ni *trè-fêle*.

Trémontade, n'est pas français: voyez *tramontane*.

Trente et un: prononcez *trenté un* et non *trenté iun*;—prononcez de même *vingt et un*, *quarante et un*, etc.—Voyez *nombre*.

Très, ne se joint qu'à un adjectif, à un participe ou à un adverbe, et non à un substantif; on ne doit pas dire: *j'ai très-faim, très-soif, très-raison, très-peur; il est très-matin*, etc.; il faut dire, *j'ai bien faim, fort soif, extrêmement, terriblement faim, soif*, etc.

2. Remarquez que *très* doit toujours être joint, par un trait d'union, à l'adjectif, au participe ou à l'adverbe: *très-riche, très-aimé, très-bien*. (Acad.)

Trésoriser: voyez *thésauriser*.

Tressauter, n'est pas français; dites donc, *ce coup de fusil ma fait tressaillir* et non, *tressauter*.

Tricheur, *tricheuse*, celui, celle qui triche, qui trompe au jeu: *trichard* n'est pas français.

Tricoises, s. f. pl., tenailles dont se servent les maréchaux pour ferrer et déferrer les chevaux. (Acad.) Dans les autres acceptions, dites *tenailles*. (Wall.)

Triennal, ale, adj., qui dure trois ans: *période triennale*;—prononcez les deux *nn*, *trien'nal*.

Trimbalier, v. n., mener, conduire, faire courir, etc.; ce mot est trivial.

Trimer, v. n., marcher vite et avec fatigue; ce mot est très-populaire; dites, *se tuer à marcher, à courir, à faire des courses*.

Tringle, s. f., verge de fer: prononcez *trin-gle* et non *tringue* ni *trin-guèle*.

Trio, s. m., musique à trois parties; au pluriel, *trios*.

Tripotier, ière, s., celui, celle qui tripote, intrigant, intrigante:—*tripoteur* n'est pas français.

Triste, adj.—*Un triste caractère*, est un caractère avec lequel on ne peut pas vivre; *un caractère triste*, est celui qui est porté à la tristesse.

Triumvir, s. m., un des trois magistrats chargés de l'administration dans l'ancienne Rome:—prononcez *triomevir*; prononcez de même *triumviral*, *triumvirat*. (Acad.)

Troc, s. m., échange de meubles, de nippes, de chevaux et autres choses semblables: *faire un troc avec quelqu'un*.—Prononcez *troque* et non *tro*.

Trognon, s. m., le cœur, le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qu'il y avait de meilleur à manger; il se dit principalement des poires et des pommes.—*Le trognon d'un chou, un trognon de chou*, est la tige d'un chou dont on a ôté les feuilles.—Ne dites pas *rognon* dans ce sens.

Trois-pieds, n'est pas français; dites *trépied*.

Trombone, s. m., espèce de grande trompette; on donne aussi ce nom à celui qui joue cet instrument: ce mot est masculin dans ces deux acceptions: *le son du trombone est grave; le premier trombone de l'harmonie*.

Trompette, est masculin, quand il désigne celui qui sonne de la trompette: *le trompette de telle compagnie*.—Il est féminin dans les autres acceptions.

Tronc, s. m.; boîte placée dans les églises pour recevoir les offrandes des personnes charitables: prononcez *tron* et non *tronke*.—Le mot *bloc*, employé pour *tronc*, n'est pas français.

Trône, s. m., siège royal: prononcez *trône* (ô long) et non *trone* (o bref).

Trop, adv.—Ne dites pas, *il est trop courageux que pour se rendre*; dites, *il est trop courageux pour se rendre*.—On ne prononce le *p* de *trop* que pour faire la liaison devant une voyelle ou une *h* muette: *trop avare* (ne dites pas *tro-z'avare*).

Trotte, s. f., espace de chemin; ce mot figure dans le dictionnaire de l'Académie comme terme populaire: *il y a une bonne trotte d'ici là*.—Il est mieux de dire *traite, course*: *il y a une bonne traite, une longue course d'ici là*.

Trouée, s. f., ouverture, espace vide dans un bois, dans une haie, etc.; ce mot est français: *il est facile de faire une trouée dans ce bois; dans cette*

haie il y a une trouée par où nous pourrions aisément passer.—Prononcez *trou-é* (é long) et non *trou-wé* ni *trou-wéie*.—Voyez *ue*, *oue*, *ie*, *é*, *2*.

Troupe, s. f.—En parlant de quelqu'un qui est au service, dites: *il est dans les troupes* et non, *dans la troupe* ni *à la troupe*.

Trouver bon, *trouver mauvais*, approuver, désapprouver, etc., sont des expressions correctes. (Acad.)

Truand, **ante**, s., vaurien, vagabond, qui mendie par fainéantise: *cet homme est un vrai truand*.—Ce mot est substantif, et ne peut s'employer comme synonyme de *paresseux*, *indolent*; du reste, il est populaire et peu usité, dit l'Académie.—Prononcez *tru-and* et non *tru-want*.—Voyez *oue*, *ue*.

Truc, s. m. *Avoir le truc*, avoir l'art, le secret, le talent, être habile, rusé: *il a le truc, il s'en tirera bien*.—Ce mot est populaire et sent un peu l'argot.

Truelle, s. f.—Une *truelle* est un instrument de maçon; il ne faut pas employer ce mot comme synonyme de *pelle*.—Prononcez *tru-elle* et non *tru-welle*.

Truffe, s. f., légume très-savoureux et très-odoriférant; écrivez et prononcez *truffe* et non *truffle*.

Trumeau, **Glace**.—La partie du mur comprise entre deux fenêtres se nomme *trumeau*; il se dit aussi des glaces, ordinairement hautes et étroites, qui se mettent entre deux fenêtres ou qui sont placées au-dessus d'une cheminée.

Tsar. Voyez *czar*.

Tu-autem, s. m., expression latine dont on se sert pour dire, le point essentiel, le nœud, la difficulté d'une affaire: *c'est là le tu-autem*.—On ne l'emploie pas au pluriel: prononcez *tu-autème*.

Tuer, *tueur* etc.—Prononcez *tu-er*, *tu-eur*, *je tû*, et non *tu-wer*, *tu-weur*, *je tu-we*.—Voyez *oue*, *ue*.

Tuile, s. f.—Dites *un toit couvert en tuiles* ou *de tuiles* et non *un toit couvert en pannes* ou *de pannes*: ce dernier mot est flamand.—Prononcez *tu-ile*, et non *tou-ile*.—Voyez *ui*.

Tulle, s. m., sorte de tissu en réseau, très-fin; ce mot est masculin: *du tulle brodé*.

2. **Tulle**, pierre tendre, rouge, propre à marquer: ce mot est wallon et se rend en français par, *craie rouge*.

Tumulte, s. m., grand mouvement accompagné de bruit et de désordre; prononcez le *t* final: *tumulte* et non *tu-mule*.—Voyez *finales*, 2. et *t*.

Tuser, mot wallon qui signifie, penser, réfléchir, être absorbé par une idée;—il va sans dire qu'on ne peut pas l'employer en parlant français.

Tutti, terme de musique; prononcez les deux *tt*, *tut'ti*.

Tuyau, s. m.: prononcez *tui-iau* et non *tu-iau*.

Typhus, s. m., maladie contagieuse: prononcez *typhuce*.

Tyran, s. m.—On dit aussi *une femme tyran domestique*.

Tzar, s. m.: voyez *czar*.

U

Ubiquiste, s. m., docteur en Sorbonne non résident;—homme à qui les lieux sont indifférents, qui se trouve bien partout: prononcez *ubikuiste* (la diphth. *ui* se fait sentir) et non *ubikiste* ni *ubikouiste* ni *ubikuisse*;—prononcez de même *ubiquitaire*, *ubiquité*.

Ue, uer.—En général les wallons prononcent mal ces sortes de syllabes, en intercalant abusivement un *w* entre l'*u* et l'*e*, *er*; ainsi *avenue*, *cohue*, *vendue*, *contribue* deviennent *avenu-we*, *cohu-we*, *vendu-we*, *contribu-we*; de même *attribuer*, *puer*, *continuer*, se prononcent *attribu-wer*, *pu-wer*, *continu-wer*.—C'est là une faute grossière de prononciation: *ue* doit se prononcer simplement *u* long: *avenû*, *cohû*, *vendû*, *contribû*: en appuyant

sur l'*u* suivi d'un *e* muet, on le distingue suffisamment d'un *u* non suivi d'un *e* et que l'on fait bref.

2. De même les syllabes *uer*, *uet*, *ué*, *uez*, *ua*, *uan*, *uo*, etc., doivent conserver leur prononciation naturelle et ne pas se transformer en *u-wer*, *u-wé*, *u-wez*, *u-wet*, *u-wa*, etc.: prononcez donc *attribu-er*, *évalu-é*, *vous contribu-ez*, *mu-et*, *continu-ation*, *évalu-ation*, *du-o* et non *attribu-wer*, *évalu-wé*, *vous contribu-wez*, *mu-wet*, *continu-wation*, *évalu-wation*, *du-wo*. —Le défaut de prononciation que nous signalons, est extrêmement grossier, quoique pourtant il soit très-commun dans les provinces wallonnes; nous devons en dire autant du défaut suivant.

3. Les mêmes observations s'appliquent à la prononciation du latin: vous direz donc *tu-us*, *su-us*, *sensu-um*, *defectu-i*, *cu-i*, *tribu-o*, *tribu-i*, etc., et non *tu-wus*, *su-wus*, *sensu-wum*, *defectu-wi*, *cu-wi*, *tribu-wo*, *tribu-wi*.

Uhlán, s. m.—L'*u* est aspiré; on écrit aussi *hulan* et *houlan* (Acad.): espèce de lancier dans l'armée autrichienne.

Ui.—Généralement les wallons ne font aucune différence en *ui* et *oui* et prononcent de la même manière *Louis* et *lui*, *Huy* et *oui*, *fouir* et *fuir*; c'est un défaut dont il importe souverainement de se corriger.—Conservez donc à la diphthongue *ui* son véritable son *ui* (*u-i*) et ne la métamorphosez pas gauchement en *oui* (*ou-i*), ce qui est tout différent.

Ultimatum, s. m., dernière condition d'un traité; il n'a point de plur.—Prononcez *ultimatome*.

Umble, s. m., poisson qui ressemble beaucoup à la truite: on prononce *omble*, mais on dit et l'on écrit communément *ombre*, *ombre-chevalier*.

Un, **une**, adj. num. card.—Il s'emploie souvent comme substantif, et alors il ne prend point d'*s* au pluriel: *trois un de suite font cent onze*.—Le masculin *un* se prononce à peu près comme s'il y avait *eun* et le féminin *une* se prononce *u-ne*: *un jardin*, *un héros*, *une table*, etc.—Devant une voyelle ou une *h* muette, *un* se prononce aussi *eun*, mais on le joint par une autre *n* au mot suivant: *un oiseau*, *un homme* (*eun-noi-seau*, *eun-nhomme* et non pas, *u-noiseau*, *u-nhomme*).—Dans les locutions *sur les une heure*, *vers les une heure*, l'*s* de l'article pluriel *les* ne doit point se joindre à l'adjectif *une*; on prononce *sur lè une heure*, *vers lè une heure*: la raison en est que cet

article pluriel n'appartenant point au substantif *une heure*, mais à un substantif pluriel sous-entendu, tel que *environs, moments*, etc., il repousse le singulier *une*.

2. *L'un et l'autre, l'un ou l'autre*, etc., se prononcent *l'eun-net l'autre, l'eun-nou l'autre*, ou bien sans joindre l'*n* aux mots *et, ou*. Mais lorsque *l'un* est séparé de *l'autre* par d'autres mots que les conjonctions *et, ou* et que la préposition *à*, l'*n* de *l'un* ne se fait point sentir devant la voyelle du mot qui suit: ainsi *l'un est riche, l'autre est pauvre; l'un aime à lire, l'autre à jouer*, ne se prononcent point *l'eu-nest riche, l'eu-naime à lire*, etc.

3. *Un chacun*: voyez *chacun*.

4. *Un*. Ne dites pas: *c'est un de Verviers*; dites, *c'est un Verviétois, c'est quelqu'un de Verviers*.

5. Ne dites pas: *monsieur Pierre est de ceux qui fut décoré*; dites, *un de ceux qui furent...*

6. *Un, premier*.—On dit *le premier janvier, le deux, le trois, le dix janvier*; on dit de même *Léopold premier, Philippe deux, Philippe trois, Philippe cinq*:—en vers cependant on peut dire *second* dans ce dernier cas: *François second*.

7. Ne dites pas: *l'un jour ou l'autre, j'irai vous voir*, dites, *un de ces jours-ci...*

8. Ne dites pas: *l'un jour il est gai, l'autre jour il est triste*; dites, *un jour il est gai, l'autre jour il est triste*.

9. Ne dites pas: *j'ai vu un qui était original*; dites, *j'en ai vu un* (s'il y a un substantif exprimé précédemment), ou *j'ai vu un homme, j'ai vu quelqu'un...*

10. Ne dites pas: *je lui ai expédié un cinquante kilogrammes*; ôtez *un* et dites, *je lui ai expédié cinquante kilogrammes*.

11. Ne dites pas: *c'est un des plus éloquents prédicateurs que nous avons*; dites, *... que nous ayons*.

12. Ne dites pas: *il n'y en avait pas un qui comprenait*; dites, ... *qui comprît*.

13. Ne dites pas: *l'un ou l'autre de mes amis vient me prendre*; dites, *un de mes amis vient me prendre*.

Uniforme, s. masculin: *un uniforme neuf* et non *une uniforme neuve*.

Union, s. f.: prononcez *u-nion* et non *u-gnion*: *l'union fait la force*.—Voyez *ni*.

Unir, v. a.—*Unir*, dans le sens propre, veut la préposition *à* ou la préposition *avec*: *unir un mot à un autre* ou *avec un autre*. (Acad.)—Au figuré, il ne prend que la préposition *à*: *Turenne unissait la prudence à la hardiesse*; *ce jeune homme unit la modestie au mérite*.—Son composé *réunir* veut la préposition *à*, lorsqu'il est employé au propre: *le cou réunit la tête au corps*. Mais au figuré, dans le sens de posséder en même temps, *réunir* veut que les différents compléments directs soient joints par la conjonction *et*: *Turenne réunissait la prudence et la hardiesse*; *ce jeune homme réunit la modestie et le mérite*.

Université, s. f.—Il n'y a en France qu'une université proprement dite, et sous ce nom l'on comprend les académies, les facultés (de droit, de médecine, de belles-lettres, etc., établies dans les chefs-lieux des cours impériales ou cours d'appel), les collèges impériaux, les collèges communaux, les pensions et les écoles primaires;—ne dites donc pas: *ouvrage adopté par les universités de France*, mais, *par l'Université de France*.

Us, s. m. pl., les règles, la pratique qu'on a coutume de suivre en quelques pays touchant certaines matières; il est presque toujours joint au mot *coutumes*: *les us et coutumes*.—Prononcez *uce*.

Usage, s. m.—En parlant des choses qui durent longtemps, employez le mot *user*: *cette étoffe de drap est d'un bon user*; *il y a des étoffes qui deviennent plus belles à l'user*.—*Usage*, dans ce sens, n'est pas français.

User, v. n.—Ne dites pas: *en usez-vous*, *je n'en use pas*: dites, *en prenez-vous*, *prenez-vous du tabac*, *je n'en prends pas*, *je ne prends pas de tabac*. On peut également se servir du mot *priser*, qui ne figure pas dans le

dictionnaire de l'Académie, mais qu'un usage universel a consacré depuis longtemps: *prenez-vous? je ne prend pas.*

Ustensile, s. masculin: *un ustensile de cuisine.*

Usufruit, *usufruitier*.—Gardez-vous bien d'écrire ou de prononcer *usufruit*, *usufruitier*: *il n'a pas cette terre en propre, il n'en a que l'usufruit, il n'en est que l'usufruitier.*

Usurpateur, s. m.—Le féminin correspondant est *usurpatrice*.

Utérin, *ine*, s. m.: *frères, sœurs utérins, consanguins, germains*: voyez *germain*.

V

V.—Il faut conserver à cette lettre sa prononciation naturelle dans les mots terminés en *ve*, comme *vive*, *neuve*, *brève*, *brave*, *cave*, *achève*, *achèvement*, *prévenir*; *il est venu*, *nous venons*, *manœuvre*, *livre*, *mouvement*, *bravement*, etc., et ne pas dire *vife*, *neufe*, *brèfe*, *brafe*, *cafe*, *achèfe*, *achèfement*, *préfenir*, *il est fenu*, *nous fenons*, *manœufre*, *lifre*, *moufement*, *brafement*.

2. Il en est de même de *cheville*, *écheveau*, *échevin*, *achever*, etc., qu'il ne faut pas prononcer *ch'fille*, *éch'feau*, *éch'fin*, *ach'fer*;—nous conseillons, pour la facilité de la prononciation, de ne pas élider l'*e* de *che*, mais d'y appuyer fortement, jusqu'à ce qu'on soit en état de prononcer *éch'vin*, *ach'ver*, etc.

3. Un autre défaut propre à certains dialectes wallons, c'est de prononcer comme *me* la syllabe muette *ve* précédée d'une syllabe sonore: *soumenir*, *nous menons*, *prémenir*, *circonmenir*, etc., au lieu de *souvenir*, *nous venons*, *prévenir*, *circonvenir*.

Va.—*Comme va, comment va-t-il?*—Voyez *aller*.

Vacances, s. f. pluriel, temps pendant lequel les études cessent; dans ce sens il ne s'emploie qu'au pluriel: *les petites, les grandes vacances; de courtes, de longues vacances*.

Vacature.—Ce mot n'est pas français, rendez-le par *vacance*, temps pendant lequel une place, une dignité, un emploi n'est pas rempli: *durant la vacance du Saint-Siège; la vacance d'une abbaye, d'un bénéfice; il y a vacance de la chaire de littérature française à l'université*;—on peut également faire usage du mot *vacation*, qui signifie quelquefois *vacance*, dit l'Académie, en parlant de choses non occupées, des places, des emplois non remplis, vacants: *la vacation d'un emploi; un bénéfice en vacation; à la première vacation, ces fonctions seront supprimées*.

2. *Vacation*, se dit ordinairement de chacun des espaces de temps que des personnes publiques (*notaires, experts, etc.*) emploient à travailler à quelque affaire: *on paie tant aux experts par chaque vacation*.

Vaciller, v. n., *vacillation*, s. f.—Prononcez les deux *ll* sans les mouiller.

Vade-mecum, s. m., se dit d'une chose que l'on porte commodément et ordinairement avec soi; on dit aussi mais plus rarement, *veni-mecum*: prononcez *vadé-mécome, véni-mécome*.

Vagabonder, v. n., errer çà et là; on dit aussi *vagabonner* (Acad.); prononcez *vagabond, vagabonder, etc.*, et non *vakabond, vakabonder*.

Vais, 1^{re} p. s. du prés. de l'ind. du v. *aller*; ne dites pas *je m'y vais; je m'en y vais*; dites, *j'y vais*.

Vaisseau, s. m.: voyez *navire*.

Val, s. m., vallée; il n'est plus en usage que dans les noms propres: *Val-St-Lambert, Val-Benoît, Val-Dieu, le château du Val, l'abbaye du Val, l'église du Val-de-Grâce*.—Il a un pluriel qui n'est en usage que dans cette phrase, *par monts et par vaux*, et dans quelques noms de lieux, comme *les vaux de Cernai*. (Acad.)

Valet, Laquais, s. m.—Le premier désigne un homme de service; le second, un homme de suite; le *valet* est pour l'utile, le *laquais*, pour le luxe.

Valoir, v. n., fait *valent* et non *vaillent* à la 3^e pers. du plur. du prés de l'indic.; de même il fait *vaille* et non *vale* au prés. du subj.: *ils ne valent pas mieux* (et non *vaillent*) *les uns que les autres*; *il faut que je vaille* (et non *vale*) *bien peu de chose à leurs yeux*.—On dit aussi *vaille que vaille* et non *vale qui vale*.

2. *Valoir mieux*, suivi d'un infinitif, rejette toute préposition comme *aimer mieux*: *il vaut mieux attendre* (et non *d'attendre*) *un peu*.—L'Académie donne l'exemple suivant: *il y a beaucoup d'occasions où il vaut mieux se taire que de parler*: d'où nous concluons que le second infinitif doit être précédé de la préposition *de*.

3. Dans ce sens ne dites pas: *il faut mieux, il faudrait mieux, il eût mieux fallu*, etc.; dites, *il vaut mieux, il vaudrait mieux, il eût mieux valu*.

4. Ne dites pas non plus, *valoir plus* pour *valoir mieux*: *il vaut mieux* (et non *il vaut plus*) *se taire que de parler trop*.

Vanille, s. f., *vanillier*, s. m., plante d'Amérique: on mouille les deux *ll*.

Vapeur, s. f., *vapeur*, s. m.—Tout le monde sait ce que c'est *la vapeur*; —*un vapeur*, c'est un bateau à vapeur: ce masculin n'est pas encore admis par l'Académie, mais il est employé partout, et ne peut manquer d'être admis un jour.

Vaquer, v. n., **Vaguer**, v. n.—*Vaquer* se dit proprement des emplois, des charges, des dignités, et signifie *être vacant*;—*vaguer*, c'est errer çà et là, aller de côté et d'autre à l'aventure.

Variation, s. f., signifie changement;—ne dites donc pas: *ce marchand d'estampes a une belle et riche variation de gravures*; dites, *une belle et riche variété*.

Vasistas, s. m., petite partie d'une porte ou d'une fenêtre, laquelle peut s'ouvrir et se fermer à volonté; prononcez *vazis'tâsse*. (Acad.)

Vaste, adj., qui est d'une *fort grande* étendue: *vastes campagnes, vaste mer, vastes déserts*, etc.

2. Ne dites donc pas: *vaste jardin, vaste maison à vendre*; dites, *grand jardin, grande maison*...

Vaudeville, s. m., chanson populaire et pièce de théâtre: prononcez *vôd'ville* et non *vodéville*.

Vaux, s. m., pluriel de *val*: voyez **ce mot**.

Vauxhall, s. m., jardin public: prononcez *vokçal* (o bref). On écrit aussi *wauxhall*.

Veille, s. f., ne doit pas s'employer comme synonyme de *veillée, soirée*: *aller tous les jours à la veillée* (et non *à la veille*); *les veillées, les soirées sont longues en hiver*.

Veine, s. f., canal du sang; prononcez *vène* et non *vain-ne*.

Vélin, s. m., peau de veau préparée: *reliure en vélin, papier vélin*:—écrivez et prononcez *vélin* et non *velin*.

Vendange et Vidange: voyez **vidange**.

Vendition, *vendue*: ces mots ne sont pas français; c'est *vente* qu'il faut dire: *vente de bois, vente de meubles*.

Vendre, v. a.—On dit *vendre, acheter à bon marché* et non, *bon marché*; on dit également *acheter, vendre telle chose dix francs, cent francs* et non, *pour dix francs, pour cent francs*.—Prononcez *ven-dre* et non *ven-te* ni *ven-dère*.—Voyez **acheter**.

Venimeux, *vénéneux*, adj.—*Vénéneux* ne se dit que des plantes, des végétaux: *la ciguë est une plante vénéneuse*;—*venimeux* ne se dit que des animaux: *la dent de la vipère est fort venimeuse*.—Écrivez et prononcez *venimeux, venin, envenimer* et non *vénimeux, vénin, envénimer*.

Venir, v. n.—Ne dites pas: *je ne puis pas venir à son nom*; dites, *son nom ne me vient pas, je ne puis pas trouver son nom, me rappeler son nom*.

2. *Venir à rien*, ne peut pas s'employer dans le sens de *se réduire à rien*; ne dites donc pas: *cette eau est venue à rien par l'évaporation*; mais, *cette eau s'est réduite à rien*...

3. Ne dites pas: *je viens, je sors de monsieur le curé; je vais au juge de paix*; dites, *je viens, je sors de chez M. le curé; je vais chez le juge de paix*. (Fland. et Wall.)

4. Ne dites pas non plus: *je vous paierai bientôt*.—*Bien, cela ne vient pas à huit jours*;—dites, *ce ne sont pas huit jours qui font l'affaire*; ou bien, *huit jours de plus ou de moins n'y font rien*. (Fland.)

5. Ne dites pas: *on vous attend, Monsieur*.—*Dites que je viens tout de suite*; il faut dire: *dites que j'y vais tout de suite*. (Fland.)

6. Ne dites pas: *je l'ai attendu inutilement, il avait pourtant dit de venir*; il faut dire ... *il avait pourtant dit qu'il viendrait*. (Fland.)

7. Ne dites pas: *cela ne vient pas encore au marché*; dites, *cela ne se vend pas encore au marché*. (Fland.)

8. Ne dites pas: *cela vient dans la grammaire à telle page; cette scène vient dans tel acte*; dites, *cela se trouve dans*... (Fland.)

9. Ne dites pas: *ce chapeau vient roux; cet homme vient maigre*; dites, ... *devient roux, devient maigre*.

10. Ne dites pas: *il n'y a pas d'apparence que cette ferme vienne à louer*; dites, *il n'y a pas d'apparence que cette ferme se loue*.

11. Ne dites pas: *la semaine qui vient, le mois qui vient, l'année qui vient*; dites, *la semaine prochaine, le mois prochain, l'année prochaine*.—Voyez *passé*.

12. Ne dites pas: *nous vien-de-rions, vous vien-de-riez, mais nous vien-drions, vous vien-driez*.

13. N'employez pas *venir* pour *provenir*: *le papier de Chine vient du mûrier*; dites, ... *provient du mûrier*.

Ventre, s. m.—Dites, *avoir mal au ventre, avoir des maux de ventre* ou mieux, *des coliques*, et non *avoir mal de ventre*. Prononcez *ven-tre* et non *ven-te* ni *ven-tère*.

Ventriloque, adj. des deux genres et s. m.; il se dit d'une personne ayant la voix sourde et caverneuse: *ventrologue* n'est pas français.

Vêpres, s. f. plur., office divin qu'on chante après midi;—on dit *aller à vêpres* et non *aller aux vêpres*; on peut dire également sans article: *chanter vêpres en musique*; *il est à vêpres*. Prononcez *vê-pres* et non *vé-pes* ni *vêpères*.—Voyez *messe*.

Véreux, euse, adj.—Ce mot est français, et se dit au propre des fruits dans lesquels se trouvent des vers, et au figuré d'une personne ou d'une chose suspecte: *pomme véreuse, prune véreuse*; *il y a quelque chose de véreux dans cette affaire*; *créance véreuse*.

Vergettes, s. f. pl., brosse pour les habits; on dit aussi *une vergette*. (Acad.)

Verglas, s. m., pluie qui se glace sur le sol: on ne prononce pas l's: *verglâ*.

Vermicelle, ou *vermicel*, s. m., *violoncelle*, s. m.—On prononce aujourd'hui ces mots à la française: *vermicelle, violoncelle* et non *vermichelle, violonchelle*.

Verre, s. m.—Dites *un verre de montre* et non *une glace de montre*.

Vers, s. m., terme de poésie: prononcez *vère* et non *verse*.

2. **Vers**, prép.—Ne dites pas: *j'irai vers quatre heures*, mais, *vers les quatre heures*. (Acad.)—Ne dites pas non plus, *se retourner sur quelqu'un*, mais, *vers quelqu'un*.—Prononcez *vèr* et non *verse*.

3. Prononcez *vers Audenaerde* (*vèr Audenaerde*); *il est allé je ne sais vers où* (*ver où*). Il en est de même du substantif *vers*: *vers alexandrin* (*vèr alexandrin*).

4. L's finale sonne dans *Anvers*. En France on prononce quelquefois *Anvère*; il est muet dans *envers* (*anvèr*), *tiers, thiers, travers, univers* et dans

les verbes *je sers, je perds*, etc.

5. La finale *ers* se prononce *é* dans *Angers, Villiers, Louviers, Noirmoutiers, Tiviers, Tilliers*, noms de villes.—Dans tous ces mots l's ne sonne jamais, même devant une voyelle: *ver à soie* et *vers à soie* se prononcent également *vèr à soie*.

Verse (*à*), loc. adv.; on ne l'emploie que dans cette phrase: *il pleut à verse*.

Verso, s. m., la seconde page, le revers d'un feuillet; on le dit par opposition à *recto*, la première page du feuillet: *vous trouverez ce passage folio 42 verso*.

Vésicatoire, s. m., médicament externe: prononcez *vézicatoire* et non *vécicatoire, visicatoire, virsicatoire*.

Vétille, s. f., bagatelle: les *ll* sont mouillées ainsi que dans *vétiller, vétilleux*.—*Vétille de rien* est un pléonasme vicieux.

Vêtir, *revêtir*, font au prés. de l'ind.: *nous vêtons, vous vêtez, ils se vêtent; nous revêtons, vous revêtez, ils revêtent*;—*vêtissent, revêtissent* sont la 3^e pers. plur. du prés. du subj.

Veto, mot emprunté du latin et qui signifie *je m'oppose*: *le roi a mis le veto, son veto à cette loi*;—ce mot ne s'emploie pas au pluriel et se prononce *vèto*. (Acad.)

Vêtu, Habillé.—*Vêtu* signifie simplement couvert de vêtements;—*habillé* ajoute à l'idée de *vêtu* celle d'une certaine recherche, d'un certain goût, d'un certain ordre dans la mise.

Veuille, Veuillez, veux, voulez: voyez *vouloir*.

Viande, s. f., chair dont on se nourrit: *ian* est diphthongue.

Vicaire, s. m.: voyez *sous-curé*.

Vice, dans la composition des mots, reste invariable au pluriel: *des vice-amiraux, des vice-présidents*.

Vice-versâ, mots latins dont on se sert adverbialement pour signifier *réciiproquement*: *il y a des personnes dont la figure attire et le caractère repousse, et vice-versâ*.—On prononce *vicé*. (Acad.)

Vicoter, vivre petitement, subsister avec peine; ce mot n'est pas français; dites *vivoter*: *il ne fait que vivoter*. (Wall.)

Vidange, Vendange, s. f.—La *vidange* est l'action de vider;—la *vendange* est la récolte du raisin pour faire le vin.

Vider, v. a.—*Vider*, c'est faire le vide, c'est rendre vide; ainsi, *vider son verre*, c'est le boire; c'est donc à tort que quelques personnes emploient ce mot dans le sens de *verser*; ainsi vous ne direz pas, *quand j'aurai débouché la bouteille, je vous en viderai un verre*; dites, *je vous en verserai un verre*. (Wall.)—*Vide*, *vider* s'écrivent et se prononcent *vide*, *vider* et non *vuide*, *vuidier*.

Vieil ou **Vieux**, adj. m., **Vieille**, adj. f.—Lorsque cet adjectif est employé au masculin après son substantif, on doit toujours se servir de *vieux*. On dit plus ordinairement *vieil* devant un substantif commençant par une voyelle ou une *h* muette; l'Académie pourtant donne les exemples: *un vieil homme* et *un vieux homme*.

2. L'*l* est mouillée dans *vieil*, *vieillir* et dans leurs composés; mais elle ne l'est pas dans *vielle*, instrument de musique, que l'on prononce *vièle*.

3. *Vieux*, signifiant avancé en âge; ne dites pas à un enfant: *vous paraissez plus vieux que votre frère*, puisque ni l'un ni l'autre ne sont vieux; dites, *vous paraissez plus âgé que votre frère*.

4. Ne dites pas d'un homme âgé, *c'est un vieux*; dites, *c'est un homme âgé*, *sur l'âge*, *un vieillard* ou *un vieil homme*.

Vieillard, s. m., **Vieillesse**, s. f. (*ll* mouill.)—Ne dites pas *vieulard*, *vieulesse*, ni *vièlard*, *vièlesse*.

Vieillir, v. n.—Il suit les mêmes règles pour le choix des auxiliaires que le verbe *grandir*: voyez **ce mot**.

Vif, vive, adj.—*Je le lui dirai de vive voix* (*vive* et non *vif*), veut dire, *je le lui dirai en parlant, en employant la parole*, c'est-à-dire, je ne le dirai pas

par intermédiaire ou personne tierce ou par lettre.—Mais si vous vouliez signifier que vous le diriez *franchement, catégoriquement, formellement*, il faut vous servir d'une des expressions suivantes: *je le lui dirai nettement, carrément, franchement, sans détours, en face*.

Vigne, *vigneron*: *gn* est mouillé; ne prononcez donc pas *vine, vineron*.

Vignoble, s. m., territoire planté de vignes; ce mot est masculin: *un riche vignoble*.

Vilain, aine, adj., laid, sale, tout ce qui déplaît à la vue.—*Un vilain homme* est un homme dont les mœurs, la conduite sont honteuses; *un homme vilain* est un homme laid, ladre, avare.

Vilenie, s. f., action basse et vile; prononcez *vilenî* et non *vilénie* ni *vilènie*.

Ville (à la), en Ville.—*A la ville* signifie *dans la ville*, par opposition à la campagne; *il a passé l'été dans son château, il va revenir à la ville*.—*En ville* se prend par opposition à la maison qu'on habite: *vous êtes venu pour me voir, j'étais en ville, c'est-à-dire, je n'étais pas chez moi*.

2. Ne dites donc pas: *il est venu en ville, il a son bureau en ville*; dites, *à la ville*.

Villers, nom propre.—En France, on prononce *Vilère* et en Belgique *Vilé*.—*Villerse* est donc une prononciation qui ne se justifie aucunement et qui ressemble plutôt à du flamand qu'à du français ou à du wallon.

Vin, s. m.—On dit mieux, *du vin de Bordeaux, de Bourgogne, du Rhin*, etc., que *du Bordeaux, du Bourgogne, du Rhin*.—On ne dit pas *du vin de pays*, mais *du vin du pays*.—Voyez *cru*.

Vingt, adj. num.—Prononcez *vin* devant une consonne, excepté si le mot qui suit *vingt* est lui-même un nom de nombre: *vingt-deux, vingt-trois (vinte-deux, vinte-trois)*.

2. *Vingt et un*: prononcez *vinté-un* et non *vinté-iun*.—Voyez *cent*.

Violoncelle, s. m.: voyez *vermicelle*.

Virus, s. m., t. de médecine, venin, agent de contagion; prononcez *viruce*.

Vis, s., pièce de bois ou de métal, cannelée en spirale; ce mot est féminin et se prononce *vice*: *une forte vis*.—Prononcez de même *tournevis*.

Vis-à-vis, loc. prép.—Quoique la plupart des grammairiens condamnent cette expression employée dans le sens de *envers*, à *l'égard*, nous ne pouvons pas nous ranger à leur avis, attendu qu'un usage, à peu près universel aujourd'hui, nous paraît l'avoir suffisamment consacrée. Nous dirons donc indifféremment et sans scrupule: *il est fier vis-à-vis de ses inférieurs ou envers ses inférieurs; il a été ingrat vis-à-vis de moi ou envers moi*.

Visite, s. f.—*Rendre visite à quelqu'un*, c'est l'aller visiter, et *rendre à quelqu'un sa visite*, c'est faire à quelqu'un une visite après en avoir reçu une de lui. (Acad.)

Vite, adj., des deux genres, qui se meut, qui court avec célérité, avec grande promptitude; il ne se dit que des animaux et de certaines choses dont le mouvement est rapide: *cheval vite, fort vite, comme le vent; mouvement très-vite; il a le poulx fort vite; un copiste qui a la main fort vite*. (Acad.)

2. Les flamands font en général un usage trop fréquent de l'adjectif *vite*: *vous êtes trop vite*;—il faut dans ce cas employer l'adverbe et le joindre à un autre verbe que le verbe *être*: par exemple, *vous allez trop vite, vous me pressez trop*, etc.

3. Ainsi ne dites pas: *vous avez été trop vite à parler*; dites, *vous avez parlé trop vite* ou *vous avez été trop prompt à parler, trop empressé à parler*.

4. *Vite*, adv., avec vitesse.—*Dépêchez-vous vite* est un pléonasme vicieux.—*Vitement*, adv., vite: *aller vite, courez vite*:—il est familier. (Acad.)

Vitre, s., pièce de verre qui se met à une fenêtre: *carreau de vitre; il manque là une vitre*; ce mot est féminin.—Prononcez *vitre* et non *vite* ni *vitère*.

Vitrine, s. f., ne figure pas dans le dictionnaire de l'Académie; selon Bescherelle, il se dit, dans quelques provinces, du vitrage d'une boutique.

Vitriol, s.—Ce mot est masculin: *du vitriol blanc*.

Vivat, s. m., acclamation, applaudissement; il est invariable au pluriel: *des vivat*.—Prononcez *vivate*. (Acad.)

Vivre, v. n.—Ne dites pas: *cette propriété me rapporte assez pour vivre*; dites, *pour me faire vivre*. (Wall.)

2. Ne dites pas: *vivre sur ses rentes, il vit avec des pommes de terre*, mais *vivre de ses rentes, il vit de pommes de terre*. (Wall.)

3. *Vivre*, s. m., nourriture: *le vivre et le vêtement*. (Acad.) On l'emploie surtout au pluriel, et alors il signifie toutes les choses dont une personne peut se nourrir: *les vivres sont fort chers dans cette ville; de bons vivres, des vivres frais*.

4. L'*i* est long dans le substantif *vivre*, tandis qu'il est bref dans le verbe *vivre*.

Vlà ou **V'là**, mauvaise construction de *voilà*.

Voie (en).—Cette expression qui est toute wallonne et quelquefois aussi flamande, se traduit de différentes manières suivant le verbe auquel elle est jointe.

2. *Aller en voie*, s'en aller, se retirer, s'ôter, s'éloigner: *ôtez-vous de mon soleil; allons-nous-en d'ici*.

3. *Balayer en voie*, balayer: *balayez ces ordures*.

4. *Chasser en voie*, chasser: *la nuit nous chassa*.

5. *Couper en voie*, couper, retrancher, élaguer: *il faut couper plusieurs branches à cet arbre*.

6. *Courir en voie*, s'enfuir, s'échapper, se sauver.

7. *Envoyer en voie*, envoyer, renvoyer, envoyer promener: *il m'impatientait à tel point, que j'ai fini par l'envoyer promener*.

8. *Être en voie*, être parti, être sorti, être en voyage, être absent, n'être plus.

9. *Gratter en voie*, gratter, enlever, ôter, emporter, effacer.

10. *Jeter en voie*, jeter: *c'est un homme d'ordre qui ne jette rien*.

11. *Mener en voie*, emmener: *emmener cet homme, je vous prie*.

12. *Mettre en voie*, ôter, ranger, mettre ailleurs, mettre dehors, renvoyer.

13. *Porter en voie*, emporter.

14. *Pousser en voie*, pousser de côté, dehors.

15. *Tirer en voie*, ôter: *il y a trop de bois dans le feu, ôtez-en la moitié*.

16. *Voler en voie*, s'envoler: *il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont envolés*.

Voilà, prép.—Ne dites pas: *voilà où que nous en étions; voilà oùsque, où est-ce que nous en étions*; dites, *voilà où nous en étions*.

Voile, s., est féminin, quand il signifie une pièce de toile très-forte que l'on attache aux mâts des navires, bateaux, etc., pour recevoir le vent: *il avait tendu ses voiles*.—Dans les autres acceptions, *voile* est masculin.

Voir, v. a., **Regarder**, v. a.—*Voir*, c'est recevoir les images des objets; *regarder*, c'est voir avec attention, c'est fixer ses regards sur un objet;—les yeux s'ouvrent pour *voir*; ils se tournent pour *regarder*.—Faute de faire cette distinction, les personnes qui traduisent du flamand, disent, *je vois sur vous*, au lieu de, *je vous regarde*.

2. *Voir après*.—Ne dites pas: *on est allé voir après le médecin*; dites, *on est allé chercher le médecin*. (Wall.)

3. *Se voir avec*.—Ne dites pas: *il ne se voit plus avec ses parents*; dites, *il ne voit plus ses parents*. (Wall.)

4. *Voir pâle*, pour, *être pâle*, est un flandricisme: *il a donc été malade, car il est bien pâle*, et non *il voit bien pâle*.

5. Ne dites pas: *je l'ai vu et parlé*; dites, *je l'ai vu et lui ai parlé*:—*parler* est un verbe neutre.

6. Ne dites pas avec les petits marchands: *voyez voir, regarder voir*:—dites simplement, *voyez, regarder*.

7. *En voir*, pour, souffrir, avoir de l'embarras, avoir se donner du mal, est un vrai wallonnisme; ne dites donc pas: *il en a vu beaucoup dans sa maladie; il en a bien vu pour gagner son procès*; dites, *il a souffert beaucoup dans sa maladie; il s'est donné bien du mal pour gagner son procès*.

8. *En voir de grises*, pour, souffrir, est également une expression wallonne.

9. Il en faut dire autant de *voir quelqu'un volontiers* pour, aimer, estimer *quelqu'un*.

10. *Voir goutte, n'y voir goutte*: voyez *goutte*.

Voire, adv., signifie, *même*: *tout le monde était de cet avis, voire monsieur un tel qui n'est jamais de l'avis de personne*.—On le joint souvent au mot *même*: *ce remède est inutile, voire même pernicieux*.—*Voire*, dans ce sens, s'écrit avec un *e* final. (Acad.)

Voisin, *voisinage*: ne prononcez pas *woisin, voisinage*.

Voix, s. f.—*Je le lui dirai de vive voix*: voyez *vif*.

Volage; adj., qui est changeant et léger: *cœur volage; la jeunesse est volage*. (Acad.)—Mais il ne s'emploie pas dans le sens de: *étourdi, dissipé, inattentif*; ne dites donc point: *ce petit garçon ne peut rien apprendre, il est trop volage*; dites, *il est trop étourdi, ou trop dissipé, ou trop inattentif*, selon le sens.

Vole, s. f., terme du jeu de cartes pour indiquer que l'un des deux joueurs fait toutes les mains: *il a fait la vole*.—Ne dites pas *volte*.

Volée, s. f.—Ne dites pas: *on lui a administré une volée*; dites, *une volée de coups, une volée de coups de bâton* (c'est-à-dire, un grand nombre de coups).

Volontaire, adj., indocile, rétif, entêté, qui prétend faire ce qu'il veut; c'est donc à tort que certaines personnes emploient ce mot comme synonyme de *soumis, docile, de bonne volonté*.

Volume, Tome: voyez *tome*.

Vos, adj. poss. pl.—C'est un grossier wallonnisme de dire: *ah! vos bavards! ah! vos menteurs!* Il faut prendre une autre tournure et dire, par exemple: *ah! bavards que vous êtes, menteurs que vous êtes!*—Prononcez *vô, nô* (ô long) et non *vo, no* (o bref).

Votre, adj. poss.; voyez *notre* et *nos*.

2. Ne commencez pas une lettre par ces mots: *j'ai reçu la vôtre*; dites, *j'ai reçu votre lettre*, parce que *le mien, le nôtre*, etc., supposent un substantif exprimé précédemment.

Voui, particule d'affirm.; dites *oui*.

Vouloir, v. a., fait *veulent* à la 3^e pers. plur. du prés. de l'indic., et il faut bien se garder de prononcer *veillent* comme au subjonctif: *il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte*.

2. *Veuille, veuillez, veux, voulez*, sont les deux impératifs de vouloir:—*veuille* et *veillez* sont moins énergiques, moins absolus que *veux, voulez*;—*veuille*, (et *veillez*) signifie, aie la bonté, la complaisance;—*veux* (et *voulez*) signifie, aie la force, le courage, le caractère: *veux bien et tu arriveras; voulez une bonne fois et vous remporterez la victoire; veuillez m'écrire et je vous répondrai*.

3. Lorsqu'on consulte quelqu'un sur ce que l'on doit faire, il est ridicule de dire: *veux-je faire telle chose?* il faut dire, *dois-je faire, faut-il faire telle chose, voulez-vous que je fasse telle chose*:—*faut-il vous aider?*

4. Après le conditionnel, *je voudrais, nous voudrions, j'aurais voulu*, etc., employez l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif et non le conditionnel: *je voudrais que vous vinssiez tel jour; j'aurais voulu que vous eussiez fait telle chose*, et non, *que vous viendriez, que vous auriez fait...*

5. Ne dites pas: *faites comme vous voulez, ce sera toujours bien*; dites, *faites comme vous voudrez...*: le futur est plus poli en ce qu'il laisse une plus grande latitude.

6. Ne dites pas: *voulons-nous faire une promenade?* dites, *voulez-vous faire une promenade?*—Il va sans dire que celui qui propose est toujours censé vouloir.—Voyez *plaire*.

7. Ne dites pas: *retirez-vous, je ne vous veux pas*: dites, *je ne veux pas de vous*.

Vous.—Ne dites pas: *partez sur-le-champ pour vous revenir de bonne heure*; dites, ... *pour revenir de bonne heure*.

Voyage, voyelle: prononcez *voi-iage*, *voi-ielle* et non *voi-age*, *voi-elle* ni *vo-iage*, *vo-ielle*.

Vrai, pas vrai? pour dire, *n'ai-je pas raison?*—cette phrase est vicieuse; dites, *n'est-il pas vrai?*

Vuit, mauvaise prononciation du mot *huit*.

W

Wagon ou **Waggon**, s. m., sorte de voiture employée au chemin de fer: prononcez *ouagon*; plusieurs prononcent et écrivent *vagon*.

Wallon, onne, s. et adj.—Prononcez *oualon*.

Wallonnisme, s. m.: voyez *idiotisme*.

Whig, s. m., nom d'un parti politique en Angleterre: *les whigs sont opposés aux torys*.—Prononcez *ouigue*.

Wiskey, s. m., sorte d'eau-de-vie de grain: on prononce *ouiski*.

Wiski, s. m., sorte de cabriolet léger et très-élevé: prononcez *ouiski*.

Whist, s. m., sorte de jeu de carte: on prononce *ouiste* et non *ouisse*.— Quelques-uns disent *wisk*, qu'on prononce *ouiske*. (Acad.)

X

X.—On doit beaucoup exercer les enfants wallons à bien prononcer cette lettre; nous avons toujours remarqué en effet qu'ils en viennent difficilement à bout; et cela se conçoit très-bien quand on pense que cette lettre ne figure généralement dans le wallon que sous la forme d'une *s* ou d'un *k*.

Xh.—Dans certains noms propres d'hommes ou de lieux de notre pays l'*h* est précédée d'une *x*, laquelle rend l'aspiration plus forte: *Xhovémont*, *Xhavée*, *Xhoris*, *Xhendremael*, *Fexhe*, *Xhardé*, *Xheneumont*, etc.—Il faut conserver à ces mots la prononciation reçue dans le pays, en aspirant fortement l'*h* et en ne tenant aucun compte de l'*x*.—Les étrangers et certains gallomanes s'obstinent maladroitement à vouloir prononcer ces mots à la française et disent imperturbablement *Xovément*, *Xavée*, *Xoris*, *Xendremael*, *Fexe*, etc. ou *Covèmont*, *Cavée*, *Coris*, *Quendremael*, *Fèke*... C'est manquer à la grande règle de prononciation, qui veut que l'on conserve aux noms étrangers leur prononciation locale.

Y

Y.—Nous pensons que d'ici à peu de temps l'y doit disparaître de tous les mots *français* où il peut être remplacé par *i* sans nuire à la prononciation. Ainsi on écrit aujourd'hui *Tournai, Courtrai, Remi, faïence, païen*, etc., de préférence à *Tournay, Courtray, Remy, fayence, payen*.— Nous conviendrons pourtant que pour *Barthélemi*, les auteurs abandonnent plus difficilement la vieille orthographe, et que plusieurs continuent à écrire *Barthélemy*.—Quant à nous, il nous paraît que, pour rester logique, il faut également faire disparaître cet y et écrire *Barthélemi*.

2. Ne dites pas: *mène-moi-z-y; promène-toi-z-y en attendant*; dites, *mène-moi dans ce lieu, dans cet endroit ou veuillez m'y mener*;—*promène-toi là ou dans ce lieu*.

3. Aujourd'hui on ne met plus de tréma sur l'y.

Yacht, s. m., petit bâtiment à voiles et à rames, qui sert pour la promenade. Prononcez *iake*, et l'y est aspiré: *les yachts sont forts communs en Hollande et en Angleterre (lè-yaques et non lè z'iaques.)* (Acad.)

Yankee, s. et adj., sobriquet des Américains: prononcez *ian'ki*.

Yatagan, s. m., sorte de poignard turc: l'y est aspiré.

Yeux, s. m. pl.: *entre quatre-z-yeux*: voyez *quatre*.

2. *Œil bleu, yeux bleus*, pour, *œil poché, yeux pochés*, est une expression flamande.

3. *Yeux*: prononcez *ieu* et non *jeu*.

Yole, s. f., sorte de petit canot léger: prononcez *iole* (*i* aspiré).

Z

Z.—Évitez de prononcer la finale *z* ou *ze* comme *ce*: prononcez *gaz*, *on-ze*, *dou-ze*, *trei-ze*, etc., et non *gace*, *once*, *douce*, *treice*.

Zéro, s. m.—On dit souvent *zéro en chiffre*, pour dire un homme, une chose sans valeur; c'est une faute et il faut dire: *zéro sans chiffres*.

Zest, interj., pour se moquer: *il se vante de faire telle chose, zest!*—Prononcez le *t*, *zeste* et non *zesse*.

2. **Zest**, s. m.—Il n'est usité que dans cette locution proverbiale et familière; *être entre le zist et le zest*, qui se dit d'une personne fort incertaine sur le parti qu'elle doit prendre ou d'une chose qui n'est ni bonne ni mauvaise.—Prononcez le *t* dans *zist* et dans *zest*. (Acad.)

3. **Zeste**, s. m.—Espèce de cloison, de séparation membraneuse qui divise en quatre l'intérieur d'une noix: *le zeste d'une noix*.

Zigzag, s. m., ligne formant des angles aigus; le pluriel est *zigzags*.—Prononcez les *g* durs.

Zinc, s. m., métal d'un blanc bleuâtre;—*zinguer*, couvrir de *zinc*;—*zingueur*, ouvrier qui travaille le *zinc*:—on dit également, mais moins souvent quoique plus régulièrement, *ziquer*, *ziqueur*.

Zizanie, s. f., ivraie, mauvaise graine qui vient parmi le bon grain; il n'est plus en usage au propre. Au figuré, il signifie désunion, mésintelligence: *ils étaient bien unis, quelqu'un a semé la zizanie parmi eux, entre eux*.—Écrivez et prononcez *zizanie* et non *sizanie*.

Zollverein, association douanière en Allemagne: prononcez, *tsol-fe-reine* (à l'allemande) et mieux *zol-verène*.

Zone, s. f., (*o* sans accent circonflexe), chacune des cinq divisions de la terre, entre les pôles. Prononcez *zône* (*ô* long).

Zoologie, s. f., science qui a pour objet les animaux.—Ne dites pas: *avez-vous été voir la zoologie d'Anvers?* dites, *le jardin zoologique*.—Quant à cette dernière expression, *jardin zoologique*, nous ne voyons pas, malgré l'opinion de certains grammairiens, ce qu'elle peut avoir de répréhensible; ne dit-on pas *jardin botanique*?—Au reste, par quel autre mot voudrait-on la remplacer: *jardin botanique*, *jardin des plantes*, *jardin-ménagerie*, *jardin-*

muséum? Mais un *jardin botanique* a pour objet la culture des plantes, exclusivement, comme son nom l'indique;—un *jardin des plantes* n'est qu'un jardin botanique, si l'on s'en tient à la valeur des termes; et si le *jardin des plantes de Paris* est en même temps un *jardin zoologique*, ce n'est pas à coup sûr sa dénomination qui nous l'apprend;—un *jardin-muséum*? mais quel *muséum* renferme-t-il? on ferait bien de le dire;—quant à *jardin-ménagerie*, nous n'avons rien à en dire, quoique pourtant, de tous les mots précédents, c'est celui qui nous paraît rendre le mieux la chose; mais après tout, ce terme nous semble peu convenable et d'une composition peu heureuse, outre qu'il n'est nullement prouvé qu'il ait été mieux accueilli et qu'il soit d'un plus fréquent usage que *jardin zoologique*.

FIN.

Au lecteur.

L'orthographe d'origine a été conservée, mais les erreurs typographiques évidentes ont été corrigées.

Quelques erreurs plus importantes, entre autres sur le genre des mots, ont été rectifiées après vérification dans les dictionnaires spécialisés. Pour voir ces corrections, faites glisser votre souris, sans cliquer, sur un mot souligné en pointillés gris et le texte d'origine apparaîtra. Les corrections indiquées par l'auteur sont marquées (Err.)

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK DICTIONNAIRE
DU BON LANGAGE ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG™ LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual

work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg™ License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project

Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund.

If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg

Project Gutenberg is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the

efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg's goals and ensuring that the Project Gutenberg collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 41 Watchung Plaza #516, Montclair NJ 07042, USA, +1 (862) 621-9288. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment

including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a

copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility:
www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.